



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

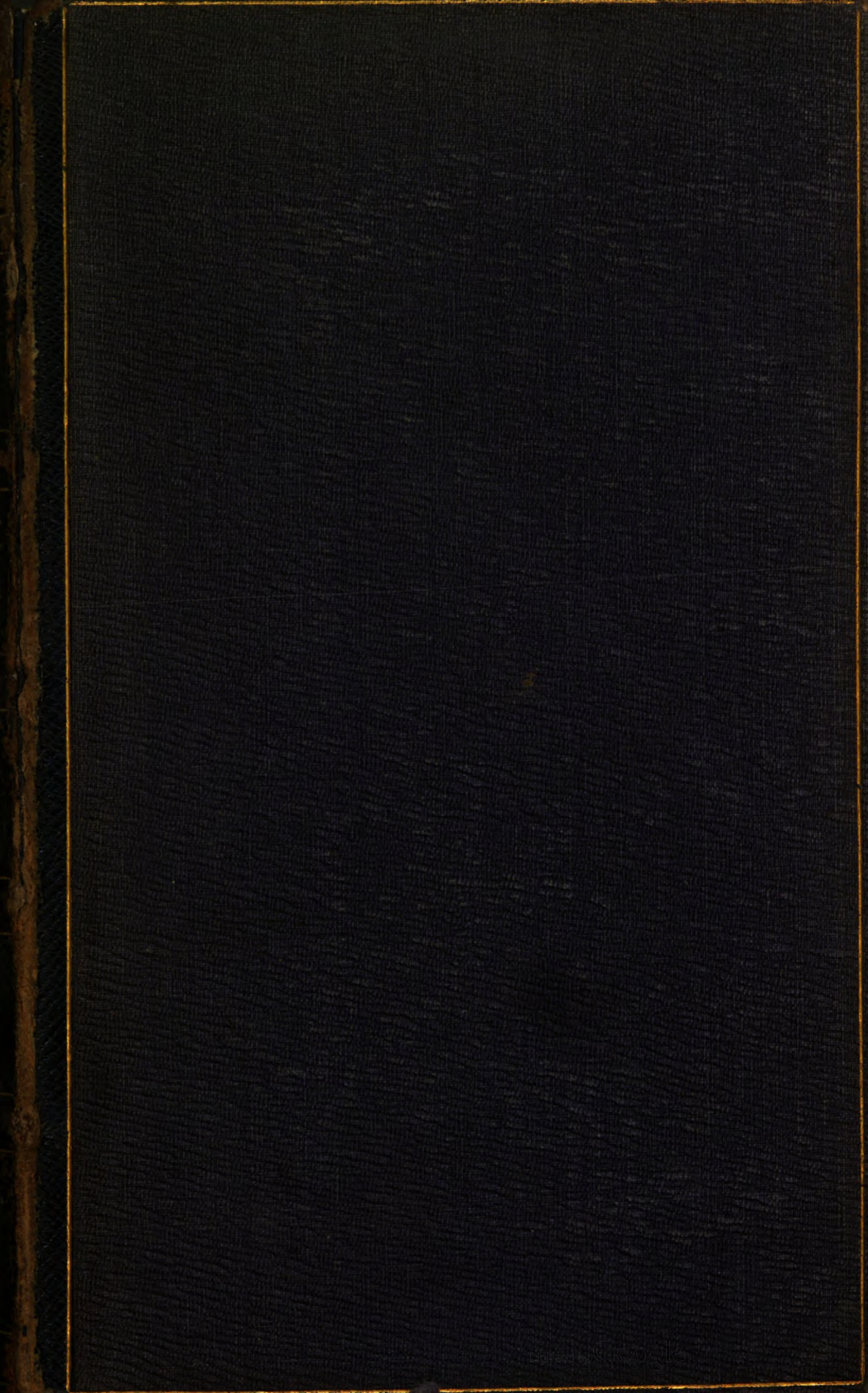
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

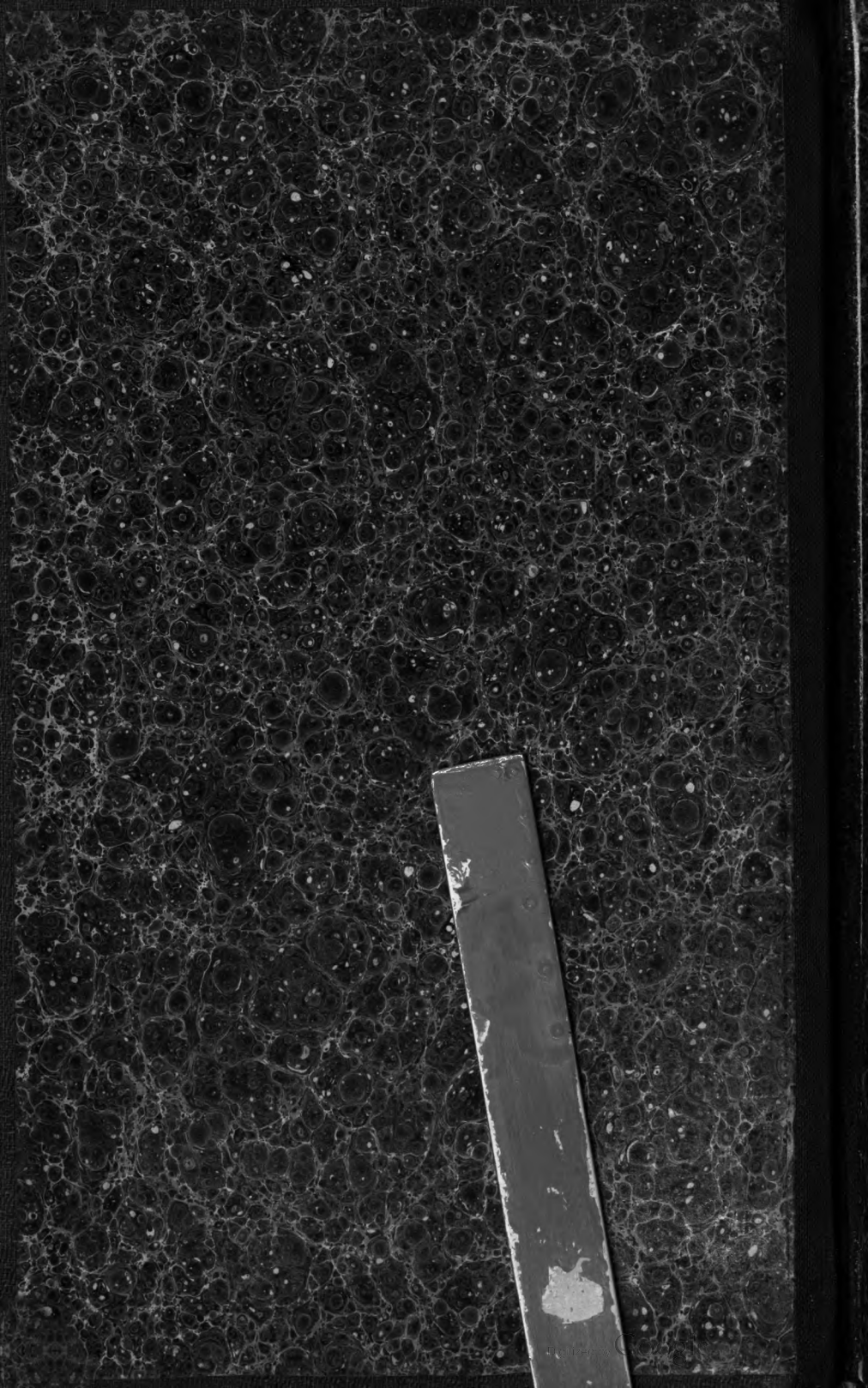
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

















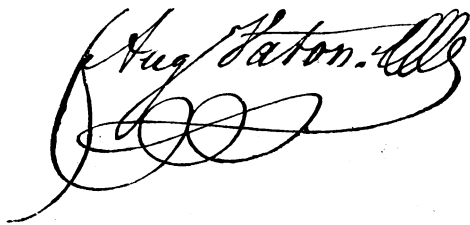
871 h. 94

~~1000 h. 25~~

~~Atlas - 807 h. 58~~

**NOTRE-DAME  
DE LORETTE.**

*Cet Ouvrage étant ma propriété , je poursuivrai  
tout contrefacteur.*

*Aug. Haton. *

---

FOISSY, IMP. D'OLIVIER-FULGENCE.





*Imp. Lemercier*

**HISTOIRE CRITIQUE**  
**ET RELIGIEUSE**  
**DE**  
**NOTRE-DAME DE LORETTE,**

**PAR A. B. CAILLAU,**

Prêtre de la Société de la Miséricorde,  
sous le titre de la Bienheureuse Marie immaculée dans sa Conception.



**PARIS.**  
**A LA LIBRAIRIE DE PIÉTÉ ET D'ÉDUCATION**  
**DE A. VATON,**  
**SUCCESSEUR DE POTÉY, RUE DU BAC, 46.**  
**1843.**



44.  
4. 17.  
135.

1841  
THE FIRST  
E. A. YATON  
IN 1841, AND IN  
1841

## INTRODUCTION.

---

La Maison, disons plutôt la chambre sacrée de Nazareth <sup>1</sup>, où Marie prit naissance et passa dans le recueillement ses premières années; ce vénérable séjour, où l'ange vint annoncer à cette Vierge pure l'accomplissement du plus auguste mystère, et qui servit pendant trente ans d'asile au Fils de Dieu, exilé volontairement ici bas; ce noble sanctuaire longtemps honoré dans l'orient, par les visites des saints, et par les hommages des rois; ce mystérieux édifice arraché par un prodige à la profanation des Barbares, et transporté au-dessus des nues par la main des anges dans des régions plus fidèles; l'auguste cellule de Nazareth devenue dans l'occident comme elle l'avait été dans l'orient, le but des pèlerinages du monde chrétien; tel est le grand événement dont j'ai entrepris l'histoire; tel est le fait religieux que je me propose de venger des objections d'un siècle frivole et incrédule, telle est la merveille dont j'espère établir par des preuves invincibles l'incontestable vérité.

Aujourd'hui, je le sais, parler de miracles, c'est s'exposer aux dérisions et à la pitié des prétendus esprits forts. On croirait, à les entendre, que le monde est gouverné par des lois immuables, imposant à Dieu même leur nécessité; que le bras du Seigneur est raccourci, et que le Tout-Puissant s'est démis de son autorité souveraine; comme si l'artisan d'un grand ouvrage ne pouvait suspendre ou arrêter quelques-uns des rouages qui le composent et le font mouvoir; comme si le législateur n'avait pas le droit de dispenser,

<sup>1</sup> Voyez à la fin du volume l'opinion de Benott XIV, qui montre par des preuves solides, que c'est la chambre seule de la Sainte Vierge, et non la maison entière de Nazareth.



quand il lui plait, des lois émanées de sa libre volonté ; comme si le créateur du monde était devenu l'esclave de l'ordre qu'il a seul établi, et ne pouvait diriger à son gré des êtres qu'il a tirés du néant par la force irrésistible de sa parole. Qui oserait, en soutenant de semblables paradoxes, abjurer avec toutes les notions du vrai, le témoignage irrécusable de la raison ?

Mais en reconnaissant que Dieu est le maître d'opérer des miracles, et de changer les lois de la nature, ne peut-on pas révoquer en doute le fait particulier dont il s'agit ? Est-il croyable qu'une humble demeure ait inspiré à Dieu un si vif intérêt ? Ne paraît-il pas étrange de voir cette Maison fendant les airs comme la flèche qui siffle en passant, et comme l'oiseau qui agite ses ailes mobiles ? Pourquoi tant de stations différentes ? Dieu ne savait-il pas le lieu qu'il avait choisi, pour y porter ce précieux dépôt ? Quelle raison de la préférence donnée au petit pays de Lorette, sur tant de cités célèbres, et sur la ville éternelle elle-même, devenue la capitale de la religion, comme elle l'avait été de l'empire ? L'impie s'est révolté dans son orgueil ; le demi croyant a douté dans sa frivolité ; l'esprit de légèreté a laissé passer sans examen les objections et les preuves. L'homme sage a pensé, le chrétien a réfléchi, et la vérité lui apparaît dans toute sa clarté. C'est nous l'espérons la conclusion qui résultera de la lecture de cet ouvrage, que nous diviserons en deux parties, l'une historique qui nous montrera la suite des événements ; l'autre critique, où nous en recueillerons les conséquences.

Mais avant d'entrer dans le détail des preuves sur lesquelles repose ce fait important, il faut dans cette Introduction : 1<sup>o</sup> établir l'utilité de ce travail ; 2<sup>o</sup> tracer un tableau des principaux écrivains, qui ont confirmé cet événement par leurs suffrages ; 3<sup>o</sup> exposer les monuments qui en sont des démonstrations toujours subsistantes ; 4<sup>o</sup> donner une idée des adversaires qui ont voulu en combattre la réalité.

## SECTION I.

### *Utilité de cet ouvrage..*

Si, dans ce siècle de concession et de faiblesse, on vient nous demander pourquoi peu content de défendre les vérités fondamentales de la religion et les mystères indispensables de la foi, nous offrons à des esprits souvent rebelles aux croyances les plus nécessaires du

salut, la croyance d'un fait particulier, qui ne semble avoir rien d'essentiel pour la sanctification, nous répondrons en peu de mots que cet ouvrage, qui manquait à notre littérature moderne, semblait réclamé par de nombreux et puissants motifs, parmi lesquels nous devons distinguer principalement la gloire de Dieu, l'honneur de Marie, la justification de l'Église, l'intérêt de la science, et les désirs de la piété.

L'Esprit-Saint nous le dit dans la sainte Écriture : *Il est honorable de révéler les œuvres de Dieu, et de rendre hommage à son pouvoir*<sup>1</sup>. Quand le Seigneur s'est plu à manifester ses perfections par des œuvres miraculeuses, ses prophètes et ses apôtres se sont fait un devoir de les publier. Ils n'ont pas cru que l'indifférence et l'incrédulité de leur temps, fût un motif pour jeter un voile sur les prodiges de sa toute-puissance. Et certes, s'il est vrai que jamais il ne paraît plus grand aux yeux des hommes naturellement charnels, que quand il frappe leurs regards par des merveilles jusqu'alors inouïes, n'est-il pas vrai en même temps que jamais on ne procure plus efficacement sa gloire que quand, après avoir renversé toutes les vaines objections de l'impiété, on établit sur des bases inébranlables l'édifice de sa grandeur? Ne faut-il pas convenir que plus un fait est extraordinaire, et surpasse les idées de l'homme, plus est brillante la splendeur qui rejaillit sur son éternelle majesté, lorsque l'événement se montre appuyé sur des preuves qu'aucun raisonnement ne saurait détruire? Rien de plus étonnant que de voir une pauvre Maison traverser les airs et franchir l'océan, portée sur les mains des anges; rien de plus propre à rehausser la gloire de Dieu, que de démontrer la vérité d'un si éclatant miracle.

Miracle non moins honorable pour Marie que pour Dieu lui-même. Je sais que rien ne saurait entrer en parallèle avec le titre auguste de la maternité divine; c'est là comme le fondement de tous les privilèges de cette grande reine: mais ne voyons-nous pas une manifestation plus claire de l'amour infini que Dieu porte à cette auguste Vierge, dans le soin qu'il prend de conserver la chambre même consacrée par ses vertus et par l'accomplissement du mystère auguste qui a fait son bonheur comme la rédemption du monde? Qu'elle est grande cette créature choisie par la prédilection divine,

<sup>1</sup> Opera Dei revelare et confiteri honorificum est. — Tob. XII, 7.

puisque le Seigneur semble s'oublier lui-même pour la combler de ses faveurs ! Le tombeau du Golgotha restera sous la dépendance des Infidèles ; il sera conservé entre des mains ennemies pour opérer peut-être un jour des effets miraculeux de grâce et de salut. Jésus ne souffrira pas que la Maison de sa Mère soit dévastée par l'infidélité, ou privée d'honneur dans des contrées impies et criminelles. Il ne craindra pas de bouleverser toutes les lois de la nature, pour la transplanter dans le centre du christianisme, où elle verra les peuples de toutes les contrées se presser autour de ses humbles murailles, pour rendre à la glorieuse maîtresse qui les a sanctifiées de sa présence les hommages du dévouement et de l'amour. Que de lieux dans le monde consacrés au culte de Marie, et immortalisés par les bénédictions précieuses de sa tendresse ! La France aura ses miraculeuses chapelles de Chartres, de Roc-Amadour, de Fourvières, de la Garde, de la Délivrande, du Puy ; l'Espagne sa Vierge du Pilier, et de Mont-Serrat ; la Suisse son église d'Eisedlen ; l'Italie sa Sainte-Marie Majeure et sa Notre-Dame des Anges ; la Belgique ses sanctuaires d'Hauswick et de Halle ; l'Autriche ses basiliques d'Olmütz et de Passaw ; toutes les contrées se disputeront l'honneur de vénérer la Mère de Dieu dans ses sanctuaires choisis ; mais rien n'égalera jamais les honneurs que l'univers viendra présenter à Marie dans cette Maison bénite où *le Verbe s'est fait chair et a daigné habiter parmi nous.*

Ainsi est rehaussée par l'éclatant miracle de Lorette, la gloire de la très-sainte Vierge ; ainsi par la démonstration invincible de ce prodige se trouvera vengée la pratique si ancienne de la sainte Église, qui, depuis bientôt six cents ans n'a cessé par ses paroles et par ses grâces d'encourager la piété des peuples, et de convoquer toutes les nations dans l'enceinte auguste de cette Maison honorée par le plus haut mystère de la foi. Prenons-y garde : si nous permettons à l'impiété de blasphémer contre cet acte de la puissance divine, à l'hérésie de flétrir ce culte comme une coupable idolâtrie, à l'indifférence de s'en moquer comme d'une fable populaire ; à la piété, enfin, de le regarder comme une croyance sans fondements et sans raison, ne faudra-t-il pas convenir que durant six siècles l'Église de Jésus-Christ a entretenu les fidèles dans une croyance dépourvue de fondements, confirmé par de nombreuses décisions une fable ridicule, laissé l'idolâtrie pénétrer jusque dans son sein, et justifier ainsi les blasphèmes de l'incrédulité. Quoi ! l'Église sainte fondée

par le Sauveur, aura pendant tant d'années abusé de son pouvoir sur les esprits pour fomenter la superstition, et propager une coupable erreur ! Quoi ! trente ou quarante pontifes auront successivement encouragé par leur approbation et par leurs faveurs une misérable jonglerie, ou un égarement pitoyable ! Qui oserait le dire ! qui oserait le penser ! Combien ne devient-il donc pas utile, et même nécessaire de montrer à ces siècles de lumières prétendues, que ce n'est pas sans lumières et sans discernement que Rome a parlé, agi, décidé, dans une circonstance si importante et où pouvait si facilement se trouver compromise son autorité ! Quelles conséquences ne pourrait-on pas tirer d'une pareille conduite, si elle ne paraissait fondée sur la raison ? Entraînée dans l'erreur sur les objets de son culte, ne serait-elle pas exposée à s'entendre accuser d'erreurs semblables dans sa doctrine et dans sa morale ? Mais que ce fait soit démontré, cette démonstration fera éclater sa sagesse, et deviendra pour elle une pleine, une éclatante justification.

Si l'Église est si fortement intéressée dans la solution de ce grand problème, la science ne paraît pas devoir y attacher moins d'intérêt. Nous sommes dans un siècle où l'on travaille plus que jamais à réhabiliter et à éclaircir les faits authentiques de l'histoire ; or, c'est un fait historique dont il s'agit d'établir l'authenticité sur des preuves incontestables. Notre siècle se vante de pousser la critique sage et judicieuse plus loin que ne l'ont fait nos devanciers ; or, c'est un point de critique, qu'il faut décider d'après les règles de la prudence et du bon sens. Nous aimons les beaux-arts ; la sculpture, l'architecture, la peinture, sont comme des espèces de passions qui gagnent toutes les conditions et toutes les classes de la société ; on se plaît à visiter, à admirer, à copier les chefs-d'œuvre des grands maîtres ; or, c'est une esquisse des plus beaux ouvrages en fait d'édifice, de bas-reliefs, de coupes, de tableaux, de statues, de mosaïques, que nous avons à retracer dans cette narration, dont nous aurons soin d'embellir le texte par des gravures fidèlement copiées sur les modèles originaux. Les amateurs de l'antiquité, de l'histoire, des arts libéraux, devront donc se réjouir de trouver dans ce livre de quoi piquer et peut-être satisfaire leur curiosité.

Mais, et c'est un but plus noble et plus digne de notre attention, la piété surtout y puisera un nouvel aliment pour se pénétrer de plus en plus d'un saint amour et d'une confiance sans bornes pour

cette Mère de Dieu, qu'elle verra environnée de tant d'hommages, visitée par tant de princes et de monarques, enrichie de tant de dons précieux offerts par la reconnaissance, relevée par tant d'éloges sortis de la bouche des souverains Pontifes, et glorifiée par Dieu même dans cette opération continuelle de grâces miraculeuses répandues comme par torrents sur les âmes fidèles, et souvent même sur les âmes coupables qui la prient. Qui ne se sentirait pressé d'aller aux pieds de Marie, avec autant d'abandon que de respect, à la suite de ces troupes innombrables de pèlerins députés par toutes les nations de l'univers pour la saluer avec l'ange dans cette divine Maison, dans cette auguste cellule, où, vierge humble et pure, elle a, par sa vertu, attiré dans son sein le Dieu du ciel et de la terre, devenu ainsi, par amour, non-seulement notre sauveur, mais notre frère, mais le compagnon de notre exil, mais le modèle de notre conduite.

## SECTION II.

### *Coup d'œil sur les écrivains dont les ouvrages peuvent servir à l'Histoire de Lorette.*

Si le nombre des historiens est une preuve de la vérité d'une histoire, jamais histoire n'a été plus certaine que celle de Lorette, puisque c'est par centaines que nous pouvons les compter ; et si la conformité des narrations dans d'innombrables écrivains achève de mettre la vérité dans tout son jour, jamais vérité n'a pu briller d'un plus vif éclat, puisque tous les auteurs n'ont qu'une seule et même voix sur la réalité de ce fait, qui n'est attaqué que par quelques ennemis de la religion, dont les attaques sont plutôt un argument favorable qu'une dangereuse contradiction. Il nous a donc paru à propos, dans un sujet si grave, de tracer d'abord un catalogue des principaux auteurs qui ont reconnu dans leurs ouvrages la translation miraculeuse de cette sainte Maison, ou qui fournissent des matériaux pour en écrire l'histoire. Ce catalogue pourra paraître ennuyeux peut-être à quelques lecteurs, mais il est décisif pour notre cause, et nous aimons mieux encourir le blâme d'avoir trop multiplié les citations, que d'ôter à notre narration cet appui invincible de l'autorité traditionnelle.

Or, il faut se rappeler que la Maison honorée aujourd'hui à Lo-

rette étant la demeure habitée à Nazareth par la très-sainte Vierge, et transplantée miraculeusement d'abord dans la Dalmatie et ensuite dans la Marche d'Ancône, il se présente naturellement quatre époques historiques, et par là même quatre sortes d'historiens : 1<sup>o</sup> Les uns, morts avant la translation, ou bornant leur narration aux époques qui l'ont précédée, racontent l'origine et l'état de la Maison de Marie à Nazareth jusqu'à la fin du treizième siècle. Ces auteurs ne sont pas à dédaigner ; car leurs récits sont fondamentaux : si la Maison de Marie n'existait pas à cette époque, comment aurait-elle pu être transportée dans l'Occident ? 2<sup>o</sup> Les autres, originaires de Tersatz, en Dalmatie, où s'arrêta la première fois la sainte Maison, n'ont étendu leur narration qu'au séjour fait par elle dans leur patrie : et ces auteurs sont encore loin d'être méprisables ; car ils constatent un premier fait, celui de la présence de cet édifice merveilleux durant trois ans dans un premier site choisi de Dieu, et leur témoignage devient une démonstration certaine de la vérité de ce sanctuaire, dont la Dalmatie reconnaît avoir été privée, et qu'elle va dans l'Italie environner de ses regrets. 3<sup>o</sup> Les troisièmes, en résumant les faits rapportés par leurs devanciers sur Nazareth et sur Tersatz, ont poussé leur récit jusqu'à la translation à Lorette, dont ils ont célébré le bonheur et chanté la gloire, ou reconnu du moins, dans des écrits composés sur d'autres sujets, la réalité de toutes les translations opérées par la toute-puissance divine ; chacun comprend le poids de ces attestations directes et positives, sans qu'il soit nécessaire d'en faire ressortir la valeur par d'inutiles réflexions. 4<sup>o</sup> Les derniers enfin, voyageurs dans la Terre-Sainte depuis la translation, ont rendu compte de l'état où se trouve, depuis cette époque, le pèlerinage de Nazareth, et leurs observations sont essentielles pour achever de donner au fait qui nous occupe le dernier caractère de l'évidence. Disons un mot des auteurs qui viennent se ranger naturellement dans ces diverses catégories.

## ARTICLE I.

*Auteurs qui ont écrit sur la Maison de la très-sainte Vierge  
tant qu'elle fut à Nazareth.*

Sans parler des saints Évangiles qui nous montrent l'ange trou-

vant Marie à Nazareth, quand il vint la saluer <sup>1</sup>; Marie quittant Nazareth pour aller à Bethléem <sup>2</sup>; Joseph revenant à Nazareth avec son épouse, après la fuite en Égypte et la mort d'Hérode <sup>3</sup>; Jésus, après avoir étonné les docteurs à Jérusalem, reprenant avec ses parents la route de Nazareth <sup>4</sup>, n'en sortant qu'à l'âge d'environ trente ans, pour se présenter au baptême de Jean, son précurseur <sup>5</sup>, et repaissant quelquefois à Nazareth, sa patrie, durant les jours de ses glorieuses prédications <sup>6</sup>; nous trouvons plusieurs témoignages sur la maison de la sainte Vierge en cette ville dans les écrivains suivants :

1<sup>o</sup> Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, liv. III, ch. XLII et XLV (338).

2<sup>o</sup> Saint Épiphane, *Traité des Hérésies*, Hérés. XXX, ch. 111, (403).

3<sup>o</sup> Saint Jérôme, *Lettres à Eustochium et à Eusèbe*, et *Lieux sacrés de la Palestine* (420).

4<sup>o</sup> Saint Paulin, *Épître à Sévère* (431).

5<sup>o</sup> Saint Grégoire de Tours, *Histoire de France*, liv. III, chap. 39, et liv. V, chap. 3 (553).

6<sup>o</sup> Adamnan, abbé de Hi, *Description de la Terre-Sainte* (705).

7<sup>o</sup> Bède, *Histoire d'Angleterre*, liv. V, chap. 16; *Traité des lieux saints*, et *Explication des noms exprimés dans les Actes* (735).

8<sup>o</sup> Jean, patriarche de Jérusalem, *Vie de saint Jean Damascène* (969).

9<sup>o</sup> Métaphraste, *Vies des Saints* (10<sup>e</sup> siècle).

10<sup>o</sup> Nicéphore Calliste, *Histoire*, liv. VIII, chap. 30 (12<sup>e</sup> siècle).

11<sup>o</sup> Guillaume de Tyr, *Guerre sacrée*, liv. IX etc. (1175).

12<sup>o</sup> Jean Phocas, *Description de la Palestine* (12<sup>e</sup> siècle).

13<sup>o</sup> Jacques de Vitry, *Description de la Terre-Sainte* (1244).

14<sup>o</sup> Marin Sanuti, *Secrets des fidèles de la Croisade* (1321).

15<sup>o</sup> Godefroy de Beaulieu, *Vie de saint Louis*.

16<sup>o</sup> Josse Clicthoue, théologal de Chartres, *Sermon sur saint Louis* (1543).

17<sup>o</sup> *Vie de saint Gombaud*, évêque d'EinStadt, dans les Actes des saints de l'ordre des Bénédictins.

18<sup>o</sup> Thomas Célanus, *Antique légende sur le séraphique saint François*.

<sup>1</sup> Luc. I, 26. — <sup>2</sup> Ibid. II, 4. — <sup>3</sup> Matth. II, 23. — <sup>4</sup> Luc. II, 51. — <sup>5</sup> Marc. I, 9. — <sup>6</sup> Luc. IV, 16.

19<sup>o</sup> Ancienne chronique de l'ordre des Franciscains, sur la vie du même Saint.

20<sup>o</sup> Surius, *Vie des saints* (1522).

21<sup>o</sup> Enfin il n'est presque pas de livres sur les anciens monuments de la Terre-Sainte, sur les Croisades, sur l'histoire de l'Église ou celle de France, qui n'ait parlé de la sainte Maison de Nazareth, du temple bâti par sainte Hélène, de la dévotion de saint Louis envers cet auguste monument de la foi, et des derniers ravages de l'infidélité sur les plages désolées de l'Orient.

## ARTICLE II.

*Auteurs qui ont écrit seulement l'histoire de la première translation à Tersatz.*

Transportée d'abord à Tersatz, en Dalmatie, la sainte Maison de Lorette a dû y laisser des souvenirs et y trouver des historiens fidèles, qui ont conservé les anciennes traditions de cet événement. Voici les principaux :

1<sup>o</sup> Le père Glavinich, mineur de l'observance, *Mémoires méduidiens* (*Memoriæ meduidianæ*), ainsi appelées d'une forteresse de la Slavonie, située à une lieue au-dessus de Zagabria, où les religieux de Tersatz, craignant la ruine de leur monastère, dans la guerre élevée entre Maximilien I<sup>er</sup> et la république de Venise, avaient transporté leurs archives. Rapportés au couvent après la cessation des hostilités, ces papiers précieux périrent dans un incendie arrivé l'an 1628, lat.

2<sup>o</sup> George-François Xavier de Marotti, qui, de secrétaire royal près du marquis de Prié, plénipotentiaire des empereurs Léopold et Joseph auprès du Pape, devint évêque de Pisino en Istrie, *Dissertation historique pour la Vierge de Tersatz*, lat.

3<sup>o</sup> Le père Claire Pasconius, mineur réformé, et habitant du couvent élevé en Dalmatie près la chapelle de la sainte Vierge, *Triomphe de la Reine couronnée de Tersatz*, lat.

4<sup>o</sup> On peut ajouter à ces autorités l'enquête faite à Fiume, le 18 février 1735, par Jean-Joseph Cavaliéri, docteur en droit civil et canonique, et en même temps notaire public; enquête dont le résultat fut de constater la conformité des récits historiques dont



nous venons de parler avec les anciens manuscrits et les mémoires antiques conservés dans le couvent de Tersatz. Martorelli a donné cette pièce en entier dans le troisième tome de son Théâtre historique, p. 29-31 ; elle est revêtue de toutes les garanties légales : voyez Gaudenti, Histoire de la sainte Maison, p. 30, 31.

### ARTICLE III.

*Auteurs qui ont écrit l'histoire de la maison de Nazareth transférée à Lorette.*

Deux sortes d'écrivains ont rendu à l'histoire de Lorette un éclatant témoignage : les premiers en rédigeant d'une manière directe la narration de ses translations et de sa gloire ; les seconds en rapportant ce miraculeux événement d'une manière indirecte, dans des ouvrages composés sur d'autres sujets. Traçons brièvement le catalogue des uns et des autres, en distinguant et réunissant à part dans un troisième paragraphe, les poètes qui ont chanté en vers ce grand sujet.

#### § I. *Témoignages directs en faveur de la Maison de Lorette.*

Rien de plus imposant que la noble assemblée de témoins dont la réunion se présente ici à nos regards. C'est une longue chaîne qui commence au moment presque de l'événement, et se rattache, par une suite d'anneaux non interrompus, jusqu'à notre âge.

1<sup>o</sup> Paul della Selva, ermite, *Relation au roi de Sicile, Charles II, des translations de la sainte Maison*, écrite en 1297, lat., confirmée par l'attestation des chefs du gouvernement de Récanati, marquée du sceau de la ville, juridiquement légalisée, donnée au public par Martorelli, sur un parchemin conservé dans la noble famille des Antici, et confirmée par un autre exemplaire semblable, qui se retrouve dans un manuscrit du docteur Jean Cinelli, patrice florentin, intitulé *Description des beautés de la cité de Lorette*.

2<sup>o</sup> Pierre, franciscain et évêque de Macérata, *Légende antique de la sainte Maison de Lorette, sur l'origine et la sainteté de la sainte chapelle* (1330). Elle est empruntée au livre de Jean-Paul Cirille, imprimé à Macérata en 1576 ; des exemplaires s'en trouvaient encore à Récanati au commencement du seizième siècle.

3<sup>o</sup> Le prévôt de Téramo, en Abruzzi, George Toloméi, d'abord chargé du soin de la sainte Maison, et ensuite revêtu de l'épiscopat à Récanati, *Translation miraculeuse de l'église de la bienheureuse Vierge Marie de Lorette*, lat., narration succincte du miracle écrite en 1460, pour être lue dans les écoles ; elle fut inscrite en gros caractères et suspendue sur des tableaux dans l'église, à l'usage des pèlerins. Pour rendre plus certain ce qu'elle contenait, il en fit confirmer l'authenticité par deux habitants respectables de Récanati, nommés l'un Paul Rinalducci, et l'autre François le Prieur, qui étaient tous deux au fait de ce qui regardait la sainte Maison. Cette pièce, mentionnée par tous les écrivains, fut, en 1578, par ordre de Grégoire XIII, traduite en plusieurs langues pour l'instruction des étrangers. On la conservait dès l'an 1531, en français, dans l'église de Saint-Nicolas du marché au grain, à Troyes, où l'on avait établi une confrérie et une chapelle sur le modèle de Lorette ; on en garde encore une copie en cette langue dans la bibliothèque du Vatican, ainsi que dans celle du Roi à Paris (section des estampes, Macérata). Martorelli en reçut, en langue italienne, de la famille Solari, un autre exemplaire dont la date remonte à 1528, et il en rapporte un autre latin, transcrit sur un manuscrit de la bibliothèque angélique de saint Augustin, à Rome, dans l'histoire de la sainte Maison par Jules-César Galéotti, d'Assise, et qu'il a confronté avec une autre copie relatée dans un ouvrage intitulé *Merveilles de Rome*, ouvrage conservé parmi les livres de monseigneur Maggi.

4<sup>o</sup> Le frère Baptiste, de Mantoue, d'abord vicaire et ensuite général de l'ordre des Carmes, théologien, philosophe, poète, orateur célèbre, et quelque temps pénitencier à Lorette, *Histoire de l'église de Lorette consacrée à la Mère du Rédempteur du monde, et éloge de l'église de Lorette par parallèle*, lat. (1479).

5<sup>o</sup> Jérôme Angélita, secrétaire de la république de Récanati, *Relation des translations de la Maison de Lorette, envoyée à Clément VII, souverain Pontife*, lat., et rédigée d'après les anciennes annales du pays <sup>1</sup>. Cette histoire a été donnée au public par Martorelli, d'après deux manuscrits du Vatican ; et il a collationné cette

<sup>1</sup> Priscis annalibus Reipublicæ Recanatensis à me fidâ indagatiõe creberrimè evolutis. — Hier. Angel.

double copie sur un ancien imprimé sans date et sans nom de lieu, emprunté à la célèbre bibliothèque du cardinal Joseph Rénati, d'Autriche.

6<sup>o</sup> Bernardin Cirille, commissaire apostolique de Lorette, *Traité pour la défense de la sainte Maison*, lat. Ce traité composé vers le milieu du seizième siècle, était resté inédit jusqu'en 1576, époque à laquelle son neveu Jean Paul Cirille, le fit imprimer à Macérata, pour revendiquer en faveur de son oncle, des éloges que le plagiat lui avait ravis.

7<sup>o</sup> Nicolas Bargellési de Bologne, *De la véritable histoire du sanctuaire de Lorette*, lat. (1563) ; cette narration publiée avant l'ouvrage précédent, n'en est cependant qu'un abrégé ; le manuscrit de l'auteur avait servi au compilateur.

8<sup>o</sup> Raphaël Riéra, jésuite espagnol, *Histoire de l'auguste Maison de Lorette, en un seul livre*, lat. ; cet ouvrage composé avant 1582, et dont l'autographe se voit dans la maison professe de la Société à Rome, n'a été imprimé qu'en 1732 par Martorelli ; mais il a beaucoup servi à ceux qui ont écrit après lui, et qui avaient connaissance de son travail.

9<sup>o</sup> François Turrien, de la même Compagnie, *Réponse apologétique aux objections de Pierre Paul Vergério*, lat., Ingolstad, 1588.

10<sup>o</sup> Horace Torsellini (en latin Tursellinus), également jésuite, *Histoire de Lorette*, lat., Rome, 1597. Elle est plus étendue et plus complète que toutes les précédentes ; le style en est pur, la latinité très-élégante, la critique fondée sur une tradition constante et des monuments certains. Barthélemi Zucchi, gentilhomme de Monza, en a donné une traduction italienne, et a ajouté un sixième livre aux cinq dont elle se compose ; il l'a conduite jusqu'à l'an 1600. Nous en avons une version française par N. D. S. (le F.) Paris 1599, avec l'approbation de deux docteurs en théologie, de Paris. Torsellini a été appelé le père de l'histoire de Lorette.

11<sup>o</sup> Pierre Roestius, de la même Société, *Apologie pour l'auguste Maison de Lorette*, lat. J'en ignore la date.

12<sup>o</sup> Silvius Serragli de Pietra-Santa, *la sainte Maison embellie*, ital., 1634. Cet ouvrage eut un grand succès et obtint jusqu'à trois éditions.

13<sup>o</sup> Antoine Salt, prêtre espagnol, et chapelain de l'auguste Maison, *le Sanctuaire de Lorette*, Macérata, Ital., 1634.

14° Modeste Benvenuto, moine de saint Silvestre. *Relation historique*, imprimée par Bartoli, Pérouse, Ital., 1634.

15° Louis Centofiorini, docteur en théologie et avocat à la cour pontificale, *Bouclier de Lorette contre les flèches des hérétiques*, lat., Rome, 1643.

16° Le docteur Félix Marie Nelli, de Macérata, *Relation abrégée de la mystérieuse Maison de Lorette*, lat., Fermo, 1650. Elle est dédiée à Innocent X.

17° Jean Baptiste Giustiniani, clerc régulier théatin, *Le Temple de Lorette*, ital., 3 vol., le 1<sup>er</sup>, Venise, 1653, le 2<sup>e</sup>, 1655, le 3<sup>e</sup>, même année, Gênes.

18° Nicolas de Bralion, prêtre de l'oratoire, *La sainte Chapelle de Lorette, ou l'Histoire admirable très-exacte et très-autorisée de ce sacré sanctuaire*, franç., Paris, 1665. Deux docteurs en théologie ont approuvé cet ouvrage en parlant avec honneur de la sainte chapelle, et sans élever aucun doute sur la réalité du fait. Il paraît avoir échappé à Martorelli, qui ne parle que d'un passage de Bralion, tiré de sa *Vie de Jésus-Christ* <sup>1</sup>.

19° Jean de Burgos, *Maison de Lorette*, espagn., Madrid, 1671.

20° Le père Chérubin de Sainte-Marie Ruppé, religieux Récollet, *Maison de la sainte Vierge, dans laquelle Dieu s'est fait homme, enlevée de Nazareth par les anges, et après plusieurs mutations transportée à Lorette*, ouvrage dédié à monseigneur l'évêque de Béziers, franç., Lyon, 1680.

21° César Renzoli, jésuite, *La sainte Maison illustrée et défendue*, ital., Macérata, 1697.

22° Gabriel Caroccio, prêtre vicaire de Lanzo dans le territoire de Venise, qui sauvé de la peste en 1676, fit suspendre une lampe d'or dans la sainte chapelle, *Histoire de l'origine et de la translation de la sainte Maison de Nazareth*, Venise, 1700.

23° Balthasar Bartoli, chapelain honoraire de son altesse Sérénissime électorale de Bavière dans la sainte basilique, *Les Gloires majestueuses du sanctuaire de Lorette*, imprimées plusieurs fois à la fin du dix-septième siècle, et données plus complètes et plus étendues en 1715, Macérata, ital.

<sup>1</sup> Martor., Teatr. istor., t. 1, pag. 564.

24<sup>o</sup> Le chanoine Raffaëli, de Cingoli, *Notice sur la sainte Maison*, ital., Ancône, 1729.

25<sup>o</sup> Georges Histéus, *Défense de la sainte Maison contre les attaques des hérétiques*.

26<sup>o</sup> Pierre Valère Martorelli, patrice d'Osimo, et ancien évêque de Monte-Feltro, *Théâtre historique de la sainte Maison de Nazareth, et de son admirable translation à Lorette*, Rome, 3 vol. in-fol. Je n'ai pu avoir que les deux premiers imprimés en 1732 et 1733, ital. et lat. Le troisième est cité par Gaudenti.

27<sup>o</sup> Philippe Montani, *La sainte Maison de Nazareth à Lorette*, ital., Fano, 1758.

28<sup>o</sup> Frédéric Sartori, *Notice sur la sainte Maison de la grande Mère de Dieu, la vierge Marie, honorée à Lorette*, ital., Lorette, 1764, ouvrage dédié à Jean Potenziani, Patrice de Riéti, et gouverneur général de la cité.

29<sup>o</sup> Joseph Mazzolari, sous le nom de Marien Parthénien, *Apolo- gie pour l'auguste Maison de Lorette*, lat., 1779.

30<sup>o</sup> Antoine Gaudenti, *Histoire de la sainte Maison de Lorette exposée en dix courts dialogues*, ital., Lorette, 1784.

31<sup>o</sup> Vincent Murri, cleric bénéficiaire de la sainte basilique, *Dis- sertation critico-historique sur l'identité de la sainte Maison de Na- zareth, aujourd'hui vénérée à Lorette*, ital., Lorette, 1791. Il a com- posé aussi une courte relation historique de la translation miracu- leuse de cet auguste sanctuaire.

32<sup>o</sup> Le père Philippe Pagès, Cordelier, *Abrégé des translations prodigieuses de la sainte Maison de Nazareth*, traduit en franç. sur le texte de Murri; cette version curieuse est dédiée à Son Excellence le Marrois, gouverneur général des trois départements réunis de Métauro, Musone et Trento, aide-de-camp de Napoléon empereur et roi, etc. Dans l'épître dédicatoire il exalte les vertus du gou- verneur et la gloire de Napoléon l'immortel. Vers la fin il y a un abrégé des fondations françaises dont on demande le rétablissement. L'auteur se déclare français, et parle d'ailleurs en bon catholique; franç., Lorette. 1809.

33<sup>o</sup> Anonyme, *Indication à l'étranger des peintures, sculptures, architectures et raretés de tous genres qui se voient aujourd'hui dans la basilique de Lorette*, Ancône, 1833.

33<sup>o</sup> Luce Giannizi, premier comte de la sainte Chapelle, *Rela-*

tion historique des prodigieuses translations de la sainte Maison de Nazareth, vénérée à Lorette ; c'est l'abrégé de Murri, rectifié et corrigé ; ital., Lorette, 1836.

34° M. Kenrick, vicaire-général de Philadelphie, aujourd'hui coadjuteur de Mgr. Rosati, évêque de Saint-Louis, *La sainte Maison de Lorette, ou Examen de l'évidence de sa miraculeuse translation*, angl., Philad., 1841.

A ce catalogue des principaux historiens, ou des auteurs dont les ouvrages sont entre nos mains, on pourrait ajouter encore les suivants :

- 35° Barthélemi Caspio, *Courte relation du prodige de Lorette.*
- 36° Barthélemi Zannotti, *id.*
- 37° Barthélemi, moine de Vallombreuse, *id.*
- 38° François Millier, *id.*
- 39° Nicolas de Catarro, *Pèlerinage à Lorette.*
- 40° Jean Bellarino, *Guide au Sanctuaire de Lorette.*
- 41° Jacques Bidermanno, *la Maison volante.*
- 42° François Laimon, *Voyage à la sainte Maison.*
- 43° Jean Astria, *Translation.*
- 44° Christophe Pacaméro, *Description de la sainte Maison.*
- 45° Anselme Baptiste, d'Orti, moine de Cîteaux, *Miracles de la bienheureuse Vierge de Lorette.*
- 46. François de Padilla, *Histoire de la sainte Maison en espagnol.*
- 47° César Franciotti, *Voyage à Lorette.*

Martorelli assure que le nombre des auteurs qu'il passe sous silence surpasse celui des écrivains dont il a cité les noms. Il s'arrête, et nous nous arrêtons nous-mêmes ; notre catalogue est assez long, il montre une collection assez imposante.

## § II. Témoignages indirects en faveur de la Maison de Lorette.

Les écrivains qui ont rendu indirectement hommage à la Maison de Lorette dans des ouvrages composés sur différents sujets, peuvent être partagés en trois classes : le clergé séculier, les ordres monastiques, les écrivains du monde.

## I. — CLERGÉ SÉCULIER.

Des prêtres, des chanoines, des docteurs, des évêques, des cardinaux, ont reconnu sans hésiter le miracle de la translation, et en ont constaté la vérité :

1<sup>o</sup> Jean, premier évêque de Châlons, *Topographie des Saints*, lat., composée en 1450, et reproduite en 1560 à la suite de l'édition vénitienne du Martyrologe de Maurolico, lat.

2<sup>o</sup> Le docteur Lando Ferretti, *Histoire de la cité d'Ancône*, qu'il conduit jusqu'à l'année 1532, ital.

3<sup>o</sup> Jean Échius, né en Danemarck, et appelé le fléau des hérétiques, *Homélies*, lat., Ingolstad, 1534.

4<sup>o</sup> Didier Érasme, d'abord chanoine régulier de saint Augustin, puis sécularisé par dispense du saint Siège, *Messe et discours en l'honneur de Notre-Dame de Lorette*, lat. Il mourut en 1536.

5<sup>o</sup> Monseigneur Gabriel Fiamma, d'abord chanoine de Latran, puis évêque de Chioggia, *Vies des Saints*, 16<sup>e</sup> siècle.

6<sup>o</sup> Monseigneur César Lambertini, évêque d'Ischia, au royaume de Naples, *Traité du droit de patronage*, lat., Venise, 1584.

7<sup>o</sup> Monseigneur Rutilius Benzoni, second évêque de Lorette, *Traité du jubilé*, Venise, 1599.

8<sup>o</sup> Le célèbre cardinal César Baronius, natif de Sora, au royaume de Naples, *Annales*, 9<sup>e</sup> année de Jésus-Christ, lat. ; il mourut en 1607.

9<sup>o</sup> Le docteur et chanoine Christophe Marien, *Trophées de Marie*, lat., Urgelle, 1601.

10<sup>o</sup> Ferry de Locres (Ferreolus Locrius), curé de Saint-Nicolas d'Arras, *L'auguste Marie, Vierge et Mère de Dieu*, Arles, 1608.

11<sup>o</sup> Augustin Manni, de Cantiano, prêtre de l'Oratoire et compagnon du glorieux saint Philippe de Néri, *Histoire choisie des choses admirables arrivées dans l'Église de Dieu*, lat., Rome, 1612.

12<sup>o</sup> Monseigneur Gonzalve Durant, évêque de Monte-Feltro, *Notes sur les révélations de sainte Brigitte*, dont il donna une édition en 1612. On sait que cette grande Sainte avait reçu du ciel des lumières spéciales sur ce sujet ; le docte commentateur en prend occasion de parler des merveilles de Lorette.

13<sup>o</sup> Laurent Beyerlinch, théologien, protonotaire, chanoine et

archiprêtre d'Anvers, *Grand théâtre de la vie humaine*, lat., Lyon 1621, et Venise 1707.

14° Juste Ricquy, docteur et chanoine de Gand, *Traité du jubilé séculaire*, lat., Tongres, 1625.

15° Octave Pancirole, chanoine de Reggio, *Trésors cachés de Rome*, ital., Rome, 1625.

16° Henri Sponde, évêque de Pamiers, *Continuation des Annales de Baronius*; il florissait en 1631.

17° Monseigneur André du Saussay, *Martyrologe gallican*, lat., Paris, 1637.

18° Louis Doni d'Attichi, évêque d'Autun, *Fleurs de l'histoire du sacré collège des cardinaux de la sainte Église romaine*, Paris, 1660, 3 vol. in-fol.

19° Nicolas de Bralion, prêtre de l'Oratoire, *Vie de Jésus-Christ et de sa Mère*, franç., Paris, 1650. Nous avons déjà parlé d'une histoire particulière de Lorette sortie de sa plume.

20° Odéric Rainaldi, prêtre de l'Oratoire, *Continuation de Baronius*, lat., Rome, 1646-1677.

21° Louis Moréri, prêtre et docteur en théologie, *Dictionnaire*, franç. 1673, 1 vol. in-fol. publié de nouveau et augmenté en 1704, par Waltier, puis remis sous presse en 1718, 5 vol. in-fol.; en 1725, 6 vol. in-fol.; et en 1732, 6 vol. id.

22° Le cardinal Lambertini, depuis Benoît XIV, *Canonisation des Saints*, et *Fêtes de la sainte Vierge*, lat., Rome; il mourut en 1758.

23° L'abbé Richard, *Description historique et critique de l'Italie*, franç., Paris, 1769.

24° Monseigneur Letourneur, évêque de Verdun, *Nouveau mois de Marie*, franç., Paris, 1823.

25° Monseigneur Bouvier, évêque du Mans, *Institutions théologiques, des préceptes de l'Église*, tom. 5, lat., Paris, 1836.

26° L'abbé Baldassari, *Histoire de l'enlèvement et de la captivité de Pie VII*, ital., traduite par M. l'abbé de la Couture, Paris, 1839.

27° L'abbé Orsini, *La Vierge*, Paris, 1838.

28° L'auteur anonyme de la vie de Virginie de Galard-Terraube, Paris, 1838.

29° M. Menghie d'Arville, protonotaire apostolique, *Annuaire de Marie*, Paris et Lyon, 1839.



3<sup>o</sup> Le *Via crucis*, par M. Lacombe.

31<sup>o</sup> Les auteurs de l'*Année de Marie*, D. et R., Tours, 1842.

## II. — CLERGÉ RÉGULIER.

Pour mettre plus d'ordre dans cette immense multitude d'auteurs religieux, qui se présentent devant nous comme une armée innombrable, il nous faut les ranger chacun sous la bannière à laquelle ils se sont voués.

I. Nous ne saurions mieux commencer que par l'ordre des Carmes, puisque, chargés de la garde de cette sainte Maison, en Orient, ils furent députés de nouveau pour veiller sur elle en Occident par le pape Innocent VIII, fonction sacrée qu'ils ont remplie durant de longues années :

1<sup>o</sup> Le père Jean-Baptiste Lezzana, de Madrid, *Annales des Carmes*, lat., Rome, 1560.

2<sup>o</sup> Le père Philippe de la Trinité, général des Carmes déchaussés, *Voyages en Orient*, composés primitivement en latin, et traduits en italien dans l'année 1666.

3<sup>o</sup> Le père Joseph Fornari, ex-provincial de l'ordre en Lombardie, *Année mémorable des Carmes*, ital., Milan, 1690.

4<sup>o</sup> Le père Jean de l'Annonciation, général des Carmes déchaussés en Espagne, *Tablettes du Carmel*, espag., Madrid, 1699.

5<sup>o</sup> Honoré de Sainte-Marie, carme déchaussé français, *Remarques sur l'usage et les règles de la critique*, lat., Lyon, 1720.

6<sup>o</sup> Le père Charles Vagi, *Commentaires des frères et des sœurs de l'ordre de la bienheureuse Marie du Mont-Carmel*, lat., Parme, 1725.

II. Aux Carmes vénérables viennent s'associer des religieux engagés sous la règle de saint Augustin :

1<sup>o</sup> Le père Louis Torelli, de Bologne, docteur en théologie et historiographe célèbre, *Siècles Augustiniens*, lat., Bologne, 1678.

2<sup>o</sup> Le père Thomas Pamphile, *Chronique Augustinienne*.

3<sup>o</sup> Le père Thomas Erréra, *Alphabet augustinien*.

4<sup>o</sup> Ange Rocca, sacriste pontifical, *Traité de la bibliothèque vaticane*, emblème 3 et ailleurs.

5<sup>o</sup> Le père dom Félix Astolfi, clerc régulier du Sauveur, *His-*

toire universelle des Images de la-bienheureuse Vierge Marie, liv. IX.

6° Marie Arpé, de Gènes, *Panthéon augustinien, ou éloge des hommes illustres de l'ordre de saint Augustin.*

7° Le père Philippe Ferrari, de l'ordre des Servites, *Catalogue général des saints qui ne sont pas dans le Martyrologe romain*, lat., Venise, 1725.

III. L'ordre vénérable de saint Dominique nous présente des témoins non moins éclatants :

1° Le père Léandre Alberti, mort en 1552, *Description de l'Italie*, ital.

2° Le père Jean Viguério, de Grenade, dont Martorelli cite les paroles, sans indiquer le titre de l'ouvrage auquel il les a empruntées.

3° Le père Étienne Mondégazza, *Relation tripartite du voyage de Jérusalem*, ital., Milan, 1616.

4° Le père Abraham Bzovius, polonais, *Continuation des Annales de Baronius*, lat. ; il mourut en 1637.

5° Le père Noël Alexandre, *Histoire ecclésiastique*, franç., Paris, 1699.

6° Le père Ignace Hyacinthe Amat de Graveson, *Traité des vertus et des mystères de Jésus-Christ*, lat., Rome, 1724.

IV. Les Franciscains ne se sont pas montrés moins dévoués à la Vierge de Lorette que les enfants de saint Dominique ; nous pouvons citer parmi eux :

1° Le père Anselme, profès de l'observance, *Description de la Terre-Sainte*, lat., Cracovie, 1514.

2° Le père Jean Cartagéna, espagnol, et mineur observantin de la réforme, autrefois gardien du mont Sion et commissaire de la Terre-Sainte, *Homélies*, lat., Rome, 1611.

3° Le père Thomas de Novarre, qui reçut du prince de Sidon la propriété de la petite grotte de Nazareth, où il bâtit, en 1620, une église et un monastère, lat.

4° Le père Luc Wading, *Annales des frères mineurs*, lat., dont la meilleure édition est celle de 1731 et années suivantes ; il était mort en 1657.

5° Le père Harold, cordelier, continuateur et abrégiateur du précédent, lat.

6° Le père François Quaresme, de Lodi, théologien distingué,

et jadis commissaire des saints Lieux, *Histoire théologique et éclaircissement moral sur la Terre-Sainte*, lat., Anvers, 1639.

7° Le père Artur, récollet de France, *Martyrologe des dames saintes et bienheureuses*, lat.

8° Le père Dominique Amadiou, mineur observantin réformé, de la province du Val de Mazzara, *Triomphe de la fécondité, Vie des saints patriarches Joachim et Anne*, lat., Palerme, 1690.

V. Les Bénédictins n'ont pas manqué d'unir leurs hommages à ceux des autres ordres pour relever la splendeur du sanctuaire de Lorette. On aime à retrouver ces savants critiques aux pieds des autels de Marie. Parmi les auteurs qui ont écrit en faveur de la sainte Maison, on peut remarquer :

1° Le vénérable Jérôme (Radiolense), moine de Vallombreuse, qui écrivait au temps de Côme-le-Grand, grand-duc de Toscane, mort en 1574, *Manuscrit sur quelques églises de la sainte Vierge*, lat. Ce qu'il dit de Lorette est imprimé dans Martorelli.

2° Le père dom Sébastien Fabrini, de Récanati, moine de saint Silvestre, *Déclaration du jubilé de l'année sainte*, ital., Rome, 1600.

3° Le révérend père dom Lélius Marino, abbé général des Célestins, *Vie et miracles de saint Pierre de Moron*, Pape un moment sous le nom de Célestin V, ital., Milan, 1630.

4° Ughellius, moine de Cîteaux, *Italie sacrée*, lat., Cologne, 1665.

5° Le père abbé Lucenti, moine célestin, *L'Italie sacrée d'Ughellius ressuscitée*.

6° Dom Augustin Redingh, doyen du monastère d'Einselden, *Dissertations ou controverses*, à l'article des pèlerinages, lat., Einseld., 1670.

VII. Mais aucun ordre n'a déployé autant de zèle et de talent pour défendre et propager la gloire de Lorette que la pieuse et docte Compagnie de Jésus. Outre les ouvrages complets déjà cités, nous trouvons des témoignages nombreux dans d'autres traités, et nous voyons surgir de toutes parts des champions savants et renommés dans la philosophie, la littérature et la théologie :

1° Gaspard Loart, *Traité des saints pèlerinages*, lat., Venise, 1573.

2° Pierre Canisius, *Marie, Vierge très-sainte, et incomparable Mère de Dieu*, lat., Ingolstad, 1577.

3<sup>o</sup> Gabriel Vasquez, qui florissait en 1595, *Commentaires sur saint Thomas*, lat.

4<sup>o</sup> Corneille de la Pierre, qui florissait en 1600, *Commentaires sur l'Écriture sainte*, en parlant du grand mystère de l'Incarnation du Verbe, lat.

5<sup>o</sup> Étienne Ménochius, ouvrage intitulé *le Stuore*, cent. 6, chapitre 21 ; il mourut en 1605.

6<sup>o</sup> Jean Boniface, *Histoire de la Vierge*, lat., Paris, 1605.

7<sup>o</sup> Jacques Gretser, appelé le marteau des hérétiques, *Traité des saints pèlerinages*, lat., Ingolstad, 1606.

8<sup>o</sup> Pierre Ribadénéira, *Fleurs des vies des saints*, Madrid, 1616.

9<sup>o</sup> François Suarez, mort en 1617, dans sa Théologie, sur la troisième partie de saint Thomas, lat.

10<sup>o</sup> Jacques Salian, tome 6 de ses œuvres, Cologne, 1624.

11<sup>o</sup> Silvestre Pietra-Santa, *De la Perpétuité des miracles dans l'Église catholique*, lat. ; il florissait vers 1644.

12<sup>o</sup> Théophile Raynaud, *Bizarreries de la dévotion*, lat., Grenoble, 1646.

13<sup>o</sup> Guillaume Gumpfenbergh, *Atlas de Marie*, lat., Monaco, 1672.

14<sup>o</sup> Le père Papébrock et les Bollandistes au 25 mars. Il mourut en 1714.

15<sup>o</sup> Le père Oldoin, *Additions à Ciaconius*, pontificat de Nicolas IV.

16<sup>o</sup> Jean-Baptiste Cancellotti, *Annales de Marie*.

17<sup>o</sup> Les rédacteurs du Journal de Trévoux, français.

18<sup>o</sup> Le père J. Picot de Clorivière, *Vie de Montfort*, Paris, 1785, franç.

19<sup>o</sup> Le père Gloriot, *Pèlerinages à la Mère de Dieu*, Paris et Lyon, 1840.

VIII. Dans d'autres ordres moins étendus et moins célèbres, nous trouvons encore des autorités :

1<sup>o</sup> Parmi les Barnabites, le père Tobie Corona, *Temples sacrés*, part. 1, chap. 25.

2<sup>o</sup> Parmi les chanoines réguliers du Saint-Sauveur de la Congrégation du Rhin, l'abbé, ex-général, Chrysostôme Trombelli, *Vie et actions de la Vierge, Mère de Dieu*, tom. VI, part. 2.

3<sup>o</sup> Le savant et vertueux fondateur des Missionnaires du Saint-

Rédempteur, saint Liguori, *Dissertation contre l'impiété d'un certain Léon Luc Rolli*, dont la témérité prétendait réformer diverses dévotions de l'Église.

IX. Nous terminerons cet article par le nom de deux ou trois auteurs appartenant à des congrégations pieuses, qui, sans être religieux, sont distingués cependant du clergé séculier par la pratique de la vie commune :

1<sup>o</sup> M. Bourbon, prêtre de la Société de Saint-Sulpice, *Mémoires sur la vie de M. de Bretonvilliers*, fin du xv<sup>ii</sup><sup>e</sup> siècle, franç.

2<sup>o</sup> Le savant et pieux auteur de la *Vie de M. Ollier*, fondateur et premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, Paris et le Mans, 1841, franç.

3<sup>o</sup> L'auteur anonyme de la *Nouvelle vie du père Montfort*, Paris, 1839, franç.

X. On peut, si l'on veut, joindre à cette nomenclature une célèbre religieuse de l'ordre de Saint-François, la fameuse Marie d'Agreda, dans sa *Cité mystique*, 2 part., t. 3, c. 16, n. 210, espagn., Anvers, 1755.

### III. — ÉCRIVAINS LAÏQUES.

Les prêtres et les religieux n'ont pas été les seuls à proclamer le grand prodige de Lorette; les hommes du monde eux-mêmes ont payé leur tribut à la Mère de Dieu dans sa pauvre, mais glorieuse demeure. En voici une courte liste :

1<sup>o</sup> Flavius Biondo, ou Blondus, *Italie illustrée*, lat., Rome, 1474.

2<sup>o</sup> Jean Zuallardo, écrivain flamand et chevalier du Saint-Sépulcre, *Voyage de Jérusalem*, ital., Rome, 1586.

3<sup>o</sup> Villamont, français et chevalier de Malte, *Voyages en Orient*, juin 1589, franç.

4<sup>o</sup> Chrétien Adricomio, *Théâtre de la Terre-Sainte*, lat., Cologne, 1590.

5<sup>o</sup> Ortelius, ou Ortelle, célèbre géographe d'Anvers, où il mourut en 1598, dans ses ouvrages de géographie.

6<sup>o</sup> Jean Antoine Magini, *Géographie universelle*, traduite en italien par Léonard Cornuti, Venise, 1598.

7<sup>o</sup> Le prince Nicolas Cristofore Radziwick, *Voyages entrepris en*

1599, et traduits en latin par le père Thomas Frétérus, Anvers, 1614.

8<sup>o</sup> François Scotti, membre de la régence d'Anvers, *Itinéraire d'Italie*, lat., Vienne, 1601.

9<sup>o</sup> Le célèbre jurisconsulte Jean Henri Pflaumer, *Mercuré italique*, lat., Lyon, 1628.

10<sup>o</sup> Le chevalier Aquilante Rochetta, *Pèlerinage de la Terre-Sainte*, ital., 1630.

11<sup>o</sup> Pompée Compagnoni, *La Marche royale*, (regia Picena), lat., Macérata, 1631.

12<sup>o</sup> Pierre Davity, *Description des empires du monde*, corrigée et augmentée par Jean-Baptiste de Rocolles, franç., Paris, 1660.

13<sup>o</sup> Mézerai, historiographe de France, *Abrégé chronologique*, franç., Paris, 1672.

14<sup>o</sup> Gabrielle Brémond, dame de Marseille, *Voyages d'Égypte, de Palestine et de Syrie*, ouvrage écrit en français, mais traduit et publié en italien, Rome, 1679.

15<sup>o</sup> Michel Antoine Baudrand, *Dictionnaire géographique universel*, franç., Paris, 1682, et Utrecht, 1714.

16<sup>o</sup> Jean François Gémelli, *Voyages en Europe*, franç., Naples, 1701.

17<sup>o</sup> A. Égron, *Culte de la sainte Vierge dans toute la catholicité*, franç., Paris, 1842.

### § III. — Témoignages des Poètes.

La poésie n'a pas voulu rester étrangère à la gloire de Marie dans son auguste Maison de Lorette. Plusieurs beaux génies se sont exercés sur ce noble et intéressant sujet. Nous indiquerons en particulier :

1<sup>o</sup> Mgr. Jean-Baptiste Pétrucci, archevêque de Tarente, *Vie de saint Jacques de la Marche*, dédiée au pape Innocent VIII, lat., Lyon, 1651, avec les commentaires de Luc Wading.

2<sup>o</sup> Le père Pierre Traversin, natif de Mantoue, de l'ordre des Carmes, qui, obligé par la maladie de quitter Lorette, salua la sainte chapelle par deux vers célèbres que nous citerons plus bas (1457).

3<sup>o</sup> Bélisaire de Cingoli, qui a composé, avec une centaine de vers empruntés à Pétrarque, l'éloge de la chapelle de Lorette ; on

trouve ce morceau curieux dans l'édition de Pétrarque imprimée à Venise en 1536, ital.

4° François Pamphile de San-Sévérino, *Éloge de la Province d'Ancone*, lat., Macérata, 1573.

5° Le célèbre Richeome, jésuite, *Pèlerin de Lorette*, Paris, 1628.

6° Mgr. Joseph Marie Suarez, évêque de Vaison, qui a chanté en beaux vers latins la gloire du divin Sanctuaire, en s'acquittant à l'égard de Marie d'un vœu solennel qu'il lui avait fait en 1634. Cette pièce se trouve dans ses opuscules, in-4°.

7° Le père de Lugo, jésuite, *Poème héroïque sur les Translations*.

8° Acquaticci, de Sora, même sujet.

9° Michel Benvenga, d'Ascoli, ouvrage semblable.

10° Jean François Angélita, *Représentation sacrée*.

11° Muret, *Poésies*.

12° Frizolio, et plusieurs autres.

§ IV. — *Témoignages de différents écrivains dont le caractère ou les ouvrages nous sont inconnus.*

J'ajoute, en finissant, le nom de quelques auteurs, dont je n'ai pu, faute de livres nécessaires, reconnaître la qualité. Ne pouvant alors leur assigner la place qui leur est due, dans les catégories précédentes, j'ai cru devoir, pour compléter ce tableau, en rapporter les noms, et mentionner les titres des ouvrages que j'ai pu recueillir :

1° Marc Lima, *Abrégé grec de l'Histoire d'Italie*.

2° Jacques Vadiano, *Description de la Marche*.

3° Nicolas Péranzon, ouvrage sur le même sujet.

4° Jérôme Capugnani, *Itinéraire d'Italie*.

5° Hercule Vicémola, *Vie de la grande Vierge*.

6° Antoine Santarelli, *Vie de Jésus-Christ*.

7° Thomas Masucci, *Préface à la vie de saint Paul*.

8° André Gérosolimi, *Dévotion de la Madone*.

9° Alphonse de Viglièga, *Fleur des Saints*.

10° Jean-Baptiste Pacichelli, de Pistoie, *Itinér. d'Europe*, 1685.

11° Alphonse Lassar Avarréa, *L'Univers entier*, au mot *Lorette*.

12° Enfin, je joindrai à ce catalogue les noms suivants, que je trouve dans Martorelli, mais dont je n'ai pu me procurer les ouvrages, ni découvrir les titres, probablement parce que plusieurs

des noms sont mal écrits : l'auteur français Courcier, l'Allemand Gotteburg, les Italiens Bongiovanni, Vitaléoni, Galli, Scaramuccia, Baldassini, etc. (Voyez Martorelli, Teat. istor, tom. 1, pag. 590, 591.)

## ARTICLE IV.

*Auteurs qui ont parlé de l'état du pèlerinage de Nazareth en Orient depuis la Translation de la sainte Maison.*

Dans cette dernière classe d'écrivains, viennent se ranger naturellement d'abord tous les voyageurs qui ont laissé à la postérité le détail de leurs pèlerinages dans la Palestine, et ensuite tous les historiens qui ont pris en main la défense de la sainte Maison de Lorette. On les retrouve presque tous dans les catégories que nous avons tracées plus haut. Nous en ajouterons seulement ici quelques-uns :

1<sup>o</sup> Louis Vulcain della Padula, mineur de l'Observance, *Vraie et nouvelle Description de toute la Terre-Sainte*, Naples, 1563.

2<sup>o</sup> Le chevalier romain Pierre della Valle, dans ses *Voyages*, lettre 13, datée d'Alep, le 15 juin 1616.

3<sup>o</sup> Jean Cotovicus, d'Utrecht, chevalier de Jérusalem, *Itinéraire de Jérusalem et de Syrie*, Anvers, 1619.

4<sup>o</sup> Doubdan, chanoine de Saint-Denis, *Voyage à la Terre-Sainte*, franç., 3<sup>e</sup> édition, 1666. (Il parle aussi de Lorette qu'il a visitée).

5<sup>o</sup> Deshayes, *Voyage à la Terre-Sainte*, franç.

6<sup>o</sup> François Alcarotus, chanoine de Novarre, *Itinéraire de la Terre-Sainte*.

## SECTION III.

*Monuments traditionnels.*

Quand tous les historiens manqueraient pour constater la réalité des translations miraculeuses de la Maison de Lorette, elle se trouverait établie par des monuments aussi nombreux qu'authentiques. On en verra le détail dans cet ouvrage; nous nous contentons ici de les indiquer :

1<sup>o</sup> L'état subséquent du pèlerinage de Nazareth.

2<sup>o</sup> L'inspection de la sainte Maison.

3<sup>o</sup> La chapelle élevée en Dalmatie, pour conserver le souvenir



de celle de Nazareth, fixée pëndant près de trois ans dans ce lieu.

4<sup>o</sup> Les traces, encore subsistantes, du séjour de la sainte Maison dans la forêt des Lauriers, et sur le territoire des deux frères.

5<sup>o</sup> Les inscriptions qui se lisent à Tersatz et à Lorette.

6<sup>o</sup> Les procès-verbaux légalisés, et tirés des archives de la Dalmatie et de Récanati.

7<sup>o</sup> La basilique élevée par ordre des Papes sur cette bénite demeure.

8<sup>o</sup> Les bulles nombreuses données par presque tous les souverains Pontifes depuis le xiv<sup>e</sup> siècle.

9<sup>o</sup> Les indulgences accordées, et les fêtes instituées en l'honneur de Notre-Dame de Lorette.

10<sup>o</sup> Les églises nombreuses élevées sous ce titre dans la plupart des royaumes catholiques.

Un événement qui serait appuyé uniquement sur cette suite de monuments traditionnels, ne paraîtrait-il pas déjà suffisamment certain, quand même on serait privé de toute autre espèce de documents historiques? Que sera-ce, s'ils viennent confirmer et fortifier la narration de plus de deux cents auteurs? Quel fait a jamais été fondé sur des arguments si multipliés et si concluants?

#### SECTION IV.

##### *Adversaires de la Maison de Lorette.*

La liste des adversaires de la Maison de Lorette, loin de nuire à son authenticité, peut, au contraire, servir à la constater; car, à peu d'exceptions près, on ne rencontre sur ce terrain que des ennemis de la religion; si quelques autres auteurs ont laissé échapper quelques paroles de doute, c'est par suite d'un jugement précipité qui ne leur a pas donné le temps d'examiner la question, dont quelques-uns ont été obligés ensuite de reconnaître la vérité. On compte dans ces rangs ennemis :

1<sup>o</sup> Pierre Paul Vergério, ex-évêque de Capo-d'Istria, et ensuite apostat et protestant, qui mourut à Tubingen en 1565.

2<sup>o</sup> Matthias Plack Francowitz, plus connu sous le nom de Flaccus Illyricus, disciple ardent de Luther, mort à Francfort en 1575.

3<sup>o</sup> Isaac Casaubon, né à Genève, et mort à Westminster en 1614.

4<sup>o</sup> Matthias Bernegger, professeur luthérien à Strasbourg.

5<sup>o</sup> Rodolphe Hospinien, ministre zuinglien, mort en 1626. Ses ouvrages roulent particulièrement sur les temples, les moines, les jésuites, etc.

6<sup>o</sup> Jean de Launoy, attaché, comme on ne l'ignore pas, à la cause janséniste, et appelé le dénicheur de Saints. Il mourut en 1578.

7<sup>o</sup> Bayle, tantôt protestant, tantôt catholique, toujours impie, *Dictionnaire*, franç., dont l'esprit est assez connu ; 1697.

8<sup>o</sup> Maximilien Misson, d'abord conseiller au parlement de Paris, et ensuite réfugié en Angleterre, où il se montra zélé protestant ; *Nouveau voyage en Italie*, franç., La Haye, 1702.

9<sup>o</sup> Jacques Basnage, ministre protestant, mort en 1723.

10<sup>o</sup> Gabriel d'Émiliana, soi-disant prêtre catholique, dont le père Renzoli réfute l'ouvrage sans en citer le titre, de peur de lui faire trop d'honneur.

11<sup>o</sup> Dom Augustin Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, franç., article *Nazareth*. C'est avec peine que l'on trouve ce savant bénédictin en si mauvaise compagnie ; disons à sa gloire qu'il paraît en être sorti par la rétractation donnée en son nom, et dont nous parlerons dans le cours de l'ouvrage. Sa mort arriva en 1757.

12<sup>o</sup> *Histoire de la Terre-Sainte*, imprimée à Metz, 1 vol. in-8<sup>o</sup>.

13<sup>o</sup> L'abbé Gr. et Égron, *La Terre-Sainte et les Lieux illustrés par les Apôtres, vues pittoresques*, etc., Paris 1837. C'est un ouvrage peu réfléchi, et où l'on voit avec peine un prêtre catholique faire écho avec les coryphées du protestantisme. Nous aimons à croire que les auteurs ont écrit avec rapidité et sans examen. Sans doute ils corrigeront dans une autre édition un jugement hasardé, qui ne doit être imputé qu'à la précipitation du travail.

---

## PROFESSATION DE L'AUTEUR.

---

En exécution des décrets d'Urbain VIII, je déclare que dans la narration des miracles, des révélations et des faits de tout autre genre contenus dans cette histoire, ainsi que dans les titres de *Saint* ou de *Bienheureux*, donnés à certains personnages dont j'ai cité les actions; je ne prétends en rien prévenir le jugement de l'Église Romaine, à laquelle je sou mets sans réserve mes sentiments, mes écrits et ma personne.

---

## AVIS IMPORTANT.

---

Désirant élever dans cet ouvrage un monument solide et durable à la gloire de la sainte Maison de Lorette, nous prions nos Lecteurs de nous faire part des défauts qu'ils auraient pu remarquer, ou des découvertes qu'ils auraient pu faire; nous tacherions de profiter de leurs observations dans une édition nouvelle, s'il y avait lieu plus tard de faire une nouvelle publication de ce livre. On pourrait les adresser (*franc de port*) à l'éditeur, M. VATON, rue du Bac, 46.

# HISTOIRE CRITIQUE

ET RELIGIEUSE

DE

## NOTRE-DAME DE LORETTE.

---

### PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DE LA SAINTE MAISON DE LORETTE.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

Maison de la Sainte-Vierge à Nazareth ; son excellence ; sa conservation ;  
les honneurs qu'elle reçoit durant douze siècles.

Le temps approchait où, selon les décrets de Dieu, devait s'opérer le salut du genre humain. Les figures allaient se réaliser, les prophéties s'accomplir, les erreurs disparaître, la vérité percer les ombres des ténèbres, la vertu surgir de l'abîme des passions qui tyrannisaient le monde depuis tant de siècles. Le soleil de justice était sur le point de se lever sur la terre pour tout éclairer, tout animer, tout vivifier. Mais semblable à l'astre radieux qui brille à nos regards, il voulait être précédé par la douce lumière d'une glorieuse aurore. Marie, par un privilège bien digne de la Mère future du Rédempteur, préservée de la tache funeste que les enfants d'Adam apportent ici-bas avec la vie,

paraît comme le premier gage de la divine miséricorde. Elle naît, au rapport de saint Jean Damascène, dans la maison de Joachim son père <sup>1</sup>, marié en Galilée à une sainte femme nommée Anne, qui, comme l'atteste Nicéphore Calliste, « mit au monde, dans cette terre bénite, Marie, » Mère future de Dieu, de laquelle est sorti Jésus qui est « la vérité même <sup>2</sup>. »

C'est à Nazareth, selon le témoignage de plusieurs papes, que, d'après une pieuse croyance et le bruit de la renommée, fut la chambre vénérable où Marie a été conçue et a pris naissance; c'est dans la maison paternelle de Nazareth que son enfance fut formée par une sainte éducation, et qu'elle se prépara au grand mystère qui devait bientôt s'opérer en elle. Elle était dans la maison de Nazareth <sup>3</sup>, lorsque au milieu de sa prière elle fut honorée de la visite de l'envoyé céleste, qui

<sup>1</sup> Nascitur autem, in domo Probatice Joachim. S. Joan. Damasc. de orthodox. Fid., lib. iv, cap. 15. — Quelques auteurs, et entre autres Basnage, veulent conclure de là que la Sainte-Vierge est née à Jérusalem, parce qu'ils entendent par *Probatice* la *Piscine Probatique*; mais rien ne détermine ce sens, et ce mot semble indiquer seulement une maison de berger et de cultivateur. Une tradition orientale prétend montrer à Jérusalem la maison de sainte Anne où naquit la sainte Vierge (Doubdan, ch. 23); mais cette tradition est contredite victorieusement, 1<sup>o</sup> par l'auteur du livre de la Nativité dans les œuvres de saint Jérôme; 2<sup>o</sup> par le Bréviaire Romain, qui appelle la Maison de Lorette la *maison natale* de Marie (Leç. 6); 3<sup>o</sup> par l'autorité des papes Pie IV, *Ubi nata* (Bull. 19 oct. 1565), Sixte V, *In quo nata* (Const. 24, Bullar. t. 11), et surtout Clément VIII qui a fait graver sur le marbre de la chapelle ces mots : *Hic Maria in lucem edita*.

<sup>2</sup> Nupsit tertia Anna in terrâ Galilææ, et protulit Mariam Dei Genitricem, ex quâ exortus est Christus, ipsa veritas. — Niceph. Callist., Hist., lib. 11, cap. 3.

<sup>3</sup> Luc. 1, 28.

la salua pleine de grâce, et conçut dans ses chastes entrailles le Sauveur des siècles. C'est dans cet heureux sanctuaire, qu'au retour de l'Égypte, elle nourrit de ses chastes mamelles pleines d'un lait céleste son auguste premier-né, et prodigua à son enfance les sollicitudes maternelles. Là Jésus était soumis à Joseph et à Marie <sup>1</sup>; là Marie avec Joseph et Jésus vivait dans la privation et le travail; là, sous les yeux de Marie, *Jésus croissait en sagesse et en grâce devant Dieu et de vant les hommes* <sup>2</sup>; de là Jésus venait à Jean pour être baptisé dans le Jourdain <sup>3</sup>; là Jésus retournait souvent pour faire entendre la parole de Dieu et opérer des miracles de grâce dans les lieux où il avait été nourri <sup>4</sup>. Si après la passion, la résurrection et l'ascension du Sauveur, Marie se retira dans la maison du disciple bien-aimé, il est cependant à croire qu'elle se plaisait à revenir de temps en temps visiter avec son fils adoptif cette retraite si féconde en souvenirs, et s'y reposer dans la prière. Il semble même impossible de douter que les fidèles ne se fissent un devoir et un bonheur de se réunir dans cet asile sacré pour y méditer les hauts mystères de la foi, et y offrir à Dieu les témoignages de leur reconnaissance et de leur amour. Quel lieu plus sacré pouvaient choisir les apôtres pour animer, par la sainte parole, le courage du peuple chrétien? Où trouver ailleurs un plus vénérable sanctuaire? Et peut-on regarder comme une témérité de penser que là saint Pierre consacra la première église, et célébra la première messe <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Luc. 11, 51.

<sup>2</sup> *Ibid.* 52.

<sup>3</sup> Marc. 1, 9.

<sup>4</sup> Luc. 14, 16.

<sup>5</sup> Nos attendentes quod non solum est in prædictâ Ecclesiâ imago ipsius beatæ Mariæ Virginis, sed etiam, ut piè creditur et fama est, camera sive thalamus ubi ipsa beatissima Virgo concepta, ubi educata, ubi ab Angelo salutata Salvatore sæculorum Verbo conce-

On sait tout ce que le christianisme eut à souffrir pendant trois siècles de persécution. Ce serait donc une exigence insensée de vouloir, à travers les échafauds et les bûchers, chercher des traces de la dévotion des fidèles pour les lieux saints en général, et en particulier pour le sanctuaire de Nazareth. Alors les chrétiens, uniquement occupés de mourir, ne pouvaient avoir ni la faculté ni le loisir de satisfaire, par de pieux pèlerinages, l'ardeur de leur dévotion ; et quand ils auraient pu exécuter un semblable dessein, les monuments de ces religieuses visites n'auraient pas manqué ou de se perdre dans le cours tumultueux des siècles, ou de s'effacer dans le sang, ou de tomber en cendres au milieu des flammes impies allumées par la fureur de l'enfer. Cependant l'antiquité même la plus reculée n'est pas sans témoignage à cet égard. L'histoire cite plus d'un nom célèbre pour commencer et continuer cette longue chaîne de fervents voyageurs que les difficultés et les périls n'arrêtèrent point dans leur course généreuse. Tels furent dans le premier siècle les Denys l'aréopagite <sup>1</sup>, et dans le troisième les Alexandre de Cappadoce <sup>2</sup>, les Firmilien de Césarée <sup>3</sup>, les Nicolas de Myre <sup>4</sup>. Mais à peine le feu des persécutions fut-il apaisé sous le règne pacifique

pit ; ubi ipsum suum primogenitum suis castissimis uberibus lacte de caelo plenis lactavit et educavit ; ubi, quando de hoc saeculo ad sublimia assumptus extitit, orando quiescebat, quamque Apostoli sancti primam Ecclesiam in honorem Dei et ejusdem beatissimæ Virginis consecrârunt ; ubi prima missa celebrata extitit, etc. — Bulla Jul. II.

<sup>1</sup> Gretzer, de sacr. Peregrin., cap. 4.

<sup>2</sup> S. Hieron., Cat. Episcop. hierosol. ; Euseb., Hist., lib. vi, cap. 9 ; Baron., ad an. 199.

<sup>3</sup> S. Hieron., de Script. Eccles.

<sup>4</sup> Breviar. Roman., lect. 5, Metaphr. et Bellarm.

du grand Constantin, que l'ardeur de visiter les saints lieux, semblable à une étincelle longtemps enfouie sous une cendre conservatrice, se ralluma dans tous les cœurs. L'impératrice Héléne, quoique âgée de quatre-vingts ans, entreprit le voyage de Palestine (307), et personne n'ignore comment elle retrouva le bois précieux de la croix, et éleva de magnifiques églises soit sur le saint Sépulcre, soit sur la montagne où Jésus-Christ consumma, par sa glorieuse ascension, sa carrière mortelle. Mais Nazareth ne fut pas oubliée, et un temple superbe enferma la modeste demeure où l'humble Vierge d'Israël était en prière quand l'ange vint lui porter du ciel les ordres du Très-Haut. Des murs construits en larges pierres artistement taillées, de nobles et élégantes colonnes, un riche pavé dont le sol était recouvert, tout contribuait à rehausser la beauté de cet édifice, dont le fronton portait cette inscription gravée sur le marbre : « C'est ici le sanctuaire où a été jeté le premier » fondement du salut des hommes <sup>1</sup>. »

Saint Jérôme, devenu le citoyen de la Terre-Sainte (396), ne pouvait négliger de déposer ses hommages au pied de l'autel élevé dans ces murs où *le Verbe s'est fait chair* <sup>2</sup>. Aussi l'entendons-nous s'écrier dans un saint transport : « Nous irons à Nazareth, et, selon la signification du mot, » nous verrons la fleur de la Galilée <sup>3</sup>. » Écrivant à la vierge Eustochie, il lui raconte comment, sur les ailes de la foi, la bienheureuse Paule accourait à Nazareth, la nourrice du Seigneur <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Hæc est ara, in quâ primo jactatum est humanæ salutis fundamentum. — Niceph. Callist., Hist., lib. VIII, cap. 30.

<sup>2</sup> Joan. I, 14.

<sup>3</sup> Ibimus Nazareth, et juxtâ interpretationem ejus, florem videbimus Galilææ. — S. Hieron., Epist. ad Euseb.

<sup>4</sup> Præcurrit Nazareth, nutriculam Domini. — *Id.* Epist. ad Eustoch.



Nous serions infinis si nous voulions rapporter en détail les noms de tant de pieux pèlerins qui s'élancèrent sur les traces de ces nobles précurseurs ; et qu'est-il besoin de citer un saint Cyriaque, évêque d'Ancône (363) <sup>1</sup>, un saint Pétrone, depuis évêque de Bologne (410) <sup>2</sup>, qui prit les mesures de la sainte Maison pour en faire placer le dessin dans l'église de Saint-Étienne ; un Théodore <sup>3</sup>, archimandrite de Cappadoce (v<sup>e</sup> siècle) ; un Siméon Salus (566) <sup>4</sup> ; une Rusticienne <sup>5</sup>, dame illustre de Constantinople (592) ; un saint Anastase <sup>6</sup> de Perse (614) ; un Adamnan <sup>7</sup>, abbé d'Irlande (690) ; les deux frères Candide et Gabrius <sup>8</sup>, qui rapportèrent en Occident une robe de la bienheureuse Vierge (718) ; un saint Jean Damascène <sup>9</sup>, défenseur des saintes images, à qui Marie rendit, par un miracle, la main qu'il avait sacrifiée pour sa gloire (viii<sup>e</sup> siècle) ; un Guillebaud <sup>10</sup>, premier évêque d'Aichstadt (755) ? Parlerai-je de saint Jean Calabite <sup>11</sup>, romain vénérable par ses vertus (890), de ces Normands <sup>12</sup> qui viennent au nombre de cinquante (930), de ces sept mille braves <sup>13</sup> conduits par quelques officiers fran-

<sup>1</sup> Saraceni, Notiz. Istor., Part. iv, p. 624, et Baron.

<sup>2</sup> Maracc. Antist. Marian., § 33, cap. 14, p. 157.

<sup>3</sup> Surius, Vit. Sanct.

<sup>4</sup> *Ibid.*, tom. iv.

<sup>5</sup> Baron., ad an. 592, n. 19 ; S. Gregor. pap., lib. 11, epist. 27.

<sup>6</sup> Metaphr., et Gretzer, de sacr. Peregr., cap. 6.

<sup>7</sup> Bed., Hist. Angl., lib. v, cap. 16.

<sup>8</sup> Metaphr. et Gretzer, de sacr. Peregr., cap. 6.

<sup>9</sup> Joan. Patriarch. Hierosol. in ejus vitâ, et Gretzer *ubi supra*.

<sup>10</sup> Baron, Martyr. Roman. ad 7 jul., Trithem., et alii.

<sup>11</sup> Metaphr. et Sur. in Vit.

<sup>12</sup> Vallemont, tom. 111.

<sup>13</sup> Schafnarburgens. Marian. Scot., et Gretzer, de sacr. Peregr.

çais (1078), de saint Bonfiglio Bonfigli, d'Osimo <sup>1</sup>, d'abord abbé bénédictin, et ensuite évêque de Foligno (même époque), de saint Macaire <sup>2</sup>, patriarche d'Antioche (1088)? Qu'il me suffise de rappeler les dons faits par le fameux Tancrede. à l'église de Nazareth (1100), quand il fut chargé du gouvernement en chef de la Galilée. « Alors, dit Guillaume de Tyr, Nazareth devint la métropole du pays, non moins par la sainteté de son temple, que par l'abondance de ses richesses <sup>3</sup>. » Tandis que des ordres de chevaliers chrétiens s'établissent pour veiller à la sûreté des routes et rendre les communications moins dangereuses, les pieuses visites à Nazareth se multiplient ; nous voyons accourir le confesseur saint Guy <sup>4</sup>, avec Vandulfe de Brabant, et d'autres compagnons (1112) ; ils sont bientôt suivis de Guillaume, duc d'Aquitaine <sup>5</sup>, célèbre entre les dévots visiteurs des saints lieux (1157), et de Godrige, ermite anglais <sup>6</sup>, qui renouvela deux fois son pèlerinage (1170). Jean Phocas, qui écrivait à la même époque, animait par ses paroles ceux qui volaient vers ces terres consacrées par la religion : « Alors vous fixez les yeux sur cette antique demeure où l'ange apparut à la Vierge, qui revenait de la fontaine, et lui annonça l'heureuse nouvelle <sup>7</sup>. »

<sup>1</sup> S. Silvest. Guzolin., Vita S. Bonfigli. recognita à Bellarmino, et Baron. ad an. 1096.

<sup>2</sup> Aimon, lib. III, cap. 38 ; S. Gregor. Tur., Hist. Franc., lib. v, cap. 3, et lib. III, cap. 39 ; et Surius, tom. II.

<sup>3</sup> Eam (Nazareth) non magis opulenta, quam loci sanctitas metropolim fecit. — Guill. Tyr., Hist. de Bell. sacr., lib. IX.

<sup>4</sup> Surius, in Vit.

<sup>5</sup> Id., tom. I.

<sup>6</sup> Matth. Paris, Hist. Angl. in Henric. II.

<sup>7</sup> Tum antiquam illam adem oculis lustras, in qua regressæ à fonte Virgini archangelus fausta annuntiavit. — Joan. Phoc. apud Bolland., tom. II mens. maii, p. 3.

Les malheurs qui à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIII<sup>e</sup>, désolèrent la Terre-Sainte, suspendirent ces visites religieuses, mais ne les anéantirent pas. Ce fut alors que le séraphique saint François d'Assise <sup>1</sup>, brûlant de verser son sang pour la foi, traversa les mers afin d'avoir la consolation de contempler la demeure de Nazareth et les autres lieux marqués par les mystères du Sauveur (1213). Sa vertu en imposa même au Soudan, qui le reçut avec bienveillance et distinction. Je pourrais citer encore les noms de Sigefroi <sup>2</sup>, évêque de Mayence (vers 1228), du cardinal de Vitry <sup>3</sup>, qui y célébra les saints mystères le jour même de l'Annonciation (même époque), et de Brocard, religieux dominicain <sup>4</sup>, qui parcourut toute la Palestine et la Galilée (1280).

Mais un seul et dernier exemple terminera dignement ce long catalogue de personnages recommandables autant par leur piété, que par leurs dignités ou par leurs mérites. En l'année 1252, saint Louis, roi de France, après s'être illustré par la prise de Damiette et par plusieurs éclatants succès, forcé de céder, non à des ennemis incapables de le vaincre, mais à l'ardeur d'un climat brûlant et aux atteintes d'une peste dévorante, contre laquelle tout courage est impuissant, ne voulut pas cependant quitter ces lieux si chers à la foi, sans avoir satisfait aux sentiments de sa piété. Du mont Thabor, où Jésus fut transfiguré, il se dirigea vers Nazareth. Dès qu'il aperçut de loin la Mai-

<sup>1</sup> Ruffin. et alii socii, in ejus Vit. ; S. Bonavent. et Marc., in Chronic.

<sup>2</sup> Gretzer, *ubi supra*.

<sup>3</sup> Jacob. Vitriac., *Descript. Terr. sanct.* ; Tursellin., *Hist. Lauret.* lib. 1, cap. 1 ; P. Marac., in *Purpur. Marian.*

<sup>4</sup> S. Antonin., *Part. 111* ; Paul Emil., *lib. v111* ; Joan. Villan. *lib. v11.*

son de la Mère de Dieu, il descendit de cheval, fléchit les genoux, révéra la sainte demeure, et en salua la noble hôtesse. Puis il vint à pied à l'église, où il adora le Fils de Dieu fait homme pour les hommes, et offrit ses vœux à sa Mère immaculée. C'était précisément la fête de l'archange saint Michel et de l'incarnation du Verbe. La veille, animé par la sainteté du lieu et par sa piété, il jeûna au pain et à l'eau, portant sur lui un rude cilice. Le jour arrivé, il fit chanter avec un appareil vraiment royal une messe solennelle, et communia les yeux baignés de larmes et le cœur inondé de consolations<sup>1</sup> : exemple aussi glorieux pour le roi qui le donnait, que pour la religion qui l'inspirait. Hélas ! c'était comme la dernière heure du christianisme, qui allait presque s'éteindre dans ces contrées malheureuses sous l'oppression de la barbarie. En vain les Templiers soutinrent-ils encore pendant quelques années le choc des cruels ennemis du nom chrétien ; bientôt les secours manquèrent par suite des factions qui désolaient l'Europe ; Tripoli fut enlevée ; Ptolémaïde tomba sous les coups du farouche Égyptien ; tout fut détruit par le fer et par le feu ; et la religion se retira en versant des larmes de ces lieux augustes où elle avait pris naissance (1291).

## CHAPITRE II.

Première Translation de la Maison de Nazareth ; elle vient à Tersatz.

C'était dans l'année 1291 ; les saints lieux étaient envahis ; le magnifique ouvrage de l'impératrice Hélène avait croulé sous les coups du marteau destructeur ; la précieuse chapelle restée debout, allait bientôt peut-être avoir le

<sup>1</sup> Jodoc. Clitov., Serm. de S. Ludov. ; Godefrid. de Bello loco, Vita S. Ludov.

même sort , lorsque Dieu , par un miracle inoui jusque-là , ordonne à ses anges d'arracher ce précieux dépôt à la fureur des barbares sacrilèges , et de la transporter sur les terres heureuses de la fidèle Dalmatie. On était au dix du mois de mai ; l'hiver avait fait place au printemps ; la nature semblait se réveiller d'un trop long sommeil ; la verdure couvrait la terre ; les arbres se paraient de fleurs. Mais un plus riche ornement venait de décorer ces provinces privilégiées ; à la seconde veille de la nuit , le sanctuaire de Nazareth avait été déposé sur les rivages de l'Adriatique entre Tersatz et Fiume , dans un lieu appelé vulgairement Rauniza par les habitants du pays. Célestin V gouvernait alors l'Église ; le sceptre de l'empire était entre les mains de Rodolphe I, noble rejeton de l'auguste famille d'Autriche ; la ville de Tersatz obéissait à Nicolas Frangipane , issu de l'antique race des Aniciens , dont l'autorité s'étendait sur les terres de la Croatie et de la Slavonie. Au lever de l'aurore , quelques habitants aperçurent avec étonnement le nouvel édifice , placé dans un lieu où jamais l'on n'avait vu jusque-là ni maison ni cabane. Le bruit du prodige est bientôt répandu ; on accourt , on examine , on admire le bâtiment mystérieux , construit de petites pierres rouges et carrées , liées ensemble par du ciment ; on s'étonne de la singularité de sa structure , de son air d'antiquité , de sa forme orientale ; on ne peut surtout expliquer comment elle se tient debout , posée sur la terre nue sans aucun fondement. Mais la surprise augmente , quand on pénètre dans l'intérieur. La chambre formait un carré oblong. Le plafond surmonté d'un petit clocher était de bois , peint en couleur d'azur , et divisé en plusieurs compartiments parsemés çà et là d'étoiles dorées. Autour des murs et au-dessous du lambris , on remarquait plusieurs demi-cercles qui s'arrondissaient les uns près des autres , et paraissaient entremêlés de vases diversement variés dans leurs formes. Les

murs épais environ d'une coudée, construits sans règle et sans niveau, ne suivaient pas exactement la ligne verticale. Ils étaient recouverts d'un enduit, où l'on voyait en peinture les principaux mystères de ce lieu sacré. Une porte assez large, ouverte dans une des parties latérales, donnait entrée dans ce mystérieux séjour. A droite s'ouvrait une étroite et unique fenêtre. En face s'élevait un autel construit en pierres fortes et carrées, que dominait une croix grecque antique, orné d'un crucifix peint sur une toile collée au bois où se lisait le titre sacré de notre salut : « Jésus, de Nazareth roi des Juifs. » Près l'autel on apercevait une petite armoire d'une admirable simplicité, destinée à recevoir les ustensiles nécessaires à un pauvre ménage; elle renfermait quelques petits vases semblables à ceux dont se servent les mères pour donner la nourriture à leurs enfants. A gauche une espèce de cheminée ou de foyer, surmontée d'une niche, soutenue par des colonnes ornées de cannelures et volutes, et terminée par une voûte arrondie, formée comme par cinq lunes qui se joignaient et s'enchaînaient mutuellement. Là était placée une statue de cèdre, représentant la bienheureuse Vierge debout, et portant l'enfant Jésus dans ses bras. Les visages étaient peints d'une espèce de couleur semblable à l'argent, mais noircis par le temps et sans doute par la fumée des cierges brûlés devant ces divines images. Une couronne de perles posée sur la tête de Marie relevait la noblesse de son front; ses cheveux partagés à la nazaréenne flottaient sur son col et sur ses épaules. Son corps était vêtu d'une robe dorée qui, soutenue par une large ceinture tombait flottante jusqu'aux pieds; un manteau bleu recouvrait son dos sacré; l'un et l'autre était ciselés et formés du même bois que la statue elle-même. L'enfant Jésus, d'une taille plus grande que celle des enfants ordinaires, avec un visage où respirait une divine majesté, et qu'embellissait une chevelure par-

tagée sur le front, comme celle des Nazaréens dont il portait l'habit et la ceinture, levait les premiers doigts de la main droite, comme pour donner la bénédiction, et de la gauche soutenait un globe, symbole de son pouvoir souverain sur l'univers. L'image de la sainte Vierge, au moment de son arrivée, était couverte d'une robe de laine de couleur rouge, qui se conserve encore aujourd'hui et demeure sans altération. Telle était la disposition de la sainte chapelle, lorsqu'elle vint se reposer dans la Dalmatie.

La stupeur était générale; on se demandait l'un à l'autre quelle pouvait être cette demeure inconnue, quelle main avait tracé ces figures, quelle puissance avait fait apparaître en un instant ce nouveau sanctuaire; tous interrogeaient, nul ne pouvait répondre, lorsque tout d'un coup s'élança au milieu du peuple le vénérable pasteur de l'église Saint-Georges, l'évêque Alexandre <sup>1</sup>, natif de Modrusia. Sa présence excite un cri général de surprise; on le savait gravement malade, sans espérance presque de guérison; et cependant le voilà plein de vie et de santé; le mal a disparu; la fièvre n'a pas laissé la moindre trace. Quelle joie sur son visage! quelles flammes dans ses yeux! quels transports dans ses démarches! comme il se prosterner devant cet autel! comme il vénère cette dévote image! comme il baise avec amour ces murailles bénites! Heureux peuples! écoutez la voix de votre pasteur: il va vous faire connaître le trésor que le ciel vient de vous départir. Tandis que tout dort autour de lui, et que la nuit l'enveloppe de ses ombres; tandis que brûlé par les ardeurs

<sup>1</sup> Torsellini l'appelle *antistes*, expression que Zucchi traduit en italien par *rettor*; mais Riéra porte expressément *Alexander episcopus*; la traduction française de Torsellini entend aussi le mot *antistes* dans le sens d'évêque. La plupart des autres écrivains le disent curé de Saint-Georges, induits sans doute en erreur par la version incertaine de Zucchi.

du mal, il ressent une ardeur encore plus vive dans le désir d'aller contempler de ses yeux le prodige dont il vient d'apprendre la nouvelle; tandis qu'il se voue par une sainte inspiration à Marie dont on lui a dépeint la miraculeuse image, soudain le ciel s'est ouvert à ses yeux, la très-sainte Yierge s'est montrée au milieu de la multitude des anges qui l'entourent, et d'une voix dont la douceur ravit intérieurement le cœur : « Mon Fils, lui a-t-elle dit, tu m'as appelée; me voici pour te donner un efficace secours, et te dévoiler le secret dont tu souhaites la connaissance. Sache donc que la sainte demeure apportée récemment sur ce territoire, est la Maison même où j'ai pris naissance et reçu presque toute mon éducation. C'est là qu'à la nouvelle apportée par l'archange Gabriel, j'ai conçu par l'opération du Saint-Esprit, le divin enfant. C'est là que le *Verbe s'est fait chair* ! Aussi après mon trépas, les apôtres ont-ils consacré ce toit illustré par de si hauts mystères, et se sont-ils disputé l'honneur d'y célébrer l'auguste sacrifice. L'autel, transporté au même pays, est celui même que dressa l'apôtre saint Pierre. Le crucifix, que l'on y remarque, y fut placé autrefois par les apôtres. La statue de cèdre est mon image faite par la main de l'évangéliste saint Luc, qui, guidé par l'attachement qu'il avait pour moi, a exprimé par les ressources de l'art, la ressemblance de mes traits autant qu'il est possible à un mortel. Cette Maison aimée du ciel, environnée pendant tant de siècles d'honneur dans la Galilée, mais aujourd'hui privée d'hommages au milieu de la défaillance de la foi, a passé de Nazareth sur ces rivages. Ici point de doute : l'auteur de ce grand événement, est ce Dieu *près duquel nulle parole n'est impossible*<sup>1</sup>. Du reste afin que tu en sois toi-même le témoin

<sup>1</sup> Luc. I, 37.



» et le prédicateur, reçois ta guérison. Ton retour subit à » la santé au milieu d'une si longue maladie, fera foi de » ce prodige. » Ainsi parla Marie, et s'élevant vers le ciel, elle disparut laissant la chambre embaumée d'une odeur céleste. Le ministre fidèle sentit le mal s'évanouir, la fièvre s'éteindre, la force renaître; se lever, se jeter à genoux, bénir sa bienfaitrice, courir à l'auguste sanctuaire pour lui présenter ses actions de grâces, furent tout à la fois et le besoin de sa reconnaissance, et la preuve que cette visite surnaturelle n'était pas une chimère enfantée dans un cerveau égaré par la douleur.

Nicolas Frangipane, qui gouvernait alors cette contrée, était absent; il avait suivi à la guerre l'empereur Rodolphe I; au milieu de cette expédition militaire, il reçoit la nouvelle de ce prodigieux événement. Le prince lui donne permission de quitter le camp pour aller s'assurer de la vérité. La longueur du chemin ne l'arrête point; il vient en personne à Tersatz, où, sans se laisser entraîner par un premier enthousiasme, il prend les plus minutieuses informations. Ce n'est pas même encore là à ses yeux une démonstration assez assurée: quatre de ses sujets, choisis de sa main, hommes sages et prudents, entre lesquels on remarquait, outre l'évêque Alexandre, Sigismond Orsich et Jean Gregoruzchi, se transporteront à Nazareth, pour examiner et rapprocher les circonstances de ce fait extraordinaire. Leur commission sera remplie avec autant de fidélité que de diligence. Leur rapport sera concluant: à Nazareth de Galilée la Maison natale de la très-sainte Vierge ne se trouvait plus; elle avait été détachée de ses bases, qui existaient encore; nulle différence entre la nature des pierres restées dans les fondements, et la qualité de celles qui composaient le saint édifice; conformité parfaite dans les mesures pour la longueur et la largeur du bâtiment. Leur témoignage est rédigé par écrit; il est confirmé par

un serment solennel ; il est authentiqué selon les formes voulues par la loi. Plus de doute, plus d'incertitude. La dévotion a pris un rapide essor ; les peuples accourent de toutes parts. Les provinces de la Bosnie, de la Servie, de l'Albanie, de la Croatie semblent se vider pour répandre leurs habitants sur cette terre favorisée du Ciel. Pour faciliter l'empressement des pèlerins, Frangipane fit entourer les murs bénits, de grosses poutres recouvertes avec des planches, selon le goût du pays, où les constructions de ce genre étaient encore en usage, et prodigua les riches offrandes, pour augmenter la splendeur de ce vénérable sanctuaire à mesure que la renommée en répandait plus loin la connaissance.

Mais que les desseins de Dieu sont incompréhensibles ! ni les hommages des fidèles, ni le dévouement du souverain, ne purent fixer dans ces provinces le séjour de l'auguste trésor, et trois ans et demi après son arrivée, la maison de Nazareth, portée par les mains des anges, s'éleva de nouveau dans les airs, et disparut aux regards de ce peuple désolé. Nous n'essaierons pas de peindre la surprise et la douleur de ces zélés serviteurs de Marie ; nous nous contenterons de remarquer que la longue période de plus de cinq siècles n'a pas été capable de sécher leurs larmes. En vain pour calmer leurs regrets le prince fit-il construire à la même place et sur les mêmes vestiges une petite chapelle où on lit encore aujourd'hui : « Ici est le lieu où fut autrefois la très-sainte demeure de la bienheureuse Vierge de » Lorette, qui maintenant est honorée sur les terres de Récanati <sup>1</sup>. » En vain sur le chemin pour arrêter les regards du voyageur, fit-on graver cette inscription en langue ita-

<sup>1</sup> Hic est locus in quo olim fuit sanctissima Domus beatæ Virginis de Laureto, quæ nunc in Recineti partibus colitur.—Tursell., Lauret. Hist. lib. 1, cap. 9.

lienne : « La sainte Maison de la bienheureuse Vierge vint » à Tersatz l'an 1291, le 10 de mai, et se retira le 10 de » décembre 1294 <sup>1</sup>. » En vain continua-t-on à donner le nom du sanctuaire à la chapelle construite par Nicolas Frangipane, qui s'était proposé de bâtir à Marie un temple somptueux, s'il n'eût été prévenu par la mort <sup>2</sup>. En vain ses successeurs, d'après l'obligation imposée par son testament, exécutèrent-ils ce pieux projet, en ajoutant à l'église un couvent de Franciscains, destinés à la desservir; en vain le pape Urbain V, retournant d'Avignon à Rome et passant par Lorette, voulut-il accorder un lénitif à leur douleur, en leur envoyant par Boniface, napolitain, son prédicateur apostolique, une image de la Vierge peinte par saint Luc sur une tablette de cèdre, pour l'exposer à la vénération publique dans cette chapelle illustre par ses souvenirs; en vain Calliste III accorda-t-il l'indulgence plénière à tous ceux qui, dans certains jours, visiteraient l'église de Sainte-Marie de Tersatz; en vain Paul II fulmina-t-il l'excommunication contre les ravisseurs avides de ses revenus, et Léon X recommanda-t-il aux évêques qui y présidaient d'en promouvoir le culte; en vain Grégoire XIII autorisa-t-il l'érection d'un autel privilégié quotidien, et Urbain VIII confirma-t-il toutes les concessions de ses prédécesseurs; en vain Innocent XII l'honora-t-il d'une manière spéciale en attachant une in-

<sup>1</sup> La santa casa della Beata Vergine venne a Tersatto, l'anno 1291, alli dieci di maggio, e si parti alli dieci di decembre, l'anno 1294.—Murri Dissertazion., cap. 2, n. 8.

<sup>2</sup> Marotti, Dissert. Hist. pro Deip. Tersact. part. 1, n. 9; Clar. Pascon. Triumph. coron. Regin. Tersact. c. 3, n. 4.—C'est à tort que Riéra et Torsellini attribuent à Nicolas Frangipane la Basilique bâtie par Martin Frangipane, Pasconius se trompe également en disant que Nicolas fut empêché dans le dessein de bâtir ce temple par la guerre contre Ottocare, défait et tué en 1278.

dulgence plénière au 10 de mai, jour anniversaire de la translation miraculeuse, et Clément XI octroya-t-il aux peuples de la Dalmatie le droit de célébrer cette fête avec une messe propre et un office particulier : rien ne put apaiser les regrets de ce peuple abandonné. Écoutez le clergé et les fidèles chantant dans l'église au son de l'orgue cet hymne mêlé de joie et de douleur : « O Marie ! ici vous êtes »  
 » venue avec votre Maison, afin de dispenser la grâce comme  
 » pieuse Mère du Christ. Nazareth fut votre berceau, mais  
 » Tersatz fut votre premier port, quand vous cherchiez  
 » une nouvelle patrie. Vous avez porté ailleurs votre de-  
 » meure sacrée, mais vous n'en êtes pas moins restée avec  
 » nous, ô Reine de clémence. Nous nous félicitons d'avoir  
 » été jugés dignes de conserver votre présence mater-  
 » nelle <sup>1</sup>. » Quoi de plus fort que le témoignage du père Ho-  
 race Torsellini, qui écrivait il y a deux siècles et demi : « De-  
 » puis, dit-il, que la Maison de Nazareth a quitté Tersatz,  
 » la trois centième année a commencé son cours, et cependant  
 » le souvenir du bien que ces peuples ont perdu, ne les fait  
 » pas moins gémir que si la blessure était encore toute  
 » fraîche... Tous les ans on les voit traverser par troupe la  
 » mer Adriatique, et venir à Lorette, autant pour déplorer  
 » leur veuvage que pour vénérer le berceau de Marie. Tou-  
 » jours dans leur bouche sont ces paroles solennelles : Re-  
 » venez à nous, Marie, revenez. Et ce langage est une  
 » évidente démonstration que leur regret sera éternel,

<sup>1</sup> Huc cum domo advenisti,  
 Ut qua pia Mater Christi,  
 Dispensares gratiam.

Ædem quidem hinc tulisti,  
 Attamen hic permansisti,  
 Regina clementiæ.

Nazarethum tibi ortus,  
 Sed Tersactum primum portus  
 Petenti hanc patriam.

Nobis indè gratulamur  
 Digni quod hic habeamur  
 Maternæ præsentia.

Pascon. Triumph. coronat. Regin. Tersact. p. 40.

« puisque l'espace de trois cents ans n'a pu commencer  
 » à l'adoucir <sup>1</sup>. » Un siècle plus tard, César Renzoli attes-  
 tait le même fait : « Non, dit-il, je ne les ai jamais vus sans  
 » verser des larmes, lever les bras au ciel, et crier à haute  
 » voix : Retournez à nous, ô notre belle maîtresse ! re-  
 » tournez à nous, ô Marie ! avec votre bénite Maison <sup>2</sup>. »  
 Bien plus, le père Raphaël Riéra, jésuite espagnol, un  
 des plus anciens compagnons de saint Ignace, envoyé par  
 l'homme de Dieu à Messine pour y fonder leur premier col-  
 lège, et ensuite député à Lorette pour en être pénitencier,  
 écrivain antérieur même à Torsellini, assure avoir vu lui-  
 même tous les ans de nombreuses troupes d'Esclavons,  
 habitants de Fiume et de Tersatz, venir à la sainte cha-  
 pelle, se jeter en foule au pied de l'autel de la très-sainte  
 Vierge, et la prier instamment, en versant des larmes, de  
 daigner revenir dans leur contrée, et d'y rapporter sa bé-  
 nite demeure. Il raconte même que dans l'année 1559,  
 plus de trois cents pèlerins de cette contrée avec leurs fem-  
 mes et leurs enfants arrivèrent à Lorette, portant des flam-  
 beaux allumés, s'arrêtèrent d'abord à la grande porte, où  
 ils se prosternèrent pour implorer le secours de Dieu et

<sup>1</sup> Ab ejus discessu, annus jam agitur tercentesimus, et tamen illi adhuc tanti erepti boni memoriâ, haud secus ac recenti vulnere ingemiscunt. .... Catervatim quotannis transmisso Adriatico mari Lauretum ventitant, non magis B. Mariæ incunabula venerantes, quam orbitatem lamentantes suam. Quorum solennes illæ voces : Revertere ad nos, Maria, revertere, haud parum ostendunt eorum desiderium æternum fore, cum tercentorum annorum spatio nullâ sit lenitum à parte. — Tursell., Laur. Hist., lib. 1, cap. 5.

<sup>2</sup> Ritorna a noi, bella Signora,  
 Ritorna a noi, o Maria,  
 Colla tua Casa.

Cesar. Renzol., la santa Casa illustr. e dif., cap. 4.

de sa sainte Mère, puis furent tous à genoux rangés en ordre par leurs prêtres qu'ils avaient amenés avec eux, et entrèrent ainsi dans le temple en criant d'une seule voix dans leur idiome naturel : « Retournez, retournez à nous, ô Marie! Marie, retournez à Fiume!.. Marie!.. Marie!... Marie!...<sup>1</sup> » Leur douleur était si vive et leur prière si fervente, que le P. Riéra, témoin oculaire, cherchait à leur imposer silence, craignant, dit-il, que de si ardentes supplications ne fussent exaucées, et que la sainte chapelle ne fût ravie à l'Italie pour aller à Tersatz reprendre son ancienne position. Mais qu'est-il besoin d'anciens témoignages? Ce spectacle ne se renouvelle-t-il pas encore souvent de nos jours? Combien n'en a-t-on pas vu se traîner du Mont - Royal à l'église sur les genoux? Combien balayer de leurs langues le pavé depuis les marches de l'église jusqu'à la sainte chapelle, en faire le tour plusieurs fois dans la même posture, et y entrant ensuite, tracer également avec leurs langues une croix qui prenait toute la longueur et la largeur du marbre sacré? Combien demeurer à genoux les nuits presque entières devant les portes fermées de la sainte basilique, et peu contents ensuite d'avoir passé tout le jour à vénérer, à baiser, à baigner de larmes les murs de ce béni sanctuaire, n'en sortir que pour prier Marie dans de dévots cantiques interrompus par leurs sanglots, de ne pas les oublier? En sorte, dit un témoin oculaire, qu'on ne saurait les voir et les entendre sans être ému de pitié et pénétré de compassion<sup>2</sup>. Aussi le souverain Pontife voulut-il favoriser la dévotion de ce bon peuple, en fondant à Lorette, comme nous le dirons plus tard, un hospice pour recevoir plusieurs familles de Dalmatie, qui n'a-

<sup>1</sup> Revertere, revertere Flumen Maria, Maria Flumen revertere; ô Maria... Maria.... Maria! — Riéra, Hist. Laur., cap. 4.

<sup>2</sup> Vincenzo Murri, Dissert. critic. istoric., cap. 2, n. 14.

vaient pu se déterminer à retourner dans leur pays en quittant la Vierge de Nazareth, et ne regardaient plus pour leur patrie que le lieu qu'elle avait elle-même daigné choisir pour sa résidence. De là prit naissance la compagnie du *Corpus Domini*, appelée pour cela des Esclavons, jusqu'au pontificat de Paul III. Mais c'est assez parler de Tersatz et de la Dalmatie, tournons maintenant nos regards vers une autre contrée, et allons dans la Marche d'Ancône contempler de nouveaux prodiges.

### CHAPITRE III.

Seconde Translation de la Maison de Nazareth; elle arrive au territoire de Récanati, dans le bois des Lauriers.

Pourquoi Dieu, après le court intervalle de moins de quatre années, voulut-il priver la Dalmatie du bienfait dont il l'avait d'abord gratifiée? C'est une question à laquelle nous ne répondrons que par ces paroles des prophètes : *Qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a pénétré dans le secret de ses conseils* <sup>1</sup>? Si, comme dit le Sage, nous ne comprenons qu'avec peine les objets qui sont sur la terre, si nous ne découvrons qu'avec difficulté ce qui frappe nos regards, qui pourra rechercher ce qui est dans les cieux <sup>2</sup>? O Seigneur! ajouterons-nous avec lui, qui saura votre pensée, si vous ne donnez la sagesse et n'envoyez d'en haut votre Saint-Esprit <sup>3</sup>? La tâche de l'his-

<sup>1</sup> Quis enim cognovit sensum Domini, aut consiliarius ejus fuit? — Rom. XI, 34.

<sup>2</sup> Si difficile æstimamus quæ in terrâ sunt, et quæ in prospectu sunt invenimus cum labore, quæ autem in cœlis sunt, quis investigabit? — Sap. IX, 16.

<sup>3</sup> Sensum tuum qui sciet, nisi tu dederis sapientiam, et miseris Spiritum sanctum tuum de altissimis. — *Ibid.* 17.

torien n'est pas de rendre raison des faits, mais d'en développer les preuves et d'en rapporter les détails. Cependant il semblerait que Dieu, par ses différentes translations, qui toutes s'enchaînent et se confirment, a voulu donner à ce prodige une telle évidence, qu'il fût impossible à l'incrédulité de la révoquer en doute, si l'on n'aime mieux penser que la très-sainte Vierge choisit de préférence un lieu placé sous l'autorité du Pontife suprême, chargé de représenter son Fils sur la terre.

Dans l'année 1294, le 10 décembre <sup>1</sup>, sous le pontificat de Célestin V, et trois jours avant qu'il ne donnât au monde le premier exemple d'un pape se dépouillant volontairement de l'empire spirituel de l'univers, vers la dixième heure de la nuit, le vénérable sanctuaire parut sur les rives de l'Adriatique, dans le territoire de Récanati, petite ville de la Marche d'Ancône, et s'enfonçant un peu dans les terres, s'arrêta dans une forêt de lauriers, d'où s'est formé sans doute par la suite le nom de Lorette <sup>2</sup>. D'autres historiens racontent que ce bois appartenait à une dame illustre nommée *Laureta*, qui se distingua surtout par sa dévotion envers la pieuse chapelle, et mérita ainsi de la très-sainte Vierge la gloire de voir son nom uni avec celui de la Mère de Dieu <sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, de simples bergers, qui veillaient à la garde de leurs troupeaux, furent les premiers, comme autrefois lors de la naissance du Fils de Dieu, à contempler les prodiges du Seigneur. Une lumière inaccoutumée a frappé leurs yeux ; un vif désir les presse de s'as-

<sup>1</sup> Riéra dit sous Boniface VIII; Torsellini, dans l'interrègne : ils se trompent l'un et l'autre, Célestin V ayant donné sa démission le treize de décembre. — V. Fleury, liv. LXXXIX, n. 34.

<sup>2</sup> Vincenzo Murri, Dissert. critic. istoric., cap. 3, n. 4.

<sup>3</sup> Tursellin, Lauret. Hist., lib. 1, cap. 6; Riéra, Hist. Lauret., cap. 4.



surer de la cause de ce phénomène. Ils approchent ; ils voient une maison environnée d'une splendeur céleste ; une maison dans ce lieu désert ! Ils n'en ont jamais aperçu ; et d'ailleurs d'où lui viendraient ces rayons surhumains ? Parmi ces pasteurs que l'éclat du prodige a réunis de différents points de la campagne, il en est un qui prétend l'avoir vu traverser les airs et planer sur l'Océan. Ils s'animent, ils entrent ; tant d'objets religieux rassemblés dans l'auguste sanctuaire leur ont fait pressentir quelque chose de divin. Ils tombent à genoux et consacrent à la prière le reste de la nuit <sup>1</sup>. A peine l'aurore a commencé à rougir l'horizon, qu'ils courent à la ville pour annoncer à leurs maîtres respectifs cette heureuse nouvelle. On hésite d'abord, leur récit paraît suspect ; puis la curiosité l'emporte. On veut s'assurer par ses propres yeux de la vérité ; bientôt la conviction et l'étonnement remplacent les doutes et l'incertitude. Le bruit de cet événement extraordinaire ne tarde pas à se répandre ; la foule s'y porte avec ardeur ; d'illustres et fréquents miracles augmentent chaque jour le zèle et la dévotion ; on n'entend parler que de malades guéris, de faveurs reçues, d'actions de grâces présentées. La solitude semble vivifiée ; la forêt, autrefois déserte, paraît changée en un lieu peuplé d'une multitude d'habitants. C'était un beau et touchant spectacle de voir dans cette retraite dépourvue de tout refuge, des troupes de fidèles pèlerins passer les nuits, sans autre abri que le ciel, dans l'oraison et dans la prière, ne trouver dans leurs fatigues d'autre lit de repos qu'une terre couverte de gazon, et divisés par familles ou par compagnies, prendre un modeste repas assis sur la verdure, à l'ombre des pacifiques lauriers.

Cependant ce mouvement de foi n'était pas un pen-

<sup>1</sup> Riéra, *Hist. Laur.*, cap. 5 ; Tursell., *Laur. Hist.*, lib. 1, cap. 6.

chant capricieux et irréflechi ; déjà des lumières surnaturelles étaient venues éclairer l'obscurité et dissiper les ombres qui environnaient ce mystérieux sanctuaire. Deux révélations aussi célèbres qu'authentiques avaient commencé à lever le voile qui couvrait encore le secret divin. La première fut la récompense des prières d'un pieux solitaire, dont le nom n'a pas été conservé dans l'histoire, mais dont les faits ont pleinement justifié l'assertion. Il avait choisi sa retraite sur une colline assez rapprochée que l'on appelle aujourd'hui Montorso, et où Dieu lui manifesta les hauts dessins de sa providence dans ce miraculeux événement. La seconde fut accordée à saint Nicolas de Tolentino, un des hommes les plus vénérables de l'ordre des servites, et qui faisait alors sa demeure à Récanati. Souvent déjà dans un esprit prophétique il s'était acheminé vers la mer, et avait tourné vers elle ses regards accompagnés de brûlants soupirs, parce que de là, disait-il, devait venir un riche et précieux trésor <sup>1</sup>. Ce trésor ne se fit pas longtemps attendre, et dès qu'il fut transporté sur les terres heureuses de l'antique Italie, Marie lui apparut pour lui annoncer qu'elle était arrivée, et que sa Maison n'était plus ni à Nazareth en Galilée, ni à Tersatz en Dalmatie, mais dans le bois des Lauriers, près de Récanati, où il devait se hâter d'aller lui offrir ses hommages. Il s'empressa d'y voler avec une pieuse et ardente dévotion ; ce qui a fait dire à un des historiens de sa vie ces mémorables paroles : « En l'année 1294 saint Nicolas assista à la » translation de la Maison de Lorette <sup>2</sup>. » C'est ce concours de circonstances qui inspira au célèbre Peruzzini, peintre d'Ancône, l'idée du magnifique tableau qu'il fit pour le

<sup>1</sup> Clar. Pascon., Triumph. coron. Regn. Tersact., cap. 5.

<sup>2</sup> Translationi Lauretanæ Domûs interfuit, anno 1294. — August. Mar. Arp. Panth. Augustin. in elogio S. Nicol.

maître-autel de l'église connue à Rome sous le nom de *Saint-Sauveur-du-Laurier*, ou de *Notre-Dame-de-Lorette*. Dans la partie supérieure, paraît la sainte Maison portée par les anges au milieu des airs, et la glorieuse Vierge assise majestueusement sur le sommet, tenant son divin Fils entre ses bras. Au bas s'étend la mer Adriatique, et l'on voit agenouillée sur le rivage, une femme d'un aspect vénérable vêtue d'un riche manteau ; c'est l'image de la province d'Ancône ; sa tête est inclinée, son regard fixe la terre, ses mains sont jointes sur sa poitrine ; tout annonce qu'elle veut honorer sa nouvelle bienfaitrice. Devant elle on remarque saint Nicolas de Tolentino debout, quoique légèrement penché, le visage tourné vers la très-sainte Vierge, et les mains étendues vers la royale suppliante, comme pour la recommander à la Reine du ciel, qui vient relever sa gloire par la présence de son auguste demeure.

Un prodige visible sembla confirmer cette double inspiration. Au passage de la sainte Maison, les arbres respectueux s'étaient inclinés devant elle. Cette ancienne tradition, recueillie par le père Torsellini, n'était pas un bruit sans fondement ; c'était un fait notoire dont les yeux des pèlerins pouvaient être témoins tous les jours. Tous avaient la facilité de s'en convaincre ; car les longues files de lauriers continuèrent à demeurer ainsi courbées par une espèce de vénération, jusqu'à ce que le temps ou le fer les firent tomber ; et vingt ans avant la composition de son histoire, plusieurs de ces arbres mystérieux avaient encore été vus par des hommes respectables qui lui attestèrent la vérité du prodige <sup>1</sup>.

Fondée sur de si graves autorités, la dévotion des peuples prenait tous les jours de nouveaux accroissements. Cette grande nouvelle avait été portée jusqu'à Rome

<sup>1</sup> Tursell., Laur. Hist., lib. 1, cap. 6.

et annoncée au souverain pontife Boniface VIII <sup>1</sup>. Les évêques, les prélats, les princes, non-seulement en Italie, mais dans les contrées les plus lointaines de la république chrétienne, avaient appris par la renommée ce grand et admirable prodige. La présence inattendue de cet auguste sanctuaire fut regardée partout comme un heureux présage au milieu des guerres civiles qui désolaient l'Europe ; et des milliers d'étrangers venaient se joindre aux naturels du pays pour confondre ensemble leurs larmes, chercher un soulagement à leurs peines, et recueillir l'abondance des consolations célestes. Mais l'ennemi du genre humain, poussé par les fureurs de l'envie, ne put supporter longtemps ce triomphe de la piété, sans chercher, par de criminels efforts, à en suspendre le cours. La sainte chapelle se perdait dans le plus profond de la forêt, au milieu d'un amas d'arbres élevés et touffus ; les sentiers qui y conduisaient, étaient rares, tortueux, étroits, ténébreux ; les pèlerins, arrêtés trop longtemps par la dévotion, s'y trouvaient engagés au milieu des ombres de la nuit. La cupidité est allumée par le souffle de l'enfer dans l'âme de quelques hommes perdus ; des pièges sont tendus aux pieux voyageurs ; les vols se multiplient, les brigandages s'accroissent, le sang des serviteurs de Marie coule plus d'une fois sous le poignard d'un avide assassin ; la renommée, si habile à exagérer les malheurs et à augmenter les craintes, sème de toute part la défiance et la terreur. L'appréhension du péril devient bientôt plus forte que la dévotion ; les routes sont abandonnées, le bois devient désert, le silence règne autour du sanctuaire béni, Marie est seule et n'a plus d'adorateurs. Dieu a-t-il donc amené de si loin, et d'une manière si prodigieuse, l'auguste Maison de sa sainte Mère, pour la con-

<sup>1</sup> Riéra, Hist. Lauret., cap. 6.

damner au fond d'une obscure forêt à la honte d'un éternel oubli ?

#### CHAPITRE IV.

Troisième Translation de la Maison de Nazareth ; elle est transportée dans la propriété de deux illustres frères.

A trois milles de la ville de Récanati , à mille pas environ de la forêt des Lauriers , s'élevait un petit monticule , une agréable colline , cultivée avec soin , séparée des bois voisins , et qui n'avait rien à craindre ni de la rage des bêtes féroces , ni de la fureur des brigands. C'était la propriété de deux frères , illustres dans la cité ; ils la possédaient avec un égal pouvoir ; leur famille paraît avoir été celle des marquis Antici ; car les procès-verbaux du temps les appellent Siméon et Étienne Rinaldi de Antiquis. Tel fut le lieu que Marie du haut du Ciel choisit pour y transporter son séjour. Mais en abandonnant au bout de huit mois la forêt qu'elle avait honorée de sa présence et de ses bienfaits , elle ne voulut pas laisser sans témoignage et sans preuve son passage dans ces bosquets solitaires. Voici ce que rapporte à ce sujet le père Riéra , selon ce qu'il avait vu de ses propres yeux : « Que dirai-je de cette heureuse » forêt , où apparaissent encore aujourd'hui , non sans un » grand miracle de Dieu , des indices certains de l'antique » présence de la sainte Maison ? On éprouve en visitant ce » lieu sacré de sensibles influences de la grâce céleste ; » l'âme y recueille d'abondantes consolations , et les doux » fruits de la présence divine. Il y a deux cent soixante- » six ans que ce lieu est abandonné , et l'on y voit encore , » non sans étonnement , qu'aucun arbre n'y a pris naissance , » qu'aucune épine , qu'aucune ronce n'y a germé , quoique » dans les autres terrains semblables où manquent les soins

» de la culture humaine, au bout de dix ans tout disparaît  
» sous les ronces et sous les arbrisseaux. On y voit les  
» vestiges que le poids des saintes murailles y a laissés.  
» On y voit le terrain qu'ils environnent couvert d'herbes  
» verdoyantes, et de fleurs variées, qui le distinguent  
» comme par un ornement mystérieux. Ce lieu s'appelle  
» vulgairement la Bandirola. Car comme dans les premiers  
» temps la renommée de la forêt de Lorette se répandait  
» au loin, et que les peuples venaient en foule pour en con-  
» templer la sainteté, on avait placé dans certains endroits  
» des étendards, des croix et d'autres signes pour indiquer  
» le droit chemin, qui n'était pas facile à découvrir à tra-  
» vers l'épaisseur des bois. Alors aussi les marins qui  
» naviguaient sur l'Adriatique ne se contentaient pas de  
» saluer ces augustes rivages par leurs cris et par le bruit  
» de leurs canons, mais souvent ils jetaient l'ancre et des-  
» cendaient à terre pour les visiter. Quelques-uns mêmes  
» poussés par un esprit de ferveur envers Dieu, et animés  
» d'une tendre charité pour le prochain, prirent une longue  
» rame, à laquelle ils attachèrent une voile, et l'élevèrent  
» sur un arbre voisin, comme une espèce de bannière, qui  
» montrait de loin aux pieux voyageurs le trophée victo-  
» rieux de notre salut. De là vint le nom de Bandirola, ou  
» Banderole donné à ce lieu <sup>1</sup>. » Le père Torsellini, après  
avoir raconté les mêmes faits sur l'autorité du père Riéra,  
de la bouche duquel il les avait appris, ajoute, que le bois,  
ayant été coupé par d'ignorants laboureurs, qui substituè-  
rent de vils légumes aux antiques lauriers, ce pieux reli-  
gieux fit élever de petites murailles sur les fondements des  
anciens vestiges pour préserver ce précieux terrain de toute  
injure, et en conserver le souvenir à la postérité, par ce  
grossier et rustique monument : « Moi-même, ajoute-t-il,

<sup>1</sup> Riéra, Hist. Laur., cap. 6, et Hieron. Angelit.

« quand j'écrivais cette histoire, j'ai visité et considéré at-  
 tentivement ce lieu. J'ai vu l'espace occupé autrefois par  
 la sainte chapelle, environné d'un petit mur d'une lon-  
 gueur et d'une largeur égales à l'étendue du sanctuaire  
 de Lorette; mais le terrain n'avait plus rien qui le dis-  
 tinguât des champs qui l'environnaient; il avait perdu les  
 agréments dont il était orné avant d'être profané par la  
 rusticité de l'agriculteur. Mais si les charmes ont dispa-  
 ru, la religion n'a pas disparu avec eux; la piété amène  
 encore là un grand nombre de dévots visiteurs, et ce nom-  
 bre serait encore plus grand, si ce lieu n'était pas trop  
 ignoré du public. Autrefois personne n'aurait cru avoir  
 suffisamment honoré Marie dans sa Maison de Lorette,  
 s'il n'eût d'abord vénéré ces saints vestiges. Mais main-  
 tenant les sentiers sont difficiles et peu connus; on n'y  
 saurait arriver sans se mettre sous la conduite d'un guide  
 expérimenté. Ce lieu est situé entre Montorso, et le fleuve  
 Moscion, à égale distance entre la ville et la mer, c'est-  
 à-dire environ à mille pas de l'un comme de l'autre. Près  
 de là on remarque un puits d'une grandeur prodigieuse,  
 dont la source fournit des eaux aussi abondantes que fa-  
 ciles à puiser. La largeur inusitée de ce puits, indique  
 assez qu'il a été creusé pour l'usage d'une innombrable  
 multitude, c'est-à-dire des peuples qui accouraient en  
 foule dans ces lieux sacrés <sup>1</sup>. » Murri atteste les mêmes  
 faits, et rapporte de plus qu'aujourd'hui les habitants de  
 Lorette s'y rendent encore souvent par une antique dévo-  
 tion, particulièrement les vendredis du carême <sup>2</sup>.

L'arrivée de l'auguste demeure sur une colline habitée  
 et placée près du grand chemin excita une nouvelle admi-  
 ration, et ranima la ferveur déjà presque éteinte. Chacun

<sup>1</sup> Tursell., *Hist. Lauret.*, lib. 1, cap. 9.

<sup>2</sup> Murri, *Dissert. Critic. istor.*, cap. 3, n. 11.

voulait contempler dans sa nouvelle position le sanctuaire si bien connu et si longtemps vénéré ailleurs. On visitait la forêt ; la sainte chapelle n'y était plus ; on revenait à la hauteur privilégiée, et là on retrouvait sans changement et sans altération, ce qu'on avait cherché vainement dans le bois des Lauriers. Même élévation, même grandeur, même structure, mêmes matériaux, mêmes peintures. Voilà l'autel de pierre, le crucifix mystérieux, la vénérable statue ; oui, c'est elle, c'est la Maison de Marie ; des milliers de regards la contemplant, l'examinant, la reconnaissent ; des milliers de regards pourraient-ils se tromper ? Et d'ailleurs d'où naissent ces nouveaux prodiges ? Que de malades guéris ! que de grâces obtenues ! que de dons offerts par la reconnaissance ! quelle autre que la Reine du ciel peut répandre du fond de son sanctuaire les bénédictions dont elle est la dispensatrice ? Que les peuples accourent ; que la multitude se presse autour de ce divin sanctuaire ; que les magistrats vigilants se hâtent de faire par un illustre envoyé leur rapport au souverain Pontife, et de réclamer pour la province un trésor qui semble ne pas devoir être la propriété d'une famille particulière. Cinelli dans le second chapitre de son histoire rapporte que le seigneur Fébo Fébi, secrétaire de la cité de Récanati, lui avait montré un exemplaire authentique de la commission donnée alors par les chefs du pays, et qu'ayant fait de plus amples diligences, il en trouva l'original entre les mains des marquis Jérôme, Philippe et Thomas Antoine Antici, qui lui permirent d'en tirer une copie. Elle était écrite sur une seule feuille, et scellée avec le cachet de la commune en cire plutôt verte que rouge, quoique par le laps du temps elle fût tournée vers le noir ; la seule inspection de cette pièce curieuse suffisait pour faire foi de son antiquité. Elle était conçue en ces termes : « Au nom de Dieu ; ainsi soit-il. Les princes de la » commune de Récanati, etc... Nous avons par une com-



» mission spéciale établi pour notre postulateur maître  
 » Alexandre, autrefois Antonii de Servannis, notre bien-  
 » aimé et honorable concitoyen, etc... Lorsque vous serez  
 » arrivé heureusement à Rome, vous parlerez à maître  
 » Bonjoannis, officier, notre digne Agent, et avec lui vous  
 » irez au plus tôt au nom de cette cité vous présenter à sa  
 » Béatitude. Vous lui offrirez les lettres de créance que  
 » vous tenez de nous, et après lui avoir rendu les hommages  
 » ordinaires en baisant ses pieds, vous lui rapporterez  
 » comment ces jours derniers la sainte Maison a été trans-  
 » férée miraculeusement, de la place qu'elle occupait dans le  
 » bois, sur la colline des illustres seigneurs Siméon et Étienne  
 » Rinaldi de Antiquis, nos honorables concitoyens, et vous  
 » lui demanderez la grâce que ladite colline et ses terrains  
 » appartiennent et soient réunis à notre commune, afin  
 » qu'elle puisse y élever un temple pour la commodité du  
 » peuple dévot, qui vient tous les jours les visiter, et que  
 » les dons offerts soient employés dans l'intérêt de la fabri-  
 » que; d'autant plus qu'entre lesdits frères la concorde  
 » n'existe pas, selon les attestations que l'on vous a don-  
 » nées; et vous présenterez de plus ce que l'on vous a si-  
 » gnifié pour obtenir cette faveur. Vous ferez tout, cepen-  
 » dant avec l'intercession de notre cardinal *Bénévolus* <sup>1</sup>,  
 » en vertu de vos lettres de créance, et vous négocierez de  
 » manière que les frères en question ne soient point informés  
 » de cette affaire. Qu'ainsi Dieu vous conduise et vous ra-  
 » mène en bonne santé. Donnée à Récanati le 9 septembre  
 » 1295. François Panta, chancelier <sup>2</sup>. » On ignore si

<sup>1</sup> Martorelli fait de *Bénévolus* un nom propre; Murri au contraire le donne pour un adjectif, *notre bienveillant cardinal*. — V. Martorelli, *Teatr. istor.*, tom. II, cap. 2, pag. 49, et Murri, *Dissert. critic. istor.*, cap. 3, n. 12.

<sup>2</sup> *In Dei nomen. Amen. Priores communitatis Recanati*: com-

maître Alexandre s'acquitta de sa commission, et quelle décision prit le Pape à cet égard. Mais il est à croire, que la nouvelle de la dernière translation qui coupait court à toutes les difficultés, arriva à la cour romaine, avant que le souverain Pontife eût pu s'occuper de cette affaire.

La très-sainte Vierge est la mère du détachement comme de la charité; elle aime le désintéressement, et fait ses délices de la concorde; les cœurs rongés par la cupidité et ulcérés par la haine ne sauraient lui plaire. Les deux frères de Récanati en firent bientôt une rude expérience. Unis d'abord par les liens de la religion comme de la nature, ils vivaient dans le calme d'une douce paix, parta-

*missione tibi factâ magistro Alexandro quondam Antonii de Servanis, oratori nostro dilecto, honorando civi nostro, etc. Postquam Romam perveneris cum salute, loqueris cum magistro militum Bonjoannis, nostro honorando Agente, et simul quam primum ibis nomine istius civitatis antè suam Beatitudinem, repræsentando Ei nostras litteras testimoniales, quæ tibi datæ fuerunt à nobis, et factis debitis reverentiis, humiliter ipsius pedes deosculando, et dando Ei notitiam quomodò diebus præteritis sancta Domus è situ nemoris mirabiliter translata fuit ad collem magnificorum Simeonis et Stephani Rainaldi de Antiquis, nostrorum honorandorum civium, et deindè petes gratiam ab Ipsâ, quòd dictus collis et situs pertineat et debeatur nostro publico, ut possit ædificare propter commoditatem populi devoti, qui quotidie venit ad visitandum illam, et quòd data bona possint impendi in beneficium fabricæ; tanto magis quòd inter dictos fratres non est concordia, secundum attestaciones tibi datas, et præsentabis illud ampliùs quod tibi significatum est, ut talem gratiam obtineas. Operabis tamen totum cum intercessione domini cardinalis nostri Benevoli, quòd jam tibi datæ fuerunt litteræ credulitatis, et negotiabis ità ut fratres præfati non sint informati de hoc negotio; et Deus mittat et remittat te salvum. Datum Recanati, 1x septembris MCLXXXV (1295). Franciscus Panta cancellarius. — Cinell., Istor. quinternet. 4, cap. 2; Martorelli, Teatr. istor., t. II, pag. 49; Murri, Dissert. critic. istor., cap. 3, n. 12.*

geant ensemble les biens que le Seigneur leur avait départis. Mais les riches dons déposés dans la chapelle de Marie excitèrent bientôt dans leurs cœurs la soif des richesses, et le désir des biens terrestres alluma entre eux la dissension et la discorde. Mais tandis qu'ils se disputent les précieuses offrandes, et que les mains armées de glaives criminels, ils sont sur le point de baigner de leur sang cette terre devenue si auguste par la présence de Marie et de sa pieuse demeure, les murailles sacrées, s'élevant dans les airs, abandonnent les malheureux qui se sont rendus indignes des bienfaits du ciel, et vont se placer au milieu de la voie publique.

Mais avant de quitter la colline de ces frères coupables, il ne sera pas inutile de rechercher dans quel lieu elle était située, et quelles traces on en retrouve encore aujourd'hui. Les bouleversements causés par le temps et par les révolutions ont tellement changé la face du pays, que la solution de ce problème n'est pas sans difficulté. Les sentiments se sont partagés entre le Mont Royal, Monticiote, le mont Saint-Georges, le mont Saint-Jérôme, ou la hauteur appelée vulgairement Fibelle. Mais après les recherches du savant Riéra, de Torsellini et de Murri, on ne doute plus aujourd'hui, que cette élévation n'ait été autrefois dans l'intérieur même de Lorette, et que l'accroissements de cette cité et la construction des nouveaux bâtiments n'aient amené par des nivellements successifs sa destruction presque totale. Elle avait à l'Orient le penchant de la montagne, sur laquelle est aujourd'hui bâtie Lorette; à l'Occident cette petite plaine que rencontre le voyageur en partant de cette ville pour se diriger vers Rome; au nord l'éminence qui s'étend vers le promontoire d'Ancône; au midi enfin la route fréquentée et battue qui conduisait de Récanati au château du port. Le père Riéra avait encore vu des anciens, qui rapportaient dans leur vieillesse que, « dans

» leur enfance ils avaient été conduits en ce lieu, et y  
 » avaient vu sur le sommet de la montagne de nombreuses  
 » troupes de pèlerins, les genoux en terre, les yeux élevés  
 » vers le ciel, adorant Dieu, glorifiant la Vierge sacrée, et  
 » confondant leurs larmes et leurs prières <sup>1</sup>. » Ce saint reli-  
 gieux se plaignait que non-seulement on eût négligé jus-  
 qu'à cette époque d'y élever un oratoire, mais que des mains  
 ignorantes profanassent par d'indignes dégradations un  
 site consacré autrefois par la présence du vénérable sanc-  
 tuaire. Cependant on en retrouvait encore des restes assez  
 considérables sur lesquels il aurait désiré voir s'élever un  
 monument, qui maintînt ces augustes souvenirs. Son vœu  
 n'a pas été rempli, et maintenant on n'y voit plus qu'une  
 petite maison, qui n'a d'autre entrée qu'une seule ouverture  
 grillée vers le couchant; elle est surmontée d'une statue  
 de la très-sainte Vierge, sous laquelle était autrefois une  
 pierre, aujourd'hui brisée, où on lisait ces mots : « La visite  
 » l'a gardée <sup>2</sup>. » Par cette ouverture les pèlerins ont enlevé  
 peu à peu les terres qui y étaient amassées, pensant, non  
 sans raison, que cette poussière avait été bénite et rendue  
 miraculeuse par le contact de la sainte Maison, qui s'y  
 était quelque temps reposée.

#### CHAPITRE V.

Quatrième et dernière Translation de la Maison de Nazareth; elle se fixe au milieu du grand chemin dans le lieu qu'elle occupe encore aujourd'hui.

A peine la très-sainte Vierge eut-elle transféré son sanctuaire glorieux sur le sommet de cette montagne, qui

<sup>1</sup> Riéra, Hist. Lauret., cap. 6.

<sup>2</sup> Visitatio custodivit. — Murr., Dissert. istor. crit., cap. 3, n. 12.

semble dominer la terre et la mer, que les révélations, les miracles, les témoignages authentiques, les respects des peuples vinrent encore augmenter et relever sa splendeur. Les Dalmates ont appris au-delà de l'Océan les prodigieuses translations de la chapelle miraculeuse; ils accourent en foule pour reconnaître le trésor dont ils déploreraient la perte, et ils élèvent la voix pour raconter les grandeurs de cette demeure si humble et si modeste en apparence. Un pieux ermite, suscité par Marie, va de toutes parts proclamant les hauts mystères qui se sont opérés jadis dans ces augustes murailles. Cette étonnante nouvelle est communiquée au pape Boniface VIII, qui agissant avec réserve et prudence, selon le caractère distinctif du Siège apostolique, se contenta d'abord d'ordonner à M<sup>sr</sup> Nicolas de Giovanni, évêque de Récanati, de prendre un soin particulier de ce précieux dépôt, et d'élever à l'entour, des maisons et des hospices pour la commodité des ministres sacrés et des pieux pèlerins. Ce fut d'après son conseil que dans l'année 1296 fut dirigée d'abord vers la Dalmatie et ensuite jusqu'à Nazareth une célèbre députation, composée de seize chevaliers choisis, pour aller visiter les lieux et s'assurer de l'identité du sanctuaire miraculeusement transporté à Lorette. Ces illustres envoyés, dont les annales de Récanati ont conservé les noms, comme nous le verrons plus bas, traversent la mer Adriatique, et considèrent avec surprise l'emplacement qu'avait autrefois occupé la chambre bénite, et que les habitants leur montraient en fondant en larmes au souvenir du bien qui leur avait été ravi. Ils examinent avec soin la chapelle bâtie sur ce terrain d'après le modèle de celle qui durant plus de trois ans y avait reposé. Ils appliquent à ce monument les mesures de la Maison de Lorette, qu'ils avaient apportées avec eux, et ils trouvent partout une entière et parfaite conformité. Ils s'informent avec sollicitude de

l'époque précise, où avait été enlevé le sanctuaire vénéré longtemps à Tersatz, et ils se convainquent que le même jour qui l'avait vu disparaître de ces rivages, l'avait vu paraître sur le territoire d'Ancône. Après avoir échangé avec les pieux habitants de la Dalmatie la narration des événements miraculeux dont ils avaient été respectivement les témoins, et l'effusion de leurs sentiments et de leurs larmes, ils mettent de nouveau à la voile, et se dirigent vers les rivages fortunés, où se sont accomplis les mystères de notre Rédemption. La Syrie était inondée d'armes et de soldats; les Turcs répandus çà et là occupaient tous les passages; nulle sûreté pour les pèlerins dans ces contrées ravagées par les fureurs du fanatisme. Mais le fanatisme n'a pas éteint la cupidité; l'or a conservé sa puissance sur ces âmes impies et féroces. Un sauf-conduit est acheté à prix d'argent; protégés par cette concession salutaire, les députés de Récanati parviennent à Jérusalem, où ils vénèrent le saint sépulcre, et de là marchent à Nazareth, où ils cherchent avec anxiété la Maison natale de la très-sainte Vierge. Presque tous les chrétiens avaient disparu; il n'en restait plus que quelques-uns, dont la religion s'était soutenue, quoique faiblement, au milieu de ce peuple dégénéré. On recueille de leur bouche les notions qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres, et les particularités qu'ils avaient pu voir eux-mêmes de leurs propres yeux. Le terrain est découvert, les murailles n'existent plus, les fondements seuls demeurent encore; les pierres sont pareilles en tout à celles qui composent le bâtiment de Lorette; les dimensions des deux édifices se rapportent entre elles avec une admirable précision. A cette vue la joie éclate, les cœurs tressaillent d'allégresse; on se hâte de regagner le vaisseau; sa course paraît trop lente, les vents semblent enfler trop faiblement les voiles qui les poussent. On voudrait déjà être de retour dans la patrie

pour raconter cette consolante nouvelle. Enfin la terre natale apparaît au bout de l'horizon ; on a franchi l'espace, on est dans le port.

Le peuple se presse sur le rivage, les magistrats accourent à la rencontre des généreux voyageurs. Tous les regards se fixent sur eux, toutes les oreilles sont ouvertes et attentives. Quels transports en entendant le récit de leur mission ! quelle assurance pour la piété ! quel nouvel élan de dévotion envers la sainte chapelle ! Il faut qu'un monument conserve à la postérité le souvenir d'un événement si digne d'être transmis à tous les âges. Cet invincible témoignage sera gravé dans les archives publiques ; on y inscrira les noms des courageux députés, et le témoignage qu'ils ont rendu sur la foi du serment. Chaque père de famille gardera dans sa maison et sur parchemin, une copie fidèle de ce procès-verbal fait par l'autorité publique. Les anciens auteurs des histoires de Lorette avaient ces actes entre les mains, et ils les présentaient à leur contemporains, comme une preuve irréfragable de la vérité <sup>1</sup>. « Plusieurs, disait Réira, dans cette année même 1565, m'ont donné une pleine assurance de ce fait, et entre autres le très-excellent docteur Bernardin Léopard, m'a attesté que plusieurs fois il avait vu et lu cette narration que son père et son aïeul avait reçue du secrétaire de la république <sup>2</sup>. »

Si la foule se portait à Lorette avant ce voyage, combien ne dut-elle pas s'augmenter et s'accroître après une démonstration si évidente ? Aussi vit-on bientôt les peuples de la Marche sortir en troupe des portes de leurs villes,

<sup>1</sup> Earum litterarum exempla in privatorum ædibus asservata ad nostram usque ætatem pervenerunt. — Tursell., Hist. Lauret., lib. 1, cap. 13, ex Hierol. Angel., et Terem.

<sup>2</sup> Réira, Hist. Lauret., cap. 8.

pour remplir les chemins qui conduisaient à la sainte demeure. Les hommes, les femmes, les enfants, les jeunes filles, les malades eux-mêmes, précédés de bannières, de tambours, de flûtes et d'autres instruments de musique, se dirigeaient en ordre vers les murs qui leur présentaient de si doux gages d'espérance. Les bornes resserrées de l'auguste sanctuaire ne leur permettaient pas d'y pénétrer tous; mais tous s'estimaient heureux de pouvoir du moins voir cette divine enceinte, et adresser à Dieu et à sa Mère devant ces pierres bénites, leurs vœux et leurs hommages. Exposés aux troubles des révolutions, et aux désastres de la guerre, ils demandaient avec instance la précieuse faveur du repos et de la paix. Ils priaient Marie de devenir pour jamais leur mère et leur patronne, titres sacrés qu'elle a daigné recevoir et conserver jusqu'à ce jour, où Lorette et les villes de la même province se font encore une gloire et un bonheur de regarder leurs habitants, comme les enfants privilégiés de celle dont ils se plaisent à orner les autels, et à défendre les droits. Cet empressement des fidèles que l'on voyait traverser Rome en foule pour aller jusqu'à la Maison de Marie, fut, si l'on en croit le cardinal Valère de Vérone, un des motifs qui décida le pape Boniface VIII, à établir pour l'anniversaire de la sixième année de son pontificat, le célèbre jubilé de l'année sainte. « Alors, dit Torsellini, il se fit un si grand concours de toutes les nations, que la ville de Rome, malgré son étendue, pouvait à peine les contenir. Il ne se passait presque qu'aucun jour, qu'elle ne reçût dans son sein, deux cent mille pèlerins, sans compter la multitude innombrable, qui couvrait au loin les routes. Or, de ces pieux voyageurs, plusieurs sans doute, surtout lorsque Récanati ne s'écartait pas notablement de leur chemin, attirés par le bruit des miracles opérés à Lorette, venaient en visiter la chapelle, d'où ils allaient ensuite, comme témoins et



« hérauts de sa grandeur, annoncer à leurs concitoyens  
 « le prodige extraordinaire et inouï, dont ils avaient acquis  
 « la certitude, non par des assertions étrangères, mais  
 « par l'organe de leurs propres yeux <sup>1</sup>. » A quoi Riquy,  
 chanoine de Gand, ajoute ces paroles : « Qui n'aurait re-  
 « gardé comme une loi imposée par le ciel, en allant à Rome  
 « gagner le jubilé, de faire un détour pour visiter Lorette,  
 « quand dans le même temps l'on voyait et le jubilé so-  
 « lennellement proclamé par Boniface VIII, et la chambre  
 « de Lorette apportée en Italie par les anges <sup>2</sup>. Parcourez  
 « les annales, consultez les témoins, et vous trouverez cette  
 « vérité évidemment démontrée. »

Le concours des pèlerins, soit à Rome, soit à Lorette, ayant répandu dans les divers États de la chrétienté, la connaissance de ce prodige, un roi, que l'on croit être Charles II, qui gouvernait alors les provinces napolitaines, écrivit à un ermite, nommé Paul, pour lui demander une narration exacte et authentique des événements miraculeux que la renommée avait portés jusqu'à ses oreilles. Ce pieux solitaire, celui-là même sans doute <sup>3</sup> à qui fut

<sup>1</sup> Tursell., *Hist. Lauret.*, lib. 1, cap. 15; Vitorell., *Tract. Jubil.*, part. 1, pag. 60; Martorelli, *Teatr. istor.*, tom. 11, pag. 50.

<sup>2</sup> Riqui. *Gandav. Canon.*, *Tract. Jubil.*, cap. 13, fol. 87, et *Martor.*, *Teatr. istor.*, tom. 11, pag. 50.

<sup>3</sup> Martorelli a l'air de ne faire de ce saint solitaire qu'un seul et même personnage avec celui qui eut la première révélation de la sainte chapelle; mais c'est à tort. Tous les auteurs distinguent deux hommes différents; l'un qui eut connaissance de la gloire du divin sanctuaire, et qui l'annonça de manière à déterminer l'ambassade des seize députés envoyés à Tersatz et à Nazareth; l'autre qui aperçut les flammes dont la splendeur environnait la Maison de Marie dans la nuit de la Nativité. Le nom du premier est inconnu; le second s'appelait Paul della Selva. La ressemblance du nom, me fait croire que c'est à ce dernier que doit être attribuée cette relation.

manifesté le prodige des flammes qui vinrent souvent environner la sainte chapelle, comme nous le dirons bientôt, lui répondit par la lettre suivante qui, conservée dans son intégrité, et légalisée selon les formes par les magistrats, renferme tous les caractères d'une authenticité irrécusable. Quoiqu'elle revienne sur les faits déjà racontés, il ne m'est pas possible de supprimer une pièce aussi importante et aussi décisive. Nous la donnons dans toute sa simplicité.

« Au nom de Dieu. Ainsi soit-il.

« Roi, pour satisfaire à votre pieuse curiosité, qui m'a  
 » confié la narration du grand miracle de la translation  
 » faite par les anges de la Maison de la sainte Vierge, ap-  
 » portée sur les rivages de l'Italie, dans la province d'An-  
 » cône, au territoire de Récanati, entre les fleuves de Aspis  
 » ou Moscion, et Potentia, voici comme la chose est arri-  
 » vée, ainsi que je l'ai souvent entendu raconter par des  
 » hommes dignes de foi, et originaires de Récanati, savoir :  
 » François Petri, chanoine de cette ville, et Uguccion, clerc  
 » exemplaire, de même que par les jurisconsultes distingués  
 » Cisco de Cischis, et François Percivallino de Récanati,  
 » qui tous avec plusieurs de leurs concitoyens vivaient du  
 » temps de ce miracle, dont j'ai lu également avec atten-  
 » tion la narration dans les registres publics. L'an de l'in-  
 » carnation du Seigneur 1294, le samedi 10 décembre,  
 » lorsque tout était plongé dans le silence, et que la nuit  
 » dans son cours était au milieu de sa route<sup>1</sup>, une lumière  
 » sortie du ciel vint frapper les regards de plusieurs habi-  
 » tants des rivages de la mer Adriatique, et une divine har-  
 » monie, réveillant la paresse des plus endormis, les tira du  
 » sommeil pour leur faire contempler une merveille supé-

<sup>1</sup> Sap. xviii, 14.

» riure à toutes les forces de la nature. Ils virent donc et  
 » contemplèrent à loisir une Maison environnée d'une splen-  
 » deur céleste, soutenue sur les mains des anges, et trans-  
 » portée à travers les airs. Les paysans et les bergers  
 » s'arrêtèrent stupéfaits à la vue d'une si grande merveille,  
 » et tombèrent à genoux en adoration, dans l'attente du  
 » terme et de la fin où aboutirait ce prodige. Cependant  
 » cette sainte Maison portée par les anges, fut placée au  
 » milieu d'un grand bois, et les arbres eux-mêmes s'incli-  
 » naient comme pour vénérer la Reine du ciel. Aujourd'hui  
 » on les voit encore penchés et recourbés comme pour té-  
 » moigner leur allégresse. On dit que dans ce lieu était au-  
 » trefois un temple dédié à quelque fausse divinité, et en-  
 » touré d'une forêt de lauriers, ce qui lui a fait donner le  
 » nom de Lorette, comme on l'appelle encore aujourd'hui.  
 » A peine le matin était arrivé, que les paysans se hâtèrent  
 » d'aller à Récanati pour raconter ce qui s'était passé, et  
 » tout le peuple s'empessa d'accourir au bois des Lauriers,  
 » pour s'assurer de la vérité de cette narration. Parmi les  
 » nobles et le peuple, plusieurs restaient muets d'étonne-  
 » ment, plusieurs ne pouvaient se résoudre à croire le mi-  
 » racle. Les mieux disposés pleuraient de joie, et disaient  
 » avec le prophète : *Nous l'avons trouvée dans les champs*  
 » *de la forêt*<sup>1</sup> ; et encore : *Il n'a pas traité ainsi toutes les*  
 » *nations*<sup>2</sup>. Ils honorèrent cette petite et sainte Maison, et  
 » pénétrant dans l'intérieur avec dévotion, ils rendirent  
 » leurs hommages à la statue de bois de la divine Vierge  
 » Marie, qui tenait son Fils entre ses bras. De retour à  
 » Récanati, ils remplirent la cité d'une sainte joie ; le peu-  
 » ple quittait souvent la ville pour aller vénérer la sainte  
 » chapelle ; c'était un concours perpétuel de fidèles qui se

<sup>1</sup> Invenimus eam in campis sylvæ. — Psal. CXXXI, 6.

<sup>2</sup> Non fecit taliter omni nationi. — *Ibid.* CXLVII, 20.

» croisaient sur la route. Cependant la bienheureuse Vierge  
» Marie multipliait les prodiges et les miracles. Le bruit  
» d'une si grande merveille s'étendait dans les contrées  
» lointaines, comme dans les provinces voisines, et tous  
» accouraient à la forêt des Lauriers, qui se remplit bien-  
» tôt de différentes habitations en bois, pour servir de ré-  
» fuge aux pèlerins. Tandis que ces événements se pas-  
» saient, le *lion infernal qui tourne sans cesse, cherchant*  
» *quelque proie à dévorer*<sup>1</sup>, suscita des brigands, dont les  
» mains impies souillaient le bois sacré par des vols et des  
» homicides, de sorte que la dévotion de plusieurs se refroi-  
» dit par la crainte des malfaiteurs. Au bout de huit mois  
» le premier miracle fut confirmé par un second prodige. La  
» sainte Maison quitta la forêt profanée, et fut placée par  
» le ministère des anges au milieu d'une colline, appartenant  
» à deux nobles frères, les comtes Étienne et Siméon Rai-  
» naldi de Antiquis de Récanati. Cependant la dévotion des  
» fidèles croissait, et la petite et sainte demeure s'enrichis-  
» sait par de grands dons et de nombreuses offrandes. Les  
» nobles et pieux frères en étaient les dépositaires ; mais  
» bientôt ils cédèrent à l'avarice, s'appliquèrent les présents,  
» et laissèrent pervertir leur jugement, jusqu'à en venir à de  
» scandaleuses discussions pour savoir qui des deux l'em-  
» porterait sur l'autre. Alors la sainte Maison se retira,  
» quatre mois après son arrivée, de la colline des deux  
» frères, et par un troisième miracle fut portée par les  
» anges dans un nouveau site distant à peu près d'un jet  
» de pierre, au milieu de la voie publique qui conduit de  
» Récanati au rivage de la mer, et c'est là que je la vois  
» encore aujourd'hui, et que je contemple de mes propres  
» yeux les grâces continuelles qu'elle accorde à ceux qui  
» viennent y faire leurs prières.

<sup>1</sup> Leo... circuit quærens quem devoret. — 1. Petr. v, 8.

» Néanmoins, quoique les prodiges célestes démonstras-  
 » sent que ce toit modeste était le séjour de la Mère de  
 » Dieu, le lieu où le Verbe s'est fait chair, pour découvrir  
 » plus clairement la vérité, les habitants de Récanati tin-  
 » rent une assemblée générale, où se rendirent les princi-  
 » paux seigneurs de la province, et il fut décidé qu'on en-  
 » verrait seize des hommes les plus illustres pour examiner  
 » si les mesures de la sainte Maison étaient conformes,  
 » soit aux vestiges restés à Tersatz, soit aux fondements  
 » demeurés à Nazareth, où elle fut primitivement bâtie, et  
 » où elle subsista durant de longues années. Le décret fut  
 » exécuté, et parmi les seize députés de Récanati on comp-  
 » tait pour le quartier de Sainte-Marie, Politis, fils du  
 » comte Martius de Politis; pour le quartier Saint-Flavien,  
 » Marchio jeune, comte Matthieu, fils du comte Siméon  
 » Rainaldi de Antiquis; pour le quartier Saint-Ange, le  
 » célèbre docteur en droit Cicottus, fils de Monaldutius  
 » des Monadultiens; ces personnages distingués, accom-  
 » pagnés de leurs collègues allèrent, virent, revinrent et  
 » déclarèrent qu'ils avaient trouvé partout une entière  
 » conformité, tant à l'égard des mesures, que par rapport  
 » aux témoins dont ils avaient recueilli sur les lieux les  
 » dépositions.

» Recevez, Prince, cette courte narration, en témoignage  
 » de la réalité du sanctuaire miraculeux, et de mon res-  
 » pectueux dévouement envers votre Majesté; et, afin  
 » que vous ayez l'assurance que vos aumônes ont été  
 » fidèlement remises, je vous atteste avoir reçu les offran-  
 » des, dont vous trouverez la récompense dans le ciel. Au  
 » nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.  
 » Près la sainte demeure, l'an du Seigneur 1297, le 8  
 » de juin.

» PAUL, serviteur de Jésus-Christ.

Au dessous on lit ces mots :

« Les prieurs du peuple de la cité de Récanati ,  
 » A tous faisons connaître et attestons que tous les  
 » faits ci-dessus racontés sont véritables, et conformes à  
 » nos annales et à nos archives publiques. En témoignage  
 » et en foi de quoi, nous avons ordonné que cette pièce se-  
 » rait scellée de notre cachet, et souscrite par notre notaire  
 » public, établi par l'autorité impériale, et maître des  
 » actes, le 12 juin de l'année de la circoncision de notre  
 » Seigneur Jésus-Christ 1297.

» François JACOBI, maître des actes.

Suit le cachet de Récanati, au milieu duquel on voit un lion tenant une épée, et autour on lit ces paroles : « Sceau de Récanati. » Ce sceau gravé se rapporte exactement avec le sceau en cire de la même époque, comme le prouvent les pièces du temps <sup>1</sup> ; et il importe peu qu'il soit en cire ou qu'il soit gravé, puisqu'alors on le donnait indifféremment dans l'une ou l'autre de ces deux formes <sup>2</sup>.

Cette pièce curieuse, écrite sur parchemin et gardée dans la famille des Antici, fut copiée devant témoins, dans l'année 1674, le 26 juin, par Dominique Biscia, notaire impérial, qui a signé la copie comme authentique avec Antoine Masi et Joseph Percivalle, au quartier Saint-Flavien et dans la rue de Monte Volpino. Qui ne voit dans tous ces détails une preuve de vérité que ne saurait contrefaire l'imposture ?

Si les étrangers prenaient tant de part à la gloire de Marie dans son pieux sanctuaire, les heureux fidèles qui l'avaient journellement sous les yeux ne pouvaient manquer de lui donner sans cesse de nouveaux témoignages

<sup>1</sup> Privileg. Manfred., an 1259, apud Merang., lib. III, cap. 8, pag. 271, et Bull. Gregor. IX, an. 1235, lib. III, pag. 263.

<sup>2</sup> Martorelli, tom. 1, pag. 502 et suiv.

de leur dévouement. Aussi voyons-nous les habitants de Récanati céder à la très-sainte Vierge tous les terrains voisins pour y élever des édifices propres à recevoir les prêtres et les pèlerins. Le bienheureux Pierre, franciscain et évêque de Macérata, auquel alors était soumise la ville de Récanati, fit une courte relation des merveilleuses translations de la Maison de Nazareth, pour en conserver le souvenir à la postérité<sup>1</sup>. Les magistrats prirent un arrêté où ils prescrivait à tous les maîtres d'école de la mettre entre les mains des enfants auxquels ils apprenaient à lire, au lieu des ouvrages profanes dont on aurait pu se servir pour les instruire. Le père Riéra atteste que, de son temps, on en voyait encore de vieux exemplaires à Récanati. On en retrouve la teneur dans le livre de Jean Paul Cyrille, imprimé à Macérata en 1576; elle renferme en abrégé la substance des faits que nous avons rapportés, et se termine par cette pieuse invocation : « O bienheureuse  
 » Chapelle, petite, il est vrai, et pauvre aux yeux charnels,  
 » mais plus riche, aux regards spirituels, et plus précieuse  
 » que les palais des rois, que le temple même de Salomon !  
 » O chambre vénérable, où fut déposé le plus grand trésor  
 » qui ait jamais été, qui sera jamais dans le monde !  
 » O saintes murailles, où s'appuyèrent souvent les membres  
 » augustes du fils et de la mère ! O être sacré,  
 » capable d'enflammer les cœurs des hommes qui contem-  
 » plent comment là, plus d'une fois, s'alluma le feu sous  
 » les mains virginales, et plus d'une fois s'y réchauffèrent  
 » les membres de Jésus enfant ! O pierres, ô matériaux,  
 » plus précieux que les pierres orientales, si souvent frappés  
 » du son des paroles que le fils adressait à la mère, et  
 » que la mère échangeait si doucement avec le fils ! O

<sup>1</sup> Martor., Teatr. istor., tom. 1, pag. 502 et suiv.; Riéra, Hist. Lauret., cap. 7.

» sanctuaire divin, d'où, comme la piété aime à le croire,  
» tant de prières du Fils de Dieu se sont élevées vers le  
» Père céleste, où tant de miséricordieuses larmes ont  
» coulé des yeux du fils et de la mère pour le salut des  
» pécheurs <sup>1</sup>. » C'est d'après cette première narration que  
Pierre George Toloméi, appelé le Téréman, écrivit un  
abrégé historique des translations miraculeuses de la sainte  
chapelle, qu'il fit, en 1460, graver en gros caractères,  
pour être exposé sur plusieurs tableaux et suspendu dans  
l'église, afin que les pèlerins pussent en prendre facilement  
connaissance. Ce fait est attesté par le père Diégo Cal-  
cagni et Balthasar Bartoli, chapelain d'honneur de son  
altesse sérénissime l'électeur de Bavière ; par Sylvius Ser-  
ragli, autrefois attaché au service de la sainte chapelle ;  
par Antoine Salt de Valence, en Espagne, et, avant eux,  
par le docte Baptiste de Mantoue, de l'ordre des Carmes,  
qui assure avoir tiré son récit d'un de ces tableaux consu-  
mé presque par la vétusté et par les vers ; ainsi que par  
Jérôme Angélita dans la lettre envoyée à Clément VII,  
avec sa relation des miracles de Lorette, dédiée à cet illus-  
tre pontife <sup>2</sup>. On dit même que la noble famille Fiorenzi  
Martorelli d'Osimo en conserve encore une copie dans ses  
antiques archives.

Ces premiers honneurs ne parurent pas encore suffisants  
aux pieux citoyens de Récanati. Ils voyaient avec anxiété  
la faiblesse des saintes murailles ; posées sur la terre, elles  
n'avaient point de fondements pour les soutenir. N'était-il  
pas à craindre que, subissant peu à peu les effets du temps,  
elles ne vinssent à s'écrouler et à priver ainsi le pays d'un  
de ses plus beaux ornements <sup>3</sup> ? Ce qui augmentait encore

<sup>1</sup> Martorelli, Teatr, istor. tom. 1, pag. 504 et 505.

<sup>2</sup> *Id. Ibid.*

<sup>3</sup> Murri, Dissert. crit. istor., cap. 3, n° 17.



leur crainte, c'était la situation même du lieu, exposé à de violents tourbillons et à de fréquents orages, où les torrents de pluie semblaient conspirer avec la fureur des vents. Ils se décidèrent, en conséquence, à élever autour de ce frêle édifice une forte muraille établie sur des bases solides et construite en briques durcies au feu. Ils firent plus encore, et instruits chaque jour des miracles nombreux que Dieu opérait par la vertu de cette sainte Maison, ils appelèrent des peintres habiles pour représenter par le pinceau, sur cette muraille, particulièrement du côté du nord, tous les détails de la prodigieuse histoire, afin de donner à tous, et surtout aux ignorants, la facilité de comprendre cette merveille et d'en rendre grâce à la très-sainte Vierge.

On ne lira pas sans intérêt ce que rapporte, à ce sujet, le père Riéra : « Le bruit public, dit-il, a propagé dans les » provinces d'Ancône comme un grand miracle, qu'au » moment même où l'ouvrage venait d'être terminé, on » trouva les nouvelles murailles tellement séparées des » anciennes, qu'un petit enfant pouvait y passer facilement » avec un flambeau à la main, pour montrer à la foule, » quand l'occasion se présentait, la vérité de cet écarte- » ment. Ce prodige frappa vivement les esprits, d'autant » plus que l'on savait avec certitude qu'auparavant elles » étaient si étroitement unies, qu'il n'y avait pas entre les » deux l'épaisseur d'un cheveu. De là cette opinion com- » mune que rien absolument ne peut rester attaché aux » murailles de l'auguste Maison de Lorette, la sainte Vierge » le voulant ainsi, pour empêcher de croire qu'elle ait be- » soin du secours des hommes pour soutenir sa vénérable » demeure. Quelle que soit la cause de ce phénomène, la » vérité du fait est au-dessus de toute controverse ; car au- » jourd'hui encore vivent plusieurs témoins qui ont contem- » plé de leurs propres yeux cet admirable spectacle. Aussi,

„ quand , au temps de Clément VII , Rainero Nerucci , ar-  
 „ chitecte de la sainte chapelle , et qui depuis est resté avec  
 „ moi dans une douce intimité , voulut , par ordre du Pontife ,  
 „ abattre ce mur de briques , que le temps avait déjà presque  
 „ renversé , pour élever à la place ce magnifique monument  
 „ en marbre , que l'on voit aujourd'hui , il remarqua , non  
 „ sans un grand étonnement , que , contre les règles de l'ar-  
 „ chitecture et les plans de l'art humain , toutes les pierres  
 „ étrangères à la sainte Maison s'étaient éloignées , comme  
 „ pour lui rendre de justes hommages . Le même Rainero  
 „ ainsi que plusieurs autres , m'ont également raconté que  
 „ ces murs rapportés s'étaient , depuis plusieurs années ,  
 „ tellement entr'ouverts , que , par de longues fentes , on  
 „ pouvait facilement contempler l'ancien bâtiment et jouir  
 „ des admirables délices qui semblent émaner de sa sain-  
 „ teté .<sup>1</sup> »

On tient également d'une ancienne tradition que le cru-  
 cifix antique , apporté avec les saintes murailles , opérait  
 de fréquents et d'éclatants prodiges ; entre lesquels on  
 remarque particulièrement que , transporté par l'évêque  
 et les habitants de Récanati dans un plus brillant sanc-  
 tuaire préparé pour le recevoir , il retourna de lui-même  
 occuper sa place primitive . Plusieurs fois on renouvela la  
 même tentative , et toujours elle fut également inutile ,  
 en sorte que l'entreprise dut être abandonnée<sup>2</sup> .

D'autres miracles vinrent encore illustrer ce lieu déjà  
 si vénérable par les grands mystères dont il avait été le  
 témoin . Il y avait dans une forêt voisine un pauvre so-  
 litaire , nommé , à cause du lieu qui lui servait de retraite ,  
 Paul della Selva . Voisin d'abord de la sainte Maison au  
 moment de sa première translation en Italie , il avait cru

<sup>1</sup> Riéra , Hist. Lauret. , cap. 7 .

<sup>2</sup> Tursel. , Hist. Lauret. , lib. 1 , cap. 16 .

devoir changer de séjour avec elle, et s'était établi dans le voisinage de Lorette. Du fond de sa cellule, dont les restes existaient encore du temps du père Riéra, qui l'avait souvent visitée, il priaït devant l'auguste sanctuaire, comme s'il eût été en présence de la très-sainte Vierge. Plusieurs fois il remarqua, durant sa méditation, des flammes mystérieuses, qui venaient du ciel, se reposer sur ce toit modeste. Des observations plus longues et plus sérieuses le portèrent à soupçonner que, tous les ans, cette merveille se renouvelait le cinq des ides de septembre (8 septembre), vers la quatrième veille de la nuit. Il attendit avec impatience que l'année, consommant son cours, ramenât le jour qui devait l'assurer de la réalité de cette opinion ; le moment si vivement désiré lui semblait trop long à paraître ; enfin il est arrivé : au milieu des ombres de la nuit, de brillantes flammes descendent du ciel, et environnent de leur splendeur l'auguste Maison de la Mère de Dieu. Le saint homme comprit qu'il ne devait pas garder le silence sur un prodige si admirable ; il le révèle à l'évêque et aux principaux seigneurs du pays ; il le prêche dans les assemblées du peuple. Un mouvement religieux se communique à tous les cœurs : on accourt en foule dans la nuit bienheureuse de la Nativité de Marie, pour être témoin de ce miracle. L'expérience de plusieurs années vint en confirmer la vérité, et le père Riéra assure que, de son temps, il n'y avait pas encore vingt ans qu'il avait cessé, et que plusieurs habitants de Récanati lui avaient attesté l'avoir vu de leurs propres yeux <sup>1</sup>. On croit que ce grand spectacle continua à se manifester jusqu'au pontificat de Paul III. De là cette disposition des fidèles à célébrer particulièrement à Lorette la fête de la naissance de Marie ; de là l'usage longtemps consacré de laisser les femmes

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. 1, cap. 17.

passer la nuit dans la sainte basilique, pour y assister, en quelque sorte, au bienheureux enfantement de sainte Anne; de là le grand changement opéré dans la liturgie de cette église, où la fête de l'Annonciation, autrefois solennité principale, a fait place à celle de la Nativité, qui tient aujourd'hui le premier rang; de là le témoignage non-seulement des historiens, mais des poètes eux-mêmes, dont un des plus illustres, le célèbre Novidius, dans une pièce dédiée au pape Paul III, a dit que le ciel, pour confirmer la réalité des translations miraculeuses de la sainte chambre de Marie, envoie chaque année dans cette auguste nuit, des langues de feu qui l'éclairent et la décorent <sup>1</sup>.

Nous ne saurions non plus passer sous silence l'admirable concours qu'excita, dans l'année 1339, la dévotion à la Vierge de Lorette. Alors on vit descendre du sommet des Alpes un simple prêtre, suivi d'une multitude infinie d'hommes et de femmes de toute condition et de tout âge; il était vêtu d'une tunique blanche; sa démarche était grave, son visage modeste, ses mœurs pures, ses paroles éloquantes; il n'y avait qu'une voix pour l'appeler le *saint*. Les troupes de peuple qui le suivaient étaient, comme leur

<sup>1</sup> Evenère igitur, tot stant tibi templa, quot astra,  
Quotque sibi gentes maximus orbis habet.

Stent licet, illa placent quibus est hæc orta, juvatque

Dicere : In hoc ingens est Dea nata loco.

Scilicet illius, visu mirabile, in auras

Parthum exosa domus vulsa recessit humo;

Cumque locis diversa foret, titulosque referret,

Ultima Piceni nomina gentis habet.

Neve sequens ætas mendacia credat, olympi

Hæc in nocte illam lambit ab axe jubar.

Novid. Fast., lib. 1x; Riéra, Hist. Lauret., cap. 10; Tursell., Hist. Lauret., lib. 1, cap. 17.

chef, couvertes d'une robe blanche de lin, qui les enveloppait de la tête aux pieds, et ne laissaient pas même apercevoir les traits de leur visage ; deux ouvertures ménagées à la hauteur des yeux, laissaient passer le jour et leur donnaient la facilité de se conduire. Ils marchaient deux à deux ; nobles et roturiers, grands et petits, libres et esclaves, clercs et religieux, tous montraient une ardente dévotion ; les cris de paix et de miséricorde sortaient continuellement de leur bouche ; leur exemple entraînait les populations qui se trouvaient sur leur passage ; on quittait tout pour prendre leur livrée et pour les suivre. Partout ils étaient reçus avec honneur, traités avec charité, secourus dans leurs besoins corporels. L'édification les accompagnait : pas une fraude, pas une querelle, pas un soupçon d'impureté. Les haines les plus invétérées s'apaisaient, les sacrements étaient fréquentés, les œuvres de piété se multipliaient : on les appelait la confrérie des Blancs. Ils visitèrent Lorette avec une dévotion exemplaire et offrirent, avec larmes, leurs hommages et leurs dons à Marie. Tant que cette société dura, il ne fut plus question de guerre et d'intérêts privés ; on voyait les princes et les évêques, les marchands et les docteurs, les sages et les ignorants, les jeunes gens et les vieillards confondre leurs cœurs et leurs voix dans les louanges du Seigneur. Après avoir salué la très-sainte Vierge, ils se dirigèrent vers Rome, pour honorer le tombeau des saints Apôtres ; mais leur multitude toujours croissante commença à inspirer quelque crainte, et Boniface IX crut devoir dissoudre cette association qui vint s'éteindre à Viterbe <sup>1</sup>.

On ne sera pas étonné que des faits si éclatants aient accru en peu de temps le bourg naissant de Lorette. Le zèle du commerce vint encore se joindre à la dévotion pour

<sup>1</sup> Riéra, Hist. Lauret., cap. 10.

développer ses rapides progrès, et peu d'années s'étaient écoulées depuis l'arrivée de la sainte Maison, qu'on sentit la nécessité de donner des lois à cette nouvelle société et d'établir un préfet ou *président* pour veiller à leur exécution, assurer la sécurité des habitants et arrêter l'audace des malfaiteurs qui auraient pu infester les bois environnants. On jugea aussi convenable d'élever un temple plus considérable pour contenir la foule des pèlerins, de dresser un autel à l'extérieur de la sainte chapelle, pour donner au public la facilité de voir le prêtre à l'autel, et de construire au dehors de vastes portiques pour offrir un abri, durant la nuit, à la multitude des peuples qui la passait dans l'oraison et dans la prière. Ces améliorations furent dues à la piété de l'évêque de Macérata, duquel dépendait alors la ville de Récanati, et au zèle des magistrats chargés du gouvernement de cette ville. Ainsi la Maison natale de la très-sainte Vierge fut fixée par la piété des peuples sur les terres heureuses de l'Italie ; ainsi l'humble toit de Nazareth devint-il pour jamais l'auguste sanctuaire de Lorette.

## CHAPITRE VI.

Hommages rendus à la Maison de Lorette par les souverains Pontifes.

Qui ne connaît les cruels désastres suscités en Italie par les factions des Guelfes et des Gibelins ? qui ne sait également les malheurs que prépara à l'Église la translation du Siége apostolique à Avignon ? translation exécutée d'abord par Clément V, continuée ensuite sous les pontifes Jean XXII, Benoit XII, Clément VI, Innocent VI, réformée en partie par Urbain V, et révoquée sans retour par Grégoire XI ; translation fatale, principe et origine de ce grand et déplorable schisme qui divisa l'Église de

Jésus-Christ pendant tant d'années ! Qui peut douter des maux et des scandales qui se glissèrent alors dans toutes les parties de la république chrétienne ? L'Italie, privée de la présence de son souverain, ne fut pas la portion la moins éprouvée du troupeau confié aux successeurs de Pierre. La protection de Marie ne préserva pas Récanati et ses habitants des malheurs qui ravageaient ces tristes contrées, et des erreurs qui entraînaient les populations entières. Rebelles au chef de l'Église, séduits par les rêveries insensées des hérétiques connus sous le nom de Fratricelles, emportés par le torrent des ambitions et des partis, ils méritèrent d'encourir la vengeance du pape Jean XXII, ou plutôt celle de Dieu qui, dans sa colère, fit incendier cette ville par le marquis Amélius, en punition de la mort donnée à son cousin Arnaud, maréchal de la province, égorgé avec plus de trois cents de ses partisans, et permit que, frappés des anathèmes du Siège apostolique, ils fussent eux-mêmes exilés loin de leur pays pendant plus de quatre ans. Dans l'année 1328, le pieux pontife, touché de leur misère, leur accorda avec leur pardon la permission de retourner dans leur pays, mais à condition de rebâtir leur ville seulement sur le sommet de la montagne où elle est aujourd'hui située.

On sent combien de retard ces tristes événements devaient apporter au développement de la dévotion envers le sanctuaire auguste de Marie. Les habitants du pays ne pouvaient guère avoir le loisir et la tranquillité nécessaires pour faire des narrations et des histoires ; les histoires et les narrations écrites par quelques mains fidèles devaient se perdre et se détruire dans la conflagration générale ; les monuments disparaissaient sous la ruine des palais et sous les cendres des murailles ; et tandis que tout était en feu dans la province, les étrangers fuyaient une terre de désolation et de mort. La crainte du danger arrêta dans

leur course les pieux pèlerins, et les âmes les plus déterminées reculaient devant la vue de la mort. Ajoutez à ces catastrophes politiques cette peste cruelle qui enleva à l'Italie la moitié de sa population, et vous aurez une faible idée des fléaux qui pesaient alors sur ces malheureuses provinces.

Cependant l'éloignement n'empêcha pas les souverains pontifes de jeter sur Lorette un regard de bienveillance et de pitié. Les habitants de Récanati avaient, malgré l'épuisement de leurs fortunes, élevé un temple pour y enfermer la sainte chapelle. On demanda au pape Benoit XII (1334-1342) de concéder à cette nouvelle église des faveurs et des indulgences particulières, ce qu'il s'empressa d'accorder à la pitié des habitants, qui, en reçurent un tel accroissement de ferveur, que la plupart, malgré les occupations des affaires, ne pouvaient s'empêcher de visiter, tous les jours, cette sainte Maison, quoique distante de trois milles de leur demeure. Les petits enfants étaient formés par leur mère et par leur nourrice à se tourner, chaque matin, à leur lever, vers la Maison natale de la très-sainte Vierge, pour la saluer avec respect. Les vieillards et les infirmes, qui se lamentaient de ne pouvoir se traîner jusqu'à l'auguste sanctuaire, élevèrent dans leur place publique une image de la Vierge de Lorette, et, après y avoir dressé un autel et construit une chapelle, ils obtinrent du même pontife un diplôme écrit en lettres d'or, où de semblables indulgences étaient accordées à ceux qui venaient y offrir à Marie de ferventes prières; Jérôme Angélita, qui florissait vers 1378, en avait vu l'original déjà rongé par la vétusté<sup>4</sup>. Urbain V (1362), qui, sans reporter encore le saint Siége à Rome, vint cependant faire quelque séjour dans cette capitale, ne se montra pas moins

<sup>4</sup> Hieron. Angelit., n. 25, apud Martor., Teatr. istor., tom. 1, pag. 524.



libéral que son ancien prédécesseur; et, passant par l'Italie pour apaiser quelques dissensions, il voulut honorer ce vénérable sanctuaire d'une visite personnelle. Le pape Grégoire XI fut sans doute trop occupé des grandes affaires de la chrétienté et du rétablissement du saint Siège à Rome pour continuer l'œuvre de ses devanciers; mais Lorette ne fut pas négligée par les deux pontifes qui s'assirent après lui sur le trône apostolique. Urbain VI, informé du prodige qui s'opérait dans ce saint lieu durant la nuit de la Nativité, donna, en 1389<sup>1</sup>, une bulle où il ouvrait, par une indulgence plénière, les trésors de l'Église à ceux qui, dans cette grande solennité, honoreraient la pieuse demeure de Marie par l'oblation de leurs prières. Cette concession fut confirmée par Boniface IX, qui ajouta même encore à cette première faveur des faveurs nouvelles. Le jubilé qu'il fit célébrer en 1400 amena à Lorette un grand concours de pèlerins, attirés soit par la sainteté du temps, soit par le désir de voir les flammes miraculeuses qui resplendissaient autour de la sainte chapelle.

Il n'y a pas lieu de s'étonner si les quatre papes qui suivirent purent ne pas s'occuper de ce précieux dépôt : un demi-siècle de combats, de divisions et de schisme ne leur laissait pas le loisir de manifester leur tendre dévotion pour Marie et pour son sanctuaire; mais à peine la paix fut-elle rendue à l'Église par l'élévation de Martin V, élu par un consentement unanime dans le concile de Constance, que la première pensée du pontife fut d'augmenter le concours des fidèles à Lorette en établissant tous les trois mois, à Récanati, des foires solennelles (1420), afin que les peuples, conduits par l'intérêt du négoce terrestre, pussent en même temps s'enrichir par un commerce spirituel,

<sup>1</sup> Torsellini dit 1390, mais par une erreur de date, Urbain VI étant mort en 1389, et son successeur ayant été élu la même année.

et, à cet effet, il étendit les indulgences données d'abord pour la seule fête de la Nativité à ces jours d'assemblée publique. Cette grâce du Saint-Père accrut tellement le concours, qu'Eugène IV, qui le remplaça en 1431, crut devoir venir au secours des pèlerins en ajoutant aux biens de l'ancien hospice le domaine entier de Sainte-Marie de Montorso, comme on le voit par sa bulle du 7 octobre 1435. Nous apprenons de Flavius Blondus, secrétaire de ce grand pontife et historien célèbre de cette époque, combien était grande la confiance qu'inspirait alors la protection de Marie dans son sanctuaire : « Là, dit-il, les prières » des suppliants ne manquent jamais d'être exaucées ; té- » moins ces offrandes en or, en argent, en drap, en lin, » en laines, suspendues devant l'autel ; la basilique toute » entière en est comme remplie ; l'évêque les conserve dans » leur intégrité, pour la gloire de Dieu et de sa Mère <sup>1</sup>. » Ainsi commençait à se former, par les dons des peuples, le riche trésor de Lorette, et il paraît qu'il ne laissait pas d'être déjà considérable, puisque, durant la guerre suscitée, à cette époque, contre le souverain Pontife par François Sforza, l'évêque de Récanati, Jean Vitelleschi, fit embarquer avec lui les principaux ornements de la chapelle, et les transporta d'abord à Venise, et ensuite à Ravenne, pour ôter aux ennemis jusqu'au désir d'un pillage sacrilège <sup>2</sup>.

Nicolas V (1447) ne déploya pas moins de piété envers la sainte demeure, malgré les funestes révolutions qui agitèrent son pontificat. Il voulut que la fête de l'Annonciation eût à Lorette ses indulgences plénières aussi bien que la Nativité. Il défendit sévèrement de détourner la plus légitime

<sup>1</sup> Flav. Blond.; Tursell., Hist. Lauret., lib. 1, c. 23.

<sup>2</sup> Cronolog. Rimin. apud Ludov. Murat. Relat. ital., tom. xv, pag. 494; Murri, Dissertaz. critic. istor., cap. 5, n. 7.

partie des dons offerts dans le divin sanctuaire. Il menaça de son indignation l'évêque de Récanati, s'il osait les vendre ou les faire servir à un autre usage, et si, dans l'espace d'un mois, il ne rachetait ceux qui avaient déjà été aliénés ; il chargea la ville de Récanati elle-même de veiller sur les biens appartenant à Marie, et de les défendre contre toute injuste agression. Il fit plus ; effrayé des progrès des Turcs, guidés par Amurat à la victoire, et déjà maîtres de l'Albanie (1452), il fortifia la ville et y mit une garnison capable de la protéger. Enfin il voulut s'y transporter en personne dans le temps où, à l'occasion d'une épidémie mortelle, il quitta Rome pour passer à Spolète, à Tolentino, et dans diverses autres cités de la Marche. Le premier soin de Calixte III, son successeur (1455), fut de préserver Lorette de la fureur des Barbares : il mit à la tête de ses troupes Rodrigue Borgia et Jean Miliano, ses neveux, et les envoya l'un à Lorette, l'autre à Bologne. Les deux légats vinrent d'abord à la première de ces deux villes, et élevèrent à la hâte des ouvrages de fortification ; mais la sainte Vierge, sans dédaigner les secours de ses serviteurs, sut éloigner le péril : les Turcs, défaits sur mer, harcelés par le roi des Perses, taillés en pièces à Belgrade, découragés par la blessure de l'empereur lui-même, sentirent qu'une main surnaturelle et puissante soutenait les armes chrétiennes, et le nom de Lorette se répandit au loin dans l'univers.

Mais aucun souverain Pontife n'avait encore témoigné tant de confiance à la Vierge de ce lieu que ne le fit Pie II, illustre rejeton de la famille Piccolomini (1458). Brûlant du désir d'abaisser l'orgueil ottoman, il convoque un concile à Mantoue ; lui-même se met en route pour aller à Ancône, animer par sa présence les troupes qui s'y rassemblaient dans le dessein de faire voile vers le Levant ; mais ses forces trompent son courage : une fièvre ardente l'arrête dans

le chemin ; une toux fâcheuse le mine et l'épuise ; l'espérance s'évanouit, l'art des médecins est inutile. Cependant il voit de loin Lorette, il connaît les miracles que la sainte Vierge se plait à y opérer : c'est à elle qu'il s'adresse pour recouvrer une santé qu'il croit encore nécessaire à l'œuvre de Dieu. Il offre par vœu à Marie un calice d'or, autour duquel il fait graver cette inscription : « Pieuse Mère de » Dieu, quoique votre puissance ne soit resserrée par au- » cune limite et remplisse tout l'univers de miracles, ce- » pendant, comme il entre dans votre volonté de choisir » souvent certains lieux de préférence, et que vous vous » plaisez à relever tous les jours, par des signes et des » prodiges sans nombre, le sanctuaire de Lorette que vous » aimez, moi, malheureux pécheur, je recours à vous d'es- » prit et de cœur, vous priant avec instance d'enlever la » fièvre qui me brûle et la toux qui me fatigue, et de rendre » à mes membres attaqués par le mal une santé salutaire, » je crois, à la cause publique. Recevez, en attendant, ce » présent comme un signe de ma servitude. Pie II, Pape, » an du salut 1464 <sup>1</sup>. » A peine le vœu est prononcé, que la fièvre se calme, la toux s'apaise, les forces reviennent. La convalescence ne fait encore que de commencer, et déjà le Pontife, impatient de satisfaire à ses promesses, s'est mis en route, sans attendre que la guérison soit parfaite.

<sup>1</sup> *Pia Dei Genitrix, quamvis tua potestas nullis coarctetur fini- bus, ac totum impleat orbem miraculis : quia tamen pro voluntate sæpiùs uno loco magis quàm alio delectaris, et Laureti tibi placitam sedem per singulos dies innumeris signis et miraculis exornas ; ego, infelix peccator, mente et animo ad te recurro, supplex orans, ut mihi ardentem febrim molestissimamque tussim auferas, lætisque membris sanitatem restituas, reipublicæ, ut credimus, salutarem. Interim hoc munus accipito, meæ servitutis signum. Pius Papa II, an. humanæ salutis MCCCCLXIIII (1464).*

Plus on approche de Lorette, plus son état s'améliore : il entre dans la chapelle, il s'agenouille devant la sainte image, et se relève plein de santé et de vigueur. C'était un beau spectacle de voir l'évêque des évêques, entouré de toute sa cour, assisté des cardinaux, suivi des princes romains, escorté des chefs de l'armée qui étaient venus d'Ancône au-devant du successeur de saint Pierre, environné enfin d'une innombrable multitude accourue de toutes les villes et de toutes les campagnes voisines, se prosterner aux pieds de Marie pour bénir sa miséricorde et exalter sa puissance.

Parmi les personnages distingués qui composaient la suite du pape Pie II, était Pierre Barbo, Vénitien, neveu d'Eugène IV, et surnommé le cardinal de Saint-Marc. Frappé de la peste qui s'était répandue dans les provinces de la Marche, et réduit à un état qui mettait sa vie en péril, il se souvint de la grâce accordée au souverain Pontife, et, résolu de recourir à la même protection, il se fait porter à Lorette, s'enferme sans témoin dans la sainte chapelle, et, la face prosternée contre terre, supplie la très-sainte Vierge de l'assister. Au milieu de sa prière, un doux et mystérieux sommeil s'empare de lui ; la Mère de Dieu lui apparaît et lui prédit que son mal va s'évanouir, et que dans peu de temps il sera élevé lui-même au souverain pontificat. L'événement fit voir que ce songe n'était pas une illusion : la maladie disparaît avec le sommeil ; il sort du sanctuaire avec autant de reconnaissance que de santé. Tous le voient et sont dans l'admiration ; on s'étonne d'un si prompt, d'un si subit rétablissement. Dans sa gratitude, il conçoit un dessein comme prophétique : le gouverneur de l'Église est appelé ; le cardinal lui donne l'ordre d'acheter, à son nom et à ses frais, les matériaux nécessaires pour la construction d'un temple magnifique, qui doit être élevé à la place de l'ancien, trop peu digne d'une si haute patronne.

Ce qu'il commençait comme cardinal, il devait le continuer comme pape : dans la même année 1464, il fut porté sur le Siège apostolique avec le nom de Paul II, pontife aussi grand dans ses entreprises que zélé pour la gloire de la sainte Maison de Lorette. C'est lui qui fit jeter les fondements de la superbe basilique élevée sur l'humble toit de la Vierge Mère, et l'on peut croire qu'il conduisit l'ouvrage presque jusqu'au faite, puisqu'un poète célèbre adresse au navigateur ces belles paroles : « Ce temple que vous voyez » s'élever sur les rivages d'Ancône est le sanctuaire vénérable de la glorieuse Mère de Dieu, apporté autrefois du » fond de la Syrie par les mains des esprits célestes... Son » nom est Lorette. Ne croyez pas cependant que ces bâ- » timents magnifiques aient traversé les mers ; ils ont été » construits sur la Maison de Marie par Paul, le prince » auguste des pasteurs <sup>3</sup>. » Il ne borna pas cependant sa dévotion à des libéralités temporelles ; les biens spirituels furent saintement prodigués à ce vénérable asile : un pardon général fut accordé à ceux qui le visiteraient, soit dans les principales solennités de Notre-Seigneur et leurs octaves, soit dans toutes les fêtes consacrées à la sainte Vierge, soit même les jours de dimanche. L'église de Lorette fut soustraite à la juridiction de l'évêque de Récanati pour passer sous l'autorité directe du pontife romain ; les pénitenciers établis dans la sainte basilique reçurent le

<sup>1</sup> ..... Quod cernis Picentia juxtà  
 Littora, delubrum est illud venerabile magnæ  
 Matris, ab Assyriis quod dii super æquora quondam  
 Hùc manibus vexère suis.. .....  
 Lauretæ delubra vocant ; neu crede superbam  
 Hanc ædem venisse fretis ; superaddidit ista  
 Tempia sacerdotum princeps ingentia Paulus.  
 Baptist. Mantov., lib. vi.

pouvoir d'absoudre les pèlerins de tous les cas réservés à l'évêque ou au Pape <sup>1</sup>. Toutes les bulles promulguées en faveur du divin sanctuaire exprimèrent, dans un langage aussi noble que pieux, la reconnaissance du vicaire suprême de Jésus-Christ sur la terre. Dans celle qu'il donna le 15 octobre 1464, il exalte en ces termes la puissance et la bonté de Marie : « On ne saurait douter que Dieu, à la » prière de la très-sainte Vierge, Mère de son divin Fils, » n'accorde tous les jours aux fidèles qui lui adressent » pieusement leurs vœux des grâces singulières, et que » les églises dédiées en l'honneur de son nom ne méritent » d'être honorées avec la plus grande dévotion ; cependant » celles-là doivent recevoir des hommages plus particuliers, » dans lesquelles le Très-Haut, à l'intercession de cette » auguste Vierge, opère des miracles plus évidents, plus » éclatants et plus fréquents. Or il est manifeste, par l'ex- » périence, que l'église de Sainte-Marie de Lorette, dans » le diocèse de Récanati, à cause des grands, inouis et in- » finis miracles qu'y fait éclater la puissance de cette Vierge » bienheureuse, et que nous avons éprouvés nous-même » dans notre propre personne, attire dans son enceinte les » peuples de toutes les parties du monde <sup>2</sup>. » Et, dans un autre endroit, il reconnaît en termes exprès la haute dignité de cet illustre pèlerinage : « Dans l'église de la bienheureuse » Marie de Lorette, fondée hors des murs de la ville de » Récanati, où, d'après les témoignages les plus dignes » de foi, se conserve la Maison de la glorieuse Vierge, » ainsi que son image, apportée par un effet de la clémence » divine sur les mains des anges et au milieu d'une escorte » céleste, l'on voit, par suite des fréquents et inouis mira-

<sup>1</sup> Ex Bull. dat. Kalend. febr. 1471.

<sup>2</sup> Bernard. Cyrill., Const. Apost., tract. 1 ; Tursell., Hist. Laur. lib. 11, cap. 1 ; Murri, Dissert. crit. ist., cap. 5.

„cles, que le Très-Haut y opère tous les jours, en vertu  
 „des mérites et de l'intercession de cette glorieuse pa-  
 „tronne, à l'égard de tous ceux qui recourent à elle et  
 „implorent son secours avec humilité, accourir, des parties  
 „même les plus éloignées de l'univers, la multitude des  
 „peuples délivrés par l'assistance de cette souveraine pro-  
 „tectrice <sup>1</sup>. „

La dévotion du saint Pontife passa avec son autorité à Sixte IV, son successeur (1471). Ce fut lui qui le premier donna à la sainte demeure de Lorette le nom d'*auguste Maison* <sup>2</sup>, ou plutôt qui consacra par l'autorité apostolique un titre que la dévotion des peuples lui avait déjà assigné, comme on le voit par la donation de Nicolas d'Asti, évêque de Récanati, prédécesseur du Téréman, lequel mourut peu après l'année 1450. Dans une bulle qu'il commence, en exprimant le désir de voir s'accroître de plus en plus la gloire du sanctuaire de Lorette, pour lequel il éprouvait un vif sentiment de dévotion, et s'augmenter la foule des peuples qui accouraient de toutes parts, il confirme toutes les concessions de ses prédécesseurs, et y ajoute de nouveaux et éclatants privilèges. Lorette sera dorénavant la propriété du saint Siège; toutes les personnes attachées au service de l'église relèveront immédiatement de lui, et seront exemptes de toute autre juridiction; deux sujets capables seront nommés par le souverain Pontife, l'un pour prendre soin du spirituel, sous le nom de vicaire, l'autre pour veiller aux intérêts temporels, avec le titre de gouverneur; le vicaire instituera huit chapelains obligés à la résidence, et chargés de chanter tous les jours une messe solennelle, appelée depuis la Messe Votive; les

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., *ubi supra*.

<sup>2</sup> Alma Domus.—Murri, Dissert. crit., istor. cap. 5, n. 11.



pénitenciers ajouteront aux pouvoirs d'absoudre déjà concédés, celui de dispenser des vœux, ou plutôt de les commuer en bonnes œuvres et secours appliqués aux besoins de la sainte chapelle <sup>1</sup>. Les Carmes, chargés de la garde des lieux saints de la Palestine, furent appelés à garder la sainte chambre de la Mère de Dieu. Enfin, le cardinal Jérôme de la Rovère, neveu du souverain Pontife, fut créé évêque de Récanati, et chargé du protectorat de l'auguste sanctuaire, commission dont il s'acquitta avec zèle et activité, en pressant la continuation des travaux de la nouvelle basilique, dont la construction était déjà très-avancée, en augmentant le nombre des prêtres assistants, en multipliant les choristes, et en pourvoyant avec abondance la sainte chapelle des ornements nécessaires à la majesté du culte divin. Il fut le premier cardinal protecteur qu'eut la Maison sacrée de Lorette.

Le pape suivant, Innocent VIII (1484), éleva jusqu'à trente le nombre des Carmes employés à la garde du précieux sanctuaire ; et parmi ces fervents religieux, nouvellement rappelés à une plus haute perfection par une heureuse réforme, on remarqua surtout le célèbre Baptiste de Mantoue qui écrivit l'histoire de ce glorieux pèlerinage. Le souverain Pontife, de son côté, envoya à la sainte Vierge de riches présents en tapisseries et en ornements tissus d'or et de soie, et particulièrement un médaillon d'or, empreint des armes de sa famille, pour être suspendu au cou de l'auguste image.

Alexandre VI, qui occupa le saint Siége (1492) après Innocent VIII, n'a laissé aucun monument de piété envers la Vierge de Lorette ; et Pie III, qui lui succéda (1503), n'eut pas le temps de lui témoigner sa dévotion dans le court intervalle de moins de trois semaines que dura son pontifi-

<sup>1</sup> Riéra, *Hist. Lauret.*, cap. 11.

cat ; mais le cardinal Julien de la Rovère, neveu de Sixte IV, et protecteur du divin sanctuaire, étant devenu pape sous le nom de Jules II, s'appliqua à relever la gloire de Lorette, soit pour marcher sur les traces de son oncle, soit afin de reconnaître le secours qu'il avait reçu de Marie dans le recouvrement des domaines apostoliques. Ce fut le 12 des calendes de novembre (21 octobre), dans la quatrième année de son pontificat, qu'il donna la fameuse bulle, dont nous avons cité une partie au commencement de cette histoire, et où il raconte la gloire de la Maison de Nazareth et ses miraculeuses translations ; il y confirme et augmente les grâces et privilèges accordés par ses glorieux prédécesseurs Urbain VI, Boniface IX, Martin V, et surtout Paul II et Sixte IV, son oncle. L'église de Lorette y est exemptée de toute autre juridiction que de celle du Siège apostolique, et tous les employés au service de la sainte chapelle sont déclarés faire partie de la maison du Pape. Ce fut lui qui, sous la direction du célèbre architecte Bramante, fit achever la magnifique basilique que Paul II avait commencée, et où seize souverains Pontifes prodiguèrent les trésors de leur munificence. La dévotion de ce grand Pape s'accrut encore par la protection dont le couvrit la sainte Vierge au siège de Mirandola. Soutenu par Louis XII, roi de France, il avait quitté Rome pour marcher sur Bologne, et la faire rentrer sous son obéissance. Mais il voulut d'abord passer à Lorette, et offrir dans la sainte chapelle les redoutables mystères. Après avoir imploré la faveur de la Mère de Dieu, il poursuivit son voyage, calma la révolte de Bologne en chassant Bentivoglio, reprit Faënza, Forli, Ravenne, ainsi que les autres cités des États ecclésiastiques ; et entrant enfin à la tête de ses troupes dans la Lombardie, s'arrêta sous les murs de Mirandola. Il était avec ses généraux à tenir conseil sur les affaires difficiles de la guerre, lorsqu'un boulet, dirigé vers

la tente pontificale, la fracasse et renverse tout ce qu'elle contenait, sans faire cependant aucun mal ni à sa Sainteté, ni aux braves qui se trouvaient dans sa compagnie. Le Pape, qui au premier bruit s'était recommandé à la Vierge de Lorette, dont il avait invoqué l'assistance dans son sanctuaire au commencement de l'expédition, reconnaît hautement la main de sa libératrice, et dès que Mirandola a cédé à ses armes victorieuses, il vole à Lorette pour rendre à sa protectrice de solennelles actions de grâces. Le boulet recueilli par ses ordres, est par lui présenté à la sainte Vierge, on le suspend dans la sainte chapelle, où il restera comme un monument éternel de la puissance de Marie, et de la reconnaissance du Pontife. De retour dans sa capitale, le successeur de Pierre envoie encore à son auguste patronne de riches présents, et entre autres un calice d'or d'un admirable travail, et une croix de vermeil du poids de quarante livres, où il avait fait graver cette inscription : « Jules II, souverain Pontife, l'a dédiée à la Vierge, Mère » de Dieu, honorée à Lorette, l'an 1510. Vous vaincrez par » ce signe <sup>1</sup>. » Ces dernières paroles avaient été ajoutées pour faire une allusion manifeste à l'événement miraculeux arrivé à Mirandola. Le cardinal de la Rovère étant venu à mourir, il confia à l'architecte Bramante la construction du palais apostolique, forma un chœur de musiciens habiles pour le service divin, ordonna de fabriquer un orgue aussi remarquable par sa grandeur que par son harmonie, fit jeter les fondements d'un nouveau clocher, tracé sur un plan vaste et grandiose, mais dont l'exécution, suspendue d'a-

<sup>1</sup> Julius II. Pont. Max.

Deip. Virgini Lauretanæ dicavit

Anno M. D. X.

In hoc signo vinces.

Tursell., Hist. Laur., lib. II, cap. 12.

bord, fit place dans la suite à celui que l'on admire aujourd'hui, et ajouta à tant de faveurs de si nombreuses offrandes pour relever la beauté du temple et la pompe des cérémonies, que le détail fatiguerait presque l'attention du lecteur. Il eût sans doute fait plus encore, si la mort ne l'eût enlevé prématurément, après neuf ans seulement d'un pontificat, dont les embarras et les soucis contribuèrent plus à abrégé sa vie que la maladie et les infirmités. Mais avant de quitter la terre, il nomma gouverneur de Lorette Pierre Antoine Perotto, général des Sylvestrins, qui, avec le consentement du Pontife, renonça en faveur de Lorette à sa riche abbaye de Saint-Laurent, située au territoire de Castel-Fidardo, et qu'un intervalle de trois milles seulement sépare de la sainte chapelle.

Léon X, de l'illustre famille des Médicis, hérita de la dévotion de Jules envers Marie, aussi bien que de sa dignité (1513). Il surpassa même en libéralité tous ses vénérables prédécesseurs. « Rappelant, dit-il, à notre mémoire » les grands, innombrables et continuels miracles, que par » l'intercession de la glorieuse Vierge Marie opère dans » l'église de Lorette le Très-Haut, devenu son fils, en » faveur d'un grand nombre de fidèles, dont il soulage les » infortunes et allège les nécessités, nous avons jugé con- » venable et même nécessaire, non-seulement de confirmer » cette sainte basilique dans ses anciens privilèges, mais » encore de l'enrichir tous les jours de grâces nouvelles et » de nouvelles libéralités <sup>1</sup>. » Et ailleurs : « La Vierge » Marie, Mère de Dieu, est si glorieuse, que comme aucune » bouche ne peut cesser de chanter ses louanges, aucun » esprit n'est capable de célébrer suffisamment sa grandeur. Or, comme on ne saurait trouver auprès de Dieu » ni secours plus prompt dans les misères, ni refuge plus

<sup>1</sup> Bull. Leon. X; Tursell., lib. II, cap. 16.

» efficace dans le péché, c'est avec raison que, retraçant  
 » à notre esprit et à notre cœur la nécessité de l'ho-  
 » norer dans le ciel, et de la vénérer sur la terre, nous  
 » croyons juste d'orner avec zèle les lieux dédiés à son  
 » nom, et surtout ceux qu'environnée du chœur des anges,  
 » elle a choisis et distingués par des miracles innombrables  
 » opérés pour le soulagement et l'avantage des fidèles. La  
 » dévotion n'a qu'un sentiment et qu'une voix pour mettre  
 » au premier rang le sanctuaire de Lorette que la renom-  
 » mée et la piété des peuples a rendu si célèbre. Car comme  
 » la bienheureuse Vierge, selon qu'il est prouvé par le té-  
 » moignage le plus digne de foi, a daigné, par un effet de  
 » la volonté divine, transporter de Nazareth son image et  
 » sa Maison, les déposer d'abord près de Fiume, ville de  
 » Dalmatie, puis au territoire de Récanati, dans un lieu cou-  
 » vert de bois, ensuite sur une colline appartenant à des  
 » personnes particulières, et enfin au milieu de la place publi-  
 » que, dans le site qu'elles occupent aujourd'hui, et où elles  
 » ont été placées par la main des anges ; les merveilles conti-  
 » nuelles et sans nombre que le Tout-Puissant y opère par  
 » son intercession, ont décidé plusieurs des Pontifes romains,  
 » nos prédécesseurs, à accorder à l'église de Lorette d'insi-  
 » gnes faveurs spirituelles <sup>1</sup>. » Après ce préambule, il renou-  
 velle tous les privilèges passés, et en accorde de plus pré-  
 cieux et de plus abondants. Une collégiale fut établie avec  
 douze chanoines, douze prêtres mansionnaires et six choristes ;  
 les indulgences des stations apostoliques à Rome furent  
 étendues au sanctuaire de Lorette, où l'on gagnait dans la  
 visite d'une seule église ce que l'on ne pouvait obtenir que  
 par la visite de plusieurs églises dans la capitale du monde  
 chrétien ; les marchés d'automne à Ancône, à Pisaure et  
 ailleurs furent supprimés pour donner plus d'éclat à celui

<sup>1</sup> Bull. Leon. X, Kalend. August. 1518.

qui se tenait à Récanati à l'époque de la Nativité, où l'on vit non-seulement des catholiques, mais des Grecs même et des Arméniens, quoique schismatiques, le disputer en dévotion pour Marie avec les fidèles enfants de l'Église catholique. Le vœu de faire un pèlerinage à Lorette fut réservé au Pape, comme ceux de visiter les tombeaux des saints apôtres, ou le sépulcre de Jésus-Christ. Le fameux statuaire Sansovino fut chargé d'entourer d'un magnifique travail en marbre blanc de Carrare le précieux sanctuaire. Le gouverneur Pierre Antoine Pérotto reçut le privilège de célébrer la messe en habits pontificaux, et de donner au peuple la bénédiction épiscopale ; un riche baldaquin et quatre grands chandeliers d'argent furent offerts à la Mère de Dieu ; de nobles et utiles embellissements rendirent les deux sacristies plus commodes et plus brillantes. Des ordres furent donnés pour fortifier le château et construire des boulevards, des bastions et des fossés défendus par de grosses pièces d'artillerie, afin de mettre le temple saint à l'abri de surprise et d'attaques. Le cardinal de la Rovère fut remplacé, après son décès, d'abord par le cardinal Bernardin de Bibiéna, et ensuite par Julien Ridolfi, prieur de Capoue, qui releva l'hospice destiné aux pèlerins pauvres, vu que les personnes nobles et distinguées trouvaient déjà assez de logements convenables. On fit fondre une cloche d'une grandeur merveilleuse, et du poids de vingt mille livres ; lettres enfin, promesses, cadeaux, récompenses, tout fut mis en œuvre pour stimuler l'artiste Sansovino, et presser l'exécution de l'admirable modèle qu'il avait tracé pour l'ornement des saintes murailles. Mais Léon ne put voir terminer ce bel ouvrage ; un pontificat de huit ans et huit mois ne pouvait suffire à l'accomplissement d'une si noble et si difficile entreprise.

Adrien VI, qui après lui (1522) ne régna pas deux ans entiers, a cependant laissé un monument de sa dévotion à

Lorette par un diplôme, où il reconnaît la vérité du grand trésor que l'on y vénère, aussi miraculeusement apporté dans ce lieu, que fécond en miracles à l'égard de ceux qui le visitent<sup>1</sup>. Il eut pour successeur Clément VII (1523), cousin de Léon X, que onze ans de gouvernement mirent plus à même de satisfaire la dévotion dont il était pénétré pour le pieux sanctuaire<sup>2</sup>. Ce fut lui qui donna un nouveau relief et une certitude nouvelle à la translation de la miraculeuse chapelle, en députant trois de ses camériers d'abord à Lorette, puis en Dalmatie, et enfin à Nazareth pour examiner soigneusement les lieux et consulter les traditions des peuples. Les larmes des Dalmates, les aveux des orientaux, l'exactitude des mesures, la similitude des pierres, dont deux furent rapportées par un des envoyés, tout concourut également à confirmer la translation prodigieuse, et à rassurer la piété des peuples<sup>3</sup>. C'est également à lui que Lorette fut redevable de l'assainissement de sa température, par le soin qu'il prit de dessécher les marais voisins, d'abattre les forêts, dont l'humidité malfaisante engendrait de dangereuses maladies, et d'aplanir même deux montagnes pour prévenir les brouillards, étendre davantage l'horizon, et donner à l'air plus de dégagement. Par lui fut nommé gouverneur Jean Matthieu Giberti, de Vérone, personnage aussi distingué par sa science que par sa vertu, qui profita de son pouvoir pour faire exécuter les voûtes du palais pontifical, et pour mettre la dernière main à la grande citerne commencée par le cardinal de La Rovère. Mais sa première et principale pensée,

<sup>1</sup> Murri, Dissert. crit. istor., cap. 5. n. 17.

<sup>2</sup> Nos qui ergà B. Virginem, sub cujus nomine dicta Ecclesia constructa est, singularem devotionem semper habuimus. — Bull. Clement. VII, apud Tursell., Hist. Lauret., lib. 11, cap. 26.

<sup>3</sup> *Id. Ibid.*

était de réaliser le plan sublime, formé par son prédécesseur et son parent, le plan des décorations magnifiques qui devaient revêtir à l'extérieur de sculptures en marbre blanc les humbles murailles de la sainte Maison. Il appelle pour ce grand travail les plus illustres artistes, Antoine Sangallo, Nicolas de Pericoli, surnommé le Bandinelli, Raphaël Baccio, Dominique Lamia, dit le Bolonais, Raphaël de Monte-Lupo, Jérôme Lombardi, et son frère, Simon, dit le Mosca, le chevalier Jean-Baptiste della Porta, et son frère Thomas, pour rivaliser de talent et de génie dans l'accomplissement d'un si noble ouvrage. Il établit, comme architecte en chef pour l'Église comme pour les portiques, le fameux Nérucci. Déjà les marbres avaient été taillés; déjà les ornements étaient prêts à être mis en place. Nérucci fait abattre la muraille antique, qui se trouva, comme nous l'avons dit ailleurs miraculeusement écartée des murs fragiles de la chambre miraculeuse<sup>4</sup>. Durant quelques jours elle demeura exposée dans toute sa simplicité aux regards empressés de la dévotion et de la curiosité populaire. Chacun put s'assurer qu'elle était posée sans fondements sur le sol nu. On voyait au-dessous une terre poudreuse et broyée, semblable à celle d'une voie fréquentée et passagère; on y remarquait même une ronce qui s'était trouvée prise sous le saint fardeau déposé par les anges; tout annonçait une route publique, conformément au témoignage constant de la tradition. Cependant il fallut commencer les excavations nécessaires à la construction des bases, qui devaient soutenir les marbres précieux; et alors il fut facile de se convaincre sans aucun doute que les saintes murailles étaient posées comme en suspens sur un terrain inégal et poudreux. Jérôme Angélita dans son rapport officiel au même pape Clément VII, fait une

<sup>4</sup> Voyez plus haut, ch. 5, p. 46.



mention particulière de tous ces faits prodigieux, que l'on ne saurait révoquer en doute.

Les fondements sortaient déjà de terre, mais le plan arrêté par Léon X, et approuvé par Clément VII, exigeait que l'unique porte de la sainte Maison fût murée, et que l'on en ouvrît trois autres à la place, pour éviter les accidents qui arrivaient tous les jours par suite de l'encombrement des pieux pèlerins dans un espace si étroit. A cette nouvelle, le peuple fut dans la consternation; une rumeur subite s'éleva de toutes parts. Qui oserait violer par les coups d'un audacieux marteau ces murailles que les siècles eux-mêmes ont respectées! Cependant l'ordre du Pape était pressant; le bien commun en demandait l'exécution; la beauté du travail l'exigeait impérieusement. L'architecte Nérucci s'arme de courage, il lève la main, il frappe premier coup; à l'instant il pâlit, il tremble, il sent défaillir ses forces, il tombe sans connaissance; on l'emporte dans sa maison; le danger est imminent, sa vie elle-même paraît compromise. Sa pieuse épouse le voyant dans cet état funeste se prosterne aux pieds de Marie, elle invoque l'auguste patronne de Lorette; ses vœux sont exaucés, la mortelle léthargie se dissipe bientôt, et l'imprudent artiste est heureusement rendu à sa famille et à ses travaux.

Cependant on se hâte de faire part au Pontife de ce merveilleux événement, et de lui demander sa décision dans un cas si difficile. Il répond en ces termes: « Ne craignez pas » de percer les murs du sanctuaire auguste et d'ouvrir les » portes. Ainsi l'ordonne Clément VII<sup>1</sup>. » Un commandement si formel, et toute l'autorité du Siège apostolique ne

<sup>1</sup> Muros sacri sacelli non timeas aperire, portasque conficere; sic jubet Clemens septimus.—Murri, Dissert. critico-istor., cap. 5, n. 23.

purent déterminer l'architecte Nérucci à déposer sa crainte et à obéir. En vain on l'excite, en vain on s'efforce de le persuader; toutes les tentatives sont inutiles. D'un côté l'ordre du Pape pressait le travail; de l'autre la stupeur publique en arrêta l'exécution. Tout à coup, contre toute attente, un homme se présente pour une œuvre qui paraissait si dangereuse; il était clerc et attaché au chœur du sanctuaire, son nom était Ventura Périni. Il prend d'abord trois jours pour se préparer à cette entreprise par de ferventes prières et un jeûne rigoureux; le dernier jour, vers le soir, il s'avance vers le saint lieu, environné d'une foule innombrable de peuple; il fléchit les genoux, il baise et rebaise mille fois les saintes murailles, il prend le marteau; mais avant de frapper, le bras suspendu en l'air, il s'adresse à Marie, et lui dit avec confiance: « Pardonnez, ô sainte » Maison de la plus pure des vierges! ce n'est pas moi qui » vous perce, c'est Clément, vicaire de Jésus-Christ, dans » l'ardeur qui l'anime pour votre embellissement. Permet- » tez-le, ô Marie! et satisfaites le bon désir de son cœur<sup>1</sup>. » A ces mots, il frappe un premier coup, suivi de plusieurs autres, sans en ressentir aucun dommage; les autres ouvriers reprenant courage, l'imitent dans son travail, comme dans sa dévotion; les portes s'ouvrent, les pierres recueillies avec respect sont employées à refermer la seule ouverture qui, auparavant donnait entrée dans le précieux sanctuaire; la poutre qui servait d'architrave est conservée dans la bâtisse, comme un monument et un souvenir de l'ancienne disposition de ce lieu; et le nou-

<sup>1</sup> *Perdona, o Casa santa della Vergine; non son io, che ti foro, ma è Clemente, vicario di Gesù Cristo, che troppo è vago di tua bellezza. Consentilo, o Maria, e piacciati il suo buon desiderio.* — Murri, *Dissert. crit. istor.*, cap. 5, n. 23, post Tursell., *Hist. Lauret.* lib. 11, c. 23.

veau plan avec ses magnifiques sculptures reçoit son exécution.

Aucun règne peut-être ne fut plus agité que celui de Clément VII ; durant onze ans de pontificat il ne vit pas briller un seul jour serein. Rien néanmoins ne put lui faire, je ne dis pas oublier sa dévotion envers la sainte Maison de Marie , mais en suspendre même les effets : ni l'orgueil insolent du rebelle Luther, ni les horribles divisions de l'Allemagne, ni l'expulsion des Français hors des provinces italiennes, ni leur défaite déplorable à Pavie, ni le funeste changement de l'Angleterre entraînée dans le schisme et l'hérésie par les honteuses passions d'un Henri VIII, ni les insultes et les pièges auxquels fut exposée sa personne sacrée, par les factions puissantes du cardinal Colonne, et par l'armée impériale, qui sous le commandement du perfide connétable de Bourbon se jeta sur Rome avec quarante mille soldats, la plupart protestants, l'assiégea, la prit d'assaut, et força le Pontife à s'enfermer non sans péril dans le château Saint-Ange. On ne peut s'empêcher d'être ému en voyant la pieuse dévotion, dont sont empreintes les lettres par lesquelles il implora, dans une si déplorable situation, le secours de la Vierge de Lorette. Des prières publiques furent faites par ses ordres dans l'auguste sanctuaire, et bientôt sa délivrance fut heureusement consommée. Trois mille écus que le trésor de Marie envoya au chef souffrant et persécuté de l'Église, servirent à le tirer de l'épuisement où la malice de ses ennemis avait réduit ses finances. Bientôt la paix fut conclue entre les deux couronnes, dont les dissensions mettaient en agitation toute l'Europe, et le Pape échappé à tant d'épreuves, quitta Orviète où il s'était retiré, passa à Bologne, où il donna de sa propre main le diadème à Charles V, et voulut en retournant à Rome se transporter à Lorette pour remercier sa pieuse libératrice. Il rendit au trésor la somme

qu'il en avait reçue dans les jours de sa disgrâce, et hâta par sa présence l'achèvement des ornements de la sainte Maison, ainsi que des travaux du palais pontifical. La religion et les arts lui doivent la vaste et noble coupole, qui surmonte la nouvelle basilique, et s'élève autant au-dessus du toit de la nef, que le toit lui-même s'élève au-dessus du sol. La mort vint le ravir aux grands desseins qu'il méditait encore, avant qu'il eût fait mettre la dernière main aux sculptures qui devaient rehausser la gloire du sanctuaire, dont il avait avec tant de zèle procuré l'embellissement.

Le cardinal Farnèse fut élu après lui (1534) et prit le nom de Paul III. Pour connaître son dévouement à Lorette, il suffirait de lire le préambule d'une de ses bulles, où il rappelle la piété du pape Sixte IV, son prédécesseur, d'heureuse mémoire, qui de son propre mouvement accorda de glorieux privilèges à cette église, fondée miraculeusement en l'honneur de l'auguste Vierge, où, selon les plus incontestables témoignages, se conserve son image placée dans ce lieu par les mains des anges ; et le zèle du pape Jules II, porté à augmenter les faveurs concédées à ce lieu sacré par la tradition pieuse qui y présente à la vénération des peuples la chambre même où la bienheureuse Vierge fut conçue, fut élevée, fut saluée par l'ange, et conçut elle-même le Sauveur du monde<sup>1</sup>. De là un saint empressement à ouvrir à Marie et aux ministres de son sanctuaire les trésors de l'État et de l'Église ; de là un droit accordé aux chapelains de Marie sur les salines de Cervia ; de là des bois, des vignes, des oliviers, des prairies, et d'autres domaines achetés à la commune de Castel Fidardo, le long du fleuve Moscion, pour être unis aux propriétés de la sainte chapelle ; de là la convention faite avec les habitants

<sup>1</sup> Bull. Paul. III, dat. 12 Kal. mart.; Tursell., lib. III, cap. 1.

de Récanati de reprendre un certain pouvoir sur la ville de Lorette, à la charge de la défendre contre les Turcs, de réparer les fortifications, et de payer les frais des anciens ouvrages faits pour la protéger ; de là l'érection d'un collège de jeunes enfants d'élite, destinés à chanter, tous les jours, à certaines heures, les louanges de leur protectrice ; de là l'établissement d'un hôpital pour soulager les pèlerins malades, et d'un hospice pour accueillir et nourrir pendant trois jours ceux qui pourraient se trouver dans le besoin ; de là deux voyages faits par sa Sainteté elle-même pour honorer le sanctuaire de Marie et en visiter les travaux ; de là des ordres donnés pour soutenir la coupole, qui, par de subites lézardes, inspirait quelque inquiétude pour sa solidité, et une admirable restauration exécutée par les soins et le talent de l'architecte Sansovino ; de là enfin l'achèvement des portiques du palais pontifical et des superbes décorations de la sainte chapelle. Muni de l'autorité du Pape, l'architecte démonta l'ancienne poutre noircie par la fumée, ainsi que le toit et le petit clocher élevé par la piété des siècles, on ne sait à quelle époque. On abaissa le contour des murs, à l'endroit où paraissaient autrefois des demi-cercles entremêlés de vases de terre peints ou incrustés, comme nous l'avons remarqué ailleurs <sup>1</sup>. On y substitua une petite corniche de pierre, pour servir de base à une nouvelle voûte, qui fut construite à la place de l'ancien plancher, voûte dans le principe élégante et ornée, mais dont l'éclat est aujourd'hui terni par la fumée des flambeaux qui y brûlent continuellement. Toutes les démolitions furent déposées avec respect sous le pavé du sanctuaire, afin qu'aucune partie ne fût exposée à périr par l'injure des temps ou par la négligence des hommes. Quelques-uns des vases de terre, incrustés autrefois dans le sommet de la mu-

<sup>1</sup> Voyez plus haut, ch. 2.

raille, furent environnés de cercles d'or, et sont encore maintenant conservés avec soin dans l'armoire du sanctuaire. On y voit aussi une tablette faite avec les débris de l'antique poutre, dont les autres morceaux sont fixés dans le mur pour servir de soutien aux offrandes votives et aux ornements précieux renfermés dans ce lieu saint, ainsi que plusieurs des petites étoiles dorées qui décoraient l'ancien plafond. L'autel apostolique, dressé auparavant directement en face de l'unique porte, fut transporté tout d'une pièce au lieu qu'il occupe aujourd'hui, environné d'une double clôture ornée de jaspe et d'autres pierres précieuses, avec le chiffre de l'auguste famille des Médicis. Mais remettons à un autre temps la description détaillée de ces magnifiques beautés, et représentons-nous l'étonnement et la joie du peuple fidèle, quand l'incomparable ouvrage de marbre, commencé par Léon X, continué par Clément VII, et consommé enfin par Paul III, dégagé tout d'un coup des voiles qui le couvraient, fut exposé aux regards publics. Vingt-deux mille écus (plus de 110,000 fr.) avaient été dépensés pour le conduire à sa perfection ; les plus habiles artistes avaient contribué à en relever la splendeur par leurs talents ; l'éclat du marbre le cédait à l'excellence du travail ; les yeux ne savaient sur quel point ils devaient s'arrêter de préférence : c'était tantôt le silence de la stupeur, tantôt les murmures approbateurs de l'admiration.

Sous le pontificat de Paul III mourut le fameux Didier Erasme, qui, malgré sa hardiesse en fait d'opinions théologiques et son penchant pour le protestantisme, a laissé une messe composée en l'honneur de Notre-Dame de Lorette <sup>1</sup>.

Deux faits nouveaux vinrent encore accroître la gloire

<sup>1</sup> Voyez cette messe à la fin du volume parmi les pièces justificatives.

du sanctuaire de Marie sous le pontificat de Jules III, élevé sur le saint Siège après la mort de Paul, en 1550 : le premier fut le privilège qui, dans le jubilé universel, maintenait les indulgences de Lorette au milieu de la suspension générale de toutes les autres faveurs apostoliques ; le second fut la sainte pensée suggérée au Pontife, et mise heureusement par lui à exécution, d'appeler les prêtres de la compagnie de Jésus dans une partie du palais apostolique, avec la commission de pourvoir la basilique de pieux et savants pénitenciers, instruits dans les langues étrangères, pour l'utilité des pèlerins qui venaient de toutes les parties du monde vénérer la sainte Maison, commission dont ces dignes religieux s'acquittèrent fidèlement jusqu'au jour malheureux où, succombant à la haine de leurs ennemis, ils furent remplacés, sur les ordres de Clément XIV, par les Conventuels, auxquels ce Pape avait appartenu avant son exaltation.

Parmi les dévots serviteurs de Marie, se distinguait particulièrement à cette époque, le cardinal Cervino de Montepulciano, dont la piété envers cette auguste patronne était si tendre et si vive, qu'il avait choisi sa demeure à Montefano, ville voisine de Lorette, afin de pouvoir souvent y aller offrir l'adorable sacrifice. On dit que la très-sainte Vierge lui prédit d'avance son élévation future au souverain pontificat <sup>1</sup>. Dans le cas où cette prophétie dût s'accomplir, il se proposait, et il voulut même faire mettre par écrit ses dispositions, selon la sainte coutume qu'il s'était imposée, afin que si par malheur il venait à négliger le bien qu'il avait promis, cette écriture lui rappelât ses engagements, et servît du moins à le faire rougir de son inconstance ; il se proposait, dis-je, de donner à Lorette une nouvelle splendeur ; d'augmenter le nombre de ses chanoines, de ses chan-

<sup>1</sup> Riéra, Hist. Lauret., cap. 19.

tres, de ses élèves, de ses pénitenciers ; d'environner de murailles et de fortifications toute la montagne sur le sommet de laquelle est élevée la sainte chapelle ; de construire une ville nouvelle, dont l'étendue couvrirait toute la colline ; de mettre sous sa dépendance, huit des villes voisines, et en particulier le pays qui l'avait vu naître ; de donner à cette auguste cité le titre et la dignité épiscopale, afin de réunir ainsi en elle le pouvoir civil et ecclésiastique ; d'attirer de tous les états ecclésiastiques une population nombreuse en y ajoutant les terres et les forêts voisines, pour être distribuées gratuitement à de pauvres familles, que l'espérance d'un meilleur sort, jointe à la dévotion pour Marie amènerait sur cette terre de bénédiction ; mais Dieu, dont les desseins sont incompréhensibles, se contente souvent des bons désirs. La parole du ciel s'accomplit, le saint cardinal monta sur le Siège apostolique (1555), où il prit le nom de Marcel II ; mais vingt-deux jours de puissance ne lui permirent pas d'exécuter les pieux desseins qu'il avait conçus dans son cœur, et la mort le ravit trop tôt à l'espérance de l'Église.

Mais l'héritage de la piété comme de la puissance, ne meurt pas dans cette Église dont les destinées sont éternelles : ce que Marcel II n'avait pu faire, il en légua la glorieuse succession à ceux qui devaient le suivre, et qui déjà en ont mis une partie à exécution. Le nombre des pénitenciers fut accru par Paul IV, qui le remplaça sur le trône de saint Pierre (1555), et porté jusqu'à quarante ; ce qui peut donner une idée de la multitude des pèlerins, qui accouraient dans ce lieu sacré, dont la richesse était déjà telle que chaque année les offrandes et les aumônes montaient de dix à vingt mille écus romains (50 à 100 mille francs) <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'écu romain vaut plus de cinq francs ; nous n'indiquons la valeur que d'une manière approximative, pour ne pas perdre le lecteur dans des fractions.



Ces revenus, énormes à cette époque, étaient uniquement employés au soulagement des pèlerins, des malades et des pauvres, sans que jamais il soit venu à aucun des souverains Pontifes, la pensée même d'en appliquer la moindre partie à leur propre usage ; et si quelquefois, comme il arriva au temps de Léon X et de Clément VII, comme plus tard Pie VII y fut contraint par de pénibles et douloureuses circonstances, Rome fut obligée de recourir au trésor de Lorette, pour sauver la religion et la foi, ces emprunts momentanés furent toujours restitués avec usure, et la générosité de Marie reconnue par une compensation surabondante de nouveaux bienfaits.

La famille des Médicis, illustrée déjà par son zèle pour la sainte Maison de Lorette, en donna de nouvelles marques dans la personne de Pie IV, qui élu pape en 1559, ne tarda pas à témoigner sa dévotion envers Marie, par ses paroles et par ses œuvres. On retrouve avec plaisir dans ses bulles la confirmation de tous les privilèges et de toutes les grandeurs de la sainte chapelle : « L'affection fervente, dit-il, » et la piété sincère que nous avons eues dès l'enfance pour » la bienheureuse Vierge, nous excitent de toutes manières à » employer nos soins à accroître la splendeur de cette humble et auguste Maison, où la Reine du ciel a été conçue, où elle est née, où elle a reçu l'éducation, où elle a été saluée » Mère de Dieu par l'ange Gabriel, cette Maison, qui, ainsi » qu'il est prouvé par les témoignages les plus dignes de foi, » a été transportée de la cité de Nazareth, par les mains des » anges dans le territoire d'Ancône, avec l'image de sa divine maîtresse, et a toujours été environnée de tant de » vénération par tous les peuples chrétiens <sup>1</sup>. » Regarder le sanctuaire de Lorette comme sa propre chapelle, déclara-

<sup>1</sup> Bull. Pii IV, dat. Kal. nov. 1565, ex archiv. alm. Domûs, Murri, cap. 5, n. 32.

rer que les privilèges dont il jouissait ne pourraient être suspendus par aucune dérogation subséquente <sup>1</sup>, faire élever le portique supérieur du palais, agrandir l'ancien hôpital, soustraire de nouveau la ville à la juridiction des habitants de Récanati, qui négligeaient de tenir leurs engagements, nommer au protectorat de l'église et de la cité le cardinal d'Urbain, à la place du cardinal Carpi enlevé par la mort, ouvrir auprès de Récanati et sur le chemin du saint pèlerinage une source abondante pour le service des voyageurs, tels furent les effets de son zèle ; tel le tableau abrégé de ses efforts pour la gloire de Marie.

Le cardinal Alexandrin, qui tint après lui les rênes de l'église, sous le nom de Pie V (1566), et fut après sa mort mis au rang des Saints, s'empessa dès les premiers jours de son exaltation, de donner un illustre témoignage de sa vénération pour la pieuse demeure. Il devait selon la coutume bénir les *Agnus Dei*, ou eulogies en cire, destinées à être distribuées aux cardinaux, aux évêques, aux prélats et aux laïques de distinction ; il fit imprimer sur la plus grande partie d'entre eux, l'image de la Maison de Marie soutenue dans les airs par les mains des anges, avec cette inscription dont l'allusion est facile à saisir en se rappelant la signification primitive du mot : « C'est vraiment ici » la maison des fleurs qui fut à Nazareth <sup>2</sup>. » D'après ses ordres, sous les auspices du cardinal d'Urbain, et par les soins du gouverneur Robert Sasetelli, homme aussi distingué par ses talents que par sa prudence, les dix statues des Sibylles furent sculptées en marbre blanc de Carrare, et placées dans leurs niches respectives autour de la sainte cha-

<sup>1</sup> Bull. Pii IV, dat. VIII Id. jan. 1560; Murri, cap. 5, n. 32.

<sup>2</sup> Verè domus florida, quæ fuit in Nazareth. — Tarsell., *Histor. Laur.*, lib. III, cap. 14; Murri, *Dissert. critic. istor.*, cap. 5, n. 39.

pelle ; quatre portes de bronze sortirent des fourneaux du célèbre artiste Jérôme Lombard ; deux statues d'argent hautes d'une coudée et demie, et représentant les apôtres saint Pierre et saint Paul prirent place dans les grandes solennités sur l'autel de l'auguste sanctuaire. La confrérie du Saint-Sacrement fut érigée pour honorer Jésus, lorsqu'il est porté en viatique aux malades, et un navire équipé pour aller à moins de frais chercher en Sclavonie les pierres nécessaires à la façade du temple, laquelle fut bientôt commencée par l'architecte Jean Bocalini, sur les dessins de Venturi. On détourna le cours du fleuve Moscion, qui, rasant le pied de la colline de Lorette y laissait souvent des eaux stagnantes et marécageuses capables de corrompre l'air et de le rendre moins salubre. Enfin les distributions continuelles d'aumônes prodiguées aux malheureux, et les réceptions solennelles faites aux princes et aux seigneurs étrangers n'empêchèrent pas encore de faire de nouvelles acquisitions à l'avantage de la sainte Basilique.

Elle trouva encore un nouveau lustre dans les faveurs de Grégoire XIII, qui, dans l'année 1572, fut appelé au gouvernement de l'Église universelle. Ce Pontife étendit l'indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteraient la sainte chapelle, sans distinction de temps ni de jours. Le grand jubilé ouvert en 1575 n'interrompit point le cours des grâces qui lui étaient accordées, et lors même qu'il fut terminé, un ordre du Pape établit que l'on pourrait gagner de nouveau à Lorette les mêmes indulgences qui avaient été publiées à Rome, en sorte que le concours y fut immense et les offrandes aussi riches que nombreuses. Des pièces de monnaie furent frappées au coin de l'auguste sanctuaire, et sur ces pièces, dont quelques-unes sont encore conservées dans la noble famille Galamini, à Récanati, on voit d'un côté le Pape avec ses armes, entouré de cette légende : « Grégoire XIII, souverain Pontife ; » et de l'autre la sainte

Maison, surmontée de l'image de la Vierge tenant son divin Fils entre ses bras ; on lit autour ces mots : « Nous recourons » à votre secours ; » et au bas, « Ancône <sup>1</sup>. » Cet exemple fut imité par Sixte V, comme le prouve une piastre et un teston semblables gardés précieusement dans la même famille. Grégoire fit encore élargir et réparer les routes, combler les précipices, couper les rochers, pour rendre les chemins praticables aux voitures, et favoriser ainsi la dévotion des fidèles. Il adoucit la pente du mont Royal et mérita, par ce bienfait nouveau, qu'on élevât une pyramide en son honneur, avec cette inscription : « Les voies étaient rudes, vous » les avez rendues faciles <sup>2</sup>. » Il ordonna de traduire en huit langues l'ancienne relation du Téréman : en arabe, en grec, en illyrien, en latin, en allemand, en espagnol, en français et en italien. Chaque version fut copiée sur une grande tablette et affichée dans le temple de Lorette, ainsi qu'on le voit encore aujourd'hui. Il plaça dans l'église un autre orgue qui, pour les peintures et pour l'harmonie, ne le cédait point à celui de Jules II. Pour consoler les Dalmates de la perte du trésor qu'ils avaient autrefois possédé, il institua à Lorette un collège pour trente-six jeunes illyriens, qui de là devaient retourner dans leur pays afin d'y maintenir la religion catholique. Pendant six mois ils gardent les habits de leur nation, et le dépouillent ensuite pour revêtir une soutane rouge. Quand leurs études sont terminées, ils reçoivent la palme doctorale dans la grande salle du palais pontifical, après un examen soutenu en présence des gouverneurs, des maîtres du collège, du chapitre et de tout le clergé. Transférée quelque temps à Rome,

<sup>1</sup> Martorelli, Teatr. istor., tom. 11, pag. 376 ; Murri, Dissert. crit. istor., cap. 5, n. 43.

<sup>2</sup> *Vias asperas, planas fecisti.* — Murri, *Ibid.*

cette institution a été rendue à Lorette ; mais elle est aujourd'hui bornée à vingt élèves, sans doute pour ne pas surcharger le trésor de la chapelle, qui pourvoit abondamment à leur entretien. Les cardinaux Moroni et Vastavillani, dont le dernier était neveu du Pape, et les gouverneurs Vincent Casale et Vitale Léonori concoururent de tous leurs efforts à seconder les pieuses intentions du Pontife. Le chœur fut embelli par la libéralité du prince de Bisignan, qui l'orna de cinq magnifiques tableaux ; on fondit douze statues d'argent représentant les douze apôtres, pesant en tout quatre cent sept livres, pour être exposées dans les fêtes solennelles. La superbe façade s'éleva jusqu'au premier étage ; on construisit la maison de campagne et on dessina le jardin de la villa dite de Saint-Jérôme, pour le délassement des gouverneurs ; on décora la chapelle de la Conception, remplacée aujourd'hui par celle de Saint-Christophe. Le 7 et 8 octobre 1584, Grégoire XIII envoya deux brefs au gouverneur Léonori, le premier pour lui donner la rose d'or en récompense du zèle et de la générosité qui l'avait porté à orner à ses frais ladite chapelle ; le second pour accorder une indulgence plénière à tous ceux qui, confessés et communiés, assisteraient à la procession et à la messe pontificale célébrées à cette occasion.

Nous voici arrivé au règne du grand Sixte V (1585), la gloire de la terre d'Ancône qui l'a vu naître, et la splendeur de l'Église qu'il a honorée par le prodige de son génie et l'éclat de son gouvernement, dont le souvenir sera éternel, quoiqu'il n'ait duré que le court intervalle de cinq années. A peine avait-il pris en main les clés apostoliques, qu'il érigea à Lorette un Mont-de-Piété pour le soulagement des malheureux. Ordre fut immédiatement donné de terminer la façade du temple, où il fit graver, sur une table

de marbre noir et en lettres d'or, ces mots si glorieux à Marie et si instructifs pour les peuples : « Maison de la Mère » de Dieu, où le Verbe s'est fait chair <sup>1</sup>. » Il offrit quarante mille écus romains (plus de deux cent mille francs) pour fonder les trois portes de bronze qui s'ouvrent sur la façade ; au-dessus de la principale, il fit placer une statue du même métal représentant la sainte Vierge, et travaillé avec art sur le même modèle que la statue miraculeuse. « Considérant que la ville de Lorette est célèbre par toute la terre, et qu'elle renferme dans son enceinte une insigne église collégiale sous l'invocation de la bienheureuse Vierge Marie ; considérant combien est vénérable cette église, au milieu de laquelle s'élève l'auguste Maison consacrée par les divins mystères, où cette Vierge pure est née, a été saluée par l'ange, et a conçu du Saint-Esprit le Sauveur du monde ; considérant que cette Maison a été transportée dans ce lieu par le ministère des anges ; que des miracles sans nombre s'y opèrent tous les jours par l'intercession et les mérites de cette puissante patronne, et que les fidèles serviteurs de Jésus-Christ y accourent de toutes les parties du monde pour y satisfaire leur dévotion par de pieux pèlerinages <sup>2</sup>, » il éleva la ville de Lorette au rang de cité, donna à son église le titre de cathédrale, y établit un évêché composé des terres de Castel Fiddardo, de Monte Cassiano et de Monte Lupone, nomma pour premier pasteur François Cantucci Pérugini, prélat digne d'une éternelle mémoire pour sa science et pour sa piété ; fit frapper monnaie au coin du glorieux sanctuaire, et institua une illustre magistrature revêtue des plus nobles distinctions et des plus riches privilèges. Ces grâces insi-

<sup>1</sup> *Deiparæ domus, ubi Verbum caro factum est.* — Tursel., *Hist. Lauret.* lib. v, cap. 13.

<sup>2</sup> *Bull. Sixt. V; Murri, Dissert. crit. istor., cap. 5, n. 45.*

gnes ont engagé la province et la cité à s'unir pour dresser, en témoignage de leur reconnaissance, une statue de leur auguste bienfaiteur, coulée en bronze par Antoine Bernardin Calcagni, et pour faire ciseler en lettres d'or, au-dessus des deux portes latérales de la façade, deux inscriptions commémoratives gravées sur deux pierres de marbre. Sixte V institua aussi, en 1586, un ordre de chevaliers sous le nom de *chevaliers de Lorette*, et il leur donna pour marque de leur ordre une médaille d'or sur laquelle il y avait, d'un côté, l'image de Notre-Dame, et de l'autre les armes du Pontife. Ils avaient de grands privilèges, et devaient faire la guerre aux corsaires qui infestaient les côtes de la marche d'Ancône, donner la chasse aux voleurs de la Romagne, et garder la ville et le sanctuaire. Cet ordre, aujourd'hui supprimé, ne vit plus que dans les souvenirs de l'histoire <sup>1</sup>.

Les trois pontifes qui suivirent le grand pape Sixte V, ne firent, pour ainsi dire, que paraître sur le Siège apostolique : Urbain VII (1590) ne l'occupa que douze jours, et n'eut le temps que d'édifier le monde catholique en distribuant, avant sa mort, aux pauvres son patrimoine tout entier. Grégoire XIV, prélat noble et religieux, mais infirme et valétudinaire (1590), s'éteignit au bout de onze mois de règne, non pas cependant sans avoir montré sa dévotion à Marie par de riches présents envoyés à Lorette et confiés au cardinal Sfondrat, son neveu. Innocent IX parut (1591) et disparut dans l'espace de deux mois, et avec lui s'évanouirent les espérances qu'avaient inspirées sa générosité et sa vertu. Mais ce noble héritage passa à Clément VIII avec le souverain sacerdoce, qui lui fut conféré dans l'année 1592. Après avoir fait baisser le prix des

<sup>1</sup> Bibl. sacr. ou Dict. univ. de Richard et Giraud.

vivres, que, dans ces temps malheureux, l'avarice des hommes avait élevé à un point excessif; après avoir purgé les routes et tout le pays des vols et des brigandages qui les désolaient, il enrichit l'auguste sanctuaire d'un si prodigieux trésor d'indulgences, qu'il semble impossible d'aller au-delà; encore voulut-il qu'elles pussent être gagnées par tous les fidèles et dans tous les temps, pourvu qu'on visitât ce dévot pèlerinage. A son passage pour aller à Ferrare, et à son retour de cette province dont il avait fait l'acquisition, il alla le vénérer en personne, et voulut célébrer les saints mystères sur la pierre même dont s'étaient servis les saints apôtres, et qui se trouve renfermée dans l'autel de la chapelle sacrée. Il offrit à la Sainte-Vierge le plan de la cité et de son district figuré sur une riche table d'argent, et ajouta à ce présent six chandeliers du même métal, une croix posée sur une espèce de colline moulée avec art, deux jambes d'argent avec leurs pieds, une espèce de cabinet d'ivoire orné de plusieurs petites statues et d'autres ouvrages en argent, une admirable miniature représentant la descente de croix d'après l'original de Guido Réni, conservé à Rome dans l'église de la Trinité des pèlerins; un grand crucifix d'ivoire relevé par des ornements d'argent, avec d'autres statues figurant des anges, les évangélistes et la très-sainte Vierge elle-même. Il jeta mille écus romains (environ 5,000 francs) dans le tronc des aumônes; il éleva les murailles de la grande sacristie où est maintenant le trésor, et défendit de chanter d'autres litanies que celles dont l'Église fait maintenant usage, et qu'on appelle vulgairement les litanies de Lorette, parce que c'est dans cette église qu'elles furent chantées pour la première fois, d'après la rédaction du cardinal Savelli, à qui on les attribue communément, sur le témoignage constant de la tradition et sur la foi d'une lame d'argent où elles furent gravées, l'an 1483, avec cette inscription que l'on lit au bas :



« Paul Savelli, prince d'Albano et député impérial <sup>2</sup>. » Il prescrivit par un décret de célébrer le dix décembre, avec un rite solennel, la fête de la Translation miraculeuse de la sainte Maison ; il construisit la seconde aile du palais apostolique, qui garde la façade du temple sacré, et ordonna de graver, sur la table de marbre qui sert de base à la partie orientale des décorations de la sainte chapelle, une inscription qui en rappelle les glorieux prodiges. Léon XI, qui monta au trône pontifical dans l'année 1605, ne vécut que vingt-sept jours après son couronnement, et eut pour successeur Paul V, de l'illustre famille des Borghèses. Par lui furent confirmés tous les privilèges de la sainte Maison ; par lui la coupole du temple et la voûte de la grande salle du trésor s'embellirent de peintures sorties du célèbre pinceau du Pomarance ; par lui furent commencées deux magnifiques fontaines, l'une devant l'église et pour l'ornement de la place, où le bronze se mêle si heureusement avec le marbre ; l'autre hors de la porte romaine, et appelée vulgairement *de' Galli*, laquelle ne fut achevée que par son successeur Grégoire XV (1621), et par les soins du cardinal Gallo, protecteur de l'église. Ces deux fontaines sont abondamment fournies d'eaux salubres et limpides, dirigées depuis Récanati par des conduits souterrains ou des arceaux visibles, l'espace de trois milles italiens, avec un travail gigantesque, dont les frais sont montés à quatre-vingt-six mille écus romains (à peu près 430,000 francs).

Dans l'année 1623, après le pontificat trop court de Grégoire XV, le saint Siège fut occupé par Urbain VIII, qui durant vingt-un ans de règne, n'oublia pas la sainte chapelle de Lorette : de riches présents témoignent de sa

<sup>1</sup> Paulus Sabellus, Albani princeps, et orator cæsareus.—Murri, *dissert. crit. istor.*, cap. 5, n. 49.

libéralité. Parmi les dons offerts par sa piété à la Mère de Dieu, on doit principalement remarquer une riche collection de tapisseries tissées en or, que l'on exposa dans la grande salle du palais apostolique. Fidèle imitateur de Grégoire XIII, il maintint toutes les indulgences de Lorette dans leur vigueur durant le cours du Jubilé universel, et accorda l'autorisation de les gagner une seconde fois l'année suivante en faisant ce pieux pèlerinage <sup>1</sup>. Il rétablit le collège des Illyriens, fit environner la grande fontaine d'une belle grille de fer, assigna aux capucins un logement commode, ordonna de célébrer la fête de la Translation, non plus seulement dans la sainte chapelle, mais dans toute la province de la Marche, et après la mort du cardinal Borghèse, confia à son propre neveu, le cardinal Antoine Barbérini, le protectorat du divin sanctuaire.

Comme la famille Aldobrandini dans la personne de Clément VIII, la famille Borghèse dans la personne de Paul V, la famille Barbérini dans la personne d'Urbain VIII, avaient montré leur dévotion envers la Vierge de Lorette, ainsi vit-on les autres familles princières de la ville éternelle se disputer avec une louable émulation l'honneur de se surpasser les unes les autres dans leurs présents et dans leurs hommages. Ici c'est la famille Pamphili, qui dans l'année 1644, donne à l'Église universelle le glorieux pontife Innocent X, et à Lorette un généreux bienfaiteur ; il lui envoie de riches offrandes, et décrète comme ceux qui l'ont précédé la permanence des indulgences de la sainte Chapelle durant le jubilé universel de l'année 1650. Là c'est la noble maison des Chigi, qui par les mains d'Alexandre VII (1653), présente à Marie une riche croix pectorale, incrustée de gros diamants, et un magnifique coussin tissu en or, semblable à ceux qui s'offrent tous les

<sup>1</sup> Forti, Hist. Lauret., cap. 11, n. 6.

ans par les pontifes romains aux basiliques de la capitale. Plus loin c'est la race illustre des Rospigliosi, dont un des membres, Clément IX, honoré du souverain sacerdoce (1667), et plein encore du souvenir de tout ce qu'il avait fait pour ce célèbre pèlerinage, lorsqu'encore évêque de Camérino, il remplissait les fonctions de commissaire et visiteur apostolique, prescrit, après un sévère examen de la congrégation des rites, par un décret solennel, de consigner dans le Martyrologe romain l'histoire du grand prodige de Lorette par ces mots remarquables : « A Lorette, dans le territoire » d'Ancône, Translation de la sainte Maison de Marie » Mère de Dieu, dans laquelle le Verbe s'est fait chair <sup>1</sup>. » Que dirons-nous de Clément X, illustre rejeton de la famille Altieri, qui créé pape dans l'année 1670, fit promulguer le décret de son prédécesseur pour l'addition de la Translation miraculeuse dans le Martyrologe <sup>2</sup>, donna deux grands chandeliers d'argent pour servir dans les processions, maintint encore une fois les indulgences de Lorette dans le jubilé, et par l'établissement d'un vaste cimetière débarrassa l'église de tous les miasmes qui auraient pu en corrompre l'air? Citerons-nous Innocent XI, du sang des Odescalchi (1676), qui, à l'exemple de saint Pie V, voulut dans la première et dans la septième année de son règne que les *Agnus Dei* bénis de sa main fussent empreints de l'image de l'auguste sanctuaire, et portassent cet exergue : *Sainte Marie de Lorette, priez pour nous* <sup>3</sup>? Ne suffira-t-il

<sup>1</sup> Laureti in Piceno, Translatio sacræ Domûs Dei Genitricis Mariæ in quâ Verbum caro factum est. — Martyr. Rom. 10 decemb., ex decret. Clement. IX, 31 august. 1669.

<sup>2</sup> Pro appositione miraculosæ Translationis in Martyrologio Romano ad formam decreti sacræ Congregationis rituum. — Murri, Diss. critic. istor. cap. 5, n. 55.

<sup>3</sup> Sancta Maria Lauretana, ora pro nobis. — Murri, Diss. critic. istor., cap. 5, n. 57.

pas de citer pour Alexandre VIII, vénitien, de la famille des Ottoboni, ces paroles d'un écrivain illustre : « Alexandre VIII, élu en 1689, prend soin de la chapelle de Lorette par ses neveux, et surtout par le cardinal Pierre, qui donna sous Innocent XII tous ses soins à obtenir une messe et un office propre pour la fête de la Translation ; car ce pieux Pontife mourut un an, trois mois et quinze jours après son exaltation <sup>1</sup>. » Les efforts de l'illustre cardinal ne furent pas inutiles ; il obtint ce qu'il demandait et au-delà. Car Innocent XII (1601), ne se contenta pas d'assigner un office et une messe particulière pour cette grande solennité, mais il fit ajouter dans le Bréviaire Romain à la fin de la sixième leçon l'histoire de ce grand prodige <sup>2</sup>. Il est inutile de dire qu'au jubilé dont il fit l'ouverture dans l'année 1700, il ne suspendit pas les indulgences de Lorette. Mais nous ne pouvons passer sous silence les paroles d'une bulle donnée par lui pour l'érection de la congrégation de Lorette et dans laquelle il exalte « cette chambre sacrée, cette sainte Maison, où la très-glorieuse Mère de Dieu, Marie toujours vierge, semblable à l'aurore dans son lever, a par son illustre nativité annoncé la joie à l'univers, et conçue sous l'ombre féconde du Saint-Esprit le Fils unique de Dieu. Quel miracle ! continue-t-il. Les anges lui ont prêté leur ministère pour l'apporter dans notre province d'Ancône, où depuis plusieurs siècles tout l'univers chrétien la vénère comme le premier sanctuaire de Dieu avec les hommes, et où le Tout-Puissant ne cesse de relever sa splendeur par des miracles toujours nouveaux <sup>3</sup>. » Il joignit à toutes ses faveurs le don d'une

<sup>1</sup> Forti, Hist. Laur., cap. 11, n. 29.

<sup>2</sup> Decret. Congreg. Rit., 16 novemb. 1699. Voyez à la fin du volume l'office propre de la Translation.

<sup>3</sup> Bull. Innoc. XII, dat. 5 aug. 1698.

superbe croix pectorale ornée de diamants, et fit jeter au Mont Royal les fondements d'un nouveau palais destiné au gouverneur, travail dont il ne vit pas le terme, la mort l'ayant prévenu avant son entière exécution.

Les Albani eurent aussi leur représentant dans le pape Clément XI (1700), qui touché des prières ardentes des Dalmates, leur accorda aussi l'office et la messe propre pour le dix mai, jour où fut aperçue sur leur territoire la sainte Maison de Nazareth qui y avait été déposée la nuit précédente près de la ville de Tersatz. Il rendit applicable aux âmes du purgatoire l'indulgence plénière quotidienne accordée à la sainte chapelle par Clément VIII. Il donna la fameuse croix faite en racine de buis, et merveilleusement travaillée. Il prescrivit de garder avec un soin particulier le tableau du célèbre Raphaël d'Urbain, qui se conserve dans le trésor. « Il » visita souvent, dit un historien, la sainte chapelle dans la » personne de ses neveux ; et il se proposait lui-même de » la visiter, comme il se plaisait à visiter à Rome les églises » dédiées à la Vierge de Lorette <sup>1</sup>. »

Si Innocent XIII, son successeur (1721), n'eut pas le loisir durant un pontificat de deux ans et demi, de joindre ses hommages à ceux de ses prédécesseurs, le sanctuaire de Lorette en fut bientôt dédommagé par le zèle de Benoist XIII (1724), qui par sa naissance appartenait aux Orsini, et qui peu content d'avoir ajouté aux faveurs précédemment accordées l'indulgence de quarante jours pour les fidèles touchés par la baguette des pénitenciers, donna à Lorette le titre de basilique, et l'aurait même, selon la volonté qu'il avait déjà exprimée, déclarée patriarcale, si la mort ne l'eût enlevé trop tôt de ce monde. Ce fut lui qui étendit à Rome et à tous les états ecclésiastiques la célébration de l'office et de la messe de la Translation, ce qu'il fit également

<sup>1</sup> Forti, Hist. Laur., cap. 2, n. 36.

pour la république de Venise, le 7 juillet 1728, pour l'Espagne le 10 novembre 1729, et pour le duché de Parme et Plaisance, le 12 août 1731. Il fut imité en ce point, pour d'autres provinces étrangères à l'Italie, par Clément XII, Laurent Corsini, son successeur (1730), qui accepta la dédicace du grand ouvrage composé par le célèbre Martorelli sous le titre de *Théâtre historique de la sainte Maison de Nazareth*, et décora le chapitre et le clergé de Lorette d'un nouveau privilège, en leur accordant l'usage de la chappe et du rochet dans toutes les saisons de l'année.

Mais il semble que tous ces grands pontifes furent effacés par le zèle et la ferveur du fameux Lambertini, élevé au pontificat en 1740, sous le nom de Benoît XIV. Défenseur aussi docte que zélé de la sainte Maison<sup>1</sup>, il avait, avant son exaltation sur le saint Siège, établi victorieusement son identité avec la demeure humble et modeste de Nazareth contre les critiques de Casaubon et des autres adversaires de la vérité. Aussi n'avons-nous pas lieu de nous étonner, qu'il ait conservé toutes les exemptions et les privilèges de ses prédécesseurs, et travaillé à l'embellissement de l'auguste sanctuaire par l'érection de la masse imposante du grand clocher, et par l'achèvement de la belle terrasse du palais apostolique.

Mais le règne de ce grand Pontife n'offre rien de plus remarquable par rapport à Lorette, que la restauration du pavé de la sainte chapelle, et les conséquences qui résultent de l'examen fait à cette époque. C'était en l'année 1751; Jean-Baptiste Stella, Bolonais, gouvernait la cité; sur le point de mettre les ouvriers au travail, il crut avec raison devoir s'entourer des témoins les plus respectables. Il pria monseigneur Alexandre Borgia de venir l'assister dans cette occasion importante, et il appela en même temps quatre

<sup>1</sup> Voyez à la fin du volume les textes de ses ouvrages.

autres prélats, les évêques de Jési, d'Ascoli, de Macérata et de Lorette. Il manda d'office un architecte, et quatre maîtres maçons, auxquels se joignirent par circonstance trois architectes étrangers, venus dans la ville pour vénérer la sainte Maison. Tous étant présents, on commence les fouilles ; on arrive bientôt à la fin des saintes murailles, enfoncées moins d'un pied au-dessous du pavé ; les architectes et les maîtres maçons, descendus les premiers dans l'ouverture, en tirent une terre superficielle et desséchée, mélangée de petits cailloux à demi écrasés, semblables à ceux que l'on trouve dans les sentiers battus et dans les voies publiques. L'archevêque et les prélats assistants s'approchent tous, pour s'assurer de ce fait merveilleux. Ils regardent, ils examinent, ils voyent avec étonnement que les murs bénits penchaient un peu vers l'occident, et passant eux-mêmes les mains par-dessous, ils remarquent la même inégalité de terrain, observée déjà sous Clément VII, et déjà certifiée par l'antique tradition. Monseigneur Antoine Bacchettoni, évêque de Lorette, amena avec une poignée de terre une coquille de limaçon, et une noix entière mais desséchée, témoins sacrés, qu'il voulut garder dans son palais comme souvenir et preuve de la réalité de l'auguste sanctuaire. Cependant un des plus habiles architectes s'attache fortement au dessein de creuser plus bas, pour voir à quelle profondeur se trouvait la terre vierge, sur laquelle on a coutume d'établir les fondements pour assurer leur solidité. Déjà il s'est tellement enfoncé sous l'un des côtés, qu'il disparaît entièrement dans l'excavation. Le gardien Xavier Monti commence à trembler ; le mur de la sainte Maison est si mince ; ne tombera-t-il pas en ruine ? ne se fendra-t-il pas en quelques endroits ? En vain il exprime ses craintes ; le curieux artiste continue ses recherches. Les terrassiers étaient déjà arrivés à la profondeur de huit à neuf pieds, lorsqu'un cri s'élève : « La terre vierge, la terre vierge ! » Il

en ramasse une poignée, et sortant tout joyeux, il la montre à tous les assistants, qui se retirent en bénissant Dieu dont la main soutient contre toutes les lois de l'architecture depuis tant de siècles, et malgré les secousses des tremblements de terre, la simple et humble demeure de sa sainte Mère <sup>1</sup>. L'auteur qui raconte ce fait, vivait à peine un siècle après l'événement, et l'avait entendu rapporter par les personnes les plus dignes de foi. Gaudenti avait vu deux fois le procès-verbal de la déposition des témoins, et Murri qui l'avait devant les yeux a rapporté l'ordre des signatures <sup>1</sup>. Cette pièce est du 23 avril, signée : Alexandre, archevêque de Fermo ; » Antoine, évêque de Jési ; dom Paul Thomas, évêque d'Assoli ; P., évêque de Macérata et Tolentino ; Jean Antoine, évêque de Lorette et Récanati ; Jean Joseph Prisonsi, d'Udine, architecte ; Jean Baptiste Rusca, de Lugano, architecte ; Pierre Bernasconi, de Mindrelino, architecte ; Joseph Bartilini, de Castel Fidardo, architecte ; Jean Baptiste Noni Commaso, maître maçon ; Antoine Lombardozzi Romain, id. ; Ubalde Antoine Fiorani, de Castel Fidardo, id. ; » et au-dessus se lit l'acte, l'attestation, et la signature du notaire.

Clément XIII, qui succéda à Benoît XIV (1758), envoya à la sainte chapelle un magnifique calice en or travaillé avec art, et concéda l'indulgence de sept ans et de sept quarantaines aux pèlerins qui en font le tour à genoux, ou assistent aux saints offices célébrés dans la basilique.

Le cardinal Ganganelli, devenu pape sous le nom de Clément XIV (1769), malgré les tristes souvenirs de son pontificat, ne se montra pas ingrat envers la Mère de Dieu, et honora de la Main Royale, la régence de cette petite principauté.

Les persécutions suscitées à l'Eglise, devaient s'accroître

<sup>1</sup> Murri, Dissert. critic. istor., cap. 5, n. 21 et 22.



sous le pontificat aussi pénible que glorieux de Pie VI (1775). Lorsqu'il traversait l'Italie pour se rendre à Vienne et y traiter des hauts intérêts du christianisme avec l'empereur d'Autriche, Joseph II, il passa par Lorette, et après avoir vénéré la sainte Maison, visita le temple dont la beauté ne lui parut pas répondre à la hauteur de ses pensées. Des ordres furent aussitôt expédiés à monseigneur Casoni, gouverneur de la ville ; les grands desseins du Pontife commencèrent aussitôt à recevoir leur exécution. Déjà on avait apporté de Rome trois magnifiques tableaux en mosaïque, représentant l'un l'Annonciation, d'après l'original du Barroccio, et qui se voit aujourd'hui dans la grande salle du trésor ; l'autre la Visitation, sur les dessins du même peintre, dont l'ouvrage se conserve à Rome dans l'église neuve ; le dernier, la Nativité de Marie, copie d'un chef-d'œuvre du fameux Caracci, et qui a été également placé dans le trésor du sanctuaire ; ils coûtèrent ensemble la somme de vingt-et-un mille écus romains (105,000 fr.). On mit aussitôt des ouvriers pour établir trois chapelles, qui furent achevées sous le gouvernement de monseigneur Gazzoli. Le zélé Pontife prescrivit que l'on continuât à perfectionner également toutes celles qui forment le cercle autour de la tribune <sup>1</sup>, afin que dans le temple de Lorette les yeux ne rencontrassent que des objets propres à porter l'âme à la dévotion. Il envoya de Rome des chandeliers, et d'autres pièces d'argenterie pour l'ornement des autels, et décora les armoires du trésor, de glaces magnifiques et de corniches dorées. Il fit approprier et ranger dans un ordre plus symétrique toutes les offrandes d'or, d'argent et de pierres précieuses rassemblées dans ce saint lieu. Il conserva à Lorette ses droits et ses indulgences durant l'année sainte, par laquelle il ouvrit

<sup>1</sup> On appelle en Italie *tribune*, la partie de l'église que nous avons coutume d'appeler le chœur.

presque son glorieux pontificat. Enfin, il accorda à l'auguste basilique le privilège des sept autels grégoriens, et permit aux habitants mêmes de gagner chaque jour l'indulgence plénière applicable aux âmes des défunts. La ville ne fut pas moins redevable à ce vénérable Pontife que le sanctuaire lui-même. Purifier l'air en faisant disparaître des égoûts mal-faisants, adoucir la route qui mène à Ancône, en ouvrir une nouvelle vers Récanati, et une autre qui conduit au port, restaurer deux fontaines pour la commodité de la population des faubourgs, réparer toutes celles qui fournissent l'eau à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville, instituer tous les mardis de l'année un marché avantageux au commerce, créer mille autres établissements non moins utiles, telles furent les preuves de son affection pour la ville heureuse qui possède la Maison natale de la Vierge Mère. Hélas ! ce pieux Pontife ne devait recevoir pour prix de son dévouement que les tribulations et les épreuves que Dieu se plaît souvent à ménager à ses plus fidèles serviteurs, pour augmenter leur récompense en augmentant leurs mérites.

Les tribulations et la gloire de Pie VI devaient passer en héritage à son successeur le cardinal Chiaramonti, qui fut élu comme miraculeusement à Venise par les cardinaux réunis en conclave sous la protection spéciale d'un prince schismatique (1800). Personne n'ignore les deux voyages que fit en France cet illustre et infortuné Pontife, le premier parmi les acclamations de la joie et la pompe du plus beau triomphe ; le second au milieu de la stupeur des populations consternées et sous les chaînes de l'esclavage... Mais plus ses humiliations avaient été profondes, plus son retour devait être glorieux ; et à qui devait-il d'abord aller en offrir sa reconnaissance, sinon à la bienheureuse Marie, qui avait partagé ses persécutions et ses opprobres?...

Français, nous rougissons de raconter les brigandages impies et sacrilèges de nos compatriotes. La main avide

d'un superbe vainqueur a ravi à Marie la plus grande partie de ces riches offrandes, témoins éclatants de la piété de l'univers. Des impôts exorbitants, dont Rome et son souverain sont injustement surchargés, ont forcé le chef suprême de l'Église d'emprunter à Marie les derniers restes de ses trésors pour ne pas faire peser sur un peuple déjà épuisé des charges nouvelles et intolérables. Mais qu'ai-je vu ? la sainte image elle-même n'a pas été respectée ! on l'a arrachée de ce temple qu'elle avait si longtemps honoré de sa présence ! Il faut que comme le successeur des apôtres, elle ait sa déportation et son exil. Il faut qu'à son exemple elle soit traînée captive à Paris, déposée comme un objet de curiosité profane dans ce qu'on appelait la Bibliothèque nationale ; et qu'après avoir vu toutes les nations à ses pieds, elle se voie elle-même exposée, comme une criminelle, aux regards d'un peuple égaré ou aveugle, qui insulte ou méprise le trésor dont il a momentanément la possession. Enlevée sous Pie VI le 16 février 1797, la sainte image fut restituée à Pie VII, le 11 février 1804<sup>1</sup>. Mais avant de la renvoyer à

<sup>1</sup> Nous avons trouvé à la Bibliothèque Royale les pièces suivantes, qui ne sont pas sans intérêt, et montrent l'état déplorable des esprits à cette époque désastreuse.

*Section des manuscrits, concernant la Statue de Notre-Dame de Lorette.*

N<sup>o</sup> I.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

5<sup>e</sup> Division.

BUREAU DES BEAUX-ARTS

*(La Madone a été envoyée au cabinet le 15 frimaire, an VII.)*

LIBERTÉ. | ÉGALITÉ.

Paris, le 10 frimaire, an VII de la République une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur aux Conservateurs de la Bibliothèque nationale, rue de la Loi.

Lorette, le saint Père voulut l'orner de précieux bijoux ; il ceignit sa tête de la couronne d'or qu'elle porte aujourd'hui,

Citoyens, je vous prévien que j'ai chargé les membres du Conseil de Conservation , de vous remettre *la Madone de Lorette* pour être réunie aux monuments bizarres de la superstition, et servir à compléter l'histoire des impostures religieuses.

*Salut et fraternité,*

FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

N<sup>o</sup> II.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

LIBERTÉ. | ÉGALITÉ.

Paris, 15 frimaire, an VII de la République une et indivisible.

Les Conservateurs de la Bibliothèque nationale au Département des Médailles et Antiques,

Ont reçu des citoyens Naigeon et Bréa, membres du Conseil de Conservation des objets de sciences et arts, d'après l'ordre du ministre de l'intérieur, *la Madone de Lorette*, envoyée au gouvernement par le général Bonaparte, et déposée maison du ministère de l'intérieur.

Ce célèbre monument de l'ignorance et de la plus absurde superstition, représente la Vierge couronnée, debout, tenant sur son bras gauche son fils ; la tête de l'une et de l'autre est peinte en noir ; il est en bois, couvert d'une toile collée par tout le groupe, et peinte de diverses couleurs et dorée. Sa hauteur est d'un peu plus d'un mètre.

*Signés* : Les Conservateurs  
au département des Médailles.

N<sup>o</sup> III.

En l'année 1804, au mois de novembre, à l'occasion du sacre de Napoléon par S. S. Pie VII, la statue de la Vierge fut remise à un délégué du saint Père.

Remarquons-le ; les François de Neufchâteau, les Naigeon, les Bonaparte même , ont disparu comme des ombres de la scène du

et qui est toute radieuse de perles et d'émeraudes ; il en plaça une pareille, mais moins pesante, sur la tête de l'enfant Jésus. Il y ajouta une magnifique écharpe de velours rouge, où l'on voit briller neuf grosses perles orientales avec une topaze du Brésil et plusieurs émeraudes, ainsi que la robe resplendissante de broderies d'or et d'argent, dont la statue était décorée dans son retour triomphal de Rome. Ayant recouvré en 1800 les deux petites tasses qui furent à l'usage de la sainte famille, qu'une avidité sacrilège avait dépouillées de l'or où elles étaient enchassées, et fêlées en plusieurs endroits, il les fit restaurer, les environna d'un cercle de cuivre doré, et les fit reporter à la sainte chapelle dans une cassette doublée de peau rouge où elles se conservent encore aujourd'hui. Cependant une cruelle captivité attendait bientôt le pieux Pontife ; de longues douleurs devaient éprouver sa vertu. Mais à peine les chaînes seront brisées qu'il viendra se prosterner auprès de la libératrice des saints persécutés. Avant de rentrer dans la ville éternelle, et après avoir célébré dans l'auguste chapelle les divins mystères, le 15 mai 1814, il y déposera le calice dont il s'est servi sur son autel, et où sera gravée cette inscription : « Pie VII, » souverain Pontife, rendu à la liberté le jour de l'annon- » ciation de la bienheureuse Vierge Marie, et revenant de » France à Rome, après avoir offert à Dieu le saint sacri- » fice dans le sanctuaire de Lorette, a laissé ce monument » de sa dévotion, et ce gage de sa gratitude <sup>1</sup>. »

monde, qu'ils ont occupée un moment, et l'humble statue de Lorette, honorée depuis tant de siècles, mais devenue un moment l'esclave et la victime du fanatisme, a été reprendre dans le sanctuaire son ancienne place, pour y recevoir de nouveaux et plus profonds hommages.

<sup>1</sup> Pius VII, P. M., festo die B. M. V. ab Angelo salutatae liber-

Le pape Léon XII, en accordant certains privilèges à la ville de Lorette par un indult daté du 21 septembre 1828, commence par ces mots qui prouvent que de nos jours les souverains Pontifes croient aussi fortement que leurs prédécesseurs à la translation de la sainte Maison : « La ville de » Lorette dans la marche d'Ancône a toujours été fort » considérée et est digne de tout honneur, parce que c'est » dans son temple que l'on conserve la Maison dans la- » quelle le Verbe s'est fait chair <sup>1</sup>. »

Pie VIII, imitant la piété de ces illustres prédécesseurs, envoya par Monseigneur Joseph Antoine Sala, cardinal de la sainte Église, un calice d'or massif, du poids de cinq livres avec cette inscription : « A la bienheu- » reuse Vierge Marie, Mère de Dieu, Pie VIII, souve- » rain Pontife, natif de la marche d'Ancône, offre ce calice » d'or, en reconnaissance des bienfaits signalés qu'il a » reçus dans la sainte Maison de Lorette, la première » année de son pontificat, » c'est-à-dire l'an 1828 <sup>2</sup>.

Monté sur le trône pontifical en 1830, au milieu des vives agitations qui se manifestèrent en Italie à la suite de la révolution française, le pape Grégoire XVI se proposa dès le commencement de son pontificat d'exécuter un voyage de piété pour visiter les pieux sanctuaires de l'Italie,

*tate donatus, Romamque à Galliis redux, Laur. in æde sacris Deo libatis, hoc devoti gratique animi monumentum dono dedit, pignus obtulit.*—Indicaz. alforest., Ancon. 1833, et Giannizi, Relaz. istor., Loret. 1836, pag. 89.

<sup>1</sup> Laureti civitas in Piceno, magni quidem semper habita, omni- que honore digna, quippe quod sacra in æde ibidem excitata, ea Domus asservatur in quâ Verbum caro factum est.—Brev. S. S. P. Leon. XII; voyez Vie de Virginie de Galard-Terraub., pag. 178.

<sup>2</sup> Mariæ Virg. Beatiss. Dei genitrici, Pius VIII P. M. Picenus, calicem aureum offert, ob præclara beneficia sibi in æde S. Laure- tana collata, Pont. sui an. 1.—Giannizi, Relaz. istor., pag. 89.

et surtout la sainte Maison de Lorette. Sa Sainteté partie de Rome le 31 août 1841, arriva au saint pèlerinage le 11 septembre suivant. Voici les détails que nous a transmis à ce sujet le journal officiel du gouvernement pontifical :

« Vers le milieu du jour, au bruit des salves d'une  
 » demi-batterie d'artillerie, de la musique militaire des  
 » artilleurs, appelés de Pésaro, et de la musique locale, le  
 » saint Père est arrivé à Lorette. Un grand arc-de-triom-  
 » phe s'élevait à l'entrée du faubourg. Les maisons placées  
 » sur la rue étaient élégamment ornées. Arrivée à la porte  
 » de la ville, sa Sainteté a reçu les hommages du commis-  
 » saire et de la magistrature civique. Là un corps de jeunes  
 » gens a obtenu la faveur de traîner de ses mains la voiture  
 » du saint Père. A l'entrée de la sainte Basilique, sa Béa-  
 » titude a été reçue par l'archevêque de Fermo, par les  
 » évêques de Jési et d'Osimo, ainsi que par son Éminence  
 » le cardinal Mattéi, tous revêtus de la pourpre. Avec leurs  
 » Éminences, se trouvait l'évêque de Lorette, à la tête de  
 » son chapitre et des pères pénitenciers. Qui pourrait dire  
 » l'émotion profonde et l'abondance des larmes du saint  
 » Père, en voyant enfin accompli le désir pieux qui lui  
 » avait fait entreprendre ce voyage de dévotion dans un  
 » âge aussi avancé ! Le spectacle de sa piété et de celle de  
 » toute sa cour, qui partageait si bien les sentiments de son  
 » maître, attendrit tous les assistants. Chacun peut se fi-  
 » gurer quel sentiment de tendre vénération pénétra les  
 » cœurs de cette foule innombrable, lorsque le saint Père  
 » après avoir reçu la bénédiction du saint Sacrement, monta  
 » au palais voisin, et, du principal balcon, bénit l'immense  
 » multitude qui remplissait la place et toutes les rues  
 » adjacentes.

» A Lorette se trouvèrent les députations des cités et  
 » provinces de Bologne, de Ravenne et d'Ancône, accou-

» rues pour féliciter sa Sainteté et pour lui offrir leurs  
» hommages d'amour et de soumission.

» Dans la matinée du 12 septembre, sa Sainteté a voulu  
» satisfaire sa dévotion ; et se rendant de nouveau à la  
» basilique de Lorette, elle y a célébré la sainte messe à  
» l'autel de l'Annonciation <sup>1</sup>, et a donné la communion à  
» beaucoup de fidèles dont la pieuse émotion se révélait par  
» des larmes. Elle fit don à l'Église, où elle avait offert le  
» saint sacrifice d'un magnifique ornement lamé d'or et  
» d'argent <sup>2</sup>, et pria ensuite longtemps dans la chapelle du  
» Sanctuaire. Un peu avant midi, sa Sainteté, après avoir  
» pris quelque repos dans ses appartements, est revenue  
» à la basilique, et y a assisté en mozette et étole, à la  
» messe solennelle, célébrée par l'évêque diocésain. Les  
» quatre cardinaux Ostini, Ferretti, Soglia et Mattéi s'y  
» trouvèrent placés au premier rang, près du trône de sa  
» Sainteté. On y remarquait en outre divers prélats ;  
» entre lesquels M<sup>gr</sup> Massimo, majordome, et M<sup>gr</sup> Palla-  
» vicini, maître de la chambre de sa Sainteté, M<sup>gr</sup> Orféi,  
» commissaire de la sainte Maison, et les prélats Consolini  
» et Pila, délégués l'un de Fermo, l'autre d'Ascoli. Non  
» loin du trône se trouvait M<sup>gr</sup> le Sacriste, les deux camé-  
» riers secrets M<sup>gr</sup> Arpi, et M<sup>gr</sup> Bertazzoli, et M<sup>gr</sup> Volpi-  
» celli, maître des Cérémonies. Vis-à-vis des cardinaux  
» était placé le chapitre entier de la basilique. Après la  
» messe, sa Sainteté est allée revêtir ses habits pontificaux ;  
» puis elle est montée à la grande galerie, placée au-dessus  
» du portique, dit *del stabilimento della santa Casa*,  
» toujours accompagnée des cardinaux, des prélats et du  
» chapitre. Là deux des cardinaux ayant fait la publication  
» des indulgences, le Pape a donné solennellement la triple

<sup>1</sup> Diario di Roma, dans l'Ami de la Religion, n. 3497.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n. 3500.



» bénédiction au peuple immense accouru pour les recevoir,  
 » non-seulement des campagnes, mais encore des villes et  
 » des châteaux.

» Dans l'après-midi, sa Sainteté a voulu visiter le col-  
 » lége illyrien, et le collège des pères Jésuites <sup>1</sup>. Elle a  
 » admiré la distribution du local de cet établissement,  
 » agrandi depuis peu, et l'ordre parfait dans lequel sont  
 » tenus les jeunes gens, qui au nombre de plus de cent, y  
 » reçoivent l'instruction religieuse et littéraire. Sa Sainteté  
 » a visité encore les dames du Sacré-Cœur, qui ont une  
 » maison à Lorette. Dans la soirée, le saint Père, d'un  
 » balcon du palais où il était logé, a pu jouir de l'illumina-  
 » tion magnifique, tant de la façade que de la coupole de la  
 » basilique, ainsi que de l'illumination de toutes les par-  
 » ties de la *Santa-Casa*, à laquelle des transparents de  
 » styles divers donnaient une singulière élégance. Il y  
 » avait en outre, sur la place, deux grands obélisques, en  
 » transparents aussi, ornés d'emblèmes et d'inscriptions.  
 » Sa Sainteté a pu encore voir du même lieu un brillant  
 » feu d'artifice tiré sur la place. Elle est passée ensuite dans  
 » une des salles grandioses attenant à la *Santa-Casa*,  
 » toute remplie de bougies allumées par les soins du com-  
 » missaire, M<sup>sr</sup> Orféi, dont l'exactitude, la prévoyance et  
 » le bon goût n'ont rien laissé à désirer. Sa Sainteté a dai-  
 » gné s'y arrêter pour entendre quelques strophes du *Via*  
 » *crucis*, chantées par les chantres du sanctuaire, et mises  
 » en musique par M. Vecchiotti, leur maître de chapelle.

» Le lendemain 13 septembre, sa Sainteté continuant de  
 » satisfaire sa dévotion a célébré la sainte messe dans la

<sup>1</sup> C'est à S. S. Grégoire XVI, que les Jésuites doivent leur réta-  
 blissement dans le Collège et la Pénitencerie de Lorette, dont ils  
 avaient été exclus depuis la suppression de l'ordre par Clé-  
 ment XIV.

» chapelle du sanctuaire, où elle a ensuite entendu celle de  
 » M<sup>gr</sup> Lucidi ; puis elle a visité le trésor où se trouvent les  
 » dons offerts au sanctuaire par les différents souverains  
 » et autres personnages distingués. Là elle a daigné ad-  
 » mettre au baisement des pieds, le clergé séculier et régu-  
 » lier, beaucoup de personnages de distinction, les orphe-  
 » lins de la ville, et enfin les serviteurs de la *Santa-Casa*.

» De là le saint Père visita la ville de Récanati, et dans  
 » la soirée, de retour à Lorette, il daigna y assister à un  
 » second feu d'artifice, et écouter encore quelques morceaux  
 » de musique sacrée, chantée par le chœur des chantes du  
 » sanctuaire. Il y eut, comme la veille, illumination géné-  
 » rale. Le 14 septembre, dans la matinée, le saint Père alla  
 » encore une fois prier dans la basilique, et principalement  
 » dans le sanctuaire, ensuite il partit pour Ancône <sup>1</sup>. »

Ainsi, depuis Urbain V jusqu'à Grégoire XVI, qua-  
 rante-quatre souverains Pontifes ont honoré ou visité Lo-  
 rette ; et si quatre ou cinq Papes depuis cette époque n'ont  
 rien fait pour elle, c'est non par indifférence, mais à cause  
 des troubles, des révolutions ou de la brièveté d'un règne  
 dont la splendeur fut éclipsée en quelques jours.

#### CHAPITRE VII.

Hommages rendus à Notre-Dame de Lorette, par les hommes les plus  
 distingués de l'Église et de l'État.

Deux sortes d'hommages ont été offerts à Marie dans  
 son auguste sanctuaire par les cardinaux, les évêques, les  
 princes, les savants, les peuples, les saints, tous les enfants  
 de l'Église. Les uns sont venus en personne la visiter dans  
 sa Maison, les autres privés du bonheur de se présenter  
 eux-mêmes devant elle, se sont empressés de lui envoyer

<sup>1</sup> Diario di Roma, dans l'Ami de la Religion, n. 3497.

leurs dons et leurs présents. La gloire de la sainte chapelle demande que nous donnions un rapide aperçu de ce double tableau.

ARTICLE I.

*Visites rendues à Marie dans le sanctuaire de Lorette.*

Sur les traces de tant de Pontifes augustes qui vinrent successivement honorer de leurs visites le divin sanctuaire, je vois s'avancer d'abord la foule des cardinaux, cortège auguste et cour sacrée des successeurs de Pierre. Qu'il nous suffise de nommer les cardinaux Gallo, de la Rovère, ainsi que tous leurs successeurs dans le protectorat de Lorette, confié depuis tant de siècles à un des princes de la sainte Église; le cardinal Bonelli, neveu de saint Pie V, qui, guéri d'une maladie grave par un vœu solennel de son vertueux oncle, s'empressa d'aller à Lorette témoigner sa reconnaissance et offrir ses actions de grâces; le cardinal Madrucci, qui, de retour de sa légation près de l'empereur Rodolphe II, déposa aux pieds de Marie la croix d'argent, insigne de sa dignité, afin de la remercier d'avoir béni ses efforts; le cardinal Paul-Émile Sfondrati, neveu de Grégoire XIV, lequel, dans l'espace de deux ans, y apporta lui-même jusqu'à trois fois de riches présents; et surtout les cardinaux Aldobrandini et Cési, qui, ordonnés prêtres par Clément VIII dans la pieuse chapelle (15 décembre 1598), voulurent, le lendemain, y célébrer pour la première fois la sainte messe, convaincus avec raison qu'ils ne pouvaient recevoir nulle part une plus large communication de la grâce céleste que dans le lieu où l'auteur de la grâce a voulu descendre en personne et demeura pendant tant d'années. Mais, parmi ces illustres voyageurs, nous en remarquerons particulièrement un qui surpasse tous les autres par sa renommée et par sa vertu : c'est le grand archevêque de Milan, l'admirable saint Charles Borromée.

« Il fut souvent à la maison de Lorette <sup>1</sup> ; » telle est la remarque du tribunal de la Rote, dans sa relation au pape Paul V ; tel un des grands titres de sa gloire. Dans sa dernière visite, qui eut lieu en 1579, il partit à pied avec monseigneur Tiranni, évêque d'Urbino, de la cité de Fossombrone, distante de cinquante milles, et, pendant tout le chemin, il demeura recueilli et en prières, sans être distrait par le tumulte de la multitude qui se pressait de toutes parts sur son passage. Arrivé à Lorette la veille de la Nativité de la très-sainte Vierge, il alla droit à la chapelle, vêtu des ornements de sa dignité, et y demeura toute la nuit en oraison. Le lendemain matin, sans sortir de l'auguste basilique, il chanta la messe pontificale, et prêcha avec tant de ferveur sur l'amour d'un Dieu incarné, qu'il fit fondre en larmes tous les auditeurs ; puis il distribua la communion à un peuple immense qui s'estimait heureux d'avoir vu, d'avoir entendu un saint, et d'avoir reçu de sa main le corps et le sang du Dieu qui s'est fait homme, dans ce lieu sacré, pour le salut de ses créatures.

Les princes de la terre semblent, par une sainte émulation, avoir disputé de zèle et de dévouement pour la Maison de Lorette avec les chefs et les princes de l'Église, et l'Orient s'est plu à rivaliser avec l'Occident dans ces sentiments de vénération et de piété. Née en Orient, la foi avait, depuis plusieurs siècles, commencé, sur cette terre éclairée des premiers rayons de l'Évangile, à souffrir successivement de tristes éclipses : le schisme des Grecs avait séparé d'abord de la catholicité la patrie glorieuse des Athanase, des Basile, des Chrysostôme ; et l'infidélité, devenue maîtresse du tombeau de Jésus-Christ, insultait à la dévotion de ses serviteurs. L'Europe s'était jetée dans

<sup>1</sup> *ivit sæpè ad domum Lauretanam. — Sac. Rot. relat. ad Paul. V.*

la Palestine pour l'arracher à l'oppression ; mais ses efforts avaient cédé bien plus à la rigueur du climat qu'à la bravoure des Barbares. Qui le croirait ? c'est de l'Orient d'abord que les rois et les princes viennent aux pieds de Marie, l'honorer dans son sanctuaire de Lorette, comme pour reconnaître que le trésor dont l'Orient se glorifiait autrefois a passé sur les terres fortunées de l'Occident pour faire sa gloire et son bonheur. A la tête des pèlerins couronnés, s'avance Jean Paléologue <sup>1</sup>, empereur de Constantinople, qui, dans le voyage qu'il fit à Rome pour reconnaître l'autorité suprême du Pontife universel, se rendit à la sainte chapelle pour y vénérer la Mère de Dieu. C'est à la sainte chapelle que se réfugièrent les princesses du Levant, chassées de leur empire par les malheurs de la guerre et le désastre des révolutions. Voici venir une Charlotte, reine de Cypre <sup>2</sup>, qui, bannie de ses états par Jacques de Lusi-

<sup>1</sup> Martorelli met ce voyage en 1406; il est évident que cette date est fautive. Jean VI, Paléologue I, mourut en 1391; et Jean VII, Paléologue II, ne vint en Italie que sous Eugène IV, en 1438, pour assister au Concile de Florence. Il semble que c'est à ce dernier qu'il faut attribuer ce voyage, en changeant la date, puisqu'il était à Ferrare le 8 février 1438. Si l'on tenait à conserver l'époque de 1406, il faudrait dire que Martorelli s'est trompé de nom, et qu'il aurait dû écrire Manuel Paléologue, puisque ce prince vint en Occident vers 1400, et visita la France, l'Angleterre et d'autres contrées. Mais la première opinion nous paraît préférable.

<sup>2</sup> Charlotte, fille de Jean III et d'Hélène, fille elle-même de Théodore Paléologue, despote de Morée, fut couronnée reine de Cypre, vers le 5 août 1458. Elle était veuve alors de Jean de Portugal, qu'Hélène sa belle-mère, ou, selon d'autres, la nourrice d'Hélène, avait fait empoisonner en 1457. La même année de son avènement au trône, elle se remaria à Louis de Savoie, prince de peu de sens, de mauvaise mine, et d'une complexion faible. L'an 1459, Jean, frère naturel de la reine, se rend au Caire, où il obtient du sultan d'Égypte, comme suzerain de Cypre, la couronne de cette île. L'an

gnan, son frère, mourut de chagrin en Italie, et fut ensevelie à Assise, dans l'Église de Notre-Dame des Anges ; et une Catherine Cornaro, douairière de la même île <sup>1</sup>, laquelle, désespérant de pouvoir défendre ses possessions contre les attaques des Turcs, se retira à Venise, sa patrie, et mit son royaume sous la tutelle de cette puissante, mais superbe république.

Si l'Orient traversa les mers pour arriver jusqu'à Marie, l'Occident ne se montra pas moins zélé pour la gloire de la Mère de Dieu et pour l'honneur de sa sainte Maison. L'empereur Charles IV <sup>2</sup>, venu à Rome, en 1355, pour recevoir

1460, il débarque en Cypre. La reine et son époux, à l'arrivée de Jacques, se renferme dans Chérines, place maritime, qui soutint un siège de quatre ans. Louis, perdant à la fin courage, se retire en Savoie. La reine elle-même, se voyant sans ressource, prend le parti de se réfugier à Rhodes. Elle travailla, en 1475, mais vainement, à faire revivre ses droits à la couronne. Les Vénitiens mirent obstacle à son retour. L'an 1482, elle fit cession de ses droits à Charles I, duc de Savoie, et se retira à Rome, où elle mourut le 16 juillet 1487. (Art de vérifier les dates).

<sup>1</sup> Catherine Cornaro, fille de Marc Cornaro, sénateur vénitien, avait épousé, en 1471, Jacques II, fils naturel du roi Jean III, et frère de Charlotte, qu'il avait chassée, comme nous venons de le dire, de ses états. Devenue veuve, en 1475, elle se laissa attirer à Venise, l'an 1489, et y fit donation du royaume de Cypre à la république. Depuis ce temps l'île demeura sous la domination des Vénitiens, jusqu'en 1571, qu'elle tomba au pouvoir des Turcs. (*Ibid.*).

<sup>2</sup> Charles IV, fils de Jean, roi de Bohême, né à Prague, le 14 mai 1316, élu roi des Romains en 1346, après avoir vaincu ses compétiteurs, sacré l'an 1349 à Aix-la-Chapelle, couronné roi de Lombardie, le 6 janvier 1355, se rendit delà à Rome, où il reçut le diadème impérial, le jour de Pâques, 5 avril de la même année, des mains du cardinal évêque d'Ostie, nommé pour cet effet par le pape Innocent VI. Il mourut, le 29 novembre 1378. (*Ibid.*).

la couronne des mains du souverain Pontife, ne voulut point se faire connaître avant d'avoir, en habit de pèlerin, parcouru les basiliques des saints apôtres avec son épouse et ses fils ; de là il se dirigea vers Lorette, où il donna les marques de la plus profonde vénération pour cet auguste sanctuaire <sup>1</sup>. Frédéric III <sup>2</sup> et Charles-Quint <sup>3</sup> imitèrent son exemple, au témoignage de Calcagni <sup>4</sup>, qui, fondé sur les mémoires de Récanati, rapporte qu'ils offrirent à la glorieuse patronne de ce lieu de nombreux et riches présents. A leur suite nous voyons arriver la très-auguste Marie Anne d'Espagne <sup>5</sup>, fille et sœur de rois, femme et

<sup>1</sup> Villan. et Centofiorin. apud Martorelli, Teatr. istor., tom. 11, pag. 98.

<sup>2</sup> Frédéric III, né, le 23 décembre 1415, d'Ernest, duc d'Autriche, et de Zimpurge de Mazovie, fut élu empereur, le 2 février 1440, à Francfort, et couronné à Aix-la-Chapelle, le 17 juin 1442. En 1452 il vint à Rome, où le 15 mars il reçut la couronne de Lombardie et trois jours après celle de l'empire, l'une et l'autre des mains du pape Nicolas V. Il mourut à Lintz, le 19 août 1493, (Art de vérifier les dates).

<sup>3</sup> Charles-Quint né à Gand, le 24 février 1500, de Philippe, fils de Maximilien et de Jeanne infante d'Espagne, élu empereur le 28 juin 1519, consacré à Aix-la-Chapelle, le 23 octobre 1520, par l'archevêque de Cologne, et par le Pape à Bologne, le 22 février 1530, comme roi de Lombardie, et comme empereur, le 24 du même mois, revint, l'an 1536, en Italie, où il arriva le 5 avril et concerta, avec le pape Paul III, la convocation d'un concile général à Mantoue. C'est dans un de ces deux voyages qu'il dut venir à Lorette. Il est difficile de décider entre les deux ; mais je pencherais pour le premier, parcequ'étant à Bologne il se trouvait plus rapproché du saint pèlerinage. (Art de vérifier les dates).

<sup>4</sup> Calcagni, Mémoires de Récanati.

<sup>5</sup> Marie Anne d'Espagne, fille de Philippe III, roi d'Espagne, et sœur de Philippe IV, épousa, en 1631, Ferdinand III, qui fut reconnu roi de Hongrie en 1625, roi de Bohême en 1627, roi des

mère d'empereurs ; elle se plaisait à abaisser devant la souveraine du ciel les grandeurs et les vanités de la terre.

Les rois et les reines ne le cédèrent point aux empereurs dans leur dévotion pour Lorette : ici c'est une Catherine, reine de Bosnie <sup>1</sup>, expulsée de ses états par les armes ottomanes ; là c'est Alphonse, roi de Naples <sup>2</sup>, avec un brillant cortège ; plus loin ce sont les deux Jeanne d'Aragon <sup>3</sup>, surnommées l'une l'ancienne, l'autre la jeune, toutes deux reines du même pays, dont le passage à travers l'Italie fut comme une fête et un triomphe continuel, et qui offrirent comme gages de leur piété des cadeaux précieux et de fer-

Romains, en 1636, et empereur en 1637. Elle mourut, en 1646, laissant, entre autres enfants, Ferdinand IV, qui fut roi de Bohême la même année, et Léopold I, couronné roi de Hongrie, en 1655, roi de Bohême, en 1656, et élu empereur, en 1658 (Art de vérifier les dates).

<sup>1</sup> Catherine, reine de Bosnie, province de l'Europe, qui fut autrefois un royaume, et femme d'Étienne, dernier roi de ce petit empire, privée de son pouvoir et de son époux, que Mahomet II fit écorcher vif, se retira à Rome, où elle mourut en 1478 (Moréri.).

<sup>2</sup> Alphonse II, duc de Calabre, fils de Ferdinand I et d'Isabelle, fut couronné roi de Naples, le 28 mai 1494. L'année suivante il abdiqua la couronne et passa en Sicile, où, ayant embrassé la règle des Olivétains, il mourut le 19 novembre 1495. (Art de vérifier les dates).

<sup>3</sup> Les deux reines de Naples, nommées ainsi par le peuple, dit Torsellini, parce qu'elles étaient du sang royal, étant venues à Lorette, sous le pontificat de Léon X, en 1514, ne peuvent être que Jeanne, fille de Jean II, roi d'Aragon, épouse de Ferdinand I, roi de Naples, morte le 9 janvier 1517, et Jeanne, sa fille, tante et femme de Ferdinand II, également roi de Naples, et morte le 27 août 1518. Alphonse II était beau-fils de la première, et frère de la seconde par son père. Torsellini ne les met pas au rang des reines proprement dites, parce qu'elles se trouvaient chassées de leurs états, par Ferdinand-le-Catholique, qui s'empara du royaume de Naples en 1503.



ventes prières. On croit que c'est à l'occasion de leur voyage que fut aplanie la belle route qui traverse le territoire de Monte-Santo entre Fermo et Lorette, et qu'on appelle encore aujourd'hui le chemin des Reines <sup>1</sup>. D'un autre côté, nous apercevons, après deux reines de Hongrie, dont l'histoire ne nous a pas conservé les noms, trois monarques de Pologne, Ladislas IV <sup>2</sup>, Alexandre <sup>3</sup> et Étienne Baththori <sup>4</sup>, ainsi qu'une reine de cette catholique et courageuse contrée, Bonne Sforza <sup>5</sup>, et deux autres princesses du même pays,

<sup>1</sup> Tursellin., *Hist. Lauret.*, lib. 11, cap. 5.

<sup>2</sup> Ladislas ou Uladislas IV, V ou VI, selon qu'on le regarde comme roi de Pologne ou comme roi de Hongrie, né le 31 octobre 1424, succéda à Jagellon son père en 1434. En 1440 il fut élu roi de Pologne par les seigneurs, et périt dans une bataille contre Amurath, en l'année 1444, après avoir fait des prodiges de valeur. Voilà ce que nous apprend l'histoire de Ladislas IV; sa mort prématurée à l'âge de 20 ans, laisse bien peu d'espace pour placer un voyage en Italie. Martorelli ne se serait-il pas trompé? Ne faudrait-il pas plutôt attribuer ce voyage à Ladislas VII, roi de Suède et ensuite de Pologne, qui, successeur de son père en 1632, fit un voyage de dévotion à Rome et mourut en 1648? (*Art de vérifier les dates et Moréri*).

<sup>3</sup> Alexandre, grand duc de Lithuanie, fils de Casimir IV, fut élu en 1501, pour succéder à Jean-Albert, son frère, sur le trône de Pologne. Dans la guerre avec les Tartares, Alexandre devenu paralytique, se fit porter au milieu de l'armée, fut témoin de la victoire des Polonais, et expira, le 19 août 1506, un moment après le combat, en rendant grâce au ciel. (*Art de vérifier les dates*).

<sup>4</sup> Étienne Baththori, prince de Transylvanie, fut élu roi de Pologne le 1 décembre 1575. Son nom se trouve plusieurs fois dans les *Annales de Lorette*: il mourut le 13 décembre 1586, sans postérité. (*Ibid.*).

<sup>5</sup> Bonne, fille de Jean Sforza, duc de Milan, épousa, l'an 1518, Sigismond, fils de Casimir IV, et roi de Pologne après Jean-Albert et Alexandre, ses frères. (*Ibid.*).

la mère et la fille, nommées l'une Marie Casimire <sup>1</sup>, et l'autre Thérèse Cunégonde <sup>2</sup>. La première vint trois fois à Lorette, et, dans une de ses visites où elle était accompagnée de ses trois fils Jacques, Alexandre et Constantin, elle fit, à genoux, le tour de la sainte chapelle, et laissa comme hommage de sa piété un riche écrin tout éclatant de pierres précieuses et évalué deux ou trois mille écus d'or; la seconde, fidèle imitatrice de sa mère, se rendit plusieurs fois dans l'auguste temple de Lorette, pour présenter de pieux hommages à son auguste patronne <sup>3</sup>. Quelque temps avant elles, on avait admiré à Lorette la piété d'Alexandra Christine, reine de Suède <sup>4</sup>, qui fut accueillie dans tous les États romains avec les honneurs dus à son rang, par les ordres d'Alexandre VII, et, après avoir passé plu-

<sup>1</sup> Marie Casimire, fille du marquis d'Arquien, français de nation, décédée à Blois le 30 janvier 1716, avait épousé Jean Sobieski, qu'on peut appeler aussi Jean III, né l'an 1629, grand maréchal de Pologne, proclamé roi le 21 mai 1674, et couronné le 2 février 1676. Elle lui donna trois fils: Jacques, mort en 1737, Alexandre et Constantin, avec une fille, Cunégonde, femme de Maximilien, électeur de Bavière. (Art de vérifier les dates.)

<sup>2</sup> Thérèse Cunégonde Sobieska, fille de la précédente, épousa, le 2 janvier 1695, Maximilien-Emmanuel, fils de Ferdinand-Marie, électeur de Bavière. Elle fut la mère de Charles-Albert, d'abord électeur, puis empereur, et mourut le 11 mars 1730. (*Ibid.*)

<sup>3</sup> Forti, Hist. manusc., dans Martorell, Teatr. ist., tom. II, pag. 370.

<sup>4</sup> Alexandra Christine, fille de Gustave-Adolphe, née le 18 décembre 1626, succéda à son père le 14 mai 1633. Le 16 juin 1654 elle se démet de la couronne à Stockholm, en faveur de Charles-Gustave, fils de Jean-Casimir, comte palatin du Rhin, quitte presque aussitôt la Suède, passe dans les Pays-Bas, en sort l'année suivante pour se rendre à Rome, où elle arrive le 19 décembre, après avoir fait abjuration sur sa route, à Inspruck. Elle mourut dans cette ville le 19 avril 1689. (Art de vérifier les dates.)

sieurs heures en oraison devant l'image de Marie, lui présenta, en partant, une couronne et un sceptre d'or ornés de pierres précieuses. L'Angleterre elle-même n'est pas restée indifférente au culte de cette chapelle vénérable, puisque le roi Jacques III <sup>1</sup>, qui mourut à Rome en 1766, se fit un devoir et une consolation de venir avec sa digne épouse, Marie Clémentine, y déposer ses tribulations et ses vœux. Enfin, dans les derniers temps, le roi d'Espagne Charles IV <sup>2</sup>, après avoir visité le sanctuaire de Lorette avec la reine son épouse, lui envoya, le 14 février 1816, un magnifique crucifix enrichi d'émeraudes ; et sa fille Marie-Louise, reine d'Étrurie <sup>3</sup>, accablée des plus cruels re-

<sup>1</sup> Jacques III, fils de Jacques II et de Marie d'Est, né le 21 juin 1688, succéda, le 16 novembre, aux droits légitimes de son père sur la couronne d'Angleterre, et fut reconnu en cette qualité par Louis XIV, par tous les alliés de sa maison et par tous ses fidèles sujets. Après quelques tentatives inutiles pour reconquérir ses états, il traversa l'Italie, en 1717, et alla jusqu'à Rome, où il fit son entrée le 26 mai. De là il passe en Espagne, revient en Italie, épouse, en 1715 à Montefiascone, Marie Clémentine, fille de Jacques Sobieski, roi de Pologne, dont nous aurons à parler plus tard ; de là il s'achemine vers Rome, pour fixer son séjour dans l'état ecclésiastique. Il mourut le 2 janvier 1766. (Art de vérifier les dates et Feller).

<sup>2</sup> Charles IV, roi d'Espagne et des Indes, fils de Charles III et de Marie-Amélie de Saxe, né le 11 novembre 1748, marié le 4 septembre 1765, à sa cousine Marie-Louise de Parme, amené par de ténébreuses manœuvres à abdiquer la couronne en faveur de son fils, Ferdinand VII, et à céder ensuite ses droits à Napoléon, puis transporté en France, jusqu'en 1811, où il se rendit à Rome, par cause de santé, mourut d'un attaque de goutte le 28 novembre 1819. (Feller).

<sup>3</sup> Marie-Louise, reine d'Étrurie, et qu'il ne faut pas confondre avec Marie-Louise femme de Napoléon, était fille de Charles IV, roi d'Espagne, et de Marie-Louise, fille de l'infant D. Philippe, duc de

vers, s'estima heureuse de venir aussi, le 9 septembre 1815, chercher des consolations au pied des autels de la très-sainte Vierge <sup>1</sup>.

Seigneurs, ducs, princesses, toutes les sommités de la société dans tous les royaumes catholiques, ont marché sur les traces des souverains dans cette noble carrière de dévotion et de piété. L'Autriche a payé son tribut à Marie en députant d'abord vers elle le fameux don Juan d'Autriche <sup>2</sup>, qui, après la célèbre victoire remportée à Lépante sur la puissance ottomane, se transporta à Lorette avec ses principaux capitaines et près de dix mille esclaves chrétiens arrachés à la servitude. Grand et sublime spectacle ! le vainqueur, environné de ses généraux, offrait à la très-sainte Vierge ses humbles hommages avec cent dix-sept casques enlevés aux ennemis, tandis que les captifs heureusement délivrés présentaient à leur libératrice des fers qui devaient bientôt se transformer en magnifiques balustrades, pour protéger toutes les chapelles de la vénérable basilique.

Née à Madrid le 6 juillet 1782, dépouillée de ses États par Napoléon, persécutée par ce fier despote d'une manière barbare, et renfermée pendant deux années à Rome dans un couvent, elle fit valoir ses droits, après la chute de l'empereur, et obtint la principauté de Lucques pour elle et pour ses enfants. Elle y mourut en mai 1825. (Feller).

<sup>1</sup> Giannizi, Relaz. istor. Append. et Indicaz. al forest. Ancona 1833.

<sup>2</sup> Don Juan d'Autriche était fils naturel de l'empereur Charles-Quint; on ignore le nom de sa mère. Il naquit à Ratisbonne, l'an 1547, et fut élevé à la campagne. Le secret ne fut révélé à Philippe II, fils de Charles-Quint, qu'à la mort de son père. Admis alors à la cour et chargé du commandement des armées, il se distingua par son habileté et par ses succès. La victoire de Lépante (1570) fut son ouvrage, ainsi que celle de Gemblours. Il ne survécut pas longtemps à ce dernier fait d'armes, et mourut, à ce que l'on croit, de poison, le 1<sup>er</sup> octobre 1558. (Moréri).

que <sup>1</sup>. Au commencement du siècle suivant, Anne Catherine de Gonzague <sup>2</sup>, fille de Guillaume, duc de Mantoue, et épouse de l'archiduc d'Inspruck, Ferdinand, après avoir engagé ce prince à bâtir, en l'honneur de Notre-Dame de Lorette et sur le modèle même du sanctuaire auguste, une chapelle qui fut fréquentée par un grand concours de personnes pieuses, voulut, dans son veuvage, faire elle-même le voyage d'Italie pour vénérer la Maison de la Mère de Dieu, à laquelle elle demeura consacrée toute sa vie en se donnant à elle dans le tiers-ordre des Servites, où elle vécut et mourut saintement, ayant préféré l'alliance sacrée qu'elle avait contractée avec Dieu aux noces glorieuses de l'empereur Rodolphe II et de son frère l'archiduc Matthias <sup>3</sup>. Cet exemple de piété se renouvela dans les différentes branches de la même famille, soit par le pèlerinage du fils de Charles, archiduc d'Inspruck <sup>4</sup>, pèlerinage que le

<sup>1</sup> Murri, Dissert. critic. istor., cap. 5, n. 42.

<sup>2</sup> Anne Catherine, que Torsellini et Martorelli appellent aussi Anne Julienne, de l'illustre maison de Gonzague, était fille de Guillaume, duc de Mantoue, et d'Eléonore, fille elle-même de l'empereur Ferdinand I. De ce mariage naquirent trois enfants, Vincent I, qui succéda à son père, Anne Catherine, dont il est ici question, et Marguerite, femme d'Alphonse II, duc de Ferrare. (Art de vérifier les dates).

<sup>3</sup> Rodolphe II, dont l'alliance fut refusée par Anne Catherine, était fils de l'empereur Maximilien II. Né à Vienne le 18 juillet 1552, fait roi d'Hongrie en 1572, de Bohême en 1575, élu roi des Romains à Ratisbonne le 27 octobre de la même année, couronné dans la même ville le 1<sup>er</sup> novembre suivant, il succéda à son père en 1576. Il ne fut point marié, et se vit obligé de céder la Hongrie et la Bohême à Matthias son frère, qui trahit ainsi sa confiance, et devenu empereur en 1612, mourut également sans enfants. (*Ibid.*).

<sup>4</sup> Inspruck sur la rivière d'Inn, ville d'Allemagne et capitale du comté du Tyrol, possède un très-beau château, qui a été la demeure

prince voulut faire à pied, quoiqu'environné d'une noble escorte ; soit par le pieux voyage des archiducs d'Autriche Léopold, Ferdinand et Maximilien <sup>1</sup>, qui se montrèrent aussi grands dans leurs offrandes qu'admirables par leur religion.

Que dirons-nous de la dévotion des autres grands seigneurs et des dames illustres de l'Allemagne ? Pourrions-nous passer sous silence l'exemple donné par Jacques, marquis de Bade <sup>2</sup>, et le miracle qui en fut l'occasion ? Il avait été blessé d'un coup d'arquebuse dans les troubles de Cologne. Réduit à l'extrémité, il invoque la Vierge de Lorette et fait vœu, s'il recouvre la santé, d'accomplir ce pieux pèlerinage : le danger cesse à l'instant même ; mais son bras roidi demeure dans un engourdissement qui em-

des archiducs de ce nom, branche de la maison d'Autriche. Charles, père du pèlerin dont nous parlons, était fils de Léopold, archiduc d'Insruck, premièrement évêque de Passau et de Strasbourg, et ensuite marié avec dispense à Claude de Médicis. Il eut lui-même pour épouse Anne de Médicis, dont il eut Claude-Félicité, impératrice, morte en 1676, et Ferdinand, dont il s'agit ici. (Moréri).

<sup>1</sup> Pierre-Léopold, Ferdinand et Maximilien, archiducs d'Autriche, étaient fils de François de Lorraine et de Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI. Ils étaient frères de Marie-Antoinette, mariée au dauphin de France, depuis Louis XVI, le 16 mai 1770, et dont l'histoire n'est que trop connue. (Art de vérifier les dates, et ailleurs).

<sup>2</sup> Bade, ville d'Allemagne, dans la Souabe, dont les marquis descendaient des comtes de Vindonisse et d'Altembourg, et des ducs de Zéringhen, par Herman, fils cadet de Bertold et Bertolde. Le nom de Jacques remontait bien haut dans cette famille, puisqu'il était déjà en usage avant 1426, époque où Jacques de Bade, un des ancêtres de celui dont nous parlons, épousa Catherine de Lorraine, fille de Charles I et de Marguerite de Bavière. Cette famille a eu les plus illustres alliances avec les maisons même couronnées. (Moréri).

pêchait la liberté de ses mouvements. Pour acquitter son vœu et obtenir, comme il l'espérait, le complément des faveurs divines, il vient, sans être connu et accompagné seulement de huit serviteurs, à la sainte chapelle ; il y fait ses dévotions la veille de Noël de l'année 1584, et consacre à Marie, entr'autres offrandes, un ornement sacerdotal en brocard d'or, une jacinthe suspendue à une chaîne du même métal, et une boîte d'une grande magnificence, où se trouvait encadrée une miniature artistement travaillée et représentant le marquis lui-même, agenouillé devant l'auguste madone. Son espérance et sa générosité ne furent pas vaines, car la nuit suivante il se trouva parfaitement guéri ; et, après avoir été recevoir la bénédiction du pape Grégoire XIII, auquel il raconta cet événement miraculeux, il retourna une seconde fois à Lorette pour rendre à sa bienfaitrice de nouvelles actions de grâces <sup>1</sup>. Comment ne pas rappeler la mémoire de Marie d'Autriche, mère de la reine Catholique <sup>2</sup>, laquelle, revenant d'Espagne en 1539, voulut, avant de prendre sa route vers Gratz, se diriger vers Lorette, où elle laissa, avec une grande odeur de piété, une somme de mille écus pour incruster de marbre la partie de l'église qui environne immédiatement la sainte Maison, en y ajoutant l'engagement de fournir une offrande plus considérable, si ce premier don se trouvait insuffisant ? Faut-il dresser le catalogue de tant d'autres personnages distingués qui relevèrent leur dignité en l'abaissant devant celle de la Mère de Dieu, et signaler particulièrement une Catherine, duchesse de Brandebourg <sup>3</sup>, qui avait sans cesse

<sup>1</sup> Zucchi, Hist. Lauret. Tursellin., continuat., lib. VI, cap. 17.

<sup>2</sup> La reine Catholique, c'est-à-dire la reine d'Espagne, était à cette époque Marguerite d'Autriche, fille de Charles, archiduc de Gratz et de Marie d'Autriche son épouse. (Art de vérifier les dates).

<sup>3</sup> Catherine, fille de Jean, margrave de Brandebourg, épousa, en

à la bouche le nom de Marie parce qu'elle avait son amour dans le cœur ? un Guillaume, duc de Bavière <sup>1</sup>, et l'électeur son fils, Maximilien <sup>2</sup>, qui tous deux refusèrent, pour honorer Marie, les hommages dus à l'élévation de leur rang ? un Zéréméthus, noble officier moscovite, qui ne regarda pas comme indigne de son courage de venir courber la tête devant Marie ? un Clément-Auguste, de Bavière <sup>3</sup>, électeur de Cologne, généreux émule de la dévotion des siècles passés ? et ces chevaliers allemands qui, en 1708, revenant de Naples après avoir fait rentrer la Sicile sous la domination de l'empereur Charles VI, se rendirent en bon ordre à Lorette,

1570, Joachim-Frédéric, margrave de Brandebourg, et mourut en 1602. (Art de vérifier les dates).

<sup>1</sup> Guillaume II, duc de Bavière, surnommé le Religieux, fils et successeur d'Albert-le-Magnanime, né le 29 septembre 1548, fut un prince aussi zélé que son père et son aïeul pour le maintien de la religion catholique dans ses états. Marié à Renée, fille de François, duc de Lorraine, et de Christine de Danemarck, il en eut, entr'autres enfants, Maximilien, à qui il laissa ses états, en 1596, pour se consacrer à la retraite, où il passa vingt-neuf ans, étant mort le 7 février 1626. (*Ibid.*).

<sup>2</sup> Maximilien I, fils et successeur du précédent, a été un des plus grands princes qui aient gouverné la Bavière. Il bâtit un magnifique palais à Munich, augmenta ses états, fortifia ses places, construisit plusieurs églises, fit beaucoup de bien aux maisons religieuses, et mérita les noms de Grand et de Salomon d'Allemagne. Il mourut à Ingolstad le 27 septembre 1651. (*Ibid.*).

<sup>3</sup> Martorelli (teatr. istor. tom. II, p. 10.) dit que l'électeur de Cologne qui vint à Lorette, s'y était rendu huit ans environ avant l'époque où il écrivait, c'est-à-dire en 1725. Ce devait donc être le successeur de Joseph Clément de Bavière, illustre par sa naissance et par le célèbre discours que lui adressa Fénelon en le sacrant évêque dans sa cathédrale de Cambrai, c'est-à-dire Clément-Auguste de Bavière, fils de Maximilien-Emmanuel et de Thérèse Cunégonde Sobieska, fille de Jean III, roi de Pologne.



où ils firent leur confession et participèrent au sacrement du corps et du sang adorable de Jésus-Christ ? Le dix-neuvième siècle lui-même n'a pas, sous ce rapport, manqué non plus à la Mère de Dieu, et Marie, princesse de Wittemberg, née Czartoriska, apporta en personne, le 14 juillet 1817, ses riches et pieuses offrandes à la très-sainte Vierge.

L'Italie plus rapprochée de la reine des grâces, a dû se distinguer au-dessus de toutes les nations par sa vénération et par son zèle. Nous serions comme infinis si nous voulions passer en revue tous les grands noms dont elle a enrichi le catalogue de cet illustre pèlerinage. On y rencontre à chaque instant les illustres seigneurs des duchés de Savoie, de Toscane, de Parme, de Mantoue, de Modène, d'Urbain. Mais parmi ces pieux voyageurs, je me plais à arrêter mes regards sur un d'Avalos, marquis de Guast <sup>1</sup>, illustre rejeton du royaume de Naples, qui disputait avec sa pieuse épouse de dévotion envers la madone de Lorette ; sur un Acquaviva, duc d'Atri <sup>2</sup>, qui amena aux pieds de Marie sa femme et les

<sup>1</sup> Avalos ou d'Avalos, maison noble du royaume de Naples, originaire d'Espagne, fut féconde en grands capitaines. Elle produisit surtout Alphonse d'Avalos, marquis de Guast, lieutenant-général des armées de l'empereur Charles-Quint en Italie et dans l'état de Milan. Forti dit que le membre de cette famille qui visita Lorette, était venu longtemps avant le pontificat de Clément, sans indiquer quel est le pape de ce nom dont il veut parler ; mais il paraît que c'est Clément XI, parceque tous les faits qu'il rapporte tiennent à cette époque. Ainsi je ne saurais affirmer, s'il s'agit d'Alphonse, mort en 1546, et de son épouse Marie d'Aragon, ou, ce qui serait plus vraisemblable, s'il est question d'un Avalos plus rapproché de notre temps.

<sup>2</sup> La famille Acquaviva est illustre dans le royaume de Naples et a produit plusieurs grands hommes, entr'autres André Matthieu Acquaviva, duc d'Atri, le cardinal Acquaviva, archevêque de Naples, et Claude Acquaviva, général des Jésuites. Le duc Matthieu, mort en 1528, est trop éloigné de Clément XI, sous le pontificat du-

deux princes, ses fils ; sur un prince Borghèse <sup>1</sup>, qui, pèlerin de Lorette, offrit trois mille écus d'or à sa généreuse bienfaitrice, dont les prières lui obtinrent en récompense de sa piété le gain d'un procès, source pour sa famille d'immenses trésors ; sur un prince Vaini, et un marquis Riccardi <sup>2</sup>, l'un célèbre à Rome, l'autre à Florence, et qui, tous deux présentèrent à Marie une lampe d'argent ; sur un Ranuce Farnèse, duc de Parme et de Plaisance <sup>3</sup>, qui, sous un habillement étranger et accompagné seulement de trois chevaliers, fit à pied le voyage de Lorette, et arriva dans la ville, se rendit sans chaussure de son hôtel à l'auguste Maison de la Vierge bienheureuse ; sur un comte de Daüm, allemand d'origine, mais vice-roi de Naples, au nom de Philippe V <sup>4</sup>, lequel vénéra avec sa noble épouse

quel paraît s'être fait ce pèlerinage, pour le lui attribuer, et il vaut mieux convenir que nous ignorons quel est précisément ce duc d'Atri, qui honora Lorette de sa présence, quoique nous connaissions l'acte de piété qu'il a fait, et la noble famille à laquelle il appartenait.

<sup>1</sup> La famille Borghèse est célèbre en Italie ; elle a eu sous Napoléon des rapports d'alliance avec la famille impériale. Le prince Borghèse possède à Rome une magnifique villa, connue de tous les voyageurs, et, ce qui est plus glorieux que toutes les richesses, a offert une partie de sa fortune au pape Grégoire XVI au moment de son élévation, quand la révolution grondait de toutes parts, et que le trésor public était à sec.

<sup>2</sup> Les familles Vaini et Riccardi appartiennent, l'une à la noblesse de Rome, et l'autre à celle de Florence.

<sup>3</sup> Ranuce ou Rainuce I, fils d'Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, succéda à son père en l'année 1592, et épousa en 1600 Marguerite Aldobrandini, nièce de Clément VIII. Il travailla beaucoup à l'embellissement de Parme, en renouvela l'université, et mourut subitement en 1622. (Art de vérifier les dates).

<sup>4</sup> Le comte de Daüm, était vice-roi d'Italie, pour Philippe V, roi d'Espagne. Cette famille fut honorée surtout par les faits d'armes du

le divin sanctuaire, y déposa un cœur d'or du poids de deux livres, sur lequel était gravée cette épigraphe : « Recevez, » ô Mère de Dieu toujours vierge, un cœur humain dans » ce cœur d'or, que vous offre en gage de sa fidélité votre » serviteur Vincent Daüm, l'an du Seigneur 1708<sup>1</sup>; » et quelques années après envoya une statue d'argent représentant son plus jeune fils, et pesant plus de vingt livres ; enfin sur un Renaud d'Est, duc de Modène<sup>2</sup>, qui se rendit avec sa mère au pied des autels sacrés de la Mère de Dieu. Mais rien ne saurait égaler la dévotion de l'illustre famille des ducs de Toscane. L'infante Marguerite d'Autriche, fille de Charles-Quint, mariée au duc de Parme, Octave Farnèse, mais épouse en premières noces du grand-duc Alexandre de Médicis<sup>3</sup>, visita Lorette avec une suite nombreuse de cavaliers, y fit ses dévotions, assista trois jours de suite aux offices de la basilique, et prolongea ses prières durant le temps même de la nuit dans la sainte chapelle, où elle laissa des marques abondantes de sa libéralité. On

maréchal de Daüm, qui fut longtemps à la tête de troupes autrichiennes, et remporta sur le roi de Prusse plusieurs victoires éclatantes depuis 1757 jusqu'en 1760.

<sup>1</sup> Accipe, Deipara, semper virgo, cor hominis in corde aureo, quod tibi in pignus offert servus tuus fidelis Vincentius Daüm, an. Domini 1708. — Zucchi, Hist. Lauret, Tursell. contin., lib. VI, cap. 16.

<sup>2</sup> Renaud d'Est, fils du duc François I et de Lucrece Barbérini, né le 25 avril 1655, créé cardinal le 2 septembre 1686, succéda à son neveu le duc François II en 1694. L'année suivante il se rendit à Rome, d'où il ramena la duchesse sa mère, petite-nièce du pape Urbain VIII. Il mourut en 1737. (Art de vérifier les dates.)

<sup>3</sup> L'infante Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint, épousa en 1536 Alexandre de Médicis, premier duc de Florence, et l'an 1538 elle se remaria en secondes noces à Octave Farnèse, duc de Parme. (*Ibid.*).

retrouve le même dévouement à Marie dans Jeanne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand I, et femme de François de Médicis <sup>1</sup>, qui, venue à Lorette sous le pontificat de Grégoire XIII, descendit de sa litière dès qu'elle aperçut la sainte chapelle, se mit à genoux pour saluer dévotement la Mère de Dieu, acheva à pied le reste du voyage avec toute sa cour; puis, arrivée dans le sanctuaire, refusa les tapis et les carreaux préparés pour la recevoir, se prosterna sur la terre nue, approcha avec piété du banquet divin, passa au pied du saint autel trois jours et trois nuits dans une continuelle prière, voulut qu'à son départ on attachât aux deux côtés des murailles deux cornes d'abondance, valant dix-huit mille écus (90,000 fr.) et y ajouta des présents si nombreux que l'espace manque pour les rapporter <sup>2</sup>. Les mêmes marques de dévotion se reproduisirent dans Christine, épouse de Ferdinand I <sup>3</sup>, successeur de François de Médicis. Pour plaire à la reine de la modestie, elle se dépouilla de tout l'éclat des vêtements profanes, et prit avec toutes les dames de sa suite une robe de couleur cendrée. A la vue de la sainte Maison, elle tombe à genoux, poursuit à genoux son pèlerinage, se prosterne humblement dans le vestibule de la chapelle, sans vouloir pénétrer plus avant. Deux évêques qui l'accompagnaient, et le cardinal Gallo lui-même l'invitent vainement à entrer dans l'auguste sanctuaire; elle répond qu'il ne convenait

<sup>1</sup> Jeanne d'Autriche, fille de Ferdinand I, empereur, et d'Anne, fille de Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, fut mariée en 1565 à François de Médicis, grand-duc de Toscane. Elle mourut le 6 avril 1578. (Art de vérifier les dates).

<sup>2</sup> Martorelli, Teatr. istor., tom. II, pag. 99.

<sup>3</sup> Christine, fille de Charles III, duc de Lorraine, épousa en 1589 Ferdinand I, d'abord cardinal et ensuite grand-duc de Toscane, après François Marie son frère. (*Ibid.*).

pas de prendre cette liberté avant d'avoir fait l'humble confession de ses fautes. Ce ne fut qu'après avoir participé aux divins sacrements qu'elle se décida à pénétrer dans ce vénérable asile, où elle demeura en oraison durant plusieurs heures, ce qu'elle fit, non pas une seule fois, mais à plusieurs reprises durant les trois jours qu'elle demeura à Lorette <sup>1</sup>. Il paraît que la grande-duchesse Marie-Madeleine, femme de Côme II <sup>2</sup>, donna les mêmes signes de ferveur dans la sainte Maison; ce qui fut imité plus tard par Violantes Béatrix <sup>3</sup>, sœur du duc de Bavière, et mariée à Ferdinand, prince héritier de Toscane, qui mourut avant Côme III son père. Dans l'année 1705 cette princesse fit le pèlerinage de Lorette à la place de son mari défunt, multiplia les prières et les sacrifices pour le soulagement de son âme, prodigua les présents, jusqu'à surpasser la somme de douze mille écus d'or, et suspendit à la vénérable image l'anneau orné de diamants qu'elle avait reçu le jour de ses noces, avec cette inscription : « Le vœu de visiter la » Vierge de Lorette, que Ferdinand de Toscane n'a pu » accomplir, parce que la mort l'a prévenu, a été rempli » par Violantes Béatrix de Bavière, son épouse, et elle » consacre en mémoire de lui à la Mère de Dieu l'alliance

<sup>1</sup> Tursell., *Hist. Laur.*, lib. v, cap. 23.

<sup>2</sup> Marie-Madeleine d'Autriche épousa en 1608 Côme II de Médicis, grand-duc de Toscane. Nous disons, sans l'affirmer, qu'il paraît que cette princesse fit le pèlerinage de Lorette, parceque Martorelli, dans son *Théâtre historique*, tom. II, pag. 100, en parlant de son voyage donne les mêmes détails que Torsellini a recueillis sur Christine sa belle-mère.

<sup>3</sup> Violantes ou Yolande Béatrix, fille de Ferdinand-Marie, duc de Bavière, et d'Henriette-Adélaïde de Savoie, et sœur de Maximilien-Emmanuel, qui succéda à Ferdinand son père, épousa en 1689 Ferdinand, grand-prince de Toscane, qui mourut avant son père en 1713. Elle mourut elle-même en 1731. (Art de vérifier les dates).

» donnée en gage de fidélité conjugale et décorée de ces  
 » perles, demandant avec instance que ceux qu'un même  
 » amour avait enchaînés sur la terre, soient réunis dans la  
 » même gloire par le lien de l'éternelle béatitude. An du  
 » salut 1714<sup>1</sup>. » Et qu'on ne croie pas que dans cette  
 auguste famille la piété envers Marie ne fut familière qu'au  
 sexe le plus faible ; elle vivait également dans le cœur des  
 hommes, comme on le voit par le désir ardent qu'avait  
 Ferdinand avant sa mort de rendre ses hommages à la  
 Vierge de Lorette, et plus encore par la noble et humble  
 conduite de Côme III son père, et de son frère Gaston<sup>2</sup>,  
 qui, nourris des divins mystères, ne crurent pas se désho-  
 norer en revendiquant l'honneur de balayer à genoux la  
 sainte demeure de la Mère de Dieu. Ce qu'a fait la maison  
 des princes de Toscane, a été fait également par la maison  
 de Savoie, et l'on aime à retrouver Victor-Amédée<sup>3</sup>, illus-

<sup>1</sup> *Desiderium invisendi Lauretanam Virginem, quod Ferdinandus ab Etruriâ, morte præventus, implere non potuit, Violantes Beatrix à Bataviâ, uxor, piè absolvit, et quem ab eo conjugalis fidei annulum accepit, hisce junctum gemmis, Deiparæ fideliter sacrat, rogans ut quos idem amor sociaverat in terris, eadem gloria æterno beatitudinis vinculo firmet in cœlis. Anno salutis 1714. — Forti, Annal. Lauret. manuscr. apud Martor., Teatr. istor., tom. II, pag. 370 et 371.*

<sup>2</sup> Côme III de Médicis, né le 14 août 1642, marié le 19 avril 1661 avec Marguerite Louise, fille de Gaston, duc d'Orléans, succéda à son père Ferdinand II l'an 1670, et sut faire jouir ses sujets de la paix au milieu des guerres qui désolèrent l'Italie. Jean Gaston de Médicis, son fils et son successeur, était frère de Ferdinand dont nous venons de parler, et qui, marié à Yolande Béatrix, mourut avant de régner. D'où l'on voit que toute cette famille était singulièrement dévouée à Notre Dame de Lorette. (Art de vérifier les dates).

<sup>3</sup> Victor-Amédée II, successeur de Charles-Emmanuel II, son père, connu par son courage et par ses démêlés avec Louis XIV,

tre rejeton de cette famille, parmi les humbles serviteurs de la Vierge Mère.

La nation française, si profondément dévouée à Marie, ne devait pas manquer d'envoyer à Lorette ses nobles députés, et l'on peut lire avec joie dans les archives de cette église les noms glorieux des princes de Condé <sup>1</sup>, des comtes de Soissons <sup>2</sup>, des ducs de Lorraine <sup>3</sup>, des

était né le 14 mai 1666, et mourut le 31 octobre 1732 au fort de la Brunette, où il avait été enfermé par l'ordre de Charles-Emmanuel III, son fils, en faveur duquel il avait abdiqué et dont il avait voulu reprendre la place. (Art de vérifier les dates).

<sup>1</sup> La famille des princes de Condé est, comme on le sait, une branche de la maison royale de France. Elle tire son origine de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, premier prince du sang, et de Françoise d'Alençon. Il était frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, mari de Jeanne d'Albret et père d'Henri IV. C'est de cette famille qu'est sorti le grand Condé, Louis de Bourbon, 11<sup>e</sup> du nom, né à Paris le 8 septembre 1621, mort à Fontainebleau le 11 décembre 1686. (Hist. de la maison de Bourbon par Désormeaux).

<sup>2</sup> Les comtes de Soissons étaient une branche de Bourbon-Condé. Charles de Bourbon, comte de Soissons, était fils de Louis de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, et de Françoise d'Orléans-Longueville, né le 3 novembre 1566, mort le 16 novembre 1612. Torsellini les nomme ducs ; il ne sont connus que sous le nom de comtes. (*Ibid.*).

<sup>3</sup> La Lorraine est un duché souverain de l'Europe, ainsi appelé de Lothaire II, fils de Lothaire I, et petit-fils de Louis-le-Débonnaire. Après avoir été gouverné par différents princes, elle fut donnée par l'empereur Conrad à Gérard d'Alsace, tige de la maison de Lorraine, en 1048. Depuis, cette illustre maison a produit un grand nombre de princes, et a été honorée des plus nobles alliances avec toutes les tiges souveraines de l'Europe. Elle s'est partagée en diverses branches, dont les principales ont été celles de Vaudemont, de Mercœur, de Guise, de Joyeuse, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbœuf, d'Harcourt, d'Armagnac et de Lillebonne. Il y a aussi la Basse-Lorraine, appelée le Lotier. (Moréri).

Guises <sup>1</sup>, des Joyeuses et de tant d'autres qu'il serait trop long de rapporter en détail. Contentons-nous ici de quelques faits principaux.

Christine, fille du roi de Danemarck, nièce de Charles-Quint, et femme de François I<sup>er</sup>, duc de Lorraine <sup>2</sup>, déjà avancée en âge, et retenue par une paralysie, résolut cependant de se rendre à Lorette pour accomplir un vœu qu'elle avait fait à la Mère de Dieu. Elle ne put se laisser persuader de demander au Pape une commutation, et portée dans une litière, elle traversa l'Italie et les provinces d'Ancône, pleine de confiance dans la puissance de son auguste protectrice. Entrée dans la sainte chapelle, elle sentit couler dans son âme une douce consolation; son corps même commença à éprouver l'influence céleste; tout à coup elle se lève, elle se tient seule et debout, elle fait sans aucune aide le tour de la bénite Maison. Toute son escorte composée de près de cinq cents personnes est dans la stupeur; la joie remplace bientôt l'étonnement; des cris d'allégresse se font entendre de toutes parts. Pour elle, les yeux baignés des larmes de la reconnaissance, elle revient au pied de l'autel; elle ne sait plus comment exprimer sa gratitude; elle se donne toute entière à la très-sainte Vierge, et pour laisser un monument de cet événement miraculeux, elle suspend devant sa libératrice avec une chaîne d'or un cœur du même métal; colliers, couronnes, perles, diamants, ornements sacerdotaux, où le damas est relevé par l'éclat de l'argent, tout est prodigué pour témoigner

<sup>1</sup> Guise était l'ancien patrimoine des pulnés de la maison de Lorraine, et était d'abord un comté que le roi François I érigea en duché l'an 1258. (Moréri.).

<sup>2</sup> Christine de Danemarck était fille de Christiern II, roi de Danemarck et de Suède. Elle avait épousé en premières noces François Sforza, duc de Milan, et en secondes noces elle fut mariée à François I, duc de Lorraine. (Art de vérifier les dates).



son amour à celle qui vient de la rappeler à la vie. Au milieu de cette joie, une triste nouvelle vient l'affliger, elle apprend la mort de Sébastien, roi de Portugal, son cousin; mais sa douleur se change en de nouveaux témoignages de piété. Elle fait célébrer pour le repos de son âme un service solennel, et multiplie en sa faveur l'oblation du saint sacrifice <sup>1</sup>. Ajoutons avec Victor Briganti, quelques détails sur la pieuse visite du duc de Joyeuse <sup>2</sup>, qui sous le règne d'Henri III, passa huit jours à Lorette, où il approcha jusqu'à trois fois du banquet sacré. Au moment de son départ, il déposa quatre mille écus (20,000 fr.) dans la caisse des offrandes, et envoya peu après une somme égale, à son retour de Rome, où il avait été baiser les pieds du saint Père, ajoutant à ce présent deux lampes d'argent d'un grand poids, destinées à brûler sans cesse devant l'image de Marie pour lui rappeler en quelque sorte la dévotion et les besoins de son fidèle serviteur. Ces sommes servirent en grande partie à achever l'aile du palais pontifical, qui fait face à l'auguste basilique, et sert de logement aux princes durant leur séjour près de Marie <sup>3</sup>.

Enfin, ce que nous disons de la France, nous pouvons le dire également de l'Espagne, ce royaume toujours profondé-

<sup>1</sup> Tursell., *Hist. Lauret.*, lib. iv, cap. 26.

<sup>2</sup> Anne de Joyeuse, duc et pair, amiral de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre, et gouverneur de Normandie, était fils de Guillaume II, vicomte de Joyeuse, maréchal de France, et de Marie de Bartenai. Il donna un nouvel éclat à sa maison, par le bonheur qu'il eut de gagner les bonnes grâces d'Henri III. En 1587, il fut chargé par le roi du commandement de la Guyenne contre les Huguenots, et après une longue résistance il tailla en pièces au mont Saint-Éloi les régiments de Charbonnières et de Borie. Mais le 20 avril de la même année, il fut battu par le roi de Navarre, depuis Henri IV, et périt dans la bataille. (Moréri).

<sup>3</sup> Tursell., *Hist. Lauret.*, lib. v, cap. 4.

ment catholique, dont on retrouve le nom partout où il s'agit de religion et de piété. Espérons que le dévouement à Marie arrachera à la persécution et au schisme cet infortuné pays, victime depuis si longtemps de l'ambition et de l'impiété.

Après les Papes, les empereurs, les rois et les seigneurs du monde, arrivent à Lorette les hommes les plus distingués par leurs vertus et par leurs talents. Qu'il me soit permis d'en tracer brièvement la liste glorieuse. Portée sur les rives de l'Italie, la Maison de Nazareth était encore dans la forêt des Lauriers, quand, selon l'opinion la plus probable, elle fut visitée par un homme, naguère chef de toute l'Église, et alors par son propre choix, rendu à la classe de simple particulier. Pierre de Mouron, devenu pape sous le nom de Célestin V, et dépouillé de cette dignité par une abdication volontaire, trois jours après le miracle de Lorette, s'enfuit dans les Abruzzes, où il demeura caché au milieu des forêts pendant quatre mois et plus, pour éviter de tomber entre les mains de Charles II, roi de Naples, qui le cherchait par ordre de Boniface VIII son successeur. Or, durant cet intervalle il paraît qu'il visita la sainte chapelle d'après ces vers du Dante : « Moi Pierre Damien, je fus dans ce lieu, et moi » Pierre le pêcheur, » (ou le *pêcheur*,) car les deux versions se trouvent dans des éditions différentes, « je fus dans la Maison » de Notre-Dame sur le bord de la mer Adriatique <sup>1</sup>. » Sans entrer dans de longs détails au sujet de ce passage, nous remarquerons seulement qu'il a été expliqué dans ce sens par de graves auteurs ; ainsi le chevalier Luce Centofiorini,

<sup>1</sup> In quel loco fui io Pier Damiano  
E Pietro pescator (o peccator) fu' nella casa  
Di nostra Donna in sul lito Adriano.

Dante, Parad., canto XXI, strofa 41. Voyez l'Explication de ce texte dans Martorelli, Teatr. istor., tom. II, pag. 381 et suiv.; Renzoli, la Santa-Casa illustr. e difesa, parte II, cap. 1, § 8.

qui fit en 1695, remettre sous presse l'ouvrage de Louis Centofiorini son oncle, auteur du *Bouclier de Lorette*, dit dans sa préface : « Que le culte de cette auguste » Maison soit très-ancien, c'est une vérité dont vous avez » un témoignage évident dans les paroles de Dante » Alighieri, né, selon Villani, en 1260, et mort à Ravenne » en 1321, c'est-à-dire dix-sept ans après l'arrivée de la di- » vine Maison en Italie <sup>1</sup>. » En 1701, il parut un recueil de poèmes composé par François Dini, originaire de Toscane, et traduit par René Lagouée, prêtre français, issu de Bretagne. L'auteur, dans le dixième livre de ses *Fastes*, s'exprime en ces termes : « Près de là s'élève le » temple auguste de la Vierge de Lorette; nul lieu dans » l'univers ne saurait en égaler la sainteté. Pierre, qui pre- » nait le nom de pécheur, vint se prosterner dans cette au- » guste Maison de la Mère de Dieu <sup>2</sup>. » Et le commentateur ajoute : « Saint Pierre Célestin, qui s'appelait pé- » cheur; on croit que c'est de lui que parlait le Dante, » quand il décrivait le pécheur Pierre vénérant la Vierge » sur le rivage adriatique <sup>3</sup>. » Renzoli regarde ce sentiment comme très-raisonnable <sup>4</sup>. Martorelli l'approuve <sup>5</sup>, et Murri ne fait aucune difficulté de le suivre <sup>6</sup>. Ce sont

<sup>1</sup> Martorelli, *ubi supra*.

<sup>2</sup> Hic Lauretanae propè surgunt Virginis ædes;  
Non est in toto sanctor orbe locus.  
Qui peccatoris Petrus pronomen obibat,  
Pronus adit templum Deiparæque lares.

Franc. Din., *Fastor. Carm.*, lib. vi, pag. 179; apud Renzol., la Santa-Casa illustr. e difesa, parte II, cap. 1, § 8.

<sup>3</sup> S. Petrus Coelestinus, qui se peccatorem vocabat; Dantes putatur de eodem loqui, dum peccatorem venerantem Virginem in litore Adriatico describit. — Lagog., *ibid*.

<sup>4</sup> Renzoli, *ubi supra*.

<sup>5</sup> Martor., *Teatr. istor.*, tom. II, pag. 63.

<sup>6</sup> Murri, *Dissert. critic. istor.*, cap. 3, n. 18.

d'assez fortes autorités pour mettre au nombre des pèlerins de Lorette saint Pierre Célestin, et compter le Dante parmi les anciens écrivains qui ont parlé de ce glorieux pèlerinage.

Quoi qu'il en soit de cet humble serviteur de Dieu, la sainte demeure fut visitée peu de temps après par le bienheureux Salvio, ou Silvio, de l'ordre des Prédicateurs, élu évêque de Récanati en 1289, par le pape Nicolas IV, qui en fait dans sa bulle le plus grand éloge, et mort dans la première année du siècle suivant. Il fut au témoignage d'Antoine Salt et de Calcagni <sup>1</sup>, le premier protecteur du sanctuaire auguste de Marie.

Nous voyons marcher à la suite de ces deux grands devanciers le glorieux saint Nicolas de Tolentino, qui si longtemps avait appelé par ses vœux ce précieux trésor, comme nous l'avons remarqué plus haut ; ce qui a inspiré à J. B. Grapelli un agréable sonnet, dont voici la traduction : « Toujours Nicolas désira d'être voisin de la chambre » vénérable de Nazareth, où la Vierge Mère, issue de la race » des Hébreux, conçut le Verbe, et où se joua le divin enfant. » Autrefois une étoile, par sa bienfaisante lumière, montrait » aux rois de l'Orient le chemin de Bethléem ; comment, » pour apaiser les désirs du noble rejeton de Tolentino, ne » vient-elle pas encore le guider à la Maison de Nazareth ? » Mais portée par les mains des esprits célestes, voilà » qu'elle-même s'envole vers Ancône pour sécher les larmes de son humble serviteur. O merveille inouïe ! ô prodige sans exemple ! Les rois de l'Orient viennent trouver » Bethléem ; mais Nazareth vient trouver Nicolas <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Anton. Salt, Sanct. Lauret., § 2 ; Calcagni, Memor. istor. di Recan., pag. 126.

<sup>2</sup> Di Nazaretta all'adorata Casa  
Bramò sempre Nicola esser vicino,

Antoine Forti joint à saint Nicolas dans ce pieux pèlerinage le bienheureux Graziano de la Romagne, qui florissait à cette époque dans le couvent des Conventuels d'Ossimo, où il mourut l'an 1305.

Si les cinq dernières années du treizième siècle qui furent les cinq premières de la présence du pieux sanctuaire en Italie, virent déjà, accourir dans son enceinte les personnages les plus distingués du voisinage, le quatorzième siècle, en répandant au loin la connaissance de ce grand prodige, lui amena de non moins illustres et de bien plus nombreux adorateurs. On aime à voir se précipiter sur les traces du vénérable ermite Paul della Selva, les bienheureux Libérat, Corrado, Pierre de Montocchio, Jacques de Faleron, François de Catalogne, Simon d'Ancône, Augustin Trionfi, célèbre par ses explications de l'Évangile *Missus est*, et du cantique *Magnificat*, tous religieux de l'ordre sacré de saint François, et recommandables par la perfection de leur vie. Combien de fois le vénérable Pierre, évêque de Macérata, ne dut-il pas prier dans cette chapelle placée sous son au-

In cui Vergine e Madre ebrea donzella  
 Concepi il Verbo, e vi scherzò bambino.  
 Se per trovar Betlem mostrò il cammino  
 Ai re dell'Oriente amica stella,  
 Come per appagare il Tolentino,  
 Alla santa Maggion nol guida anch'ella?  
 Ma portata da spiriti volanti,  
 Al Piceno ella stessa ecco sen' vola,  
 Per consolar dell'umil servo i pianti.  
 O meraviglia non più udita e sola!  
 Vanno a trovar Betlem Eoi Regnanti;  
 Qui Nazaret vien a trovar Nicola.

Stampat. in Padov. an. 1714. Voyez Martorelli, Teatr. istor., tom. II, pag. 64.

torité? Combien de fois ne dut pas venir dans ce saint lieu le bienheureux Pierre de Mont-Olmo, aussi connu par ses prédications que par ses miracles? Peut-on croire que ce divin sanctuaire ne reçut pas la visite du bienheureux Placide, qui s'appliquait particulièrement à servir les pèlerins de Lorette, « parce que, dit le père Calcagni, il était » plein d'une tendre dévotion pour la grande Mère de » Dieu? » Ne peut-on pas assurer la même chose du bienheureux Barthélemy, son concitoyen, de Philippe, fondateur d'un couvent à Macérata, et de Guarda di Visso, qui tous étaient ses fidèles disciples? Mais il semble que toutes ces gloires disparaissent devant l'illustre sainte Brigitte et la bienheureuse Catherine sa fille qui, soit en allant à Rome, soit en venant de Rome pour passer aux lieux saints de la Palestine, soit peut-être dans l'une et l'autre circonstance, se firent un devoir et un bonheur de révéler cette divine Maison, dont Dieu avait fait connaître à cette pieuse veuve les grandeurs dans une révélation où il lui avait dit : « Quiconque ira au lieu où Marie est née e a été élé- » vée, non-seulement sera purifié, mais deviendra même » un vase d'honneur <sup>1</sup>. » Joignez à ces dévots pèlerins la bienheureuse Micheline, veuve de Pésaro, et aujourd'hui protectrice de cette cité, accompagnée de Sira sa domestique, saint André Corsin, évêque de Fiésoli, le bienheureux Jérôme Girarduzio, de l'ordre des Ermites, sainte Catherine de Sienne, religieuse dominicaine, si célèbre par sa vertu, les BB. Gérard du Mont, et François Libra, la veuve sainte Marguerite, le bienheureux Terziario, et tant d'autres dont les noms se sont perdus dans l'oubli des temps, et vous pourrez vous former quelque idée de la dé-

<sup>1</sup> *Qui ad locum, ubi Maria nata est et educata fuit, venerit, non solum mundabitur, sed erit vas in honorem meum. — S. Brigid., lib. v, Revel. 13.*

votion qu'inspirait déjà au quatorzième siècle la Maison natale de la Mère de Dieu.

Le siècle suivant ne rendit pas à Marie de moindres hommages. On voit accourir à ses pieds le bienheureux Nicolas Romani, neveu du protonotaire apostolique du même nom, qui fut employé par sainte Catherine de Sienne auprès d'Urbain V, pour le presser de reporter à Rome le Siège apostolique; le bienheureux Égide, qui tombé dans le fleuve Moscion, dont les eaux baignent les plaines de Lorette, en sortit par l'intercession de la très-sainte Vierge sans avoir éprouvé aucun dommage; saint Jacques de la Marche, qui tourmenté d'une violente tentation contre l'aimable vertu, en fut délivré par la mère de toute pureté, tandis qu'il célébrait la sainte messe, et à la fin presque de sa vie, accablé par les douleurs combinées de la colique, de la goutte, de la fièvre, d'un tremblement général de tous ses membres, d'un affaiblissement d'estomac, en un mot de quatorze maladies réunies dans sa personne, obtint de sa puissante protectrice une subite et entière guérison; saint François de Paule, qui à l'âge de quatorze ou quinze ans, y fut conduit par ses parents lorsqu'il allait à Notre-Dame-des-Anges acquitter le vœu que ceux-ci avaient fait pour lui au glorieux saint François d'Assise; le bienheureux Matthieu Dini, de l'ordre de saint Augustin, qui, aussi grand saint qu'ilustre prédicateur, fut, au rapport de François Dini, ravi en extase devant la porte du sanctuaire<sup>1</sup>; saint

<sup>1</sup> Qui peccatoris Petrus pronomen obibat,  
 Pronus adit tectum Deiparæque lares;  
 Matthæusque Dinus, Tuscis venerabile nomen,  
 Raptus Virgineas dicitur ante fores;  
 Orator rostris quo non ferventior alter,  
 Et nemo innocuâ simplicitate prior.  
 Francisc. Din. Pastor. Carm., lib. vi, pag. 79.

Bernardin de Sienne, célèbre prédicateur franciscain ; saint Diégo d'Alcala, également disciple du séraphique saint François, qui venu d'Espagne à Rome à l'occasion du jubilé universel et de la canonisation de saint Bernardin, avait coutume, au couvent de l'*Ara-Cœli*, dont il avait été fait infirmier, de guérir les malades avec l'huile de la lampe qui brûlait devant la sainte image de Marie ; saint Jean de Capistran, le bienheureux Gabriel de Ferreti, Jacques Cagiano, Gabriel de Jési, et surtout le vénérable Pierre Traversino, vicaire - général des carmélites de la congrégation de Mantoue, et un des gardiens de la sainte chapelle qui, forcé par les maladies de quitter Lorette avec ses pieux confrères, s'écriait : « Hélas ! je suis donc » privé de la sainte chambre de la Vierge. C'en est fait, » j'ai cessé de vivre. Sans cette maison de vie, quelle vie » peut me rester encore <sup>1</sup> ! »

Le seizième siècle commençait à peine à s'ouvrir, que la piété amenait dans l'auguste sanctuaire les bienheureux Laurent de Camérino, et Jérôme Ginelli, célèbre par sa sainteté et par ses miracles. Mais quel est ce prêtre vénérable qui, fondateur d'une illustre congrégation, se croit indigne de mettre le pied dans la sainte chapelle, et verse tant de larmes, que ses soupirs l'empêchent de célébrer les redoutables mystères ? C'est un saint Gaëtan, instituteur de l'ordre des Théatins, qui deux fois vient honorer Marie et sa précieuse demeure. Saint André Avellin, une des gloires de cet ordre naissant, suivra bientôt cet exemple de piété envers la Mère de Dieu, « qu'il aimait » avec avec une tendresse singulière, et honorait d'un culte » particulier. » Père d'une autre famille religieuse, le bien-

<sup>1</sup> Virginis, heu ! thalamo viduor ; mox vivere cesso ;

Absque Domo vitæ, quæ mihi vita manet ?

Martorelli, Teatr. istor., tom. II, pag. 73.



heureux Matthieu de Bascio, à qui la congrégation des capucins doit son existence, donna à ses enfants le signal de cette dévotion à Lorette, qu'ils ont suivi avec tant de fidélité, qu'établis près du sanctuaire, ils ont été longtemps employés à son service. Maria Lorenza Longa, fondatrice du premier couvent de capucines, morte entre les mains de saint Gaëtan, appelée bienheureuse par le martyrologe franciscain et par le martyrologe des dames, se voyant paralysée de tous ses membres, se fit porter à la sainte Maison, où elle en recouvra miraculeusement l'usage. Mais voici le glorieux saint Ignace de Loyola, instituteur de la Compagnie de Jésus; il s'empresse de mettre sous la protection de Marie cette société naissante qui doit un jour jeter tant d'éclat, et il est suivi bientôt de la plupart de ses disciples. Accourez, apôtre des Indes, illustre François Xavier; offrez dans la Maison de Lorette le sacrifice adorable, et puisez dans le cœur de Marie cette générosité qui dilatera le vôtre, et le rendra plus vaste que le monde entier<sup>1</sup>. Accourez, noble rejeton de la race des Borgia, illustre François, plus honoré par le titre de saint accordé à vos vertus, que par celui de duc de Candie, dont vous avez fait à Dieu le sacrifice; la fièvre, qui vous mine, va se dissiper à mesure que vous approcherez de ce vénérable pèlerinage; trois fois vous y viendrez, et trois fois vous recevrez des grâces nouvelles. Accourez, jeune plante née dans la Pologne, et heureusement transférée dans le champ fécond de l'église romaine; venez, pieux Stanislas Kostka<sup>2</sup>,

Francisco Xaverio in æde Lauretanâ sacrificanti, ingentes illos animos, quibus India totusque orbis terrarum fuit angustus, Maria inspiravit.—Orlandin., *Histor. Societ. Jes.*, lib. 11, ad an. 1537.

<sup>2</sup> Stanislas Kostka, fils de Jean Kostka, sénateur polonais, et de Marguerite Kriska, sœur du Palatin de Mazovie, né au château de Rostkow en 1550, mourut saintement à Rome en 1568, âgé de 18

concevoir dans la sainte chapelle ces premières ardeurs de charité qui rendront votre vie si admirable. Accourez, généreux émule de Stanislas, vertueux Louis de Gonzague <sup>1</sup>, autrefois marquis de Châtillon et prince du saint empire, mais aujourd'hui dépouillé de tous les honneurs, et animé du seul désir d'être reçu dans la Compagnie des serviteurs de Jésus; hâtez-vous d'accomplir en présence de l'image de Marie le vœu prononcé pour vous par votre pieuse mère. Qu'ils accourent les Salmeron, les Bobadilla, les Alvarès, les Tibaldes, les Suarez, les Bernard de Pont, et toutes les gloires de la glorieuse Société de Jésus.

Rien sans doute, au premier coup d'œil, ne saurait paraître plus honorable à Marie que cette noble et sainte escorte de fervents religieux consacrés à la gloire de la Mère de Dieu, comme au service de Dieu même; mais ne pourrait-on pas regarder comme plus honorable encore pour cette reine du ciel les hommages respectueux de ces hommes engagés dans une autre milice, dans une milice de dissipation et de licence, dans la milice des princes et des rois de la terre. Venez donc à la suite des serviteurs de Dieu; venez aussi, braves soldats, guerriers français, défenseurs du Siège apostolique; venez sous les ordres du

ans, dans la Compagnie de Jésus, qu'il avait édifiée par ses vertus précoces.

<sup>1</sup> Louis de Gonzague appartenait à l'illustre famille des ducs de Mantoue; il était fils de Ferdinand, marquis de Castiglione et de Marthe Tana Sentena, fille de Tano Sentena, seigneur de Chéry en Piémont. Sa mère était dame d'honneur d'Isabelle de France, femme de Philippe II, roi d'Espagne. Né le 9 mars 1568, tenu sur les fonds de baptême par Guillaume duc de Mantoue, il renonça à toutes les dignités pour entrer chez les Jésuites, où il mourut en l'année 1591. Benoit XIII le canonisa en 1726.

duc de Guise <sup>1</sup>, en protégeant le successeur de Pierre, déployer toute votre dévotion envers la Vierge pure qui a donné au monde le divin architecte de l'Église. Une nombreuse armée, conduite par ce noble général, a inondé les provinces de la Marche ; elle réunit dans son sein des hommes de tous les états, de toutes les conditions, de toutes les croyances ; plusieurs de ceux qui la composent sont engagés par de malheureux préjugés dans les erreurs encore brûlantes du Calvinisme ; mais pas un n'ose lever contre l'auguste sanctuaire une main sacrilège : que dis-je ? ils servent plus qu'ils ne nuisent à la gloire de la pieuse patronne qui y a établi sa demeure. Quel consolant spectacle ! Les compagnies, guidées par leur chefs respectifs, viennent successivement saluer celle qu'ils aiment à nommer leur protectrice ; des vœux sont faits tous les jours, tous les jours des vœux sont acquittés ; des exercices militaires, de pieux tournois s'exécutent sur la place en l'honneur de la divine Vierge, et, ce qui doit la consoler davantage, les pécheurs se réconcilient par la confession ; les justes, par la communion, s'unissent au Dieu sauveur, et les hérétiques eux-mêmes, touchés par l'attrait d'une grâce invisible, se rendent à la vérité, et s'estiment heureux de reprendre le titre d'enfants soumis de l'église.

Nous ne saurions mieux terminer ce siècle, si honorable pour Marie, qu'en rappelant le voyage fait à Lorette par le bienheureux Alexandre Sauli, d'abord supérieur général des Barnabites, puis évêque d'Aléria en Corse, d'où il fut transféré sur le siège de Pavie, et la tendre pitié de

<sup>1</sup> François de Lorraine, duc de Guise, surnommé le Balafre, se distingua par plusieurs grands faits d'armes en France, en Italie et en Flandre. Il était né en 1519 et mourut en 1563, tué d'un coup de pistolet par Poltrot de Méré, gentilhomme huguenot. (Feller).

<sup>2</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. III, cap. 23.

l'aimable évêque de Genève, saint François de Sales, qui, passant par Lorette à son retour de Rome, fut tellement transporté d'amour envers le Verbe incarné et sa très-sainte Mère, que, baisant les murs sacrés, il répétait avec de brûlants soupirs ces affectueuses paroles : « Ce sont donc là » vos tabernacles, ô belle épouse du roi éternel ! C'est donc » là, ô divin époux des âmes, que vous vous êtes complu » à regarder à travers les barreaux de sa fenêtre ! là vous » vous êtes plu entre les lys ; là vous vous êtes rendu mon » frère ; et qui m'accordera la grâce de vous voir suspendu » aux mamelles de ma mère, et de vous donner de dévots » baisers ? O Dieu, dès ma plus tendre enfance vous m'a- » vez instruit, comme le maître de la vérité, et j'espère » que, dans ce lieu, vous m'instruirez d'une manière plus » parfaite, parce que je veux vous y préparer le breuvage » d'une vie meilleure et le suc de mes orangers <sup>1</sup>. » Après s'être confessé et avoir participé aux saints mystères, il renouvela devant l'image de Marie le vœu qu'il avait fait à Paris de garder une perpétuelle virginité, et, lorsqu'il eut subi à Rome l'examen ordinaire pour être élevé à l'épiscopat, il voulut revoir encore la sainte Maison, y répéter encore ses engagements et y satisfaire sa piété par de longues et dévotes oraisons. Cette tendre piété fut aussi celle de Charles de la Saussaye, chargé, dans le siècle suivant, par le pieux évêque de Genève, de la direction des religieuses de la Visitation, et qui, jeune encore, alla puiser aux pieds de Marie à Lorette, où il fit vœu de virginité, cette dévotion éclairée et solide qui le fit passer par les dignités de curé de Saint-Pierre en Sentelle à Orléans, de chanoine et doyen du chapitre en la même ville, de curé de Saint-Jacques-la-Boucherie, à Paris, et de membre du cha-

<sup>1</sup> Pietro Giacì Galliz. Canon. Torin., lib. 1, cap. 8, et lib. 11, cap. 33.

pitre métropolitain de la capitale. On finit saintement, quand on commence par se vouer à Marie <sup>1</sup>.

Plus nous avançons dans la suite des siècles, et plus nous voyons s'accroître la dévotion à la Maison de Lorette et le zèle des saints à la visiter. La réforme de sainte Thérèse avait pénétré en Italie, et les Carmes déchaussés, brûlant du désir de propager la foi, avaient formé le projet de créer des missions chez les infidèles, et particulièrement dans la Perse. Trois fervents religieux de l'ordre furent choisis à cet effet : les vénérables pères Pierre de la Mère de Dieu, Pierre Simon de Jésus Marie et Jean Thaddée de saint Élisée ; le premier devait un jour servir d'ambassadeur au roi Albante I près du souverain Pontife, et fonder ensuite en Pologne des couvents et des missions ; le second était destiné par la Providence à convertir, pendant un ministère de vingt-cinq ans, un grand nombre d'infidèles à la foi, et à ramener à l'unité une foule d'hérétiques et de schismatiques ; le troisième, épuisé par de longues fatigues, et par trois voyages d'Europe en Perse et de Perse en Europe, devait amasser autant de gloire que de mérites ; mais, avant de partir pour des missions si pénibles et si périlleuses, ils mirent leurs dangers et leurs travaux sous la protection de Marie, et demandèrent dans la sainte Maison que, comme l'ange du ciel avait été envoyé en ce saint lieu pour annoncer le grand mystère de l'Incarnation, ainsi ils pussent, comme des anges nouveaux, publier efficacement la foi de Jésus-Christ à ces nations barbares, vers lesquelles ils étaient envoyés par le vicaire du Verbe incarné. La même année 1614, Marie reçut encore les hommages d'un vénérable serviteur de Dieu, monseigneur Jean Giovenali Ancina, compagnon

<sup>1</sup> Ce fut lui qui commença à restaurer la cathédrale de Sainte-Croix à Orléans. Voyez sa vie par le sieur de la Saussaye Paris, 1622.

du glorieux saint Philippe de Néri et évêque de Saluces, qui, à la vue du toit sacré, fut tellement ravi en extase, qu'animé d'un ardent désir de le glorifier, il exprima ses sentiments dans un pieux cantique où il s'écriait : « Vierge, » je peux bien dire que mon cœur n'a le sentiment de la » vie que quand je suis en votre présence ; mais s'il ne » m'est pas permis de me tenir toujours près de vous, puis- » sé-je du moins expirer ici sous vos yeux, afin qu'ensuite » mon âme soit à jamais heureuse dans le ciel ! Comme lui et peu de temps après lui, arriva à Lorette le vénérable père Jean de Saint-Guillaume, augustin déchaussé, envoyé par leurs altesses royales le duc et la duchesse de Toscane <sup>2</sup>, pour demander en leur nom la santé de Côme II, leur fils aîné : et ses prières furent efficaces, car il obtint cette grâce tant désirée. Aussi recourut-il une seconde fois à cette puissante protectrice dans une occasion plus grave encore, dans l'affaire des différends survenus entre le pape Paul V et la république de Venise, dont il procura par ses prières l'heureuse réconciliation. Ce double voyage fut fait pieds nus par le fervent serviteur de Dieu, qui parcourut ainsi l'intervalle qui sépare Lorette du désert de Saint-Guillaume. Mais j'abuse peut-être de l'attention du lecteur ;

<sup>1</sup> Vergin, ben posso dire  
 Che d'aver vita il cor sol tanto sente,  
 Quanto a Voi son presente.  
 Ma se non mi è concesso  
 Esservi ogn'or dappresso,  
 Qui almen vorrei finire  
 Mia vita innanzi a voi,  
 Perchè sia in ciel l'alma beata poi.

Ricci, Notizie de' compagni di S. Filippo, fol. 42, e Carol. Lombard., lib. III, cap. 1, n. 9, Vit..S. Filip.

<sup>2</sup> Ferdinand I de Médicis, et Christine, fille de Charles Robert III, duc de Lorraine, dont nous avons déjà parlé plus haut, p. 121.

contentons-nous de citer les noms du vénérable François Carraccioli, fondateur de la congrégation des clercs réguliers mineurs, qui, après s'être volontairement déchargé du généralat perpétuel dont il était investi, passa deux jours et deux nuits en oraison dans l'auguste sanctuaire, où il apprit par révélation sa fin prochaine et bienheureuse ; de saint Camille de Lellis, qui, se rendant en Toscane, s'arrêta, pour satisfaire sa dévotion, au lieu habité par sainte Catherine de Sienne, à la demeure sacrée du séraphique saint François d'Assise, et surtout à la Maison de Lorette, étroit et pauvre séjour du Roi de l'univers et de celle qui lui donna le jour ; de Camille Thomas Masucci, dont la dévotion à Marie était si grande, que, pendant dix-sept ans, il visita tous les jours la sainte Maison ; de la sœur Marie Baptiste Massari et de son frère Bonaventure, engagés l'un et l'autre dans l'ordre des capucins à Récanati ; du vénérable frère Dominique de Jésus Marie, carme déchaussé, qui, dans la guerre suscitée entre Ferdinand II et Frédéric V<sup>1</sup>, fit remporter, par l'intercession de Marie, la fameuse victoire qui eut lieu sous les murs de Prague ; du père Jean-Baptiste Vitelli de Foligno, fondateur de l'Oratoire du bon Jésus dans cette ville, et qui jouissait de l'estime et de l'amitié de saint Philippe de Néri ; de Pierre de Saltara, capucin d'une singulière vertu, qui, ayant reçu de Dieu une puissance particulière pour délivrer les possé-

<sup>1</sup> Martorelli dit dans la guerre d'Adolphe, roi de Suède, ce qui n'est pas juste. Gustave Adolphe, roi de Suède, fit la guerre avec trop de succès contre les catholiques en faveur des protestants, dont il propagea les erreurs dans l'Allemagne. Mais avant qu'il n'entrât dans l'Empire avec ses soldats, les Bohémiens, qui avaient élu pour roi Frédéric V, furent battus à Prague le 8 novembre 1620 par les impériaux sous le commandement de Maximilien, duc de Bavière, défenseur des droits de l'empereur Ferdinand II. (Art de vérifier les dates).

dés, fut placé à poste fixe dans l'hospice de Lorette, pour soulager les éneumènes qui y sont portés de toutes les parties du monde ; de saint Fidèle de Sigmaringen, missionnaire du même ordre, qui fut déclaré par Benoît XIII, de sainte mémoire, le premier martyr de la propagation de la foi, et dont la coutume, lorsqu'il vivait encore dans le monde, était de visiter les basiliques les plus vénérables élevées en l'honneur de la très-sainte Vierge et du grand saint François d'Assise ; du frère Joseph Marie, capucin de Récanati, dont les vertus et la dévotion envers celle dont il portait le nom sont célébrées dans les annales de sa province ; du père Gabriel Buoni, qui de l'ordre des Servites passa à la vie érémitique, après avoir fait, avec des larmes abondantes, une confession générale dans la Maison de Lorette ; de la vénérable sœur Felice de Zano, du tiers-ordre des Servites, qui, pendant l'espace de trente-trois ans, accomplit chaque année ce pieux pèlerinage, avec la permission du directeur de sa conscience ; de Santi Saccone, personnage très-célèbre dans la Marche et natif de Serrone, qui durant une vie pleine de faveurs célestes et de miracles éclatants, se distingua par sa dévotion envers la sainte Maison, particulièrement dans une dernière visite qu'il lui fit avant de mourir ; d'une pauvre villageoise de la même contrée, nommée Françoise, qui fit plus de cent fois le voyage de Lorette à jeun et nu-pieds, en étonnant les peuples par les prodiges qu'elle semait sur son passage<sup>1</sup> ; du célèbre Fiacre, frère lai des Augustins déchaussés de France, qui, par ses prières et ses austérités, contribua à obtenir du ciel, avec l'intervention de Marie honorée à Lorette, un fils à Louis XIII et un dauphin à la France, et qui fut envoyé par ce grand roi pour offrir ses justes actions

<sup>1</sup> Forti, Hist. manuscript. Lauret., p. 98, apud Martorelli, Teatr. istor., tom. 11, pag. 95.



de grâces à son illustre bienfaitrice ; du père François Marcel Mastrilli, jésuite napolitain, qui, rendu à la santé par l'intercession de saint François Xavier, vint, comme son protecteur et son modèle, chercher à Lorette l'inspiration du zèle et du courage, et de là s'empressa de passer au Japon, où il répandit son sang sous les coups des infidèles ; enfin de Guillaume Gumpfenberg, savant jésuite, illustre auteur de l'*Atlas Marianus*, qui, peu content d'avoir visité une fois la Vierge de Lorette en 1632, y retourna avec un nouveau bonheur dans l'année 1665, ainsi qu'il l'atteste lui-même dans la dédicace de son ouvrage.

On raconte du vénérable Antoine Grassi, de la congrégation de l'oratoire, qu'étant un jour à prier dévotement dans la demeure de Marie, un coup de foudre vint du ciel le frapper ; mais ce coup n'était pas destiné à le blesser ou à l'anéantir, il devait le guérir et le sanctifier : la goutte, dont il éprouvait les cruelles douleurs, fut dissipée à l'instant même, et, plein de reconnaissance pour la protection de la reine du ciel, il se fit un devoir de ne passer aucune année sans venir en personne saluer son auguste patronne. L'année qui précéda sa mort, son amour pour la sainte Maison parut plus vif que jamais ; le moment de la quitter était venu ; on le pressait d'en sortir : « De grâce, s'écria-t-il dans un esprit prophétique, laissez-moi demeurer ici encore un instant ; c'est la dernière fois que je visite ce sanctuaire, car bientôt je partirai pour rejoindre la très-sainte Vierge ; » et comme il fallait enfin s'éloigner et céder, pour ainsi dire, à la force : « O Marie, dit-il, je vous recommande la fin de ma vie <sup>1</sup> ; » et sa vie ne tarda pas à finir. Deux fois la vénérable sœur Marie, de Castello, du tiers-ordre des Servites, visita la Vierge de Lorette, et

<sup>1</sup> Tibi commendo, ô Maria, finem vitæ meæ.—Vit. Anton. Grassi, lib. II, cap. 8.

chaque fois elle lui offrit un présent bien agréable à cette mère auguste des vertus : d'abord elle s'engagea à la pratique d'une extrême pauvreté, c'est-à-dire à ne garder jamais une pièce de monnaie, pas même pour son usage, et ensuite elle prononça, à l'imitation de sainte Thérèse, le vœu de faire toujours ce qu'elle croirait être le plus parfait. N'oublions pas le frère Paul Marie Perrier Dupré, né à Lyon en 1643, colonel des armées du roi très-chrétien, non moins distingué par sa valeur que scandaleux par la licence de ses mœurs, qui trouva dans la chapelle de Lorette la grâce de la conversion avec les larmes de la pénitence, et qui, retiré comme simple frère dans le couvent de l'Annonciade à Florence, persévéra jusqu'à la mort dans cet humble ministère. Nous lisons dans la vie de saint Joseph Casalanz, fondateur de la congrégation des clercs réguliers pauvres de la Mère de Dieu, qu'après avoir visité le sanctuaire de Marie, dont il baisa mille et mille fois les saintes murailles, et où il célébra avec une ferveur céleste les saints mystères, il introduisit parmi ses disciples l'usage de réciter tous les jours les litanies de Lorette, avec d'autres prières pour honorer son nom sacré.

Qu'il est beau de voir à côté des saints, les savants du monde venir se recommander à Marie pour obtenir les lumières dont ils reconnaissent le besoin ! c'est ce sentiment qui portait le fameux Descartes, au moment où il concevait un nouveau système philosophique qui, selon lui, devait remplacer tous les autres où il ne trouvait rien qui pût satisfaire pleinement son génie, à faire vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, si la sainte Vierge l'assistait dans cette entreprise et lui obtenait le succès qu'il souhaitait avec tant d'ardeur <sup>1</sup>. Qui serait après cela étonné

<sup>1</sup> Hist. abrégée de la Philosophie, par M<sup>sr</sup> Bouvier, tom. II, pag. 61.

de la dévotion du père Jean Antoine Caraffa, clerc régulier théatin, et frère de François Caraffa, général du même ordre, qui, autrefois pèlerin de Lorette, se plaisait, dans sa vieillesse, à se transporter tous les jours, par la pensée, à ce sanctuaire que son âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de revoir ? Qui n'applaudirait à la pieuse humilité d'un Jean-Baptiste Magnanti, prêtre de l'oratoire, établi près de la ville d'Aquila, qui, trouvant deux religieux capucins occupés à balayer la sainte chapelle, obtint qu'ils lui céderaient l'instrument destiné à nettoyer le pavé du sanctuaire, et, laissé seul avec son compagnon, se servit de sa langue pour ôter la poussière qui le couvrait ? Qui n'envierait le bonheur de saint Joseph de Copertin, qui, ravi en extase devant l'autel de Marie, voyait, comme un autre Jacob, les anges descendre les mains pleines de grâces ? Qui s'étonnerait de contempler un vénérable évêque, Joseph Sébastiani, carme déchaussé, qui, envoyé par le pape à la chrétienté de Malabar, sur les côtes de Coromandel, pour la ramener à l'unité catholique, mettait son entreprise sous la protection de la Vierge de Lorette, lui dédiait les narrations de ses courses apostoliques, et déposant devant son autel les sentiments de sa reconnaissance ? Qui ne serait touché à la vue du père Denis Pieragostini, de la congrégation de l'oratoire à Camérino, passant souvent, dans ses pieuses visites, quatre nuits consécutives devant l'autel de Marie, se levant, dans sa vieillesse et malgré ses infirmités, pour aller sonner la cloche au moment où toutes les églises de la ville célébraient, le dix de décembre, l'arrivée de la sainte Maison, et, transporté par la méditation de ces paroles qu'il croyait entendre retentir sans cesse dans ce lieu saint : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole* ? Qui ne regarderait avec attendrissement les ardentes prières et les célestes faveurs de Laurenza Mantovani, qui, dans ses visites à la

très-sainte Vierge, se trouvait souvent ravi dans des transports et des extases surnaturels ? Qui oserait traiter de témérité ce frère lai de saint François, l'humble Bonaventure, qui n'hésita pas à aller demander au souverain Pontife l'établissement d'un lieu de retraite pour les religieux franciscains de la province de Rome, certain du succès de son entreprise, qu'il avait confiée à Marie et dont Marie s'était faite la protectrice ? Bienheureux le père Gabriel Marie Bettino, barnabite, natif de Récanati, qui célébra avec d'ineffables délices sa première messe dans la chapelle de Lorette ! Non moins heureux, le père Philippe Pétroni, théologien conventuel, qui, dans les dernières années de sa vie, venait tous les jours se prosterner dans ce lieu sacré ! Ce fut là que Nicolas Saggio des Lombards, frère lai des Minimes de saint François de Paule, apprit à se donner totalement à Dieu ; aussi y retourna-t-il trois fois, et toujours à pied, exemple qui fut imité par deux autres religieux du même ordre, le père Antoine de Céllico, maître des novices pendant quarante ans dans la province de Calabre, et le père Albert de Cosenza, qui fit trois fois de cette manière le pèlerinage de Rome à Lorette et exhortait tous les religieux du collège à en faire autant, pour goûter les consolations que goûtent, dans ce vénérable sanctuaire, les véritables amis de Dieu. L'abrégé de la vie du vénérable père Glicérius, clerc régulier des écoles pies, nous apprend que la dévotion dont il était animé pour Marie le porta à faire le voyage de Lorette, toujours à pied, soit en allant, soit au retour, et que, pour attirer plus d'honneur à sa protectrice, il invitait tous ceux qu'il rencontrait à l'aider dans la récitation du chapelet, en sorte que souvent il marchait suivi de quinze ou vingt personnes, qui rendaient avec lui cet hommage à la très-sainte Vierge. Enfin l'histoire nous apprend que la jeune Françoise Magnapoco, dont les vertus avaient gagné

tous les cœurs à Récanati ayant été appelée à Rome par Anne, sa sœur, semblait ne pouvoir s'éloigner de la sainte chapelle, où elle passa trois jours entiers en oraison ; elle se mit ensuite en route pour se rendre dans la capitale du monde chrétien ; mais à peine arrivée, elle tomba grièvement malade, et laissa en mourant une telle réputation de piété, que l'on s'empressait de visiter son cadavre et de le couvrir de fleurs ; tant il est vrai que Marie, dans son sanctuaire, a des grâces pour toutes les conditions et pour tous les âges !

Mais rien, ce semble, ne doit faire plus d'impression sur l'esprit du clergé français que l'exemple d'un homme qui, par les successeurs de sa science et de sa piété, en est aujourd'hui devenu comme le père. M. Olier, jeune encore, était entraîné par la légèreté de son âge et par les idées de la vaine gloire et de la grandeur, quand il forma le dessein d'aller à Rome, moins pour y travailler à sa sanctification, que pour satisfaire son amour-propre en apprenant la langue hébraïque. Mais Dieu, qui l'amenait sans qu'il s'en doutât à la grâce de la conversion, lui envoya un affaiblissement de vue qui le rendit incapable de toute étude, et lui fit craindre de tomber dans un aveuglement absolu. Les ressources de l'art furent inutiles, et le jeune Olier se vit comme contraint de chercher dans le ciel un soulagement qu'il ne trouvait pas sur la terre. Il s'adressa à la Mère de Dieu, et fit vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Voici comment ce voyage est raconté par le pieux et savant auteur de la nouvelle vie de cet illustre personnage :

« Ce fut vers la fin du mois de mai 1630 qu'il se mit en chemin, au fort des chaleurs du pays. Il se couvrit d'un habit d'hiver, par esprit de pénitence, et commença son

\* Martor. Teat. istor. tom. 1, p. 89 et 90.

» pèlerinage à pied. Un voyage de cinquante lieues pour  
 » un homme de sa condition, et déjà affaibli par les remè-  
 » des, était plus qu'il n'en fallait pour l'épuiser dès les pre-  
 » mières journées ; néanmoins ses entretiens avec Dieu et  
 » Marie le soutenaient et le soulageaient jusqu'à lui faire  
 » oublier les fatigues du corps. Tantôt il récitait le chape-  
 » let, tantôt il se délassait en composant, à la louange de  
 » la reine du ciel, de touchants et pieux cantiques. Mais  
 » lorsqu'il ne lui restait plus qu'une journée de chemin à  
 » faire, il fut attaqué d'une violente fièvre, occasionnée par  
 » la fatigue, et qui le contraignit de s'arrêter, comme si  
 » Dieu eût voulu d'abord le réduire à cet état pour lui faire  
 » éprouver plus sensiblement le pouvoir de sa sainte Mère.  
 » Délivré d'un premier accès, il crut retrouver toutes ses  
 » forces dans le désir qui le pressait d'arriver au terme de  
 » son voyage ; elles ne répondirent point à son ardeur ; il  
 » ne put s'y rendre qu'en se traînant, pour ainsi dire, sur  
 » la route, tant il se trouva affaibli dès les premières lieues.  
 » Cependant plus il approchait du saint lieu, plus il goûtait  
 » de consolations intérieures ; et ces grâces sensibles, aug-  
 » mentant sa confiance en Marie, lui faisaient croire qu'elle  
 » agréait ce pèlerinage et les fatigues qu'il endurait pour  
 » lui plaire. Dès qu'il aperçut de loin l'église de Lorette, il  
 » éprouva tout à coup les impressions les plus tendres, et  
 » tout ce que l'amour peut exciter de plus vives émotions.  
 « Je sentis alors mon cœur, dit-il, comme blessé d'un coup  
 » de flèche, ce qui me remplit tout du saint amour de Ma-  
 » rie. » Aussitôt qu'il fut arrivé à la ville, ceux qui l'accom-  
 » pagnaient s'empressèrent d'appeler un médecin ; mais  
 » il leur témoigna, de son côté, une si vive impatience d'al-  
 » ler se prosterner aux pieds de l'image miraculeuse de la  
 » très-sainte Vierge, qu'ils n'osèrent y mettre obstacle. Il  
 » s'y transporta donc peu de moments après, et c'était là  
 » que Dieu lui avait préparé le remède qui devait opérer la  
 » guérison de son corps et l'entière conversion de son âme.

« Une femme possédée du malin esprit, qu'il rencontra en se rendant à l'église, lui adressa des paroles qui l'étonnèrent. « Quoique je n'eusse pas de soutane, dit-il, et que jamais elle ne m'eût vu, m'appelant par le nom de ma condition, elle me dit en italien : Ah! Français, si tu ne te convertis pour vivre en homme de Dieu, attends d'étranges traitements. » Dès que M. Olier eut mis le pied dans la grande église, au milieu de laquelle s'élève la sainte Maison, « car je n'osais pas, dit-il, entrer ce jour-là même dans cette chapelle, n'ayant pas été à confesse, » son âme se sentit comme tout inondée de consolations intérieures. « Et entrant dans l'église, ajoute-t-il, je fus touché vivement jusqu'à verser des larmes en abondance. Je fus tellement attendri par les caresses de la très-sainte Vierge, et je ressentis des secours si puissants, qu'il fallut me rendre à mon Sauveur, qui me poursuivait depuis un si long temps. Je me trouvai si puissamment touché, et je sentis des mouvements si vifs, que, tout baigné de larmes, je demandai avec instance à la très-sainte Vierge qu'elle m'obtînt la mort, quand elle prévoirait que je devrais tomber dans mes péchés passés, dans lesquels, grâce à Dieu, je ne suis point retombé depuis. Mon Dieu! qu'ils sont utiles aux pécheurs les lieux dédiés à la piété de la très-sainte Vierge. Ce fut le coup le plus puissant de ma conversion; et comme cette admirable princesse fait plus de bien qu'on n'en demande, au lieu de la guérison des yeux du corps, que je lui demandais, elle me donna celle des yeux de l'âme, qui m'était bien plus nécessaire, sans que je le connusse toutefois. Je crois que le corps et l'âme auraient bien à combattre à qui reçut davantage. En entrant dans l'église, je fus guéri soudainement de la fièvre, en sorte que le médecin étant ensuite venu me visiter, me trouva le pouls si remis, qu'il crut que j'étais arrivé en carrosse. Outre que je reçus la guérison de mes yeux, et que de-

» puis je n'ai pas eu sujet d'appréhender pour ma vue, je  
 » reçus alors un grand désir de la prière; car je me sou-  
 » viens que je demandai avec zèle de pouvoir passer la  
 » nuit en prières, dans cette sainte Maison, comme je l'ai  
 » fait ailleurs dans des lieux dédiés à la très-sainte Vierge.»  
 » Il passa en effet la nuit dans l'église de Lorette, tou-  
 » jours en prières, et versant continuellement des larmes.  
 » Les grâces extraordinaires dont il y fut favorisé firent de  
 » M. Olier un homme nouveau; et après ce voyage, il n'é-  
 » tait plus reconnaissable. « C'est dans ce lieu, dit-il, que  
 » j'ai été engendré à la grâce par les prières de la très-  
 » sainte Vierge, et cette mère de miséricorde m'a fait re-  
 » naître à Dieu dans le lieu même où elle avait engendré  
 » Jésus-Christ dans ses chastes entrailles. » Il retourna à  
 » Rome, marchant encore à pied, et y arriva sans nul ac-  
 » cident, bien consolé du succès de son voyage, s'occupant,  
 » dans le chemin, des miséricordes de Dieu, et des gran-  
 » deurs de son aimable bienfaitrice <sup>1</sup>. »

M. de Bretonvilliers, digne émule et digne successeur  
 de M. Olier dans la supériorité générale de la société des  
 prêtres de Saint-Sulpice, après avoir visité la plus grande  
 partie des lieux de dévotion dédiés en France au culte de  
 la très-sainte Vierge, résolut en 1671 de passer les Alpes  
 pour visiter Notre-Dame de Lorette. Longtemps aupara-  
 vant, il en avait formé le projet; il se plaisait à en parler,  
 et au milieu de ses grandes occupations, c'était sa plus douce  
 récréation. On remarque qu'il éprouvait tant de satisfaction  
 à converser sur ce sujet, qu'une fois il fit un voyage à Saint-  
 Denis pour voir un bon prêtre, qui après avoir été à Lorette  
 et à Nazareth, avait donné au public une ample relation de

<sup>1</sup> Vie de M. Olier, part. 1, liv. 1, n. 19 et 20. L'auteur dans  
 une savante note y donne brièvement, mais avec force, les preuves  
 qui démontrent la vérité de la translation de la sainte Maison.



son voyage. C'était sur Nazareth et sur Lorette qu'il arrêta ses regards, toutes les fois qu'une carte géographique se déroulait à ses yeux. Souvent il allait avec un de ses confrères dans la rue des Fontaines proche le Temple, visiter une chapelle qui était bâtie sur le modèle de celle de Lorette. On sait même que l'année précédente, se trouvant sur le chemin de Bourbonne-les-Bains, il se détourna de sa route et renonça à la satisfaction de voir un de ses amis, pour aller dire la messe dans une chapelle consacrée à Notre-Dame de Lorette, quoique le chemin fût assez long et qu'il y eût à traverser une rivière assez dangereuse, où il eut à craindre un moment quelque accident fâcheux. Après avoir pris conseil comme un enfant d'obéissance, et fait sa visite d'adieu à Notre-Dame de Paris, il se mit en route, emportant avec lui-même une médaille d'or de la pesanteur de dix louis, sur laquelle était gravé le séminaire de Saint-Sulpice, afin de l'offrir à la très-sainte Vierge dans son auguste Maison. Tombé malade à Turin, il trouva par une providence spéciale de celle qui semblait le conduire, une chapelle de Lorette chez les religieux Barnabites où il demeurait, et où il put faire comme une espèce de noviciat pour les grands devoirs qu'il devait rendre à Marie dans sa véritable demeure. Il serait difficile de peindre ce qu'il éprouva dans les moments qui précédèrent son arrivée à Lorette, et plus encore dans les instants qu'il passa aux pieds de son auguste patronne. Je laisse parler M. Bourbon, son compagnon de voyage.

« Nous dîmes la sainte messe le dernier jour de cette route à Ancône, célèbre port de mer, après avoir couché dans un logis solitaire et écarté, qui en est éloigné d'une grande heure et demie de chemin. L'on compte quinze mille d'Ancône à Lorette, par un chemin assez rude et sans logis. Il semblait que cette ville-là était un endroit à prendre un peu de repos, et en même temps

„ quelque nourriture. Cependant M. de Bretonvilliers  
 „ pressé d'arriver à la sainte Maison, qui est le nom vul-  
 „ gaire de Lorette, ne voulut point s'arrêter, et remonta en  
 „ carrosse au sortir de son action de grâces, après avoir fait  
 „ recommander au cocher d'aller bon train, et de ne pas  
 „ manquer d'avertir quand il commencerait à découvrir Lo-  
 „ rette. Sa dévotion pour le saint lieu paraissait trop en-  
 „ flammée à ses approches, pour lui pouvoir permettre de  
 „ parler d'autre chose, ce qui fit qu'insensiblement et sans  
 „ rien affecter, nous commençâmes et finîmes par là toute  
 „ la conversation que nous eûmes le long du chemin, et  
 „ qu'il aurait été facile d'étendre et de prolonger, tant il  
 „ était touché et rempli des avantages de cette sainte et  
 „ divine Maison, qu'il regardait comme l'endroit du monde  
 „ le plus favorisé du ciel. Nous ne cessâmes d'en parler  
 „ que lorsqu'on nous eut avertis qu'on allait bientôt décou-  
 „ vrir le haut du dôme sous lequel est cette sainte Maison,  
 „ que M. de Bretonvilliers appelait le paradis terrestre. Il  
 „ est impossible de se représenter le tressaillement de joie  
 „ qu'il témoigna à cette nouvelle. Nous descendîmes tout  
 „ aussitôt de carrosse, et il alla à pied et à grands pas jus-  
 „ qu'à l'endroit où l'on faisait cette heureuse découverte.  
 „ Sitôt qu'il y fut arrivé, et au premier moment qu'il put  
 „ jouir de ce bonheur, pliant les deux genoux à plate-  
 „ terre, au milieu du chemin, et s'inclinant très-profondé-  
 „ ment, la tête découverte, il salua le saint lieu par un  
 „ *Ave Maria*, et après avoir gardé quelque temps le si-  
 „ lence dans cette posture, cessant de se tant incliner, et  
 „ levant la tête, et regardant amoureusement le saint  
 „ dôme, il commença un *Te Deum*, que nous continuâmes  
 „ jusqu'à la fin en disant l'un après l'autre chacun un ver-  
 „ set. Il fut encore quelque temps en cet état, et sans doute  
 „ il n'en serait pas sitôt sorti, si on ne lui eût fait faire at-  
 „ tention que le soleil, qui était dans sa plus grande ar-

» deur, et qui lui donnait à plein sur la tête, l'incommode-  
 » rait infailliblement, ce qui lui était facile d'éviter en se  
 » retirant dans une petite chapelle ou plutôt oratoire, qui  
 » n'était qu'à quelques pas derrière lui, où il pourrait prier  
 » Dieu à couvert du soleil, et aussi longtemps qu'il lui  
 » plairait. Nous eûmes lieu d'apprendre que ce petit ora-  
 » toire était un pieux ouvrage de reconnaissance, et avait  
 » été bâti par un bon pèlerin qui, allant à Lorette pour y  
 » demander quelque grâce, en fut prévenu et fut exaucé  
 » en cet endroit, où sa dévotion, à la première vue de ce  
 » saint lieu, l'avait porté à se mettre à genoux pour le sa-  
 » luer, et y rendre par avance ses devoirs à la très-sainte  
 » Vierge, qui depuis y a reçu mille hommages des pas-  
 » sants, n'y en ayant pas un qui y manque, tant on est  
 » persuadé que cette pratique de dévotion lui est agréable...  
 » Nous nous étions levés avant qu'il fût jour ; la fatigue  
 » avait été grande ; il était entre onze heures et midi ; il  
 » faisait grand chaud et grand soleil ; la saison était des  
 » plus dangereuses ; nous étions encore à jeun, et il nous  
 » restait à faire deux grandes lieues de chemin. Cependant  
 » M. de Bretonvilliers voulut le faire à pied, et la dévo-  
 » tion l'emportant cette fois par-dessus la complaisance,  
 » tout ce que nous pûmes dire pour l'en empêcher fut in-  
 » utile. Mais il eut plus de courage que de force ; car à  
 » peine eut-il fait la valeur de mille pas qu'il fut couvert  
 » de sueur, et près de tomber en défaillance... »

Obligé de prendre quelque nourriture et un peu de  
 repos, il remonta en carrosse, « et cela se fit avec d'autant  
 » plus de joie, que c'était pour n'en descendre qu'à Lo-  
 » rette. Il en arriva néanmoins autrement ; car M. de Bre-  
 » tonvilliers ayant eu la dévotion d'y entrer en pauvre  
 » pèlerin, par religion et par respect pour la sainteté de ce  
 » lieu, nous mîmes pied à terre à quelques centaines de  
 » pas de la ville. Nous allâmes sans nous arrêter droit à

„ l'église, où à peine fûmes-nous entrés, que M. de Bre-  
 „ tonvilliers se mit à deux genoux, et y passa un temps  
 „ considérable à adorer notre Seigneur dans le très-saint  
 „ sacrement de l'autel, et à le remercier de notre heureuse  
 „ arrivée. Il alla ensuite dans la sainte chapelle, dans un  
 „ respect et dans une religion qui paraissaient assez sur  
 „ son visage et dans tout son extérieur, et qui parut en-  
 „ core davantage sitôt qu'il fut entré dans le Saint des  
 „ Saints, où après s'être tenu longtemps prosterné, il de-  
 „ meura immobile, à genoux, plus d'une grande heure,  
 „ jusqu'à ce qu'on l'obligeât d'aller prendre un peu de  
 „ nourriture dans un logis voisin, qu'une personne de la  
 „ compagnie était allé arrêter et disposer à ce sujet... Il  
 „ sortit de ce saint lieu par soumission et par complaisance,  
 „ et il fut aisé de remarquer la violence qu'il se fit... Après  
 „ le repas et un peu de récréation, il se vit en état de re-  
 „ tourner à la sainte chapelle, dont il ne sortit qu'à la nuit  
 „ et lorsqu'on voulut fermer les portes... »

Dans la visite qu'il alla faire au sacristain de la sainte  
 chapelle, il apprit de lui « qu'on commençait à y dire des  
 „ messes dès les deux ou trois heures du matin, sans dis-  
 „ continuer un seul moment jusqu'à la même heure après-  
 „ midi; que ce temps de douze heures ne suffisait pas pour  
 „ satisfaire aux désirs de tous ceux qui prétendaient de  
 „ l'y dire, au nombre desquels se trouvaient quelquefois  
 „ des prêtres étrangers, bien qu'on eût pour eux de  
 „ grands égards et qu'on les préférât ordinairement à ceux  
 „ du lieu; que les uns et les autres avaient soin de se faire  
 „ écrire dès le matin et quelquefois la veille, parce que le  
 „ rang d'aller à l'autel se réglait sur cet écrit; qu'il y en  
 „ avait déjà une quinzaine qui avaient donné leur nom  
 „ pour le lendemain, et que s'il en faisait de même, il la  
 „ dirait sur les sept ou huit heures; que personne n'y di-  
 „ sait la sainte messe sans avoir la permission de M. le

» gouverneur ou de M. le lieutenant, et qu'on s'adressait à  
 » celui-ci quand on ne le demandait que pour un jour, et à  
 » celui-là quand c'était pour plusieurs jours, qu'il limitait  
 » ordinairement à trois, ne se souvenant pas, disait-il, d'en  
 » avoir vu donner de plus d'étendue, depuis qu'il était dans  
 » son emploi de sacristain... »

Cependant M. de Bretonvilliers obtint, par la protection  
 manifeste de la sainte Vierge, la faveur de célébrer du-  
 rant neuf jours dans l'auguste sanctuaire, ce qu'il fit après  
 s'être d'abord dévotement confessé à un révérend père de  
 la Compagnie de Jésus. Mais sa divine patronne voulait lui  
 montrer d'une manière encore plus claire la tendresse  
 qu'elle avait pour lui. « En ce temps-là il souffrait des pe-  
 » santeurs de tête et des faiblesses de cœur presque conti-  
 » nuelles ; il ressentait tous les soirs quelques atteintes de  
 » fièvre ; il mangeait très-peu ; il ne dormait presque point ;  
 » il était dans un abattement extrême ; jamais visage ne  
 » fut plus défait que le sien, et il avait tout l'extérieur et  
 » toutes les marques d'une personne mourante. Tous ceux  
 » qui le voyaient, jugeaient que sa vie tenait à très-peu de  
 » chose, et nous-mêmes ne pouvions nous empêcher de  
 » former ce jugement, nous laissant aller à mille pensées  
 » d'une triste et lugubre prévoyance. » Un soir que l'on  
 sortait la petite tasse qui a servi à l'enfant Jésus, et où les  
 fidèles se plaisent à faire mettre de l'eau pour l'emporter  
 ensuite comme un gage miraculeux du salut, « le sacristain,  
 » à la prière d'une personne de piété, versa dans la sainte  
 » tasse une fiole pleine d'eau, et l'ayant remise un moment  
 » après dans la fiole, il en resta dans la tasse quelques  
 » gouttes qu'il présenta à boire à M. de Bretonvilliers, qui  
 » les but sans façon et avec une joie qui ne se peut expri-  
 » mer, et qui le surprit tellement qu'il n'y fit nulle ré-  
 » flexion qu'après que la chose fut faite. A peine eut-il bu  
 » cette eau et rendu la tasse au custode, que se sentant

« comme animé d'une nouvelle vie, il passa tout à coup  
 « d'un état de faiblesse et d'extrême langueur à un état de  
 « force et de parfaite santé, et ce fut ce changement si  
 « sensible et si prompt qui lui fit ouvrir les yeux sur ce  
 « qu'il venait de faire. Sa surprise à cette vue fut extra-  
 « ordinaire, et il était tout confus d'avoir bu dans un vase  
 « qui avait servi à Jésus et qui était consacré par l'attou-  
 « chement de ses lèvres. » Ce prodige ne servit qu'à aug-  
 « menter la dévotion de M. de Bretonvilliers pour la Maison  
 de Lorette. C'est à M. Bourbon, son compagnon de voyage  
 que nous sommes redevables de cette narration, aussi  
 simple qu'édifiante <sup>1</sup>.

C'est aussi par suite de ce double pèlerinage que la dé-  
 votion à Lorette s'est communiquée comme un héritage dans  
 la sainte et docte congrégation de Saint-Sulpice. Les prêtres  
 élevés à cette pieuse et savante école dans la capitale, con-  
 naissent et aiment à visiter encore après leur sacerdoce la  
 chapelle bâtie dans le parc d'Issy, sur le modèle de celle  
 de Nazareth, que l'on vénère en Italie. Ce fut M. Tron-  
 son, successeur et héritier de M. de Bretonvilliers, qui en-  
 gagea un de ses confrères, M. Bourbon, dont nous ve-  
 nons de parler, à la faire élever d'après les plans qu'il  
 en avait rapportés de Lorette, où il avait été deux fois.  
 « Depuis sa construction, cette chapelle a été en grande  
 « vénération au séminaire de Saint-Sulpice. » J'espère,  
 « écrivait Fénélon à M. Leschassier, que M. Bourbon ne  
 « m'oubliera pas dans la chapelle de la sainte Vierge à  
 « Lorette. » Nous lisons aussi que Bossuet allait y prier  
 « durant les conférences d'Issy (sur le quiétisme). Comme  
 « on l'avait dédiée à la très-sainte Vierge, sous le titre de  
 « la Reine des Cœurs, les sauvages de Mont-Réal, en Ca-  
 « nada, y envoyèrent un grand cœur, composé de petites

<sup>1</sup> Mémoire sur M. de Bretonvilliers par M. Bourbon.

„ pierres taillées en forme de cœurs de couleurs différentes,  
 „ et en nombre égal à celui des nouveaux chrétiens qui se  
 „ trouvaient parmi eux. On voyait encore dans cette cha-  
 „ pelle des clés d'or, qu'un chambellan du roi de Pologne  
 „ y avait suspendues, mais surtout un grand nombre de  
 „ cœurs en argent doré, offerts par des prélats et d'autres  
 „ ecclésiastiques, et qui étaient tous attachés au treillis qui  
 „ sépare la chapelle de la *Sainte-Camine* (cheminée). Au  
 „ moment de la révolution, quatre-vingt-seize de ces cœurs  
 „ furent portés à la Monnaie <sup>1</sup>. „ Mais depuis cette épo-  
 que la piété a compensé cette perte, et des cœurs nom-  
 breux se balancent encore suspendus devant la sainte  
 image de la Mère de Dieu.

On sait les erreurs et les excès qu'enfanta le dix-hui-  
 tième siècle. L'impiété, en cherchant à renverser la foi,  
 brisa tous les liens de la dépendance, et prépara au monde  
 les scandales et les malheurs de la plus horrible révolution.  
 Mais dans ces jours de deuil, la religion eut encore ses  
 consolations, et Marie ne fut pas privée entièrement des  
 hommages de la piété. En 1704 mourut la sœur Placide  
 Agnès de l'Agneau-Jésus, religieuse de Sainte-Thérèse, au  
 couvent de Regina-Cœli, à Rome. Elle appartenait à des  
 parents nobles, et s'appelait dans le monde Anne Fran-  
 çoise Bruni. Un saint désir la portait à embrasser l'ordre  
 rigoureux des Carmes ; mais la faiblesse de sa complexion  
 semblait rendre impossible l'exécution de ce religieux at-  
 trait. Un voyage à Lorette dissipa tous les embarras, en  
 lui faisant trouver dans le divin sanctuaire une grâce de  
 santé qui fortifia son corps, la parole d'un grand serviteur  
 de Dieu qui rassura son âme par la promesse du succès, et  
 des lumières surnaturelles qui lui révélèrent d'avance le  
 bonheur futur qui lui était réservé. Ce pieux pèlerinage fut

<sup>1</sup> Vie de M. Olier, part. III, liv. III, not. 8.

aussi plusieurs fois fréquenté par la sœur Félèce Acciaccaferri, qui, dans la suite, prit avec la vie du cloître le nom de sœur Marie Gésuarda Nicole de la Sainte-Trinité. Durant les premières années de ce siècle, elle renouvela plusieurs fois ses visites à Marie, qui répandit sur elle des torrents de bénédictions si abondantes et si douces, que souvent elle oubliait tout et s'oubliait elle-même en présence de la Mère de Dieu <sup>1</sup>. Une ancienne inscription, trouvée sur les murs du couvent de saint Jérôme de la Charité, à Rome, nous apprend que le révérend père Jean de Guarda, de la congrégation de l'Oratoire, établi à Lisbonne, homme recommandable à cause de ses vertus et des conversions opérées par ses paroles comme par ses exemples, après avoir refusé constamment l'épiscopat offert à son mérite, vint à Lorette avec un de ses confrères pour acquitter le vœu qu'il avait fait à Marie, dans l'intention d'obtenir la guérison de Pierre II, roi de Portugal <sup>2</sup>, rappelé à la vie par ses prières et par l'intercession de la très-sainte Vierge <sup>3</sup>. Nous pouvons joindre à ce digne prê-

<sup>1</sup> Martorel. Teat. istor. tom. II, p. 96 et 97.

<sup>2</sup> Pierre II, roi de Portugal, né le 26 avril 1648, succéda à son frère Alphonse VI en 1683. Après avoir soutenu les jésuites en Amérique, et remporté plusieurs victoires, il mourut d'apoplexie à Alcantara le 9 décembre 1706. (Art de vérifier les dates.)

<sup>3</sup> Voici cette inscription remarquable : « Rev. P. Joannes de Guarda, Congregationis Oratorii Ulyssiponensis, vir summâ doctrinâ omnique virtutum genere decoratus, post innumeros penè homines verbo suo et exemplo ad meliorem frugem redactos, post episcopatum constantissimè recusatum, voti reus, quod pro salute regis (D. Petri II Portugalliæ) nuncupaverat, ad Lauretanam Domum et ad sacra Apostolorum Limina profectus, ædes S. Hieronymi Charitatis ingreditur, ubi graviter diuturno XXI annorum morbo conflictatus est; quo tempore, quâ patientiâ ac quibus virtutibus ipsum divina gratia ditasset in aperto fuit, cùm vivens ab omnibus coleretur, et moriens flexibile ac nihil nisi sanctitatem spi-



tre deux supérieurs-généraux de la congrégation plus récente, instituée sous le titre des Pieux-Ouvriers, tous deux distingués par leur doctrine et par leur piété ; le premier fut dom Antoine Torrès, qui y vint deux fois de Naples, et le second dom Louis Sabbatini, qui s'y transporta de Rome, à pied, avec une singulière dévotion.

Mais ce qui doit frapper davantage les lecteurs français, c'est la piété manifestée à l'égard du divin sanctuaire par deux illustres compatriotes, dont l'un est en voie de béatification, et l'autre vient d'être déjà béatifié par le Pape qui règne aujourd'hui avec tant de gloire. Le premier est le vénérable Louis Marie Grignon de Montfort, le second le bienheureux Benoît Joseph Labre.

Louis Marie Grignon de Montfort, instituteur des missionnaires du Saint-Esprit de Saint-Laurent sur Sèvre, et de la congrégation des Sœurs de la Sagesse, entreprit en 1706 de faire à pied et sans argent le voyage de Rome.

« Sa dévotion pour la Mère de Dieu ne pouvait manquer  
 » de l'arrêter quelques jours à Lorette, pour y prier dans  
 » la Maison où vécut Marie, où le Fils de Dieu daigna lui-  
 » même habiter, et qui depuis le treizième siècle, trans-  
 » portée dans ces lieux par le ministère des anges, et en-  
 » richie par la munificence des Papes et des rois, attire des  
 » pèlerins et des curieux de toutes les parties du monde.  
 » Les souvenirs se pressèrent, sans doute, dans l'âme ar-  
 » dente de Montfort, en entrant dans cette demeure sa-  
 » crée ; il se crut aux jours où le fils et la mère l'habitaient ;  
 » il lui sembla les voir, les entendre. Combien la piété qui  
 » l'accompagnait toujours à l'autel, ne dut-elle pass'enflam-  
 » mer à ces pensées chaque fois qu'il y dit la messe ! Un

rans corpus reliquerit, cujusmodi post tres annos tumulo reserato mirè compertum est. Ob. xv Kal. Decemb. MDCCLXXII, ætatis suæ an. LXXX.— Martorelli, Teatr. istor., tom. II, pag. 93.

» habitant de Lorette en fut si édifié, qu'il le conjura de  
 » vouloir bien prendre chez lui son logement et sa nourri-  
 » ture, tout le temps qu'il resterait dans cette ville. Le  
 » saint voyageur accepta l'offre, et séjourna quinze jours  
 » environ dans ce lieu si riche de souvenirs et de grâces <sup>1</sup>. »

Le même sentiment de dévotion se fit remarquer dans la personne du bienheureux Benoît Joseph Labre, dont la vie si courte fut en même temps si admirable pour la mortification et l'humilité. Retiré à Rome où il ne vivait que d'aumônes, et où il mourut couché sur la paille, sous un escalier qu'un boucher compatissant lui avait donné pour asile, il avait coutume d'aller chaque année faire ses dévotions à Lorette, et il ne manqua jamais à cette pratique depuis l'année 1775 jusqu'en 1783, où il rendit à Dieu son âme, âgé seulement de trente-cinq ans <sup>2</sup>.

Cependant l'incrédulité et la licence, après avoir tout détruit et tout ravagé en France, régnaient par la spoliation, par la terreur et par la mort. Les églises étaient fermées, profanées, abattues; des mains avides s'emparaient de toutes parts des richesses de son sanctuaire; Dieu n'avait plus d'autel; ses ministres avaient rougi les échafauds, et souvent les temples de leur sang, ou fuyant leur patrie, allaient chercher la vie et attendre des jours plus heureux sur une terre étrangère. L'Italie ne manqua pas d'ouvrir son sein à la religion et au malheur; et alors qui pourrait dire les noms de tant de vertueux confesseurs de la foi, qui dans le dépouillement et l'exil venaient se consoler aux pieds des autels de Marie, et la prier de rendre à ces contrées désolées la paix, la foi et la vertu? Qu'on interroge dans

<sup>1</sup> Vie de Montfort, Paris 1839, et celle écrite précédemment par Picot de Clorivière, Paris 1785.

<sup>2</sup> Vie de Benoît Labre par Alégiani, Liège 1784, et par M. Marconi, son confesseur.

toutes les provinces de la France les vétérans du sacerdoce, et il ne se trouvera presque aucun diocèse, qui n'offre dans ce vieux clergé, si vénérable par sa fidélité et ses souvenirs, quelque ancien pèlerin du sanctuaire auguste de Lorette.

La fin de ce siècle imprima néanmoins une tache bien flétrissante au nom des Français, que l'on vit se diriger vers Lorette, non plus comme des pèlerins, mais comme des ennemis; non plus la prière sur les lèvres, mais les armes à la main; non plus pour offrir des dons solennels, mais pour enlever par un horrible sacrilège les riches présents des siècles passés; non plus pour recevoir des grâces spirituelles, mais pour porter jusque dans le sanctuaire le scandale et le brigandage. Les armées de Bonaparte firent un pèlerinage à Lorette!... Mais quelles traces elles y laissèrent de leur passage!.. Fermons les yeux sur ces monstrueux excès, et voyons la statue miraculeuse replacée sur son autel après un exil passager, recevoir une juste expiation par les hommages de tout ce que la France religieuse a produit de plus noble dans ces derniers temps. Qui n'a pas entendu parler des vertus et de la sainteté du vénérable archevêque de Bordeaux, M<sup>gr</sup> Daviau Dubois-de-Sauzai, qui ne pouvait dignement être remplacé que par un cardinal de Cheverus, et qui fut puiser dans la chapelle de Marie comme un nouveau degré de la perfection sacerdotale<sup>1</sup>? qui n'a pas admiré, je ne dis pas seulement en France, mais dans l'univers, la noble et ferme conduite de l'illustre archevêque de Paris, M<sup>gr</sup> Hyacinthe Louis de Quélen, digne successeur des Beaumont et des Juigné? Toute la terre n'a-t-elle pas retenti de ses persécutions supportées avec tant de résignation et de patience? Un seul mot fera l'éloge de sa vertu; elle a vaincu la haine; et ses ennemis, domptés par l'ascendant de ses bienfaits, ont été vus prosternés aux

<sup>1</sup> Nouveau mois de Marie par M. Leguillou, pag. 303.

pieds du lit funèbre de l'homme dont ils avaient conspiré la mort. C'était quelques jours avant cette époque, que les uns ont appelée glorieuse, que les autres ont flétrie comme criminelle, que tous ont été forcés de regarder comme un malheur. Le saint archevêque, semblant prévoir les infortunes de sa patrie, allait aux pieds de Marie, dans son sanctuaire de Lorette, déposer les inquiétudes de son cœur, solliciter pour sa personne et pour son troupeau les grâces du ciel, et se préparer, dans le sanctuaire où le Fils de Dieu s'est fait pauvre, à cette pauvreté où devait un jour le réduire la spoliation et le pillage. Bientôt d'autres pontifes, forcés de fuir devant les fureurs populaires, devaient le suivre dans ce lieu sacré ; là devaient se retrouver ce prélat si recommandable par ses talents et par ses vertus, M<sup>sr</sup> Tharin, que le zèle pour la religion comme pour la France avait porté, comme un autre Fénélon, à consacrer tous ses soins à l'éducation d'un enfant qui semblait faire l'espérance de la patrie. Là devait offrir le sacrifice du pardon et de la prière un autre pèlerin non moins auguste, relevé par la triple distinction de la noblesse, de l'apostolat et de la persécution, l'évêque de Nancy, M<sup>sr</sup> de Forbin-Janson, qui pour se consoler des injustes préventions suscitées contre son gouvernement dans un diocèse comblé de ses bienfaits, n'a trouvé d'autre secret que celui de propager dans le sein de l'Amérique et du Canada les lumières de l'Évangile. Là devait se disposer à l'épiscopat et à la mort M<sup>sr</sup> Auvergne, destiné par le successeur de Pierre à conduire dans la voie du salut les peuples de l'Orient, sous le titre d'archevêque d'Icône et d'ablégat du Pontife romain, prélat moissonné trop vite au milieu des travaux que le zèle lui inspirait tous les jours, et des courses lointaines entreprises pour augmenter la gloire de Dieu. Là devaient se rendre après eux un si grand nombre de nos évêques français, qu'il me

semble inutile d'en rappeler les noms. Aujourd'hui nos prélats, plus unis que jamais avec le Siège apostolique, se font un bonheur d'exécuter la promesse solennelle prononcée en recevant la consécration divine de visiter les tombeaux des saints Apôtres ; et dévoués à Marie non moins qu'à l'Église romaine, pourraient-ils ne pas se détourner de leur route, afin d'aller mettre aux pieds de la Mère de Dieu leurs craintes et leurs espérances pour le troupeau qui leur est confié ! Qu'il me suffise de rappeler l'évêque du Mans, les archevêques de Lyon et de Tours. Là devaient successivement prier des membres distingués de toutes les congrégations que le coup des révolutions n'a pas encore détruites en France, des prêtres de Saint-Lazare, des Missions étrangères, de la pieuse société de Saint-Sulpice, de celle des pères de la Miséricorde. Là le vénérable fondateur de cette dernière congrégation, qui porte la parole de Dieu depuis Rome jusqu'au fond de l'Amérique, devait placer sur l'autel les constitutions de son ordre, déposées déjà dans les mains du souverain Pontife pour en obtenir cette approbation solennelle, que le successeur de Pierre n'a pas craint de lui accorder au milieu même des persécutions et des épreuves.

Là une pieuse et sainte jeune personne, rejeton d'une famille aussi noble que chrétienne, mademoiselle Victorine de Galard-Terraube, devait venir le 3 juillet 1833, consacrer à Dieu sa virginité par un vœu secret, dont elle rend compte en ces termes dans les pieuses notes recueillies par l'auteur de sa vie : « Nous eûmes le bonheur, dit-elle, de communier dans la sainte Maison, ce qui n'arrive pas toujours ; c'était un prêtre français, pèlerin comme nous, qui disait la sainte messe... Enfin sur les marches mêmes de l'autel, aux pieds de la statue de ma bonne mère, étant sur le point de recevoir la sainte communion, je pus faire le vœu tant désiré qui fera désormais le bon-

» heur de ma vie. Après une messe en actions de grâces, nous allions nous retirer, lorsque l'on commença une grande messe dans la sainte Maison, au sujet de l'octave de la Visitation. Ce fut une joie pour moi d'entendre chanter les paroles de l'épître : *Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea, et veni* <sup>1</sup> ; *Levez-vous, levez-vous, ma bien aimée, ma colombe, qui êtes toute belle, et venez*. Il me semblait que les anges me félicitaient de mon bonheur, et en même temps que la sainte Vierge me faisait sentir intérieurement que c'était en quelque sorte un jour de fête dans sa Maison que celui où je venais me consacrer, sous ses auspices, à son cher Fils, comme sa fille épouse <sup>2</sup>. » Là devait offrir à la Mère de Dieu ses missionnaires et les sœurs dont il sont chargés, le vénérable abbé Deshaies, digne et vertueux successeur du père de Montfort. Là devait se préparer pendant dix jours à la mort par la retraite et la confession générale de toute sa vie, l'apôtre et le modèle du clergé, le savant et pieux abbé Boyer, de la société de Saint-Sulpice (1841), qui en arrivant à Lorette écrivait à ses amis : « Je vis dans l'espérance que la sainte Vierge me donnera quelque gage, quelque témoignage de sa tendresse maternelle. » On remarque qu'il célébrait tous les matins les saints mystères dans la *Santa-Casa*, qu'il n'en sortait que deux fois le jour pour prendre son repas, et la nuit pour se livrer à quelques instants de repos; et que pendant le temps de son pèlerinage il demeura habituellement six heures consécutives en prières au pied de l'autel sacré de Marie <sup>3</sup>. Là devaient venir à leur suite plusieurs autres prêtres de la même société, dont la modestie

<sup>1</sup> Cant. II, 10.

<sup>2</sup> Vie de Victorine de Galard-Terraube, Paris 1838, pag. 167 et suiv.

<sup>3</sup> Ami de la Religion, n° 3624.

m'empêche de rapporter en détail les pèlerinages et la piété. Là devaient se réunir à côté des Français, des congrégations religieuses sorties de l'Italie telles que la vénérable confrérie des sacrés Stigmates de Macérata, qui dans l'année 1825, révéra la sainte chapelle en offrant une statue d'argent de la valeur de cent écus romains (500 fr.), représentant saint François d'Assise; et les religieuses de Monte-Cassiano, qui furent dispensées par le Pape de la clôture, pour se rendre processionnellement à Lorette, le 3 septembre 1805, afin de remercier la bienheureuse Vierge de la guérison de leur abbesse Marie Gertrude Traluci, et d'offrir en action de grâces trois fioles de cristal revêtues d'argent ciselé avec art <sup>1</sup>.

Ainsi dans ce siècle de doute et d'incrédulité, s'est conservée, s'est accrue la dévotion à la sainte Maison de Lorette, tellement que les vrais serviteurs de Dieu, parmi ce mouvement de curiosité ou de dévotion qui entraîne les sommités des populations au-delà des Alpes, croiraient n'avoir fait qu'imparfaitement le grand voyage d'Italie, si en visitant le Siège de Pierre et le tombeau des saints Apôtres, ils ne visitaient aussi le berceau de Marie et le trône de sa miséricorde.

Mais tous ne peuvent pas accomplir le saint désir qui les porterait à révéler la sainte chapelle; les devoirs d'état, les occupations, le manque de moyens pécuniaires est souvent un obstacle à l'exécution du pieux dessein que la grâce a fait sentir au cœur. Il semble que Dieu a voulu offrir une consolation aux âmes qui se trouveraient dans cette position, par l'exemple de la vénérable mère Florence de Wergmiquœul, réformatrice de la maison de Notre-Dame-de-Paix à Douai, à la fin du seizième siècle. Sa dévotion à la sainte Vierge allait jusqu'à un saint

<sup>1</sup> Giannizi, Relaz. istor., appendic.

excès ; elle se plaisait à la considérer comme sa reine et sa bienfaitrice ; elle s'adressait à elle dans tous ses besoins avec une confiance toute filiale ; elle disait que c'était la sainte Vierge qui avait procuré l'établissement et la réforme de son monastère. Un saint prêtre de ses amis, qui devait faire un voyage à Rome et à Lorette, alla lui dire adieu ; elle lui fit confidence du désir ardent que notre Seigneur lui donnait de vivre d'une manière plus étroite dans l'exacte observance de sa règle. Elle le supplia de recommander son cœur et ses saints désirs à Notre-Dame de Lorette, et de lui obtenir, par son intercession, les moyens de les mettre en pratique. Il fit célébrer la messe à son intention, et son vœu fut exaucé. La bonne et vertueuse abbesse est toujours demeurée très-reconnaissante et très-affectionnée à Notre-Dame de Lorette ; et pour donner des marques effectives et durables de sa piété, elle a composé un voyage spirituel que la communauté faisait tous les ans. On dit autant d'*Ave Maria* qu'il y a de lieues de Douai à la sainte chapelle. On y ajoute d'autres prières. On commence le jour de Saint-Louis pour achever la veille de la Nativité de la sainte Vierge. Il est constant que la communauté a toujours reçu quelque grâce particulière pendant le cours de cette dévotion. La pieuse prieure a aussi engagé ses religieuses à dire tous les jours, après vêpres, les litanies de Notre-Dame de Lorette, et les dimanches et fêtes le chapelet, suivi des litanies récitées en commun après le grand silence. Elle envoya à Lorette un grand cœur d'argent pour présenter à cette divine mère ; il est composé d'autant de cœurs qu'elle avait de religieuses dans sa communauté, afin que par son intercession, elles n'eussent qu'un cœur et qu'une âme, et surtout qu'elles apprissent à pratiquer les humbles vertus de la très-sainte Vierge <sup>1</sup>. Ainsi, quoi-

<sup>1</sup> Égron, le Culte de la sainte Vierge, pag. 256.



« dini, cardinal de la sainte Église romaine, rend grâces » pour le recouvrement de Ferrare <sup>1</sup> ». Le cardinal Bandini, secouru par la sainte Vierge dans une circonstance pénible où il se cassa la jambe, reconnut le bienfait par le don d'une jambe d'argent. Le cardinal Dictriestein fournit des fonds pour embellir le grillage qui s'élève entre la chapelle et la sainte Camine. Le cardinal Louis Porto Carrero, outre les serrures d'or, qui ferment les deux portes latérales de l'autel, orna l'image sacrée d'un joyau, ou plutôt d'une masse de diamants et d'émeraudes, digne de sa piété et de la grandeur de celle qui en était l'objet. Une croix faite dans le même goût attesta la magnificence et la dévotion du cardinal Marescotti. Le cardinal Barbérini transmit par testament à Marie, un nœud d'or couvert de diamants, qui lui fut apporté par le cardinal François son neveu. Les rubis destinés à briller en croix sur le sein de la Vierge sont un souvenir de l'amour du cardinal Corsi pour la Mère de Dieu, à qui le cardinal Nerli a aussi consacré un cadre éblouissant de topazes, de saphirs et d'émeraudes, et le cardinal Ottoboni un groupe de diamants surmonté d'un aigle de la même matière. Passons sous silence l'évêque de Cortone Buonafede, l'archevêque Altoviti, l'évêque d'Ogobbio, le nonce Viglia, le secrétaire des brefs M<sup>sr</sup> Vestri. Qu'on ajoute seulement à tous ces trésors la croix de diamants du cardinal Altiéri; le prie-dieu d'argent du cardinal Jérôme Colonne; la porte couverte de lames semblables, et placée au-devant de ce riche ameublement par le cardinal Magalotti; la table d'argent du cardinal Savelli; l'or pur dans lequel ont été comme incrustés par le cardinal François Gomez de Sandoval, duc de Lerma, et ambassadeur de Philippe III, roi d'Espagne,

<sup>1</sup> Petrus cardinalis Aldobrandinus S. R. E. recuperatam ob Ferraram gratiam agit. — Zucchi, Tursellin., Hist. Lauret. Continuât., lib. vi, cap. 13.

les plats et les écuelles de terre apportés miraculeusement avec la sainte Maison ; les lampes d'argent suspendues à la voûte sacrée par les cardinaux A'dobrandini, Trivulzio, Chigi et d'Asti ; la croix d'or, les diamants et les saphirs du cardinal portugais d'Alcugna ; le lis d'argent donné par le cardinal Casoni (1806) ; les chandeliers d'ambre offerts par le cardinal Quarantotto (1816) ; les bijoux épiscopaux laissés par le cardinal Guido Calcagnini, mort évêque d'Osimo ; le chiffre de Marie en diamants, hommage de M<sup>sr</sup> Serarchangéli, évêque de Fano (1817) ; le calice d'argent avec la coupe d'or, destiné par le cardinal Antoine Doria à servir tous les jours à toutes les messes qui se disent dans la sainte chapelle (1820) ; celui de porcelaine de Saxe avec la coupe d'argent offert par M<sup>sr</sup> Muccianti évêque de Jési (1821) ; les grenats orientaux de son Éminence Jacques Gustiniani (1829) ; le superbe calice du cardinal Ignace de Ribéro, archevêque de Tolède (1831) ; le riche anneau de M<sup>sr</sup> Bellini, mort la même année évêque de Lorette et Récanati ; un autre vase sacré dédié à Marie par le nonce apostolique d'Espagne, M<sup>sr</sup> Louis Amat (1835) ; le saint Jean Népomucène en argent envoyé par M<sup>sr</sup> Étienne Scerra le 2 octobre précédent ; les beaux ornements de M<sup>sr</sup> Pinchetti, évêque d'Amélia ; qu'on réunisse tous ces hommages, où la dignité la plus sublime se joint aux noms des plus illustres familles romaines et étrangères, et l'on pourra se former une idée du respect et de la vénération que les cardinaux et les pontifes ont toujours montrée pour l'anguste sanctuaire de Lorette.

Ce que les princes de l'Église ont fait pour ce pieux pèlerinage, les princes de la terre l'ont fait avec un zèle égal et une égale dévotion. La sainte Maison était à peine arrivée, que, dès l'an 1297, le roi de Naples Charles II <sup>1</sup> y

<sup>1</sup> Charles II, prince de Salerne, succéda en 1285 à Charles I, son père, qui l'avait eu de Béatrix comtesse de Provence, sa pre-

qu'enfermées dans le cloître, ces bonnes religieuses faisaient-elles leur visite à Marie dans son auguste Maison : ainsi peuvent faire à son exemple toutes les personnes que les circonstances empêchent de suivre le doux penchant de leur cœur.

#### ARTICLE II.

##### *Dons offerts à Marie dans son sanctuaire.*

L'on n'attend pas sans doute de nous que nous tracions ici un catalogue complet de tous les dons offerts à Marie dans sa sainte Maison de Lorette, et de tous les noms célèbres attachés à ces riches présents. Nous jetterons seulement un coup d'œil rapide sur ceux qui nous paraîtront les plus dignes de remarque.

Et d'abord, pour commencer par les princes de l'Église, que de trésors les cardinaux de la cour romaine n'ont-ils pas déposés dans le sanctuaire de la Mère de Dieu ? Voyez-vous cette statue d'argent, dont le travail égale la matière ? c'est un hommage du cardinal Trani, sous Jules II ; comme cette tête du même métal est un don du cardinal Santi-Quattro, sous Clément VII. C'est au cardinal Montini, qui plus tard devait occuper le trône apostolique, avec le nom de Jules III, et au cardinal Palmiéri, que sont dus ces magnifiques ornements sacerdotaux. Ces deux chapelles, l'une consacrée à la dévotion du rosaire, l'autre au précurseur Jean-Baptiste, sont l'ouvrage des cardinaux de Trente et d'Augsbourg ; encore le dernier y ajouta-t-il dans la suite des toiles d'or, des perles, des pierres précieuses. Les cardinaux Cési, de Carpi, de Médicis, de Saint-Jacques, ont rivalisé de zèle et de générosité avec le pontife Jules III, porté au gouvernement suprême de l'Église. Ce portrait d'argent est l'image du cardinal de Sainte-Praxède, de l'illustre Charles Borromée, archevêque de Milan, désireux,

dans le sentiment de sa foi, d'être toujours présent devant sa puissante protectrice. Le cardinal d'Aragon a déposé vers le même temps, ce manteau brillant de broderies et de perles.

Qui n'admirerait l'ardeur du sacré collège dans les jours du pontificat de Pie V? Ce sont les cardinaux de Mantoue, de Saint-George, Montini, Riari, Montalte, Pacecco, Altemps, de Pérouse, Vénério, qui confondent leurs vœux et leurs offrandes; c'est plus tard le cardinal d'Urbain qui en mourant lègue à Marie tous les ornements de sa chapelle; c'est le cardinal Madrucci qui lui envoie un manteau d'argent broché d'or, avec une agraffe ornée de pierres précieuses; c'est le cardinal d'Autriche qui lui fait cadeau d'une croix d'or enrichie de perles, et de deux chandeliers d'ébène relevés par l'or et par les pierreries; c'est le cardinal Albani, qui dépose à ses pieds un crucifix en relief, sur lequel sont gravés les mystères de l'ancien et du nouveau testament; ce sont les cardinaux Acquaviva, Guastavillani, Sforza et de Sainte-Sévérine, qui lui font hommage chacun d'une chasuble magnifique; c'est le cardinal Marc-Antoine Colonne, qui témoigne par un vase d'argent sa dévotion pour elle; c'est le cardinal Nicolas Cajetan Sermonéta, qui choisit sa sépulture dans l'église de Lorette et non loin de la sainte Maison. Que dirons-nous du cardinal Giustiniani, et de son manteau de brocard d'or? du cardinal Sfondrat, et de son image de Marie gravée sur une lame d'argent? du cardinal de Lorraine, et de ses présents presque royaux? du cardinal Rusticucci, et de cette chasuble, où le chiffre de sa famille se mêle avec celui de la très-sainte Vierge? du cardinal Aldobrandini, et de ce magnifique vêtement, où l'on voit sculptée sur l'argent la cité de Ferrare, ainsi que l'illustre bienfaiteur avec cette inscription : « Pierre Aldobran-

envoyait de riches offrandes, et sollicitait des détails précis sur ce grand événement, comme nous l'avons remarqué plus haut. Mais sans revenir sur des faits déjà énoncés, considérez cette statue d'argent : c'est l'image de Laurent de Médicis, fils de Pierre de Médicis, et petit-fils du grand Côme, comme il paraît par cette courte légende : « Laurent de Médicis, fils de Pierre <sup>1</sup>. » Regardez ce tableau peint avec art et encadré dans l'or, où semblent se mêler et se confondre les figures des disciples de Jésus-Christ et des sectateurs de Mahomet : c'est le don d'un vaivode ou prince de Transylvanie <sup>2</sup>, qui, tombé entre les mains d'A-

mière femme. Il était alors prisonnier en Sicile, et il ne recouvra sa liberté qu'en 1288, trois ans après la mort de Charles I. Il travailla à reconquérir la Sicile, mais en vain, et mourut à Casenove, près de Naples, le 5 ou 6 mai 1309. (Art de vérifier les dates.)

<sup>1</sup> Laurent de Médicis, dit le magnifique, reconnu prince de la république de Florence après la mort de Pierre, son père, en 1472, avec Julien son frère, échappa à un assassinat dont Julien demeura seul victime. Il trouva moyen de rentrer dans Florence, et d'y reprendre son ascendant. Il fut appelé le père des Muses, et mérita ce glorieux titre par l'accueil qu'il fit aux savants et aux artistes, et par le soin qu'il prit de former la bibliothèque la plus riche qu'il y eût en Europe. L'Université de Pise est encore son ouvrage. Il laissa de Clarisse des Ursins, sa femme, outre Pierre son successeur et un dernier enfant nommé Julien, Jean, cardinal à l'âge de treize ans, et depuis pape sous le nom de Léon X. (*Ibid.*) — L'épigraphie dont nous parlons est ainsi conçue : « Laurentius P. F. Medices; » Torsellini traduit comme nous P. F. *Petri Filius; Angelita* dit sans raison *Laurentius Petrus Franciscus*.

<sup>2</sup> Les princes de Transylvanie prenaient le titre de vaivode, ou commandant des armées. Deux offrandes distinctes sont mentionnées par Torsellini; la première eut lieu en 1489, et fut l'effet de la piété d'un vaivode de Transylvanie, nommé Étienne Batthori, père ou aïeul sans doute d'Étienne Batthori, vaivode de Transylvanie, et ensuite roi de Pologne, mort un siècle plus tard; la seconde se

braïm, bassa ou capitaine du grand-turc, et condamné par le vainqueur à être précipité du sommet d'un roc escarpé, parvint, après s'être recommandé à l'illustre patronne de Lorette, à fléchir la rigueur de son ennemi, et à éviter la mort avec tous les compagnons de sa captivité. Cette offrande, présentée à Marie vers l'an 1533, sous le pontificat de Clément VII, avait été précédée près de quarante ans plus tôt d'un autre don offert par un prince du même titre, et avec cette inscription, qui indiquait la réception d'une première grâce : « Le grand Seigneur, comte Étienne » de Bathor, vaivode de Transylvanie, comte de Sicile, » et juge de la cour du très-sérénissime prince dom Matthias, par la grâce de Dieu roi de Hongrie et de Bohême, etc., l'a consacré à l'honneur de Dieu et de Marie, » sa mère, en mémoire de la délivrance d'un grand péril, » évité par l'intercession de la même glorieuse Vierge, » l'an 1489 <sup>1</sup>. » Elle fut suivie d'un autre non moins re-

rapporte au règne de Clément VII, et environ à l'an 1533, ce qui nous donne lieu de conjecturer qu'il s'agit de Jean Zapolski, fils d'Étienne Zapolski, vaivode de Transylvanie, lequel après avoir été concurrent de Ferdinand I d'Autriche, pour le royaume de Hongrie, laissa à son fils la principauté souveraine de la Transylvanie, qui devint dès lors un état à part. L'on retrouve plusieurs fois les princes de Transylvanie aux pieds de la très-sainte Vierge de Lorette. (Voyez Art de vérifier les dates.)

<sup>1</sup> Magnus Dom. Comes Stephanus de Bathor, vaivodes transylvanus, et Sicularum Comes, necnon judex Curia serenissimi principis D. Matthiæ, Dei gratiâ Regis Ungar., Boem., etc., in honorem Dei et ejus genitricis Mariæ, ob eam causam quod ipse per intercessionem ejusdem Virginis à quodam maximo periculo liberatus fuit an. MCCCCLXXXVIII, dicavit. — Tursell., hist. Lauret., lib. II, cap. 6. — Le monarque dont il suivait la cour était Matthias I, second fils de Jean Huniade, proclamé roi de Hongrie, le 24 janvier 1458, et mort subitement à Vienne en 1490. (*Ibid.*)

marquable ; ce fut celui de Ferdinand de Gonzague, noble chevalier de Mantoue <sup>1</sup>, qui, préservé miraculeusement de la mort dans une chute de cheval, où il avait été lancé sur la grille de fer d'une église voisine, s'acquitta d'un vœu fait au milieu du péril, en envoyant à Lorette sa statue équestre en argent ; exemple qui fut imité peu de temps après par un seigneur du même nom, et probablement de la même famille, par Pyrrhus de Gonzague, qui déposa dans la sainte Maison un pied composé de la même matière. Tandis que le grand-maître de Malte <sup>2</sup> suspendait devant l'image sacrée une lampe d'argent, qui, par sa flamme, devait rappeler à la Mère de Dieu l'ardeur de sa tendresse pour elle, un pacha turc, on ne sait lequel ni par quel motif, expédiait un courrier extraordinaire pour lui apporter un manteau enrichi d'or et couvert de perles ; car Marie est l'avocate puissante de tous les peuples qui veulent recourir à sa protection. Bientôt les dons se multiplient ; elle reçoit les présents de François Marie Sforza,

<sup>1</sup> Mantoue, célèbre duché d'Italie, et dont la capitale est célèbre par la naissance de Virgile et du Tasse, passa l'an 1328 dans la maison des Gonzagues, qui d'abord prirent le nom de capitaines et marquis, puis le titre de ducs. Ferdinand de Gonzague était fils de Jean François II, et d'Isabelle d'Est, fille d'Hercule I, duc de Ferrare ; il fut comte, puis duc de Guastalle, et s'acquit un grand nom parmi les capitaines de la Sicile. (Art de vérifier les dates.) Je n'ai pu trouver la généalogie de Pyrrhus de Gonzague.

<sup>2</sup> Malte, ile de la Méditerranée sur les côtes d'Afrique, nommée par les latins Méliita, appartenait aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui après avoir pris naissance dans la Palestine, occupèrent d'abord Rhodes, qu'ils défendirent avec courage contre les infidèles, et ensuite s'établirent dans l'ile de Malte qui leur fut donnée par l'empereur Charles-Quint. Attaqués en 1566 par Soliman, ils se défendirent avec tant de courage, que les ennemis

dernier duc de Milan <sup>1</sup> : ce sont de magnifiques ornements sacerdotaux ; du marquis Sigismond d'Est <sup>2</sup> : c'est son propre portrait et celui de son fils Hercule, sculpté en argent ; d'Octave Farnèse <sup>3</sup> : c'est une croix d'or, soutenue par un collier du même métal ; de Gui Ubald de la Rovère <sup>4</sup>, duc d'Urbin : c'est une chapelle de la basilique, or-

furent contraints de se retirer, après avoir perdu soixante-dix-huit mille coups de canon, quinze mille soldats, et huit mille matelots. Le grand-maitre, dévot serviteur de Marie, qui fit son offrande sous Clément VII, est le fameux Philippe Villiers de l'Île Adam, qui fut contraint de quitter l'île de Rhodes, et qui après avoir été quelque temps à Viterbe que le pape avait donné à son ordre, obtint enfin de Charles-Quint l'île de Malte. (Art de vérifier les dates.)

<sup>1</sup> Milan, duché célèbre d'Italie, occupé successivement par trois familles illustres, les dalla Torre, les Visconti, et les Sforza. François Marie Sforza, fils de Ludovic Marie Sforza et de Béatrix d'Est, fut mis en 1521 en possession du duché de Milan, qui fut enlevé à François I, roi de France. Il n'en fut cependant paisible possesseur qu'en 1529, et il en resta maître jusqu'à sa mort arrivée en 1535. Il ne laissa pas d'héritier de sa femme Christine, fille de Christiern II, roi de Danemarck. (*Ibid.*)

<sup>2</sup> Est, maison des plus illustres de l'Italie, qui a tiré son nom de la ville d'Est. Sigismond était fils de Nicolas III, et frère d'Hercule I, duc de Ferrare, province longtemps gouvernée par cette famille célèbre. (*Ibid.*)

<sup>3</sup> La maison Farnèse, d'où sont sortis pendant plus de cent cinquante ans les ducs de Parme, de Plaisance et de Castro, est noble et ancienne, et doit sa principale grandeur à Alexandre Farnèse, qui fut pape sous le nom de Paul III. Octave Farnèse, son petit-fils, et fils de Pierre Louis Farnèse, succéda à son père l'an 1547, épousa Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, et veuve d'Alexandre de Médicis, duc de Florence. Il mourut dans l'année 1585. (*Ibid.*)

<sup>4</sup> Urbin, ville ancienne de l'Ombrie, est la capitale d'un duché



née d'élégantes sculptures en marbre blanc et de peintures précieuses, ouvrages des artistes les plus distingués; du prince de Bisignano <sup>1</sup> : c'est une semblable décoration, appliquée à la chapelle Sainte-Anne; du duc de Ferrare, Hercule II <sup>2</sup> : c'est une parure d'autel, accompagnée de vêtements de Damas, pour tous les ministres qui concourent à l'oblation des saints mystères; de François de Lorraine, duc de Guise <sup>3</sup> : c'est une table d'argent, portant l'image de ce grand général couvert de ses armes; du vice-roi de Naples <sup>4</sup> : c'est un brocard d'or destiné au prêtre et à

que deux familles ont successivement possédé, celle de Montefeltro, et celle de La Rovère. Gui Ubald de La Rovère succéda en 1514 au duc Marie François son père, et mourut en 1574 à Pésaro. (Art de vérifier les dates.)

<sup>1</sup> Bisignano, jolie ville d'Italie, au royaume de Naples dans la Calabre citérieure, avec un fort sur une montagne, près la rivière de Crati. C'était le titre d'une principauté. Plusieurs dons en divers temps sont attribués à des princes de Bisignano, dont l'un est appelé Bernard San-Sévérino.

<sup>2</sup> Ferrare, ville d'Italie dans l'ancienne Émilie, avec titre de duché, occupée autrefois par la maison d'Est, qui perdit ce duché vers la fin du seizième siècle, en 1597, lorsque Alphonse II étant mort sans enfant, cet état fut dévolu à la chambre apostolique, en vertu de la donation faite par Mathilde en 1077, les membres de la maison d'Est n'ayant jamais occupé ce duché que comme vicaires du saint Siège. Hercule II était fils d'Alphonse I et de la fameuse Lucrèce de Borgia; il succéda à son père en 1534, et mourut en 1559. (Voyez Moréri et Art de vérifier les dates.)

<sup>3</sup> Sur le duc de Guise, voyez plus haut p. 126.

<sup>4</sup> L'histoire ne nomme pas ce vice-roi de Naples. Je pense qu'il est ici question de don Pierre de Tolède, qui revêtu de cette dignité, maria en 1539 sa fille Éléonore à Côme I, le Grand, duc de Toscane. On retrouve en effet dans cette famille la dévotion à Lorette. (Art de vérifier les dates.)

ses assistants dans la solennité du sacrifice ; de Ferdinand, enfin, roi des Romains, et de son épouse Anne, reine de Bohême <sup>1</sup> : c'est une statue de la Vierge-Mère, aux pieds de laquelle la princesse est représentée à genoux. Les deux figures sont en argent, et sur la base on lit d'un côté cette inscription : « Le sérénissime et très-puissant roi des Ro-  
 » mains, de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Autri-  
 » che, etc., a envoyé cette image d'argent en offrande à la  
 » très-sainte Vierge, dans l'année 1552, au mois de mai <sup>2</sup> ; »  
 et de l'autre, ces paroles plus détaillées : « Ferdinand, roi  
 » des Romains, de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Au-  
 » triche, etc., afin d'accomplir le vœu fait pour la guérison,  
 » et en mémoire d'Anne, son épouse bien-aimée, a dédié  
 » et consacré à la Vierge Marie cette image qui la repré-

<sup>1</sup> Ferdinand I, né à Médine en Castille, le 10 mars 1503, de Philippe d'Autriche et de Jeanne de Castille, roi de Hongrie et de Bohême en 1527, élu roi des Romains, le 5 janvier 1531, couronné à Aix-la-Chapelle, le 15 du même mois, prit le titre d'empereur en 1556, après la renonciation de Charles-Quint son frère ; mais il ne fut reconnu par les électeurs que le 24 février 1558 à la diète d'Augsbourg, où la renonciation de Charles-Quint fut admise. Il avait épousé le 5 mai 1522, Anne, fille de Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, morte le 27 janvier 1547, après lui avoir donné quinze enfants. (Art de vérifier les dates.)

<sup>2</sup> Sereniss. ac Potentiss. Romanorum  
 Ungar. Boëmiæ rex, archidux  
 Austriæ et cet.

Hanc argenteam effigiem D. Virgini  
 Offerendam transmisit,  
 An. M. D. LII. Mense Maio.

Tursell., Hist. Lauret., lib. III, cap. 19.

» sente <sup>1</sup>. » Les ducs d'Albany <sup>2</sup> imitèrent ces exemples de générosité, ainsi que Charles, archiduc d'Autriche <sup>3</sup>, qui fit hommage d'une médaille d'or, où son nom était gravé, et Albert, duc de Bavière <sup>4</sup>, qui joignit la modestie chrétienne à la magnificence royale, en faisant remettre à Lorette, par la main d'un homme du peuple, une grande croix toute radieuse d'or, de rubis et d'émeraudes, mais en-

<sup>1</sup> Ferdinandus Roman. Ungar. Boëmiæ

Rex, archidux Austriæ, etc.

Ex voto salutis in memoriam dulciss. conjugis Annæ,

Hanc ipsius argenteam effigiem Mariæ Virg.

Dedicavit, consecravittque.

Tursell. Hist. Lauret., lib. 3, cap. 19.

<sup>2</sup> Les ducs d'Albany, célèbres dans l'histoire d'Écosse, sont ainsi appelés du nom donné quelquefois à tout ce royaume, et plus souvent à une des provinces septentrionales, nommée *Broad-Albain*, c'est-à-dire la plus haute partie d'Écosse, et *Drom-Albain*, c'est-à-dire le dos de l'Écosse. On dit que le nom d'Albany a été donné à ce pays à cause des montagnes qui sont fort blanches, du latin *Albus*. C'est de là qu'est venu le nom d'Albion, dont plusieurs se sont servis pour désigner l'Angleterre. Ce pays est plus connu par ses ducs que par ses places et ses qualités. Souvent les fils des rois d'Écosse ont porté le nom de duc d'Albany. (Moréri.) Jean, duc d'Albany, fut gouverneur d'Écosse dans la minorité de Jacques V. Attaqué par Surrey, général des troupes anglaises, il se retira avec honte et passa en France pour ne plus remettre le pied en Angleterre. (Lingard, Hist. d'Anglet., règne d'Henri VIII.)

<sup>3</sup> Charles, archiduc d'Autriche, fut la souche de la branche de Styrie, et père de l'empereur Ferdinand II, qu'il avait eu de Marie Anne de Bavière. Il était lui-même fils de Ferdinand I, dont nous avons déjà parlé, et de Anne, fille de Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême. (Art de vérifier les dates.)

<sup>4</sup> Albert III, surnommé le Magnanime, né le 1<sup>er</sup> mars 1528, de Guillaume I et de Marie Jacqueline, fille de Philippe, marquis de Bade, duc de Bavière en 1550, avait épousé en 1546, Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand I. (*Ibid.*)

veloppée dans des linges grossiers. En 1571, Louis de Bourbon, duc de Montpensier <sup>1</sup>, se fit, pour ainsi dire, déposer lui-même sous les ailes de Marie, dans un tableau d'argent où il paraît à genoux devant sa protectrice. Mais tant de richesses semblèrent s'éclipser devant la magnificence d'un de nos rois. Henri III <sup>2</sup>, privé de postérité et brûlant du désir de laisser un successeur de sa puissance, expédia à Lorette, par les mains du baron de Lusignan, une coupe d'une grandeur notable, et travaillée avec art. Elle était formée d'une pierre de saphir creusée ; un pied d'émeraude, enchâssé dans l'or, la soutenait. Le couvercle était de cristal de roche, environné d'un cercle d'or ; sur le sommet était un ange du même métal, tenant à la main un lis de diamant. Au bas étaient gravés deux vers latins, dont voici le sens : « Grande Reine, qui avez fait le bon-  
 » heur du monde par le Fils que vous lui avez donné, veuil-  
 » lez, en donnant un fils au roi, faire son bonheur et celui  
 » du royaume (1584) <sup>3</sup>. » Il ne nous appartient pas de juger les desseins de Dieu, qui exauce ou rejette nos prières,

<sup>1</sup> Louis de Bourbon, 1<sup>er</sup> du nom, est le père de François de Bourbon, duc de Montpensier de Châtellerault, un des plus fidèles sujets, et des plus braves généraux d'Henri IV. (Feller.)

<sup>2</sup> Henri III, quatrième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né le 19 septembre 1551, duc d'Anjou, puis roi de Pologne, fut proclamé roi de France le 15 mai 1574, en son absence, après la mort de Charles IX, son frère. Il épousa Louise, fille de Nicolas, comte de Vaudemont, dont il n'eut pas d'enfant. De là la couronne passa, comme chacun sait, à Henri IV, fils d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et de Jeanne d'Albret. (Art de vérifier les dates.)

<sup>3</sup> Ut quæ Prole tuâ mundum, Regina, beasti,

Et regnum et regem prole beare velis.

Henricus III, Franc. et Polon. rex,

Anno M. D. LXXXIV.

Tursell., Hist. Lauret., lib. 5, cap. 4.

selon les vues de sa providence. Le présent dut plaire à Marie ; le vœu n'eut point le succès que l'on désirait obtenir. Sans doute la protectrice de la France voulait ménager à ce royaume qu'elle aime, le règne paternel d'un Henri IV.

Quelle piété envers Marie dans les ducs de Savoie ! Ici c'est le fameux Charles Emmanuël <sup>1</sup>, qui lui présente deux statues d'or, comme un double témoignage de sa dévotion. La première représente ce prince la couronne en tête et le sceptre à la main ; il est prosterné et recueilli dans une profonde oraison ; la seconde figure un petit enfant, enveloppé de langes, hommage de sa reconnaissance envers la sainte Vierge, qui lui avait obtenu de Dieu un héritier de sa puissance. Là c'est Victor-Amédée, son fils <sup>2</sup>, qui lui consacre une pièce d'argent portant l'empreinte de ses traits, et rehaussée par des ornements d'or et de perles. Plus loin, c'est l'infant de Savoie, peut-être le successeur du nom comme du pouvoir de son aïeul <sup>3</sup>, qui ceint le front de l'humble Vierge avec un bandeau entrelacé de pierreries. Deux chandeliers d'argent et un Christ en or furent les précurseurs du duc de Mantoue <sup>4</sup> dans la sainte

<sup>1</sup> Charles Emmanuël, duc de Savoie, était fils d'Emmanuël Philibert et de Marguerite, sœur du roi Henri II. On sait les contestations qu'il eut avec la France, et qui le mirent à la veille de perdre ses États, ce qui le fit mourir de chagrin, le 26 juillet 1630. (Art de vérifier les dates.)

<sup>2</sup> Victor-Amédée I<sup>er</sup> était petit-fils, et non, comme le dit Torsellini, fils de Philibert Emmanuël, qui n'eut qu'un seul enfant, Charles Emmanuël, de Marguerite, sœur d'Henri II. Il était né le 8 mars 1587, de Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne. (*Ibid.*)

<sup>3</sup> Quel est cet infant de Savoie ? Martorelli, qui cite ce don, tom. 2, page 102, ne le dit pas. J'aimerais à le rapporter à Victor-Amédée II, fils de Charles Emmanuël II et de Marie Jeune de Savoie. (*Ibid.*)

<sup>4</sup> Guillaume, duc de Mantoue, fils du duc Frédéric II, et de

chapelle, où il vint ensuite accomplir de saints engagements. Si le prince de Valachie, Pierre Démétrius <sup>1</sup>, ne parut pas en personne dans ce lieu sacré, il s'y fit en quelque sorte représenter par le calice et la patène d'or qu'il y envoya. Parmi les lampes suspendues devant l'autel, l'œil a pu longtemps s'arrêter sur celle de François Marie, duc d'Urbin <sup>2</sup>, encore plus remarquable par le travail que par la matière. Elle était d'or, et soutenue sur les épaules de trois anges, qui portaient à leurs mains des branches de chêne, armes glorieuses de la famille du donateur. L'archiduc d'Autriche Maximilien <sup>3</sup> voulut placer devant Marie son image en argent, dans la posture d'un suppliant aux pieds de sa bienfaitrice. Une galère d'argent, garnie de rames et de tous ses autres agrès, portait cette inscription,

Marguerite, nièce de Jean Georges Paléologue, mort en 1587. (Art de vérifier les dates.)

<sup>1</sup> La Valachie ou Valaquie, principauté d'Europe, était autrefois une partie de l'ancien royaume de Hongrie, et a été divisée en petite Valachie, ou Valachie propre, et en grande Valachie, ou Moldavie. La ville capitale de la Valachie propre est Jasi ou Jassi, et celle de la Moldavie, Tarvis ou Targovisto. Le prince, qui prend le nom de vaivode, ou chef des troupes, est aujourd'hui tributaire du Grand-Seigneur. (Moréri.)

<sup>2</sup> François Marie de la Rovère, né le 20 février 1549, succéda à Gui Ubald II, son père, en 1574. Il mourut à Castel-Durante en 1636, après avoir perdu son fils unique, et remis son État à l'Église. (*Ibid.*)

<sup>3</sup> L'archiduc Maximilien d'Autriche était fils de Ferdinand I<sup>er</sup> et d'Anne de Hongrie. Il naquit à Vienne, le 1<sup>er</sup> août 1527, fut élu roi des Romains le 24 novembre 1562, devint empereur après la mort de son père, en 1576, sous le nom de Maximilien II, et mourut à Ratisbonne le 12 octobre 1576. Il laissa quinze enfants, de Marie, fille de l'empereur Charles-Quint, laquelle il avait épousée en 1548. (*Ibid.*)

qui indiquait également et la main qui l'avait donnée, et le sentiment qui avait inspiré cet acte de générosité religieuse : « Ferdinand de Médicis, grand-duc de Toscane <sup>1</sup>, pour la « délivrance de ses galères arrachées au fléau de la peste, a « fait à Marie, Mère de Dieu, cette consécration ; an 1593 <sup>2</sup>. » Les décorations de l'armoire qui renferme les ustensiles de la sainte famille sont les effets de la noble magnificence de Ranuce Farnèse, duc de Mantoue <sup>3</sup>, qui fit déposer aussi devant le saint autel un oreiller d'or, portant un enfant du même métal, à l'occasion de la naissance de son fils Odoard. L'autel, tout radieux de jaspe et d'agate, atteste la libéralité de Côme II de Médicis, grand-duc de Toscane <sup>4</sup>.

Mais toutes les offrandes pâlisent en présence de celles d'un de nos rois, de Louis XIII <sup>5</sup>, qui, outre les deux cou-

<sup>1</sup> Ferdinand I<sup>er</sup>, de Médicis, né en l'an 1549, de Côme I<sup>er</sup>, dit le Grand, et d'Éléonore, fille de don Pierre de Tolède, vice-roi de Naples, succéda à son frère François Marie dans l'année 1587, et mourut le 7 février 1609. (Art de vérifier les dates.)

<sup>2</sup> Ferd. Med., Mag. Hetrur. Dux,  
Ob triremes suas à peste liberatas,  
Deiparæ Virgini dicavit.

AN. M. D. XCIII.

Tursell., Hist. Lauret., lib. v, cap. 21.

<sup>3</sup> Ranuce Farnèse I, fils d'Alexandre Farnèse et de Marie de Portugal, laissa en mourant en 1622, sa principauté à son second fils Odoard, qu'il avait eu de Marguerite Aldobrandini, nièce du Pape Clément VIII. (Art de vérifier les dates.)

<sup>4</sup> Côme II de Médicis, fils aîné du grand-duc Ferdinand I et de Christine, fille de Charles III, duc de Lorraine, né le 22 mai 1590, succéda à son père en 1609, épousa Marie-Magdeleine d'Autriche, et mourut le 28 février 1621. (*Ibid.*)

<sup>5</sup> Louis XIII, dit le Juste, roi de France, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, succéda le 14 mai 1610 à son père. C'est lui qui a consacré la France à la très-sainte Vierge par son ordonnance de l'année 1638. Il eut

ronnes, ornées de diamants, posées autrefois sur la tête de Marie et de son divin Fils, lui présenta, en reconnaissance de la naissance du petit enfant qui devait être un jour le grand roi, un enfant d'or, pesant vingt-quatre livres, couché sur un coussin d'argent, et tendant les mains vers la reine du ciel. Un ange d'argent l'élevait sur ses mains, en le consacrant à son service. L'empereur Ferdinand III <sup>1</sup> eut la même pensée, et lui offrit également un enfant d'or de douze livres, image de Ferdinand IV, son fils, qui fut roi de Bohême, et mourut avant son père.

Héritier de son trône, Léopold <sup>2</sup> ne fut pas moins dévoué que lui au culte de la très-sainte Vierge : il fit suspendre au cou de la sainte image deux chaînes d'or et une médaille du même métal. L'électeur de Bavière Maximilien <sup>3</sup> y joignit un grand cœur d'or, attaché à une chaîne dont les

d'Anne d'Autriche, sa femme, deux fils, dont l'aîné fut Louis XIV, né à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638 et surnommé Dieudonné à sa naissance. Il mourut le 14 mai 1643, âgé seulement de quarante-deux ans. (*Ibid.*)

<sup>1</sup> Ferdinand III, né le 13 juillet 1608 de Ferdinand II et de Marie Anne de Bavière, roi de Hongrie le 8 décembre 1625, proclamé roi de Bohême le 25 novembre 1627, élu roi des Romains le 22 décembre 1636, succéda l'an 1637 à son père sur le trône impérial. Il eut de Marie Anne, fille de Philippe III, roi d'Espagne, sa première femme, Ferdinand IV, dont nous parlons, et Léopold qui lui succéda. (*Ibid.*)

<sup>2</sup> Léopold, né le 9 juin 1640 de Ferdinand III et de Marie Anne d'Espagne, couronné roi de Hongrie le 27 juin 1655, et roi de Bohême le 14 septembre 1656, élu empereur le 18 juillet 1658 à Francfort, et couronné le 1<sup>er</sup> août suivant, mourut à Vienne le 6 mai 1705. (Art de vérifier les dates.)

<sup>3</sup> Maximilien I, électeur de Bavière, né le 17 avril 1573, devenu électeur en 1596 par l'abdication de son père, fut un des plus grandes princes qui aient gouverné ce royaume. Il mourut après



diamants augmentent encore le prix. Un enfant d'or avec une croix de diamants fut encore le tribut du même prince ; un enfant d'argent le souvenir du duc de Bade <sup>1</sup>, et un autre enfant dans ses langes, ouvrage travaillé avec un art admirable, le présent royal de Sigismond, roi de Pologne <sup>2</sup>. Outre ces précieux hommages, Marie reçut encore une statue d'or, accompagnée d'une magnifique parure de diamants, et des reliques de saint Ladislas, qui furent déposées dans sa chapelle par l'ordre de Ladislas, roi de Pologne <sup>3</sup>; un château en argent, représentant celui de Vincennes, envoyé par le prince de Conti <sup>4</sup>; et une statue de la

cinquante-six ans de règne à Ingolstad le 27 septembre 1651. (*Ibid.*) Nous pensons que c'est à ce prince que doit être rapporté ce don et plusieurs autres attribués en général à l'électeur de Bavière, quoiqu'il puisse se faire, qu'ils appartiennent à Maximilien Emmanuel, mort en 1726; mais il nous semble que dans ce cas les auteurs auraient ajouté Emmanuel, et lui auraient donné le nom de duc; tandis qu'ils l'appellent toujours électeur, et le nomment simplement Maximilien.

<sup>1</sup> Voyez sur Bade plus haut, pag. 115.

<sup>2</sup> Sigismond III, fils de Jean III, roi de Suède, et de Catherine, fille de Sigismond II, roi de Pologne, fut proclamé souverain de ce royaume le 9 août 1587. Sa mort arriva en 1632 près de Varsovie. (Art de vérifier les dates.)

<sup>3</sup> Martorelli dit Ladislas III; cette qualification nous semble impossible: dans les visites faites à Lorette, nous avons vu Ladislas IV, mais nous avons remarqué qu'il fallait plutôt voir dans ce roi de Pologne dévoué à Marie Ladislas VII. Ces Ladislas présentent tant d'obscurité à cause du mélange des rois de Hongrie, de Bohême et de Pologne, que l'on ne sera pas étonné qu'il ait pu se glisser quelque erreur sur ce point, particulièrement dans des auteurs qui se contentaient de copier les noms contenus dans le catalogue des donations, sans consulter les règles de la critique et de l'histoire.

<sup>4</sup> Armand de Bourbon, prince de Conti, fils d'Henri, II<sup>e</sup> du

même matière, posée sur un oreiller semblable, monument de la guérison du prince de Condé <sup>1</sup>, arraché à une maladie mortelle. La France retrouve encore parmi ces glorieux donateurs les noms de Charles Sciarra, duc de Créqui ; de Louis et René de Marillac ; du sieur de Chavigny, comte de Clinchans ; de Louis Perrochel, conseiller au parlement de Paris ; de Paul François de Beauvilliers, duc de Saint-Agnan (1741), et de l'abbé de Chéré, conseiller à la cour des comptes de Paris, qui tous ont cru ajouter à leur gloire en consacrant leurs biens et leurs cœurs à la Mère de Dieu <sup>2</sup>. Dans des temps plus heureux, on voyait avec consolation six bras d'argent, dus à la maison de Savoie, soutenant un nombre prodigieux de lampes, parmi lesquelles on remarquait surtout celle de Sigismond de Pologne, d'Alphonse IV <sup>3</sup> et de François II, ducs de Modène <sup>4</sup>.

nom, prince de Condé, chef de la branche de Conti, né en 1629, mourut gouverneur de Languedoc en 1666. Il fut en politique tantôt séparé du prince de Condé, son frère, tantôt uni avec lui contre le cardinal Mazarin, dont il finit par épouser la nièce. (Feller.)

<sup>1</sup> Louis de Bourbon, II<sup>e</sup> du nom, prince de Condé, surnommé le Grand, né en 1621, se distingua, comme l'on sait, dans la carrière des armes, qu'il ne porta pas toujours pour la bonne cause. Il mourut à Fontainebleau en 1686. (Feller.)

<sup>2</sup> Abrégé historique des Translations, de Philipp. Pagès. Cordel., pag. 38.

<sup>3</sup> Alphonse IV, duc de Modène, fils aîné du duc François I<sup>er</sup> et de Marie Farnèse, né au mois de février 1634, marié le 27 mai 1655 avec Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, succéda à son père dans ses états et dans le titre de généralissime des armées françaises en Italie dans l'année 1658. Il mourut de la goutte à l'âge de 28 ans en 1662. Sa fille Marie Béatrix épousa Jacques II, roi d'Angleterre. (Art de vérifier les dates.)

<sup>4</sup> François II, fils du précédent et de Laure Martinozzi, né le 16 mars 1660, succéda à son père sous la tutelle de sa mère, qui gou-

Il est doux, malgré les malheurs des derniers temps, de voir encore de nos jours, les têtes couronnées par la fortune ou par la naissance se plaire à honorer la reine du ciel ; un Joachim Murat, roi des Deux-Siciles <sup>1</sup>, travailler, pour ainsi dire, à réparer les torts faits à la Vierge de Lorette par l'usurpateur, en lui envoyant un calice de vermeil orné d'un double cercle de brillants, et portant cette inscription : « Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles, » le 28 janvier 1809 ; » un Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie <sup>2</sup>, donnant à Marie un autre calice d'argent, entouré de cinq rangs de rubis (16 avril 1809), avec un encensoir et une navette d'argent ; un Charles IV, roi d'Espagne <sup>3</sup>,

verna l'état de Modène avec une sagesse admirable durant la minorité de son fils. Il mourut de la goutte en 1694, sans laisser d'enfants. (Art de vérifier les dates.)

<sup>1</sup> Joachim Murat, né à la Bastide, près de Cahors, le 25 mars 1771, d'un simple aubergiste, s'éleva par le métier des armes à de hautes dignités militaires, présida à l'exécution du duc d'Enghien, et fut nommé en 1808 roi des Deux-Siciles, sous le nom de Joachim Napoléon. On connaît sa fin malheureuse ; il fut fusillé le 13 d'octobre 1815. (Feller.)

<sup>2</sup> Eugène Beauharnais, né en Bretagne le 7 septembre 1780, était fils du vicomte de Beauharnais, mort sur l'échafaud en 1794, et de Joséphine Tascher de la Pagerie, devenue ensuite l'impératrice Joséphine par son union avec Bonaparte ; aide de camp du général en chef, qu'il accompagna en Égypte, il ne le quitta pas jusqu'en 1805, qu'il fut nommé vice-roi d'Italie. On lui donna en mariage une princesse de Bavière. Après la déchéance de l'empereur Napoléon, il se retira à Munich, où il mena une vie paisible jusqu'à la douloureuse maladie à laquelle il succomba en octobre 1824. (Feller.)

<sup>3</sup> Charles IV, roi d'Espagne et des Indes, né à Naples, le 11 novembre 1748, de Charles III et de Marie Amélie de Saxe, monta sur le trône après la mort de son père en 1789. Il s'intéress.

s'empessant de témoigner sa reconnaissance à sa protectrice, après le retour de son fils dans ses états, en mettant à ses pieds un crucifix d'or monté sur une croix de cristal, et embelli de trois magnifiques émeraudes (14 février 1816); au Antoine Clément de Saxe <sup>1</sup>, lui consacrant (7 août 1828) son habit nuptial, avec une riche médaille d'or et une somme de 750 florins, qui servirent à faire la croix, les chandeliers et les cartons destinés à orner l'autel de la sainte Vierge.

Que reste-t-il pour achever ce magnifique tableau, sinon de voir trois princes du Japon, le roi de Bungo, le roi d'Arima, le prince d'Omura <sup>2</sup>, charger leurs ambassa-

vivement au sort de Louis XVI, particulièrement dans une lettre arrivée à la Convention la veille du supplice de ce prince infortuné, et qu'on refusa d'ouvrir, de peur sans doute d'émouvoir les cœurs. Il eut le malheur de donner sa confiance à un favori qui ne la méritait pas, et s'attacha trop fortement au parti de Bonaparte, qui pour récompense de ses services le dépouilla, ainsi que Ferdinand VII, son fils, de ses états qu'il donna à son frère Joseph. Il se retira d'abord en France, puis à Rome, où, après avoir pardonné à son fils qui reprit la couronne, il mourut le 28 novembre 1819. (Feller.)

<sup>1</sup> Antoine Clément de Saxe, fils de l'électeur Frédéric Christian, succéda le 5 mai 1827 à Frédéric Auguste, son frère, qui demeura fidèle à Napoléon aux jours d'adversité, et se vit par suite de la fidélité à ses engagements dépouillé d'une partie de ses états par les puissances alliées.

<sup>2</sup> Le Japon est un empire composé particulièrement de trois grandes îles, dont la principale s'appelle Nippon, et les deux autres Kiusju et Saikof. La religion chrétienne prêchée au Japon par saint François Xavier au milieu du seizième siècle, y fit des progrès rapides; en 1618 on y comptait plus de quatre cent mille chrétiens. Mais la persécution la plus violente vint à cette époque inonder ce pays de leur sang, et durant trente ans on employa contre eux le

deurs auprès du pape Grégoire XIII de visiter en leur nom et d'enrichir de leurs présents l'auguste et sainte chapelle de Marie, vénérée à Lorette dans la Maison où elle prit naissance ? Fasse le ciel que la protection de cette glorieuse patronne ramène la vérité et la lumière dans ces malheureuses contrées, d'où elles ont été bannies par la barbarie et le fanatisme !

Les princesses et les reines ne se sont pas laissé vaincre en dévotion et en piété par les souverains et par les rois. L'histoire nous représente Marie, reine de Hongrie <sup>1</sup>, donnant son portrait en argent, du poids de trente livres, accompagné d'un superbe vêtement sacerdotal ; la vice-reine de Naples, Isabelle de Cordoue <sup>2</sup>, offrant,

fer, le feu et tous les genres de supplices pour y anéantir le christianisme. On ne peut y entrer aujourd'hui qu'en foulant aux pieds le Crucifix et l'image de la très-sainte Vierge. Les Hollandais seuls ont le triste privilège à cette condition d'y être admis. Le roi de Bungo s'appelait François Civat ; il reçut le baptême après de longues hésitations, et persévéra dans la pratique des plus sublimes vertus jusqu'à sa mort, arrivée le 6 juin 1587. Le roi d'Arima était Protais, qui ne se convertit qu'avec peine au christianisme, mais qui en fut ensuite un zélé défenseur, quoique plusieurs fois il se relâcha dans sa ferveur. Accusé de plusieurs crimes, il fut détroné, exilé et condamné à mort. Sa fin arrivée dans l'année 1612 fut édifiante, et plusieurs prédictions qu'il avait faites se vérifièrent. Barthélemy Sumitanda, prince d'Omura, après avoir reçu le baptême, rendit à la foi d'admirables services, refusa dans sa dernière maladie un remède qui semblait contraire à la conscience, et mourut le 2/4 mai 1587, laissant dans son fils Sanche un digne héritier de ses vertus. (Charlevoix, Hist. du Japon.)

<sup>1</sup> Marie, fille de Philippe I, dit le Beau, roi de Castille, et de Jeanne-la-Folle, fille de Ferdinand-le-Catholique, était sœur de Charles-Quint ; elle fut mariée en 1525 à Louis II, roi de Hongrie. (Art de vérifier les dates.)

<sup>2</sup> Naples était alors tombée entre les mains des rois d'Espagne,

avec un portrait semblable, des boucles d'oreilles et des bracelets travaillés par une main habile ; la vice-reine des Abruzzes, attachant également de riches bijoux aux bras de sa bienfaitrice ; une autre reine de Hongrie, Anne, fille de Ladislas <sup>1</sup>, envoyant une chasuble magnifique, où l'on voyait l'image de la Vierge environnée d'un soleil d'or ; la duchesse d'Urbin, Julie Varane <sup>2</sup>, témoignant son amour pour Marie par la consécration d'un cœur du plus précieux métal ; la duchesse de Mantoue, Éléonore d'Autriche <sup>3</sup>, s'empressant de relever la splendeur du culte sacré par de précieux brocards destinés aux ministres de l'autel ; la duchesse Julie de la Rovère, femme de don Alphonse d'Est <sup>4</sup>, imitant cet exemple, également suivi par la princesse Clélie Farnèse <sup>5</sup>; Blanche Capello, femme de François

et Charles-Quint y tenait alors des vice-rois qui gouvernaient en son nom et sous son autorité. Les présents d'Isabelle de Cordoue se rapportent au pontificat de Clément VII, et ceux de la vice-reine des Abruzzes à celui de Paul III son successeur.

<sup>1</sup> Anne, fille du roi de Hongrie Ladislas et de Anne de Foix, son épouse, fut mariée en 1521 à Ferdinand I, roi de Hongrie en 1527, et empereur en 1558. (Art de vérifier les dates.)

<sup>2</sup> Julie Varane, duchesse d'Urbin, était fille et héritière de Jean Marie Varane, prince de Camérino. Elle fut mariée à Gui Ubald de la Rovère, duc d'Urbin, dont nous avons parlé plus haut. (*Ibid.*)

<sup>3</sup> Éléonore d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup>, était femme de Guillaume, duc de Mantoue en 1550, mort en 1587. (*Ibid.*)

<sup>4</sup> Julie de la Rovère, avait épousé Alphonse d'Est, marquis de Montéchio, fils d'Alphonse I et de Laure Eustochie des Dianti. Elle fut mère de César d'Est, I<sup>er</sup> du nom, qui succéda en 1597 à Alphonse II, mort sans enfants. (Art de vérifier les dates.)

<sup>5</sup> Sur la famille Farnèse voyez plus haut pag. 173. On ne trouve pas dans la généalogie de cette maison le nom de Clélie, mais toutes les filles ne sont pas nommées.

de Médicis grand-duc de Toscane <sup>1</sup>, faisant le brillant cadeau d'un buste d'argent ; Maximilienne, fille du duc de Bavière <sup>2</sup>, déposant dans le divin sanctuaire un chapelet d'ambre, d'or et de perles, avec une croix d'or semée de diamants ; les duchesses de Ferrare, d'Urbino, de Clèves et de Parme <sup>3</sup>, diversifiant leurs présents, mais se confondant dans un même sentiment de piété. Mais au milieu de ces illustres bienfaitrices de Lorette, nous aimons à voir paraître une reine de

<sup>1</sup> Blanche Capello, vénitienne, longtemps engagée dans des liaisons criminelles avec François Marie de Médicis, grand-duc de Toscane, l'épousa enfin le 12 octobre 1578. Le grand-duc mourut le 19 octobre 1587, et Blanche expira quinze heures après lui. Heureuse si elle sut profiter des grâces que Marie obtient souvent aux plus grands pécheurs ! (Art de vérifier les dates.)

<sup>2</sup> Maximilienne, dont le nom ne se trouve pas dans l'Art de vérifier les dates, devait être fille, ou de Guillaume I, ou d'Albert III, dont on ne donne pas une généalogie complète.

<sup>3</sup> Ces différentes princesses ne sont pas nommées dans Torsellini, mais il est facile de les reconnaître, puisqu'elles envoyèrent leurs présents sous Grégoire XIII, qui occupa le siège pontifical de 1585 à 1590. A cette époque la duchesse de Ferrare était Marguerite de Gonzague, fille de Guillaume, duc de Mantoue, et femme d'Alphonse II ; la duchesse d'Urbino, Lucrèce d'Est, fille d'Hercule II, duc de Ferrare, et femme de François Marie II de la Rovere ; la duchesse de Parme, Marie de Portugal, petite-fille d'Emmanuel-le-Fortuné et femme d'Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance. Quant à la duchesse de Clèves, ce ne peut être que Henriette de Clèves, comtesse et duchesse de Nevers, fille de François I de Clèves, premier duc de Nevers, épouse de Louis de Gonzague, fils de Frédéric I, duc de Mantoue. Elle hérita de Jacques, son frère, en 1564, laissa de concert avec son époux des fonds pour marier chaque année 60 filles dans le Nivernais, et ne mourut qu'en 1601. Torsellini parle plus bas d'autres présents faits par la duchesse de Nevers ; on ne peut douter que ce ne soit la même.

France, Catherine de Médicis <sup>1</sup>, qui envoya une lampe d'argent artistement fabriquée, avec un revenu surabondant pour la faire brûler jour et nuit devant la sainte image. Qui ne serait ébloui du collier étincelant de jacinthes, de rubis et de topazes, dont fit le sacrifice à Marie, l'archiduchesse d'Autriche, Christine, grande-duchesse de Toscane <sup>2</sup> ? qui n'admirerait la custode de vermeil dont fit hommage la vice-reine de Naples <sup>3</sup> ? La tête de saint Gérion officier de la légion thébaine, est due à Polisséna Pernestain, vice-reine de Bohême <sup>4</sup> ; elle est renfermée dans un reliquaire, où l'or et l'argent brillent sur un pied d'ébène, et sous une couronne de pierres précieuses. Quelques années après, une autre princesse de la même famille, Élisabeth Pernestain, comtesse de Furstemberg, fit hommage à Marie de la robe qu'elle avait portée le jour de ses noces, afin de mettre son

<sup>1</sup> Catherine de Médicis, fille de Laurent II de Médicis, et de Magdeleine de la Tour, fille de Jean, comte d'Auvergne, laquelle mourut dans ses couches, épousa Henri II, roi de France, en 1533, et fut mère, entre autres enfants, de François II, roi de France ; de Charles-Maximilien, depuis Charles IX ; d'Édouard-Alexandre, depuis Henri III ; d'Élisabeth, mariée à Philippe II, roi d'Espagne, et de Marguerite, duchesse de Valentinois, femme d'Henri IV, roi de France. On sait la part qu'elle prit aux affaires publiques. Elle mourut le 5 janvier 1589 au château de Blois. (Art de vérifier les dates.)

<sup>2</sup> Martorelli l'appelle Catherine ; mais ce ne peut être qu'une erreur. On ne trouve aucune archiduchesse de ce nom, qui ait été grande-duchesse de Toscane. On peut voir plus haut la piété de Chris'ine envers la sainte Vierge de Lorette, pag. 121.

<sup>3</sup> La vice-royauté de Naples à cette époque 1586, était exercée dans ce royaume au nom de Philippe II, roi d'Espagne.

<sup>4</sup> C'est en 1594 que Polisséna Pernestain fit ce présent à Notre-Dame de Lorette. On sait qu'à cette époque la Bohême dépendait de l'empereur Rodolphe II, qui la gouvernait par un vice-roi.



mariage sous son auguste protection. Nous pourrions encore citer les chandeliers d'argent de Violante Farnèse <sup>1</sup>, et les ornements sacerdotaux d'Isabelle de Savoie <sup>2</sup>, qui les avait travaillés de sa propre main, si nous n'étions entraînés à regarder plutôt ce cœur d'or, que les rubis et les diamants environnent, et sur lequel on lit : « Louise épouse » d'Henri III <sup>3</sup>, roi de France et de Pologne, 1598 <sup>4</sup>. » Deux grandes perles incrustées dans l'or, monument de la piété d'une princesse de Darmstadt <sup>5</sup>, s'éclipsent devant le magnifique ornement royal dont se dépouilla en faveur de Marie, la reine d'Espagne, Anne de Neubourg,

<sup>1</sup> Je n'ai pu découvrir la généalogie de cette princesse, non plus que celle de Clélie Farnèse dont j'ai parlé plus haut.

<sup>2</sup> Isabelle de Savoie était fille de Charles-Emmanuel I et de Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne. Victor Amédée I était son frère. Elle épousa en 1608 Alphonse III, duc de Modène, qui après sa mort en 1626 renonça à ses états pour se faire capucin à Marano dans le Tyrol, sous le nom de Jean-Baptiste de Modène, vocation où il persévéra jusqu'à sa mort, arrivée dans le cours d'une mission qu'il faisait dans la province de Garfagnana au pied de l'Apennin, le 24 mai 1644. (Art de vérifier les dates.)

<sup>3</sup> Louise, fille de Nicolas, comte de Vaudemont, épousa l'an 1575 Henri III, roi de France ; princesse vertueuse qui mourut à Moulins le 19 janvier 1601, sans laisser d'enfants. Ainsi s'éteignit l'illustre branche des Valois qui avait régné 261 ans, pendant lesquels elle donna treize rois à la France. (*Ibid.*)

<sup>4</sup> Ludovica Henrici III  
Galliæ et Poloniae Regis  
Uxor M. D. XCVIII.

Barthol. Zucch., Hist. Lauret. Tursell. Continuat., lib. VI, cap. 16.

<sup>5</sup> Darmstadt, ville d'Allemagne, au grand-duché de Hesse, capitale du cercle de Starkenbourg et résidence ordinaire du prince, à six lieues de Francfort. (Dict. géogr. de Aynès.)

femme de Charles II <sup>1</sup>, lequel se composait de treize rubis, soixante-dix émeraudes, et trente-cinq diamants. Considérez aux pieds de la sainte image, cette lampe d'or, soutenue par un ange de la même matière, qui riche de diamants tient en sa main un cœur également d'or, et semble s'évanouir en un nuage de flammes formé par les rubis et les perles ; c'est le témoignage de la reconnaissance de Marie d'Est <sup>2</sup>, reine d'Angleterre, lorsqu'elle donna à Jacques II son époux, un fils qui devait porter un jour le nom de Jacques III. Considérez de l'autre côté cet autre ange d'argent, qui offre à Marie un cœur d'or couronné, resplendissant de diamants, dont on ne saurait dire si le prix surpasse le nombre, et se terminant en une lampe aussi riche qu'élégante ; c'est un hommage de Laure Martinozzi <sup>3</sup>, duchesse de Modène. Ce buste d'argent de sainte Barbe, avec une couronne d'or, c'est un présent d'une archiduchesse d'Autriche ; cette tasse

<sup>1</sup> Marie Anne de Neubourg, fille de Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, puis électeur palatin, épousa l'an 1690 Charles II, roi d'Espagne, fils de Philippe IV et de Marie Anne d'Autriche. C'est en leurs personnes que s'éteignit la branche aînée de la maison d'Autriche, et la monarchie d'Espagne passa à la maison de Bourbon, en la personne de Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du dauphin de France. (Art de vérifier les dates.)

<sup>2</sup> Marie d'Est, fille d'Alphonse IV, duc de Modène, et de Laure Martinozzi, épousa le 30 septembre 1673, Jacques II, roi d'Angleterre, fils de Charles I et d'Henriette, fille de Henri IV, roi de France. Elle mourut le 7 mai 1718, laissant de son mariage Jacques III, qui fit de vains efforts pour arriver à la couronne. (*Ibid.*) Misson, dans son Voyage d'Italie, a fait sur cette faveur, demandée, espérée, mais non encore accomplie, des plaisanteries aussi déplacées que cyniques.

<sup>3</sup> Laure Martinozzi, sœur du cardinal de Mazarin, épousa le 27 mai 1655 Alphonse IV, qui succéda en 1658 à François I, son père, dans le duché de Modène. C'est la mère de la précédente. (Art de vérifier les dates.)

de cristal ornée d'or et de perles, c'est un cadeau d'une archiduchesse d'Inspruck <sup>1</sup>, d'autant plus précieux, que cette riche vaisselle était autrefois à l'usage de la sainte reine de Pologne (Hedwige) <sup>2</sup>. Et ne croyez pas que même dans ce siècle de tiédeur, le zèle des princesses chrétiennes se soit entièrement éteint. Un ostensor d'argent, orné de bas-reliefs représentant les vertus théologiques, offert par la reine d'Espagne, Caroline Bonaparte, épouse de Joachim Napoléon Murat <sup>3</sup> (19 juin 1808); un calice de vermeil, enrichi de pierres précieuses, et donné par Amélie de Bavière, vice-reine d'Italie <sup>4</sup> (9 septembre 1814); la moitié

<sup>1</sup> L'histoire ne donne pas les noms de ces deux archiduchesses, qui appartiennent l'une et l'autre à la famille d'Autriche, dont elles forment les deux branches, comme nous l'avons dit plus haut, pag. 114.

<sup>2</sup> Sainte Hedwige, fille de Louis roi de Hongrie, fut élue reine de Pologne en 1384, épousa en 1386 Jagellon, grand-duc de Lithuanie, mais à condition qu'il recevrait le baptême, ce qu'il fit en prenant le nom de Ladislas V. Les historiens polonais lui donnent le titre de sainte, quoique son nom ne soit pas dans le Martyrologe. Sainte Hedwige, dont fait mention le Martyrologe Romain était duchesse et non reine de Pologne, mariée à Henri, dnc de Silésie, et mourut en 1243. (Art de vérifier les dates et Godescard.) La maison d'Inspruck ayant contracté plusieurs alliances avec les rois de Pologne, avait pu se procurer facilement ces saintes reliques.

<sup>3</sup> Caroline Bonaparte, sœur de Napoléon, fut mariée à Joachim Murat, qui d'une condition vulgaire s'éleva par ses talents au trône de Naples, comme nous l'avons dit plus haut, pag. 184. (Feller.)

<sup>4</sup> Amélie de Bavière, fille de Maximilien Joseph, roi de Bavière, épousa Eugène Beauharnais, fils de Joséphine Beauharnais, première femme de Bonaparte, qui s'en sépara, comme chacun sait, pour épouser l'archiduchesse d'Autriche Marie-Louise. Après les événements qui renversèrent son mari du trône, elle se retira avec lui à Lindau, près le lac de Constance, où ils menèrent une vie paisible. (Feller.)

d'unecouronneroyale, relevée par l'éclat de neuf améthystes, dix-sept rubis d'une grosseur considérable, et soixante-deux d'une moindre valeur, présent fait par la reine d'Espagne, femme de Charles IV <sup>1</sup> (14 février 1816) <sup>2</sup>; une paire de pendants d'oreilles, tribut de Marie-Thérèse d'Autriche, veuve de Victor Emmanuël, roi de Sardaigne, qui conduisit avec elle à Lorette ses deux filles Marie Richarde, depuis impératrice d'Autriche, et Marie Christine Caroline, morte reine des deux Siciles (1726); sont comme autant de preuves irrécusables, qui montrent que la dévotion à Marie, et particulièrement à Marie honorée dans son sanctuaire de Lorette, n'a pas été éteinte dans le cœur des nobles dames, que leur rang appelle à partager la couronne et souvent les sollicitudes des rois de la terre.

Les conditions sont différentes parmi les chrétiens ; mais les dispositions doivent être communes. Aussi, en jetant les yeux sur les personnages inférieurs par leur vocation sociale à la dignité des rois de la terre, quoique distingués encore par leur noblesse ou par leurs vertus, retrouvons-nous les mêmes sentiments de religion et de piété envers la Vierge-Mère honorée à Lorette. Je serais infini, si je voulais donner un détail général de tous les dons faits à Marie par des mains moins illustres aux yeux du monde ; je m'arrêterai seulement aux principaux. Les premières offrandes dont nous ayons connaissance furent faites par un simple moine, Georges de Padoue, par un supérieur d'ordre religieux, Pierre Antoine Pérotti, général des religieux de saint Sylvestre, et par un officier, Antoine Leyva, commandant de l'armée espagnole. Bientôt plusieurs villes eurent des re-

<sup>1</sup> Marie-Louise de Parme épousa, le 4 septembre 1765, l'infant dom Carlos, son cousin, fils de Charles III, roi d'Espagne, qui succéda à son père en 1789. Voyez plus haut, pag. 184.

<sup>2</sup> Giannizi, Relaz. istor., Appendic.; Indicaz. al Forest. Ancon. 1833.

présentants de leur dévouement : Naples, dans la personne de Jean-Baptiste Caraffa ; Padoue, dans celle de Jean Capodivacca ; Venise, dans Philippe Barbo. Ceux-ci furent suivis par Laurent Ongaro, duc de Vilac ; Ascagne Colonne, baron romain ; le comte Rangon, de Modène ; le marquis de Tripalda ; Louis Gisilardi, illustre citoyen de Bologne ; le duc de Trajetto ; le marquis de Bitonte ; le duc de Sermonéta, Boniface Cajetan ; Georges Frangipani ; le comte Louis de Foligni ; le prince de Bisignano ; le comte Pétilien ; le duc de Gravina ; le duc de Bovino et beaucoup d'autres, dont les noms sont plus connus de Dieu que des hommes. Les uns ornaient les chapelles, les autres fournissaient les ornements sacrés ; plusieurs se faisaient représenter en argent aux pieds de Marie ; quelques-uns donnaient en hommage des lampes, des croix, des médailles, des images de saints ; partout brillaient l'argent, l'or et les pierreries. Deux anges d'argent furent envoyés de France par le duc d'Épernon <sup>1</sup>, en reconnaissance d'une guérison miraculeuse que Marie lui avait obtenue, à la suite d'une chute terrible, causée par l'impétuosité d'un cheval fougueux, qui l'avait précipité du sommet d'un rocher dans un abîme <sup>2</sup>. Deux figures semblables, soutenant deux cierges perpétuellement allumés, furent placées près de l'autel par le duc d'Atri <sup>3</sup>, avec cette inscription : « A la Vierge-

<sup>1</sup> Jean Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon, né en 1554, d'une maison peu ancienne, s'attacha d'abord à Henri IV, roi de Navarre, puis à Henri III, roi de France ; il s'opposa pendant quelque temps à Henri IV, dont il reçut ensuite les bonnes grâces, favorisa après sa mort le parti de Marie de Médicis, à qui il avait fait donner la régence, traita avec Louis XIII presque comme de couronne à couronne, et moins ménagé à la fin de ses jours, mourut en 1642 à Loches, où il avait reçu l'ordre de se retirer. (Feller.

<sup>2</sup> Fursell., Hist. Lauret., lib. v, cap. 5.

<sup>3</sup> Atri est une petite ville du royaume de Naples, d'où la famille Acquaviva a pris le titre de duc d'Atri. Voyez plus haut, pag. 118.

» Mère, sont consacrés ces chandeliers en forme d'anges,  
 » dans l'année 1582 ; et certes il est juste que la lumière  
 » descende du ciel pour éclairer le culte de celle qui a ap-  
 » porté de Dieu la lumière au milieu des ténèbres <sup>1</sup>. »

La chaîne de ces religieux présents fut continuée depuis par le duc de Terre-Neuve, par le marquis de Guaste, par le prince de Stigliano, par le comte Prosper d'Arco, par les marquis Litta et Doria, par le comte d'Olivarez, ambassadeur du roi catholique près du saint Siège, par le comte Martinenghi et la fille du marquis de Carate, qui, depuis longtemps en procès pour une croix petite, il est vrai, mais de grande valeur, mirent un terme à leurs différends en convenant, par un accord mutuel, d'en laisser la possession à la Mère de Dieu ; par le chevalier Guidobuoni, majordome du duc de Bavière, et par son épouse, qui consacrèrent à la sainte Vierge deux anneaux d'or, ornés l'un d'un diamant, et l'autre d'un rubis avec ces mots : *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni* <sup>2</sup> ; par le comte Hercule Sfondrat, neveu du cardinal de ce nom ; par Pierre Tiranni, homme immensément riche, qui légua à la Vierge de Lorette toute sa fortune, montant à plus de 70,000 écus (350,000 fr.), particulièrement une terre aussi agréable que fertile, située près d'Ancône, et appelée la Falconara ; et même par le fameux Marc Sciarra, chef d'aventuriers, célèbre par ses brigandages, qui, après avoir ravagé, les armes à la main, tout l'État ecclésiastique, entra dans la Marche, où il con-

<sup>1</sup> Virgini Matri

Sacri lychnuchi Angelorum specie

M. D. LXXXII.

Ejus enim sacris lumina cœlitus

Afferri par est, quæ lucem à Deo

Tenebris attulit.

Tursell., Hist. Lauret., lib. v, cap. 8.

<sup>2</sup> Quod Deus conjunxit, homo non separet. — Matth. XIX, 6.

tinua ses dégâts, mais plein de vénération pour Lorette, ordonna, dès qu'il aperçut le temple sacré, de saluer la madone par des salves d'artillerie ; et bien loin de lui rien enlever de ses trésors, envoya un exprès pour lui porter un riche présent.

Vinrent ensuite recueillir cet héritage inépuisable de dévotion d'autres personnages non moins illustres, tels que, Jacques Appiano, seigneur de Piombino ; le prince de Vénoza ; le marquis de Riano ; Scipion Spinelli, duc de Séminaria ; Marc, baron allemand de Valcassano ; Michel Tonto, chevalier de Saint-Étienne ; le duc de Sessa, ambassadeur du roi catholique près Clément VIII ; Herman d'Atimis, gentilhomme de l'archiduc Ferdinand ; François Colonne, prince de Palestrine ; Sébastien Zannée, colonel suisse, du canton d'Uri ; Thomas Herdelli, comte de Mont-Claude ; Sigismond, comte de la Tour ; Truchsess, baron de Waldbourg ; le baron napolitain Piselli ; le comte Jacques Racassi ; Jean François Aldobrandini, général de la sainte Église, etc. A ces noms illustres, cités par Torsellini dans son histoire, voulez-vous joindre ceux dont Martorelli donne le catalogue supplémentaire, ou que rapporte Giannizi dans sa correction de Murri, vous trouverez entre autres le fameux Juste Lipse, panégyriste si connu de Notre-Dame de Halle et de Montaigu, qui offrit avec une plume d'or un distique brodé sur une étoffe de soie blanche, entourée d'un cadre brillant <sup>1</sup> ; les neveux du pape Sixte V, Gaspar et Alexis Péretti ; le chanoine Vagliadolid, attaché à la cathédrale de Lima, au Pérou ; les chevaliers Capa et Orlandini ; les nobles familles Basadonna, Pignatelli et Papacoda ; le baron Jorx ; les comtes Brai-

<sup>1</sup> Voici ce distique suivi de la consécration de l'auteur :

Faustè, Virgo-Parens, calami, quæso, accipe votum,

Terrena ut linquens verba, superna ferat.

IVSTI LIPSI ANATHEMA.

nen, Fabricius Compagnona, François Marie Visconti, Hubert Stampa, Pierre Antoine Franceschi ; les marquis Riccardi, de Florence, Narie, Aléran Alvaro de Bazan, Rasponi, Ange Gabrielli ; les ducs Cési, Gaétan, de Sora, d'Ascalon, de Créqui, de Palma, Pizzi ; les princes de Carbo gnano, Thaddée Barbérini, Borghèse, Vaini, de Vaudemont, de Saint-Sévère, Albert Stanislas Radzuil, Laurent Onofrius Colonne, de Francheville... Mais je m'arrête, j'en ai trop dit peut-être ; peut-être ai-je fatigué le lecteur par ce long catalogue, que je terminerai par les noms du prince d'Avellino, des comtes Sigismond Malateste, d'Alvisius de Monte-Prandone, du marquis Sala, du prince Homspeck, chevalier de Malte, du marquis Jean-Baptiste Andosilla, du commandeur Annibal Parisani, dont les dons, faits à différentes époques, se voient encore aujourd'hui dans le trésor de Lorette <sup>1</sup>. Notons seulement les plus récents, tels que le bijou de topaze et la chaîne d'or du comte Louis Baldeschi de Pérouse, le 24 juillet 1817 ; la riche succession du marquis Joseph Doria, transmise de Rome, le 6 avril 1821, par le célèbre cardinal Gonsalvi ; la robe étoilée de pierres précieuses, de cristaux, de topazes, hommage du prince Auguste Ilinski de Romanow, sénateur de Russie, apportée le 12 juillet 1827 ; le bassin d'argent offert, le 15 mai 1833, par les nobles époux polonais, le comte et la comtesse Rewuski, et où fut baignée à sa naissance la comtesse elle-même, née Grocholski <sup>3</sup> ; le buste d'argent

<sup>1</sup> Le prince Homspeck est appelé par Giannizi grand-maitre des chevaliers de Malte : je ne trouve pas ce nom dans le catalogue des grands-maitres jusqu'en 1798, où Malte fut surpris par Bonaparte, et les chevaliers de Malte dispersés. J'ignore depuis cette époque les noms de ceux qui ont pu être nommés au magistère.

<sup>2</sup> Indicaz. al forest. Ancon. 1833 ; Giannizi, Relaz. istor., Appendice.

<sup>3</sup> Giannizi, *ibid.*



représentant saint Joseph, envoyé de Bologne, le 17 septembre 1834, par les nobles familles Ranuzzi et Hercolani ; enfin, les deux lampes d'argent récemment données, l'une par le comte Stanislas Koloniewski, prêtre polonais, et l'autre par le chanoine Primavera, de Récanati.

Mais ce serait faire injure à ce sexe pieux, qui, par son zèle pour la religion, a mérité le nom de sexe dévot, que de passer sous silence les offrandes de tant de femmes nobles et vertueuses, qui ont mis leur gloire et leur bonheur à honorer la plus sainte des femmes et la plus auguste des mères. A Dieu ne plaise que nous laissions dans l'oubli tant d'illustres bienfaitrices de la chapelle de Lorette, parmi lesquelles on remarque les comtesses d'Allifana, de Miléto, de Pépoli, de Paléna, de Briatico, de Barlam, Spina, Palarzena, Stampa, d'Alange ; les marquises de Guaste, de Sainte-Croix, de Soncino, de Sainte-Agathe ; les duchesses de Termini, d'Amalfi, d'Ariano, de Gravina, de Montalte, de Brunswick, d'Ercoli ; les princesses de Bisignano, de Sulmona, de Vénosa, d'Amalfi, de Castelvetro, de Guastalla, Rospigliosi, de Tournon, etc..., auxquelles il faut ajouter l'illustre anonyme française, qui, le 18 mai 1815, fit remettre, par le ministère du cardinal Fontana, qui en avait reçu la commission du cardinal Antonelli, un anneau orné d'un brillant magnifique, pour être placé au doigt de l'enfant Jésus<sup>1</sup>, sans compter les donations que l'humilité a porté à environner de saintes ombres, ou dont le temps a fait perdre la mémoire.

On me pardonnera cependant de dire encore un mot des dons plus récents faits par des dames illustres. Et pourrais-je oublier le Christ de métal doré attaché à une croix d'écaille, monument de la piété de la comtesse Scarselli,

<sup>1</sup> Indicaz. al forest., Ancon. 1833, pag. 37.

de Bologne (18 septembre 1819) ; le joyau de brillants et de rubis, présenté la même année, au 20 août, par la comtesse Anne della Staffa, connétable de Pérouse ; le collier de perles attaché au cou de la statue par la comtesse Pallavicini Scotti, de Plaisance (27 septembre 1821) ; les diamants de la comtesse Claire Lagawli, de Parme ; les pendants d'oreilles de la comtesse Plater Moriconi, de Wilna (28 mai 1821) ; le cœur de diamants avec une turquoise au milieu, et à l'entour une chaîne d'or, offrande faite par la duchesse Thérèse Bénédetti, du sang des marquis Andosilla, à Rome (3 avril 1827) ; la bague en grenat oriental de la comtesse Anne Somaglia, de Milan ; le manteau brodé de la vicomtesse de Châteaubriand (29 janvier 1825) ; l'anneau d'or de la comtesse Thérèse Avogrado (13 décembre 1825) ; les deux cent soixante-cinq brillants légués par la marquise Cunégonde Patrizi, de Rome, et présentés avec une médaille d'or par le cardinal Giustiniani, le 4 juin 1829 ; les perles enfin de la comtesse Ankwicz, polonaise (31 mai 1831) <sup>1</sup> ; autant de preuves incontestables de la dévotion toujours subsistante des dames chrétiennes envers la sainte Maison de Lorette.

Cependant ce tableau, tout étendu qu'il est, serait encore incomplet, si nous ne montrions les villes et les provinces offrant en corps leurs vœux et leurs présents à celle que les peuples, aussi bien que les particuliers, nomment à si juste titre leur patronne et leur bienfaitrice. Dans l'année 1496, la ville de Récanati, délivrée des ravages d'une peste cruelle, déposa, par les mains du cardinal de la Rovère, une couronne d'or sur la tête de Marie, et obtint, en vertu d'un privilège confirmé par l'autorité de Jules II, que jamais elle n'en serait ôtée. Des couronnes d'argent furent également présentées par diverses compagnies venues de

<sup>1</sup> Luc. Giannizi, *Relaz. istor.*, Appendice.

Spolette, de Bolséna, de la Toscane et de l'Abruzze. Plusieurs cités, pour attirer la protection de la Mère de Dieu, laissaient à ses pieds le plan de leur territoire gravé et sculpté en argent. On retrouve dans les archives de Lorette les noms de Macérata, de Fermo, de Tolentino, de Monte-Santo, de Monte-Lupone, de Monte dell'Olmo, de Monte Alboddo, de Massa, de Monte-Filatrano; on dirait que toute la Marche s'est plu à se donner rendez-vous aux pieds de la reine du ciel. Pésaro, Sienne et Vérone imitèrent cet exemple, qui fut bientôt suivi par Vicovaro, San-Severino, Castel Sant'Agnolo, Sarnano, Camérino, San-Ginésio, Spelli, Arezzo et Fermo, qui vint, pour une seconde et une troisième fois, consacrer à Marie l'image de son territoire avec cette inscription : « La ville de » Fermo, en reconnaissance du salut de l'État, a, par un » vœu public, dédié à la divine Marie de Lorette cette figure d'argent <sup>1</sup>. » Ce mouvement de piété ne tarda pas à se communiquer à d'autres cités, telles que Fabriano, Viterbe et Ascoli. Quatre villes sauvées de la peste, Udine, Palerme, Poggio et Cornéto, offrirent, la première un tableau peint avec art, et portant en titre ces paroles : « A la très-glorieuse Vierge de Lorette, pour la » délivrance de la ville d'Udine et de son territoire arrachés aux horreurs de la peste, offrande présentée et consacrée par la Société du Très-saint Crucifix, l'an du salut 1556 <sup>2</sup> ; la seconde une grande médaille d'argent pe-

<sup>1</sup> Urbs Firmana

Ob recuperatam repub.

Effigiem hanc argent.

Divæ Mariæ de Laureto

Voto publico D.

Tursell., Hist. Lauret., lib. iv, cap. 13.

<sup>2</sup> Gloriosissimæ Virg. Lauretanæ

ob servatam a pestilentia

sant neuf livres, et portant l'image de la sainte Vierge assise sur la sainte Maison, avec ces paroles : « L'heureuse cité de Palerme, métropole de la Sicile, délivrée de la peste, a fait cette offrande à la bienheureuse Vierge de Lorette, sa libératrice, l'an du salut 1577 <sup>1</sup> ; » la troisième un présent dont l'histoire ne nous a pas fait connaître la nature, mais porté aux pieds de Marie par suite d'un vœu public et solennel ; la dernière enfin un calice de vermeil aussi remarquable par sa grandeur que par les ornements dont il était couvert. « Cornéto, ville fidèle <sup>2</sup>, » telle est l'inscription gravée sur une lame d'argent offerte par les habitants de cette cité. Rodi fit brûler devant Marie une lampe précieuse ; Bologne dressa, par les mains de la confrérie des forgerons, un chandelier qui attirait les yeux par sa grandeur et par son poids. Une madone avec l'enfant Jésus entre ses bras fut le témoignage de la piété des habitants de Caldérola, commune située dans le territoire de la Marche. La sainte chapelle reçut encore de la cité de Fano une statue d'argent représentant saint Paternien ; d'une confrérie d'Urbino un crucifix non moins précieux ; de la sérénissime république de Venise une lampe d'or de trente-sept livres, en actions de grâces du salut donné au

Utinensem civitatem et agrum  
Sacratissimi Crucifixi Societas  
posuit dicavitque.

AN. SAL. M. D. LVI.

Tursell., Hist. Lauret., lib. III, cap. 24.

<sup>1</sup> Felix civitas Panormi Trinacriæ  
Met. B. Virgini Lauretanzæ dicat  
ejus patrocinii a peste liberata.

AN. SAL. M. D. LXXVII.

*Ibid.*, cap. 30.

<sup>2</sup> Cornetum civitas fidelis.—*Ibid.* lib. v, cap. 14.

peuple contre la peste ; de Macérata une seconde lampe semblable , du poids de huit livres , et plusieurs autres en argent , données par la commune de Matélica , ainsi que par les villes d'Urbino , de Fermo et de Pérouse . N'oublions pas surtout la ville de Lyon , qui , sauvée d'un fléau désastreux , ainsi que nous l'apprend l'histoire de cette cité , députa le père Edmond Anges , fameux jésuite , Antoine Amyot , custode de Sainte-Croix , lyonnais , et de Rubis , pour aller rendre leurs hommages à Notre-Dame de Lorette , et lui offrir un calice de vermeil digne de sa grandeur et de sa bonté <sup>1</sup> . Oublions encore moins le vœu public des Parisiens sous Grégoire XIII , et dont Centofiori nous a conservé la teneur d'après les actes authentiques : « Les » pressantes nécessités , (suites funestes des guerres civiles » suscitées par la réforme) , augmentèrent chaque jour les » prières offertes à Dieu , et , dans une assemblée de la ville , » on résolut de faire , au nom de tout le peuple , un vœu à » Notre-Dame de Lorette . On promet que , dès que la cité » serait délivrée du siège , on présenterait dans la sainte » chapelle une lampe et un navire d'argent voguant à plei- » nes voiles ; car ce sont là les armes de la commune : il » pesait trente marcs , et cette oblation fut accompagnée » d'autres dons et de pieux remerciements . Le vœu fut » prononcé dans la cathédrale , où se réunit toute la ma- » gistrature . On y voyait toutes les chambres du parlement » en robes rouges ; le prévôt des marchands avec les éche- » vins , et les députés de la commune avec les ministres » et leurs sergents armés ; puis les docteurs de Sorbonne , » le légat avec sa suite , l'évêque de Paris , avec plusieurs » autres prélats . Une grand'messe fut chantée , et un cé- » lèbre professeur d'Écriture-Sainte adressa au peuple un

<sup>1</sup> Lyonnais dignes de mémoire , par Perneti , tom. 1 , Encyclopédie , et Tursellin. , Hist. Lauret. , lib. 1v , cap. 30 .

« discours qui répandit la consolation dans tous les cœurs <sup>1</sup>. »  
 On remarquera encore dans la sainte chapelle une offrande votive de forme ovale, couronnée de trophées militaires, contenant au milieu une image dorée de la Vierge, ayant sous ses pieds une lune dans son croissant ; c'est le souvenir d'une célèbre victoire remportée, dans le dix-septième siècle, sur les Turcs, à Saint-Gottard, en Hongrie, par le général impérial Raimond de Montécuculli <sup>2</sup>. Les communautés religieuses elles-mêmes n'ont pas oublié la Vierge que la clôture les empêchait de visiter, et l'on aime à retrouver à Lorette les trois clefs d'or et d'argent déposées dans l'auguste sanctuaire par les religieuses de Flandre, sauvées des flammes d'un vaste incendie ; la robe brillante façonnée pour la Vierge par les Ursulines d'Insruck (14 septembre 1837) ; le tableau de saint Crépin et saint Crépinien, hommage fait par la confrérie des cordonniers de Pésaro (31 août 1825) <sup>3</sup>, et les vases de cristal garnis d'argent, tribut du couvent de Monte-Cassiano, dans le territoire de la Marche. De saintes congrégations d'hommes et de femmes ont, dans ces derniers temps, imité cet exemple, et plusieurs, nous le savons, se sont plu à suspendre des cœurs de vermeil, où sont gravés les noms de leurs principaux membres, devant l'image de l'auguste reine honorée dans la chapelle de Lorette.

<sup>1</sup> Centofior., Clypeus Lauretanus, Sagitt. VIII.

<sup>2</sup> Giannizi, Relaz. istor., Appendice. — Raimond de Montécuculli, général de l'armée impériale, commandait les troupes que l'empereur Léopold envoya en 1661 dans la Transylvanie, pour s'opposer au dessein des Turcs. En 1664 ayant été fortifié du secours des Français, il défit l'armée ottomane au passage du Raab. Il fut un des plus habiles généraux de son siècle, mais il ne put rien contre Turenne, qui rompit tous ses desseins. (Moréri.)

<sup>3</sup> Giannizi, Relaz. istor., Appendice.

Telles ont été les offrandes que la foi a présentées publiquement à Marie, sans compter celles que l'humilité a environnées d'un voile impénétrable, qui n'a pas permis de connaître les bienfaiteurs de l'auguste sanctuaire, et les sommes déposées silencieusement dans la caisse des aumônes, dont les recettes ont été quelquefois si considérables, que, au rapport de Zucchi, on y trouva, au mois de juin 1598, lorsqu'on en fit l'ouverture, selon l'usage, la valeur énorme de treize mille écus (65,000 fr.)<sup>1</sup>; tant il est vrai que la piété a semblé s'épuiser pour orner et pour embellir cet asile sacré où s'est opéré le grand mystère du salut des hommes!

#### CHAPITRE VIII.

##### Miracles opérés par la vertu de Notre-Dame de Lorette.

Les narrations renfermées dans les chapitres précédents sembleraient, au premier coup d'œil, devoir rendre inutile le sujet dont ce chapitre est l'objet; car tout dans la chapelle de Lorette paraît être un miracle, et un miracle perpétuel. Miracle dans la conservation de la sainte Maison de Nazareth au lieu qu'elle occupait d'abord, et au milieu des ruines dont elle fut environnée par la fureur des barbares mahométans; miracle dans ses diverses translations, où elle franchit les terres et les mers pour s'arrêter enfin sur le territoire qu'elle avait choisi pour son repos; miracle dans ces divines lumières que le ciel a fait descendre plus d'une fois sur cet asile sacré à la vue des peuples étonnés et stupéfaits de tant de splendeur; miracle dans cet état de permanence et de solidité, où il se conserve depuis tant de siècles, sans être posé sur d'autres

<sup>1</sup> Barth., Zucch., Hist. Lauret. Tursell. Contin., lib. VI, cap. 5.

fondements que la terre nue ; miracle dans cette espèce de sainte jalousie qui a porté la divine hôtesse de ce lieu à renverser les fortes et lourdes murailles qu'on avait voulu donner pour soutien à ses murailles si légères et si fragiles ; miracle dans l'incorruptibilité des poutres, des bois, des vases qui demeurent intacts malgré les effets corrosifs du temps destructeur ; miracles intrinsèques qu'égalent et que surpassent peut-être tant d'autres prodiges extérieurs que nous avons déjà touchés comme par hasard dans les récits dont nous avons donné le détail. Et n'est-ce pas un prodige que la guérison de deux Pontifes illustres, Pie II et Paul second ? Est-ce sans prodige que Christine, femme du duc de Lorraine, a été rendue à la santé ? Les villes de Lyon, de Poggio, de Palerme, de Venise, d'Udine ont-elles été sans prodige arrachées à la peste et à la mort ? Le boulet de canon tombé sans force aux pieds de Jules II, les galères de Ferdinand de Médicis sauvées d'un fléau cruel, la république de Fermo rendue à la paix, le cardinal Bonelli, neveu de Pie V, rappelé à la vie, ne présentent-ils rien qui sente le prodige ? Est-ce sans prodige que la Vierge de Lorette a conquis la confiance et attiré les vœux de l'univers tout entier ? Mais d'où viennent ces offrandes, ces actions de grâces, ces dons de la reconnaissance, si là ne s'est opéré aucun prodige ? Cette confiance générale et populaire établie sans prodige aucun, ne serait-elle pas elle-même le prodige le plus étonnant ? Mais ne nous bornons pas aux faits qui se sont déjà naturellement présentés sous notre plume, et, pour augmenter la gloire de Marie, racontons brièvement quelques-unes des grâces dont les archives de Lorette nous ont conservé le souvenir.

Parmi une foule d'exemples de maladies guéries et d'infirmités soulagées, je choisirai d'abord de préférence celui de Coreuto, pacha turc, qui raconte ainsi lui-même l'heu-



reux changement survenu en sa personne, dans une lettre arabe que Gaspar de Dottis, vénitien, gouverneur de Lorette, fit traduire, et dont voici le sens : « Plaise au grand et »  
 « miséricordieux Seigneur du monde que cet acte lui soit »  
 « agréable. Ayant éprouvé en moi-même je ne sais quel »  
 « effet de la puissance divine, moi Corcuto, pacha, pour »  
 « ne pas manquer à mon devoir, et pour que la mémoire »  
 « d'un si admirable événement passe à la postérité, je »  
 « raconterai par ordre toute la chose, justement comme »  
 « elle est arrivée : Il s'était formé dans ma poitrine un »  
 « abcès cruel, et je ne vivais plus que pour mourir peu à »  
 « peu ; les médecins désespéraient de mon salut, quand un »  
 « de mes esclaves vint à moi, et, pour parler selon la vé- »  
 « rité, avec la plus grande assurance : Si vous voulez, me »  
 « dit-il, me promettre la liberté, je vous obtiendrai de la »  
 « Mère de mon Dieu qu'elle vous rende votre première »  
 « santé. J'appelai un notaire, je lui promis formellement »  
 « de briser ses chaînes, et je m'y engageai, pourvu qu'il »  
 « obtînt mon rétablissement. Aussitôt il se mit à genoux, »  
 « fit sur ma poitrine certains signes avec sa main droite, »  
 « et me pressa de répéter les mêmes paroles qu'il allait »  
 « prononcer lui-même. Alors il commença ainsi : Je de- »  
 « mande le secours de sainte Marie de Lorette ; je suivis »  
 « son conseil, et Dieu, en trois jours, se plut à me guérir. »  
 « L'esclave reçut la liberté, et je lui ai donné cet écrit, avec »  
 « des présents que j'envoie pour accomplir mon vœu, et »  
 « qui serviront à témoigner mon respect et ma reconnais- »  
 « sance envers sainte Marie, Mère du grand Dieu, que je »  
 « prie de me conserver <sup>1</sup>. » Cet événement est de 1552.

Dans l'année 1598, Barthélemy Zucchi, continuateur de l'histoire de Lorette par Torsellini, était tourmenté d'une

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret. ; Forti Annal. Lauret. ; Rier., Hist. Lauret., lib. III, cap. 18.

fièvre, qui, légère d'abord, fit bientôt de grands progrès, et menaçait déjà de ne pas avoir une bonne fin. Il se recommanda à la sainte Vierge honorée dans ce glorieux sanctuaire, et prit sur lui une médaille sur laquelle était gravée son image. Le mal ne put tenir contre ce remède céleste, et, comme par un commandement subit de la Mère de Dieu, la fièvre disparut à l'instant même. « Je serais » bien ingrat, dit-il, si, en racontant les faveurs reçues » par tant d'autres, je gardais le silence sur les faveurs » qui me sont personnelles <sup>1</sup>. » Quoi de plus sûr qu'un semblable témoignage ? quoi de plus admirable qu'un tel événement ? Ne me dispense-t-il pas de rapporter comment Jacques Marchiano, franciscain (1470), prédicateur plein de zèle et de talents, mais tourmenté par un mal inexplicable qui l'avait forcé d'interrompre ses travaux apostoliques, fut rendu plus fort et plus vigoureux à son utile ministère <sup>2</sup> ? comment une noble dame napolitaine, nommée Longa, paralysée de tous ses membres, qui ne laissaient pas de lui causer d'atroces douleurs, portée dans la sainte chapelle, à ces mots de l'Évangile chantés comme miraculeusement à la messe : *Jésus dit au paralytique : Lève-toi, je te le commande* <sup>3</sup>, sentit une force divine se communiquer à ses nerfs, la vie circuler, pour ainsi dire, dans ses os, et, reprenant comme une nouvelle naissance, se dressa à l'instant même sur ses pieds, au grand étonnement de tous les assistants, et en particulier du duc de Termoli, qui se trouvait alors à Lorette avec un détachement envoyé par Jules II à la guerre dont la Lombardie était alors le théâtre, et joignit ses louanges à celles de cette illustre

<sup>1</sup> Barth. Zucch., Hist. Lauret. Tursell. Contin., lib. VI, cap. 14.

<sup>2</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. II, cap. 2.

<sup>3</sup> Ait paralytico : Tibi dico, Surge. — Luc. v, 24.

favorite de Marie, qui lui était particulièrement connue <sup>1</sup> ? comment l'épouse et la fille d'un certain Milidon, habitant de Guasto <sup>2</sup>, cité de l'Abruzze, furent rappelés soudainement à la santé ? comment la Vierge de Lorette apparut, pour leur apporter la vie, à deux malades désespérés, Tibère Delfini, gentilhomme très-agréable au duc de Mantoue, et Jean Raffrédi, jeune homme des environs de Bergame <sup>3</sup> ? comment la servante d'une noble dame vénitienne, ainsi que Jean Thomas de Parme <sup>4</sup>, Pierre Romain de Faënza <sup>5</sup>, et la jeune fille de Jean Pierre, de Florence, et d'Anne Bassa, de Verceil <sup>6</sup>, recouvrèrent tout à coup la vue ? comment Pierre Marie, aussi de Florence <sup>7</sup>, et Augustin de Tino, de Cagli en Ombrie <sup>8</sup>, sentirent tout d'un coup s'apaiser les douleurs de la goutte ? comment les yeux furent ouverts à Matthieu de Bernardino, de Sardaigne, devenu habitant de Ferrare <sup>9</sup> ? comment Castellino Pinelli, gentilhomme génois et frère du cardinal de ce nom <sup>10</sup>, fut arraché à une fièvre dévorante qui le rongea à petit feu ? comment Jean Ubaldi <sup>11</sup>, noble officier de Padoue, recouvra la parole qu'il avait perdue, et un blasphémateur de Civitella <sup>12</sup> obtint, par la pénitence et le recours à Marie, que Dieu lui rendît la langue que le vice-roi de l'Abruzze lui avait fait

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. II, cap. 10.

<sup>2</sup> *Ibid.* lib. IV, cap. 29.

<sup>3</sup> *Ibid.* lib. V, cap. 17.

<sup>4</sup> *Ibid.* lib. III, cap. 25.

<sup>5</sup> *Ibid.* lib. IV, cap. 10.

<sup>6</sup> *Ibid.* cap. 29.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Barth., Zucch., Hist. Lauret. Tursell. contin., lib. VI, c. 9.

<sup>9</sup> *Ibid.* cap. 8.

<sup>10</sup> *Ibid.* cap. II.

<sup>11</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. IV, cap. II.

<sup>12</sup> *Ibid.*

couper en punition de ses sacrilèges ? comment Érasme, doyen de l'église cathédrale de Cracovie, en Pologne<sup>1</sup>, affecté d'une surdité totale des deux oreilles, pour la guérison de laquelle il avait en vain épuisé tous les remèdes, toucha tellement par sa piété le cœur de Marie, qu'ayant célébré deux fois la messe à Lorette, il commença, le premier jour, à entendre de l'oreille gauche, et se trouva, le second, parfaitement guéri de la droite, en sorte que celui qui était entré sourd dans la sainte chapelle, en sortit sans aucune trace de cette déplorable infirmité ? comment à Monte-Santo une femme nommée Creusa, épouse de Sébastien de Girolamo<sup>2</sup>, déjà munie des derniers sacrements et prête à rendre le dernier soupir, fut tout d'un coup rappelée à l'existence ? comment enfin Luce de Venanzio, dans la plaine de la Noix, aux environs de Camérino<sup>3</sup>, fut débarrassé d'un ulcère à la joue, que les secours de l'art n'avaient fait qu'envenimer davantage ?

Mais entre tant d'illustres personnages guéris par de manifestes miracles, on me permettra d'en citer encore deux plus respectables par leur position sociale. Le premier est Julien Césarini, baron romain, qui, consumé par une dysenterie, dont la violence lui faisait perdre les forces avec le sang, déjà près des portes de la mort, sortit tout d'un coup de cet imminent péril par l'invocation de la Vierge de Lorette, au grand étonnement de tous les spectateurs (1560). Le second est le cardinal de Moron, qui, débarrassé d'une infirmité très-dangereuse par l'intercession de Marie, vint rendre grâces à sa libératrice, et fit suspendre devant elle, pour servir de monument perpétuel, une tablette votive, sur laquelle était écrit : « Jean, Cardinal de Moron, évêque

<sup>1</sup> Tursell. Hist. Lauret., lib. v, cap. 5.

<sup>2</sup> Barth. Zucch., Hist. Lauret. Tursell. Contin., lib. vi, cap. 6.

<sup>3</sup> *Ibid.* cap. 12.

» d'Ostie, accablé d'une grave infirmité, délivré par la puissance divine en vertu des prières de la bienheureuse Marie toujours Vierge, exaucé dans son vœu, en a accompli les engagements l'an du Seigneur 1565 <sup>1</sup>. »

S'il est pénible de souffrir et de se trouver dans un danger prochain de descendre dans la tombe, il ne l'est pas moins pour des époux unis par une sainte alliance de se voir sans postérité, et de penser qu'un nom illustre pourra s'éteindre sans retour. Tant de petits enfants d'or et d'argent déposés sur les autels de Marie, ne sont-ils pas des preuves de la bénédiction qu'elle a répandue sur des unions longtemps stériles, ou sur des enfantements exposés à de périlleux accidents ? Je ne reviendrai pas sur les offrandes de ce genre, dont nous avons déjà eu l'occasion de faire mention plus haut, mais je confirmerai cette vérité par un double exemple. Alphonse d'Est et Julie de la Rovère, gémissaient depuis de longues années sur la stérilité de leur mariage. La pieuse princesse se recommande à la Mère de Dieu; elle se rend à Lorette, où après s'être purifiée par une bonne confession, elle supplie sa glorieuse protectrice d'accorder un fils à ses désirs. Elle s'engageait à revenir elle-même ou à envoyer du moins des personnes pieuses en son nom pour apporter le tribut de sa reconnaissance. Sa prière ne fut pas inutile, et devenue mère, comme elle l'avait si ardemment souhaité, elle offrit dans la chapelle de Lorette une

<sup>1</sup> Joannes card. Moronus, episcop. Port.,  
 Gravissimâ infirmitate oppressus,  
 A Deo intercessione B. Mariæ  
 Semper Virg. liberatus, voti compos,  
 Votum persolvit an. Dom. M. D. LXV.

Tursell., Hist. Lauret. lib. iv, cap. 8. — Jean de Moron, évêque d'abord de Modène, puis de Palestrine et d'Ostie, présida sous Paul IV le Concile de Trente.

image du fils qu'elle avait reçu, gravée sur une plaque d'argent de huit livres, où se lisait ce témoignage de sa gratitude: « Alphonse, fils d'Alphonse d'Est, petit-fils d'Alphonse » duc de Ferrare, né le jour des ides de novembre 1560 <sup>1</sup>. » Un autre fait du même genre, vint à la même époque confirmer la confiance des peuples en Marie honorée à Lorette. Benardin San-Severino, prince de Bisignano<sup>2</sup>, trompé longtemps dans l'attente d'une glorieuse postérité, tourna vers la sainte Vierge toutes ses espérances. Il se rendit à Lorette avec son épouse, après avoir fait un vœu solennel à la puissante reine du ciel, et ses désirs furent si promptement exaucés, qu'avant de quitter ces lieux, des indices évidents annoncèrent le succès de ses prières. Un noble rejeton en fut le fruit; mais il ne devait entrer dans le monde que pour donner à ses parents, après quelques années de joie, une douleur presque inconsolable, si Marie n'eût fait succéder à ces moments de peines une allégresse nouvelle, en leur donnant un nouveau gage de leur amour, dans la personne d'un prince qui devait un jour soutenir la gloire de leur nom, et qui vivait encore au moment où Torsellini écrivait dans son histoire cet événement miraculeux, dont l'objet était encore présent aux regards de tous <sup>3</sup>.

Marie, qui console les familles par la naissance d'une génération nouvelle, comme elle guérit les infirmités de la génération déjà existante, a encore des soulagemens et des secours pour tous les genres de misères; car l'homme

<sup>1</sup> Alphonsus Estensis Alphonsi F.  
Alphonsi ducis Ferrariensis N.  
Ortus idib. novemb. M. D. LX.

Tursell. Hist. Lauret., lib. iv, cap. 7. — Voyez sur Alphonse d'Est et Julie de la Rovère plus haut, pag. 173 et 187.

<sup>2</sup> Voyez sur Bisignano, pag. 174.

<sup>3</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. iv, cap. 3.

ne périt pas seulement par les ravages de la maladie, il succombe souvent victime de la malice des hommes ou de la fureur des éléments. Or, il n'est pas un péril où elle ne se plaise à signaler sa tendresse pour ses fidèles serviteurs. Susanne, femme du chevalier Jacques Thainon, fait une chute de cheval qui la conduit aux portes de la mort ; elle invoque la Vierge de Lorette ; la guérison lui est accordée, et son époux apporte à la sainte chapelle une pièce d'argent représentant d'un côté l'image de la Mère de Dieu, et de l'autre les traits de son épouse <sup>1</sup>. Nicolas Pavonio, en faisant au manège de périlleux exercices, est renversé par un coursier fougueux ; son corps est meurtri, son bras, rompu en plusieurs endroits, est déclaré par les médecins dans un état incurable. Marie est invoquée, et sautant de son lit avec allégresse, le malade se hâte de courir à Lorette aux pieds de sa bienfaitrice <sup>2</sup>. Le marquis de Burgaw <sup>3</sup>, fils du sérénissime archiduc Ferdinand d'Autriche le Vieux, par un accident presque semblable, tombe avec violence sur un de ses genoux, et se brise l'os en plusieurs endroits ; les plus habiles chirurgiens sont appelés ; l'art des hommes est inutile. Le pieux seigneur tourne ses pensées vers le ciel, il en implore la reine, et sa prière est exaucée. Cependant d'un péril il tombe bientôt dans un autre : peu de temps après une fièvre mortelle le saisit ; les médecins l'abandonnent, mais il ne s'abandonne pas

<sup>1</sup> Tursellin., Hist. Lauret., lib. iv, cap. 27.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Zucchi l'appelle, le marquis de Burgan ; mais nous voyons que Burgaw est une ville de la Souabe entre Ulm et Ausbourg, capitale d'un margraviat, dépendant alors de l'empire. L'archiduc Ferdinand-le-Vieux est-il Ferdinand I, successeur de Charles-Quint, son frère ; en 1558, et qui mourut en 1564, laissant quinze enfants ? (Voyez Art de vérifier les dates, et Dict. géogr. d'Aynès.)

lui-même : il se souvient du premier secours qu'il a reçu, lève encore vers Marie ses yeux et ses prières. Elles ne montent pas vainement au pied de son trône ; et, tandis que toute la ville de Burgaw est dans la douloureuse attente de sa mort, il paraît au milieu du peuple, parcourant à cheval la cité émerveillée de sa vigueur et de sa force. Un pèlerinage à Lorette devait être le prix de sa guérison ; il le fait dans la compagnie de plusieurs chevaliers, et, pour offrir à Marie le présent le plus agréable à son cœur, il mène avec lui un hérétique, dans l'espérance que la vue de la sainte Maison le ramènerait au giron de l'Église, ce qui arriva en effet par la miséricorde de Dieu, qui, touché des prières de sa Mère, dissipa les ténèbres qui ôtaient à cet esprit malade la connaissance de la vérité, et lui fit connaître la vanité des fausses opinions dont on avait bercé son enfance <sup>1</sup>.

En 1579, Jean Philippe Ambroise, napolitain, tomba entre les mains de cruels assassins qui, l'ayant frappé de douze coups mortels, le laissèrent sans connaissance sur la poussière teinte de son sang. Dans cette extrémité, il s'adresse à Marie, et bientôt, sans pouvoir dire par quel moyen, il se trouve au sein de sa famille qui lui prodigue les soins les plus empressés. Mais les plaies étaient si graves et si profondes, que tout secours humain paraissait inutile, lorsque renouvelant ses prières, il éprouve un soulagement subit, et, rendu à la santé, mérite le glorieux honneur de ne plus être appelé Jean Philippe, mais d'être nommé par le peuple le Lazare ressuscité <sup>2</sup>. Barthélemy Migliorini, illustre génois, est blessé grièvement dans une querelle ; le poignard qui l'a frappé, se brise dans la plaie, et nul effort ne peut l'arracher. On le regarde comme perdu ; le bruit de sa

<sup>1</sup> Barth., Zucch., Tursell. Hist. Lauret. Cont., lib. vi, cap. 6.

<sup>2</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. iv, cap. 28.



mort se répand jusqu'à Gênes ; ses parents le pleurent comme s'il fût déjà descendu dans la tombe. Mais une élévation de cœur vers la Vierge de Lorette a été plus efficace que toutes les inventions de la chirurgie : le fer se détache comme de lui-même et cède à la main qui le tire. « Il vint, » dit Torsellini, à Lorette l'an 1594, au moment même où « j'écrivais cette histoire, et, après avoir rendu grâces à « Marie, il laissa le bout du poignard qui l'avait percé, » comme un témoignage de ce bienfait signalé <sup>1</sup>. » Une jeune Sicilienne, arrachée à ses parents dès ses jeunes années, s'était longtemps abandonnée, dans un pays étranger, aux plus honteux désordres. Devenue riche par ses débauches, elle veut rentrer dans sa patrie, et réunissant tout ce qu'elle possède, elle se met en route avec un seul domestique. Au milieu de la forêt de Ravenne, ce malheureux, un poignard à la main, se jette sur sa maîtresse, la couvre de plaies, lui coupe la gorge, et lui enlève son or et ses bijoux. Pendant cette cruelle exécution, cette infortunée, rentrant en elle-même, ne cessait d'invoquer la Vierge de Lorette. Tandis qu'elle nage dans son sang, Marie lui apparaît brillante de lumière, et lui rendant la force et la vie, lui rappelle que tous ses instants doivent, à l'avenir, être consacrés à la pénitence et à la vertu. Dépouillée des biens de la terre, mais enrichie des dons du ciel, elle ne veut plus quitter sa libératrice, et vient se fixer à Lorette où elle reste comme un monument vivant de la puissance de Marie, par les cicatrices demeurées empreintes sur son corps et particulièrement à son col, où l'on voyait comme une plaie sanglante, trace irrécusable de la blessure mortelle qu'elle avait reçue. Le père Ricéra, témoin oculaire de ce fait, l'attestait dans son histoire au milieu de la ville de Lorette.

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. v, cap. 26.

dont les habitants en étaient comme lui les témoins journaliers <sup>1</sup>.

L'innocence est particulièrement chère à Marie, et elle se plaît à délivrer les victimes malheureuses de l'injustice. François, paysan de Ferrare, homme pauvre, mais honorable, tombe par mégarde, l'année 1556, au pouvoir du duc de Guise, qui combattait pour Paul IV contre le roi d'Espagne. Le prisonnier est traité avec humanité et même avec honneur ; puis on le laisse aller, après avoir fait coudre, sans qu'il le sût, dans ses vêtements des lettres du capitaine français pour le général des troupes papales. Le malheureux, arrêté à Anagni, est saisi par Marc-Antoine Colonne, chef des armées ennemies ; on le fouille, les dépêches sont découvertes, il paraît convaincu d'espionnage ; la peine de mort est prononcée ; il ne lui reste qu'à répéter dévotement le nom de Marie en protestant de son innocence. Deux fois il est suspendu à la corde fatale, deux fois elle se casse sous son poids. L'assistance du ciel semble manifester ; la grâce lui est accordée au défaut de la justice, et la cité d'Anagni lui donne de ce fait une attestation authentique, qu'il vient déposer au pied des autels de celle à qui il se reconnaît redevable de l'existence <sup>2</sup>. Un certain Cajétan, homme lâche et timide, est accusé d'un crime d'homicide qu'il n'avait pas commis. Effrayé des tourments de la question à laquelle il allait être exposé, il se déclare coupable pour éviter la douleur, aimant mieux mourir par le dernier supplice, sans subir les angoisses qui l'attendaient, que d'échapper à la mort en les endurant avec courage. Dans ce déplorable état, il s'adresse à la reine de l'innocence, et son innocence est miraculeusement reconnue.

<sup>1</sup> Riér. *Annal. Lauret.* ; et Tursell., *Hist. Lauret.*, lib. II, cap. 28.

<sup>2</sup> Tursell., *Hist. Lauret.*, lib. II, cap. 27.

La peine qui lui était destinée se reporte sur les calomniateurs qui avaient conspiré sa ruine <sup>1</sup>. Augustin, de la Rocca Valdonia, dans le territoire de Sienne, était, sur une fausse accusation, détenu dans un obscur cachot. Il appelle, dans sa détresse, la Mère de Dieu, et, comme un autre saint Pierre dans sa prison, il voit les fers qui le tiennent captif, tomber à ses pieds et les portes s'ouvrir devant lui <sup>2</sup>. Thomas, capitaine d'une compagnie de soldats vénitiens, était en garnison à Sébénico. Son bataillon, épouvanté par l'approche des Turcs, s'enfuit à leur approche. Resté seul avec un brave qui était demeuré fidèle, il se vit obligé de quitter la place et de passer à Zara, d'où il donna avis au général en chef de l'événement. La réponse fut un arrêt de mort, et d'une mort ignominieuse. La potence est dressée ; Thomas y demeure attaché pendant quatre heures ; mais, dans son supplice, il s'est recommandé à la patronne de Lorette, et, quand on le descend pour l'ensevelir, on trouve, à la place d'un cadavre, un homme plein de vie. Un certificat authentique de cet événement fut porté par lui-même à la sainte chapelle et déposé entre les mains des prêtres préposés à sa garde <sup>3</sup>. L'an 1570, un noble chevalier, retenu prisonnier par un prince d'Italie, allait être jugé par un scélérat qui avait juré sa perte. Il supplie la très-sainte Vierge d'avoir égard à son innocence : les chaînes se rompent, les guichets s'ouvrent, et il se voit rendu à la liberté. Mais une crainte lui reste : il sent bien qu'il ne tardera pas à retomber bientôt sous la puissance de ses adversaires ; alors, renouvelant sa confiance et ses vœux, il prend le parti d'aller lui-même se présenter au prince qui l'avait mis dans les fers et de lui raconter l'histoire de

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. III, cap. 17.

<sup>2</sup> *Ibid.* cap. 27.

<sup>3</sup> *Ibid.* lib. IV, cap. 19.

sa délivrance. Étonné de ce miraculeux événement, celui-ci n'eut pas le courage de remettre la main sur le protégé de la Mère de Dieu, et se contenta de lui adresser ces paroles : « Vous allez accomplir vos engagements, et n'oubliez pas » de nous rendre favorable la reine du ciel. » C'est au père Riéra lui-même qu'il raconta ce fait, dont le saint religieux eut soin de conserver le souvenir à la postérité <sup>1</sup>.

Qui le croirait ! la protectrice de l'innocence a quelquefois étendu sa miséricorde jusque sur les plus grands coupables. Un noble Espagnol, dont la charité a fait taire le nom, convaincu d'un grave forfait, n'attendait que le moment d'être mené au supplice. Il se rappelle alors ce qu'il avait entendu raconter des miracles opérés par la Vierge de Lorette ; il fait vœu, s'il obtenait sa délivrance, d'aller à pied du fond de l'Espagne jusqu'au divin sanctuaire. Il est exaucé ; mais bientôt la prospérité lui fait oublier les promesses de l'adversité. Il ne songeait plus à s'acquitter de son pieux voyage, lorsqu'un fusil, dont le canon se brise entre ses mains en se déchargeant, sans lui faire éprouver aucun mal, lui rappelle le bienfait passé par un nouveau bienfait. Il court à Lorette, et offre à Marie le témoignage de sa juste reconnaissance <sup>2</sup>.

Les dangers que l'homme court sur la terre semblent avoir un caractère moins affreux que ceux dont on est assailli au milieu des flots. On ne peut s'empêcher de frémir quand on voit les abîmes entrouvrant leur épouvantable profondeur, quand on entend siffler les vents et gronder les orages ; quand la mort se présente sous la forme la plus hideuse, sans laisser à l'œil effrayé d'autre perspective que le ciel en feu et les eaux en fureur. Aussi Marie a-t-elle toujours été particulièrement honorée comme l'étoile de la mer, et

<sup>1</sup> Tursell. Hist. Lauret. lib. 11, cap. 20.

<sup>2</sup> *Ibid.*

le salut des navigateurs. Paul, génois, célèbre pilote, retournait de la Provence dans son pays, lorsque la fureur des flots le força à jeter à la mer toutes ses marchandises. Bientôt le péril devient plus grave ; l'eau entre de toutes parts dans le navire, qui déjà même commence à s'enfoncer. Les passagers, saisis de frayeur, s'étaient jetés les uns après les autres au milieu des vagues, cherchant à se sauver à la nage, ou sur des débris flottants. Seul il demeure dans le bâtiment près de s'engloutir. Dans ce péril il se voue à la Vierge de Lorette : la tempête se calme, et au grand étonnement des spectateurs, il arrive au port conduisant seul le vaisseau presque inondé par les vagues. Mais sa promesse fut bientôt oubliée ; un nouveau danger fut le châtement de sa négligence. Engagé sur la mer avec son fils dans le même navire, il fit au même jour et à la même heure un triste naufrage qui lui rappela sa négligence. Recourir à Marie et obtenir sa grâce est l'affaire d'un instant ; et rendu une seconde fois à la vie avec son jeune enfant, il tombe à genoux, le fait mettre dans la même posture à ses côtés, et promet de réparer son omission, ce qu'il fit en partant à l'instant même pour Lorette, où il se rendit à pied et demandant l'aumône dans le chemin, non moins heureux d'avoir sauvé son fils en perdant son bâtiment, que d'avoir auparavant conservé avec son bâtiment sa propre existence <sup>1</sup>.

Dans l'année 1560, un navire de Sardaigne revenait de Constantinople et se trouvait déjà en face de Milet, ville de l'Asie-Mineure, quand il fut assailli par une furieuse tempête. Le patron, marinier vieilli dans la pratique de ce périlleux métier, voyant que le vaisseau faisait eau de toutes parts, comprit bientôt que le danger était sans ressource, et que le ciel pouvait seul le délivrer. Il se met en prières

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. III, cap. 26.

avec tous les compagnons de son malheur ; tous invoquent à haute voix le nom de Marie, qui leur fait tout d'un coup trouver un navire abandonné au milieu des flots, sur lequel ils se retirent. A peine ils y sont entrés, que la barque qu'ils montaient s'engloutit au milieu des ondes <sup>1</sup>. Plus terrible encore fut l'événement arrivé à deux saints religieux, et plus admirable en même temps le salut qui leur fut accordé d'en haut. Deux capucins, vers l'an 1553, s'étaient embarqués à Ancône pour aller en Sclavonie. Un orage s'élève : les matelots travaillent, les passagers jettent leurs effets à la mer, les serviteurs de Dieu sont en prières ; mais tout d'un coup la fureur s'empare des mariniers, qui accusant ces innocentes victimes d'être la cause de leur malheur, les précipitent sans pitié dans les flots. Comme David, ils répètent : *Nous avons crié vers vous, Seigneur, du fond de l'abîme* <sup>2</sup>. Mais pour fléchir plus sûrement le cœur de Dieu, ils mêlent à leurs vœux le nom de Marie ; leur espérance n'est pas trompée : les eaux les soutiennent, le vent les pousse rapidement vers le port d'Ancône, où ayant pris terre à la vue du peuple étonné, ils s'empressent de voler à Lorette, avec leurs habits encore humectés des eaux de la mer, pour saluer celle qui les a préservés d'une mort certaine. Ce fait a pour témoin Bernardin Gagliardi, un des gardiens de la sainte Chapelle, qui avait reçu dans sa maison les deux frères avant leur départ, et qui les y recueillit encore après leur retour <sup>3</sup>.

Jean-Baptiste Capra, natif de Monte-Alboddo, côtoyait dans une barque les rivages de la Calabre, et déjà il était parvenu en face de l'île Volcano, située en regard de celle de Sicile, lorsqu'un coup de vent inattendu déchira sa voile,

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. IV, cap. 6.

<sup>2</sup> De profundis clamavi ad te, Domine. Psal. CXXIX, 1.

<sup>3</sup> Tursell. Hist. Lauret., lib. III, cap. 15.

brisa ses rames, et donna de telles secousses à la fragile nacelle qu'elle allait bientôt s'enfoncer. Il leva les yeux vers le ciel : « O grande Reine, dit-il, les anges ont transporté » votre Maison au-dessus des eaux, dans la Marche où au- » jourd'hui elle est honorée ; de même, je vous en supplie, » transportez cette barque dans le port. » A cette prière l'ouragan s'apaise, la mer se calme, et la nacelle est doucement poussée vers le rivage <sup>1</sup>.

A l'inconstance des vents et à la perfidie des vagues se joignent encore quelquefois sur l'Océan les embûches non moins à craindre des brigands et des corsaires. Un vaisseau de Raguse qui revenait de Constantinople chargé de riches marchandises, fut surpris par une funeste bonace qui donna à des barbares, accoutumés à écumer les mers, la facilité de l'attaquer avec avantage. Le combat fut d'abord soutenu avec vigueur ; mais enfin il fallait céder au nombre et à la force, quand tous, passagers et matelots, se souvenant de Lorette, font vœu de porter à Marie un beau calice, et d'y faire leur confession. Aussitôt un brouillard épais s'élève, et dérobe aux voleurs la proie qu'ils regardaient déjà comme assurée <sup>2</sup>. L'an 1586 on vit arriver à Lorette, avec ses compagnons d'infortune, l'Irlandais Edmond, évêque d'Ardagh, pour accomplir un double vœu qu'il avait fait à Marie, et qu'il n'avait pas fait sans succès. Obligé de fuir devant la fureur de la reine Élisabeth d'Angleterre, ennemie cruelle des catholiques, il passa en Écosse, d'où il fut bientôt forcé de s'embarquer pour la France. Durant ce périlleux voyage, deux fois le navire fut arrêté par des pirates anglais, qui suscités par la cruelle princesse, cherchaient le généreux prélat pour le mettre à mort. La sainte Vierge les aveugla de telle manière, que

<sup>1</sup> Tursell. Hist. Lauret., lib. v, cap. 15.

<sup>2</sup> *Ibid* cap. 10.

dans la première occasion ils ne purent jamais le découvrir, et que, dans la seconde, après l'avoir découvert, ils s'efforcèrent en vain de l'arrêter, et se virent contraints de laisser le vaisseau continuer paisiblement sa course <sup>1</sup>.

Les fleuves peuvent, comme la mer, présenter des périls et faire des victimes. C'est une nouvelle matière à la miséricorde de la patronne auguste révérée à Lorette. Tantôt c'est le jeune Agneau Autan, qu'elle retire du Volturine, à Capoue; tantôt c'est le paysan Dominique de Castel-Fiorentino, qui emporté avec sa cabane par les eaux furieuses de l'Ersa, voit cette maison flottante s'arrêter près d'un grand arbre, qui lui donne le moyen de gagner la terre. Plus loin c'est Herman de Atimis, gentilhomme du sérénissime archiduc Ferdinand d'Autriche le Jeune, qui, entraîné par un torrent avec son cheval, et rappelé par la puissance de Marie du fond des abîmes, fait porter à Lorette une médaille d'argent représentant un cavalier à genoux devant la Mère de Dieu, avec ces paroles : « Herman de Atimis, conseiller du sérénissime archiduc Ferdinand d'Autriche, duc de Styrie, etc., emporté sous les yeux mêmes du prince, près Cilley, par les flots de la Savine débordée, et rendu miraculeusement au rivage par le secours manifeste de la Vierge de Lorette, à laquelle il se recommanda pieusement dans ce péril désespéré, lui a offert ce monument de reconnaissance et de dévotion <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Tursell. Hist. Lauret., lib. v, cap. 15.

<sup>2</sup> Hermannus de Atimis serenissimo Ferdinando archiduci Austriae, duci Styriae etc., à consiliis, die 24 aprilis an. Dom. 1598, Savinae propè Ciliam inundantis fluctibus, ipso principe inspectante, abreptus, praesenti Virginis Lauretanae ope, cui, re desperatâ, piè se commendaverat, miraculosè littori redditus, hoc grati animi monumentum Virgini devotus posuit. Tursell. Hist. Lauret. Continuat. à Zucch., lib. vi, cap. 2. — Ferdinand-le-Jeune, est



L'eau est redoutable dans les vastes abîmes de la mer, elle ne l'est pas moins dans les rapides courants des fleuves et des inondations ; mais il semble qu'elle a quelque chose de plus horrible encore dans les sombres ténèbres d'un puits étroit et profond. C'est là que privé presque de la lumière du jour et de tout secours humain, on sent le besoin de recourir au Ciel qu'on entrevoit seul de loin du fond de l'abîme. Une petite fille qui se trouvait occupée dans la maison du gouverneur de Lorette, allait puiser de l'eau. Déjà le seau était descendu avec rapidité, et remontait plus lent et plus lourd. L'enfant se distrait un moment ; la corde échappe ; elle veut la retenir, le poids l'emporte ; elle tombe, et en tombant elle murmure doucement le nom de Marie. Cependant on s'est aperçu de sa chute ; on court, on s'empresse, on croit la trouver sans connaissance et sans vie ; mais elle était comme soutenue sur l'eau par une puissance invisible. On lui jette une corde avec un seau large et commode ; on lui explique ce qu'elle doit faire : elle a mis ses pieds dans l'instrument libérateur ; s'attachant fortement à la corde, elle est levée, elle est tirée hors de l'abîme ; elle arrive près du bord ; des mains se tendent de toutes parts pour la recevoir ; elle veut se hâter de les saisir ; mais dans le trouble de la joie et de l'espérance, elle a quitté la corde qui la soutenait ; pauvre enfant ! une seconde fois elle est replongée dans le gouffre, mais une seconde fois elle appelle Marie, et Marie la préserve une seconde fois de la mort. Son corps n'a reçu aucune meurtrissure ; l'eau semble s'affermir sous ses pieds ; on a le temps de préparer des échelles et des cordages pour descendre à elle et la ramener sans danger parmi les vivants, et il ne reste à tous

Ferdinand II, fils de l'archiduc Charles, souche de la branche de Styrie.

les assistants qu'à bénir avec elle la céleste miséricorde qui se plaît à répandre ses grâces par les mains bienfaisantes de la Mère de Dieu <sup>1</sup>. Une dame de condition, dont le nom est resté dans l'obscurité pour une raison que sentira le lecteur, avait le malheur d'être liée par les nœuds du mariage à un homme qui, emporté par la fureur du jeu et de la débauche, non-seulement la laissait sans ressource et lui enlevait jusqu'à ses bijoux, mais allait même souvent, dans les fureurs causées par de graves pertes, jusqu'à lui faire subir les plus durs traitements. Dans son désespoir, cette malheureuse égarée par la douleur, court vers le puits de la maison et s'y précipite. Mais par un singulier mélange de désolation et de piété, elle a commencé par se mettre à genoux pour demander le secours de Marie ; elle a suspendu à son cou la sainte couronne instituée en son honneur. Malgré son crime, dont l'égarément de sa raison semblait diminuer l'horreur, la sainte Vierge a pitié de sa misère ; et tandis qu'on la cherche en vain dans les appartements, une petite fille s'approche du puits comme par inspiration, et l'appelle ; elle répond : on accourt ; on la retire pleine de vie. Les domestiques sont dans l'admiration ; le mari se sent frappé comme d'un coup de foudre : il passe à Lorette, fait une confession générale de toutes ses fautes ; et, rendu à la vertu, fait le bonheur de ceux que trop longtemps il avait abreuvés d'amertume <sup>2</sup>.

Les chutes faites sur la terre, ne sont pas moins funestes que celles qui nous précipitent dans les eaux, et là encore nous avons besoin souvent d'un secours spécial de notre grande patronne. Troilo Ribéra se rendait à Lorette

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. III, cap. 17.

<sup>2</sup> Barth. Zucch, Tursell. Hist. Lauret. Contin., lib. VI, cap. 3.

pour satisfaire sa dévotion ; non loin d'un château de la Marche appelé les Grottes, il passait à cheval sur les rocs escarpés qui bordent le rivage ; tout à coup sa monture fait un faux pas ; il roule avec elle dans l'abîme. Mais il est dévôt à Marie, dont il répète le nom, et il s'arrête tout à coup avec son coursier, sur lequel il se trouve, dans un petit sentier qui filait le long des rives de la mer <sup>1</sup>. Le même secours fut miraculeusement accordé à Salluste, capitaine d'une compagnie de cavalerie, au service de Pie IV, qui lancé du haut d'une roche escarpée de l'Ombrie, se releva de sa chute sans aucune douleur <sup>2</sup>. On sait les ravages que causa en l'an 1563 un furieux tremblement de terre à Cattaro, ville de Sclavonie, dont la moitié fut engloutie avec le Podesta du lieu, François Prioli et sa famille toute entière. Un nommé Augustin, de Crême, exposé au même péril, se souvint de Marie, et quoiqu'il vît se renverser sur lui une muraille en ruines, il n'éprouva d'autre accident que la déchirure de ses vêtements, et quelque atteinte à la superficie de la peau <sup>3</sup>.

Comme la terre et la mer ont leurs périls, les périls peuvent aussi quelquefois descendre du ciel. Qui n'a pas frémi en entendant gronder la foudre ? qui peut la voir tomber à ses pieds sans épouvante ? Marie se présente encore là pour être notre sécurité et notre défense. Antoine, de San-Stéphano, château de la république de Lucques, était monté sur une tour pour sonner, selon le mauvais usage de certains pays, les cloches durant un orage. Un éclair part ; la tour est frappée ; elle tombe en ruines ; l'infortuné est englouti sous les débris. Mais dans sa chute, il se souvient de la très-

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. IV, cap. 5.

<sup>2</sup> Id. *Ibid.*

<sup>3</sup> Id. *Ibid.*

sainte Vierge ; elle ne l'a pas abandonné ; elle l'a conservé vivant sous les décombres, où après un long travail on le retrouve sans blessure. Rendu ainsi miraculeusement au monde, il vient à Lorette en 1565, et après avoir accompli son vœu, se fait un devoir de publier partout la grâce dont il a été l'objet <sup>1</sup>. A peu près à la même époque, Marc Antoine Ficini, de Monte-Feltro, curé de Carpi, était monté sur la tour de son église pour appeler par le son des cloches, ses paroissiens à la messe. La foudre le touche ; ses épaules sont frappées ; ses habits s'enflamment ; il n'a que le temps de jeter un cri vers Marie, et ce cri est entendu. Le feu s'éteint, la douleur s'évanouit, et courant à Lorette, il y dépose une tablette où était gravée la narration de ce fait pour en conserver la mémoire à la postérité <sup>2</sup>.

La guerre a ses foudres aussi bien que le ciel ; et comme Dieu se dit le Dieu des armées, Marie peut s'appeler aussi la protectrice du militaire dans les combats. Un chevalier flamand avait été envoyé par Alexandre Farnèse, prince de Parme <sup>3</sup>, pour reconnaître le pays, avec une escorte de huit compagnons seulement. Plus courageux que prudent, il s'est trop avancé ; les ennemis le cernent ; il se voit environné de plus de huit cents hommes à pied et à cheval. Comment soutenir le choc ? Quelle espérance de salut peut-il rester encore ? Il appelle la reine des anges, et anime sa petite troupe à la résistance. Marie combat pour lui ; durant

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. iv, cap. 7.

<sup>2</sup> Id. *Ibid.*

<sup>3</sup> Alexandre Farnèse, fils unique et successeur d'Octave, son père en 1586, combattit sous Jean d'Autriche à la bataille de Lépante, gouverna les Pays-Bas sous Philippe II, roi d'Espagne, et fut envoyé par lui pour soutenir en France le parti de la ligue. Il mourut à Arras en 1592 ; il avait épousé Marie de Portugal, dont nous avons parlé plus haut, pag. 180.

deux heures, il repousse des attaques toujours renaissantes, jusqu'à ce que des renforts inattendus vinssent le délivrer. Et pour que le prodige fût plus évident, pas un coup n'atteignit, ni les personnes, ni les chevaux, aussi vint-il à Lorette avec sa troupe présenter ses actions de grâce et un cierge de cire blanche d'une grandeur démesurée, pesant trois cents livres<sup>1</sup>. Trajano Nelli, de Corroble dans l'Abruzze, est attaqué par cinquante hommes armés qui avaient juré sa mort. Il n'était que sept pour résister à la fureur de leurs adversaires; mais pleins de confiance dans Marie, ils s'adressent à elle avec une sainte ardeur. Un vieux pigeonnier se présente à leurs regards; ils veulent s'y retrancher pour éviter le péril; mais le bâtiment abandonné n'avait pas de portes. Déjà les ennemis se présentaient pour les saisir, lorsqu'une frayeur subite les saisit; ils croient voir de nombreux défenseurs dans la compagnie de ceux qu'ils prétendent égorger; ils fuyent poursuivis par le fantôme qui les épouvante. Cependant ils se rassurent bientôt, ils reviennent à la charge; les coups de fusils se multiplient, la mort semble voler de toutes parts; mais pas une balle n'atteint les protégés de Marie, dont les décharges font au contraire de cruels ravages parmi leurs agresseurs qui sont bientôt obligés de lâcher prise, et de s'éloigner après avoir perdu plusieurs de leurs compagnons<sup>2</sup>.

Et ce n'est pas seulement aux particuliers, que la Vierge de Lorette a souvent accordé sa protection dans les combats, c'est quelquefois aussi aux nations et aux empires. Il n'est personne qui ne connaisse le grand succès obtenu par les chrétiens à Lépante, contre la flotte formidable des Turcs. On sait que le signal donné, le vent changea tout

<sup>1</sup> Tursell. Hist. Lauret., lib. v, cap. 18.

<sup>2</sup> Barthol. Zucch., Hist. Lauret. Tursell. Contin., lib. vi, cap. 10.

d'un coup sa direction, contraria toutes les manœuvres des Barbares, et repoussa vers eux la fumée des canons, dont leurs yeux étaient comme aveuglés. Or avant cet important événement, qui arrêta l'inondation des Musulmans et sauva l'Europe catholique, Marc Antoine Colonne, général de l'armée papale, ayant reçu l'ordre de marcher contre les ennemis du nom chrétien, la princesse Orsini son épouse, se rendit à Lorette avec une cour nombreuse, pour attirer les bénédictions de Dieu sur son époux dans un si pressant danger. Après s'être confessée et avoir communié, elle passa une nuit entière en oraison dans la bénite Maison, et bientôt elle eut la consolation de voir celui que Dieu avait uni à ses destinées, rentrer victorieux dans Rome avec une pompe digne d'être mise en comparaison avec celle des anciens triomphateurs. De son côté le saint pape Pie V, pour fléchir le cœur du Dieu des armées, avait ordonné des prières publiques et continuelles dans la sainte demeure de Lorette, et nous avons vu ailleurs que c'était à la patronne de cet auguste lieu que Jean d'Autriche, glorieux commandant de cette glorieuse expédition avait recommandé son entreprise, comme ce fut à ses pieds qu'il vint avec son état-major, et les prisonniers dont il avait brisé les chaînes, rendre à Marie de justes actions de grâce <sup>1</sup>.

C'est ici le lieu de rapporter un fait non moins éclatant, quoique moins connu, et dont Martorelli nous a conservé le souvenir, en l'appuyant non-seulement sur la tradition et les monuments de Lorette, mais encore sur le témoignage de la reine Clémentine d'Angleterre, digne épouse de Jacques III, laquelle après avoir consulté le sérénissime prince Jacques son père, envoya une relation écrite de l'événement et conforme en tout aux souvenirs laissés dans la sainte

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. iv, cap. 21.

chapelle. Jean III, roi de Pologne <sup>1</sup>, était venu au secours de l'empereur Léopold, assiégé dans la métropole de l'Autriche, dans la ville de Vienne, par l'armée des Turcs. Le 12 septembre 1683, dimanche dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge, les infidèles furent contraints de céder devant le généralissime des armées du royaume, le duc Stanislas Jablownowski, châtelain de Cracovie, homme aussi distingué par sa piété que par son courage. Tandis qu'il visite les édifices ruinés par la fureur des Barbares, il aperçoit sous les pierres éparses des murs renversés une tête peinte, presque ensevelie sous les décombres, et foulée par les pieds des chevaux dont elle portait encore les traces. On la dégage par ses ordres des amas de poussière, sous lesquels elle paraissait enterrée; il la regarde, il l'examine, et reconnaît non sans étonnement une image de la très-sainte Vierge, dessinée sur le modèle de celle de Lorette, et portant d'un côté cette épigraphe : « Par cette image de Marie, » Jean, vous serez vainqueur; » et de l'autre ces paroles : « Par cette image de Marie, Jean, je serai vainqueur. » Frappé du rapprochement de ce nom, il se hâte de présenter cette figure miraculeuse au roi Jean, glorieux vainqueur des infidèles, qui, pour témoigner sa reconnaissance à la Vierge de Lorette, à laquelle il se croyait avec raison redevable de son triomphe, s'empressa d'envoyer à cet auguste sanctuaire l'étendard principal des vaincus, pour être

<sup>1</sup> Jean Sobieski, né l'an 1629, proclamé roi le 21 mai 1674, et couronné le 2 février 1676, vainqueur des Turcs près de Vienne, battu un moment à Barckan, près de Gran, mais de nouveau victorieux au même endroit, ne revint dans son royaume que pour défaire une nouvelle armée de quarante mille Turcs et Tartares, et leur faire essuyer un nouvel échec sur les bords du Niester, par le courage de ses généraux Jablownowski et Sapiéha. Il mourut d'apoplexie l'an 1696. ( Art de vérifier les dates. )

suspendu à un des murs derrière la chapelle avec cette inscription : « A la Mère de Dieu, honorée à Lorette, dont » Jean III, roi de Pologne, ayant trouvé sous les ruines d'un » vieil édifice une image, heureux présage de victoires, a » imploré et éprouvé la protection efficace par la mémorable » défaite des Turcs taillés en pièces à Barckan, ce monarque » a fait offrir le principal étendard arraché de leurs mains » comme un monument de son dévouement et de sa recon- » naissance, la huitième année du pontificat d'Innocent XI, » souverain Pontife, qui, après avoir heureusement uni les » armes des chrétiens confédérés contre les Turcs, les a » conduites à un succès plus heureux encore <sup>1</sup>. » Après la mort de ce monarque, la reine, Marie Casimire sa veuve <sup>2</sup>, donna une copie de ce tableau au divin sanctuaire où elle est encore conservée dans le trésor. Quant à l'original, Jean III le fit restaurer avec soin, sans faire disparaître cependant les cicatrices imprimées par les pieds des chevaux turcs, ordonna qu'elle fût portée toujours avec lui dans son camp, conservée dans la chapelle royale, déployée devant l'autel quand on offrait le saint sacrifice, et honorée par le chant des litanies de Lorette répétées devant elle par des religieux de l'ordre de saint Dominique. Marie Casimire imita cette dévotion après la mort de son époux, et ne voulut pas même se séparer de cette image lorsqu'elle se retira à Rome, où les saints mystères étaient journellement célé-

<sup>1</sup> *Deiparæ Lauretanæ, cujus inter veteris ædificii ruinas repertâ imagine victorias ominante, opem imploravit et præsentissimam sensit, Joannes III, Poloniæ rex, Turcis ad Parckanum memorabili clade cæsis, præcipuum vexillum ab iisdem raptum, devoti gratique animi monumentum, misit, Innoc. XI. P. M. fœderatorum in Turcas christianorum arma quæ feliciter junxerat, anno pont. VIII, felicis promovente. Martorell., Teat. istor., tom. II, pag. 135.*

<sup>2</sup> Sur Marie Casimire voyez plus haut pag. 111.



brés devant elle. Enfin après son décès arrivé à Blois le 30 janvier 1716, cette relique passa entre les mains du prince royal de Pologne Jean Louis, qui recueillit ce précieux héritage <sup>1</sup>.

Tandis que Marie faisait gagner les batailles, et arrachait les provinces chrétiennes à l'esclavage des infidèles, elle n'oubliait pas les particuliers qui gémissaient dans leurs fers. Michel Boletta, noble citoyen de Cattaro, avait été pris par les Turcs et se trouvait réduit à un rude travail dans une terre appelée Cabale, près de Gallipoli. Déjà cinq ans s'étaient écoulés depuis le commencement de sa captivité ; fatigué de ce joug honteux, et soupirant après la liberté, il prend avec deux de ses compagnons d'infortune la résolution de s'échapper. Ils surprennent une barque sans gardien, s'y jettent avec empressement, et se hâtent de s'éloigner du rivage. Mais leur fuite est découverte ; deux bâtiments sont envoyés à leur poursuite ; ils vont être repris, et ramenés à terre, où les attend un sort plus cruel que le premier. Marie de Lorette devient leur unique ressource ; ils la conjurent de ne pas les laisser retomber dans un si triste esclavage. Aussitôt la mer se trouble, les vents s'élèvent, les galères musulmanes sont balottées, secouées, détournées de leur route par la fureur des ondes agitées : et tandis que les Turcs pensent à sauver leur vie plutôt qu'à poursuivre leur proie, la petite nacelle favorisée par un doux zéphyre, glisse sur les flots, qui semblent s'aplanir devant elle, et conduit heureusement au port les protégés de la Mère de Dieu <sup>2</sup>.

Cette protection que la Vierge de Lorette a si souvent déployée sur tant de personnages exposés à de graves périls,

<sup>1</sup> Relat. miss. à Clementin. regin. Angl. apud Martorel. Teat. istor., tom II, pag. 135.

<sup>2</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. IV, cap. 18.

elle n'a pas négligé d'en faire usage dans ses propres dangers, dans les dangers particuliers de son sanctuaire. Lorsque Calliste III occupait le Siège pontifical, les Mahométans maîtres de la Morée et de l'Albanie, commençant à menacer la Sclavonie et l'Italie elle-même, le saint Pontife ordonna de fortifier Lorette, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Mais d'autres fortifications défendaient l'auguste sanctuaire; c'étaient les prières de Marie, qui au moyen d'une heureuse diversion opérée sur les frontières de la Turquie par Usum-Cassan, roi des Perses <sup>1</sup>, tint les ennemis éloignés de sa demeure, et les fit même tailler en pièces par Jean Huniade, gouverneur de la Hongrie <sup>2</sup>, qui les mit en déroute dans une bataille, où Jean Capistran <sup>3</sup>, vénérable religieux de l'ordre de Saint-François portait l'étendard de Jésus crucifié <sup>4</sup>. En 1470, sous le pontificat de Sixte IV, les Turcs guidés par Mahomet II, se jetèrent sur l'Italie, s'emparèrent d'Otrante, qui en était comme la clef, et saccagè-

<sup>1</sup> Usum-Cassan occupa le trône de Perse en 1467, après que les descendants de Tamerlan eurent été chassés. (Feller, Perse, dans la Préface.)

<sup>2</sup> Jean Huniade, fut nommé le 16 mai 1445, régent du royaume de Hongrie, après la mort de Ladislas IV, il remit en 1453 les rênes du gouvernement à Ladislas V, après avoir, par ses défaites comme par ses victoires, causé de grandes pertes aux Turcs. Il mourut le 10 septembre 1456, assisté de saint Jean Capistran. (Art de vérifier les dates.)

<sup>3</sup> Saint Jean Capistran, disciple de saint Bernardin de Sienne, et frère mineur comme lui, imita ses vertus, déploya son éloquence et son zèle au concile de Florence, se mit à la tête d'une croisade contre les Hussites, et se signala tellement contre les Turcs qu'on ne sut à qui attribuer le succès, ou à la valeur du héros (Huniade), ou aux sermons du missionnaire. Il mourut trois mois après la victoire de Belgrade en 1456. (Feller.)

<sup>4</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. 1, cap. 25.

rent toutes les côtes de la mer Adriatique. Déjà ils étaient arrivés à Castro port de Récanati, et se dirigeaient vers la sainte chapelle pour en piller les trésors, lorsque saisis d'une frayeur soudaine, ils furent contraints de se retirer en désordre, confessant hautement que ce lieu était défendu par une protection particulière du ciel <sup>1</sup>. Le même prodige se renouvela quelque temps après, lorsque Sélim I, petit fils de Mahomet, voulut monter au divin sanctuaire pour le dépouiller. Des esclaves arrachés plus tard à la servitude, attestèrent que plusieurs fois les Barbares avaient fait force de rames pour s'approcher du rivage, où s'élève cette bénite Maison, mais que toujours ils en avaient été repoussés par une force secrète et invisible <sup>2</sup>.

Pourquoi faut-il que le sacrilège et l'impiété aient quelquefois du cœur des Barbares passé jusque dans le cœur des chrétiens eux-mêmes ? François Marie, duc d'Urbin <sup>3</sup>, dépouillé de ses états par Léon X, y était rentré les armes à la main ; et pour se venger de l'outrage qu'il prétendait avoir reçu, il s'était jeté dans la Marche avec une armée composée de bandes sorties de toutes les nations, et qui plus avides du butin, que respectueuses pour la religion, ne connaissaient plus le joug de la discipline. Les richesses de Lorette ont allumé la cupidité de ces aventuriers ; le dessein en est pris ;

<sup>1</sup> Tursell. Hist. Lauret., lib. 11, cap. 4.

<sup>2</sup> *Ibid.* cap. 19.

<sup>3</sup> François Marie I, fils de Jean de la Rovère, et de Jeanne de Monte-Feltro, fut chassé de ses états, dont il n'était possesseur qu'au nom du Pape, par Jules II, pour avoir poignardé de sa propre main le cardinal de Pavie, légat du saint Siège. Rentré en grâce avec ce Pontife, il fut de nouveau expulsé par Léon X, et ne revint dans le duché que sous le pontificat d'Adrien VI, en 1522. Il maria son fils Gui Ubald avec Julie Varane, dont nous avons parlé plus haut pag. 187.

le jour assigné ; ils doivent dès le lendemain partir aux premiers rayons de l'aurore. Le duc d'Urbin qui n'avait pas comme eux dépouillé tous les sentiments de la piété, fait tous ses efforts pour les détourner d'un si criminel projet, et les menace même de la colère de Dieu. Mais toutes les représentations sont inutiles ; l'avarice a fermé tous les cœurs à la raison. Le duc se voit forcé de suivre ceux qu'il aurait dû conduire, et se propose du moins d'employer toute son autorité pour modérer leur fureur. En vain les soldats de l'avant-garde, arrêtés par une troupe de loups furieux qui ont dévoré quelques-uns des leurs, reviennent à la hâte, en protestant qu'une puissance divine protège ce divin sanctuaire, on continue la marche, on persévère dans la pensée du dépouillement et du pillage. Mais qu'elle est admirable la puissance de Marie sur les âmes ! A peine a paru le toit du temple sacré, qu'un tremblement subit s'empare de tous les profanateurs ; une nuée mystérieuse, qui vient tout d'un coup environner l'édifice, augmente ce sentiment de crainte et de respect ; en un moment tous ces cœurs sont changés, et ceux qui venaient pour insulter Marie et lui ravir ses richesses tombent à genoux devant elle, demandant à haute voix pardon de leur attentat, et offrant eux-mêmes des dons et des présents. Le duc d'Urbin, ravi de ce changement inattendu, détache son épée, la suspend à l'entrée de la sainte chapelle, et fait vœu d'évacuer le territoire de la Marche, qui est ainsi délivré de la dévastation et du pillage <sup>1</sup>.

Riche en miséricorde, Marie fait rarement des actes de justice ; il semble que la sévérité est comme étrangère à son caractère et à sa volonté. Cependant Dieu, dans sa juste vengeance, a quelquefois déployé contre les coupables qui

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. II, cap. 20.

osaient s'attaquer à elle toutes les rigueurs de sa colère. Quelques-uns des employés à la garde de la sainte chapelle, avaient formé le déplorable projet de dépouiller celle dont ils devaient défendre les trésors. Déjà d'une main avide ils avaient saisi leur proie; déjà les précieuses dépouilles avaient été secrètement transportés dans un navire; déjà même l'ancre avaient été levée, et le bâtiment commençait à s'éloigner des côtes. Mais tout à coup un vent contraire s'élève; le vaisseau est repoussé vers les bords qu'il avait à peine quittés; les brigands sont reconnus, arrêtés, livrés à la justice et condamnés au dernier supplice. Que l'avarice est aveugle et téméraire! un châtement si manifeste aurait dû éteindre le sentiment d'une criminelle cupidité; mais il ne fit pour ainsi dire qu'en allumer les ardeurs. Un malheureux, dévoré de la passion de l'or, conçoit la pensée d'enlever ces trésors que des siècles de dévotion avaient amoncelés. Il cherche, il trouve un compagnon de son forfait. Tandis qu'enfermé frauduleusement durant la nuit dans le temple, il brisera les serrures, videra les caisses, ravira les riches offrandes, l'autre posté à l'entrée du sanctuaire viendra les recueillir et les emporter en lieu sûr. La nuit a étendu ses voiles; tout dort, tout repose; le crime seul veille dans les ténèbres. Les barrières ont cédé; les trésors entassés vont être remis aux mains d'un sacrilège recéleur. Mais ô prodige! trois fois le ravisseur a ouvert la porte de la sainte Basilique; trois fois, égaré par la crainte, ou plutôt épouvanté par un effet de la Providence divine, il croit voir dans la place une nombreuse escorte de soldats prêts à le saisir. Il n'ose s'aventurer au milieu de ces hommes armés qui le menacent. Rentré précipitamment dans le temple, il veut attendre le jour pour mettre sa vie en sûreté; car il ne pense plus qu'à sauver sa vie; l'idée du brigandage a fait place au désir unique d'échapper à la mort. Dès qu'au lever de l'aurore, les portes

ont commencé à s'entrouvrir, il se présente pour fuir, mais les soldats prétendus, cause de son épouvante, lui apparaissent encore, et le forcent à se réfugier dans la chapelle même, où se trouvait, dans cet amas de trésors confusément jetés à terre, la preuve matérielle de son crime. Pris en flagrant délit, et livré entre les mains de la justice, il expie son larcin par un châtement trop justement mérité <sup>1</sup>.

Telle a été toujours la sainte jalousie de l'auguste Vierge pour l'intégrité de sa Maison natale, que jamais elle n'a souffert que la main des hommes y portât la moindre atteinte. Si elle permit à l'architecte Nérucci d'y ouvrir de nouvelles portes, ce ne fut, comme on l'a vu plus haut, qu'après avoir montré, par un événement miraculeux et une rigoureuse sévérité, qu'elle ne céda qu'à l'autorité du chef suprême de l'Église, représentant de son Fils adorable sur la terre ; mais malheur à quiconque a présumé d'en ravir, par une dévotion mal entendue, la moindre parcelle ! En 1559, un noble seigneur d'une des principales cités d'Italie vint à Lorette, rapportant une petite pierre qu'il avait prise par dévotion et gardée par un faux sentiment de piété. La mort de ses enfants, la perte de ses biens, de graves infirmités, lui firent bientôt comprendre que la colère de Dieu était sur lui, et une lumière surnaturelle lui en révéla la cause. La promesse de restituer ce pieux, mais inconsidéré larcin, suffit pour dissiper en un moment la maladie, et la pierre fut remise à la place qu'elle devait occuper. Dans le même temps, une dame de la Marche, vivement affligée d'un état de stérilité qui la privait d'être mère, se laissa persuader que rien ne pouvait être plus efficace pour l'accomplissement de ses vœux qu'une relique de la sainte Maison. Une pierre est soustraite, et l'infortunée rapporte avec son trésor la fièvre dans sa demeure.

<sup>1</sup> Tursell., *Hist. Laur.*, lib. III, cap. 31.

En vain eut-on recours aux remèdes, elle ne put trouver de soulagement qu'en appelant un prêtre de Lorette, et en remettant entre ses mains le saint caillou qu'elle avait témérairement enlevé. Des marchands de Slavonie, venus dans la Marche pour acheter du froment, avaient caché dans leur navire un débris des murailles sacrées. La vengeance de Dieu les suivit : à peine sortis du port, ils furent battus d'une horrible tempête, qui les obligea à jeter à la mer toutes leurs marchandises et les mit eux-mêmes à deux doigts de leur perte. L'adversité leur ouvrit les yeux : ils se prosternèrent pour demander pardon, et protestèrent de la volonté où ils étaient de réparer leur faute. Il n'en fallut point davantage pour calmer les vents et apaiser les flots. Sauvés du péril, ils retournèrent en arrière, et, débarqués à Lorette, s'empressèrent de remettre en place la pierre dont ils s'étaient emparés<sup>1</sup>. Un prodige semblable eut encore lieu dans l'année 1585, mais avec des circonstances plus éclatantes : un habitant de Palerme, en Sicile, avait dérobé une pierre des murs bénits de la sainte chapelle ; il croyait trouver dans sa possession des grâces et des faveurs, mais il ne devait en recueillir que des peines. Pendant vingt ans, il fut tourmenté d'une cruelle infirmité, qui, commencée à l'instant même du larcin, devenait, chaque année, plus aiguë, à l'époque où la faute avait été commise. La maladie trompait l'attente des médecins, elle passait leurs lumières ; ils ne savaient ni en assigner la cause, ni en découvrir le remède. Le coupable lui-même, plongé dans une profonde illusion, ne se doutait pas du principe de son malheur. Cependant un jour cette idée se présente à son esprit ; les scrupules s'élèvent dans son cœur ; il fait part de ses doutes à un prêtre vénérable par ses talents et par sa piété. L'homme de Dieu n'hésite pas à lui

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. III, cap. 30.

déclarer que c'est là vraiment l'origine de ses douleurs, et qu'une prompte restitution peut être l'unique moyen de guérison et de salut, ce qui ne manqua pas de se réaliser. Jean-Baptiste Carminata, provincial de la compagnie de Jésus dans le royaume de Sicile, est chargé de l'exécution. La pierre est envoyée à Rome, au cardinal Guastavillani, protecteur de Lorette, avec une narration détaillée du fait. Le cardinal la fit passer à monseigneur Léonori, gouverneur de Lorette, avec les lettres du saint religieux. Une procession fut ordonnée pour aller au devant de cette auguste relique jusqu'à la porte de la ville, et, à la vue de tout le peuple, on la remit dans sa place primitive, dont au bout de vingt ans la trace était encore manifeste <sup>1</sup>.

Mais le soin de la Providence ne parut jamais plus clairement que dans le fait suivant, connu de tous ceux qui ont la moindre idée de Lorette. Jean Suarez, évêque de Coimbre, en Portugal, se rendant au concile de Trente, en 1561, pour répondre à l'appel du pape Pie IV, se détourna de sa route pour passer à Lorette, où il arriva peu de temps avant la Nativité de Notre-Dame. Dans la ferveur de sa dévotion, il demanda une pierre des saintes murailles pour la déposer, comme une relique précieuse, dans une chapelle qu'il voulait faire élever dans son diocèse sur le modèle de celle de Lorette. Mais le cardinal protecteur et le gouverneur de la ville s'y refusèrent formellement, en faisant valoir l'excommunication prononcée par le Pape contre le téméraire qui oserait toucher aux saintes murailles. Cependant le désir du prélat était si ardent, qu'il écrivit directement au Pape lui-même, dont il obtint un bref qui l'autorisait à satisfaire sur ce point sa dévotion. Le bref fut communiqué au gouverneur Pompée Palantieri par François Stella, chapelain de l'évêque. A cette nouvelle, la consternation fut générale ;

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. v, cap. 9.



on craignait les conséquences de ce premier exemple d'une atteinte portée aux murailles sacrées ; ce n'était partout que gémissements et que larmes. Cependant l'ordre du souverain Pontife fut plus fort que la douleur : on fait une procession générale où se trouvèrent tous les prêtres de Lorette ; mais pas un seul ne voulut prêter son ministère à cet acte périlleux ; ils étaient forcés de le tolérer, mais ils ne voulaient pas y prendre part. Stella se décide à exécuter les ordres de son évêque : il s'arme d'un ciseau, il tire une des pierres avec effort, au milieu des murmures du peuple et du clergé, qui répétaient tout bas que l'évêque de Coïmbre n'aurait pas longtemps à se réjouir de cet enlèvement ; la vengeance du ciel, disait-on, forcerait bientôt les ravisseurs à rapporter ce qu'ils avaient pris. Ces paroles, pour ainsi dire prophétiques, firent sur l'envoyé portugais une profonde impression ; il ne pouvait se décider à quitter Lorette, il remettait de jour en jour son départ. Pendant une semaine entière, il venait souvent à la sainte chapelle et semblait vouloir faire oublier à la sainte Vierge la hardiesse de son action par la ferveur de ses prières. Enfin il se met en route le premier jour de décembre ; mais des obstacles se présentent à chaque pas : la pluie qui tombe comme par torrents, les chemins changés, pour ainsi dire, en marais et coupés par des précipices, les torrents qui se débordent, les chevaux qui s'abattent plus d'une fois sous lui, des fossés profonds où il tombe, au risque de s'engloutir, tout lui montre une puissance surnaturelle qui le poursuit dans sa colère. Cependant, malgré tant de périls, il finit par arriver à Trente, et remet le dépôt sacré à l'évêque, en lui racontant tout ce qu'il lui avait coûté. Le prélat ne comprit pas cette leçon qui lui était donnée dans une personne étrangère ; il devait l'apprendre à ses propres dépens. Vers les derniers jours de février, la pierre, enfermée dans une cassette d'argent, allait être envoyée en

Portugal, quand il se sent attaqué d'une fièvre brûlante ; à la fièvre se joint une douleur de côté qui ne lui permettait pas de prendre un moment de sommeil. Les médecins appelés déclarent que la maladie n'a rien d'humain et que leur art ne saurait y apporter aucun soulagement. L'évêque commence à penser plus sérieusement à la pierre de Lorette. Deux saintes communautés de religieuses ferventes, auxquelles on avait recommandé de solliciter son rétablissement, lui répondent, dans des termes presque semblables, qu'il n'y a pas de guérison possible, s'il ne rend à Lorette ce qu'il a enlevé, quoique ces pieuses filles ignorassent entièrement ce qui s'était passé. Suarez ordonne à l'instant même à Stella, celui-là même qui avait enlevé la pierre, de se hâter de la reporter où il l'avait prise. Chargé de cette précieuse relique, celui-ci part à l'instant : les obstacles s'aplanissent sous les pas du pieux voyageur, qui avait éprouvé tant de peines et de difficultés dans sa première course : quatre jours lui suffisent pour franchir la distance qui sépare Trente de Lorette. Cependant, à peine était-il monté à cheval, que le malade se sent soulagé : plus la pierre se rapprochait de son centre, plus les douleurs diminuaient, et la comparaison des époques démontra qu'à l'instant même où elle avait repris sa place, le prélat infirme avait repris sa force et sa santé. Lui-même raconta le fait au père Riéra, qui demeurait alors à Lorette, et, pour rendre cet événement plus incontestable, il en mit l'attestation par écrit. Voici la traduction fidèle de la lettre qu'il écrivit de sa propre main au gouverneur de Lorette : « J'a-  
» vais, comme votre seigneurie le sait, par ma dévotion  
» envers votre sainte patronne, employé tous les moyens  
» pour obtenir, comme une précieuse faveur, une pierre de  
» cette bénite Maison. Libre de toute crainte et de tout  
» scrupule sur la défense du pape, j'étais enfin parvenu à  
» mon but par la concession de sa Sainteté, et le con-

» sentement du cardinal Carpi, protecteur de Lorette.  
 » Mais Dieu et sa glorieuse Mère m'ont fait entendre, par  
 » des signes certains, que je devais renvoyer à Lorette la  
 » pierre que j'en avais emportée ; car, par la permission  
 » divine, une maladie insolite est venue abattre ma santé  
 » toujours robuste, et j'ai connu clairement, par l'avis de  
 » personnes pieuses et agréables à Dieu, que c'était là l'u-  
 » nique cause de mon mal. Alors je me hâtai de demander  
 » à Dieu et à sa sainte Mère le pardon et la paix, et j'or-  
 » donnai que la pierre fût reportée à sa place par le même  
 » François Stella, d'Arezzo, mon aumônier, qui l'en avait  
 » tirée. Je vous prie et vous conjure de recevoir la pierre  
 » avec la chaux qui l'environne, et de la réintégrer en  
 » son lieu avec la dévotion et la solennité convenables. Je  
 » vous demande de me faire le plaisir de garder les petits  
 » coffres d'argent qui renferment l'un et l'autre, en té-  
 » moignage de ce miracle, et pour en conserver éternelle-  
 » ment la mémoire à la postérité. Vous m'obligerez aussi  
 » beaucoup de rendre un compte exact de ce qui s'est passé  
 » au Cardinal protecteur et à sa Sainteté, afin qu'à l'ave-  
 » nir elle confirme les censures ecclésiastiques contre les  
 » violateurs de la sainte Maison, pour empêcher d'en rien  
 » enlever. Votre seigneurie voudra bien, avec les bons prê-  
 » tres du sanctuaire de Marie, présenter à la bienheureuse  
 » Vierge d'humbles prières, afin qu'elle daigne me par-  
 » donner mon erreur ou ma faute. Trente, le 8 d'avril 1562. »

<sup>1</sup> Joannes episcopus Coimbricensis Præsidi Lauretano. Pro meâ  
 erga Lauretanam Virginem religione, ejus ædis lapidem, quod te non  
 fugit, summâ ope operâque (accipere) curaveram, ac demùm in-  
 terdicti pontificii religione solutus, à Pontifice maximo impetrâram,  
 cardinali Carpensi Laureti patrono non invito. Sed Deus ac Dei Pa-  
 rens haud obscuris argumentis mihi denunciârunt, ut ablatum lapi-  
 dem Lauretum remitterem. Quippè et inusitatus morbus prosperam

Cette lettre fut envoyée au Pape, et conservée avec les autres dépêches expédiées à sa Sainteté dans le château Saint-Ange, d'où le père Torsellini en a tiré l'exemplaire qu'il a publié. Une copie authentique de cette déclaration se garde encore aujourd'hui, comme un monument, dans l'armoire qui se trouve au fond de la sainte chapelle<sup>1</sup>. On distingue encore dans le mur cette pierre miraculeuse, que les pèlerins regardent avec autant de vénération que de crainte<sup>2</sup>. Il serait facile d'ajouter ici plusieurs faits du même genre, tels que ceux d'une dame d'Alexandrie, ville célèbre d'Italie, qui, dans l'année 1579, fut contrainte de renvoyer aussi, par les mains du père Vannini, jésuite, quelques grains de ciment dérobés à Lorette et déposés dans un reliquaire ; de deux prêtres de Plaisance, qui firent

meam valetudinem divinitus afflixit, et piorum Deoque acceptorum hominum monitu hanc morbi causam esse perspexi. Itaque ego nullâ interpositâ morâ, veniam pacemque precatus à Deo ejusque sanctissimâ Parente, sacrum lapidem per eundem Franciscum Stellam Aretinum sacerdotem meum, qui eum istinc abstulerat, referendum curavi. Quæso obtestorque ut remissum, quâ par est religione cæremoniâque recipias ac suo reponas loco unâ cum calce quæ pariter remittitur. Unum oro ut arculas argenteas quibus ea continentur, velut testes miraculi asserves ad posteritatis memoriam sempiternam. Gratisimum mihi quoque feceris si Cardinalem patronum ipsumque Pontificem Maximum de totâ re feceris certiores, ut posthâc censuras ecclesiasticas in ædis Lauretanæ violatores ratas esse ac sanctas velint, ne quid omninò illinc in posterum auferatur. Orabis etiam cum istis sanctis sacerdotibus beatam Virginem, ut hoc, quidquid est, sive erroris, sive culpæ, clementer mihi condonet. Datæ Tridenti 7 aprilis, an. M<sup>D</sup>LXII.—Tursellin., Hist. Lauret., lib. IV, cap. 4.

<sup>1</sup> Giannizi, Relaz. istor., Append.

<sup>2</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. IV, cap. 3 ; Bernard. Falcon. qui scribebat anno 1767, apud Martorel., tom. II, pag. 141.

remettre à l'évêque Rutilius Benzoni de semblables fragments renfermés dans un sac de soie ; et plus tard d'Hélène Aloysi, grand'mère de François Bartoli, qui, selon le témoignage authentique de ce dernier, et daté du 26 février 1733, ne put racheter sa vie qu'en faisant une semblable restitution <sup>1</sup>.

Ce ne sont pas seulement les attaques extérieures de l'avarice ou de la fausse piété que Marie a punies avec une juste sévérité : le doute seul sur la vérité de son auguste sanctuaire a souvent suffi pour attirer sa colère, ou plutôt sa miséricorde sous une apparence de rigueur. Un noble Génois, que le respect dû par la charité à la réputation du prochain n'a pas permis de nommer, allait, en 1557, de sa patrie à Lorette, guidé plutôt par la curiosité que par la dévotion. Le long de la route, il se mit à penser, sans doute par l'inspiration funeste de l'esprit malin, que la sainte chapelle était, non pas l'ancienne Maison de la très-sainte Vierge, mais une invention moderne de la superstition et de la cupidité. Sa témérité ne tarda pas à être châtiée : son cheval fait un faux pas ; il tombe sur son maître, qui, brisé et presque mort, appelle en vain du secours. Abandonné des hommes et réveillé par le malheur, il se met à invoquer la Vierge de Lorette, et la conjure de venir à son aide. Son nom est à peine prononcé, que, débarrassé du cheval, dont le poids l'accablait, il se relève, et, ne sentant plus aucune douleur, remonte sur son coursier et continue tranquillement sa route. Mais la tentation, un moment suspendue par la crainte, renaît bientôt plus forte et plus vive : il lui semble que tout dans ce grand pèlerinage n'est que mensonge ; les miracles les plus évidents ne paraissent plus à ses yeux que des impostures. La punition ne se fit pas attendre : déjà il voyait la bénite chapelle,

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. v, 9 et 16 ; Martorelli, Teatr. istor., tom. II, pag. 141.

lorsque tout-à-coup ses yeux se troublent, les forces lui manquent ; il ne peut plus guider l'animal qui le porte ; c'est l'animal lui-même qui le conduit comme par hasard à la porte d'une hôtellerie, où il tombe sans connaissance entre les bras du maître du logis, qui le met sur un lit, dans un état d'anéantissement voisin de la mort. Alors la crainte faisant percer jusqu'à son âme un rayon de la grâce, il reconnaît sa faute, verse des larmes abondantes, et fait vœu dans son cœur de ne plus avoir d'autre langage et d'autre croyance sur ce bienheureux sanctuaire, que la croyance et le langage des âmes pieuses et fideles. Sa prière n'est pas sans effet : la lumière lui est rendue, et il s'estime heureux d'aller, dans la sainte Maison de Lorette, contempler l'image sacrée avec ces mêmes yeux dont l'infidélité lui avait fait perdre l'usage et que la fidélité lui avait rendus <sup>1</sup>. C'était un siècle plus tard, dans l'année 1654, un frère convers, de l'ordre de saint François, était entré dans la chapelle de Lorette, dont il méprisait les augustes prérogatives. Aussitôt il est jeté sur le carreau comme un homme près d'expirer ; on l'emporte du saint lieu ; de prompts secours lui sont prodigués. Revenu à lui, il ne sait s'expliquer que par ses larmes : « Oui, s'écria-t-il, c'est là » la chambre natale de la bienheureuse Vierge Marie ; c'est » là le sanctuaire où le Verbe a été conçu. » Et quelle puissance lui arrachait cet aveu subit d'une vérité, qu'un moment auparavant il méconnaissait avec tant de scandale ? « J'ai vu, ajoutait-il, la Mère de Dieu avec l'enfant Jésus, » me regardant d'un air irrité et me menaçant des feux de » l'enfer. » Frappé d'une crainte salutaire, il ne cessa, depuis cette époque, de proclamer la vérité de la sainte Maison honorée à Lorette <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. III, cap. 29.

<sup>2</sup> Forti, Hist. Lauret. manuscripta, fol. 125 tergo n. 16, apud

Tous les miracles dont nous avons fait jusqu'à présent la narration n'ont pour sujet que le corps de l'homme et ses intérêts temporels ; mais les prodiges secrets opérés dans le silence des âmes, pour être moins connus, ne sont pas moins admirables et ne méritent pas moins notre attention ; les raconter, et encore plus les connaître tous, serait une tâche impossible. Qui peut pénétrer les abîmes des cœurs, pour voir tout ce qui s'est opéré et tout ce qui s'opère encore de grâce dans ce divin sanctuaire et en présence de l'auguste image de Marie ? Contentons-nous de recueillir quelques faits qui sont venus à la connaissance des hommes. Ici un pécheur, couvert de crimes, ose entrer dans la sainte chapelle ; mais il en est éloigné par une main sévère, qui ne l'y laisse prier en paix qu'après qu'il s'est réconcilié avec Dieu par une confession entière et une sincère pénitence <sup>1</sup>. Là, c'est un furieux, qui, cherchant, dans un désespoir insensé, à donner la mort à la nourrice innocente de son fils, à qui des soins empressés n'avaient pu conserver la vie, est désarmé dans un instant à la vue de l'auguste image <sup>2</sup>. Plus loin un juif, fait prisonnier par les Turcs, et touché dans sa captivité du désir de son salut, invoque le nom de Marie, dont il avait entendu parler, et tiré de sa prison, lancé sur les eaux dans une barque fragile et conduit par la Mère de Dieu elle-même, vient s'arrêter dans le port d'Ancône, d'où il se hâte d'aller à Lorette demander la grâce du baptême <sup>3</sup>. Voyez-vous cette jeune hérétique, native de la Suisse, qui, privée de la consolation de voir la statue de Marie, à cause des ténèbres de ses erreurs, comme autrefois Marie Égyptienne du bonheur d'adorer la croix à

Cesar. Renzol., la Santa-Casa illustr. e dif., part. II, cap. 2, § 5.

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. v, cap. 27.

<sup>2</sup> *Ibid.*, cap. 28.

<sup>3</sup> *Ibid.*, lib. iv, cap. 12.

cause de ses péchés, obtient, par ses larmes et par son retour à l'Église, la grâce de contempler cette Vierge sainte, dont la vue faisait l'objet de ses désirs <sup>1</sup>. Voyez-vous cet officier, engagé dans les préjugés de l'hérésie, se moquant d'une pieuse dame, qui, affligée d'une infirmité cruelle, lui disait qu'elle allait à Lorette chercher le remède à ses maux ? « Si le grand médecin vous guérit, répondait-il, faites-le moi » savoir, et j'irai aussi lui demander quelques ordonnances. » La guérison est obtenue, le militaire incrédule est sommé de tenir sa parole ; il arrive sans idée de conversion ; les beautés de l'architecture, les ornements du sanctuaire semblent attirer seuls son attention, et, tandis qu'il s'amuse à compter les lampes qui brûlent devant la reine du ciel, au moment où le prêtre élève la sainte hostie et où tout le peuple tombe à genoux, il se courbe lui-même, appuie sa tête contre les murailles sacrées, et pénétré tout d'un coup d'abord d'un froid incompréhensible, puis d'une chaleur plus inexplicable encore, il demande avec larmes la grâce de rentrer dans la société catholique et dans la réconciliation divine, qu'on ne saurait trouver ailleurs <sup>2</sup>. On aime à contempler ce malheureux jeune homme, longtemps esclave du péché, et retenu tantôt par ses passions, tantôt par une mauvaise honte, qui le faisait errer dans l'église sans oser s'approcher du saint tribunal, décidé enfin à la pénitence par une lumière divine, qui descend du ciel dans son cœur tandis qu'il se prosterne aux pieds de Marie <sup>3</sup>. La confiance renaît dans les âmes les plus coupables en contemplant cet autre esclave infortuné du vice, poursuivi par les remords de sa conscience et par la défiance de la divine miséricorde,

<sup>1</sup> Martorelli, Teatr. istor., tom. II, cap. 8, pag. 138 ; et Ces. Renz., la Santa-Casa illustr. e dif., part. II, cap. 2, § 5.

<sup>2</sup> Martor., Teatr. istor., tom. II, pag. 140.

<sup>3</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. III, cap. 32.



rappelé tout d'un coup à la pénitence et à la vertu par un rayon d'espérance parti du fond de l'auguste sanctuaire <sup>1</sup>.

Qui n'a pas entendu raconter, qui n'a pas lu dans l'histoire, le fait si authentique et si certain du criminel Théophile, dont les pères de l'église nous ont conservé la mémoire. Malheureux ! il avait pris avec le démon des engagements sacrilèges, qu'il avait écrits et signés de sa propre main. Que devenait-il pour l'éternité, si Marie, touché de ses prières, n'avait arraché à son ennemi cette pièce irrécusable de conviction ? Qu'il est doux, qu'il est consolant de retrouver le même exemple aux pieds de la Vierge de Lorette, et de bénir sa miséricorde en considérant ce jeune débauché, qui, après avoir signé et livré sa consécration à l'enfer pour assouvir une passion brutale, la voit retomber miraculeusement entre ses mains, tandis que, prosterné dans la sainte Maison, il répète mille et mille fois ces paroles : « Montrez » que vous êtes notre Mère ; que nos prières soient, par » votre moyen, reçues de celui qui pour nous a daigné se » faire votre Fils <sup>2</sup>. » Les démons, vaincus autrefois par Jésus passant sur la terre en faisant du bien, sont encore vaincus à Lorette par celle qui l'a donné au monde ; témoin cette dame française, Antonia, femme de Pierre Orgentorix, illustre citoyen de Grenoble, qui possédée d'une troupe d'esprits impurs, dont elle n'avait pu être délivrée ni à Milan, dans l'église Saint-Jule, ni à Modène, dans le sanctuaire de Saint-Géminien, ni à Rome, devant la colonne auguste de la Flagellation, conduite à Lorette, devant l'image de Marie, fut heureusement arrachée à l'empire du démon, forcé de confesser, que cette bénite chapelle était vraiment la Maison de la très-sainte Vierge, et de

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. 111, cap. 32.

<sup>2</sup> *Ibid.* cap. 33.

montrer l'endroit où elle était agenouillée quand l'ange lui apparut, ainsi que l'assure l'Angélita, père de l'histoire de Lorette, qui était présent aux exorcismes avec Antoine Buonfini d'Ascoli, auteur de la décadence du royaume de Hongrie, et Baptiste de Mantoue, qui raconte le même fait dans son ouvrage sur la sainte Maison de la Mère de Dieu <sup>1</sup> ; témoin cette dame de Slavonie, nommé Paula, qui ne put trouver sa délivrance qu'auprès de la reine du ciel, où elle vint finir ses jours ; témoin cette jeune personne, fille d'Alexandre Gagliardino, riche aubergiste de Pologne, qui, délivrée du joug des puissances infernales par les prières et les vœux de son père, fidèle serviteur de Marie, fut vue calme et tranquille rendant ses actions de grâces aux pieds des autels de sa libératrice <sup>2</sup>.

Tant de miracles, attestés par des témoins oculaires, racontés par les écrivains les plus respectables, confirmés par des offrandes solennelles, renouvelés dans tous les siècles, étendus à toutes les nations, sont bien capables sans doute d'exciter l'étonnement et d'échauffer la dévotion ; mais ne pourrait-on pas regarder comme de plus grands miracles encore cette odeur de piété qui se fait sentir dans l'auguste sanctuaire, ce recueillement inspiré à la vertu, cette crainte inculquée au dérèglement, cette multitude fervente accourant de toutes les parties de l'univers, ces confessions innombrables et rendues efficaces par le repentir, ces communions si fréquentes et si embrasées ? Qui ne se sentirait ravi en entendant cette narration écrite, en 1559, par un pénitencier de la sainte chapelle : « On le croirait à » peine, disait-il ; cette année même, le samedi saint réu- » nit à Lorette de trente à quarante mille pèlerins ; tous » ou presque tous demandaient à recevoir les sacrements

<sup>1</sup> Tursell. Hist. Lauret., lib. III, cap. 7.

<sup>2</sup> *Ibid.* lib. IV, cap. 9.

» de pénitence et d'eucharistie ; il était impossible de satis-  
» faire à tous les désirs : Jésuites, chanoines, chapelains,  
» prêtres auxiliaires, disputaient de zèle et de ferveur... Je  
» ne dirai que ce que j'ai vu moi-même. Dans l'intervalle  
» de quarante jours, la communion a été donnée au moins  
» à quarante mille personnes ; quatre mille messes au moins  
» ont été célébrées par des prêtres étrangers... Tous les  
» jours on donnait la communion dans trois chapelles dif-  
» férentes, et souvent le ministre sacré ne retournait à l'au-  
» tel qu'après avoir distribué à sept cents fidèles le corps  
» de Jésus-Christ ; encore le temps de Pâques forçait-il  
» plusieurs d'aller remplir ce devoir dans leurs paroisses,  
» en sorte que le nombre des confessions surpassait infini-  
» ment celui des communions... On aurait cru que les excès  
» des Luther et des Calvin auraient détruit le zèle des pé-  
» lerinages, et jamais Dieu n'a montré plus abondamment  
» les richesses de sa grâce et de sa miséricorde. On voyait  
» des confréries venir au nombre de trois mille, divisées en  
» différentes troupes, portant de riches bannières et des bâ-  
» tons couronnés d'olivier, chantant en chœur de saints  
» cantiques, attirant à la dévotion tous les peuples dont ils  
» traversaient les cités, tombant à genoux à la vue de cette  
» sainte Maison, multipliant les prières et les pénitences,  
» versant des larmes de joie à la vue de l'auguste image,  
» répétant avec des transports continuels ces paroles des li-  
» tanies : *Sainte Marie, priez pour nous !*... Qui recueil-  
» lait tant de peuples dans l'unité d'un même esprit ? qui  
» les conduisait à Lorette avec un si vif sentiment de joie  
» et d'allégresse ? qui enflammait leurs cœurs du feu sacré  
» de l'amour ? Ah ! sans doute, c'était uniquement la grande  
» puissance de Dieu, sa grande charité, sa sagesse in-  
» compréhensible... Malheur à l'hérésie qui, séduite par  
» l'erreur, refuse à Dieu et à sa Mère de si magnifiques  
» honneurs, et privent en même temps les peuples chré-

« tiens de ces avantages et de ces joies spirituelles <sup>1</sup>. »

Quoi de plus admirable que cette ferveur ? Mais combien ne doit-elle pas exciter davantage notre étonnement, quand on vient à penser que le temps, qui détruit tout, n'a pas affaibli cet élan de la piété, et qu'après tant de siècles, on retrouve encore dans les octaves solennelles le même empressement et les mêmes témoignages de dévotion !

## CHAPITRE IX.

Description de Lorette, de sa Basilique et de son auguste Sanctuaire.

A peine sorti de Récanati, le pieux voyageur entré dans la route du Mont Royal, ouverte par Antoine Gallo, sous Clément VII, adoucie par Paul III, et perfectionnée par les efforts réunis de Sixte V et de la Commune de Lorette <sup>2</sup>, aperçoit de loin sur la cime de la montagne, les remparts de la ville dominés par le vaste clocher et la majestueuse coupole de la Basilique. Sans ce double signe d'un édifice religieux, on serait tenté de supposer à la place du sanctuaire, un castel ou une forteresse; tant est frappante l'illusion produite par ces nombreuses chapelles qui s'élèvent à l'entour en forme de bastions, et par le corridor couvert, qui cerné de créneaux, règne sur la sommité de ses murs, pour donner aux soldats la facilité d'accourir de tous côtés, sans péril, à la défense du saint lieu <sup>3</sup> ! Déjà il n'est plus séparé de Lorette que par l'espace d'un mille, lorsque ses yeux sont frappés par un magnifique

<sup>1</sup> Epist. ad General. Societ. Jesu, apud Riera, Hist. Lauret., cap. 18.

<sup>2</sup> Luc. Giannizi, Relaz. istor., fol. 101.

<sup>3</sup> Vinc. Murri, Dissert. critic. istor., fol. 152.

aqueduc, dont les arceaux de briques sortent d'une colline escarpée, pour rentrer plus loin dans une montagne plus élevée encore, et unir ainsi par un travail digne d'être mis en parallèle avec les chefs-d'œuvre romains des Trajan, des Claude et des Auguste, les conduits souterrains, qui parcourent trois mille d'Italie et amènent les eaux à la fontaine principale, d'où elles se partagent ensuite dans les établissements publics et dans les autres quartiers de la cité. Quelle main a exécuté ce gigantesque ouvrage, qui a, selon Bartoli et les autres historiens, absorbé jusqu'à cent quatre-vingt-six mille écus romains (près d'un million de francs)? Regardez cette inscription gravée au milieu des arcades, et déjà presque effacée par les dégradations du temps; elle vous révélera le bienfaiteur du pays par ses paroles monumentales: « A Paul V, souverain » Pontife, en actions de grâce de la providence de cet » excellent prince, qui soit par des canaux souterrains, » soit par des voûtes extérieures a conduit du territoire de » Récanati l'eau des sources les plus pures dans la ville de » Lorette, Scipion Borghèse, cardinal de la sainte Église » romaine, protecteur de la chapelle sacrée, a dressé ce » monument l'an 1620, seizième de son pontificat <sup>1</sup>. »

Au sommet de cette voie montueuse, se déploie une vaste plate-forme, destinée aux divertissements publics, et ornée autrefois d'arbres verdoyants, de fraîches fontai-

<sup>1</sup> Paulo V Pont. Max.

Quod optimi principis providentiâ aquam ex  
agro Recinetensi purissimis ex fontibus opere sub-  
terraneo et arcuato in urbem Lauretanam  
duxerit

Scipio S. R. E. Card. Burghesius Domûs Laure-  
tanæ protector monumentum posuit an. M. D. CXX,  
Pontificatûs XVI.

Luc. Giannizi, Relaz. istor., Appendice, pag. 102.

nes, de sièges de repos. Aujourd'hui tous les agréments ont disparu ; mais leur perte est bien compensée par l'admirable spectacle que présentent les riches vallées entrecoupées par le cours du fleuve qui les arrose, et l'horizon couronné d'une part par des collines ombragées, borné de l'autre par la montagne d'Ancône, et s'étendant comme sans fin entre ce double rideau sur la vaste étendue de l'Océan. Voilà la porte romaine, la première ouverte lorsque Lorette fut environnée de murailles ; deux statues de prophètes la décorent ; elle est surmontée d'une madone en marbre. La madone annoncée par les prophètes, telle est la protectrice et la gardienne de cette pieuse cité. On ignore la main qui a sculpté ces nobles figures ; mais on suppose qu'elles sont dues au ciseau d'un des collaborateurs de Sansovino. A quelques pas de là se présente la place des Coqs (de'Galli), ainsi appelée d'une fontaine qui s'élève dans une des parties latérales, et où l'on remarque un dragon et quatre coqs, qui jettent une eau limpide ; Pierre Paul Jacometti est l'artiste dont la main habile a exécuté ce monument. Deux petits obélisques dressés à l'entrée même de la place, remontent au temps du gouvernement de Bentivoglio. Une promenade commode et spacieuse se dessine autour des murailles, dont la plus belle et la plus antique partie fut, au témoignage de Vasari, construite sous le pontificat de Léon X, par Sansovino, en même temps que les deux bastions, dont un seul, celui de l'hôpital, est demeuré intact et a conservé sa forme antique. Les autres petites redoutes, presque entièrement ruinées, remontent au temps d'Urbain VIII. En suivant ses boulevards on gagne la Porte-Marine, qui mène au port de Recanati. Non loin de cette seconde porte de la cité on aperçoit un édifice construit selon les règles de l'ordre dorique ; c'est le cimetière bâti sous Clément X, en l'année 1675. Vient ensuite l'hôpital entretenu aux frais du sanctuaire,

et spécialement destiné aux pauvres pèlerins; puis l'hospice des Pères Capucins, élevé l'an 1740, par les ordres du cardinal Onuphre Barbérini, capucin lui-même; et enfin le collège illyrique de la Marche d'Ancône, où les Jésuites, rendus à leur ancien établissement, s'appliquent depuis l'an 1835 à guider une nombreuse jeunesse dans les sentiers de la science et de la piété.

Avançons : nous sommes entrés dans la place de la Madone; elle a environ 220 mètres de circonférence, et a été tracée sur les dessins d'Antoine Picconi de San-Gallo, qui sous Clément VII la forma en nivelant le terrain qui se trouvait devant l'église. Au milieu s'élève une fontaine entreprise sous Paul V, et conduite à sa perfection au temps de Grégoire XV; elle est embellie par des faisceaux d'armoiries, et par un groupe d'aigles, de dragons et de tritons en bronze, chef-d'œuvre de Tarquin et de Pierre Paul Jacometti, neveux et élèves de Calcagni. A gauche paraît le palais apostolique, monument digne des plus célèbres capitales, commencé l'an 1510, sous le pontificat de Jules II, d'après les dessins de Bramante Lazzari d'Urbain, et terminé par Benoît XIV, l'an 1750, comme l'atteste la pierre placée sur le frontispice. Il se compose d'abord d'un rez-de-chaussée, où s'étendent de vastes portiques soutenus par des pilastres, des arcades, des colonnes ornés de chapiteaux d'ordre dorique, et qui est couronné d'une élégante corniche, au-dessous de laquelle on a réuni avec autant de variété que de symétrie, des emblèmes représentant les armoiries des souverains pontifes et des cardinaux protecteurs, qui ont accéléré la construction de l'édifice, ainsi que des sculptures diverses qui se rapportent à l'admirable translation de la sainte chapelle. L'étage supérieur suit les règles de l'ordre ionique, et charme les yeux par le spectacle de ses fenêtres arrondies, de ses balustres de marbre, et de la rampe somptueuse qui circule

tout autour du bâtiment, et paraît çà et là entrecoupé avec art d'un grand nombre de piédestaux, qui attendent encore les statues dont ils doivent être surmontés un jour. Le palais dans son entier forme comme deux bras, qui composent la moitié d'un parallélogramme.

Le rez-de-chaussée sert d'habitation aux chanoines; le gouverneur et l'évêque résident à l'étage supérieur, où l'on remarque particulièrement l'appartement des princes. Une porte magnifique, tournée au levant, donne entrée dans un premier salon, décoré d'un grand nombre de tableaux tracés par des pinceaux habiles et célèbres. La vue de Lorette, et la translation de la chapelle par François Foschi; le Christ mort, soutenu par Dieu le Père, ouvrage du chevalier Peruzzini d'Ancône, selon les uns, et selon les autres, du Guerchin; la Madone et l'enfant Jésus, de Mazzuola; le saint Nicolas de Bari, par le chevalier Conca; l'histoire de la femme adultère, par Lorenzo Lotto; la Conception, du chevalier Joseph Crespi, bolonais; sainte Claire, par Barthélemy de Modène, surnommé le Schidone; Notre-Dame environnée de quelques saintes vierges, par Jean Baglione, romain; la Cène, chef-d'œuvre de Simon Vouet; un autre tableau de la femme adultère, sorti de l'école du Titien; le Cénacle, par Félix Damiani, de Gubio, entouré de quatre petits ouvrages du Schidone; telles sont les principales richesses que cette salle présente à l'ami des arts.

De cette première salle on pénètre à droite et à gauche dans plusieurs chambres richement décorées, les unes ornées de damas, garnies de chandeliers de cristal, surmontées de voûtes peintes délicatement par François Stagni, bolonais; les autres enrichies de tableaux précieux, entre lesquels on remarque la Crèche, d'Annibal Carrache; le Crucifix, du Pomarance; la Conception, de Philippe Bellini; une copie de la Nativité de la sainte Vierge, de Maratti. Le



cabinet le plus reculé du côté du couchant est recouvert de tapisseries, dont les sujets sont de l'invention du grand Raphaël d'Urbin, comme on peut le voir en les comparant à plusieurs de ses cartons conservés à Londres, et achetés en Flandre d'après le conseil du peintre Rubens, par Charles I, roi d'Angleterre. Elles sont au nombre de sept. La première représente le peuple de Lystre, voulant offrir à Paul et Barnabé un sacrifice, que refusent les saints apôtres, comme un hommage réservé à Dieu seul<sup>1</sup>; la seconde, Pierre et Jean devant la porte du temple de Jérusalem, appelée la Belle-Porte, rendant les forces à un boiteux de naissance, et opérant la conversion de cinq mille personnes touchées des paroles du prince des apôtres<sup>2</sup>; la troisième Jésus-Christ remettant à Pierre, dans le voisinage de Césarée et en la présence de tous ses apôtres, les clefs du royaume des cieus<sup>3</sup>, et lui donnant sous le symbole d'agneaux et de brebis le soin de paître et de gouverner le peuple chrétien<sup>4</sup>; la quatrième, saint Paul prêchant devant le proconsul Sergius Paulus dans la cité de Paphos en l'île de Chypre, et le magicien Élymas, frappé d'aveuglement en punition de l'opposition qu'il apportait à la doctrine de l'apôtre, prodige effrayant, qui convertit le proconsul à la foi chrétienne<sup>5</sup>; la cinquième, la pêche miraculeuse opérée sur le lac de Génésareth par saint Pierre et par les deux fils de Zébédée Jacques et Jean, d'après la parole de Jésus-Christ, et l'abandon que firent après ce prodige les trois apôtres de leurs barques et de leurs filets, pour marcher à la suite du Rédempteur<sup>6</sup>; la

<sup>1</sup> Act. xiv, 6, etc.

<sup>2</sup> *Ibid.* III, 1, etc.

<sup>3</sup> Matth. xvi, 13, etc.

<sup>4</sup> Joan. xxi, 15, etc.

<sup>5</sup> Act. xiii, 6, etc.

<sup>6</sup> Luc. v, 1, etc.

sixième, la prédication faite par saint Paul aux Juifs de Rome, auxquels il démontre dans sa captivité, par la loi et les prophètes, que le Messie est enfin venu, et que ce Messie attendu avec tant d'ardeur est Jésus crucifié<sup>1</sup>; la septième, enfin, le linceul mystérieux rempli de toutes sortes d'animaux, présenté à saint Pierre dans une vision surnaturelle, et l'ordre qu'il reçut de Dieu de se rendre de Joppé à Césarée, pour y porter le bienfait de l'Évangile au centurion Corneille et à sa famille, prémices des gentils, appelés sans distinction, comme les Juifs, à la foi, à la pénitence, et à l'éternelle félicité<sup>2</sup>. Ces précieuses tentures furent données à la très-sainte Vierge par le cardinal Sforza Pallavicini, dont les armes sont tressées dans la toile même, et furent agréées par Urbain VIII, alors souverain Pontife<sup>3</sup>.

En quittant la salle des tapisseries, on trouve un escalier qui conduit aux logements inférieurs, et l'on arrive à une porte qui donne entrée dans une chapelle appelée l'Oratoire nocturne. La voûte est toute peinte par les soins de l'école de Roncalli. Une belle fresque, qui surmonte l'autel, offre aux yeux le grand spectacle de la dernière cène, et sur la droite les regards s'arrêtent avec admiration sur un tableau du baptême de Jésus-Christ au Jourdain, ouvrage fait par Tibaldi, aux frais du cardinal Truxes<sup>4</sup>.

De l'oratoire nocturne, on revient sous le portique, d'où l'on va visiter la pharmacie, célèbre par les trois cent quatre-vingts vases qu'elle renferme. Ils sont peints sur les dessins de Raphaël, de Jules Romain, de Michel-Ange; et d'autres artistes également illustres. On peut les diviser en quatre classes, dont la première renferme les événe-

<sup>1</sup> Act. xxviii, 23, etc.

<sup>2</sup> *Ibid.* x, 1, etc.

<sup>3</sup> Giannizi, Relaz. istor., fol. 95, etc.

<sup>4</sup> *Ibid.*, fol. 98.

ments les plus célèbres de l'Ancien et le Nouveau-Testament ; la seconde les grands exploits des anciens Romains ; la troisième les métamorphoses d'Ovide ; et la quatrième dont les miniatures s'élèvent au nombre de quatre-vingt-quatre, une collection variée de jeux enfantins, qui tous diffèrent les uns des autres. Les plus remarquables de ces peintures sont les images des douze apôtres, de saint Paul, premier ermite, de la chaste Suzanne et de Job mourant. On les croit de Raphaël. Ces vases sont autant estimés pour la rareté que pour la beauté. Bartoli <sup>1</sup> assure qu'un grand duc de Toscane, avide de les posséder, proposa de les changer en autant de vases d'argent d'un poids égal ; et la reine Christine de Suède <sup>2</sup>, ne craignait pas de dire qu'elle les appréciait plus que toutes les richesses renfermées dans le trésor de Lorette ; car, disait-elle, les pierres précieuses ne manquent pas ailleurs ; mais ailleurs pourrait-on rencontrer une si nombreuse et si surprenante collection <sup>3</sup>.

Mais hâtons-nous de contempler un spectacle plus digne encore de fixer les yeux des amis de l'art et des âmes religieuses. Revenons dans la grande place ; jetons nos regards sur l'auguste Basilique. Quel autre sentiment que celui de l'admiration peut surgir dans le cœur à la vue de cette magnifique façade toute ornée de sculpture et de bas-reliefs, dessinée d'abord par le Bramante, commencée sous le pontificat de Pie V par Jean Boccacino, de Carpi, continuée sous Grégoire XIII, et heureusement terminée au temps de Sixte V par l'architecte Lactance Ventura ? Quoi de plus noble que cette coupole revêtue d'une couverture de plomb, dont le travail est attribué par Serragli à François San-

<sup>1</sup> Bartoli, *Ist. di Lor.*, cap. 20.

<sup>2</sup> Voyez plus haut, pag. 111, ce que nous avons dit sur Alexandra Christine, reine de Suède.

<sup>3</sup> Luc. Giannizi, *Relaz. istor.*, fol. 99.

Gallo, et surmontée d'une lanterne élancée et légère qui se dessine gracieusement sur l'azur du ciel? quoi de plus élégant que ce clocher, haut de 60 mètres, appuyé sur de fortes et épaisses murailles en briques, tout revêtu au-dehors de pierres d'Istrie travaillées avec art, composé de quatre étages, dont le premier suit le dorique, le second l'ionique, le troisième le corinthien, le quatrième le composite, couronné enfin d'une riche balustrade et dominé par une pyramide octogone posée sur un soc blanc, garnie de plomb, et portant à sa cîme une boule qui soutient le signe triomphant de la croix? Entendez-vous les sublimes mugissements de ce gros bourdon, dont le poids surpasse vingt-deux mille livres, et qui fut, sous le pontificat de Léon X, fondu par Bernardino, de Rimini? Quelle belle harmonie résulte des accords de ces cinq autres cloches, parmi lesquelles on remarque celle du Rosaire, exécutée en 1610, sous Paul V, par François Franceschi, d'Ancône, et celle du Saint-Sacrement qui, fendue par un accident malheureux, fut remise au feu et restaurée en 1830 par Louis Baldini, de Sasso-Ferrato?

Quelle est cette statue de bronze, assise sur un trône, revêtue des habits pontificaux, la main levée pour bénir, et placée sur une haute base octogone en marbre, laquelle s'appuie sur les degrés même de la façade? C'est l'image de Sixte V, coulée en bronze par Antoine Bernardin Calcagni, de Récanati, disciple de Jérôme Lombard. Sur le devant de la base, on voit un lion de bronze, dressé sur ses pieds de derrière, tenant dans sa griffe droite une branche de poirier, ceinte d'une bandelette oblique, et surmontée des clefs et d'une triple couronne que soutiennent deux anges. Ce sont les armes du Pontife. Des deux côtés, mais plus bas, on remarque les armoiries du cardinal Péretti, petit-neveu de Sixte V, et du cardinal Gallo, protecteur de la sainte Chapelle. Au-dessous, se lit une inscription qui

relate les raisons de reconnaissance qui ont porté la province de la Marche à élever ce monument. Au bas, dans un médaillon de bronze, on a gravé ces mots : « Sous le gouvernement d'Octave Bandini, cet ouvrage a été terminé » à la grande satisfaction de tous, l'an 1589 <sup>1</sup>. » Les deux cadres latéraux, également en bronze, représentent d'un côté l'action de notre Seigneur chassant les vendeurs du Temple de Jérusalem, et de l'autre son entrée triomphale dans la même ville, au milieu de l'enthousiasme du peuple. Derrière sont gravées les armes de la Marche, accompagnées d'une autre légende latine où sont nommés, avec des témoignages de gratitude, les six cardinaux que le Pape avait pris dans la province, et dont l'exaltation faisait la gloire du pays. Les quatre autres angles de ce piédestal forment des niches où sont placées les quatre statues de la Justice, de la Charité, de la Religion et de la Paix.

L'on entre dans la Basilique par trois portes de bronze, plus remarquables encore par le travail que par la matière. Celle du milieu est ornée de deux colonnes ioniques ; elles sont cannelées et composées d'un marbre précieux. Sur elles pose le frontispice, morceau travaillé avec art, au milieu duquel sont gravées sur pierre les armes de Grégoire XIII. Plus haut, dans une niche élégante, on admire une statue de bronze de grandeur naturelle et d'une beauté ravissante, représentant la très-sainte Vierge avec son divin Fils entre ses bras. C'est l'ouvrage de Jérôme Lombard. Les deux grands battants, coulés en bronze par Antoine, Pierre, Paul et Jacques, fils du précédent, renferment une suite intéressante de faits historiques, consignés dans différents cadres d'inégale grandeur, et où l'Ancien-Testa-

<sup>1</sup> Octavio Bandino provinciae præsides, opus summâ omnium lætitiâ absolutum est, an. MDLXXXIX.—Luc. Giannizi, Relaz. istor., fol. 52.

ment se trouve mis dans un rapport presque continuél avec le Nouveau. A droite, c'est d'abord la création d'Ève, tirée de la côte d'Adam durant son sommeil ; et plus bas le Père éternel, environné d'un groupe d'anges, donnant sa bénédiction à l'Église naissante dans la personne du jeune Adam, qui rend grâces au Seigneur de l'avoir tiré du néant : c'est l'ange chassant du paradis terrestre nos premiers parents désolés de la faute qu'ils ont commise ; et sous la forme d'une dame majestueuse, l'Église catholique recevant les hommages et la soumission du peuple fidèle : c'est Abel mis à mort par la jalousie de Caïn, son frère ; et l'innocence, une palme à la main, accueillie par l'Église avec une aimable bienveillance. A gauche, c'est la transgression d'Ève, qui, après avoir mangé du fruit défendu, entraîne son époux dans sa désobéissance ; et l'Église, sous la figure d'une femme assise, exposée aux attaques de l'hérésie, qui, semblable à un serpent, cherche sans cesse à la tourmenter et à la détruire : c'est Adam, condamné après son péché à travailler la terre, qu'il laboure péniblement, tandis que son épouse, coupable et condamnée avec lui, fait tourner le fuseau entre ses doigts ; et là même l'Église, qui, représentée toujours sous les traits d'une majestueuse princesse, et ornée du lis de la pureté, reçoit avec bonté les pénitents résignés à la volonté de Dieu dans les mortifications, justes châtements de leurs péchés : c'est la fuite de Caïn poursuivi, après le meurtre de son frère Abel, par la colère de Dieu, qui l'oblige d'errer çà et là dans l'univers, toujours tremblant, toujours déchiré par le remords ; et l'hérésie fuyant, en se mordant les mains, devant l'Église catholique triomphante selon la parole de Jésus-Christ : *Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* <sup>1</sup>.

Les portes latérales, moins élevées que celles du mi-

<sup>1</sup> Matth. XVI, 18.

lieu, ne sont pas moins dignes d'attention par le choix que par l'exécution des sujets. C'est encore un heureux rapprochement des figures de la loi ancienne, et des réalités de la nouvelle loi. Celle qui se trouve du côté du clocher doit son exécution à Tiburce Verzelli, de Camérino, disciple aussi du fameux Lombard. Chaque battant est divisé en cinq grands tableaux environnés d'arabesques, ornés de petites statues, présentant des sibylles et des prophètes, et relevés par de petits médaillons disposés avec art entre les encadrements principaux. Sur le droit on voit d'abord, dans le grand bas-relief, la création d'Adam au milieu des plaines de Damas ; et dans les deux petits placés au-dessus l'Annonciation de la bienheureuse Vierge, et le Baptême du Sauveur par Jean-Baptiste ; le premier de ces mystères nous montre la naissance du nouvel Adam ; le second nous met sous les yeux notre renaissance à la vie de la grâce. Le cadre qui suit nous fait voir l'ange du Seigneur, confortant Agar assise dans la campagne, près d'un bosquet, où elle s'est retirée loin de la tente d'Abraham, pour fuir les mauvais traitements de sa maîtresse, et lui promettant la naissance d'un fils qui deviendra le chef d'une grande nation. On aperçoit encore dans les deux médaillons supérieurs cette malheureuse femme chassée, quoiqu'à regret, par le patriarche Abraham, et consolée de nouveau par l'ange qui, du milieu des nuées, lui indique une source bienfaisante pour désaltérer son fils près d'expirer dans le désert de Bersabée. Les deux inférieurs font l'application de cette histoire, en représentant Jésus d'un côté priant dans le jardin, où l'envoyé du ciel vient le soutenir, et de l'autre recevant cette couronne d'épines par laquelle il devient le roi d'un grand peuple. Vient ensuite le sacrifice d'Abraham qui, sur le point de frapper son fils Isaac, est arrêté par l'ange du Seigneur, et immole à sa place un bélier que le hasard, ou plutôt la Providence, lui

fait apercevoir, la tête engagée dans un buisson épineux. A ce grand événement, se rattache sans doute encore le couronnement douloureux dont nous venons de parler, ainsi que les sujets retracés dans les deux petits tableaux qui s'arrondissent au-dessous, et où l'on contemple le Portement de la croix et le Crucifiement du Sauveur consommant par sa mort le salut du genre humain. Le quatrième et le cinquième tableau, ainsi que les deux petits médaillons qui les séparent ont pour objet le passage de la mer Rouge par les Hébreux, échappant à la fureur de l'armée égyptienne que la mer commence à envelopper de ses flots, tandis que Marie, sœur de Moïse, à la tête d'une troupe de pieuses femmes, chante au son des instruments de musique des hymnes de joie et de triomphe ; l'acte puissant de Moïse, qui, la baguette miraculeuse à la main, fait revenir les eaux de la mer sur la route ouverte par son autorité au peuple choisi ; la destruction des premiers-nés de l'Égypte, sur lesquels le législateur fait, en élevant sa mystérieuse baguette, descendre la maladie et la mort ; la manne, enfin, qui tombe du Ciel pour nourrir dans les déserts arides de l'Arabie l'innombrable multitude du peuple hébreu. On regrette que ces derniers sujets soient tous puisés dans l'Ancien Testament, et ne soient pas, comme les autres, entourés de ces hauts mystères où toutes les figures antiques sont venues se réaliser. Sur le battant gauche, la création d'Ève, objet du premier bas-relief, est surmontée de la formation de l'Église exprimée dans les deux petits médaillons par la remise que Jésus-Christ fait à saint Pierre des clefs du royaume de Dieu, et par la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres au jour de la Pentecôte. Le second tableau, ainsi que ses deux médaillons, se rapportent à l'histoire de Rébecca, qui d'abord abreuve au puits de Nachor les chameaux d'Éliézer, puis le conduit à son père Bathuel et à son frère Laban, qui font un joyeux



accueil à l'envoyé d'Abraham, et enfin devient doublement mère dans un même moment, en donnant la vie aux deux jumeaux Esaü et Jacob. Voyez ensuite l'exaltation de Joseph placé à la tête du gouvernement de l'Égypte, et aux deux côtés la dispute de Jésus devant les docteurs, et son entrée triomphante à Jérusalem. Judith paraît dans le quatrième tableau et dans les deux petits qui l'accompagnent, d'abord sortant de Béthulie, revêtue de la plus brillante parure, pour se rendre au camp des Assyriens; puis donnant la mort à Holopherne, leur général, dans sa propre tente; et enfin suspendant la tête du vaincu sur les murs de Béthulie, d'où s'élancent les Hébreux vainqueurs à la poursuite de leurs ennemis épouvantés et fugitifs. Les deux médaillons qui sont placés au-dessous représentent Jésus-Christ chassant du Temple les profanateurs de sa maison, et sortant glorieux du tombeau aux yeux de ses gardes épouvantés. Au bas c'est Moïse, la baguette à la main, frappant le rocher d'où s'échappent des eaux abondantes pour rafraîchir le peuple altéré dans le désert. Au-dessus du fronton est une inscription latine sur une pierre noire où on lit : « Sixte V, Pape, originaire de la » Marche, a élevé l'église collégiale de Lorette en cathédrale, le 16 des calendes d'avril (17 mars) de l'année » 1586, première de son Pontificat <sup>1</sup>. »

L'autre porte latérale fut exécutée par Antoine Bernardin Calcagni, assisté de Tarquin Jacometti et de Sébastien Sébastiani, artistes de Récanati, dont les noms sont gravés dans deux petits médaillons placés aux pieds des bat-

<sup>1</sup> Sixtus V. Pont. Max. Picens  
Ecclesiam hanc ex Collegiata  
Cathedralem constituit.

xvi Kal. Apr. an. m. d. lxxxvi. P. an. 1.  
Tursell., Hist. Lauret., lib. v, cap. 13.

tants. Celui de droite offre d'abord aux regards, dans un premier tableau, le sacrifice de Caïn et d'Abel, dont l'un est rejeté par la vengeance de Dieu, et l'autre agréé par la divine miséricorde à cause des saintes dispositions du juste qui le présente. Les deux petits médaillons figurent la Nativité de la bienheureuse Vierge et sa Présentation au Temple, nouveau sacrifice plus agréable que toutes les anciennes hosties. Le second tableau exprime à grands traits le sacrifice de Noë, après le déluge universel ; l'on voit l'arche arrêtée sur le sommet des monts d'Arménie, et l'arc-en-ciel, signe de paix, assurant au genre humain que jamais les eaux ne viendront plus engloutir toutes les parties de la terre. Dans les médaillons on aperçoit d'un côté les animaux destinés à propager les différentes espèces de la création, entrant dans l'arche du salut, et de l'autre le patriarche échappé au déluge, surpris par le vin, dont il ne connaissait pas la force, et dans l'état d'une nudité involontaire, insulté par Cham, enfant impie et dénaturé, mais couvert avec respect par ses deux autres enfants, Sem et Japhet, qui méritent par cet acte de piété filiale la bénédiction du Seigneur. Le transport de l'arche du Seigneur de la cité de Cariathiarim à Jérusalem au milieu de l'allégresse du peuple, et précédée du roi David, sautant de joie devant ce précieux dépôt en modulant sur la lyre les sons harmonieux de la reconnaissance, fait le sujet du troisième tableau ; une triste image vient se joindre à ces expressions de la joie publique : Osa, dans sa témérité, porte sur l'arche une main audacieuse, et tombe sans vie à ses pieds. Les deux petits médaillons contiennent la Visite de la sainte Vierge à sa cousine Élisabeth, et une vue touchante de la crèche. Dans le quatrième cadre on admire, au milieu d'une vaste solitude, Moïse, contemplant avec une surprise religieuse, le buisson ardent où Dieu se révèle à lui, et recevant l'ordre de voler à la délivrance de son peuple ; et dans les

deux médaillons il paraît encore, d'abord enfant, exposé sur le Nil, et recueilli par la fille de Pharaon, puis revêtu de l'autorité d'en haut, jetant devant le tyran superbe sa baguette qui se change en serpent, et saisissant de nouveau la queue de ce dangereux animal pour le faire revenir à sa première nature. La Circoncision de Jésus-Christ et la Fuite de la sainte famille en Égypte, sont représentées avec art dans les deux médaillons. Enfin le cinquième tableau rappelle le fait d'Abigail, épouse de l'avare Nabal, qu'elle sauve de la mort en apaisant le courroux de David, par son empressement à lui porter, ainsi qu'à ses compagnons d'armes, d'abondantes provisions sur le penchant du mont Carmel. Le battant gauche représente successivement dans les grands cadres le meurtre d'Abel, mais avec des traits différents de ceux exprimés sur le grand portail, l'échelle mystérieuse de Jacob, le trône de Salomon avec ses six degrés et ses douze lions d'or, le serpent d'airain élevé dans le désert pour le salut des malheureux atteints de la blessure des vipères, la reine Esther prosternée devant le trône du roi Assuérus pour demander et obtenir le salut du peuple hébreu ; et dans les petits médaillons d'abord le Mariage et l'Annonciation de la très-sainte Vierge, puis le soin de Jacob à garder les troupeaux de son oncle Laban, et sa lutte mystérieuse avec l'Ange ; ensuite Jésus présenté dans le temple, et adoré dans la crèche par les rois Mages ; plus bas le retour de Josué et de Caleb au milieu de leur peuple, après la visite de la terre promise, dont ils rapportent en témoignage de fécondité les fruits admirables ; la punition de Nadab et d'Abiu dévorés par le feu profane qu'ils avaient mis dans leurs encensoirs, sans que leurs habits sacerdotaux en reçussent aucune atteinte ; enfin la descente du Saint-Esprit sur les apôtres présidés par la très-sainte Vierge, et le Couronnement de cette auguste reine dans le séjour de la gloire. Au-dessus

du fronton est également gravée en latin et sur une pierre noire cette inscription : « Sixte V, souverain Pontife, originaire de la Marche, a donné à la ville de Lorette, avec le titre épiscopal, le droit de cité l'an du salut 1586, de son Pontificat le premier <sup>1</sup>. »

J'entre dans la sainte basilique, et j'admire d'abord d'un premier coup d'œil ces trois nefs, ces chapelles latérales qui font le tour du temple entier, cette croix dont les quatre branches viennent aboutir à la gigantesque coupole, qui recouvre l'auguste chapelle enrichie de marbres précieux, où l'art le dispute à la matière. Mais avant de contempler ce monument, dont l'éclat et la valeur surpassent tout le reste, parcourons toutes les richesses et les beautés que l'église et ses chapelles présentent à l'œil de l'observateur et du chrétien.

La grande nef s'élève majestueusement et se recourbe avec art pour former une voûte où paraissent en clair-obscur différentes images de prophètes tracées toutes par la main de Luc Signorelli, de Cortone, si l'on en excepte les trois dernières qui se trouvent près l'arceau, en face le grand autel de l'Annonciation, et que l'on présume être du chevalier Christophe Roncalli, surnommé le Pomarance, ainsi que d'autres figures coloriées placées au-dessus du même arceau. Commençons d'abord par faire le tour de l'église pour en visiter toutes les chapelles, nous réservant à contempler en dernier lieu le divin sanctuaire qui fait le plus beau trésor de cette auguste basilique. Dans les bas côtés de la grande nef on a pratiqué six chapelles à droite et autant

<sup>1</sup> Sixtus V. Pont. Max. Picens  
Laureti oppidum  
Episcopali dignitate ornatum  
Civitatis jure donavit.

An. M. D. LXXXVI. P. an. 1.

Tursell., Hist. Lauret., lib. v, cap. 13.

à gauche. Trois chapelles se trouvent également construites dans chacun des bras de la croix, et trois autres dans ce qu'on peut en appeler la tête, en sorte que douze autels semblent former une haie glorieuse pour arriver jusqu'à la maison de Marie, et que neuf autres l'entourent comme d'une glorieuse couronne. Le tombeau presque ruiné que l'on voit aux pieds des degrés sous l'arcade même, renferme les cendres de monseigneur Acquaviva, napolitain.

La première chapelle à droite en entrant, est enrichie d'un bas-relief en bronze, représentant la Déposition de croix, et dite vulgairement *la Piété*. Le travail est d'Antoine Bernardin Calcagni. Quatre portraits de bronze, exécutés par le même artiste, offrent les traits des nobles chefs de la famille Massilla et de la maison des Rogati, de Sanguinésio, dont les largesses ont fait élever ce monument.

Le saint Christophe de la chapelle suivante n'est qu'un ouvrage à l'huile, sorti du pinceau de Lorenzo Lotto, peintre vénitien; mais il doit être remplacé par un saint Benoît et un saint Dominique en mosaïque, de l'invention de Didier de Angelis. Sur le gradin de l'autel se trouve un petit tableau, dont l'auteur est inconnu, et qui représente saint Joseph de Copertin monté sur un arbre, ravi en extase, et révéraut de loin la sainte Maison de Lorette. Des troupes d'anges descendent du ciel pour porter des grâces abondantes aux fidèles qui viennent les demander au Seigneur dans l'auguste chapelle par la médiation de la bienheureuse Vierge.

Le troisième autel est surmonté du portrait de saint François de Paule, imité en mosaïque et avec beaucoup de succès, d'un tableau d'Antoine Cavalucci, de Sermonéta, peintre romain.

La quatrième chapelle a également sa mosaïque, où sont peints avec de vives couleurs saint Charles et saint Émédios; l'auteur est Antoine Maron, dont on a copié le travail.

Deux peintures à l'huile d'Alexandre Ricci, de Fermo, reproduisant les traits de saint Jacques de la Marche, et de saint Gaëtan, ornent les côtés de la cinquième chapelle, dont le tableau principal est en mosaïque, et retrace le mystère de la Conception, d'après Maratta; l'original est conservé à saint Isidore de Rome.

On voit enfin dans la sixième, deux peintures à fresque, presque entièrement décolorées et qui remontent au temps de Jean Baptiste de Monte-Nuovo, dit le Lombardelli, ainsi qu'une mosaïque dont le dessin est dû au talent de Charles Maratta de Camérano, d'Ancône, et qui représente le Mariage de la très-sainte Vierge. Du côté de l'épître est le tombeau de M<sup>sr</sup> Cantucci, de Pérouse, premier évêque de Lorette, dont le corps fut retrouvé intact en 1827, et dont on voyait autrefois un buste magnifique en marbre blanc, lequel a été enlevé dans le pillage de 1797.

En tournant à main droite on passe devant une sacristie, aujourd'hui habituellement fermée, et l'on entre dans l'embranchement de la croix, au fond duquel sont, comme nous l'avons dit, trois chapelles : la première a pour tableau d'autel, une mosaïque dont le dessin est d'Angélique Kauffmann, allemande, morte à Rome en 1807; on y voit avec saint Joachim et sainte Anne, la sainte Vierge encore enfant, arrosant un lis, symbole de la pureté, tandis qu'un rayon de lumière descend du ciel sur sa tête. Joachim étonné montre ce prodige à son épouse, qui ravie d'admiration, regarde le ciel et bénit le Tout-Puissant. Les fresques des murailles, retouchées par Jacques Foschi, ont été primitivement exécutées par François Minzocchi, de Forli, lequel a peint aussi les prophètes et les autres décorations qui ornent les pilastres de l'arceau.

La seconde chapelle, qui sert de chœur aux chanoines, est environnée d'une haute balustrade en bois travaillée avec art; les tableaux disposés avec goût dans l'architecture

de cette enceinte, et placés au-dessus des stalles du chapitre sont dus au pinceau de Lorenzo Lotto. La Madone peinte sur le plafond, et représentée comme assise sur la sainte Maison, est, dit-on, de Gasparini, noble citoyen de Macérata et élève de Sermonéta. Un orgue placé dans une tribune accompagne ordinairement un chœur de musiciens exercés, dont les pieux concerts égalent et surpassent peut-être ce que nous avons entendu de plus mélodieux en Italie.

La troisième chapelle est consacrée à l'Annonciation, et appelée la chapelle ducale, parce qu'elle fut élevée par François Marie II, duc d'Urbin <sup>1</sup>. La mosaïque de l'autel où est représenté l'archange Gabriel apportant à la très-sainte Vierge la nouvelle de sa maternité divine, est imitée d'un tableau de Frédéric Barocci, d'Urbin, dont l'original se conserve aujourd'hui au musée du Vatican. Les stucs et les fresques de la voûte, où l'on admire particulièrement une figure pâle et couverte d'un voile, tenant une croix à la main, symbole de la foi, sont de Frédéric Zuccari, ainsi que le Mariage de la sainte Vierge et la Visite à sainte Élisabeth, peintes également à fresque dans l'année 1583. Les ciselures qui ornent cette chapelle de tous côtés sont des allusions perpétuelles aux armes de la famille de la Rovère, tige illustre des ducs d'Urbin.

Vient ensuite la sacristie de la cure, dont les fresques tracées sur la voûte, commencées par Pierre della Francesca, et Dominique, de Venise, furent achevées par Luc Signorelli, à qui l'on doit également les figures et les ornements dont sont décorées les murailles. Les armoires sont embellies de points de vue et d'arabesques, que l'on croit être de Benoît de Maiano, aussi bien que les sculptures et ciselures en marbre qui embellissent le lave-main. Il est fâcheux que ces ouvrages remarquables soient endommagés par le temps, et noircis par la fumée de l'encens.

<sup>1</sup> Voyez ce que nous avons dit plus haut, pag. 179.

Non loin de là on aperçoit dans le mur, le sépulcre de M<sup>sr</sup> Pierre Dominique Cabannes, gouverneur de Lorette, et originaire d'Avignon, dont le buste, qui paraît en saillie au-dessus de l'inscription, est d'un bon style, et indique la main d'Antoine Raggi.

On rencontre ensuite le tombeau du cardinal Nicolas Cajétan ; l'architecture en est attribuée à François Volterre, et les Vertus en marbre placées dans des niches, passent pour être du chevalier Jean-Baptiste della Porta ; mais la figure en bronze du cardinal agenouillé sur le cercueil a été coulée par Antoine Calcagni, avec la coopération de Tarquin Jacometti, ainsi que les emblèmes funéraires qui décorent le mausolée. Sur la base on lit cette inscription : « Nicolas cardinal Cajétan » Sermonéta, de la famille du Pape Boniface VIII, ayant, au » commencement du règne de ce glorieux Pontife, rappelé » à son souvenir que cette sainte Maison s'est arrêtée en ce » lieu par un ordre de la Providence, et que lui-même avait » obtenu de Dieu par les prières de la Vierge Marie, sa mère, » de nombreuses faveurs, plein de la confiance que son se- » cours ne lui manquerait pas à la mort, a, durant sa vie et » dans les jours de sa santé, pris soin de faire élever ce tom- » beau de marbre, et voulut que son corps y fût enseveli, » quand il se serait dépouillé de la mortalité. Il avait alors » cinquante-quatre ans ; il mourut environ à soixante, l'an » du salut 1585, au mois de mai <sup>1</sup>. » Sur la pierre qui le

<sup>1</sup> Nicolaüs Cajetanus cardinalis Sermoneta, gentilis Papæ Bonifacii VIII, cùm sub id tempus quo ille pontificatum iniiit sanctam hanc Domum hic tandem divinitus consedissee, et multa se à Deo Opt. Max. Beatæ Virginis Mariæ Deiparæ precibus obtinuisse meminisset, sperans ejusdem opem morienti non defuturam, monumentum hoc marmoreum vivens et incolumis faciendum curavit, atque in eo, ubi mortalitatem exuisset, corpus suum recondi voluit, an. agens LIV. Obit annos natus ferme LX, an. Sal. hum. M. D. LXXXV, mense maio.—Tursell., Hist. Lauret., lib. v, cap. 8.



recouvre, on lit : *C'est ici que j'habiterai ; car c'est la demeure que j'ai choisie* <sup>1</sup>. Le monument de métal incrusté dans la muraille en face paraît être de la même école. Il est consacré à la mémoire d'Augustin Filargo.

Après ces mausolées commencent les chapelles qui courent la tête de la croix. La première possède la plus belle mosaïque qui soit dans la basilique de Lorette. C'est la Nativité de la Vierge copiée sur l'original d'Annibal Carrache, autrefois conservée dans cette église, mais transportée aujourd'hui en France. Les dorures, les stucs, les peintures ressemblent par la finesse du travail à autant de miniatures et de camées. Comme cette chapelle était autrefois celle du Saint-Sacrement, Minzocchi y a peint à fresque d'un côté le sacrifice de Melchisédech, et de l'autre le miracle de la manne donnée aux Israélites dans le désert.

La seconde chapelle, qui forme le fond de l'église, est la chapelle de la province de la Marche. Elle lui fut cédée sous Sixte V, à condition d'en exécuter les ornements. Les peintures et les stucs sont de Gasparini, de Macérata, et de ses collaborateurs. L'on y conserve le Saint-Sacrement dans un ciboire d'argent, et le tabernacle est recouvert d'un grand et beau baldaquin du même métal. Sur les gradins douze chandeliers d'argent entremêlés de fleurs, décorent l'autel consacré au mystère auguste de l'amour divin. Au fond est un saint Philippe de Néri, copié sur celui que fit Guido Réni pour l'Église-Neuve à Rome. La fresque du côté de l'évangile représente le sacrifice de la sainte Messe, et celle qui lui fait face Tancrede expirant entre les bras d'Herminie au siège de Jérusalem ; on les croit de Pierre Béréttino, de Cortone. Les deux petites plus rapprochées de l'autel sont consacrées à rappeler l'ordre donné par Nicolas Frangipane, d'élever une église à la place où avait sé-

<sup>1</sup> Hic habitabo, quoniam elegi eam.—Psal. cxxxii, 14.

journal la sainte Maison en Dalmatie , et l'apparition de la très-sainte Vierge à Alexandre , pasteur de l'église Saint-George, pour lui révéler avec un miracle de guérison, l'arrivée de sa Maison sur la terre heureuse de Rauniza. Les cornes d'abondance et le grand candélabre de bronze suspendu à la voûte, sont des ouvrages précieux de Jérôme Lombard. Le tombeau placé au bas des marches, devant la table de communion , renferme les cendres du cardinal Alphonse Visconti, membre de la famille des anciens ducs de Milan, et mort gouverneur à Fermo.

La troisième a, sur l'autel, une mosaïque prise du célèbre tableau de Frère Barthélemy de Saint-Marc, Dominicain, et peintre de Florence. On y voit sainte Catherine de la Rota en pied, agenouillée avec Jean-Baptiste au tombeau de la très-sainte Vierge, et dans les airs, la sainte Vierge elle-même portée glorieusement au ciel. Les trois histoires retracées sur la voûte et entremêlées de dorures, sont la Crèche, la Circonsion, et la Transfiguration du Sauveur. Sur la muraille à gauche est la Prédication de Jean dans le désert, et sur celle de droite la Décollation de ce saint Précurseur. Toutes ces peintures sont des chefs-d'œuvre sortis du pinceau de Pellegrin Tibaldi, bolonais.

On aperçoit ensuite, quand on examine les choses avec attention, derrière un confessionnal, une lame de plomb, qui rappelle la mémoire du cardinal François Ambasien, évêque d'Albi en France, enseveli dans ce lieu sacré. La pierre de marbre blanc placée au-dessus est une offrande d'actions de grâces présentée par Jean III, roi de Pologne, pour l'insigne victoire remportée par les armes polonaises contre les turcs à Barkan <sup>1</sup>. On y conservait autrefois l'étendard arraché aux infidèles ; mais en 1798 il fut enlevé par un général de cette nation, qui le reporta dans sa patrie comme un glorieux trophée de ses concitoyens.

<sup>1</sup> Voyez plus haut, pag. 228.

Près de là est la porte de la sacristie, où le révérendissime chapitre tient ses séances. On voit au-dessus une niche contenant un demi-buste de l'évangéliste saint Luc ; il est en terre cuite vitrifiée ; c'est un travail curieux de Luc de la Robbia, florentin. On retrouve sur la porte d'une autre sacristie un semblable buste de l'évangéliste saint Matthieu, modelé par le même artiste.

La première chapelle du croisillon gauche, où nous aboutissons, est ornée de la plus ancienne mosaïque exécutée dans la basilique de Lorette en 1787, sous le gouvernement de M<sup>r</sup> Gazzoli. Elle a pour sujet la Visitation, copiée d'après Frédéric Barocci, dont l'original se trouve à Rome dans l'église de la Vallicella. Les deux tableaux latéraux montrent à gauche saint Jean-Baptiste prêchant sur les rives du Jourdain, interrogé par les princes des prêtres et les pharisiens sur la nouveauté de son baptême, et à droite Jésus-Christ recevant dans les environs de Capharnaüm la députation des envoyés du Précurseur, auxquels il donne pour preuves de sa divinité les malades guéris et les pauvres évangélisés. On voit sur la voûte toutes les circonstances de la vie de ce saint, partagées par des dorures, et relevées par différents ornements en stuc. Ceux-ci sont de Jean Antoine Dosio, et les peintures appartiennent à Nébula, qui les a exécutées d'après les dessins de Muziano, dont les ouvrages se reconnaissent à cette singularité, que toutes ses figures sont de profil. C'est à lui que l'on doit également les deux prophètes tracés sur les pilastres.

La seconde chapelle est appelée chapelle du Rosaire, parce que la voûte contient en peintures tous les mystères de cette pieuse dévotion. Des deux côtés sont suspendus deux grands tableaux représentant d'une part saint Thomas d'Aquin écrivant sa Somme théologique, pour laquelle il ne demande à Dieu d'autre récompense que lui-même ; de l'autre, le même docteur debout entre les apôtres

saint Pierre et saint Paul. Là se garde précieusement un crucifix antique et miraculeux ; là sera placée plus tard une mosaïque de Jésus en croix, empruntée à un original de Guido Réni.

La dernière chapelle, dédiée autrefois à la Conception, est toute ornée de peintures à fresque, dont le style et le coloris semblent appartenir à Jean-Baptiste de Monte-Nuovo, dit le Lombardelli. Sur une des murailles on voit les Noces de Cana, sur l'autre la Conférence de l'enfant Jésus dans le temple avec les docteurs, et sur la voûte la Fuite en Égypte, l'Adoration des Mages, et le Couronnement de la très-sainte Vierge recevant le diadème de la main du Père éternel. Cette chapelle n'a point d'autel ; mais à la place on trouve une porte qui conduit à une troisième sacristie et à la grande chapelle du trésor. La sacristie destinée à l'habillement des prêtres qui doivent célébrer la messe à l'autel de la sainte chapelle, ou à celui de l'Annonciation, est ornée de peintures et d'autres décorations dues à la générosité de l'abbé Raffaelli, chanoine de Cingoli, qui en fit don en l'année 1694. L'admirable tableau placé au-dessus du lave-main représente une pieuse dame instruisant de jeunes filles, et est un ouvrage charmant de Guido Réni. Le clair-obscur que l'on voit au-dessus du prie-dieu à gauche, semble au style être du Tintoretto, quoique plusieurs l'attribuent à Jacques Callot. Le Christ à la colonne qui le surmonte, est de Jacques Foschi. La Vierge communie par Jésus-Christ, que l'on aperçoit au-dessus du prie-dieu à droite, est d'un peintre romain, Joseph Chiari. On ignore l'auteur du tableau supérieur, qui figure Jésus au jardin, soutenu par l'ange lui présentant le calice. Celui qui est fixé entre les deux fenêtres, et qui montre le Sauveur devant le peuple après sa flagellation, rappelle le genre de Tiarini, de Bologne, quoique d'autres le croient de Gérard delle Notti. Le saint Jérôme au-dessous vient d'un original de Palma ; se-

lon les uns, et selon les autres de Paul Véronèse. Les deux petits cadres sur la droite de la fenêtre contiennent l'un une esquisse de la Madeleine pleurant et regardant le ciel, l'autre une Vierge tenant l'enfant Jésus, et vénérée par un saint ermite. On ne connaît pas la main qui les a tracés ; mais on pense que le premier a remplacé le portrait de Scipion de Gaëte, enlevé par les Français en 1797, avec un saint François d'Assise, de Barocci. Sur la muraille opposée aux fenêtres on admire d'abord une Madeleine, accompagnée de Jésus et de Jean encore enfant, ouvrage attribué à François Mazzuola, de Parme ; puis l'Ensevelissement du Sauveur par Thaddée Zuccari, ou par le Tintoretto ; ensuite une gracieuse Madone, gardée précieusement sous verre, magnifique copie de Raphaël, exécutée par Sasso-Ferrato, ou par Benvenuto Garofolo ; au-dessus le Sauveur contemplant les instruments de sa passion, travail que l'on dit être de Jacques de Bassano, ou de Zuccari ; enfin, la sainte Famille à table, par Barthélemy, de Modène, surnommé le Schidone, ou peut-être par le Corrège ; et la Vierge assise sur ses talons, avec son jeune Fils devant elle, par André del Sarto.

Près delà s'ouvre une porte épaisse, garnie de fer et de verroux, au-dessus de laquelle on lit ces mots : « Antoine » Marie Gallo, évêque de Porto, cardinal de la sainte » Église romaine, protecteur <sup>1</sup>. » Elle donne entrée dans la chapelle du trésor, construite sous Paul V, l'an 1682. La voûte est ornée de peintures tracées par le pinceau de Christophe Roncalli, surnommé le Pomarance. Là on peut suivre les différentes circonstances de la vie de la très-sainte Vierge ; cette intéressante histoire est entremêlée de figures de Prophètes et de Sibylles plus grandes que nature :

<sup>1</sup> Antonius Maria episcopus Portuensis S. R. E. Card. Gallus protector. — Luc. Giannizi, Relaz. istor. pag. 74.

quoiqu'elles aient souffert quelques dommages par l'effet du temps et de l'humidité, on se plaît à contempler ce grandiose et surprenant travail. A côté d'une figure magnifique de la Sibylle de Cumes, on voit la naissance de la très-sainte Vierge ; puis le prophète David, ravi en extase par l'inspiration divine, et près de lui la Présentation de Marie au temple ; puis la Sibylle Érythrée, et le Mariage de la Mère future de Dieu ; puis le prophète Isaïe, la Sibylle de Cumes, et l'Annonciation de l'Incarnation du Verbe, où l'ange apporte la bonne nouvelle à la fille de Juda, qui par la vertu du Saint-Esprit reçoit le don du ciel dans un feu divin qu'environnent les esprits célestes ; puis le roi Salomon, la Sibylle Samienne, et la Visite de la bienheureuse Vierge à sa cousine Élisabeth ; puis le prophète Osée, et la Fuite en Égypte ; puis la Sibylle Persique, et la Dispute de Jésus enfant avec les docteurs ; puis le prophète Malachie, la mort glorieuse de la Mère de Dieu, Job patriarche et prophète tout ensemble. Le milieu de la voûte forme trois compartiments ; au centre la Vierge tenant son Fils entre ses bras, et assise sur le sommet de sa sainte Maison, est portée par un groupe d'esprits célestes ; du côté qui regarde la porte, Marie dans son Assomption est enlevée au séjour de la gloire par les anges ; du côté de l'autel elle paraît au milieu des trois Personnes augustes de la Trinité, et reçoit le diadème de victoire et de bonheur. L'autel est tout de marbre et embelli de deux colonnes également en marbre de Vérone, surmontées de chapiteaux blancs et corinthiens, qui soutiennent un frontispice, où l'on remarque les armes de la maison Borghèse surmontées de la triple couronne et des clefs ; Roncalli en a peint le tableau, qui représente la sainte Vierge au pied de la croix. Le grand chandelier de bronze dont la matière le cède au travail, et qui étonne par sa hauteur et par son poids, fut donné et placé devant l'autel par la confrérie des forgerons de Bologne en 1588. Les deux autres de bois,

recouverts de lames de cuivre doré, et parsemés de corail, que l'on voit sur l'autel, furent présentés par le duc d'Avellino <sup>1</sup>. Le bas relief avec sa corniche noire, dorée en partie, et représentant l'Annonciation, est, au jugement de quelques-uns, du chevalier Bernin; mais d'autres le rapportent à Mazzuoli, de Sienne. Autrefois, on voyait encore dans cette chapelle deux chefs-d'œuvre, l'un de Raphaël, consacré à la sainte Famille, l'autre de Claude Rodolphe, de Vérone, offrant aux regards l'image de l'enfant Jésus dans son berceau; mais l'un et l'autre furent enlevés et transportés en France dans l'année 1797. Les armoires de noyer, qui environnent la salle, ont été façonnées par André Costa, bolonais, d'après les ordres du cardinal Gallo, protecteur de la sainte chapelle; et leur établissement avec les ornements qui les décorent, ont coûté cent treize mille ducats (565,000 fr.). Avant la révolution française, ce trésor contenait des richesses dont le catalogue étonnant peut se voir dans la relation italienne faite en 1792; épuisé par les pillages, les impôts et les guerres, il a souffert de grandes diminutions; mais tel qu'il est aujourd'hui, il a de quoi surprendre encore ceux qui voudront en lire le détail dans la relation historique de Giannizi, premier gardien de la sainte Maison et archiprêtre (Loret., édit. 16<sup>e</sup>, 1836). C'est une multitude innombrable de cœurs d'or et d'argent, d'étoffes précieuses, de calices remarquables par le travail et par le métal, de perles, de diamants, de tableaux, de chandeliers, de montres, de bagues, de croix, de statues, de vases, d'ostensoirs, de couronnes, de colliers, de rosettes, d'encensoirs, de lampes, de bassins, et d'autres objets rares et précieux. Ces riches offrandes sont rangées avec symétrie dans des armoires dont les portes sont garnies de glaces pour laisser percer les regards

<sup>1</sup> Avellino, petite ville d'Italie au royaume de Naples, presque détruite par le tremblement de terre de 1694.

des spectateurs. Elles sont au nombre de soixante-neuf ; mais quarante et une seulement sont ornées des dons de la piété ; le reste est vide , et ce vide affligeant est un amer souvenir des spoliations de l'impiété. Hélas ! pourquoi faut-il que la France soit obligée de se reconnaître comme la première cause de ces brigandages sacrilèges !

Rentrons dans la nef, et considérons les six chapelles qui vont en descendant nous ramener au lieu d'où nous sommes partis. La première se fait remarquer par un tableau de la Cène, exécuté en mosaïque dans l'année 1830, sur un original de Simon Vouet, peintre français, et accompagné à droite et à gauche de deux peintures dont les sujets étrangers au saint pèlerinage ont été tracés par Bertrand Réginelli.

Au fond de la seconde chapelle on aperçoit un tableau de la Circoncision, ouvrage de Philippe Bellini, d'Urbino, élève du Barocci. On se propose de le changer bientôt et de le remplacer par une mosaïque représentant Notre-Dame des-Sept Douleurs, copiée sur un dessin du chevalier Landi, de Plaisance.

La mosaïque placée sur l'autel de la troisième chapelle est faite d'après un tableau de Guido Réni, dont l'original se conserve chez les Capucins de Rome : c'est saint Michel foulant Lucifer sous ses pieds.

Saint François d'Assise conduit par un ange, et imité d'un chef-d'œuvre du Dominiquin, fait l'ornement de la quatrième. Là comme dans les précédentes le travail est en mosaïque.

Une mosaïque décore aussi l'autel de la cinquième ; elle exprime les traits de saint Ignace et de saint Philippe de Néri ; Christophe Unterperger, académicien de Saint-Luc en est l'auteur.

Mais toutes les beautés des chapelles que nous venons d'indiquer s'éclipsent presque devant les magnificences du



baptistère qui forme la sixième et dernière chapelle. Les fonts seuls ont, selon Renzoli, absorbé la somme de seize mille écus romains (80,000 fr.). C'est un grand vase de bronze à demi pyramidal, soutenu par quatre enfants du même métal, orné de statues et de divers reliefs, exécutés par Tiburce Verzelli et Jean-Baptiste Vitali. Au sommet domine l'image du Précurseur baptisant le Rédempteur du monde. Le même Jean-Baptiste paraît sur le devant du couvercle pyramidal, prêchant la pénitence sur les rives du Jourdain; au milieu du peuple qui l'entourne, on remarque principalement des enfants curieux, qui, poussés par le désir de voir l'homme de Dieu, montent sur les arbres qui couvrent les bords du fleuve; à droite de ce groupe admirable on voit la Circoncision du Sauveur, et à gauche la Guérison de Naaman se baignant par ordre d'Élysée dans les eaux du Jourdain, où il recouvre la santé. Sur le devant des fonts sacrés, Jésus chassé par les princes des prêtres et les Pharisiens qui veulent le lapider, sort de Jérusalem, et rencontre l'Aveugle-né, à qui il rend la vue en lui mettant sur les yeux de la boue faite avec sa salive, et lui ordonnant d'aller se laver dans la piscine de Siloë. A droite la piscine probatique est remplie d'une foule de malades, qui attendent que l'ange descendu du ciel vienne donner à l'eau un mouvement miraculeux. A gauche le diacre saint Philippe rencontre l'eunuque de la reine de Candace, lisant l'Écriture sans la comprendre, et lui explique le mystère de Jésus immolé pour le salut de l'univers. On dirait que l'on voit courir les chevaux et avancer le char où sont portés le néophyte et le ministre sacré qui va le laver dans les eaux de la grâce. Au quatre coins du vase sont quatre petites statues, dont la première représente la Foi, avec cette épigraphe : *Elle ne saurait être trompée* <sup>1</sup>; la seconde l'Espérance, avec ces mots : *Elle ne saurait être*

Nescia falli. -- Luc. Giannizi, Relaz. istor., pag. 63.

*ébranlée* <sup>1</sup> ; la troisième la Charité, avec cette légende : *Elle ne saurait être divisée* <sup>2</sup> ; la quatrième la Persévérance, avec ces paroles : *Elle ne saurait être brisée* <sup>3</sup>. Au-dessous de ces statues sont quatre médaillons, où l'on peut suivre les diverses stations de la sainte Maison, d'abord traversant dans les airs la mer Adriatique, puis s'arrêtant dans le bois de la Banderole, pour passer de là sur les terres des deux frères de Récanati, et venir enfin se fixer dans le lieu où, par la miséricorde divine, elle repose jusqu'à ce jour.

Nous voici revenus à la porte principale par laquelle nous sommes entrés. Avançons-nous vers le dôme qui recouvre la sainte Maison et ses magnifiques ornements de marbre dessinés sous Jules II par le Bramante, commencés à être mis à exécution sous Léon X, par les soins d'André San-Gallo, élevés sous le pontificat de Clément VII, par les talents d'Antoine San-Gallo et de Simon Mosca, architecte et sculpteur, découverts, seulement sous Paul III en 1538, et conduits enfin à la dernière perfection sous le pontificat de Grégoire XIII. Considérons-en les prodiges, après avoir jeté d'abord un coup d'œil sur cette noble coupole, ébauchée par Benoît de Maiano, mais construite en grande partie et élevée jusqu'à la lanterne par Julien San-Gallo. Les stucs ont été faits sur un dessin de Jean Boccacino. Antoine San-Gallo en raffermi les bases, en renforça les piliers, et leur donna une forme nouvelle et plus agréable sous le règne de Clément VII. Les fresques que l'on y voit de toutes parts sont de l'invention de Roncalli, qui fut aidé dans son travail par Pierre Paul Jacometti, Pierre, fils du Lombard, Laurent Garbiéri, bolonais, élève de Roncalli, et plusieurs de ses propres disciples. Sur les pendentifs des piliers on voit les quatre Évangélistes en-

<sup>1</sup> *Nescia flecti.*—Luc. Giannizi, *Relaz. istor.*, pag. 63.

<sup>2</sup> *Nescia scindi.*—*Ibid.*

<sup>3</sup> *Nescia frangi.*—*Ibid.*

tremêlés d'anges en clair-obscur. Sur les huit faces qui s'élèvent au-dessous de la corniche, entre les fenêtres, sont peintes des figures de différentes vertus. Dans l'ornement d'une seconde corniche l'artiste a imaginé un arabesque colorié, et au-dessus de la corniche, à la naissance de la voûte, une espèce de parapet, mélangé de jaune et d'or, au-dessus duquel se tiennent debout huit images de docteurs grecs, précédés de seize anges soutenus sur leurs ailes, et portant les armes des Papes et des Cardinaux protecteurs. Le reste représente, sur un ciel de nuages, une musique d'anges partagés en deux chœurs, et placés en cercle les uns au-dessus des autres. Sur les deux pilastres du grand arceau, qui séparent la nef de la coupole, on voit à gauche les armes de la maison d'Autriche, qui a fait don à la sainte chapelle de toutes les grandes poutres qui soutiennent la couverture de l'église, ainsi que de tous les sapins et mélèzes qui s'y rencontrent, et à droite celles de la maison Farnèse, qui s'est également distinguée par sa libéralité envers l'auguste basilique. En tournant les yeux du même côté, on aperçoit le baldaquin, sous lequel se tiennent habituellement les prêtres gardiens, députés par la sacrée Congrégation de Lorette, pour recevoir les offrandes de messes et les autres présents que peuvent déposer aux pieds de Marie les habitants du pays ou les pieux étrangers. C'est là aussi qu'on distribue aux dévots pèlerins des morceaux du voile de la très-sainte Vierge et la poussière des saintes murailles<sup>1</sup>. A côté paraît sur le pilastre le magnifique mausolée du cardinal Bonaccorso Bonaccorsi, autrefois légat de Bolo-

<sup>1</sup> Chaque année on renouvelle plusieurs fois le voile de gaze qui recouvre la sainte image de Marie, et celui qui est retiré pour faire place au nouveau, recueilli avec respect, est coupé en milliers de petits morceaux pour être distribué à ceux dont la piété désire posséder cette relique consacrée par l'attouchement de la statue vénérée. On conserve également la poussière qui se détache des mu-

gne; les sculptures sont d'Antoine Raggi, de Vico-Marco, élève de l'Algardi; on admire le choix et le prix des marbres qui le composent.

On arrive au-dessous de la coupole par plusieurs degrés de marbre, et l'on se trouve devant la façade occidentale des décorations en marbre blanc qui environnent la sainte chapelle. Ce superbe travail forme une espèce de carré long; il est tout entier de marbre blanc de Carrare, orné de colonnes cannelées et conformes aux règles de l'ordre corinthien. Six d'entre elles décorent les côtés dont l'étendue est plus considérable, et quatre les façades plus étroites. La partie inférieure est revêtue d'un soubassement en marbre précieux. Sur cet ouvrage, sculpté par le ciseau de plusieurs artistes célèbres, tels que Cioli, Raniéro de Pietra et François del Tadda, on voit les armes du pape Léon X mêlées à des emblèmes de vertus dont la grandeur diffère, mais dont la beauté est partout la même. Sur cette base sont appuyées les colonnes, deux à droite, deux à gauche, et, dans les côtés plus larges, deux au milieu, de manière que les quatre portes, ouvertes dans les quatre angles, se trouvent symétriquement placées au milieu de trois rangs de doubles colonnes. La partie supérieure de chaque porte est ornée d'armoiries, que surmontent de vastes sculptures enfermées dans un riche encadrement, et représentant diverses circonstances de la vie de la très-sainte Vierge. De grandes sculptures semblables ornent les façades plus étroites, avec la différence qu'exige l'ab-

raillies ou de l'image sacrée, toutes les fois que l'on s'occupe d'entretenir la propreté de l'édifice. La sainte image est époussetée chaque semaine avec deux plumeaux, gardés avec un soin religieux; un chanoine en étole s'acquitte dévotement de cette fonction, et fait ensuite baiser les plumeaux aux assistants, heureux d'approcher de leurs lèvres un objet qui a touché cet antique monument de dévotion et de piété.

sence des portes. A l'occident, c'est la fenêtre de l'arche qui fait le point centrique ; elle est surmontée d'un large cadre, et accompagnée sur les flancs de deux autres plus étroits. La façade postérieure, n'ayant ni portes ni fenêtres, a dans le milieu deux grandes sculptures superposées l'une sur l'autre, et au bas une longue et solennelle inscription ; de plus, entre chaque couple de colonnes, on a pratiqué une double niche, l'une pour les statues des Sibylles, et l'autre pour celle des Prophètes qui ont chanté les gloires de Marie. Au-dessus de la plus élevée, entre les chapiteaux corinthiens, et dans tout l'espace qui s'étend entre les encadrements et la corniche, sont des guirlandes, des têtes, des aigles, des couronnes en forme de blason, sculptés avec élégance et délicatesse. Enfin, au sommet s'élève une rampe entrecoupée dans l'alignement des colonnes par des piédestaux ornés de figures angéliques. Cette barrière, composée de petits pilastres, fait le tour de l'édifice, auquel il sert comme de couronne, et donne la facilité de circuler pour aller suspendre les drapeaux et les bannières votives, que l'on offre souvent à la très-sainte Vierge.

Nous ne pouvons pas cependant nous contenter de cet aperçu général ; un si beau chef-d'œuvre mérite un examen plus détaillé. Il semble que nous devrions le commencer par la partie occidentale, qui fait face à la grande nef ; mais comme ce serait confondre les différents sujets historiques, qui sont retracés sur ce marbre animé par le ciseau, faisons quelques pas à gauche, et commençons par la partie latérale qui regarde le nord. La première figure, placée à l'extrémité et dans la niche supérieure, est la Sibylle Hellespontique, sculptée, à ce que l'on pense, ainsi que les neuf autres, par le chevalier della Porta, et par Thomas, son frère. On attribue à cette vierge inspirée du ciel cet oracle : « Un jour » que j'étais occupée de diverses pensées, j'ai vu une Vierge » à cause de sa chasteté, élevée à un sublime honneur. Le

« Très-Haut l'a jugée digne de cet auguste ministère ; elle  
 « donnera au monde un rejeton éclatant d'une glorieuse  
 « splendeur ; car il sera vraiment le Fils glorieux du Maître  
 « du tonnerre ; il viendra gouverner le monde dans une pro-  
 « fonde paix <sup>1</sup>. » Plus bas, admirez le prophète Isaïe écri-  
 vant sans doute cet oracle qui retentira dans tous les siè-  
 cles : *Voilà qu'une Vierge concevra, et enfantera un fils,*  
*et son nom sera Emmanuel* <sup>2</sup>. Il est sculpté, à ce que l'on  
 croit, par Thomas, frère du chevalier della Porta. Ce der-  
 nier semble aussi avoir travaillé le Moïse qui se trouve à la  
 façade orientale. Ces deux statues manquaient, et furent  
 ajoutées sous le règne de saint Pie V en l'année 1571 aux  
 huit autres, exécutées par Jérôme Lombard, si l'on excepte  
 peut-être le prophète Ézéchiël, que quelques-uns attribuent  
 à Simon Cioli. La grande et belle sculpture, que vous ad-  
 mirez au-dessus de la première porte, fut commencée par  
 Sansovino, continuée par Baccio Bandinelli, et terminée  
 par Raphaël de Monte-Lupo ; elle représente la Nativité  
 de la très-sainte Vierge, reçue dans le monde par les sept  
 Vertus qui devaient la distinguer : l'Innocence, la Fidélité,  
 l'Obéissance, l'Humilité, la Modestie, la Charité et l'A-  
 mour de la Retraite. La porte en bronze, coulée, ainsi que  
 les trois autres, par Jérôme Lombard, sous le pontificat de

<sup>1</sup> Dum meditor quondam, vidi decorare Puellam  
 Eximio, castam quod se servaret, honore ;  
 Munere digna suo et divino numine visa,  
 Quæ sobolem mundo pareret splendore micantem :  
 Progenies summi speciosa et vera Tonantis,  
 Pacificâ mundum qui sub ditione gubernet.

Sibyllin. Orac. à D. Joan. Opsopæo Brettano, cum interpretatione  
 latinâ Sebastiani Castalionis. Paris 1599. — Voyez à la fin du volume  
 une note critique sur les Sibylles.

<sup>2</sup> Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus  
 Emmanuel. — Isaï. VII, 14.

saint Pie V, conduit dans la partie supérieure de la sainte chapelle. Sur le premier panneau on voit en relief le mystère de la Flagellation du Sauveur, et sur le second, la Prière de Jésus au jardin des Olives, tandis que les trois Apôtres sont livrés à un lâche sommeil. Les anges, à demi couchés sur le fronton de cette porte, ont été sculptés par Simon Cioli. Entre les deux colonnes du milieu se trouvent la Sibylle Phrygienne et le prophète Daniel. La première a chanté en ces termes la grandeur de Marie : « C'est dans le sein d'une Vierge que Dieu lui-même a voulu faire descendre d'en haut son propre Fils que l'ange viendra annoncer à cette auguste Mère <sup>1</sup>. » Le second a fixé l'époque de la venue du Messie par ces paroles : *Sept semaines ont été abrégées, afin que l'iniquité soit détruite, et que le Saint des saints reçoive l'onction* <sup>2</sup>. Le Mariage de la sainte Vierge, placé sur la seconde porte, fut ébauché par Sansovino, et achevé par Raphaël de Monte-Lupo. On y remarque surtout un groupe de figures, où, soit par caprice, soit pour rappeler un rite hébraïque, Nicolas Tribolo a placé un personnage singulier, qui, impatient de voir que son bâton n'a pas fleuri, l'appuie contre ses genoux et le fait voler en éclats. Rien n'est plus naturel et ne peint mieux l'indignation que cette bizarre figure. La porte, de bronze, comme la précédente, et dont le fronton est également orné d'anges dus au ciseau de Cioli et de Mosca, représente, dans le compartiment supérieur, le Portement de la Croix, et, dans l'inférieur, la Mort de Jésus au Calvaire. Ces bronzes sont presque rongés par les pieux baisers des fidèles.

<sup>1</sup> *Virginis in corpus voluit demittere Cælo  
Ipse Deus Prolem, quam nuntiat Angelus almæ  
Matri...—Sibyll. Orac., undè suprâ.*

<sup>2</sup> *Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt, ut deleatur iniquitas  
et ungatur Sanctus sanctorum.—Dan. ix, 24.*

Enfin, les deux dernières niches sont occupées par la Sibylle de Tivoli et par le prophète Amos. La Sibylle semble répéter encore : « J'ai pu montrer cette Vierge sainte, » dont le sein concevra, dans le pays de Nazareth, celui » qui, Dieu dans la chair, se fera voir dans le territoire de » Bethléem <sup>1</sup>. » Le prophète répond par cet autre oracle : *Dans ce jour, j'élèverai le tabernacle de David* <sup>2</sup>.

Passons maintenant à la façade occidentale, qui regarde la grande nef. Au milieu paraît l'étroite fenêtre par laquelle entra l'ange Gabriel pour annoncer à Marie sa gloire et le bonheur du genre humain ; elle est défendue par une grille travaillée avec art. Au-dessous est dressé un autel consacré au mystère du Verbe fait chair, et placé en cet endroit pour donner au peuple la facilité d'entendre la messe devant la sainte Maison, quand la foule ne permet pas à tous d'y pénétrer. Au-dessus de la grille est un grand encadrement représentant l'Annonciation de la très-sainte Vierge. L'ange Gabriel, à genoux aux pieds de Marie, tient un bouquet de lis à la main, et la salue par l'*Ave Maria*, qui sort de sa bouche. Sur une nuée, que l'on croirait détachée du bloc, plusieurs esprits célestes, sous la forme d'enfants ailés, soutiennent le Père éternel, qui envoie par un rayon de marbre, qu'on prendrait pour un rayon de lumière, le Saint-Esprit sous la figure d'une colombe. Marie paraît attentive à la parole céleste, et ravie dans une sainte extase ; derrière elle, et dans un compartiment séparé, deux anges voltigent sur les nuées, et semblent avoir apporté un vase de fleurs, admirable par le naturel et par la beauté. Tout, dans ce tableau, est vivant et animé ; on ne

<sup>1</sup> . . . . . Sanctam potui monstrare Puellam,  
 Concipiet quæ Nazaræis in finibus illum  
 Quem sub carne Deum Bethlemitica rura videbunt.  
 Sibyll. Orac., *undè suprâ*.

<sup>2</sup> In die illa suscitabo tabernaculum David.—Amos. IX, 11.



saurait exprimer tout ce qu'il y a de délicatesse et de grâce dans le plumage des anges, dans la légèreté de leur chevelure, dans la douceur de leur visage, dans le moelleux des draperies. Ce chef-d'œuvre est dû au ciseau d'André Sansovino; c'est François San-Gallo, qui est auteur des deux sujets sculptés sur les parties latérales de la fenêtre, et dont le premier représente la Visite de la sainte Vierge à sa cousine Élisabeth, et le second l'émigration de saint Joseph et de sa chaste épouse dans la petite ville de Bethléem. La Sibylle placée du côté de l'Évangile, est la Sibylle de Lybie, dont la prédiction est ainsi conçue : « Le jour arrive, » où le Prince de l'éternité, éclairant la terre réjouie, effacera les crimes des hommes. Il fera justice à tous. Le Roi » saint qui vit dans tous les siècles viendra se reposer dans » le sein de la Reine du monde <sup>1</sup>. » Le prophète au-dessous est Jérémie, dont l'oracle est assez connu : *Le Seigneur a créé sur la terre un prodige nouveau : une femme renfermera un homme dans son sein* <sup>2</sup>. Du côté de l'épître, c'est la Sibylle de Delphes <sup>3</sup>, qui annonçait ainsi au monde la gloire de Marie : « Conçu par le sein d'une » Vierge (ce prophète illustre) viendra au jour sans le » cours d'un père mortel <sup>4</sup>; » et, plus bas, le prophète Ézéchiël dont on sait la prédiction : *Je susciterai à mes*

<sup>1</sup> *Ecce dies veniet, quo aeternus tempore Princeps,  
Irradians sata læta, viris sua crimina tollet.  
Æquus erit cunctis; gremio Rex membra reclinat  
Reginæ mundi, sanctus per sæcula vivus.  
Sibyll. Orac., undè suprâ.*

<sup>2</sup> *Novum creavit Dominus super terram; femina circumdabit virum.—Jerem. xxxi, 22.*

<sup>3</sup> C'est ainsi que la *nomme Martorelli, Murri, etc. Giannizi* seul en fait la Sibylle Persique.

<sup>4</sup> . . . . . *Virginæa conceptus ab alvo  
Prodibit sine contactu maris...—Sibyll. Orac., undè suprâ.*

*brebis un Pasteur unique, qui les mènera aux pâturages* <sup>1</sup>. »

Le côté latéral, qui regarde le midi, nous présente d'abord la Sibylle Érythrée, dont la prédiction porte : « Je vois le » Fils de Dieu qui est descendu du ciel... Une vierge auguste » de la race des Hébreux le donnera au monde... Il aura une » Vierge pour mère <sup>2</sup> ; » puis le prophète Zacharie, qui a dit : *Voici que je ferai paraître l'Orient, mon serviteur ; voilà l'homme : l'Orient est son nom* <sup>3</sup>. Le premier cadre renferme la crèche où Jésus est couché, sous la garde de sa Mère et de saint Joseph, réchauffé par le souffle des animaux dont il partage la demeure, adoré par les bergers qui viennent se prosterner à ses pieds, et loué par les anges, qui célèbrent dans les cieux la gloire rendue au Très-Haut et la paix apportée aux hommes. C'est encore à Sansovino que les arts doivent cet admirable travail. Les deux enfants, à demi couchés sur le fronton de la porte, sont, au dire des historiens, de Simon Mosca. Les bronzes de la porte elle-même représentent au dessus l'Incarnation du Verbe, et au-dessous la Naissance du Sauveur. Entre les deux colonnes du milieu sont placés la Sibylle de Cume, en Italie, qui a proféré ces paroles : « Alors Dieu fera descendre du sommet de l'Olympe un roi nouveau ; alors une » Vierge sacrée nourrira de son lait le Roi de la milice céleste <sup>4</sup> ; » et le prophète David, qui, la tête de Goliath à

<sup>1</sup> *Suscitabo super eas Pastorem unum qui pascat eas.* — Ezech. xxxiv, 23.

<sup>2</sup> *Cerno Dei Natum qui se demisit ab alto...*

*Hebræâ quem Virgo feret de stirpe decora.....*

*Virgine Matre satus...*—Sibyll. Orac., *undè supra*.

<sup>3</sup> *Ecce ego adducam servum meum Orientem... Ecce vir : Oriens nomen ejus.*—Zach. III, 8; VI, 12.

<sup>4</sup> *Tunc Deus è magno Regem demittet Olympo.*

ses pieds et la harpe à la main, fait entendre à tous les siècles ce divin cantique : *J'établirai sur votre trône le fruit de votre ventre* <sup>1</sup>. L'Adoration des Mages, qui fait le dessus de la quatrième porte, fut commencée par Sansovino, et continuée par Raphaël de Monte-Lupo et par Jérôme Lombard. Les deux anges du fronton paraissent appartenir au ciseau de Simon Cioli. Les bronzes de la porte répètent, dans le compartiment supérieur, le même mystère que le grand encadrement de marbre, et, dans l'inférieur, offre aux regards la Dispute de l'Enfant Jésus avec les docteurs. Enfin les deux dernières statues sont les figures de la Sibylle Persique et du prophète Malachie. La Sibylle a dicté ces vers : « Il sera engendré d'une Vierge-Mère... » C'est d'une Vierge pure que ce grand Dieu prendra naissance <sup>2</sup>. » Le Prophète a chanté : *Le soleil de justice se lèvera* <sup>3</sup>.

Enfin, sur la dernière façade, tournée vers l'orient, on voit d'abord la Sibylle Samienne, dont la voix a promis au genre humain que « l'homme pourrait toucher de ses mains » le Roi glorieux des vivants, ce roi qu'une Vierge sans tache réchauffera dans son sein mortel <sup>4</sup>; » et le législateur Moïse, qui proclamait devant l'ancien peuple la gloire du législateur futur : *Le Seigneur te suscitera de ta na-*

*Militiæ æternæ Regem sacra Virgo cibabit*

*Lacte suo...—Sibyll. Orac., undè suprâ.*

<sup>1</sup> De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. — Psal. CXXXI, 11.

<sup>2</sup> Virgine matre satus.....

*Ille Deus castâ nascetur Virgine magnus.*

*Sibyll. Orac., undè suprâ.*

<sup>3</sup> Orietur sol justitiæ.—Malach. iv, 2.

<sup>4</sup> Hunc poterunt clarum vivorum tangere Regem,  
*Humano quem Virgo sinu inviolata fovebit.*

*Sibyll. Orac., undè suprâ.*

tion un prophète comme moi <sup>1</sup>. Au milieu paraissent deux grandes sculptures superposées l'une à l'autre. La plus élevée est une image de la mort de Marie ; les Apôtres la portent au lieu de la sépulture ; des anges, voltigeant dans les airs, semblent attendre le moment de l'enlever dans la gloire, tandis qu'une troupe de Juifs cherchent à dérober ce précieux dépôt. On ne connaît pas l'artiste qui, le premier, a mis la main à cet ouvrage ; il fut achevé par Dominique d'Aimo, architecte et sculpteur de Bologne, surnommé le Varignana. Les deux dernières statues sont celles de la Sibylle de Cumes, dans le Pont, appelée aussi Amalthée, qui a écrit : « Humble en tout, il (le Fils de » Dieu) choisira pour Mère une Vierge chaste <sup>2</sup> ; » et de Balaam, qui s'écriait du haut de la montagne : *Il sortira une étoile de Jacob, et un rejeton s'élèvera d'Israël* <sup>3</sup>. L'inscription, gravée au bas par l'ordre de Clément VIII, est ainsi conçue :

« Chrétien étranger, qui, conduit par le vœu de la » piété, êtes venu dans ce lieu, vous voyez la sainte Mai- » son de Lorette, vénérable aux yeux de tout l'univers par » ses divins mystères et par la gloire de ses miracles. » C'est là que la très-sainte vierge Marie, Mère de Dieu, a » vu le jour ; là qu'elle a été saluée par l'ange ; là que le » Verbe éternel de Dieu s'est fait chair. Transportée d'a- » bord par les mains des anges de la Palestine à la ville de » Tersatz, en Illyrie, l'an du salut 1291, sous le pontificat

<sup>1</sup> Prophetam de gente tuâ, sicut me, suscitabit tibi Dominus. — Deut. xviii, 15.

<sup>2</sup> In cunctis humilis castam pro Matre puellam Deliget ; hæc alias formâ præcesserit omnes. Sibyll. Oraeul., undè supra.

<sup>3</sup> Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israël. — Num. xxiv, 17.

„ de Nicolas IV ; trois ans après, au commencement du  
 „ règne de Boniface VIII <sup>1</sup>, elle a passé, soutenue toujours  
 „ par le ministère des esprits célestes, sur les terres d'An-  
 „ cône, près de la ville de Récanati, dans un bois de cette  
 „ colline, où, après avoir changé trois fois de place dans  
 „ l'espace d'une année, elle a aussi, par un effet de la Pro-  
 „ vidence, fixé ici son séjour depuis trois cents ans. Dès  
 „ lors la nouveauté d'un si grand prodige ayant frappé  
 „ d'admiration les peuples voisins, et le bruit des miracles  
 „ opérés dans ce lieu s'étant propagé au loin, toutes les na-  
 „ tions ont environné de leur respect cette sainte Maison,  
 „ dont les murailles, quoique posées sans fondement sur  
 „ la terre, demeurent, après tant de siècles, solides et  
 „ dans une parfaite intégrité. Le pape Clément VII l'a  
 „ revêtue de toutes parts de cet ornement de marbre dans  
 „ l'année 1525. Clément VIII, souverain Pontife, a com-  
 „ mandé d'écrire sur cette pierre une courte histoire de  
 „ cette admirable translation, l'an 1595. Antoine Marie  
 „ Gallo, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, et  
 „ évêque d'Osimo, protecteur de la sainte Maison, a pris  
 „ soin de faire exécuter cet ordre. Pour vous, pieux étran-  
 „ ger, vénérez religieusement la Reine des anges et la  
 „ Mère des grâces, afin que par ses mérites et par ses  
 „ prières, vous obteniez de son aimable Fils, auteur de la  
 „ vie, le pardon de vos péchés, la santé du corps et les  
 „ joies de l'éternité <sup>2</sup>. „

<sup>1</sup> Voyez plus haut. pag. 21.

<sup>2</sup> Christiane hospes, qui pietatis votivæ causâ hûc advenisti, sacram Lauretanam Domum vides divinis mysteriis et miraculorum gloriâ toto orbe terrarum venerabilem. Hic sanctissima Dei Genitrix Maria in lucem edita, hic ab Angelo salutata; hic æternum Dei Verbum caro factum est; hanc angeli primum è Palestinâ in Illyricum advexère ad Tersactum oppidum an. Salutis M. CC. LXXXI, Nicolao IV summo Pontifice; triennio post, initio pontificatûs Bonifa-

Après avoir examiné l'extérieur de la sainte Chapelle, entrons avec un respect profond dans ce lieu sacré où le Verbe s'est fait chair. On peut s'en former déjà une idée par la description que nous en avons donnée dès le commencement, lorsque nous avons dépeint l'état où elle se trouvait dans le moment où elle arriva sur les terres du monde catholique. Il ne reste donc qu'à en préciser les dimensions et à la montrer avec les changements légers et les nouveaux ornements que la piété des souverains Pontifes a cru devoir y apporter. La sainte Maison <sup>1</sup> a 29 pieds de roi et 8 pouces (9 mètres, 52 cent., 9 mil.) de long, sur 12 pieds 8 pouces (4 mètres, 17 cent., 5 mil.) de large, et 13 pieds 3 pouces (4 mètres, 30 cent., 4 mil.) de haut. Les murailles ont 1 pied 2 pouces (37 cent., 9 mil.) d'épaisseur. Au côté du nord, on voit l'ancienne porte murée

cii VIII in Picenum translata, propè Recinetum urbem, in hujus collis nemore eâdem angelorum operâ collocata est, ubi, loco intra anni spatium ter commutato, hic postremò sedem divinitùs fixit anno abhinc ccc. Ex eo tempore tam stupendæ rei novitate vicinis populis in admiratione commotis, tum deinceps miraculorum famâ longè latèque propagatâ, sancta hæc Domus magnam apud omnes gentes venerationem habuit, cujus parietes nullis fundamentis subnixi, post tot sæculorum ætates integri stabilesque permanent. Clemens papa VII illam marmoreo ornatu circumquaque convestivit, anno m. d. xxv. Clemens VIII Pont. Max. brevem admirandæ Translationis historiam in hoc lapide inscribi jussit, anno m. d. xcvi. Antonius Maria Gallus S. R. E. presb. card. et episcopus Auximi, sanctæ Domûs protector, faciendum curavit. Tu hic, hospes, Reginam Angelorum et Matrem gratiarum religiosè venerare, ut ejus meritis et precibus dulcissimo Filio, vitæ auctore; et peccatorum veniam, et corporis salutem, et æterna gaudia consequaris.—Murri, Dissert. Lauret., cap. v, n. 50.

<sup>1</sup> Nous empruntons l'indication de ces mesures à M. Lacombe dans son *Via Crucis*.

avec sa voussure de sapin. Au couchant, la fenêtre de l'ange, garnie d'une grille en bronze ciselé. Au-dessus est placée la croix antique apportée avec la sainte chapelle, et dont la largeur est égale à la hauteur. Une toile tendue sur le bois a reçu l'image du Christ peint dans le style des Grecs. L'autel actuel renferme l'ancien autel ; on y a ménagé un petit guichet, par lequel, lorsqu'il est ouvert, on peut voir la nature des matériaux qui composent cet antique monument ; il est en pierre de taille, et fut apporté avec la sainte chapelle. C'est, comme nous l'avons vu ailleurs <sup>1</sup>, une tradition constante qu'il a été consacré par le prince des Apôtres, qui y célébra la première messe. Côme II, grand-duc de Toscane <sup>2</sup>, le fit orner d'agathes, de pierres d'azur et de jaspes de Sicile. La sainte armoire, recouverte d'une petite voûte, est renfermée dans un autre buffet grand et moderne. Là sont conservées les deux petites écuelles, travaillées en forme de tasses, et qui servirent autrefois, avec plusieurs autres, aux usages de la sainte famille ; elles ont été un peu fendues par la cupidité sacrilège qui, dans l'année 1797, les dépouilla du revêtement en or dont elles étaient ornées. Nous avons vu que le pape Pie VII, en ayant recouvré les fragments dans l'année 1800, les fit rattacher et recouvrir d'une feuille de cuivre doré, pour les renvoyer à leur ancienne destination dans une boîte garnie de peau rouge, où elles se conservent encore aujourd'hui <sup>3</sup>. C'est aussi dans cette armoire que se garde soigneusement la copie authentique de la lettre écrite par M<sup>sr</sup> Jean Suarez, évêque de Coïmbre et comte d'Algagnil, à l'occasion de la pierre qu'il fut obligé de faire reporter, sous peine de la

<sup>1</sup> Voyez plus haut, pag. 3.

<sup>2</sup> Voyez pag. 188.

<sup>3</sup> Voyez pag. 98.

vie, à la sainte chapelle, comme nous l'avons raconté plus haut<sup>1</sup>. Cette pierre est scellée dans le mur méridional avec une petite barre de fer, comme un témoignage perpétuel de la vérité. Le demi-buste d'argent représentant le patriarche Joseph et placé sur la grande armoire extérieure, pèse 67 livres et 6 onces romaines, et fut offert en exécution d'un legs fait par les nobles familles Ranuzzi et Hercolani, le 17 septembre 1834. Le boulet de canon suspendu aux saintes murailles du côté du midi, est celui que Jules II, sauvé par la sainte Vierge au siège de la Mirandole, y fit déposer en témoignage de reconnaissance<sup>2</sup>. Les deux pierres placées au mur septentrional, et encadrées dans une lame d'argent noircie, furent envoyées par un officier Allemand à l'occasion du siège de Candie. Des deux lampes d'argent qui brûlent devant les arceaux de l'ornement en bois doré qui sépare la sainte chapelle de la partie où se trouve l'ancienne cheminée, l'une est un don récent déposé par le comte Stanislas Koloniewski, prêtre polonais; l'autre fut envoyée de Rome par l'entremise du chanoine Primavéra de Récanati. Des quatre portes actuelles, deux servent au public pour entrer dans la chapelle; l'autre mène au-dessus des murailles; la dernière donne entrée dans l'espace placé derrière l'autel, et s'appelle la porte de la sainte *Camine*, parce qu'elle conduit à l'antique cheminée placée dans le fond. Le foyer de cet auguste monument a 4 pieds 3 pouces (1 mètre, 38 cent.) en hauteur, 2 pieds 4 pouces (75 cent., 8 mil.) en largeur, et 6 pouces (16 cent., 2 mil.) en profondeur. Des prêtres qui gardent le sanctuaire font baiser aux dévots pèlerins une autre écuelle, qui est un de

<sup>1</sup> Voyez pag. 237.

<sup>2</sup> Voyez plus haut, pag. 63.



ces anciens vases de terre cuite trouvés dans la sainte Maison au moment de son arrivée, et destinés à l'usage de la sainte Famille, comme celle dont nous venons de parler. Elle est encore dans son intégrité, et un heureux prodige l'a sauvée de la spoliation. Sa garniture d'or, qui n'a point été soustraite, représente en bas-relief, d'un côté l'Annonciation, et de l'autre la Nativité du Sauveur. Le cardinal François Gomez de Sandoval, duc de Lerma <sup>1</sup>, a été le généreux donateur de ce riche et précieux travail.

Au-dessus de la sainte cheminée, dans une niche, autrefois toute d'or et parsemée de pierres précieuses, mais aujourd'hui décorée seulement d'arabesques en bois doré, ouvrage de Venance Bigioli de San-Sevérino, on vénère l'antique et auguste statue de la bienheureuse Vierge; elle est sculptée en cèdre du Liban, et cette sculpture est justement attribuée à saint Luc. Sa hauteur est de deux pieds huit pouces (86 cent., 7 mil.), et l'enfant Jésus dont la figure est prise dans le même tronc que l'image de sa Mère a un pied deux pouces (37 cent. 9 mil.) Nous avons vu l'histoire du pèlerinage forcé de cette statue glorieuse dans notre France, et les ornements dont l'embellit le souverain Pontife Pie VII, en les renvoyant à Lorette le 8 décembre 1802 <sup>2</sup>. Dépouillée de ses riches bijoux, Marie s'est bientôt vue ornée de nouveau par la piété du peuple fidèle, et l'or, les perles et les diamants brillent de toutes parts sur sa tête, sur ses vêtements, et sur les bandelettes de velours qui la décorent. De nombreuses lampes d'argent suspendues à la voûte brillent derrière l'autel; celle qui se balance au milieu de la chapelle porte ces paroles : « A la Vierge Mère de » Dieu, honorée à Lorette, Louis Gigli pour reconnaître la

<sup>1</sup> Voyez plus haut, pag. 168.

<sup>2</sup> Voyez plus haut, pag. 96.

» santé rendue à son beau-père chéri le chevalier Laurent » Mencucci <sup>1</sup>. » Il est inutile de donner le détail minutieux de toutes ces richesses, d'autant plus que les principales offrandes qui ornent l'auguste statue, ont été ailleurs mentionnées dans cet ouvrage. Mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer six ex-voto d'argent qui frappent davantage les regards. Le premier placé sur la porte de la sainte Camine, est un don antique sauvé par hasard du pillage, et représente la famille Sinzenfeld de Suède. Le second figure un vaisseau battu par la tempête, et secouru par la très-sainte Vierge de Lorette planant dans les nues. Le troisième est le baptême du Sauveur par Jean-Baptiste, offrande du Grand-Maître de Malte, le prince Homspeck <sup>2</sup>. Le grand vase de forme ovale placé en face la porte de la sainte Camine, et surmonté de trophées militaires est un témoignage de la protection de Marie dans la victoire de Saint-Gothard, en Hongrie, gagnée par le général Montécuculli, selon que nous l'avons remarqué plus haut <sup>3</sup>. Les deux petits cadres suspendus au-dessous, et représentant l'un la Sépulture du Sauveur, et l'autre la Fuite en Égypte, furent envoyés par l'ancien curé de Sirolo, dom Joseph Silvestini.

Enfin ne quittons pas cette pieuse demeure, sans avoir levé les yeux pour fixer les deux petites cloches que l'on voit enclavées dans la voûte des marbres qui garnissent la chapelle; ce sont celles que les mains des anges apportèrent avec cette modeste, mais glorieuse Maison, honorée par le mystère du Verbe incarné.

<sup>1</sup> Deiparæ Virgini Lauretanæ Aloysius Gigli, ob impetratam equiti Laurentio Mencucci, socero amantissimo, sanitatem. — *Indicaz. al. forest.* Ancon., 1833, pag. 38.

<sup>2</sup> Voyez plus haut. pag. 197.

<sup>3</sup> Voyez pag. 203.



# HISTOIRE CRITIQUE

ET RELIGIEUSE

DE

## NOTRE-DAME DE LORETTE.

---

### DEUXIÈME PARTIE.

PREUVES DE L'IDENTITÉ DE LA MAISON DE LORETTE AVEC  
CELLE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE A NAZARETH.

---

La narration que nous avons présentée dans la première partie de cet ouvrage semblerait seule être suffisante pour donner à tout esprit exempt de préjugés une pleine conviction sur la vérité de la pieuse croyance qui nous montre dans la chapelle de Lorette la chambre même de la très-sainte Vierge, cet asile auguste où elle a pris naissance, où s'est accomplie son éducation, où le titre de Mère de Dieu lui fut donné par l'envoyé céleste, où l'Esprit-Saint la couvrit de son ombre, et où le Verbe vint prendre chair dans ses chastes entrailles ; mais puisque les protestants se sont élevés avec un triste acharnement contre cet auguste sanctuaire, dont ils ont appelé l'image la plus fameuse idole du catholicisme ; puisque l'impiété, d'accord avec l'hérésie, s'est plu à jeter le ridicule sur un fait aussi éclatant et aussi glorieux à Marie ; puisque les intérêts usurpateurs d'une

criminelle politique n'ont pas redouté de dépouiller avec insulte le temple de la Mère de Dieu, et de faire traîner son image dans un honteux exil ; puisque, aujourd'hui encore, les écrivains légers du monde en parlent sans égard, et que des auteurs même ecclésiastiques, entraînés par l'esprit du jour ou par un triste défaut de connaissance et de lumières, ne craignent pas de reléguer parmi les croyances superstitieuses un des faits les plus clairs et les plus authentiques de l'histoire, il est de notre devoir, avant de terminer cet ouvrage, de présenter sous un seul point de vue les preuves groupées de ce grand prodige, et d'en démontrer la réalité en les soumettant aux règles de la plus saine et de la plus rigoureuse critique.

Pour satisfaire aux plus sévères exigences, il faut établir solidement deux points fortement attaqués par les adversaires de Marie et de l'Église tout ensemble, l'existence de la Maison de la sainte Vierge à Nazareth avant son émigration, et la réalité de la Translation d'un si précieux monument sur les terres de l'État ecclésiastique ; c'est ce que nous allons exécuter dans deux chapitres différents.

#### CHAPITRE PREMIER.

**La Maison conservée et honorée à Nazareth jusqu'au treizième siècle, est certainement la demeure de Marie.**

Que Nazareth ait été dans tous les siècles, avec la crèche de Bethléem et le sépulcre glorieux du Seigneur ressuscité, un lieu de pèlerinage fréquenté par la dévotion du peuple fidèle, c'est un fait qui ne saurait être nié sans mauvaise foi et sans folie. Pour le révoquer en doute, il faudrait commencer par anéantir toutes les histoires où se trouvent, presque à chaque page, des exemples qui justifient pleinement cette assertion. Ne suffirait-il pas, pour démontrer ce point fondamental, de rappeler une illustre impératrice

et un roi magnanime, sainte Helène et saint Louis ? A qui la mère du grand Constantin faisait-elle élever une noble basilique, sinon à la Mère du Roi des rois ? En quel lieu donnait-elle l'ordre de la construire, si ce n'est à l'endroit même où s'était accompli le grand mystère de l'incarnation du Verbe ? C'était sur la Maison de la très-sainte Vierge qu'elle dressait ce glorieux monument, comme elle décorait de superbes églises la crèche de Bethléem, le sommet du Calvaire, le saint sépulcre et la montagne de l'Ascension. Et, six siècles plus tard, que venait faire, à son tour, dans la bourgade de Nazareth le saint et glorieux roi de notre France, sinon adorer le Sauveur dans le sanctuaire où il s'est revêtu de notre nature, et vénérer dans son auguste demeure la Vierge glorieuse qui l'a enfanté ?

En vain chercherait-on à objecter les ravages du temps qui auraient dû renverser ce fragile édifice, les désastres plus terribles encore de la guerre, qui souvent ne respecte pas les villes les plus célèbres, et par-dessus tout les fureurs de l'islamisme, traînant après lui la dévastation et l'incendie. Un mot ne suffirait-t-il pas pour renverser ce vain échafaudage de raisonnements sophistiques ? Ne pouvons-nous pas nous contenter de répondre que la main de Dieu est assez puissante pour conserver, au milieu des ruines, les plus frêles murailles ; que ce Dieu invincible, en laissant tomber son sépulcre sous la puissance des infidèles, a su leur inspirer l'étonnant dessein de le conserver avec un religieux respect ; et qu'une preuve certaine que sa Providence a voulu également garder pour les siècles à venir ce premier berceau du christianisme, c'est la suite non interrompue de pieux pèlerins que nous avons vus, de siècle en siècle, se rendre, avec l'empressement de la foi et de l'amour, à cette humble, mais précieuse habitation, pour y honorer, avec le Verbe fait chair, la Vierge immaculée qui lui a donné la vie ?

Peut-être nous opposera-t-on les témoignages de saint Épiphane, du moine Adamnan, de Phocas et de Bède, dont le premier semble avancer que, de son temps, les Juifs seuls étaient maîtres de Nazareth<sup>1</sup>, et les autres parlant de l'église bâtie par sainte Hélène à Nazareth, disent qu'elle était construite au lieu où avait été la Maison de Marie<sup>2</sup>; mais saint Épiphane n'assure pas positivement que les Juifs fussent seuls demeurés à Nazareth : ses paroles peuvent s'entendre en ce sens que les Juifs formaient la majeure partie de la population de cette ville. Mais quand il aurait avancé cette proposition, quelle conséquence voudrait-on tirer de cette habitation exclusive des Juifs dans la cité natale de la très-sainte Vierge ? Ce séjour serait-il une preuve de la destruction de cette sainte demeure ? Un esprit d'intérêt n'aurait-il pas, au contraire, porté ces âmes avides à conserver ce bâtiment, pour faire payer cher aux chrétiens le bonheur de le visiter ? Saint Villobrod, dans le huitième siècle, ne fait-il pas mention de l'église de Nazareth, en ajoutant que les chrétiens furent souvent obligés de la racheter à prix d'argent pour empêcher sa destruction<sup>3</sup> ? Les Juifs n'étaient-ils pas en majorité à Jérusalem dans les premiers temps ? ont-ils renversé cependant le tombeau du divin Sauveur ? D'ailleurs n'est-il pas possible que, selon l'usage de ces anciens temps, on ait confondu les Juifs avec les chrétiens ? et le voyage que fit, au témoignage de saint Jérôme et d'Eusèbe, saint Alexandre de Cappadoce à Nazareth, n'est-il pas une preuve que cette ville conservait l'auguste souvenir des mystères de Jésus

<sup>1</sup> S. Epiphan. Heres. xxx, cap. 12.

<sup>2</sup> Altera Ecclesia habetur in loco ubi illa domus fuerat constructa, in quâ etc. — Adamn. Sic et Beda et Phocas.

<sup>3</sup> Act. SS. Ordin. S. Bernard., tom. iv, pag. 374. Voyez aussi dom Calmet, Dict. de l'Écrit. sainte.

et de Marie ? Quant à l'expression d'Adamnan et de Bède, elle s'explique facilement par la remarque de Benoît XIV <sup>1</sup>, qui regarde avec raison la sainte demeure de Lorette, non comme la Maison entière de la sainte Vierge, mais comme la chambre particulière de cette Maison, où Marie prit naissance et reçut la visite de l'ange, en sorte que le reste du bâtiment ayant été détruit, ou en partie, ou en totalité, soit par le temps, soit par les malheurs de la guerre, et cette bénite cellule étant demeurée seule debout, on a pu dire que l'église qui la renferme fut construite sur le lieu où avait été la sainte Maison, et où ne se trouvait plus alors que ce reste précieux, conservé par la Providence pour entretenir et développer la piété dans tous les siècles.

Si le pape Urbain IV, écrivant à saint Louis, se plaint de la fureur des barbares qui ont rasé le sanctuaire où s'opéra notre salut, et renversé sa noble structure <sup>2</sup>, il n'a pas en vue la chambre modeste de Marie, puisqu'elle n'avait pas d'architecture brillante ; mais il parle de la belle église construite par sainte Hélène, comme le remarque Rainaldi dans sa Continuation de Baronius : « Il s'agit, dit-il, de ce » temple bâti avec autant de travail que d'élégance, et qui » renfermait dans son enceinte la petite Maison dans laquelle s'accomplit le mystère du Verbe incarné. Pour cette » Maison sainte, elle a été conservée par la Providence divine, et transportée d'abord en Dalmatie, puis en Italie, » où elle s'est fixée après avoir souvent changé de place, » ainsi que nous le verrons plus bas <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Benoît XIV, de Canonis. SS., lib. iv, part. 2, cap. 10, et de Festis B. M. V., cap. 16.

<sup>2</sup> Quod ipsam per sacrilegos et nefandos iniquitatis suæ ministros desæviens redegit ad solum, ejusdem structurâ nobili omninò destructâ. — Epist. Urbani IV ad S. Ludovic., Rainald., Contin. ; Baron., ad an. 1263, n. 7.

<sup>3</sup> De amplissimo illo templo eleganti opere extracto loquitur,



Mais cette sainte habitation, où s'est opéré le mystère de notre salut, peut-elle avoir été en même temps le lieu de la naissance et de l'éducation de Marie ? les Apôtres l'ont-ils consacrée comme un pieux oratoire ? ont-ils élevé un autel et célébré les saints offices dans son enceinte ? saint Luc y a-t-il déposé une statue faite de sa propre main ? est-il croyable enfin que le symbole de la croix ait, par l'autorité apostolique, été suspendu à ses murailles ? C'est là ce qu'enseigne, d'un côté, une tradition de six cents ans, tradition fondée sur trois révélations célèbres dont l'Église a reconnu la vérité ; c'est là ce que voudraient, d'une autre part, révoquer en doute les raisonnements perfides de l'hérésie. Mais pourquoi, je vous prie, la Maison de Marie, à l'époque de l'incarnation, n'aurait-elle pas été la même que celle qu'elle habitait dans ses premières années et où s'accomplit l'heureux événement de sa naissance ? Serait-ce parce que d'ordinaire la femme, après son mariage, est conduite dans la demeure de son époux ? Mais n'arrive-t-il jamais que l'époux, au contraire, vienne habiter dans la demeure de la femme qu'il s'est unie ? Si saint Joachim et sainte Anne avaient en propriété un modeste édifice, qui s'opposait à ce qu'ils donnassent sous leur toit un logement à ces membres chéris de leur famille ? Qu'importe que Nicéphore parle habituellement et uniquement du domicile de Joseph, où vivaient avec lui Jésus et sa Mère ? N'est-ce pas à l'homme qu'on attribue, chez tous les peuples, la propriété des biens de la femme, et quand la maison eût appartenu aux parents de Marie, ne pouvait-on pas, ne devait-on pas même appeler maison de Joseph la de-

*quod sacram Ædiculam ambitu suo continebat, in quâ incarnati Verbi mysterium erat peractum. Hanc verò divinâ Providentiâ servatam, atque in Dalmatiam primùm, in Italiam postea, mutatis sæpiùs locis divinitùs translata in inferiùs videbimus.*—Rainald., ad an. 1263, n. 7.

meure où il passait avec cette chaste Vierge des jours si purs et si fortunés ?

Mais saint Luc n'a pas parlé de ces circonstances dans son Évangile ; il n'a pas raconté dans ses Actes la consécration de cet oratoire célèbre. Aurait-il pu garder le silence sur des faits de cette importance, s'ils eussent été véritablement accomplis ? C'est là une de ces raisons négatives qui ne sauraient rien prouver. Les Évangélistes ont-ils raconté tous les événements qui se rattachent à la vie de Marie et même à celle du Sauveur ? Saint Luc, en particulier, a-t-il parlé dans ses Actes de toutes les entreprises des Apôtres ? ne se borne-t-il pas le plus souvent à tracer l'itinéraire de saint Paul, et quelquefois même encore d'une manière abrégée et incomplète ? n'a-t-il pas omis dans la vie du grand apôtre des circonstances majeures, comme les naufrages qu'il a subis jusqu'à trois fois, ainsi qu'il l'atteste lui-même, quoique dans les Actes il ne soit fait mention que d'un seul ? Oserait-on porter l'ignorance ou la témérité jusqu'à soutenir que les Apôtres n'avaient point de temples, quand saint Paul a repris les désordres auxquels se livraient les fidèles en se rassemblant dans l'église ? Dirait-on que c'est un anachronisme intolérable de supposer, dès ces premiers temps, la célébration des saints offices, puisque les saints offices n'étaient pas encore établis ; comme si l'adorable sacrifice avait été étranger aux Apôtres ; comme s'ils avaient manqué à l'ordre que le Seigneur leur avait donné de consacrer les saints mystères à son exemple ; comme si les temps apostoliques n'avaient pas eu leurs prières communes et leurs assemblées publiques ? Que faisaient donc Marie avec les Apôtres dans le Cénacle, en attendant la venue du Saint-Esprit ? Ne priaient-ils pas ensemble, et n'étaient-ce pas là célébrer de divins offices ?

Voudrait-on peut-être disputer à saint Luc la glorieuse image de Marie ? Mais comment contester à cet homme,

aussi habile que saint, des ouvrages que toute la tradition lui a toujours attribués ? Ne pourrait-on à la fois être peintre, sculpteur et médecin ? Un juif trouvait-il dans la loi l'interdiction de faire des images ? les images défendues n'étaient-elles pas seulement celles qu'une main infidèle eût faites pour les adorer ? D'ailleurs, juif d'origine, mais chrétien de profession, n'avait-il pas appris du divin Maître que les images sont bonnes et utiles, et qu'elles devaient, après l'abolition de l'idolâtrie, être pour les enfants de Dieu un moyen efficace d'instruction et de salut ? Qui aurait pu, enfin, empêcher les Apôtres d'ériger une croix dans cette pieuse chapelle ? N'est-ce pas dans la croix que saint Paul mettait sa gloire ? n'est-ce pas la croix que les premiers chrétiens traçaient à chaque instant sur leur front ? Quoi ! auraient-ils donc repoussé de leurs églises ce signe adorable qu'ils imprimaient journallement sur leurs personnes ?

Mais, dit-on, ces détails ne sont appuyés que sur des songes et des visions ; et qui ne sait à quelles illusions sont exposées ces images nocturnes et ces révélations prétendues ? Remarquons d'abord que cette difficulté n'attaque que les circonstances de la question, sans en atteindre le fond ; car, en supposant même que ces visions fussent trompeuses, il en résulterait seulement qu'il n'est pas démontré que la sainte Maison ait été témoin de la naissance et de l'éducation de Marie, mais il demeurerait toujours certain que cet asile, environné dès le commencement de l'hommage du peuple fidèle, est réellement le sanctuaire où le Verbe a daigné se faire chair pour habiter parmi nous ; et certes cette considération, quand elle serait unique, serait plus que suffisante pour inspirer à nos cœurs chrétiens un respect profond envers cette Maison sacrée. Mais ces révélations ne méritent-elles que le mépris des hommes sensés ? Doivent-elles être regardées comme de pieuses inven-

tions, ou des effets d'une imagination exaltée? Jugeons-en d'après un examen impartial des événements. Il n'est, je suppose, personne qui puisse disputer à Dieu la faculté de se communiquer quand il le veut à ses créatures. Celui qui nous a donné le langage n'aurait-il lui-même aucun langage pour se faire entendre? Ne peut-il pas nous faire part de ses pensées, ou par lui-même, ou par ses anges, ou par les saints admis déjà à la jouissance de sa gloire? Nier ce grand principe, serait renverser tout à la fois la vérité religieuse, les témoignages historiques, et le sentiment même de la raison. Ne voyons-nous pas que, dans l'accomplissement des plus grands mystères, Dieu s'est constamment servi de révélations ou de songes surnaturels? N'est-ce pas dans une révélation que Marie recueillait, avec le salut de l'ange, la connaissance de la haute dignité à laquelle l'appelait la Providence? N'est-ce pas dans des songes que Joseph apprenait à connaître l'intégrité de sa chaste épouse, la nécessité de fuir en Égypte, et la possibilité du retour à Nazareth? N'est-ce pas durant le repos de la nuit que les Mages recevaient l'ordre de prendre un autre chemin pour retourner dans leur patrie? Mais quelles marques assurées distinguent les vraies révélations des révélations imaginaires, et les songes divins des illusions du sommeil? Les règles de ce discernement ne sont pas difficiles à établir; il faut dans les personnes favorisées la sainteté de la vie, dans les faits annoncés, des témoignages de vérités incontestables, dans les juges de la foi, une solennelle approbation. Si les personnes ne sont pas saintes, on peut craindre qu'elles ne soient trompées ou trompeuses; si les faits, réalisés en partie, ne se confirment pas eux-mêmes, en sorte que l'accomplissement des uns soit le garant de la certitude des autres, on reste au moins dans l'incertitude et dans le doute; si l'autorité spirituelle et infaillible ne se fait pas entendre, on court risque de s'égarer dans ses propres pen-

sées. Mais si ces trois conditions se réunissent et concourent dans un même sujet, que peut-on demander de plus ? Des miracles, peut-être ? Ils ne sont pas nécessaires, mais ils deviennent une nouvelle garantie. Ajoutons-les, si vous voulez, aux trois qualités essentielles d'une révélation véritable. Peut-on rien exiger de plus ? Je ne le pense pas. Or, voyez les deux grandes révélations faites, la première à l'évêque Alexandre, dans la Dalmatie, et la seconde en Italie, au pieux solitaire de la forêt. Séparés l'un de l'autre par les distances et par les flots, ils reçoivent du ciel les mêmes explications et les mêmes lumières. Leurs vertus sont manifestes ; leur sainteté est connue de tous ; la vénération publique les environne. Nous ignorons, il est vrai, le nom du saint ermite des bois ; mais nous n'ignorons pas ses mérites. L'absence de son nom pourrait-elle affaiblir son témoignage ? Niera-t-on la conversion de la Samaritaine, et la foi de la femme de Chananée, parce que l'Évangile n'en a pas conservé les noms ? D'ailleurs, si l'hérésie veut des noms propres, il est probable que ce pieux solitaire s'appelait Paul della Selva, et que c'est lui-même qui écrivit au roi de Naples, Charles II, la fameuse relation du miracle de Lorette, en l'année 1297. Quoi qu'il en soit, il était saint et honoré de tous pour sa piété, voilà le point essentiel. Le témoignage de ces grands serviteurs de Dieu est justifié par l'événement ; ils annoncent en même temps et que la Maison apparue miraculeusement vient de Nazareth, et qu'elle a été témoin de la naissance de Marie, comme du mystère de l'incarnation du Verbe ; que c'est la demeure de la Vierge-Mère pendant les trente premières années du Sauveur, et que c'est l'oratoire consacré par les Apôtres à sa gloire. Les Lieux saints visités confirment leur témoignage sur le premier point ; dès lors la certitude est établie sur le second, d'autant plus que l'autorité de l'Église, qui a décidé la vérité des révélations d'une sainte Brigitte et

d'une sainte Thérèse, vient ici donner à leur parole une nouvelle authenticité; car les souverains Pontifes disent dans leurs bulles que la tradition de Lorette est fondée « sur » les révélations faites par la Reine du ciel, sur les lumières » communiquées par la Vierge Marie, Mère de Dieu, à » quelques hommes d'une sainte vie <sup>1</sup>. » Vous faut-il enfin des miracles? Voyez le prêtre Alexandre, gravement malade et cloué sur un lit de douleur, rappelé tout d'un coup à la santé par la puissance de la divine hôtesse de cette auguste Maison, allant, au milieu des applaudissements d'un peuple étonné, rendre ses actions de grâces à sa bienfaitrice, dans le sanctuaire qu'elle a sanctifié par sa présence durant les jours de sa vie mortelle, et confirmant, par l'exemple palpable de cet étonnant prodige, la certitude du prodige plus étonnant dont il proclame l'histoire.

Ainsi la Maison de Nazareth, honorée par les fidèles jusqu'au treizième siècle dans son site naturel, est tout à la fois et le lieu de la naissance de Marie, et le séjour de son enfance, et le témoin de la salutaire incarnation du Fils de Dieu, et l'asile où Jésus avec sa Mère a passé trente ans entiers dans le travail et l'indigence, et le premier oratoire consacré par les Apôtres à l'honneur de cette Vierge auguste, et le temple antique où saint Pierre, chef de l'Église universelle, dressait un autel pour offrir les adorables mystères devant une image façonnée par les mains de l'Évangéliste saint Luc, et en présence d'une croix humble et modeste, que le ciel nous a transmise avec ce pieux sanctuaire comme un riche et précieux héritage.

<sup>1</sup> Sicut ipsa cœlorum Regina dignata est revelare..... Sicut ipsa Dei Genitrix Virgo Maria quibusdam sanctæ vitæ hominibus dignata est manifestare.—Bullæ SS. Pontif.

## CHAPITRE II.

La Maison de Lorette est certainement la même que celle de Nazareth.

Deux sortes de preuves peuvent démontrer l'identité d'un objet : les unes sont prises dans l'examen même de la chose qui est soumise à notre investigation, et se nomment preuves intrinsèques ; les autres se déduisent des témoignages étrangers, qui concourent à en constater la réalité, et prennent le titre de preuves extrinsèques. Or, ce double genre d'arguments se trouve réuni dans le sujet qui nous occupe, et réuni avec tant de clarté et d'énergie, qu'il est impossible d'élever sous ce rapport le doute même le plus léger ; il sera facile de s'en convaincre par le court aperçu qu'il nous reste à tracer.

§ I. *Preuves intrinsèques de l'identité de la Maison de Lorette avec celle de Nazareth.*

Les matériaux qui sont entrés dans la construction de cette auguste Maison ; les dévotes et précieuses richesses qui furent trouvées dans son enceinte ; l'exactitude de ses dimensions ; le prodige perpétuel de son existence ; le privilège, enfin, de son inviolabilité, tels sont les points essentiels qui réclament en ce moment toute notre attention.

1<sup>o</sup> Quelques auteurs mal intentionnés, tels que le protestant Misson, et son collègue d'impiété Gabriel d'Emiliana, ont voulu prétendre que cette sainte chapelle était construite non pas en pierres, comme on l'affirmait communément, mais en briques cuites au feu, et semblables à celles dont se composent les bâtiments du pays ; d'autres, appuyés sur une parole mal entendue du fameux Saussure,

soutiennent que ses matériaux sont réellement des pierres, mais des pierres communes dans la province, et dépourvues de tout caractère oriental; les derniers, enfin, suivant le vain système d'un anonyme, supposent qu'une bande de croisés, revenant de la Terre-Sainte, en a rapporté un tas de pierres nazaréennes, pour élever sur le rivage un oratoire d'actions de grâces, et remercier la très-sainte Vierge de leur délivrance. De ces trois opinions, quelle est la plus insoutenable? C'est ce qu'il paraît difficile de déterminer.

Et d'abord que de preuves se réunissent pour renverser la première hypothèse! Ici, c'est le père Riera qui nous dit : « La sainte Maison n'est pas construite, comme quelques-uns l'ont pensé, en briques cuites au feu, mais elle est composée de pierres vives et travaillées, légères, rougeâtres, poreuses et imprégnées d'une certaine odeur d'antiquité <sup>1</sup>. » Le père Torsellini rapporte que le pape Clément VII ayant envoyé trois de ses plus intimes confidents pour visiter les fondements demeurés à Nazareth, l'un d'eux, nommé Jean et originaire de Sienne, pour confirmer la réalité de la sainte Maison, apporta avec lui deux pierres du nombre de celles dont on a coutume de construire les bâtiments à Nazareth : « C'est un genre de pierre qui imite la brique par sa forme naturelle, et est entrecoupée de veines brillantes et rougeâtres. Le rapprochement de ces pierres orientales et des matériaux de la Maison de Lorette eut pour résultat de prouver qu'elles étaient entièrement semblables, et que leur nature était parfaitement la même <sup>2</sup>. » Ce jugement est confirmé par Benzoni,

<sup>1</sup> Constat autem hæc sanctissima Domus non ex coctis lateribus, ut quidam existimârunt, sed ex vivis elaboratisque lapidibus, levioris quidem ponderis, subfulvis atque porosis, redolentibusque quamdam antiquitatem.—Riera, Hist. Lauret., cap. 21.

<sup>2</sup> Lapis quidem laterem naturali formâ imitatur;... cæterum fla-



évêque de Lorette, dans le sixième livre de son *Traité sur l'année du Jubilé*, où il rapporte ces autorités, et les corrobore par son témoignage, d'autant plus imposant, qu'il avait pu s'en assurer mille fois par ses propres yeux <sup>1</sup>. Mais ce qui appuie encore davantage ce sentiment, ce sont les deux pièces rapportées par Martorelli, et dont l'authenticité ne saurait être révoquée en doute. La première est l'attestation de Joachim Ferrarèse, prêtre romain, chapelain et confesseur de la très-sainte basilique de Sainte-Marie-Majeure, et qui assure avec serment qu'ayant fait, peu d'années auparavant, le pèlerinage de Jérusalem et de tous les autres lieux de la Terre-Sainte, il avait particulièrement été porté par sa dévotion à visiter la cité de Nazareth, en Galilée, aujourd'hui presque généralement détruite, et que là, par un examen sérieux et attentif, il s'était convaincu que

« les pierres dont est composée la sainte Chapelle ou l'église  
 » souterraine de Nazareth, pierres semblables en tout à  
 » celles de Lorette, sont non pas des briques cuites au feu,  
 » telles qu'on les fabrique dans les manufactures d'Italie,  
 » mais des pierres naturelles, inégales, coupées dans le ro-  
 » cher et dans les carrières de la montagne, comme toutes  
 » celles qui se voient dans les autres sanctuaires de Beth-  
 » léem et de Jérusalem <sup>2</sup>. » La seconde est la déclaration

*ventibus intermicat venis... Cum ejus (Domus) lapidibus illos lapides confert: reperit geminos eorum ac simillimos esse. — Tursell., Hist. Lauret., lib. II, cap. 26.*

<sup>1</sup> Rutil. Benzon., de anno Jubil., Venet. 1599, lib. VI, cap. 28.

<sup>2</sup> Attesto per la verità col giuramento,.. che le pietre di cui è composta e fabbricata la detta cappella o chiesa sotterranea di Nazareth non son mattoni latterizj in conformità de' mattoni che si adoprano nelle fabbriche di queste nostre parti d'Italia, ma sono pietre naturali, disuguali, scavate dal sasso e miniera del monte, come si riconosce e vede negli altri santuarj di Betlemme et Gerusalemme, da me ben vedute e considerate, e tanto attesto ed affermo

de Georges Benjamin, d'abord archevêque d'Éden, et ensuite profès de la Compagnie de Jésus, qui rapporte sur la foi du serment que dans les jours de son épiscopat, commencé en l'année 1690, il avait été plusieurs fois conduit par sa dévotion à visiter le site qu'occupait autrefois la sainte Maison de la bienheureuse Vierge dans la cité de Nazareth, et qu'il en avait vu les fondements, composés de certaines pierres vives qui se trouvent dans ces quartiers; qu'ensuite, s'étant dépouillé de l'archevêché d'Éden en 1714, et ayant entendu raconter par certaines bouches que la sainte Maison de Lorette était bâtie en briques, il avait senti naître dans son cœur un doute violent que cette chapelle fût vraiment celle dont il avait vu les fondements à Nazareth; mais que le 30 septembre de l'an 1731, ayant été visiter cet auguste sanctuaire, il s'était assuré que les matériaux de la Maison de Lorette étaient non pas des briques, mais des pierres vives. Cette déclaration est du 31 septembre 1732, et signée avec serment par le vénérable prélat<sup>1</sup>.

per la sua verità col mezzo del mio giuramento. Dato in Roma, questo dì 20 settembre 1732. Io Gioachino Ferrarese, romano, affermo ed attesto... mano propria. — Martorelli, Teatro storico, tom. II, fol. 159 et 160.

<sup>1</sup> Io infrascritto, tacto pectore more sacerdotali, attesto ed affermo, qualmente essendo stato nell'anno 1690 arcivescovo di Eden, più volte per mia divozione visitai il sito, ove era situata la Casa della beatissima Vergine nella città di Nazareth, e vidi le sue fondamenta fabbricate d'alcune pietre vive, che si trovano in quelle parti; avendo poi rinunziato all'arcivescovato nell'anno 1714, mi ritirai in Roma, e con dispensa della felice memoria di Clemente XI, professai nella Compagnia di Gesù: avendo pertanto inteso da certi che la santissima Casa di Loreto fosse fabbricata con mattoni, nacque in me non piccol sospetto che la detta casa sia quella medesima, le fondamenta della quale avevo veduto in Nazareth; ma essendo l'anno 1731 ai 30 di settembre in Loreto, a visitar quel san-

Ajoutons à ces passages, déjà si concluants, ces paroles du fameux Saussure dans son mémoire sur l'Italie : « J'ai, » dit-il, examiné les matériaux de la sainte Maison ; elle est » construite de pierres taillées en forme de grandes briques, » placées l'une sur l'autre et si bien unies qu'elles ne laissent entre elles que de très-petits intervalles. Ces pierres » ont pris à peu près la couleur de la brique, de manière » qu'à la première vue on les prend réellement pour une » espèce de terre cuite. Mais, en les examinant avec attention, on reconnaît qu'elles sont d'une pierre sablonneuse » d'un grain très-fin et très-compacte, auxquelles le touché fréquent des dévots a donné une espèce de lustre » qui les rend semblables, en quelques endroits, à une » pierre du Levant <sup>1</sup>. »

Nous avons encore une lettre de l'abbé Jean Antoine Dochier, chapelain français de Lorette, qui écrit en ces termes au père Christophe Storani, de la Compagnie de Jésus : » Loué soit Jésus-Christ. Ainsi-soit-il. Très-révérend père en Jésus-Christ, et vénérable patron, en exécution des ordres de Votre Révérence, j'ai dernièrement » interrogé le maître-maçon de la sainte Chapelle, et lui » ai demandé si, par un sérieux examen, il s'était bien » convaincu de la nature des matériaux qui la composent ; » il m'a répondu qu'elle était construite d'une sorte de » pierre tendre, telle que l'on n'en trouve nulle part dans » le pays, et coupée en fragments d'inégale grandeur, dont » quelques-uns ressemblent à la brique, mais n'en sont pas

tissimo santuario, compresi di subito non esser mattoni quelle pietre della santissima Casa di Loreto, ma pietre vive.... In fede di ciò, questo dì 30 settembre 1732, Giorgio Beniamino della Compagnia di Gesù, olim arcivescovo di Eden. — Martorell., Teat. istor., tom. II, pag. 160.

<sup>1</sup> Saussure, Mémoire sur la constitution physique et la géographie physique de l'Italie.

» réellement. J'ai insisté pour savoir s'il serait disposé à  
 » donner une attestation authentique sur ce point, dans le  
 » cas où les supérieurs le permettraient ; et il m'a répondu  
 » qu'il était prêt à le faire.

» J'ai encore parlé avec le sieur dom Léonard Nardini, un  
 » des gardiens de la sainte chapelle, prêtre d'une piété et  
 » d'une vertu bien connues à Votre Révérence. Il m'a dit  
 » qu'un chevalier de Saint-Étienne, à qui il montrait en dé-  
 » tail la sainte chapelle, il y a environ huit ans, approchait  
 » la lumière des murailles sacrées, les observait avec atten-  
 » tion, et répétait : *Ce sont bien les mêmes*. Puis s'aperce-  
 » vant de la curiosité qu'excitait dans l'esprit de dom Léo-  
 » nard, le soin qu'il mettait à examiner et à regarder les  
 » saintes murailles, il ajouta : « J'ai beaucoup voyagé ; je  
 » suis allé en Palestine, et je reconnais que ces pierres  
 » sont de même qualité que celles que l'on voit dans le  
 » pays. »

» Le même dom Léonard m'a dit depuis, qu'il y a peu  
 » d'années, le sieur dom Emmanuel, ce prêtre portugais  
 » connu de Votre Révérence, et attaché au père Scaramelli,  
 » qu'il suit toujours dans les missions, à l'époque d'une de  
 » ses visites, qu'il a tant de fois renouvelées à ce pieux sanc-  
 » tuaire, avait apporté avec lui un ou deux fragments de  
 » la pierres de Palestine, où il avait été, et que par la con-  
 » frontation qui en fut faite avec celle de la sainte Maison,  
 » en présence dudit sieur dom Léonard, il fut reconnu  
 » qu'elles étaient de la même qualité. Telle est la substance  
 » de sa déclaration, dont il est disposé à donner un témoi-  
 » gnage authentique, si les supérieurs le jugent nécessaire. »  
 Cette lettre renferme d'autres détails qui doivent revenir  
 plus tard ; elle est du 6 octobre 1732 <sup>1</sup>.

L'année suivante, un autre personnage non moins grave

<sup>1</sup> Martorell., Teatr. istor., tom. II, fol. 386.

rendit un hommage semblable à cette vérité : c'était le sieur Dominique Antoine Muradori, peintre célèbre, et membre de l'insigne académie de Saint-Luc, à Rome. Il déclara avec serment, dans un acte daté du 24 septembre 1733, « que s'étant plusieurs fois, pour satisfaire à sa dé-  
 » votion, transporté à la sainte Maison de Lorette, et aussi  
 » pour s'assurer de la nature des matériaux employés à sa  
 » construction, et sur lesquels il avait entendu plusieurs  
 » fois discourir en sens divers, la dernière fois qu'il y fut,  
 » il observa avec une attention scrupuleuse ce point impor-  
 » tant, et reconnut avec certitude que la sainte chapelle  
 » est construite, non pas avec des briques ou d'autres gen-  
 » res de pierres artificielles, mais avec des pierres vraiment  
 » naturelles et d'une qualité telle, qu'il n'en avait jamais  
 » vu dans aucun des pays où il avait pu passer ; ce qui est  
 » dit-il, encore clair et manifeste pour tous ceux qui vou-  
 » dront fixer sur elles leurs regards, et les observer avec  
 » attention <sup>1</sup>. »

Concluons cet article en disant que la différence qui existe

<sup>1</sup> Io infrascritto pittore aggregato nell'insigne Academia di san Luca a Roma, e dalla medema eletto pubblico stimatore per la verità ricercare, faccio piena ed indubitata fede a chi spetta, anche per mio giuramento, qualmente mi son più volte portato per mia divozione alla santa capella di Loreto, e perchè avea inteso discorrer diversamente intorno alla materia della quale quel santuario è fabbricato, volli accertarmene; che però l'ultima volta che vi fui, avendola bene ed attentamente considerata ed osservata, ho riconosciuto che certamente non è fatta di creta cotta, o sian mattoni, ne altra sorte di pietra artificiale, ma di pietra realmente naturale, e d'una qualità che non ho mai veduto in alcun altro paese, per dove son passato : il che ancora è cosa chiara e manifesta a chiunque vi fissa lo sguardo, e con attenzione l'osserva. E per esser tale la verità ho sottoscritto la presente di mia propria mano. In fede, etc. In Roma, questo dì 24 settembre 1733. Domenico Maria Muradori, mano propria. — Martorell., *undè supra*.

entre les briques et les pierres vives, si pareilles pour la couleur et pour la figure, consiste dans une petite veine jaune, qui serpente sur ces dernières, et encore plus dans la mesure, qui, égale pour les briques faites à la forme, est partout inégale dans les pierres taillées à la main, tantôt plus grandes, tantôt plus petites, selon que les fragments, en se détachant du rocher, se trouvent avoir plus ou moins d'étendue. C'est faute d'avoir fait cette observation importante que quelques voyageurs, dans leurs itinéraires, et le père Montfaucon lui-même, sont tombés dans l'erreur par rapport à la nature de ces matériaux.

Mais ne peut-il pas se faire que ces pierres qui composent la sainte chapelle soient des pierres communes dans le pays? N'a-t-on pas droit de le conclure des paroles du même Saussure, qui, après en avoir reconnu la vraie nature, ajoute aussitôt : « D'Ancône à Rimini la grande route qui » côtoye la plage de la mer, ne présente que du sable, et » quelques collines de pierre sablonneuse, tendre, jaune, et » très-semblable à celle de la sainte Maison. La construc- » tion intérieure du bel arc de triomphe élevé à Fano, en » l'honneur d'Auguste, est de cette même pierre <sup>1</sup>. » Mais outre que le témoignage d'un seul homme et d'un homme étranger serait bien faible, contre les autorités multipliées des habitants mêmes du pays, qui tous sont unanimes pour déclarer qu'il n'existe dans la contrée aucune carrière d'où l'on puisse tirer des pierres de la même espèce, remarquez, je vous prie, que le célèbre physicien ne dit pas que ce sont des pierres du même genre, qu'il a rencontrées sur sa route, mais des pierres très-semblables. Or, autre chose est la similitude, autre chose est l'identité de nature. Aussi a-t-il soin de faire le discernement entre les

<sup>1</sup> Saussure, Mémoire sur la constitution physique et la géographie physique de l'Italie.

pierres de la sainte Maison, et les pierres du pays, en indiquant les caractères particuliers qui les distinguent. Les unes comme les autres sont sablonneuses ; voilà le point générique. Mais les premières d'un grain *très-fin* et *très-compacte* ont pris peu à peu la *couleur de la brique*, ensorte qu'on les prendrait pour une espèce de terre cuite ; les secondes sont d'une qualité *tendre* et d'une teinte *jaunâtre*. Or, quelle opposition entre le *compacte* et le *tendre*, entre la couleur rougeâtre de la brique, et la teinte jaunâtre des pierres du pays ! Ainsi cette difficulté ne saurait arrêter un homme sage, et nous empêcher de conclure, que les pierres de la sainte Maison ont réellement le caractère oriental.

Reste donc, pour dernière ressource, l'hypothèse de l'anonyme qui suppose une troupe de croisés, dont chaque individu apporte avec lui une pierre de Nazareth, pour élever sur le bord de la mer un oratoire à Marie en reconnaissance de leur délivrance. Mais une telle invention ne se réfute-t-elle pas d'elle-même ? Quoi ! au moment de la prise de Damiette, au milieu du sang qui inondait la Terre-Sainte, ces bons chevaliers ont eu le loisir de ramasser et de tailler des pierres orientales ? quoi ! ils se sont amusés à couper des arbres dans la Galilée, et à en faire des poutres pour la bâtisse étrangère qu'ils méditaient, au lieu de fuir devant les armées victorieuses de l'égyptien ? quoi ! ils ont eu assez de tranquillité d'esprit pour former d'avance le plan de l'édifice et se mettre en état de l'exécuter dans le court espace d'une seule nuit ? quoi ! ils ont pu aborder sur les rivages adriatiques sans que personne s'aperçut de leur arrivée, et élever ce monument sans qu'il soit resté aucun vestige des mains qui l'avaient dressé ? quoi ! ils ont eu l'adresse de transporter jusqu'à quatre fois leur petit ermitage, sans être vus d'aucun habitant, sans être trahi par aucune inconséquence ? Et quel intérêt avaient-ils donc à se moquer ainsi de la bonne foi publique ? Étaient-ils

Dalmates ? mais pourquoi donc ont-ils arraché ce trésor à la Dalmatie, pour enrichir l'Italie des dépouilles de leur patrie ? Étaient-ils originaires de Récanati ? mais pourquoi l'ont-ils laissé pendant plusieurs années en Dalmatie ? Quoi !..... mais nous en avons dit assez pour réfuter de pareilles inepties, plus dignes d'orner un roman, que de figurer dans une histoire raisonnable.

Le témoignage muet de ces pierres étrangères est encore confirmé par l'inspection des bois qui sont entrés dans la construction de ce pieux édifice. Envain Misson et d'Émiliana demanderaient-ils avec ironie ce qu'est devenue la charpente antique, dont ils prétendent n'avoir pu trouver les restes. S'ils avaient été de bonne foi, ils auraient reconnu, qu'il n'est pas d'étrangers auxquels l'on ne fasse remarquer ces précieuses reliques. Il auraient vu d'un côté les planches qui partagent en plusieurs rayons l'armoire enclavée dans la muraille ; de l'autre l'architrave qui surmonte l'ancienne porte aujourd'hui murée ; ici, les têtes de plusieurs solives, qui soutenaient autrefois le plafond, et qui se trouvent aujourd'hui sciées au niveau du mur ; là, une des poutres principales placées en travers de la chapelle pour soutenir les lampes d'argent qui brûlent en présence de la sainte image ; au niveau du pavé une poutre semblable, que les pieds des pèlerins foulent continuellement sans la détruire. Ils auraient appris que les autres fragments de l'ancienne couverture ont été déposés sous les marbres du sanctuaire pour être précieusement conservés à la vénération des siècles futurs <sup>1</sup>. Ils auraient remarqué que ces charpentes sont de

<sup>1</sup> L'abbé Dochier, chapelain français de Lorette, assure tenir de dom Archangelo, prêtre d'environ 87 ans, qu'il avait vu de ses propres yeux les matériaux du toit de la sainte Maison sous le marche-pied de l'autel, et cela à l'époque où l'on en renouvelait le plancher, et où on les montra au duc de Savoie, ancien roi de Sardaigne, lorsqu'il vint visiter la sainte Maison à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Ce duc de



cèdre, bois entièrement étranger à l'Italie, et très-commun au contraire dans la Judée. Ils auraient enfin observé que ces bois malgré leur antiquité se conservent entiers et sans piqûre, comme s'ils venaient d'être taillés, travaillés et mis en œuvre au moment même. Mais les préjugés sont aveugles, et ne voyent ordinairement que ce qu'ils veulent; les yeux demeurent fermés à la lumière des preuves les plus certaines, et ne semblent s'ouvrir qu'aux fausses et trompeuses lueurs de l'illusion.

II<sup>o</sup> Si nous passons maintenant à l'examen des pieuses richesses apportées avec la sainte Maison, tout ne reporte-t-il pas à une origine orientale? Que dirons-nous de ces anciennes peintures, qui sont marquées à un caractère si frappant d'antiquité, mais qui, par leur destruction partielle, semblent montrer si clairement la différence que Dieu met entre la demeure de Marie qu'il conserve, et les ornements d'une piété postérieure qu'il abandonne à l'effet ordinaire du temps? Comment imaginer que saint Louis se serait trouvé dans des peintures italiennes, improvisées en une nuit? comment supposer même que dans une seule nuit la main de l'homme eût été assez habile pour exécuter ces peintures à demi effacées, et pour imiter si parfaitement la dégradation opérée par les années? Les vases<sup>1</sup>,

Savoie, ancien roi de Sardaigne, est Victor Amdée II, qui en 1730 abdiqua la couronne en faveur de son fils Charles Emmanuel III.—Martorell., *Teat. istor.*, tom, II, pag. 387.

<sup>1</sup> Le chanoine Pierre Matthieu Bénédicti, gardien de la sainte Maison, avait raconté à l'abbé Dochier, en 1732, que cinq ans auparavant il avait eu occasion de montrer en détail la chapelle et ses précieux trésors à un évêque, dont il ne put se remettre ni le nom, ni le pays, lequel au moment où il aperçut les petites écuelles, s'écria : « Quand même votre Seigneurie ne me dirait pas que ces » vases sont venus de Palestine, je les aurais reconnus pour être de » ce pays; car j'y ai été, et j'ai vu, que dans plusieurs maisons, où

les pierres de l'autel, le crucifix, tout ne porte-t-il pas le cachet de l'antiquité, et de l'antiquité orientale? L'image surtout de la très-sainte Vierge n'est-elle pas elle seule une preuve démonstrative? Qui ne sait qu'elle est en bois de cèdre, ce qui montre qu'elle n'a pas été travaillée dans un pays qui ne produit point du bois de ce genre? qui peut douter aujourd'hui qu'elle ne soit exempte de toute atteinte de corruption malgré son antiquité? D'Émiliana pouvait autrefois chercher à faire illusion à ses partisans en racontant des fables, en disant qu'arrivé à Lorette au mois d'octobre, il avait assisté à la toilette de la statue, quoique cette auguste toilette n'ait jamais lieu que dans la Semaine-Sainte, où on la revêt d'un manteau de deuil; en parlant de sa chemise, de sa robe, de son jupon, bien qu'il soit avéré qu'elle n'a qu'une seule robe qui la recouvre jusqu'aux pieds, ainsi que tous peuvent s'en convaincre d'un seul coup d'œil; en assurant enfin que cette image vénérée est toute vermoulue, ce qui, dans le cas où l'assertion serait vraie, ne ferait que confirmer son antiquité, sans rien ôter à la vénération qu'elle mérite, puisque Dieu n'est pas tenu de faire des miracles pour conserver intacts les objets consacrés au culte religieux. Mais cette assertion est aujourd'hui insoutenable: la statue glorieuse de Marie, ravie de son sanctuaire, a passé par des mains profanes; elle a été examinée par les yeux d'une curiosité impie; et les incrédules Français, dans leur fanatisme, dont on voit l'expression authentique dans les paroles de François de Neuchâteau et des Conservateurs de la Bibliothèque nationale ne disent pas un mot d'une circonstance semblable qu'ils n'auraient pas manqué de relever, se contentant de remarquer qu'elle est faite en bois de cèdre.

» l'on conserve de pareilles antiquités, ils sont de la même matière et de la même forme. »—Martorell., Teat. istor., tom. II, pag. 387.

III<sup>o</sup> Les dimensions de la sainte Maison peuvent encore servir d'une preuve nouvelle à son identité ; car nous les voyons examinées et constatées dès le commencement. A peine est-elle arrivée à Tersatz que, sur la parole de l'évêque Alexandre, quatre hommes affidés sont envoyés à Nazareth par le prince Nicolas Frangipane, pour s'assurer « si les mesures de longueur et de largeur s'accordaient » avec celles qu'ils emporteraient avec eux après avoir pris « les dimensions de la sainte chapelle <sup>1</sup>. » Ils trouvent les fondements encore découverts, et leurs mesures appliquées à ces bases sacrées s'y rapportent avec la plus minutieuse exactitude <sup>2</sup>. Le temps de la disparition du vénérable sanctuaire ne concorde pas moins exactement avec l'époque de son arrivée à Tersatz. Cette sainte chapelle vient-elle en Italie se reposer après plusieurs mutations de lieu, sur le chemin public de Récanati, seize hommes sont de nouveau députés en Palestine d'après la révélation d'un saint ermite, et il ne faut pas s'étonner que la parole d'un saint ait eu cet empire sur le peuple fidèle, quand on se rappelle les effets de la parole de Dieu dans un Jonas remuant d'un mot toute la ville de Ninive <sup>3</sup> ; dans un Daniel entraînant, malgré sa jeunesse, tout le peuple par une seule observation, et le faisant revenir sur le jugement de la chaste Susanne <sup>4</sup> ; dans le Sauveur lui-même attirant les

<sup>1</sup> *Viderent utrùm mensuræ longitudinis et latitudinis convenirent cum iis, quas secum ferrent, metito priùs sanctissimo cubiculo. — Riera, Histor. Lauret., cap. 3.*

<sup>2</sup> *Dimensi longitudinem ac latitudinem aræ fundamentorumque crassitiem, reperiunt omnia cum translata in Dalmatiam ædis parietumque mensuris quas ad id secum attulerant prorsùs congruere : tempus quoque angusti sacelli illinc ablati avectique in Illyricum convenire. — Tursell., Hist. Lauret., lib. 1, cap. 4.*

<sup>3</sup> *Jon. III.*

<sup>4</sup> *Dan. XIII.*

Apôtres par ce court oracle : *Suivez-moi* <sup>1</sup> ! et, pour parler d'événements plus rapprochés, dans un Pierre l'Ermitte, remuant toute l'Europe, et la poussant, par la force de son éloquence, ou plutôt par la puissance de la grâce, vers la Ville sainte et le Sépulcre opprimé du Sauveur <sup>2</sup> ; tant il est vrai qu'il ne faut pas juger des œuvres de Dieu par les sentiments de la nature ! Ainsi animés par la révélation du saint solitaire, les seize députés sont partis pour la Galilée ; ils ont observé les lieux ; ils ont reconnu les fondements restés dans le sol, ils se sont assurés de la justesse des proportions, et, de retour dans leur patrie, ils rendent compte de la vérité des faits à leurs concitoyens, qui les consignent dans les tablettes publiques comme un monument perpétuel <sup>3</sup>. Enfin, plusieurs années après, le pape Clément VII, pour éclaircir de plus en plus cet admirable prodige, députa trois de ses camériers en Dalmatie et en Galilée. La chapelle commémorative de Tersatz, et les fondements de l'auguste chapelle de Nazareth sont soumis à d'exactes mesures, et tout se trouve d'une parfaite régularité <sup>4</sup>. Quoi de plus fort et de plus concluant qu'un rapprochement si frappant et si souvent constaté !

Il est vrai que depuis cette époque les orientaux, pour

<sup>1</sup> Matth. ix, 9 ; Luc. xviii, 28, etc.

<sup>2</sup> Guillelm. Tyr., lib. i, n. 9.

<sup>3</sup> Reperiunt aream cum fundamentis avulsæ Domûs in solo relicta, quæ, intentiore curâ dimensi, omnia omninò cum illyricis vestigiis ædisque Lauretanæ formâ ac parietibus convenire comperiunt... Rem omnem in publicas tabulas referre placuit...—Tursellin., Hist. Lauret., lib. i, cap. 13, post Hieron. Angel., et Rier., cap. 8.

<sup>4</sup> Confestim legati, mensuris adnotis (capellæ Dalmatiæ), deprehendunt prorsùs omnia convenire... Nazarethum veniunt ; sacra Domûs fundamenta monstrata ab incolis cernunt : quoquoversùs metiuntur ; congruere cuncta comperiunt.—*Ibid.*, lib. ii, cap. 26.

se dédommager de la perte de ce précieux trésor, ont fait sur le lieu des constructions qui empêchent de découvrir aujourd'hui avec certitude les traces de ces augustes fondements ; mais ces mutations postérieures ne sauraient affaiblir en rien les dépositions de tant de témoins oculaires, qui ont assuré la vérité d'un fait sur lequel ils n'ont pu être induits en erreur, et que le caractère de leurs vertus et de leur dignité n'a pu leur permettre d'altérer.

Mais, dit-on, non-seulement on ne peut plus aujourd'hui distinguer les fondements de la sainte Maison ; il reste même encore à Nazareth l'église ou la chapelle de l'Annonciation, révérée par tous les pèlerins et gardée religieusement par des Franciscains d'Europe. Comment supposer la Maison de la bienheureuse Vierge tout à la fois présente et dans l'Orient et dans l'Occident ?

Rien de plus facile que de résoudre cette difficulté qui semblerait au premier coup d'œil insoluble ; et pour bien comprendre notre réponse, établissons d'abord l'état de la question. Les orientaux qui fréquentent à Nazareth la chapelle de l'Annonciation et les religieux qui la gardent, n'ont jamais nié la translation de la sainte Maison. Au contraire, ils la publient dans leurs ouvrages, et montrent aux étrangers le lieu qu'elle occupait ; mais ils disent qu'à cette chambre était unie une autre salle, ou plutôt une grotte pratiquée dans le roc, et que c'est dans cette caverne que Marie reçut la visite de l'envoyé céleste. Pour appuyer cette tradition, ils montrent deux colonnes de porphyre, appelées par eux colonne de la Vierge et colonne de l'Ange, et qu'ils prétendent avoir été déposées dans ce lieu pour indiquer la place qu'occupaient l'une et l'autre au moment de l'accomplissement de ce haut mystère. Leur opinion ne saurait donc rien ôter à la certitude et à la grandeur du miracle de la translation ; elle diminuerait seulement la gloire du sanctuaire de Lorette, en lui ôtant le privilège

d'avoir été le lieu même où s'est consommé le prodige des anéantissements du Verbe incarné. Mais le système des orientaux ne peut pas plus s'accommoder avec l'inspection des lieux et l'étude des mesures qu'avec le plus simple raisonnement. Le sanctuaire vénéré à Nazareth se divise en deux parties, dont la première, plus étroite, est appelée la chapelle de l'Ange, et l'autre, plus intérieure et plus large, la chapelle de l'Incarnation. La seconde, disent-ils, est restée ; la première a été transportée dans l'Occident par les anges. Mais qui pourrait croire que Dieu ait voulu faire un prodige aussi étonnant, pour arracher aux mains profanes des Musulmans la portion la moins respectable de cette Maison sainte, en laissant abandonnée aux dévastations sacrilèges ce qu'elle avait de plus noble et de plus précieux ?

De plus, si la chapelle de l'Ange a seule été enlevée, les dimensions de celle qui a été reconstruite sur les fondements qu'elle a laissés ne doivent-elles pas se rapporter aux dimensions de la chapelle honorée en Italie ? Or, que l'on examine les mesures données par le P. Quaresme, et par Doubdan, chanoine de Saint-Denis, et l'on verra qu'elles ne s'adaptent nullement au sanctuaire de Lorette. Donc ce n'est pas cette chapelle qui a été transportée par les esprits célestes. Et qu'on ne dise pas que le mur qui sépare la grotte de la chapelle est moderne, comme le prouve la position de la colonne de l'Ange qui, prise maintenant dans la construction, devait autrefois être plus renfoncée vers l'intérieur de la caverne, ce qui donnerait la facilité d'assigner la largeur convenable. Car alors, il est vrai, la colonne de l'Ange se trouverait dégagée ; mais celle de la Vierge serait à son tour enclavée dans le mur qu'il faudrait supposer avoir été autrefois dans cet endroit. Ainsi, puisque les mesures de Lorette ne peuvent s'appliquer à cette chapelle sans mettre dans le mur une des deux colonnes, il est évident, non-seulement que ce n'est pas la

chapelle de l'Ange qui a été miraculeusement transplantée, mais encore que l'ange ou la Vierge, n'était pas, au moment de l'incarnation, à la place qu'on leur assigne, que la tradition par rapport à ces colonnes ne peut être véritable, et que le système qui s'appuie sur elles s'écroule et tombe de lui-même

D'ailleurs il suffit de voir ces colonnes pour se convaincre qu'elles n'ont pas été faites pour cette localité ; elles sont beaucoup trop élevées en proportion de la voûte, à travers laquelle elles percent pour s'élever de la hauteur au moins d'un homme <sup>1</sup> au-dessus de son épaisseur, et même au-dessus des ruines amoncelées de la grande église. Nous ne voulons pas contester qu'il ne se manifeste sur elles un suintement surnaturel et salutaire, propre à guérir les maladies et les infirmités ; Dieu peut, en souvenir du grand mystère de l'incarnation, donner aux restes augustes de l'ancien temple bâti par sainte Hélène, une vertu céleste qui s'exhale d'un lieu où subsistent encore les fondements de la Maison de Marie ; mais il ne s'ensuit pas de là que ces riches piliers soient des signes de la place occupée autrefois par Marie et par l'ange. Ce sont de glorieux débris de l'ancienne basilique que quelque accident ont fait crouler dans cette grotte, ou qu'une main pieuse y a fait descendre. Il faut encore observer que la sainte chambre, à son arrivée à Tersatz et à Lorette n'avait qu'une seule porte du côté du nord ; or, c'est précisément au nord que se serait trouvée la grotte mystérieuse, et la porte n'aurait dû servir qu'à y donner entrée. Mais les proportions seules de cette porte montrent qu'elle n'était

<sup>1</sup> Queste colonne avanzano sopra la cameretta e sopra le ruine della chiesa assai più che non è la statura di un uomo.—Luigi Vulcano della Padula, vera e nuova Descrizione di tutta Terra Santa. Napoli 1563, cart. 48. Sic et Stephan. Mondegazza, Relaz. tripartita del viaggio di Gerusalemme.

pas faite pour conduire d'un appartement à un autre, mais bien pour être ouverte sur une voie publique ; autrement on ne pourrait expliquer sa hauteur et sa largeur. Le père Thomas de Novarre, restaurateur de ce saint lieu, en 1620, suppose que la chambre sacrée devait avoir une autre issue du côté du midi ; mais cette hypothèse est gratuite et démentie par l'inspection des murailles, où il n'y a pas apparence de cette ouverture prétendue. Bien plus, cet auteur se contredit lui-même en rapportant ailleurs qu'il a découvert au midi la vraie porte de la Maison de la Vierge qui était demeurée fermée après la ruine de l'église. Comment cette partie a-t-elle pu être transportée à Lorette, si la porte est restée à Nazareth ? Ainsi il faut convenir que la Galilée n'a pu conserver qu'une partie des constructions inférieures de la pieuse demeure de Marie, et que Lorette a le bonheur de posséder l'étage supérieur, où demeurait habituellement la très-sainte Vierge, et où s'est opéré le mystère de l'incarnation. Le même père Thomas de Novarre est forcé de reconnaître cette vérité, quand il raconte qu'ayant obtenu de l'émir Sacherddin, prince de Sidon, la permission de relever les ruines de l'ancien couvent, il étudia avec soin un plan de Lorette qu'il avait avec lui, et qu'ayant reconnu que les fondements restés en Orient étaient trop courts et trop étroits de deux palmes, il apprit que le père gardien faisant réparer le mur occidental, avait trouvé les véritables bases de la sainte Maison, séparées et distinctes de celles sur lesquelles les chrétiens avaient depuis bâti les nouvelles murailles, qui sont ainsi enfermées dans l'enceinte des anciennes dont la dimension est plus étendue. Rien donc ne peut s'opposer, dans cet examen topographique, à ce que nous admettions la croyance solidement établie que la chambre de Lorette est réellement la partie de la Maison de la sainte Vierge où s'est opéré le mystère de l'incarnation, sans refuser aux orientaux



la consolation de conserver les fondements qui la soutenaient, et peut-être une partie des logements inférieurs. C'est là le jugement que portait le chevalier Pierre della Valle, témoin oculaire, dans une lettre écrite d'Alep le 15 juin 1616 : « Pour moi, disait-il, sans préjudicier en rien à la réalité du sanctuaire de Lorette, je crois que la chapelle existante aujourd'hui à Nazareth était le fondement et la partie basse et souterraine de la Maison, qui, dans la suite, fut réduite par les chrétiens en forme de chapelle, ainsi qu'ils l'ont fait dans plusieurs autres monuments de la Terre-Sainte dévastés par les Barbares, où, afin d'en conserver la mémoire, dans les lieux mêmes où ils avaient été autrefois, ils ont creusé sous terre pour y construire des églises <sup>1</sup>. »

IV<sup>o</sup> A ces raisons déjà si fortes en faveur de la sainte Maison, vient se joindre le prodige perpétuel de son existence. Nous avons vu que les murailles n'avaient qu'un pied deux pouces (37 cent., 9 mil.) d'épaisseur, qu'elles étaient posées sur la terre nue sans aucune espèce de fondements, et que même d'un côté, à cause de l'inégalité du terrain elles ne touchaient pas au sol. Ce dernier fait résulte évidemment de l'épreuve qui a été faite au renouvellement du dallage, et cela en deux occasions, l'une en 1694 sous le gouvernement de Monseigneur de Cabanes, l'autre au temps d'un de ses prédécesseurs, comme le démontre l'attestation de Jean Jérôme Paccaroni, prêtre doyen de la Congrégation de l'Oratoire de Fermo, qui l'avait entendu dire plusieurs fois à Joseph Tiburce Vergelli, architecte de la sainte chapelle, et ami de sa famille <sup>2</sup>. Or, comment expliquer sans un miracle journalier

<sup>1</sup> Martorell., *Teat. istor.*, tom. II, pag. 415.

<sup>2</sup> L'architecte Vergelli allait même jusqu'à dire que les murs de la sainte chapelle ne touchaient la terre d'aucun côté, et qu'elle était

la solidité de ces murailles si légères et dépourvues de tout appui? Les fortes constructions élevées autour d'elles et posées sur de solides bases, se détachent repoussées par une vertu secrète; elles ne peuvent se soutenir, elles se fendent, elles s'ébranlent, elles s'écroulent, tandis que ce frêle bâtiment traverse les siècles sans donner la moindre marque d'affaiblissement, sans éprouver la moindre lézarde. Il admettra des ornements séparés par un intervalle assez étendu pour montrer qu'ils ne lui servent pas de soutiens; mais il renversera tous les appuis qui supposeraient la caducité et la faiblesse. Quand ce prodige d'existence serait unique, ne serait-il pas suffisant pour consolider la vérité de cette pieuse croyance? J'ajouterai avec Gaudenti que le Christ de bronze placé sur la porte de la sainte chapelle a été comme dévoré par les baisers des pèlerins; que le marbre qui environne la précieuse Maison a cédé aux genoux des fidèles qui en font le tour en se traînant dans cette pénible posture; mais que les murailles sacrées, couvertes continuellement depuis tant de siècles des baisers de la foi et de l'amour, ne paraissent pas avoir subi la moindre altération. Un principe secret d'existence les soutient et les conserve.

V<sup>o</sup> Terminons les preuves intrinsèques par le grand prodige de l'inviolabilité. Voyez le châtiment infligé à l'architecte Nérucci, pour avoir osé porter sur la sainte Maison une main audacieuse <sup>1</sup>. Voyez comment la très-sainte Vierge n'accorde la permission d'ouvrir des portes nouvelles, qu'en cédant à l'autorité pontificale. Voyez com-

suspendue en l'air. Il assurait avoir fait remarquer ce prodige à monseigneur Buzi gouverneur de Lorette, et à d'autres personnes recommandables, en passant librement un bâton entre elles et la terre. — Martorell., Teat. istor., tom. 11, fol. 388 et 389.

<sup>1</sup> Tursell., Hist. Lauret., lib. 11, cap. 23.

ment le clerc de la Basilique Ventura Périni, ne peut réussir dans son entreprise qu'en s'y préparant par le jeûne et la prière. Souvenez-vous de ce noble Italien, poursuivi par la colère divine pour avoir soustrait une pierre de la sainte Maison ; de cette dame de la Marche rapportant avec une relique pareille la fièvre dans sa famille ; de ces marchands de Slavonie battus par une tempête vengeresse en punition d'un semblable attentat ; de cet habitant de Palerme, châtié par de graves infirmités pendant vingt années consécutives pour prix d'un larcin du même genre ; et surtout de Jean Suarez, évêque de Coïmbre en Portugal, près de mourir au Concile de Trente pour avoir pris, même avec permission du Pape, un léger fragment des saintes murailles destiné à enrichir un pieux sanctuaire de son diocèse. N'oubliez pas que tous ces personnages, respectables d'ailleurs par leur piété, n'ont jamais pu échapper aux malheurs qui s'attachaient à leurs personnes qu'en restituant les parcelles sacrées dont ils avaient voulu par une dévotion malentendue se rendre, malgré la très-sainte Vierge, les coupables propriétaires. Pensez que non-seulement les pierres, mais le ciment même de la sainte Maison n'a pu être impunément dérobé, comme on le voit par l'exemple de cette dame d'Alexandrie, de ces deux prêtres de Plaisance, et de cette Hélène Aloysi, dont nous avons rapporté l'histoire, qui n'ont tous recouvré la santé que par une prompte réparation de leur pieux, mais indiscret larcin. Il est encore aujourd'hui en France quelques personnes, nous en connaissons une en particulier, qui ont éprouvé aussi le danger de vouloir s'approprier même quelques raclures des saintes murailles, et la nécessité de ne pas garder ces précieuses reliques dont la bienheureuse Vierge s'est toujours montrée si jalouse. Il faut que l'expérience ait bien gravé cette persuasion dans tous les cœurs, puisque le protestant d'Émiliana dans une histoire préten-

due qu'il inventa contre la Maison Lorette, suppose qu'ayant lui-même volé une pierre de la sainte chapelle, il fut arrêté à Tolentino, par la chute de l'arche d'un pont qui lui coupa le chemin <sup>1</sup>. Cet événement, à ce qu'il dit, le fit douter, s'il ne la rapporterait pas à Lorette ; mais il aima mieux la jeter avec mépris, comme un poids fatigant et inutile. Personne ne sera assez aveugle pour ne pas sentir le mensonge évident de cette narration. Cette pierre eût pu devenir entre ses mains un argument trop fort, s'il avait pu la conserver, pour qu'il l'abandonnât avec tant de dédain ; et tout ce qui résulte de son imposture, c'est qu'il devient lui-même un témoin involontaire de la croyance universelle, qui regarde comme inviolable la sainte demeure de Marie.

Concluons cette première catégorie de preuves en disant : La sainte Maison de Lorette est bâtie avec des matériaux inconnus en Italie, et communs à Nazareth ; tous les objets qu'elle renferme ont un caractère évident d'antiquité et d'orientalisme, qui ne permet pas d'en fixer l'origine en Occident ; les dimensions de son étendue se rapportent avec une entière exactitude, aux fondements restés à Nazareth ; elle subsiste d'une manière miraculeuse, en demeurant debout, au milieu des ruines des constructions les plus solides, quoique posée sans fondement et sans aplomb sur la terre nue ; toujours elle a conservé une entière inviolabilité, sans que jamais on ait pu impunément en ravir la moindre partie ; donc la Maison de Lorette n'est pas un bâtiment ordinaire ; donc elle est une enceinte protégée par la main toute-puissante de Dieu ; donc elle ne s'est pas primitivement élevée sur les terres de l'Italie, mais y a été transportée d'au delà des mers ; donc elle est vraiment la chambre, dont les bases sont restées comme té-

<sup>1</sup> Martor., Teatr. istor., tom. II, fol. 161.

moins dans la Galilée, c'est-à-dire la chambre de Marie, la chambre où s'est accompli le plus auguste de nos mystères.

§ II. *Preuves extrinsèques de l'identité de la Maison de Lorette avec celle de Nazareth.*

Quand un fait, quelque extraordinaire qu'il puisse être, se trouve appuyé sur des monuments publics, sur des témoignages respectables, sur un consentement unanime, sur une suite non interrompue de miracles, il me paraît, je ne dis pas difficile, mais absolument impossible de le nier sans manquer à toutes les règles de la raison et du bon sens. Or, ne sont-ce pas là les fondements inébranlables sur lesquels repose la pieuse croyance que nous défendons ?

Dieu veut préserver de la profanation et du sacrilège la Maison auguste de sa sainte Mère, et le vénérable sanctuaire de son incarnation. Rien sans doute de plus digne de sa sollicitude et de son intérêt. Il a laissé, il est vrai, son tombeau et les autres lieux saints entre les mains des infidèles ; mais qui peut sonder les décrets de sa Providence ? Qui sait les raisons secrètes qui le guident, et les triomphes admirables qu'il réserve pour la fin des temps à ce glorieux sépulcre ? N'a-t-il pas prévu, peut-être, que ce sépulcre glorieux serait redouté même des infidèles, mais que l'humble Maison de Nazareth n'aurait pas le même privilège, si elle demeurait sur les terres barbares ? n'a-t-il pas pu vouloir partager ses dons entre l'Orient infidèle, et les contrées fidèles de l'Occident ? et en conservant son tombeau, comme un centre radieux, où viendront peut-être un jour se réunir toutes les nations de l'univers, n'a-t-il pas cru digne de sa miséricorde et de sa bonté d'ouvrir aux peuples soumis à la foi un asile de bé-

nédiction et de salut? Qui ne sait d'ailleurs le soin que Dieu prend de l'honneur de sa Mère? L'expérience n'a-t-elle pas souvent montré que les injures qui lui sont faites semblent plus sensibles à ses yeux que les siennes propres, et qu'il paraît se plaire dans les honneurs qu'elle reçoit, autant et je dirai presque plus que dans ceux dont il est l'objet?

Marie a dû entrer sous ce rapport dans les desseins de Dieu, d'autant plus que ce sanctuaire était plus honorable encore pour son Fils que pour sa propre personne, et qu'elle prévoyait toutes les grâces qui devaient résulter pour l'Europe chrétienne de cette miraculeuse translation. Que l'esprit de l'apostat et de l'hérétique <sup>1</sup> se calme; qu'il ne craigne rien pour l'humilité de Marie; dans le ciel l'orgueil n'est plus à redouter, et les Saints glorifiés se rejouissent sans amour-propre des hommages qu'ils reçoivent, parce qu'il ne cessent de les rapporter à celui qui en couronnant leurs mérites ne fait que couronner ses propres dons <sup>2</sup>. Qu'il ne pense pas non plus, égaré par son délire, que Marie trompée dans son attente en rencontrant dans les lieux qu'elle avait d'abord choisis, des obstacles inattendus, se soit vue forcée de subir des mutations humiliantes. Bien loin de là, tout était disposé par la Providence qui voulait ainsi par ces changements répétés donner au prodige un éclat plus évident et une certitude plus incontestable, comme le démontreront clairement les observations qui nous restent à présenter.

Io Les monuments publics, quand tous les historiens garderaient le silence, seraient un argument sans réplique en faveur de la vérité du fait qui nous occupe. Les pierres placées au milieu du Jourdain, n'étaient-elles pas par elles-

<sup>1</sup> Vergerio, apud Rutil. Benzon., de anno Jubil., lib. vi, cap. 9.

<sup>2</sup> Eorum coronando merita, coronat dona sua.—S. August.

mêmes une preuve du passage miraculeux de ce fleuve <sup>1</sup> ! L'autel dressé sur les confins des tribus de Ruben, de Gad et de Manassé, ne restait-il pas debout comme un témoignage de la fidélité de cette partie du peuple uni avec le reste de ses frères <sup>2</sup> ? Et, sans parler des histoires antiques, les arcs-de-triomphe élevés dans la capitale de notre France à Louis XIV et à Napoléon, ne rappelleraient-ils pas, au besoin, les conquêtes et les victoires de ces illustres guerriers ? Or, que de monuments témoins de la translation de cette sainte demeure. Allez en Dalmatie, vous y apercevez une chapelle bâtie sur le même modèle, et renfermée dans les mêmes dimensions ; demandez-en l'origine, et l'on vous montrera cette ancienne inscription : « C'est ici le lieu où » a été autrefois la sainte Maison de Lorette, qui maintenant est honorée sur les terres de Récanati ; » et l'on vous dira que dans trois endroits, au château, dans la sacristie, et dans la bibliothèque des Pères Mineurs conventuels, on a longtemps gardé le procès-verbal du voyage d'Alexandre et de ses compagnons à Nazareth, avec toutes les particularités des noms, des événements, des observations, des rapports et de toutes les autres pièces authentiques confirmées par le serment. Glawinich en a conservé fidèlement la mémoire dans son histoire de Tersatz. Là, vous verrez encore cette image de la sainte Vierge, peinte par saint Luc, et envoyée en 1362 par Grégoire XIII, pour consoler ce bon peuple de la perte qu'il avait faite par la retraite de la sainte Maison. Passez à Récanati, vous y verrez les magistrats de la cité députer au Pape, le 9 septembre 1295, un envoyé pour demander que le champ des deux frères, où s'était arrêtée la sainte Maison, fût cédé à la commune pour y bâtir les édifices convenables à la

<sup>1</sup> Jos. iv, 20 et seq.

<sup>2</sup> *Id.* xxii, 22.

dévotion des pèlerins ; consigner même dans les archives publiques et faire remettre en copie à chaque père de famille les détails juridiques des seize citoyens choisis par toute la province pour aller s'assurer en Dalmatie et en Palestine de l'exactitude des faits. Il est évident que ces monuments précieux se conservèrent jusqu'au pontificat de Jean XXII, où ils disparurent en grande partie dans les ravages causés par les factions des Gibelins ; qu'il s'en trouvait encore un exemplaire chez les seigneurs Léopardi en 1565, et qu'il nous en reste probablement encore un, dont nous avons donné plus haut le précis <sup>1</sup>. Pénétrez avec le père Torsellini dans la forêt où la sainte Maison s'arrêta la première fois, et vous y rencontrerez les traces encore distinctes de la place qu'elle occupait, et qui même aujourd'hui est honorée par les pieuses visites des pèlerins. Retournez à l'endroit où l'on croit que la seconde station de la sainte chapelle a eu lieu, vous y découvrirez à travers les ruines et les décombres quelques vestiges de son passage, et la terre enlevée par la dévotion des peuples deviendra pour vous par son absence même un nouveau genre de témoignage. Considérez ces familles entières venues de la Dalmatie pour s'attacher à leur chère et vénérable chapelle, se condamnant à l'exil afin de ne pas être exilées loin de sa présence, et la faisant héritière de toutes leurs facultés. Quel est cet hospice qui s'élève par l'ordre du Pontife suprême ? C'est l'asile qu'il a ménagé à ces infortunés dans l'éloignement où ils se trouvent de leurs pays. Quelle est cette image et cet autel dressé en 1341, dans l'église de l'archange Saint-Michel à Récanati, et enrichie par le Pape Benoît XII de précieuses indulgences ? C'est une consolation ménagée aux vieillards et aux infirmes, qui ne pourraient se transporter

<sup>1</sup> Voyez plus haut, chap. IV, pag. 29.



à Lorette pour en visiter la sainte Madone <sup>1</sup>. Quelle est cette ville nouvelle, ces nobles remparts, cette auguste basilique, ce dôme sublime, ces marbres, ces sculptures, ces bronzes, ces chefs-d'œuvre de l'art. Levez les yeux et lisez : *Ici le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous*. Sortez de Lorette; dirigez vos pas vers Rome; examinez ces augustes monuments qui la décorent, vous distinguerez, parmi ses sanctuaires, cette église qui orne la place de la colonne Trajane; demandez son nom; on vous dira : C'est l'église de Notre-Dame de Lorette. Entrez dans son enceinte sacrée; considérez ce tableau placé sur l'autel; c'est la représentation de la translation de la bénite cellule. Informez-vous de son auteur, et de l'époque où il a été tracé, et on vous apprendra qu'il est l'ouvrage du bienheureux Jean de Fiesoli, peintre illustre, connu dans le quinzième siècle sous le nom de peintre Angélique. Transportez-vous près de Mantoue, et l'on vous montrera à Pontmerlan, près de cette ville, une chapelle construite sur le modèle de celle de Lorette, par Melchior Ernest de Risenfelt, secrétaire d'État de ce duché pour l'empereur Léopold. Parcourez l'Italie et la Sicile; Naples, Palerme, Messine, Spolète, Gênes, vous montreront des copies de cette sainte chapelle, et des temples consacrés sous son vocable. Interrogez la Belgique, l'Espagne, le Portugal, la Bavière; tous les pays vous répondront par des églises ou par des autels dressés à la Madone de Lorette, que cette pieuse dévotion n'a pu être arrêtée par la chaîne des Alpes, et par les vastes abîmes de la mer. Visitez les terres, autrefois si catholiques, de notre France; vous en retrouverez le nom et l'image, soit à Saint-Servan, soit à Issy, dans la maison de campagne du grand séminaire,

<sup>1</sup> Martorell., Teat. istor., tom. II, fol. 408.

soit au milieu même de la capitale dans une de ses plus modernes et de ses plus brillantes églises. Franchissez même l'Océan pour aller hors de notre Europe contempler les glorieuses espérances de ces chrétientés naissantes, qu'éclairent les premiers rayons de la Foi ; vous y verrez déjà dans les vastes contrées du Mexique, de l'Inde, du Pérou, du Paraguay, surgir de pieux monuments à la gloire de Marie honorée à Lorette dans sa modeste demeure. Que toutes les histoires se taisent, si elles veulent, le fait de la translation est gravé sur la pierre et sur le marbre, c'est-à-dire sur des monuments plus solides et plus durables que le papier et le parchemin.

II° Cependant nous sommes loin de manquer des témoignages de l'histoire, et nous pouvons assurer que jamais aucun fait dans les annales humaines, n'a trouvé autant de plumes pour en conserver la mémoire. Que l'on se rappelle la liste imparfaite, et cependant si longue, que nous avons donnée dans notre introduction, des auteurs qui ont traité cette grande question ; que l'on se remette devant les yeux les ouvrages des quarante-sept historiens qui ont écrit cette narration d'une manière complète ; que l'on y ajoute cette foule d'auteurs qui, dans des ouvrages étrangers à ce sujet ont rendu hommage à sa vérité, trente membres du clergé séculier, cinquante-sept écrivains appartenant aux diverses congrégations monastiques, dix-sept laïques, douze prêtres, autant de personnages dont les livres n'ont pu tomber entre nos mains, quoique nous connaissions leur existence, en tout plus de cent soixante-quinze témoins qui viennent déposer à nos yeux de la certitude de ce grand événement ; que l'on se pénètre bien de cette pensée, que la chaîne de cette tradition remonte à l'origine de l'événement, puisque Paul della Selva était contemporain, et que les autres historiens ont écrit d'après la narration de ceux qui avaient vu eux-mêmes ou recueilli les faits de la bouche

de leurs parents <sup>1</sup> ; que ces témoins multipliés n'ont pas

<sup>1</sup> En fait peut être regardé comme appui sur le témoignage d'auteurs contemporains, lorsqu'il est raconté par des écrivains qui ont conversé avec les témoins oculaires, et qui ont composé d'après leurs dépositions. C'est ce que prouve Benoît XIV dans son Traité de la Canonisation des Saints (lib. III, c. 10, n° 5), par plusieurs raisonnements et par l'exemple de Denys d'Halicarnasse. Voyez ses paroles dans les pièces justificatives. Au témoignage de Paul della Selva, écrivain de l'époque, nous pouvons joindre ce petit cantique, imprimé en 1492, par maître Léonard Pachel, le 12 septembre, dans l'ouvrage intitulé *Mirabilia Romæ*, in 8°, nous la donnons textuellement avec la traduction :

Recorro a voi i' miser peccatore,  
O di Loreto Vergine Maria,  
Che me scampi da man di traditori,  
Da odio e da cattiva compagnia,  
Da ree lingue et falsi testimonj;  
Che ne mostrate la diretta via,  
Che i' venga a voi col core mansueto,  
O gloriosa Vergine di Loreto.

Colla vostra santa man datemi ajuto,  
Accolgetemi sotto al vostro manto;  
Benchè ne' gran peccati i' son venuto,  
Famme, Madonna, di tua grazia tanto,  
Ch'alla mia fine me trova pentito,  
Che vada in vita eterna, in gioja, in canto,  
Non casca in dannazion l'anima mia.  
Così vi priego, o Vergine Maria.

Che voi pregate il vostro caro Figliuolo,  
Che in terra venne per ricomparci,  
Sostenne morte e passione e dolo,  
Dalle man del demonio voler camparci;  
Andò al limbo, ovvero al grande stolo,  
For ne cavò i santi Patriarci  
Che gran tempo l'avevano aspettato,

Je recours à vous, moi, malheureux pécheur, ô Marie, Vierge de Lorette, qui m'avez préservé de la main des traîtres, de la haine, des mauvaises compagnies, des langues perverses et des faux témoignages. C'est vous qui nous montrez la droite voie; faites que j'aie à vous avec un cœur plein de douceur, ô glorieuse Vierge de Lorette.

Aidez-moi de votre sainte main, recueillez-moi sous votre manteau; quoique je sois tombé dans de grands péchés, faites-moi, ô bonne Madone, tant de grâce qu'au moment de ma fin je me trouve repentant; que mon âme ne tombe pas dans la damnation, mais s'envole en chantant un cantique de joie, dans la vie éternelle. C'est là ce que je vous demande, ô Vierge Marie.

Veillez prier votre cher Fils, qui est venu sur la terre pour nous racheter, a souffert la mort, la passion et la trahison, afin de nous arracher des mains du démon, est descendu dans les limbes, d'où il tira le noble batail-

pris naissance dans un même pays, mais se rattachent à toutes les contrées de l'univers ; que ce ne sont pas des hommes ordinaires par leur position sociale, mais qu'ils ont occupé les postes les plus éminents, religieux, prêtres, évêques, métropolitains, cardinaux, chevaliers, princes, jurisconsultes ; qu'ils n'étaient pas des retardataires et des ignorants, mais des savants du premier ordre et dans tous les genres, comme on peut s'en convaincre en repassant les noms si connus des Sponde, des Moréri, des Baudrand, des Mézerai, des Noël Alexandre, des Graveson, des Sausure pour la France ; des Turrien, des Riéra, des Vasquez, des Ribadénéira, des Suarez pour l'Espagne ; des Érasme, des Canisius, des Gretzer, des Roëstius pour l'Allemagne ; des Radziwill pour la Pologne ; des Bollandus, des Papébrock et des Henschénius pour la Flandre ; des Baronius, des Rainaldi, des Centofiorini, des Martorelli, des Lambertini (Benoît XIV) pour les provinces italiennes ; qu'on arrête un œil fixe et attentif sur ce faisceau de lumières, dont les rayons se projettent sur l'univers tout entier, et que l'on nous dise si l'on peut être taxé de témérité en marchant

All'inferno mandò ciascun dannato.

Ancor vi priego lacrimando forte,  
Madre de' peccatori, alta Regina,  
Quando saremo al punto della morte  
Fateci forte quest'anima tapina;  
Che non vediamo quelle oscure porte,  
La faccia del nimico e sua rapina :  
Scampateci, Madonna, da tal sentenza,  
Da guerra, e malattia e pestilenzia. Amen.

lon des saints Patriarches qui l'attendaient depuis longtemps, et précipita dans l'enfer les malheureux damnés.

Je vous adresse encore cette prière en versant d'abondantes larmes, ô Mère des pécheurs, ô grande Reine ; quand viendra l'heure de la mort, fortifiez cette pauvre âme, et faites que nous ne voyons ni ces portes ténébreuses, ni la face de l'ennemi, et que nous ne devenions pas sa proie. Délivrez - nous, Vierge sainte, de la redoutable sentence, de la guerre, de la maladie et de la peste. Ainsi soit-il.

Martor., Teatr. istor., t. II, pag. 408.

avec confiance dans une route éclairée par tant et de si brillants flambeaux. Ah ! la témérité ne serait-elle pas pour les aveugles volontaires qui fermant les yeux à cette splendeur salutaire, s'obstineraient par une ridicule incrédulité à demeurer dans les ténèbres, et consentiraient en niant un des faits les plus évidents de l'histoire, à introduire dans les annales du monde un pyrrhonisme universel.

Que peut faire contre cette masse d'autorités le silence de quelques écrivains, dont le poids doit paraître si léger quand il s'agit d'événements religieux ? Le Dante, dit-on, n'a pas parlé de ce prodige ; Villani se tait ; Boccace imite son exemple ; Pétrarque est muet ; saint Antonin n'en fait aucune mention ; Platina n'en laisse pas échapper une parole. Que le Dante n'en ait pas donné quelque atteinte, c'est ce que nous pouvons nier d'après une citation rapportée plus haut <sup>1</sup>. C'est donc le silence de six auteurs que l'on oppose à cette masse d'écrivains et de monuments que nous venons de signaler ; quel faible poids dans la balance ! Et encore quels sont pour la plupart les hommes que l'on nous objecte ? c'est un Pétrarque, qui a insulté Rome comme la Babylone nouvelle, et souillé ses écrits de satires indécentes ; c'est un Boccace, qui a prêté sa plume à des fables impies, et à des attaques violentes contre la cour romaine ; c'est un Villani, auteur partial et violent qui, pour plaire à Louis de Bavière dont il était la créature, faisait de Clément VI un portrait aussi faux qu'abominable ; c'est Platina écrivain non moins passionné que le précédent, et qui se vengea par de hideuses diatribes des disgrâces qu'il avait eu à souffrir sous Paul II, dont le gouvernement l'avait deux fois fait arrêter et mettre en prison. Qui ne voit que ces auteurs étaient occupés d'écrire sur des sujets bien différents de celui qu'on semble étonné de leur voir passer sous silence ? Que dis-je ?

<sup>1</sup> Voy. pag. 127.

qui ne voit que leur silence même est une marque de la vérité ! Car s'il était vrai que ce fait fût une invention de l'imposture, comme il est certain d'ailleurs par d'autres historiens et par des monuments authentiques que la chapelle était vénérée de leur temps, ils n'auraient pas manqué de s'en prévaloir dans leur humeur caustique et mordante ! Si saint Antonin a omis ce fait, ne peut-on pas supposer qu'il ne se croyait pas encore assuré de son authenticité, et qu'il attendait pour en parler sciemment le jugement de l'Église romaine, dont le sentiment commença à se manifester clairement deux ans après sa mort par le ministère de Pie II ? Mais l'absence de ce témoignage n'est-elle pas abondamment compensée par la narration qu'en fit dans son *Italie Illustrée*, Flavius Biondo, qui avait été secrétaire d'Eugène IV, et mourut en 1447 ? Quant à saint Vincent Ferrer, dont l'hérésie a voulu faire un ennemi de la sainte Maison, il en est plutôt le défenseur. Car comment expliquer autrement ces paroles qu'il dit de la sainte Vierge dans le Sermon de son Assomption : « Marie aussi, après l'Ascension du Sauveur, visitait les lieux de Nazareth dans la » sainte chambre où elle avait conçu le Fils de Dieu. Et » voilà qu'aujourd'hui, et tous les jours vous pouvez aller » à Nazareth dans la chambre où le Fils de Dieu s'est incarné ! » Quelle est cette chambre de Nazareth, où le Fils de Dieu s'est incarné, et où nous pouvons aller si facilement tous les jours, si ce n'est cette divine cellule transportée à Lorette ? et pourquoi parlerait-il avec tant d'emphase du pèlerinage de Marie à Nazareth, qu'il nous est permis d'imiter, si le prodige de la translation n'eût pas

<sup>1</sup> Visitabat et Beata Maria nazarethica loca sanctâ in camerâ ubi Filium Dei conceperat. Rursus hodiè et quâlibet die, potestis ire Nazarethum ad cameram ubi Filius Dei fuit incarnatus. — S. Vinc. Ferr., Sermon. in Assumpt. B. V.

été un fait démontré pour lui. Ainsi le Dante et saint Vincent Ferrier confirment ou insinuent du moins la vérité du fait que nous défendons ; saint Antonin l'a tu par prudence, et en attendant un jugement supérieur ; les autres, esprits turbulents, langues calomniatrices, déshonoraient par des blasphèmes une plume qui ne méritait pas d'écrire les mystères divins. Ils se taisaient, mais des témoins oculaires parlaient avec clarté ; des monuments s'élevaient ; des procès-verbaux se dressaient ; des rapports envoyés à Rome en revenaient avec de solennelles approbations et de hautes faveurs. Ainsi s'évanouit le nuage que semblait répandre sur la lumière de ce prodige le silence de ces anciens auteurs, ou non encore suffisamment informés de la vérité, ou négligents à l'examiner, ou indifférents à la propager. Ainsi l'identité de la sainte Maison demeure ferme et debout sur les ruines des vaines objections amoncelées par l'erreur ou par l'incrédulité.

Car c'est l'incrédulité seule et l'hérésie qui se sont élevées contre la gloire du divin sanctuaire, en sorte que l'on peut dire que ses adversaires eux-mêmes ont ajouté par leur opposition à sa certitude et à sa splendeur. Qui ne sait en effet que la vérité ne saurait être agréable à l'imposture, que la piété ne peut plaire à l'irréligion ? Être poursuivi par l'enfer et ses suppôts, n'est-ce pas une marque certaine qu'on n'a rien de commun avec l'esprit de ténèbres ? Or, quels sont ceux qui se sont constitués les ennemis de la sainte Maison de Marie ? ce sont précisément ceux-là mêmes qui ont attaqué ses privilèges et levé contre son Fils l'étendard de la révolte ; ce sont des protestants, tels que le sectateur de Zuingle Hospinien, l'hérétique Bernegger, le génevois Casaubon, le ministre Basnage, le prétendu théologien Matthias Plack Francowitz, plus connu sous le nom de Flaccus Illyricus, le conteur Misson ; ce sont des apostats scandaleux, tels que le misérable Paul Vergerio, prélat

infidèle jusqu'à abjurer son ministère et sa religion ; ce sont des hommes suspects dans la foi, tels que le jurisconsulte Launoy, appelé par dérision le dénicheur de Saints, l'ex-jésuite de Marsy, auteur de l'Analyse de Bayle, ainsi qu'un certain Janus de Poitou, et le soi-disant prêtre catholique Gabriel d'Émiliana ; ce sont enfin des impies déclarés, tels que les auteurs de l'Encyclopédie, et le trop fameux Bayle dans son Dictionnaire, ou plutôt dans la première édition de ce Dictionnaire si rempli d'idées confuses et systématiques ; car dans plusieurs des éditions suivantes, par exemple dans celle de Paris en 1704, corrigée par M. Waltier, et dans celle d'Amsterdam en 1724, on a rendu un éclatant témoignage à la vérité du grand prodige de Lorette ; enfin ce sont certains écrivains, bien intentionnés peut-être, mais peu versés dans l'examen sérieux de l'antiquité, tel que l'auteur de l'Histoire de la Terre-Sainte, imprimée à Metz, et les éditeurs de la Terre-Sainte illustrée. .

Nous ne prétendons pas cependant dissimuler que parmi ces ennemis impurs ou ignorants de la sainte Maison, il s'est trouvé un homme savant, un religieux, un docteur vénérable pour sa science et pour sa vertu, le père Dom Calmet, bénédictin de la Congrégation de Saint-Vannes, généralement connu pour ses vastes commentaires sur l'Écriture-Sainte, où l'on trouve d'immenses recherches, mais où la prudence est loin de dominer toujours ; car il a entassé dans cet ouvrage tout ce qui peut ébranler et détruire la foi envers les divines Écritures, sans prévenir assez les effets de ce recueil monstrueux, arsenal funeste, où les ennemis de la religion sont venus puiser la plupart de leurs difficultés. Il établissait dans son Dictionnaire de la Bible, par des citations historiques déjà réfutées, que la sainte Maison de Lorette avait cessé d'exister dès le temps de saint Épiphané, et ne craignait pas d'avancer qu'à son avis cette translation n'était que la construction successive de différentes cha-



nelles sur la forme de celle de Nazareth. Mais pouvait-on bâtir des chapelles sur la forme de la Maison de Nazareth, si cette Maison, comme le dit l'auteur, avait cessé d'exister depuis tant de siècles? Comment aurait-on pris une construction ordinaire pour un bâtiment miraculeusement transporté? Pourquoi quelques-unes de ces chapelles auraient-elles disparu, laissant toujours des traces, mais jamais de fondements? Quel aveuglement se serait donc emparé de toutes les têtes, pour porter les nations entières à venir honorer comme miraculeux le sanctuaire le plus simple dans son élévation? Par quel enchantement cet aveuglement inexplicable aurait-il gagné non-seulement les peuples, mais les princes; non-seulement les princes, mais les savants; non-seulement les savants et les princes, mais les évêques et les souverains Pontifes? Comment cette idée lumineuse, venue tout d'un coup à Dom Calmet, aurait-elle échappé à tous ses devanciers, même aux auteurs contemporains? Expliquez alors, si vous le pouvez, les monuments, les miracles, les procès-verbaux des magistrats, et tout le reste de cette histoire? En vérité il faut avoir une foi bien robuste pour admettre de pareilles suppositions.

Qu'il y ait eu des sépulcres bâtis sur le modèle du sépulcre de Jésus-Christ, j'en conviens; mais ces sépulcres ne les a-t-on pas toujours regardés comme des copies? A-t-on jamais prétendu en faire le vrai tombeau du Sauveur? N'a-t-on pas su dans quel temps, à quelle époque, et par qui ils avaient été construits? Quelle parité donc peut être établie entre ces monuments commémoratifs, et la chapelle de Lorette, toujours vénérée comme la vraie Maison de la très-sainte Vierge, et dont la construction échappe à toutes les recherches de la plus sévère critique? Je conviens encore qu'il y avait à cette époque dans le territoire de Récanati une ancienne église bâtie en l'honneur de Marie; mais que voudrait-on conclure de ce fait? Que cette église était la

chambre de Lorette ? mais cette église était une église paroissiale, dotée de biens-fonds considérables, enrichie de calices et d'un riche mobilier, connue de tous les habitants, qui n'auraient pu être étonnés de la voir ; ici c'est une simple chambre, sans revenus alors, sans richesses, ignorée de tous, et devenant en un instant l'objet de l'admiration générale. Quel rapprochement peut-on établir entre deux monuments si divers ?

Mais qu'est-il besoin d'aller plus loin, quand le grand Benoît XIV a pris soin de réfuter les imaginations de Dom Calmet, et quand ce savant religieux lui-même a donné par le canal de son traducteur une rétractation solennelle de sa méprise téméraire. Jean Dominique Mansi, prêtre de Lucques, attaché à la Congrégation de la Mère de Dieu, ayant entrepris une version latine du Dictionnaire de la Bible par Dom Calmet, reçut l'ordre de son général de revenir sur ce passage qui était déjà imprimé. Le pieux traducteur répondit en ces termes : « Mon révé-  
 » rend Père en Jésus-Christ, à peine eus-je reçu le com-  
 » mandement de votre Paternité, ainsi qu'il m'était ex-  
 » primé dans la feuille de l'Ordinaire présent, que je me  
 » hâtai de prendre la plume pour rédiger la rétractation  
 » exigée, ce que j'ai fait en cette manière : « Il y a dans  
 » le Dictionnaire Biblique des passages, qui, échappés à  
 » l'auteur dans le feu de la composition, ont également  
 » trompé notre attention dans la précipitation de la ver-  
 » sion latine, quoiqu'ils parussent mériter d'être réformés  
 » dans ce Supplément. Si l'auteur ne l'a pas fait lui-même,  
 » nous devons le faire à sa place, nous auxquels par ses  
 » lettres il a donné libre faculté de corriger et de réformer  
 » son travail. C'est un acte que réclame de notre part le  
 » cri public des savants et des âmes pieuses qui se plai-  
 » gnent de voir sur ce point une atteinte fâcheuse portée  
 » à leur religion. C'est donc volontiers et avec une pleine

„ liberté que nous rétractons au nom de l'auteur l'opinion  
 „ qui paraît être insinuée au second tome du Dictionnaire,  
 „ de l'édition de Lucques, savoir que la sainte chapelle de  
 „ Lorette est non pas la véritable Maison de la très-sainte  
 „ Vierge, mais seulement une imitation et une image de  
 „ cette Maison élevée autrefois à Nazareth. Car, quelle  
 „ conjecture solide peut-on apporter contre la vérité de  
 „ cette sainte chapelle ? Qui pourrait contrebalancer l'au-  
 „ torité de tant de souverains Pontifes, qui ont assuré que  
 „ c'était la demeure même de Marie ; la persuasion cons-  
 „ tante de tous les pieux fideles, appuyée et confirmée par  
 „ tant de prodiges multipliés durant plusieurs siècles ; et  
 „ le témoignage de tous les écrivains de tout âge et de tout  
 „ pays ? Car ici les Italiens ne se présentent pas seuls ; leur  
 „ bonne foi sans doute pourrait être soupçonnée dans un  
 „ fait qui concerne leur pays : mais les étrangers, et sur-  
 „ tout les Français, se joignent à eux pour établir par  
 „ leur autorité cette vérité historique. On peut lire, si l'on  
 „ veut, Sponde, Moréri, Baudrand, Braulton, Salien, Noël  
 „ Alexandre, et les autres. Qu'il reste donc intact ce dépôt  
 „ confié à la piété italienne ; qu'il demeure donc ce monu-  
 „ ment de la religion chrétienne, qu'il demeure immobile,  
 „ vainqueur également, et des injures du temps, et des  
 „ efforts de ses détracteurs <sup>1</sup>. »

Une observation bien frappante terminera cet article :  
 c'est que les écrivains français les plus hardis dans leurs  
 opinions, ou plutôt dans leurs erreurs, n'ont osé rien dire  
 contre le prodige de Lorette, et se sont contentés de passer  
 ce fait sous silence. Feuillez Tillemont, il n'en dit pas un  
 mot ; parcourez Fleury, il n'en fait aucune mention ; lisez  
 Dupin, vous y rencontrez la même taciturnité ; consultez  
 Serry, il ne laisse pas échapper une parole sur ce sujet ;

<sup>1</sup> Martorell., Teatr. istor., tom. 1, fol. 592.

interrogez Baillet lui-même, et cet adversaire des Saints respectera la sainte Maison, du moins en se taisant à demi. Qui ne voit que ces auteurs, placés entre la double nécessité ou d'approuver un miracle qui n'était pas dans leurs idées, ou d'attaquer de front un fait établi par des preuves invincibles et appuyé sur les plus graves autorités, ont jugé prudent de prendre un parti mitoyen, et de laisser passer inaperçu ce qu'ils ne pouvaient ni contester ni détruire.

Résumons : Le miracle de Lorette est attesté par plus de cent cinquante écrivains de toutes les nations, de toutes les classes, et à cette grave autorité on n'oppose que le silence de quelques auteurs dont la conduite est facile à expliquer ; les blasphèmes de quelques hérétiques, apostats ou incrédules, dont la fureur ne saurait paraître étonnante ; les difficultés d'un seul catholique, dont les faibles raisonnements, aisés à réfuter en eux-mêmes, sont encore détruits par une solennelle rétractation ; l'absence enfin de ces narrations dans les ouvrages de certains historiens, dont le mutisme, en cette occasion, est comme un aveu, comme une reconnaissance de la vérité ; que faut-il de plus pour déterminer et convaincre un esprit sage et dégagé des illusions et des préjugés ?

III<sup>o</sup> Aux témoignages si clairs et si concluants de tant d'écrivains graves et respectables, vient se joindre une autorité plus respectable et plus grave encore : les décisions solennelles des Pontifes suprêmes de l'Église. Mon intention n'est pas d'entrer ici dans les discussions élevées entre les écoles gallicanes et les écoles ultramontaines ; toutes conviennent qu'il y aurait au moins de la témérité à s'élever contre les décrets émanés du saint Siège, surtout quand ces décrets ont été portés, non par un seul Pape, mais par une longue suite de Pontifes durant plusieurs siècles. Or, il suffit de se rappeler ce que nous avons raconté dans cette Histoire pour voir avec quelle unanimité les vicaires de Jé-

sus-Christ ont adopté cette sainte dévotion. Depuis Boniface VIII jusqu'à Grégoire XVI, glorieusement assis aujourd'hui sur le Siège de Pierre, quel est celui qui ou par ses visites, ou par ses dons, ou par la concession de nouveaux privilèges, ou par des bulles solennelles, ou par des inscriptions claires et précises, ou par des travaux d'architecture et de sculpture, n'ait pas reconnu la vérité de ce grand prodige ? Repassez, entre autres, les paroles du vœu fait et accompli par Pie II, les lettres apostoliques d'Eugène IV, le témoignage authentique de Jules II, le diplôme de Léon X, la bulle d'Adrien VI son successeur, la déclaration de Paul III, le décret de Pie IV, l'exergue adoptée par saint Pie V, la médaille de Grégoire XIII, les nobles faveurs de Sixte V, l'inscription de Clément VIII, l'ordre donné par Clément IX d'insérer la mémoire de la translation au Martyrologe romain, le bref d'Innocent XII, et tant d'autres preuves d'intérêt accordées par tous les autres Pontifes à cette sainte et auguste Maison. Qui croirait que Rome n'a fait entendre si souvent sa voix que pour établir et confirmer l'imposture ? Si le lecteur est catholique, comment admettrait-il dans la mère et la maîtresse de toutes les églises cette persévérance funeste à autoriser la fourberie et à fomentér la superstition ? s'il est hérétique ou impie, comment pourrait-il imaginer que des hommes aussi graves, aussi prudents, aussi sages que les Pontifes romains, aient été assez insensés pour exposer leur autorité, en approuvant, sans examen, un fait dont il eût été facile de démontrer la fausseté, au grand préjudice de la confiance des peuples à leur égard ? Si vous croyez, quel poids dans la balance que les oracles de l'Église et de ses Pontifes ! si vous ne croyez pas, quelle certitude morale dans les dépositions de ces hommes, dont au moins vous ne sauriez nier la gravité comme juges et la sincérité comme historiens !

IV<sup>o</sup> Est-il étonnant, après de telles autorités, que la sainte chapelle de Lorette soit devenue célèbre par toute la terre, et ait été honorée d'un culte religieux par toute l'Église catholique ? Faut-il rappeler ici à la mémoire du lecteur ces troupes de pèlerins accourant de toutes les parties de l'univers, ces riches offrandes présentées par la reconnaissance, ces princes et ces monarques recommandant à la Vierge de Lorette les intérêts de leur famille et la prospérité de leurs états, ces dames illustres se dépouillant, en l'honneur de la sainte image, de leurs plus riches joyaux, ces longues processions, cette foule respectueuse, ces cœurs suspendus, ces lampes qui se balancent devant l'autel, ces perles, ces diamants qui brillent de toutes parts ? Mais qu'est-il besoin d'exposer de nouveau ce que les protestants eux-mêmes ont reconnu : « Le trésor, dit Misson, est un  
 » lieu spacieux ; dix-sept grandes armoires à doubles bat-  
 » tants en lambrissent les murs, et la voûte est de stuc à  
 » compartiments dorés et enrichie de belles peintures.  
 » L'argenterie n'est pas digne d'entrer dans les armoires ;  
 » cela se souffrait au commencement ; mais aujourd'hui on  
 » l'entasse confusément dans des lieux écartés jusqu'au  
 » premier besoin. Ces armoires ne sont donc remplies que  
 » de pur or, de pierreries distinguées, ou de vases et d'or-  
 » nements plus précieux que l'or. Je n'entrerai pas dans  
 » un si grand détail, cela surpasse même l'imagination.  
 » Pour comprendre la manière dont ces immenses riches-  
 » ses se sont ainsi accumulées, il n'y a qu'à se souvenir  
 » que tous les peuples, tous les princes et tous les états inb  
 » reconnaissent l'autorité du Pape, apportent continuelle-  
 » ment depuis quatre cents ans, et visent même à se sur-  
 » passer les uns les autres <sup>1</sup>. »

Si tout ce que le monde a de plus grand s'est fait un de-

<sup>1</sup> Misson, nouveau Voyage d'Italie, La Haye 1694, lettre 19.

voir de visiter ou d'orner Lorette, elle a reçu également les hommages de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus auguste dans la religion, Les prêtres, les évêques, les cardinaux, ont courbé leur front auguste devant son image sacrée, ou l'ont décorée de leurs pieuses largesses. Les Saints n'ont pas été les derniers à venir y puiser le courage du martyr et la générosité de la vertu. C'est un concert unanime de louanges, de vœux, d'actions de grâces, dont les sons divers exprimés dans toutes les langues et par toutes les bouches chrétiennes viennent former autour du divin sanctuaire la plus douce et la plus parfaite harmonie.

Faut-il rapporter encore ici l'extension nouvelle donnée au culte de la sainte Maison? Les souverains Pontifes prodiguent les indulgences et les privilèges; tous les jours les trésors de l'Église y sont ouverts dans leur plénitude; la messe de la Vierge y est célébrée même dans les plus grandes solennités dont on omet devant elle jusqu'à la mémoire; des pénitenciers revêtus de tous les pouvoirs pontificaux y siègent à tout les instants; des bénédictions se voyent dès le seizième siècle consignées dans les livres sacerdotaux pour sanctifier les bâtons et les cassettes des pèlerins qui s'acheminent vers l'Italie afin de visiter les tombeaux des apôtres ou l'église de sainte Marie de Lorette <sup>1</sup>. La mémoire de cette translation miraculeuse est consignée d'abord en deçà des monts dans les Martyrologes de Saussai et d'Artur, et ensuite au-delà des Alpes dans le catalogue auguste de l'Église romaine. Des pasteurs demandent à leurs évêques permission d'en célébrer l'office, et la permission est accordée. Chose étrange! C'est de la plume d'un demi-protestant, du trop célèbre Érasme que sort la première messe en l'honneur de la sainte chapelle, dont il proclame par là le culte comme un acte de sainteté. Instituée par Clément VIII,

<sup>1</sup> Lib. Sacerdotal. P. Anselm. Castellano, Venez. 1560.

confirmée par Innocent XII, la fête de Lorette s'étend de la Marche à tout l'État ecclésiastique, puis à l'Étrurie, à la Dalmatie, aux états de Venise, à Parme et Plaisance, au royaume d'Espagne, etc. Comment accorder cette unanimité d'hommages des peuples, des rois, des pontifes avec les idées de l'imposture ou de l'illusion ?

V° Des hommages si multipliés et si universels ne peuvent avoir d'autre cause que les faveurs innombrables accordées dans ce lieu saint par la divine miséricorde. Car on ne saurait expliquer autrement le concours du peuple dans un lieu de dévotion, que parce qu'il croit y trouver des grâces plus abondantes et plus précieuses. De là une nouvelle preuve de la vérité et de la sainteté de la Maison de Marie. Oserait-on révoquer en doute la certitude de ces prodiges ? Mais quel moyen de douter, quand les actes sont non pas rares et isolés, mais fréquents et innombrables ; non pas cachés et secrets, mais visibles et publics ; non pas assurés par un ou deux témoins, mais reconnus par la multitude des peuples et des nations ; non pas concentrés dans un pays ou dans une ville, mais étendus presque à toutes les villes et à tous les pays de l'univers ? Comment contester des faits consignés dans des histoires respectables, confirmés par des offrandes journalières, transmis à la postérité par des monuments publics ? comment attaquer cette tradition de près de six siècles, où tout l'univers n'a qu'une voix pour remercier la Madone honorée à Lorette, tantôt d'une guérison inespérée, tantôt d'une délivrance inattendue, tantôt d'une fécondité vainement sollicitée jusque-là, tantôt d'une conversion plus précieuse que tous les biens de la terre ? La maladie s'enfuit, les démons rugissent, les périls disparaissent, les familles heureuses se voyent perpétuer dans une postérité vivement désirée, les fléaux se dissipent, l'air infecté reprend sa pureté vivifiante ; tout est opéré par la prière offerte à Marie dans son sanc-



taire ; rien ne saurait résister à sa puissance et à sa bonté. L'incrédulité du siècle, je ne l'ignore pas, n'a point de penchant pour les prodiges et pour les miracles ; tout ce qui sort des voies naturelles lui paraît frivole et ridicule. Mais enfin peut-on renverser l'histoire ? Les faits pourraient-ils être démentis ? Veut-on admettre sur ce point un pyrrhonisme universel ? Si vous rejetez des événements si clairs, si authentiques, si bien appuyés sur une suite de témoins irrécusables, que ferez-vous de tous les faits historiques dont les bases sont bien moins solides ? Ne voyez-vous pas qu'il faut où renoncer à toute certitude, ou reconnaître ces effets admirables et surnaturels de la puissance divine ?

Mais si ces faits sont inattaquables, les conséquences ne sont-elles pas aussi invincibles qu'évidentes ? Dieu, principe de la vérité, autoriserait-il par hasard le mensonge et l'imposture ? Se plairait-il depuis plus de cinq cents ans à déployer tous les effets de sa puissance pour entretenir la superstition, et plonger le genre humain dans une erreur inévitable et nécessaire ? Cette erreur ne retomberait-elle pas ouvertement sur lui, et l'homme abusé n'aurait-il pas le droit de lui dire : Seigneur, vous m'avez trompé ; je savais que le pouvoir des miracles est entre vos mains, et que c'est le langage par lequel vous avez coutume de faire entendre à vos créatures vos mystères et vos volontés. J'ai vu dans un temple élevé à votre Mère, ou plutôt dans la Maison que votre Église me montrait comme son antique demeure, les infirmités guéries, les démons chassés, les périls vaincus, les fléaux dissipés, et j'ai dit : Dieu parle, je dois me soumettre ; la grande voix de sa toute-puissance s'est fait entendre ; il ne me reste qu'à courber la tête et adorer. Ah ! Seigneur, si mes hommages sont un égarement et une folie, je ne crains pas de le dire, c'est vous qui m'avez trompé. Mais non, vous ne sauriez tromper vos créatures, ô source éternelle de la vérité ; vos prodiges en

sont une évidente démonstration, et dès que vous les avez multipliés dans ce sanctuaire, c'est que dans ce sanctuaire se sont opérés les plus hauts mystères de notre foi.

O sanctuaire de Lorette, tout me démontre votre grandeur : les pierres dont vous êtes construit, les objets que vous renfermez, l'exactitude de vos dimensions, le prodige perpétuel de votre existence, le privilège mystérieux de votre inviolabilité, tout en vous se réunit pour proclamer vos titres à la vénération de l'univers. L'univers lui-même, qui a si bien compris le muet langage de vos faibles, mais précieuses murailles, vient confirmer ma croyance en me présentant dans tous les siècles cette glorieuse suite d'écrivains qui ont chanté votre gloire. Les princes et les peuples sont à vos pieds ; les évêques et les Pontifes suprêmes se font un devoir de vous environner de leur dévouement et de leurs hommages. L'Église, qui ne saurait favoriser la superstition et le mensonge, célèbre avec pompe la fête de votre translation, et l'enregistre glorieusement dans les livres de sa liturgie. Que puis-je demander de plus que cet accord du genre humain et de l'Église pour m'agenouiller devant vous, et honorer dans votre enceinte les grands mystères dont vous avez été témoin ?

O sanctuaire auguste, faites-nous part de quelques-unes de ces faveurs si souvent départies, devant votre saint autel, aux âmes fidèles et dévouées à votre illustre patronne ! Renouvelez en nous vos prodiges et vos miracles ; obtenez-nous les grâces du temps, mais plus encore les grâces de l'éternité. J'ai goûté dans votre enceinte cette paix délicieuse, ce divin saisissement que vous faites éprouver à tous les cœurs chrétiens. Puissé-je n'en perdre jamais la mémoire, et trouver à la mort, dans ce souvenir ravissant, le principe de la paix et du bonheur, avant-goût des délices de la vie future !



---

---

## PIÈCES DIVERSES.

---

### NOTE I.

*Messe composée par Érasme en l'honneur de Notre-Dame de Lorette.*

Didier Érasme, de Rotterdam, n'est que trop fameux pour son penchant vers le protestantisme, dont il désavoua pourtant les excès et en faveur duquel il ne se prononça jamais formellement. Thibaud Biétricius, curé d'une paroisse du diocèse de Besançon, lui avait demandé une messe; il s'empressa de répondre à son désir en lui envoyant la liturgie suivante, qu'il accompagna d'une lettre où il l'exhortait à joindre l'instruction aux cérémonies religieuses, et d'un discours pratique sur le culte de la très-sainte Vierge, discours destiné à être prononcé devant le peuple, après la lecture de l'Évangile. Ce morceau est froid et sans intérêt; on voit que tout le soin de l'auteur est de s'élever contre les fausses dévotions envers Marie, avec une prédilection qui sent les opinions favorites de cette époque, quoique cependant il ne blâme rien que de blâmable et ne conseille rien que d'utile. Quant à la messe, elle n'eût pu être faite dans un meilleur esprit, même par le plus fervent catholique. La voici :

#### INTROITUS.

Laurus odore juvat, speciosa vi-  
rore perenni;

Sictua, Virgo Parens, laus om-  
ne virebit in ævum.

† Trahe nos post te, Virgo  
Jesse Maria; curremus in odo-  
rem unguentorum tuorum.

Gloria. Laurus.

#### INTROÏT.

Le laurier réjouit l'odorat par  
son parfum, et l'œil par son éter-  
nelle verdure; c'est ainsi, ô Vier-  
ge-Mère, que votre gloire fleurira  
dans tous les siècles. †. Attirez-  
nous après vous, Marie, Vierge  
de Jessé; nous courrons à l'odeur  
de vos parfums. Gloire. Le laurier.

## COLLECTE.

O Dieu, créateur, restaurateur et gouverneur de tous, qui glorieux dans tous vos Saints, vous plaisez cependant à être spécialement glorifié dans Marie, Mère de votre Fils, par les miracles innombrables qu'elle opère, non-seulement dans le monde entier, mais particulièrement dans le temple de Lorette; faites, nous vous en conjurons, que ceux dont la piété vous adore dans votre Fils, comme votre Fils en vous, et qui vénèrent le Fils dans la Mère, et la Mère à cause du Fils, soient, par l'assistance céleste, délivrés de tous les maux; nous vous le demandons par le même J. C., etc.

## ÉPÎTRE.

*Lecture d'Ézéchiel,*

XLIV, 1-3.

L'Ange me fit ensuite retourner vers le chemin de la porte du sanctuaire extérieur, laquelle regardait vers l'Orient, et elle était fermée. Et le Seigneur me dit : Cette porte demeurera fermée; elle ne sera point ouverte et nul homme n'y passera, parce que le Seigneur Dieu d'Israël est entré par cette porte; et elle demeurera fermée pour le prince. Le prince s'y assiera pour manger le pain devant le Seigneur, mais il entrera et sortira par la porte du vestibule.

## COLLECTA.

Conditor, instaurator et gubernator omnium Deus, qui in Sanctis quidem tuis omnibus gloriosus, peculiariter tamen in Filii tui Genitrice Mariâ, editis per eam, cum in universo terrarum orbe, tum præcipuè apud templum Lauretanum innumeris miraculis, glorificari gaudes; da, quæsumus, ut qui te in Filio, et Filium in te piè colunt, quique Filium in Matre, et Matrem ob Filium venerantur, cælesti præsidio à malis omnibus liberentur; per eundem, etc.

EPISTOLA <sup>1</sup>.

*Lectio Ezechielis,*

XLIV, 1-3.

Et convertit me ad viam portæ sanctuarii exterioris, quæ respiciebat ad orientem, et erat clausa. Et dixit Dominus ad me : Porta hæc clausa erit, et non aperietur, et vir non transiet per eam, quoniam Dominus Deus Israël egressus est per eam, eritque clausa principi. Princeps ipse sedebit in eâ, ut comedat panem coram Domino. Per viam portæ vestibuli ingreditur, et per viam ejus egredietur.

<sup>1</sup> On peut, dit Érasme, mettre à la place de cette Épître, le commencement du dixième chapitre d'Isaïe, jusqu'au verset onzième.

## GRADUALE.

Egressa est virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendit, et requievit super eum Spiritus Domini. Allel.

Sola virga Aaron sine satu germinavit; sola virgo Maria sine complexu viri produxit florem immarcescibilem, Jesus qui coërcuit querimonias populi Israël.

## SEQUENTIA.

Sume nablum, sume citharam, virginum decens chorus :  
Virgo Mater est canenda virginali carmine ;

Vocemque referunt accinentes angeli ;

Nam virgines amant et ipsi virgines.

Junget carmina, laureata turma,

Vitæ prodiga, sanguinique quondam.

Martyr carnificem vincit et edomat,

Carnem virgo; decet laurus et hunc et hanc.

Cœlitum plaudet numerosa turba,

Virginem sacram canet omne cœlum ;

Nato Virginis unico.

Nulla est virgo gratior.

Ut cedrus inter arbores quas Libanus edit, cminet ;

## GRADUEL.

Une tige est sortie de la racine de Jessé, et une fleur s'est élevée de sa racine, et l'Esprit du Seigneur s'est reposé sur elle. Allel.

La branche d'Aaron germa seule sans semence ; seule la vierge Marie a produit sans aucun commerce humain une fleur qui ne se flétrit pas, Jésus dont la bonté a mis un terme aux plaintes du peuple d'Israël.

## PROSE.

Prenez le psaltérion, prenez la harpe, noble chœur des vierges ; c'est avec un cantique virginal qu'il faut célébrer la Vierge Mère.

Les anges feront écho à vos concerts ; car ils aiment les vierges, parce qu'ils sont vierges eux-mêmes.

A vos voix se joindront les chants de cette troupe couronnée de lauriers, laquelle autrefois fut prodigue de sa vie et de son sang. Le martyr surmonte et sait dompter celui qui tourmente la chair ; la vierge triomphe de la chair elle-même ; le laurier va bien sur ces deux têtes.

La multitude des Bienheureux fera entendre ses applaudissements ; le ciel entier chantera la Vierge sacrée ; nulle vierge plus agréable au Fils unique de la Vierge.

Comme le cèdre domine sur tous les arbres que produit le Liban, de même cette noble Vierge

brille au milieu de tous les Esprits célestes ; comme l'étoile du matin éclipse tous les astres par sa splendeur, de même la splendeur des vierges s'éclipse devant la sienne.

Parmi les couleurs éclatantes et radieuses de toutes les fleurs, le lis l'emporte par sa blancheur, et la rose par son éclat ; nulle couronne ne saurait plaire davantage à la blanche Mère de Jésus.

Entre les arbres odoriférants, il n'en est pas de plus agréable que le laurier ; il est l'emblème de la paix ; il arrête les sanglants combats ; il écarte les feux de la foudre ; ses fruits sont salutaires ; sa verdure est brillante et perpétuelle.

Soyez, ô Vierge, favorable à ceux qui vous célèbrent par de pieux cantiques ; détournez la colère de Dieu, afin que son tonnerre ne frappe point les coupables.

Soyez laurier pour nous ; que le nom de Notre-Dame des Lauriers (de Lorette) fasse toujours votre joie, quoique dans les vastes provinces de l'univers plus d'un autel fume en votre honneur. Ainsi soit-il.

## ÉVANGILE.

*Jean II, 1-10.*

On faisait des noces à Cana en Galilée, et la Mère de Jésus y

<sup>1</sup> On remarquera qu'Érasme ne suit pas mot à mot la Vulgate, telle que nous l'avons aujourd'hui.

Sic inter omnes Cœlites virgo  
refulget nobilis ;  
Ut inter astra Lucifer emicat,  
Sic inter omnes lucida virgines.

Inter cunctorum stellantia  
lumina florem,  
Lilia præcellunt candore, ro-  
sæque rubore ;  
Nec gratior ulla corona  
Jesu niveæ Genitrici.

Inter odoriferas non gratior  
arbor ulla lauro ;  
Pacifica est, dirimens fera præ-  
lia ;  
Fulmen arcet ardens ;  
Baccas habet salubres ;  
Jugi nitet virore.

Esto, Virgo, favens, qui mo-  
dulis te celebrant piis ;  
Iram avertet Dei, ne feriat ful-  
mine noxios.

Laurus esto, gaudeasque  
Usque Lauretana dici,  
Licet in vasti finibus orbis,  
Plurima passim fumiget ara.  
Amen.

EVANGELIUM <sup>1</sup>.*Joan. II, 1-10.*

Nuptiæ fiebant in Canâ Ga-  
lilææ, et erat Mater Jesu ibi. Vo-

catus est autem et Jesus, ac discipuli ejus ad nuptias. Et ubi defecisset vinum, dicit Mater Jesu ad eum : Vinum non habent. Dicit ei Jesus : Quid mihi et tibi est, mulier? nondum venit hora mea. Dicit Mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite. Erant autem ibi lapideæ hydriæ sex positæ secundum purificationem Judæorum, capientes singulæ metretas binas aut ternas. Dicit ei Jesus : Implete hydrias aquâ. Et impleverunt eas usque ad summum. Et dicit eis : Infundite nunc, et ferte architriclino, et tulerunt. Postquam autem gustasset architriclinus aquam in vinum versam, neque sciret undè esset, (sed ministri sciebant qui hauserant aquam,) vocat sponsum et dicit ei : Omnis homo primo loco bonum vinum ponit, et cùm inebriatus fuerint, tunc id quod est deterius; tu servasti bonum usque ad hoc tempus.

assistait. Jésus lui-même y fut invité avec ses disciples, et le vin étant venu à manquer, la Mère de Jésus lui dit : Ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? mon heure n'est pas encore venue. Sa Mère dit aux serviteurs : Faites tout ce qu'il vous dira. Or, il y avait là six urnes de pierre pour servir aux purifications des Juifs, et qui tenaient chacune deux ou trois mesures. Jésus leur dit : Remplissez d'eau ces urnes. Et ils les remplirent jusqu'au haut. Et il leur dit : Versez maintenant, et portez-*en* au maître d'hôtel; et ils lui en portèrent. Quand donc le maître d'hôtel eut goûté de cette eau qui avait été changée en vin, ne sachant pas d'où elle venait (les serviteurs néanmoins qui avaient puisé l'eau le savaient bien,) il appelle l'époux, et lui dit : Tout homme sert d'abord le bon vin, et après qu'on a bu, il sert celui qui n'est pas si bon; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure.

## OFFERTORIUM.

Quæ est ista quæ progreditur velut auroa consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata.

## SECRETA.

Jesu, fons bonorum om-

## OFFERTOIRE.

Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, radieuse comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille.

## SECRÉTIL.

Jésus, source de tous les biens,



qui, à la prière de la Vierge Mère, avez changé l'eau en vin, et rendu la joie aux convives, faites que vos serviteurs aidés par ses suffrages, soient saintement enivrés du vin généreux de votre Esprit, vous qui vivez, etc.

## COMMUNION.

Heureux le sein de la Vierge Marie, qui vous a porté, ô Jésus, selon la chair. Heureuses les mamelles qui vous ont allaité; mais heureux aussi tous ceux qui conçoivent et conservent spirituellement la semence de la divine parole, jusqu'à ce qu'elle engendre en eux la vie éternelle.

## POSTCOMMUNION.

O Dieu, donc la gloire remplit le ciel et la terre, et qui la manifestez où et quand vous le voulez, pour le salut du genre humain, écoutez nos instantes supplications, et faites que ceux qui viennent rendre à votre bonté leurs actions de grâces pour les bienfaits qu'ils ont reçus par l'entremise de la Mère de votre Fils, honorée si religieusement dans l'église de Lorette, méritent après avoir passé dans l'innocence la vie présente, de jouir dans la vie future des joies éternelles; nous vous le demandons par le même Jésus-Christ, etc.

Cette messe fut soumise à l'examen de monseigneur Antoine de Vergéy, archevêque de Besançon, qui l'ap-

nium, qui ad suggestionem Virginis Matris aqua versâ in vinum convivas exhilarasti, da famulis tuis, ut ejusdem suffragiis adjuti musto tui Spiritûs salubriter inebriemur, qui vivis, etc.

## COMMUNIO.

Beatus Mariæ Virginis uterus qui te, Jesu, gestavit, juxta carnem, ac beata ubera quæ te lactaverunt; sed et omnes illi beati, qui divini sermonis cœlestis semen spiritualiter concipiunt ac retinent, donec gignat in eis vitam æternam.

## POSTCOMMUNIO.

Deus, cujus gloriâ pleni sunt cœli et terra, eam ubi vis, et quandò vis, ad salutem humanam proferens, supplices te rogamus, ut qui tuæ benignitati pro beneficiis per Fîlii tui Matrem, quæ apud Lauretanam ecclesiam religiosè colitur, sibi collatis gratias agunt, post hanc vitam innocenter actam, æternis gaudiis perfrui mereantur; per eundem etc.

prouva par une ordonnance où l'on remarque, entr'autres, les paroles suivantes : « On ne saurait douter que, parmi » les différents ordres de Saints, il ne soit dû un honneur » principal à la Vierge-Mère, dont le nom seul communi- » que aux âmes pieuses je ne sais quoi de doux et de conso- » lant. Il ne nous appartient pas d'examiner comment Dieu » choisit tel ou tel lieu pour y montrer par ses Saints sa » puissance et sa gloire. C'est un devoir pour notre piété » d'adorer partout la majesté de Dieu, et de le remercier » pour les bienfaits qu'il nous accorde, de quelque ma- » nière qu'il les répande sur nous. Ces raisons et beaucoup » d'autres nous ont engagé à approuver la messe ou liturgie » composée en l'honneur de l'illustre Vierge de Lorette, » si renommée par ses grands et prodigieux miracles. » Il ajoute à la permission de dire et de chanter cette messe, dont il nomme l'auteur avec éloge, la concession de quarante jours d'indulgence pour ceux qui la célébreront.

## NOTE II.

*Office de la Translation de la sainte Maison, autorisé par l'Eglise Romaine.*

La fête de la Translation de la sainte Maison fut permise d'abord par Clément et Urbain VIII ; mais elle n'avait pas d'office et de messe propres. L'un et l'autre furent autorisés d'abord seulement pour la basilique de Lorette. Mais le 27 novembre 1632 la même solennité fut établie sous le rit double majeur, dans toutes les provinces de la Marche, et un an plus tard chez tous les réguliers de l'un et de l'autre sexe demeurant dans la même circonscription. L'office et la messe propres furent accordés à tout le pays quelques années après : le privilège daté du 10 octobre 1699, sous le pontificat d'Innocent XII, fut, le 23 septembre 1709, étendu par le Pape Clément XI à la

ville de Ségni et aux Franciscains de la province de Carniole. Benoît XIII accorda le 23 août 1725 le même droit à tout l'État ecclésiastique. De là par l'autorité pontificale cette liturgie a passé au duché de Florence (13 mai 1719), à la Dalmatie toute entière (10 mars 1725), à tous les états de la république de Venise (7 juillet 1728), à l'Espagne (10 novembre 1729), à Parme et Plaisance (11 août 1731) etc. Ce sont ces prières vénérables par leur origine et par leur confirmation, que nous avons cru devoir mettre sous les yeux du lecteur. Nous nous contentons seulement d'indiquer les psaumes, selon la distribution du bréviaire de Paris, parce qu'on les trouve dans un grand nombre de livres, pour nous borner à ce qui est propre à la très-sainte Vierge de Lorette.

## X DÉCEMBRE.

*Office de la fête de la Translation de la sainte Maison de la bienheureuse Vierge Marie.*

## DOUBLE MAJEUR.

## AUX PREMIÈRES VÊPRES.

Ant. 1. La sainteté, Seigneur, convient à votre Maison (Ps. xcii, 5.)

Ps. 105. *Le Seigneur a dit.* (Dimanche à Vêpres.)

Ant. 2. Ma Maison sera appelée une maison de prière : en elle celui qui demande reçoit, celui qui cherche trouve, celui qui frappe obtient que la porte lui soit ouverte. (Isaïe lvi, 7. Matth. vii, 8.)

Ps. 112. *Enfants, louez le Seigneur.* (Dim. à Vêpres.)

## AD I VESPERAS.

Ant. 1. Domum tuam decet sanctitudo, Domine. (Ps. xcii, 5.)

Ps. 105. *Dixit Dominus.*

Ant. 2. Domus mea, domus orationis vocabitur : in eâ omnis qui petit, accipit, et qui quærit, invenit, et pulsanti aperietur. (Isaï. lvi, 7. Matth. vii, 8.)

Ps. 112. *Laudate, pueri.*

Ant. 3. Propter Domum Domini Dei nostri, quæsi bonæ tibi. (*Ps. cxxi, 9.*)

Ps. 121. *Letatus sum.*

Ant. 4. Domine Deus, exaltasti super terram habitacionem tuam. (*Eccli. 1, 1, 13.*)

Ps. 126. *Nisi Dominus.*

Ant. 5. Domum majestatis meæ, et locum pedum meorum glorificabo. (*Isaï., lx, 13.*)

Ps. 147. *Lauda, Jerusalem.*

Ant. 3. A cause de la Maison du Seigneur notre Dieu, j'ai demandé pour vous des bénédictions. (*Ps. cxxi, 9.*)

Ps. 121. *Je me suis réjoui.* (Mardi à Vêpres.)

Ant. 4. Seigneur Dieu, vous avez exalté sur la terre votre demeure. (*Eccli. 1, 1, 13.*)

Ps. 126. *Si le Seigneur n'édifie pas.* (Mercredi à Vêpres.)

Ant. 5. Je glorifierai le séjour de ma majesté, et le lieu marqué par les traces de mes pieds. (*Isaïe, lx, 13.*)

Ps. 147. *Jérusalem, louez le Seigneur.* (Jeudi à Laudes.)

## CAPITULUM.

In omnibus requiem quæsi, et in hæreditate Domini morabor. Tunc præcepit et dixit mihi Creator omnium; et qui creavit me, requievit in tabernaculo meo. (*Eccli. xxiv, 11, 12.*)

## HYMNUS.

*Ave, maris Stella.*

†. Hæc est Domus Domini firmiter ædificata :

‡. Benè fundata est supra firmam petram. (*Matth. vii, 24.*)

*Ad Magnif.* Sanctificavit Dominus tabernaculum suum, quia hæc est Domus Dei, in qua

## CAPITULE.

En toutes choses j'ai cherché le repos, et je me suis choisi une demeure dans l'héritage du Seigneur. Alors le créateur de l'univers m'a parlé et m'a fait connaître sa volonté; celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle. (*Eccli. xxiv, 11, 12.*)

## HYMNE.

*Je vous salue, Étoile de la mer.*

(Petit Office de la sainte Vierge à Vêpres).

†. C'est ici la Maison du Seigneur solidement bâtie :

‡. Elle est inébranlablement fondée sur la pierre ferme. (*Matth. vii, 24.*)

*A Magnif.* Le Seigneur a sanctifié son tabernacle; car c'est ici la Maison de Dieu, dans la-

quelle on invoquera le nom de celui dont il est écrit : Mon nom sera dans ce lieu, dit le Seigneur. (*Ps.* XLV, 5 ; 3 *Rois*, VIII, 29.)

invocabitur nomen ejus, de quo scriptum est : Et erit nomen meum ibi, dicit Dominus. (*Ps.* XLV, 5 ; 3 *Reg.* VIII, 29.)

## ORAIISON.

O Dieu, qui avez consacré la Maison de la bienheureuse Vierge Marie par le mystère du Verbe incarné, accordez-nous la grâce de nous séparer des tabernacles des pécheurs, pour nous rendre dignes de devenir les habitants de votre Maison ; nous vous le demandons par le même J.-C., etc.

## ORATIO.

Deus, qui beatæ Mariæ Virginis Domum per incarnati Verbi mysterium misericorditer consecrasti, concede, ut segregati à tabernaculis peccatorum, digni efficiamur habitatores Domus sanctæ tuæ ; per eundem, etc.

## A MATINES.

## INVITATOIRE.

Venez et adorons le Sauveur du monde conçu de l'Esprit-Saint dans la Maison de la très-sainte Vierge.

*Psal.* 94. *Venez, et tressaillons d'allégresse.* ( Au Commun des Matines. )

## INVITATORIUM.

Salvatorem mundi in Domo Virginis de Spiritu-Sancto conceptum, venite, adoremus.

*Psal.* 94. *Venite, exultemus.*

## HYMNE.

O Jérusalem, ô ville céleste, heureuse vision de la paix ; ô toi, qui construite de pierres vivantes, t'élèves glorieuse jusqu'aux astres, et comme une brillante épouse, parais environnée de mille milliers d'anges ;

O cité resplendissante du ciel, appelée par un heureux sort à une si noble alliance, enrichie de la gloire du Père comme d'une pré-

## HYMNUS.

Cœlestis urbs, Jerusalem,  
Beata pacis visio,  
Quæ celsa de viventibus  
Saxis ad astra tolleris,  
Sponsæque ritu cingeris  
Mille angelorum millibus ;

O sorte nupta prospera,  
Dotata Patris gloria,  
Respersa Sponsi gratia,  
Regina formosissima,

Christo jugata principi,  
Cœli corusca civitas ;

Hic margaritis emicant,  
Patentque cunctis ostia ;  
Virtute namque præviâ  
Mortalis illuc ducitur,  
Amore Christi percitus  
Tormenta quisquis sustinet.

Scalpri salubris ictibus,  
Et tunsione plurimâ,  
Fabri polita malleo  
Hanc saxa molem construunt,  
Aptisque juncta nexibus,  
Locantur in fastigio.

Decus Parenti debitum  
Sit usquequaque Altissimo,  
Natoque Patris unico,  
Et inclyto Paraclito,  
Cui laus, potestas, gloria,  
Æterna sit per sæcula. Amen.

cieuse dot, inondée de la grâce du divin Époux, unie, comme une reine ravissante de beauté, à Jésus-Christ le Prince éternel ;

Tes portes ornées de perles radieuses sont ouvertes également à tous ; car c'est dans ton enceinte, que, guidé par la vertu, est heureusement conduit tout mortel, qui embrasé de l'amour de Jésus, supporte les peines avec patience.

C'est avec des pierres polies par les coups salutaires et répétés du ciseau et du maillet de l'artiste, qu'est bâti ce vaste édifice. C'est par d'habiles jointures que, étroitement unies entre elles, elles sont placées jusqu'au sommet.

Ne cessons de rendre de justes hommages au Père Très-Haut, à son Fils unique, et au noble Paraclet, à qui soit louange, puissance et gloire dans les siècles éternels. Ainsi soit-il.

## IN I NOCTURNO.

*Ant. 1.* Elevata est magnificentia tua super cœlos. (*Ps. VIII, 22.*)

*Ps. 8. Domine, Dominus noster.*

*Ant. 2.* In sole posuit tabernaculum suum, et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo. (*Ps. XVIII, 6.*)

*Ps. 18. Cœli enarrant gloriam Dei.*

*Ant. 3.* Quis ascendet in montem Domini, aut quis sta-

## AU I NOCTURNE.

*Ant. 1.* Votre grandeur a été élevée au-dessus des cieux. (*Ps. VIII, 22.*)

*Ps. 8. Seigneur, notre Maître.* (Lundi à Prime)

*Ant. 2.* Il a placé son tabernacle dans le soleil, et il est semblable à l'époux qui sort de son lit nuptial. (*Ps. XVIII, 6.*)

*Ps. 18. Les cieux racontent la gloire de Dieu.* (Mardi à Matines.)

*Ant. 3.* Qui montera sur la montagne du Seigneur, ou qui se

tiendra debout dans son temple saint ? C'est celui dont les mains sont innocentes et le cœur pur. (Ps. xxiii, 3, 4.)

Ps. 23. *Au Seigneur appartient la terre.* (Mardi à Laudes.)

ÿ. Seigneur, la sainteté convient à votre Maison ;

ñ. Dans la longueur des jours. (Ps. xcii, 5.)

*Absolut.* Exaucez, Seigneur Jésus-Christ, les prières de vos serviteurs, et ayez pitié de nous, vous qui vivez et réglez avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. ñ. Ainsi soit-il.

*Benedict.* Que le Père éternel nous bénisse d'une perpétuelle bénédiction. ñ. Ainsi soit-il.

## LEÇON I.

*De troisième livre des Rois, VIII, 22-30.*

Alors Salomon se tint debout devant l'autel du Seigneur, à la vue de toute l'assemblée d'Israël, et il étendit ses mains vers le ciel, et dit : Est-il donc croyable que Dieu habite véritablement sur la terre ? Car si les cieux et le ciel des cieux ne peuvent vous comprendre, combien moins cette Maison que j'ai bâtie ! Mais ayez égard, ô Seigneur mon Dieu, à l'oraison de votre serviteur et à ses prières ; écoutez l'hymne et l'oraison que votre serviteur vous offre aujourd'hui, afin que vos yeux soient ouverts nuit et jour sur cette Mai-

bit in loco sancto ejus ? Innocens manibus, et mundo corde. (Ps. xxiii, 3, 4.)

Ps. 23. *Domini est terra.*

ÿ. Domum tuam, Domine, decet sanctitudo ;

ñ. In longitudinem dierum. (Ps. xcii, 5.)

*Absolut.* Exaudi, Domine Jesu Christe, preces servorum tuorum, et miserere nobis, qui cum Patre et Spiritu-Sancto vivis et regnas in sæcula sæculorum. ñ. Amen.

*Benedict.* Benedictione perpetuâ benedicat nos Pater æternus. ñ. Amen.

## LECTIO I.

*De libro tertio Regum, VIII, 22-30.*

Stetit autem Salomon ante altare Domini in conspectu ecclesie Israël, et expandit manus suas in cælum, et ait : Ergone putandum est, quod Deus habitet super terram ? Si enim cælum et cœli cœlorum te capere non possunt, quanto magis Domus hæc, quam ædificavi ! Sed respice ad orationem servi tui, et ad preces ejus, Domine Deus meus. Audi hymnum et orationem, quam servus tuus orat coram te hodiè, ut sint oculi tui aperti super Domum hanc nocte ac die ; super Do-

num de quâ dixisti : Erit nomen meum ibi ; ut exaudias deprecationem servi tui, et populi tui Israël, quodcumque oraverint in loco isto, et exaudies in loco habitaculi tui in cœlo, et cum exaudieris, propitius eris. Tu autem, Domine, miserere nostri.

¶. Vidi speciosam sicut columbam, ascendentem desuper rivos aquarum, cujus inestimabilis odor erat nimis in vestimentis ejus, \* Et sicut dies verni circumdabant eam flores rosarum et lilia convallium. ¶. Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris? \* Et sicut. (*Eccli.* I, 8 ; *Cant.* III, 8.)

*Benedict.* Unigenitus Dei Filius nos benedicere et adjuvare dignetur. ¶. Amen.

## LECTIO II.

*Ibid.* 33-36.

Si fugerit populus tuus Israël inimicos suos, (quia peccaturus est tibi), et agentes pœnitentiam, et confitentes nomini tuo venerint, et oraverint, et deprecati te fuerint in Domo hâc, exaudi in cœlo, et dimitte peccatum populi tui Israël, et reduces eos in terram, quam

son ; sur cette Maison dont vous avez dit : C'est là que sera mon nom ; afin que vous exauciez la prière de votre serviteur, et toutes celles que votre peuple d'Israël vous offrira dans ce même lieu ; que vous les exauciez du lieu de votre demeure dans le ciel, et que les ayant exaucées, vous leur fassiez miséricorde. Pour vous, Seigneur, ayez pitié de nous.

¶. J'ai vu une femme belle comme la colombe ; elle montait sur les courants des eaux ; l'odeur qui s'exhalait de ses vêtements n'avait pas de prix ; \* Et les fleurs de la rose mêlées aux lis des vallées l'environnaient, comme les beaux jours du printemps. ¶. Quelle est celle-ci qui s'élève à travers le désert comme une tige de fumée qui sort des aromates de la myrrhe et de l'encens. \* Et les fleurs. (*Eccli.* I, 8 ; *Cant.* III, 8.)

*Benedict.* Que le Fils unique de Dieu daigne nous bénir et nous aider. ¶. Ainsi soit-il.

## LEÇON II.

*Là même* 33-36.

Lorsque votre peuple d'Israël fuira devant ses ennemis, (parce qu'il péchera un jour contre vous), et que faisant pénitence et rendant gloire à votre nom, ils viendront vous prier et qu'ils imploreront votre miséricorde dans cette Maison, exaucez-les du ciel, et pardonnez le péché de votre peuple



d'Israël, et ramenez-les en la terre que vous avez donnée à leurs pères. Lorsque le ciel sera fermé et qu'il n'en tombera point de pluie, à cause de leurs péchés, et que priant en ce lieu, ils feront pénitence pour honorer votre nom, et se convertiront, et quitteront leurs péchés à cause de l'affliction où ils seront, exaucez les du ciel, et pardonnez les péchés de vos serviteurs et de votre peuple d'Israël. Montrez-leur une voie droite, par laquelle ils marchent, et répandez la pluie sur la terre que vous avez donnée à votre peuple, afin qu'il la possédât. Pour vous, Seigneur.

¶ Quelle est celle-ci qui monte comme l'aurore, belle comme la lune, brillante comme le soleil, \* Terrible comme une armée rangée en bataille. †. Fille de Sion vous êtes toute belle et toute aimable, belle comme la lune, brillante comme le soleil; \* Terrible. (*Cant.* vi, 9).

*Benedict.* Que la grâce du Saint-Esprit éclaire nos sens et nos cœurs. ¶. Ainsi soit-il.

## LEÇON III.

*Là même, 38-43.*

Lorsqu'un homme, reconnaissant la plaie de son cœur, étendra ses mains vers vous dans cette Maison, vous l'exaucerez du ciel, lieu de votre demeure; vous vous rendrez de nouveau propice, et vous le traiterez selon que vous

dedisti patribus eorum. Si clausum fuerit cœlum, et non pluerit propter peccata eorum, et orantes in loco pœnitentiam egerint nomini tuo, et à peccatis suis conversi fuerint propter afflictionem suam, exaudi eos in cœlo, et dimitte peccata servorum tuorum, et populi tui Israël, et ostende eis viam bonam, per quam ambulent, et da pluviam super terram, quam dedisti populo tuo in possessionem. Tu autem.

¶. Quæ est ista quæ ascendit sicut aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, \* Terribilis ut castrorum acies ordinata. †. Filia Sion, tota formosa, et suavis es, pulchra ut luna, electa ut sol; \* Terribilis. (*Cant.* vi, 9).

*Benedict.* Spiritus-Sancti gratia illuminet sensus et corda nostra. ¶. Amen.

## LECTIO III.

*Ibid. 38-43.*

Si quis cognoverit plagam cordis sui, et expandere manus suas in Domo hâc, tu exaudies in cœlo in loco habitationis tuæ et repropitiaberis, et facies, ut des unicuique secundum omnes vias suas, sicut vi-

deris cor ejus, (quia tu nosti solus cor omnium filiorum hominum), ut timeant te cunctis diebus, quibus vivunt super faciem terræ, quam dedisti patribus nostris. Insuper et alienigena, qui non est de populo tuo Israël, cùm venerit de terrâ longinquâ propter nomen tuum, (audietur enim nomen tuum magnum, et manus tua fortis, et brachium tuum extensum ubique), cùm venerit ergò, et oraverit in loco, tu exaudies in cœlo, in firmamento habitaculi tui, et facies omnia pro quibus invocaverit te alienigena, ut discant universi populi terrarum nomen tuum timere, sicut populus tuus Israël, et probent quia nomen tuum invocatum est super Domum hanc. Tu autem.

¶. Quæ est ista quæ processit sicut sol, et formosa tanquam Jerusalem? \* Viderunt eam filiæ Sion, et beatam dixerunt, et reginæ laudaverunt eam. †. Et sicut dies verni circumdabant eam flores rosarum et lilia convallium. \* Viderunt. Gloria. \* Viderunt. (*Cant.* vi, 3, 8; *Eccli.*, I, 8.)

verrez la disposition de son cœur, rendant à chacun selon toutes ses œuvres et ses desirs, (car vous seul connaissez le fond des cœurs des enfants des hommes), afin qu'ils vous craignent tant qu'ils vivront sur la face de la terre, que vous avez donnée à nos pères. Et même lorsqu'un étranger, qui ne sera pas de votre peuple d'Israël, viendra d'un pays fort éloigné à cause de votre nom, (parce que la grandeur de votre nom, la force de votre main, et la puissance de votre bras se feront connaître partout), lors donc qu'un étranger sera venu prier en ce lieu, vous l'exaucerez du ciel, du firmament où vous demeurez, et vous ferez tout ce que cet étranger vous aura prié de faire afin que tous les peuples de la terre apprennent à craindre votre nom, comme fait votre peuple d'Israël, et qu'ils éprouvent eux-mêmes que votre nom a été invoqué sur cette Maison. Pour vous, Seigneur, etc.

¶. Quelle est celle-ci qui s'est avancée comme le soleil, belle comme Jérusalem? \* Les filles de Sion l'ont vue et l'ont proclamée bienheureuse, et les reines ont chanté ses louanges. † Et les fleurs de la rose, mêlées aux lis des vallées l'environnaient, comme les beaux jours du printemps. \* Les filles de Sion. Gloire au Père. \* Les filles de Sion. (*Cant.* vi, 3, 8; *Eccli.* I, 8.)

## AU II NOCTURNE.

*Ant. 1.* La grâce a été répandue sur vos lèvres ; c'est pourquoi Dieu vous a béni pour l'éternité, et pour tous les siècles des siècles. (*Ps. XLIV, 3.*)

*Ps. 44.* *Mon cœur a laissé échapper.* (Samedi à Tierce).

*Ant. 2.* Le Très-Haut a sanctifié son tabernacle. (*Ps. XLV, 5.*)

*Ps. 45.* *O notre Dieu, ô notre refuge.* (Samedi à Sexte).

*Ant. 3.* Un homme a pris naissance en elle, et le Très-Haut l'a fortifiée. (*Ps. LXXXVI, 5.*)

*Ps. 86.* *Ses fondements.* (Samedi à Sexte).

¶. Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre Maison,

¶. Et le lieu où repose votre gloire. (*Ps. XXV, 8.*)

*Absolut.* Que nous soyons secourus par la piété et la miséricorde de celui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. ¶. Ainsi soit-il.

*Bénédict.* Que Dieu le Père tout-puissant répande sur nous sa tendresse et sa clémence. ¶. Ainsi soit-il.

## LEÇON IV.

Sermon de saint Bernard abbé.

*Serm. 52 sur divers sujets.*

La Sagesse qui était de Dieu, et qui était Dieu, quittant le sein de son Père pour venir à nous,

## IN II NOCTURNO.

*Ant. 1.* Diffusa est gratia in labiis tuis ; propterea benedixit te Deus in æternum et in sæculum sæculi. (*Ps. XLIV, 3.*)

*Ps. 44.* *Eructavit cor meum.*

*Ant. 2.* Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus. *Ps. XLV, 5.*

*Ps. 45.* *Deus noster, refugium.*

*Ant. 3.* Homo natus est in eâ, et ipse fundavit eam Altissimus. (*Ps. LXXXVI, 5.*)

*Ps. 86.* *Fundamenta ejus.*

¶. Domine, dilexi decorem Domus tuæ,

¶. Et locum habitationis gloriæ tuæ. (*Ps. XXV, 8.*)

*Absolut.* Ipsius pietas et misericordia nos adjuvet, qui cum Patre et Spiritu-Sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. ¶. Amen.

*Benedict.* Deus Pater omnipotens sit nobis propitius et clemens. ¶. Amen.

## LECTIO IV.

Sermo sancti Bernardi, abbatis.

*Serm. 52, de divers.*

Sapientia, quæ Dei erat, et Deus erat, de sinu Patris ad nos veniens, ædificavit sibi Do-

num, ipsam scilicet Matrem suam Virginem Mariam, in qua septem columnas excidit. Quid est in eâ septem columnas excidere, nisi ipsam dignum sibi habitaculum fide et operibus præparare? Nimirum ternarius numerus ad fidem propter sanctam Trinitatem, quaternarius pertinet ad mores propter quatuor principales virtutes. Quod autem in beatâ Mariâ sancta Trinitas fuerit, dico, per præsentiam majestatis, ubi solus Filius erat per susceptionem humanitatis, testatur nuntius cœlestis, qui ei arcana mysteria reserans, ait : Ave, gratiâ plena, Dominus tecum ; et post pauca : Spiritus-Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ecce habes Dominum, habes virtutem Altissimi, habes Spiritum-Sanctum ; habes Patrem, Filium et Spiritum-Sanctum. Tu autem.

¶. O quam metuendus est locus iste ! \* Verè non est hic aliud, nisi Domus Dei et porta cœli. †. Hæc est Domus Domini firmiter ædificata ; benè fundata est super firmam petram. \* Verè. (*Genes.*, XXVIII, 17 ; *Matth.*, VII, 25.)

*Benedict.* Christus perpetuet nobis gaudia vitæ. ¶. Amen.

s'est bâtie une Maison, qui n'est autre que sa Mère, la Vierge Marie, dans laquelle il a taillé sept colonnes. Qu'est-ce à dire qu'il a taillé sept colonnes en elle, sinon qu'il l'a préparée par la foi et par les œuvres à devenir un séjour digne de lui ? Et en effet le nombre trois appartient à la foi, à cause de la sainte Trinité ; le nombre quatre à la morale, à cause des quatre principales vertus. Or que la sainte Trinité ait été dans la bienheureuse Marie, qu'elle y ait, dis-je, été par la présence de sa majesté, quoique le Fils seul y fût par son union avec l'humanité, c'est ce qu'atteste l'envoyé céleste, qui lui révélant les mystères célestes, lui dit : Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; et ensuite : l'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. Voilà que vous avez le Seigneur, vous avez la vertu du Très-Haut, vous avez l'Esprit saint ; vous avez donc le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Pour vous, Seigneur,

¶. O que ce lieu est terrible ! \* Vraiment c'est ici la Maison de Dieu, et la porte du ciel. † C'est ici la Maison de Dieu solidement bâtie ; elle est inébranlablement fondée sur la pierre ferme. \* Vraiment. (*Genès* XXVIII, 17 ; *Matth.* VII, 25.)

*Bénédict.* Que Jésus-Christ nous accorde les joies de la vie éternelle. ¶. Ainsi soit-il.

## LEÇON V.

## LECTIO V.

Mais les quatre vertus principales ont elles été, comme quatre colonnes dans Marie ? c'est une recherche intéressante à faire. Voyons d'abord si elle a possédé la force. Et comment cette vertu aurait-elle pu lui manquer, puisqu'elle rejeta toutes les pompes du siècle, méprisa toutes les voluptés de la chair, et se proposa de vivre pour Dieu seul dans l'état de la virginité ? Elle est, si je ne me trompe, cette vierge dont on lit dans Salomon : Qui trouvera la femme forte ? Elle est plus précieuse que ce qui s'apporte des extrémités du monde. Quant à sa tempérance et à sa justice elles sont démontrées d'une manière plus claire que le soleil, par son entretien avec l'ange. Car au moment où elle reçut de lui cette salutation si respectueuse : Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; elle ne s'éleva pas, comme enrichie par la bénédiction céleste d'un privilège singulier de la grâce, mais elle garda le silence, et se mit à penser quelle pouvait être cette salutation inaccoutumée. Ne fut-ce pas là une preuve de tempérance ? Mais lorsqu'ensuite elle recueillait de la bouche de l'ange de sublimes instructions sur les célestes mystères, ne demanda-t-elle pas, comment elle pouvait concevoir et enfanter, elle qui ne connaissait pas d'homme, et ne montra-t-elle

Utrum autem et quatuor principales virtutes tanquam quatuor columnas possiderit, inquisitione dignum videtur. Primum ergo videamus an fortitudinem habuerit, quæ nimirum virtus quomodo illi abesse potuit, quæ, abjectis sæcularibus pompis, spretisque voluptatibus carnis, soli Deo in virginitate vivere proposuit ? Ni fallor, hæc virgo est, quæ apud Salomonem legitur : Mulierem fortem quis inveniet ? Procul et de ultimis finibus pretium ejus. Porro quod temperans est justa, ex angeli colloctione et sui ipsius responsione luce clariùs comprobamus : Salutata quippè tam venerabiliter ab angelo : Ave, gratiâ plena, Dominus tecum ; non se extulit, quasi quæ ex salutari gloriæ privilegio benediceretur, sed silet, et qualis esset insolita hæc salutio secum cogitavit. Quâ in re, quid, nisi temperans fuit ? At verò cum de cœlestibus mysteriis ab eodem angelo doceretur, diligenter quæsivit quomodo conciperet et pareret, quæ virum utique non cognosceret, et in hoc sine dubio prudens extitit. Tu autem :

¶. Fundata est Domus Domini supra verticem montium, et exaltata est super omnes colles, \* Et venit ad eam omnes gentes, et dicent : Gloria tibi, Domine. †. Venientes venient cum exultatione, portantes manipulos suos. \* Et venient. (*Isai.*, II, 2, 3 ; *Ps.* cxxv, 6.)

*Benedict.* Ignem sui amoris accendat Deus in cordibus nostris. ¶. Amen.

## LECTIO VI.

Justitiæ autem præfert insigne, ubi se ancillam Domini confitentur. Nam quod justorum sit confessio testatur, qui ait : Verumtamen justi confitebuntur nomini tuo. Fuit igitur beata Virgo Maria fortis in proposito, temperans in silentio, prudens in interrogatione, justa in confessione. His itaque quatuor morum columnis, et tribus fidei prædictis, extruxit in eâ sibi Domum Sapientia cœlestis, quæ adeo mentem ejus replevit, ut de plenitudine mentis fecundaretur et caro.

Ipsius autem Virginis natalis Domus, divinis mysteriis consecrata, angelorum ministerio ab

point par là avec certitude sa prudence? Pour vous, Seigneur, etc.

¶. La Maison du Seigneur est fondée sur le sommet des montagnes; elle est élevée au dessus de toutes les collines; \* et toutes les nations viendront à elles, en disant : Gloire à vous, Seigneur. †. Ils s'empresseront de venir avec allégresse, portant leurs gerbes à la main. \* Et toutes les nations. (*Isai.* II, 2, 3 ; *Ps.* cxxv, 6.)

*Bénédict.* Que Dieu allume dans nos cœurs le feu de son amour. ¶. Ainsi soit-il.

## LEÇON VI.

Enfin ne donne-t-elle pas des marques manifestes de justice, lorsqu'elle se confesse la servante du Seigneur? Car la confession est l'apanage du juste, comme le témoinne celui qui a dit : Les justes, Seigneur, confesseront votre nom. Ainsi la bienheureuse Vierge Marie a été forte dans sa résolution, tempérante dans son silence, prudente dans ses demandes, juste dans sa confession. C'est donc sur ces quatre colonnes de la morale, jointes aux trois colonnes de la foi, que s'est bâti en elle une Maison la Sageasse céleste, qui a tellement rempli son esprit, que de la plénitude de l'esprit la chair elle-même a été rendue féconde.

La Maison natale de cette Vierge, consacrée par les mystères divins, arrachée par le ministère

des anges à la puissance des Infidèles, fut transportée d'abord en Dalmatie, et ensuite sur le territoire de Lorette, dans la province d'Ancône, sous le pontificat de Célestin V. C'est dans cette même Maison que le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous, comme le prouvent soit les décrets pontificaux, soit la vénération éclatante de tout l'univers, soit la splendeur des miracles qui s'y opèrent continuellement, soit enfin les torrents de grâces que la bonté du ciel se plaît à y répandre. C'est pour ces motifs, qu'afin de réveiller et d'exciter la ferveur des fidèles envers le culte de cette tendre Mère, Innocent XII a ordonné que la Translation de cette sainte Maison déjà vénérée dans toute la province d'Ancône par une solennité anniversaire, serait de plus célébrée par une Messe et un Office propres. Pour vous, Seigneur, etc.

¶. Ma Maison sera appelée une maison de prière, dit le Seigneur. En elle celui qui demande, reçoit; celui qui cherche, trouve : \* Et celui qui frappe obtiendra qu'on lui ouvre. †. Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez. \* Et celui qui frappe. Gloire au Père. \* Et celui qui frappe. (*Isaïe*, LVI, 7; *Luc.* XI, 9, 10.)

## AU III NOCTURNE.

Ant. I. Apportez des victimes, et entrez dans ses portiques ;

Infidelium potestate erepta, in Dalmatiam prius, deinde in agrum Lauretanum Picenæ provinciæ translata fuit, sedente sancto Cœlestino quinto; eademque ipsam esse in quâ Verbum caro factum est et habitavit in nobis, tum pontificiis diplomatum, et celeberrimâ totius orbis veneratione, tum continuâ miraculorum virtute et cœlestium beneficiorum gratiâ comprobatur. Quibus per motus Innocentius XII, quò ferventiùs ergà Matris amantissimæ cultum fidelium memoria excitaretur, ejusdem sanctæ Domûs Translationem anniversariâ solemnitate in totâ Picenî provinciâ veneratam, Missâ etiam et Officio proprio celebrare præcepit. Tu autem.

¶. Domus mea domus orationis vocabitur, dicit Dominus; in eâ omnis qui petit, accipit, et qui quærit, invenit, \* Et pulsanti aperietur. †. Petite et accipietis, quærite et invenietis. \* Et pulsanti. Gloria. \* Et pulsanti. (*Isaï.*, LVI, 7; *Luc.*, XI, 9, 10.)

## IN III NOCTURNO.

Ant. I. Tollite hostias, et introite in atria ejus; adorare

Dominum in aula sancta ejus. (Ps. xcvi, 8.)

Ps. 95. *Cantate Domino canticum novum, cantate.*

*Ant. 2.* Viderunt omnes populi gloriam ejus. (Ps. xcvi, 6.)

Ps. 96. *Dominus regnavit, exultet terra.*

*Ant. 3.* Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit. Alleluia. (Ps. xcvi, 1.)

Ps. 97. *Cantate Domino canticum novum, quia.*

†. Domum tuam decet sanctitudo, Domine;

¶. In longitudinem dierum. (Ps. xcii, 5.)

*Absolut.* A vinculis peccatorum nostrorum absolvat nos omnipotens et misericors Dominus. ¶. Amen.

*Benedict.* Evangelica lectio sit nobis salus et protectio. ¶. Amen.

adorez le Seigneur dans son saint temple. (Ps. xcvi, 8.)

Ps. 95. *Chantez au Seigneur un cantique nouveau, chantez.* (Lundi à Tierce.)

*Ant. 2.* Tous les peuples ont été témoins de sa gloire. (Ps. xcvi, 6.)

Ps. 96. *Le Seigneur a régné, que la terre se réjouisse.* (Mardi à Laudes.)

*Ant. 3.* Chantez au Seigneur un cantique nouveau, parce qu'il a opéré des merveilles. Louez Dieu. (Ps. xcvi, 1.)

Ps. 97. *Chantez au Seigneur un cantique nouveau, parce qu'il a.* (Lundi à Sexte.)

‡. La sainteté convient à votre Maison, Seigneur;

¶. Dans la longueur des jours. (Ps. xcii, 5.)

*Absolut.* Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux, nous délivre des liens de nos péchés. ¶. Ainsi soit-il.

*Bénédict.* Que la lecture de l'Évangile soit pour nous salut et protection. ¶. Ainsi soit-il.

LECTIO VII.

Lectio sancti Evangelii secundum Lucam. 1, 26.

In illo tempore, missus est Angelus Gabriel à Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, et nomen Virginis Maria. Et reliqua.

LEÇON VII.

Lecture du saint Évangile selon saint Luc. 1, 26.

En ce temps là, l'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth, à une Vierge fiancée à un homme de la maison de David nommé Joseph, et cette Vierge s'appelait Marie. Et le reste.



Homélie de saint Bernard  
abbé.

Homilia sancti Bernardi, ab-  
batis.

*Hom. 1, sur l'Évangile* Missus est.

*Homil. 1, super* Missus est.

Quelle est cette Vierge assez vénérable pour être saluée par un ange, et assez humble pour être unie à un artisan ? Admirable mélange de la virginité et de l'humilité ! Qu'elle plait au Seigneur cette âme dans laquelle l'humilité rehausse la virginité, et la virginité embellit l'humilité. Mais quel respect, dites-moi, mérite celle dans laquelle l'humilité est relevée par la fécondité, et la fécondité consacrée par la virginité ? Entendez-vous ? elle est vierge. Entendez-vous ? elle est humble. La virginité est une vertu digne d'éloge, mais l'humilité est plus nécessaire ; l'une est de conseil, l'autre est de précepte. Pour vous, Seigneur, etc.

Quæ est hæc Virgo tam venerabilis ut salutetur ab angelo, tam humilis ut desponsata sit fabro ? Pulchra permixtio virginitatis et humilitatis ! Nec mediocriter placet Deo illa anima, in quâ et humilitas commendat virginitatem, et virginitas exornat humilitatem. Sed quantâ, putas, veneratione digna est, in quâ humilitatem exaltat fœcunditas, et partus consecrat virginitatem ? Audis virginem, audis humilem ? Laudabilis virtus virginitas, sed magis necessaria humilitas ; illa consulitur, ista præcipitur. Tu autem.

¶. La grâce a été répandue sur vos lèvres ; \* C'est pourquoi le Seigneur vous a bénie pour l'éternité. †. La myrrhe, l'aloès et la canelle découlent de vos vêtements, et s'exhalent de vos maisons d'ivoire ; ce sont les doux présents qu'ont offerts en votre honneur les filles des Rois. \* C'est pourquoi. (*Ps. XLIV, 3, 9, 10.*)

¶. Diffusa est gratia in labiis tuis ; \* Propterea benedixit te Deus in æternum. †. Myrrha, et gutta, et casia à vestimentis tuis, à domibus eburneis, ex quibus delectaverunt te filiae regum in honore tuo. \* Propterea. (*Ps. XLIV, 3, 9, 10.*)

*Bénédict.* Que le secours divin demeure toujours avec nous. ¶. Ainsi soit-il.

*Benedict.* Divinum auxilium maneat semper nobiscum. ¶. Amen.

## LECTIO VIII.

## LEÇON VIII.

*Homil. 2, super eod. loc.**Homélie 2, sur le même texte.*

Missus est, inquit, angelus ad Virginem, Virginem carne, Virginem mente, Virginem professione, Virginem denique, qualem describit Apostolus, mente et corpore sanctam, nec noviter, nec fortuito inventam, sed à sæculo electam, ab Altissimo præcognitam et sibi præparatam, ab Angelis servatam, à Patribus præfiguratam, à Prophetis promissam, ut pauca loquar de pluribus, quam sibi etiam prædixisse Deus videtur, quando ad Serpentem ait : Inimicitias ponam inter te et mulierem. Et si adhuc dubitas, au de Mariâ dixerit, audi quod sequitur : Ipsa conteret caput tuum. Cui hæc servata victoria est, nisi Mariæ? Tu autem.

¶. Beata es, Virgo Maria, Dei Genitrix, quæ credidisti Domino; perfecta sunt in te quæ dicta sunt tibi; ecce exaltata es super choros angelorum; \* Intercede pro nobis ad Dominum Deum nostrum. †. Ave, gratiâ plena, Dominus tecum. \* Intercede. Gloria. \* Intercede. (*Luc.*, 1, 45, 28.)

Un ange, dit l'Évangéliste, fut envoyé à notre Vierge, Vierge de corps, Vierge de cœur, Vierge de profession, Vierge telle que la décrit l'Apôtre, sainte selon l'esprit et selon la chair, Vierge qui n'est ni nouvellement, ni fortuitement trouvée, mais qui a été choisie avant tous les siècles, prédestinée par le Très-Haut et préparée pour lui-même, gardée par les Anges, figurée d'avance par les Patriarches, promise par les Prophètes; disons tout en un mot, Vierge que Dieu semble avoir prédite par ces paroles adressées au Serpent : Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme. Douteriez-vous encore qu'il ait eu Marie en vue dans cet oracle, écoutez ce qui suit : Elle même écrasera ta tête. A qui est réservée cette victoire, sinon à Marie? Pour vous, Seigneur, etc.

¶ Vous êtes bienheureuse, Vierge Marie, Mère de Dieu, parce que vous avez cru au Seigneur; elles se sont accomplies en vous les promesses qui vous ont été faites : voici que vous avez été exaltée au-dessus des chœurs des anges; \* Intercédez pour nous auprès du Seigneur notre Dieu... Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. \* Intercédez. Gloire au Père. \* Intercédez. (*Luc.* 1, 45, 28.)

*Benedict.* Que le Roi des anges nous conduise à la société des citoyens célestes. *℞.* Ainsi soit-il.

*Benedict.* Ad societatem civium supernorum perducat nos Rex angelorum. *℞.* Amen.

## LEÇON IX.

*Homélie 3, sur le même texte.*

Et l'Ange se présentant à elle, lui dit : Je vous salue, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous. Où se présenta-t-il à elle ? sans doute dans le sanctuaire de sa modeste cellule, où la porte fermée sur elle, elle priait peut-être le Père Éternel dans le secret. Les anges ont coutume de se tenir près de l'homme en prière, et de se plaire dans la compagnie de ceux qu'ils voyent lever des mains pures dans l'oraison. C'est un bonheur pour eux d'offrir à Dieu en odeur de suavité l'holocauste de la sainte dévotion. Combien donc les vœux de Marie ne devaient-ils pas être agréables aux yeux du Très-Haut ? C'est ce que l'Ange nous apprend, par la salutation si respectueuse qu'il lui adressa en se présentant devant elle. Pour vous, Seigneur, etc.

*Cant. Nous vous louons, ó Dieu.* (A Matines.)

## LECTIO IX.

*Homil. 3, super eod. loc.*

Et ingressus Angelus ad eam, dixit : Ave, gratiâ plena ; Dominus tecum. Quò ingressus ad eam ? Puto in sacrarium pudici cubiculi, ubi illa fortassis, clauso super se ostio, orabat Patrem in abscondito. Solent angeli astare orantibus, et delectari in his, quos vident levare puras manus in oratione. Holocaustum sanctæ devotionis gaudent se offerre Deo in odorem suavitatis. Mariæ autem orationes quantum placuerint in conspectu Altissimi, Angelus indicavit, qui ingressus ad eam tam reverenter salutavit. Tu autem.

*Cant. Te Deum laudamus.*

## A LAUDES.

*Les Antiennes et le Capitule comme aux premières Vêpres.*

*Ps. 92. Le Seigneur a régné, il s'est revêtu.* (Jeudi à None.)

*Ps. 99. O terre, réjouissez-vous tout entière dans le Seigneur ; servez..* (Dimanche à Laudes.)

*Ant. et Capitulum ut ad primas Vesperas.*

*Ps. 92. Dominus regnavit, decorem.*

*Ps. 99. Jubilate Deo, omnis terra ; servite.*

Ps. 62. *Deus, Deus meus,  
ad te de luce.*

Ps. 66. *Deus misereatur.*

Ps. 148. *Laudate Dominum  
de cælis.*

Ps. 62. *Mon Dieu, mon Dieu,  
dès le lever du jour. (Dimanche à  
Laudes.)*

Ps. 66. *Que le Seigneur ait pi-  
tîé de nous. (Jeudi à Prime.)*

Ps. 148. *Louez le Seigneur du  
haut des cieux. (Dimanche à Lau-  
des.)*

## HYMNUS.

Alto ex Olympi vertice  
Summi Parentis Filius,  
Cœu monte desectus lapis,  
Terras in imas decidens,  
Domûs supernæ et infimæ  
Utrumque junxit angulum.

Sed illa sedes cœlitum  
Semper resultat laudibus,  
Deumque trinum et unicum,  
Jugi canore prædicat :  
Illi can ntes jungimur,  
Almæ Sionis æmuli.

Hæc templa, rex cœlestium,  
Imple benigno lumine ;  
Huc ô rogatus adveni  
Plebisque vota suscipe,  
Et nostra corda jugiter  
Perfunde cœli gratiâ.

Hic impetrent fidelium  
Voces precesque supplicum  
Domûs beatæ munera,  
Patrisque donis gaudeant,  
Donec soluti corpore  
Sedes beatas impleant.

Decus parenti debitum, etc.  
(*Ut ad Matutinum*).

## HYMNE.

Le Fils du Père suprême, tom-  
bé du plus haut du firmament  
dans les basses régions de cet uni-  
vers, comme une pierre qui se  
sépare de la montagne, a réuni  
les angles divisés de l'édifice du  
ciel et de celui de la terre.

Le séjour des bienheureux re-  
tentit sans cesse de louanges ; on  
y célèbre par des cantiques éter-  
nels le Dieu triple et unique ; et  
nous, émules de l'auguste Sion,  
nous joignons nos voix à leurs  
chœurs.

O Roi du ciel ! remplissez ce  
temple de votre bienfaisante lu-  
mière. Écoutez nos prières, et  
venez recevoir les vœux du peu-  
ple, et remplissez à jamais nos  
cœurs de votre divine grâce.

Qu'ici les voix des fidèles et les  
prières des suppliants obtiennent  
les faveurs attachées à cette sainte  
Maison, et qu'ils jouissent des  
dons du Père céleste, en atten-  
dant que délivrés du corps, ils  
soient appelés à s'asseoir sur le  
trône des bienheureux.

Ne cessons de rendre, etc.  
(*Comme à l'hymne de Matines*).

†. Nous entrerons dans son tabernacle ;

¶. Nous l'adorerons dans le lieu marqué par les traces de ses pieds. (*Ps. cxxxvi, 7.*)

*A Benedict.* Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il habitera avec eux, et ils seront son peuple, et il sera avec eux, lui qui est leur Dieu. (*Apoc., xxi, 3.*)

†. Introibimus in tabernaculum ejus ;

¶. Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus. (*Ps. cxxxvi, 7.*)

*Ad Benedict.* Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis, et ipsi populus ejus erunt, et ipse cum eis erit ipsorum Deus. (*Apoc. xxi, 3.*)

## A PRIME.

*Ps. 53. Seigneur, sauvez-moi en votre nom.* (Vendredi à Laudes.)

*Ps. 34. Seigneur, vous avez béni votre terre.* (Mardi à Laudes.)

*Ps. 116. Louez le Seigneur, peuples divers.* (Samedi à Laudes.)

*Ant.* Seigneur, la sainteté. (*1<sup>re</sup> des Vêpres.*)

¶. *Bref.* Vous qui êtes né \* de la Vierge Marie.

*Ps. 53. Deus, in nomine tuo salvum me fac.*

*Ps. 34. Benedixisti, Domine, terram tuam.*

*Ps. 116. Laudate Dominum, omnes gentes.*

*Ant.* Domum tuam. (*1<sup>a</sup> ex Vesperis.*)

¶. *Brev.* Qui natus es \* de Mariâ Virgine

## A TIERCE.

*Ps. 119. J'ai crié vers le Seigneur dans la tribulation.* (Mardi à Vêpres.)

*Ps. 120. J'ai levé mes yeux vers les montagnes.* (Lundi à Vêpres.)

*Ps. 121. Je me suis réjoui.* (Mardi à Vêpres.)

*Ant.* Ma maison. (*2<sup>e</sup> des Vêpres.*)

*Capitule, comme à Laudes.*

¶. *Bref.* C'est ici la Maison de

*Ps. 119. Ad Dominum, cum tribularer, clamavi.*

*Ps. 120. Levavi oculos meos in montes.*

*Ps. 121. Lætatus sum.*

*Ant.* Domus mea. (*2<sup>a</sup> ex Vesperis.*)

*Capitulum, ut ad Laudes.*

¶. *Brev.* Hic Domus Dei est,

\* Et porta cœli. Hic domus. †. Et vocabitur \* aula Dei. \* Et porta. Gloria. Hic domus. (*Genes.*, xxviii, 17.)

†. Domine, dilexi decorem Domûs tuæ; ¶. Et locum habitationis gloriæ tuæ. (*Ps.* xxv, 8.)

Dieu, \* Et la porte du ciel. C'est ici. †. Et elle sera appelée \* la cour de Dieu. \* Et la porte. Gloire au Père. C'est ici. (*Genès.*, xxviii, 17.)

†. J'ai aimé, Seigneur, la beauté de votre Maison; ¶. Et le lieu où repose votre gloire (*Ps.* xxv, 8.)

A SEXTÉ.

*Ps.* 122. *Ad te levavi oculos meos.*

*Ps.* 123. *Nisi quia Dominus erat in nobis.*

*Ps.* 124. *Qui confidunt in Domino.*

*Ant.* Propter Domum Domini (3<sup>e</sup> de *Vesperis*).

*Capit.* Et sic in Sion firmata sum, et in civitate sanctificatâ similiter requievi, et in Jerusalem potestas mea. Et radicavi in populo honorificato, et in parte Dei mei hæreditas illius, et in plenitudine sanctorum detentio mea. (*Eccli.* xxiv, 15, 16.)

¶. *Breve.* Domine, \* Dilexi decorem Domûs tuæ. Domine. †. Et locum \* habitationis gloriæ tuæ. \* Dilexi. \* Gloria. \* Domine. (*Ps.* xxv, 8.)

†. Domum tuam, Domine, decet sanctitudo, ¶. In longitudinem dierum. (*Ps.* xcii, 5.)

*Ps.* 122. *C'est vers vous que j'ai levé les yeux.* (Mercredi à *Vêpres*.)

*Ps.* 123. *Si le Seigneur n'eût été avec nous.* (Lundi à *Vêpres*.)

*Ps.* 124. *Ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur.* (Mercredi à *Vêpres*.)

*Ant.* A cause de la Maison. (3<sup>e</sup> des *Vêpres*).

*Capit.* Ainsi j'ai été affermie dans Sion; j'ai trouvé mon repos dans la cité sainte, et ma puissance est établie dans Jérusalem. J'ai pris racine dans le peuple que le Seigneur a honoré, et dont l'héritage est le partage de mon Dieu, et ma demeure est dans l'assemblée de tous les saints. (*Eccli.*, xxiv, 15, 16.)

¶. *Bref.* Seigneur, \* J'ai aimé la beauté de votre Maison. Seigneur. †. Et le lieu \* où repose votre gloire. \* J'ai aimé. Gloire au Père. \* Seigneur. (*Ps.* xxv, 8.)

†. La sainteté, Seigneur, convient à votre Maison, ¶. Dans la longueur des jours. (*Ps.* xcii, 5.)

## A NONE.

Ps. 125. *Le Seigneur ayant ramené Sion de sa captivité.* (Lundi à Vêpres.)

Ps. 126. *Si le Seigneur ne bâtit la maison.* (Mercredi à Vêpres.)

Ps. 127. *Bienheureux tous ceux qui craignent le Seigneur.* (Samedi à Vêpres.)

Ant. Je glorifierai. (5<sup>e</sup> de Vêpres.)

Capit. J'ai répandu dans les places publiques une senteur de parfum comme la cannelle et le baume le plus précieux; et une odeur agréable comme celle de la myrrhe la plus excellente. (*Eccli.* xxiv, 19, 20.)

¶. *Bref.* A votre Maison, Seigneur, \* Convient la sainteté. A votre Maison. †. Dans la longueur des jours. \* Convient. Gloire. \* A votre Maison. (*Ps.* xcii, 5.)

‡. C'est ici la Maison de Dieu, et la porte du ciel. ¶. Elle sera appelée le sanctuaire de Dieu. (*Genès.*, xxviii, 17).

Ps. 125. *In convertendo Dominus captivitatem Sion.*

Ps. 126. *Nisi Dominus edificaverit domum.*

Ps. 127. *Beati omnes qui timent Dominum.*

Ant. Domum majestatis (5<sup>a</sup> de Vesperis).

Capit. In plateis sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi; quasi myrrha electa, dedi suavitatem odoris. (*Eccli.*, xxiv, 19, 20.)

¶. *Breve.* Domum tuam, Domine, \* Decet sanctitudo. Domum. †. In longitudinem dierum \* Decet. Gloria. \* Domum. (*Ps.* xcii, 5.)

‡. Hic Domus Dei est et porta cœli; ¶. Et vocabitur aula Dei. (*Genès.* xxviii, 17).

## AUX II VÊPRES.

*Tout comme aux premières Vêpres, excepté*

Ant. à Magnif. O que ce lieu est terrible! C'est ici la Maison de Dieu et la porte du ciel. (*Gen.*, xxviii, 17.)

*Omnia ut in primis Vesperis, exceptâ*

Ant. ad Magnif. O quam metuendus est locus iste! Verè non est hic aliud nisi Domus Dei et porta cœli. (*Gen.*, xxviii, 17.)

## A LA MESSE.

## INTROITUS.

Terribilis est locus iste; hic Domus Dei est, et porta cœli, et vocabitur aula Dei. *Psal.* Quàm dilecta tabernacula tua, Domine virtutum! Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini. Gloria. Terribilis. (*Gen.* xxviii, 17; *Ps.* lxxxiii, 2, 3.)

## INTROÏT.

Ce lieu est terrible; c'est ici la Maison de Dieu et la porte du ciel, et il sera appelé le sanctuaire de Dieu. *Ps.* Que vos tabernacles sont aimables, Seigneur des vertus! Mon âme tombe en défaillance par la violence du désir qui la porte vers vos saints portiques. Gloire au Père. Ce lieu. (*Gen.*, xxviii, 17; *Ps.* lxxxiii, 2, 3.)

## COLLECTA.

*Ut in primis Vesperis.*

## COLLECTE.

*La même qu'aux premières Vêpres.*

## EPISTOLA.

Lectio libri Ecclesiastici.  
(xxiv, 11-20.)

In omnibus requiem quæsi, et in hæreditate Domini morabor. Tunc præcepit et dixit mihi Creator omnium; et qui creavit me requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi: In Jacob inhabitabit, et in Israël hæreditare, et in electis meis mitte radices. Et sic in Sion firmata sum, et in civitate sanctificatâ similiter requievi, et in Jerusalem potestas mea; et radicavi in populo honorificato, et in parte Dei mei hæreditas illius, et in plenitudine sanctorum de-

## ÉPÎTRE.

Lecture du livre de l'Écclésiastique. (xxiv, 11-20.)

En toutes choses j'ai cherché le repos, et je me suis choisi une demeure dans l'héritage du Seigneur. Alors le Créateur de l'univers m'a parlé et m'a fait connaître sa volonté; celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle, et il m'a dit: Habitez dans Jacob; qu'Israël soit votre héritage, et prenez racine dans mes élus. J'ai été ainsi affermie dans Sion; j'ai trouvé mon repos dans la cité sainte, et ma puissance s'est établie dans Jérusalem. J'ai pris racine dans le peuple que le Seigneur



a honoré, et dont l'héritage est le partage de mon Dieu, et j'ai fixé ma demeure dans l'assemblée des saints. Je me suis élevée comme les cèdres du Liban, et comme les cyprès de la montagne de Sion. J'ai poussé mes branches en haut comme les palmiers de Cadès, et comme les plants des rosiers de Jéricho. Je me suis élevée comme un bel olivier dans la campagne, et comme le platane qui est planté dans un grand chemin sur le bord des eaux. J'ai répandu une senteur de parfum comme la cannelle et comme le baume le plus précieux, et une odeur agréable comme celle de la myrrhe la plus excellente.

tentio mea. Quasi cedrus exaltata sum in Libano, et quasi cypressus in monte Sion; quasi palma exaltata sum in Cades, et quasi plantatio rosæ in Jericho; quasi oliva speciosa in campis, et quasi platanus exaltata sum juxta aquam in plateis. Sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi; quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris.

## GRADUEL.

Je n'ai demandé qu'une grâce au Seigneur, et je la lui demanderai toujours : c'est d'habiter dans sa Maison tous les jours de ma vie. ¶ Afin de voir les voluptés pures du Seigneur, et de visiter son temple. (*Ps. xxvi, 4.*)

Louez Dieu, louez Dieu. Heureux ceux qui habitent dans votre Maison, Seigneur; ils vous béniront dans tous les siècles des siècles. Louez Dieu. (*Ps. lxxxiii, 5.*)

## ÉVANGILE.

Suite du saint Évangile selon saint Luc. (1, 26-38).

En ce temps-là l'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville

## GRADUALE.

Unam petii à Domino, hanc requiram : ut inhabitem in Domo Domini omnibus diebus vite mee. ¶ Ut videam voluptatem Domini, et visitem templum ejus. (*Ps. xxvii, 4.*)

Alleluia, alleluia. Beati qui habitant in Domo tuâ, Domine; in sæcula sæculorum laudabunt te. Alleluia. (*Ps. lxxxiiii, 5.*)

## EVANGELIUM.

Sequentiasancti Evangelii secundum Lucam. (1, 26-38).

In illo tempore missus est Angelus Gabriel à Deo in civi-

tatem Galileæ, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen Virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam, dixit : Ave, gratiâ plena ; Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus. Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio. Et ait Angelus ei : Ne timeas, Maria ; invenisti enim gratiam apud Deum. Ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur ; et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis. Dixit autem Maria ad Angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ? Et respondens Angelus dixit ei : Spiritus-Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi ; ideòque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei. Et ecce Elisabeth, cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute suâ, et hic mensis sextus est illi, quæ vocatur sterilis, quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum

de Galilée appelée Nazareth, à une Vierge qui était fiancée à un homme de la maison de David, nommé Joseph, et cette Vierge s'appelait Marie. L'ange étant entré où elle était, lui dit : Je vous salue, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre les femmes. Mais elle, l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles, et elle pensait quelle pouvait être cette salutation. Et l'Ange lui dit : Ne craignez point, Marie ; car vous avez trouvé grâce devant Dieu ; voilà que vous concevrez en votre sein, et que vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et il sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. Il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura pas de fin. Alors Marie dit à l'Ange : Comment cela se fera-t-il ? car je ne connais pas d'homme. L'Ange répondant, lui dit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. Et voilà que votre cousine Elisabeth a elle-même conçu un fils dans sa vieillesse, et c'est ici le sixième mois pour celle qu'on appelle stérile, parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors Marie lui dit : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.

JE CROIS EN UN SEUL DIEU, etc., Credo in unum deum, etc.,  
à l'ordinaire de la Messe. in ordinario Missæ.

## OFFERTOIRE.

J'entrerai dans votre Maison ;  
je vous adorerais dans votre saint  
temple, et je bénirai votre nom.  
(Ps. v, 8, et CXXXVII, 2.)

## SÉCRETE.

Recevez, nous vous en prions,  
Seigneur, les présents dignement  
offerts dans cette Maison sacrée,  
et daignez, par les suffrages et les  
mérites de Marie, les faire tour-  
ner au profit de notre salut ; nous  
vous le demandons par Notre-Sei-  
gneur, etc.

## COMMUNION.

Heureux celui qui m'écoute,  
qui veille tous les jours à ma por-  
te, et se tient attentif à l'entrée  
de ma Maison. Celui qui m'aura  
trouvée trouvera la vie, et il pu-  
sera le salut de la bonté du Sei-  
gneur. (Prov. VIII, 34, 35.)

## POSTCOMMUNION.

Daignez, nous vous en con-  
jurons, Seigneur notre Dieu,  
nous accorder par l'intercession  
de la bienheureuse Marie tou-  
jours Vierge, la grâce de trou-  
ver dans les mystères que vous  
nous avez conférés pour assurer  
notre réparation, un remède effi-  
cace pour le présent et pour l'ave-  
nir ; nous vous le demandons par  
notre Seigneur Jésus-Christ, etc.

## OFFERTORIUM.

Introibo in Domum tuam ;  
adorabo ad templum sanctum  
tuum, et confitebor nomini tuo.  
(Ps. v, 8, et CXXXVII, 2.)

## SÉCRETA.

Accipe, quæsumus, Domine,  
munera in hâc sacrâ Domo dig-  
nanter oblata, et, beatæ Mariæ  
Virginis suffragantibus meritis,  
ad nostræ salutis auxilium pro-  
venire concede ; per Dominum,  
etc.

## COMMUNIO.

Beatus qui audit me, et qui  
vigilat ad fores meas quotidie,  
et observat ad postes ostii mei.  
Qui me invenerit, inveniet vi-  
tam, et hauriet salutem à Do-  
mino. (Prov., VIII, 34, 35.)

## POSTCOMMUNIO.

Quæsumus, Domine Deus,  
ut sacrosancta mysteria quæ  
pro reparationis nostræ muni-  
mine contulisti, intercedente  
beatâ Mariâ semper Virgine, et  
præsens nobis remedium esse  
facias, et futurum ; per Domi-  
num, etc.

## NOTE III.

*Sentiment de Benoît XIV sur la Maison de Lorette.*

Le nom de Benoît XIV est si connu, qu'il est inutile de relever par des éloges superflus sa science et son autorité. Il suffit qu'une opinion soit appuyée sur quelque endroit de ses écrits pour acquérir un haut degré d'importance et presque de certitude. Or, ce grand Pape a parlé plusieurs fois dans ses ouvrages de la Maison de Lorette, et toujours pour en établir la vérité. Nous donnons ici une traduction presque entière des différents passages dans lesquels il a traité cette matière. On y trouvera la plupart des raisonnements que nous avons développés dans le cours de ce livre ; mais nous avons pensé qu'il ne fallait pas, par la crainte de quelques répétitions, priver nos lecteurs du texte original d'un critique si profond dans ses connaissances, et si imposant par sa dignité.

I<sup>o</sup> Dans son *Traité de la Canonisation des Saints* (lib. iv, part. II, cap. 6, n. 3), Benoît XIV mentionne la concession de l'office accordé d'abord à la province d'Ancone, puis à la république de Venise, au duché de Florence, à l'Espagne et à tout l'État ecclésiastique, pour célébrer la Translation de ce béni séjour ; concession qu'il remarque n'avoir été faite qu'après un sérieux examen de la Congrégation des rits tenue le 16 septembre 1659. Il se sert de cet exemple comme d'une preuve manifeste pour montrer la légitimité des liturgies établies pour honorer la translation des corps des saints et de leurs précieuses reliques.

II<sup>o</sup> Dans le même traité (lib. III, c. 10, n. 5), il réfute ainsi une objection des adversaires de Lorette : « Il est des critiques qui ont osé mettre au nombre des fables la Trans-

lation de la sainte Maison où le Verbe s'est fait chair, de la Galilée dans la Dalmatie, sous prétexte du défaut d'auteurs contemporains, qui aient raconté cet événement. Nous traiterons de ce prodige dans la quatrième partie de notre ouvrage. Qu'il nous soit permis, en attendant, de remarquer, ou que les auteurs contemporains ne manquent pas, au témoignage de Guidon Grandus (Dist. 3 Camald., c. 8, n. 12), ou que les annales de Fiume dans lesquelles toute cette histoire était décrite, et qui avaient été vues et lues par Angélita, historien de la sainte Maison, comme l'assure Antoine Salt dans son livre intitulé : *le Sanctuaire de Lorette*, suffisent pour qu'on ne nous reproche point le manque de monuments contemporains. On peut lire la dissertation de Georges François Xavier Marotti dans sa défense de la Vierge de Tersatz (Part. II, pag. 24, tom. II, Théâtre hist. de Martor.). Et peu importe la perte de ces annales, comme on lit dans l'Appendice du même ouvrage (tom. II, Append., p. 51); car on doit ajouter foi aux historiens distingués tels que Angélita et Torsellini, qui les avaient entre les mains au moment où ils écrivaient leur narration, et en ont tiré leurs récits, à l'exemple de Denys d'Halicarnasse, qui a composé son ouvrage des Antiquités romaines après l'avoir préparé pendant vingt-deux ans, partie en conversant avec des hommes savants, partie en consultant les Mémoires des personnages distingués qu'avaient produits les siècles précédents. Et cependant Denys n'est-il pas une grande autorité, quoique les monuments qu'il avait consultés aient disparu ?

III<sup>o</sup> Plus loin (lib. IV, part. II, cap. 10, n. 11 et seqq.), le savant Pontife revient sur le même sujet, mais avec de plus grands détails. Il commence par rapporter la Leçon historique insérée dans l'office de la Translation, comme on peut la voir en son lieu, et entrant ensuite en matière, il continue ainsi :

« Les paroles de cette Leçon nous donnent clairement à connaître le fondement sur lequel s'est basée le Congrégation des rits, et la prudence auquel elle a usé dans son avis au souverain Pontife auquel elle demande l'approbation. La raison principale qui l'a déterminée, c'est l'autorité des décrets pontificaux, où l'on affirme que la Maison de Lorette est celle dans laquelle Marie a pris naissance, a été saluée par l'Ange, et a conçu de l'Esprit-Saint le Sauveur du monde ; ce qui résulte sans aucun doute des lettres apostoliques de Paul II, en date de l'année 1471, de Jules II en 1507, de Léon X en 1519, de Paul III en 1535, de Paul IV en 1565, et sans parler des autres, de la Constitution de Sixte V (24, § 4, Bullar., tom. II). Quant à la vénération solennelle de l'univers, et la puissance continuelle des miracles, la chose est tellement connue qu'elle n'a besoin d'aucune preuve.

« Le cardinal Baronius, père de l'histoire ecclésiastique (ad an. Dom. 9, § 1), parle ainsi de la demeure de Lorette : « Cette Maison, dans laquelle la très-sainte Vierge reçut la nouvelle céleste de l'incarnation du Verbe, non-seulement existe encore aujourd'hui dans son intégrité, par l'effet d'un grand miracle, mais arrachée par le ministère des anges aux mains des Infidèles, a été transportée d'abord dans la Dalmatie, et ensuite dans le territoire de Lorette appartenant à la province d'Ancône : monument noble et précieux de l'antiquité, que tout le monde catholique honore et vénère. L'on ne saurait douter de ce prodige, quand on se rappelle cette parole de l'Ange : *Rien n'est impossible à la puissance de Dieu*. Jésus-Christ lui-même a prédit que la foi chrétienne avait la force de transporter, par un simple commandement, les montagnes d'un lieu à un autre. Plusieurs saints ont réalisé cette promesse, entre autres le grand saint Grégoire, surnommé Thaumaturge. Plusieurs autres miracles du même genre sont rap-

portés par des auteurs dignes de foi ; mais il n'est pas nécessaire de nous arrêter à ces considérations. Les envoyés, députés à Nazareth pour l'examen des lieux, ont contemplé de leurs yeux l'ancien site de la Maison et trouvé dans les mesures une exactitude parfaite ; les habitants, requis d'attester la vérité, l'on fait avec serment. Mais ce n'est ici qu'une courte digression ; notre intention n'est pas de raconter en ce lieu l'histoire d'un événement établi par des arguments si solides. Nous traiterons ce sujet à l'époque où il se rattache. En attendant, lecteurs, cherchez une douce jouissance dans l'écrit, composé, comme tous les autres du même auteur, avec non moins de piété que d'éclat et d'érudition, par le vénérable Père Pierre Canisius, dont la réputation fondée sur l'Évangile est répandue dans toutes les Églises. »

« Ainsi Canisius, avant le cardinal Baronius, a écrit sur la Maison de Lorette (de sanct. Mar. Deip. lib. I, c. 25) ; mais le Cardinal lui-même n'a pu remplir la promesse qu'il avait faite de revenir sur ce prodige, son ouvrage n'étant pas parvenu à l'année 1294, époque de la translation miraculeuse. Ce qu'il n'a pu faire a été pleinement exécuté par son continuateur Rainaldi, par Torsellini, par Turrien, par Rutilius Benzoni, par Jérôme Angélita, par Louis Centofiorini, par Théophile Rainaud (Oper., tom. VIII, in Antemurali adversus fortia ingenia, p. 144 et seqq.), par Piétra-Santa (tom. III, Miraculor. perpet. Eccles. Catholic., c. 3.), et, sans autres citations, par le Père Honoré de Sainte-Marie (Animadv. ad regul. et us. critic., tom. II, l. 3, diss. I, art. 2), auteurs mentionnés tous dans la nouvelle Histoire de la famille sacrée, tirée des anciens monuments, par Antoine Sandini, bibliothécaire du séminaire de Padoue.

» Quelques écrivains, convaincus que la merveilleuse translation de la Maison où Marie a été saluée par l'Ange et a conçu le Sauveur par la vertu du Saint-Esprit, ne pou-

vait être attaquée sous prétexte du défaut d'auteurs contemporains, témoins irrécusables du fait, puisque d'ailleurs tant d'autres monuments s'élèvent en sa faveur, et qu'il est confirmé par un si grand nombre d'écrivains distingués du siècle suivant, par une tradition qu'ont approuvée les décrets pontificaux, par le consentement unanime du monde catholique et par la renommée continuelle des plus éclatants miracles, se sont efforcés de prouver que cette sainte demeure était détruite longtemps avant cette translation. »

Il rapporte alors les objections tirées du moine Adamnan, de l'évêque Gombaud, et de la lettre d'Urbain IV à saint Louis, dont nous avons parlé plus haut ( pag. 301 ). Après quoi il continue :

« Mais ces passages et d'autres semblables ne prouvent pas une destruction précédente de la Maison sainte transportée depuis miraculeusement en Dalmatie, et de là dans la Marche. Car Jean Phocas qui dans l'année 1185 selon les latins, a fait la description de la Terre-Sainte, et dont l'ouvrage a été presque de notre temps publié par Barthold Nihusius, et traduit en latin par Léon Allatius (in Symmetis, p. 12), Phocas bien postérieur au sixième et au huitième siècle, atteste la conservation de ce précieux bâtiment, et peint l'état où il se trouvait par ces paroles : « Dans le lieu où a été faite l'Annonciation, il existe une croix de pierre noire incrustée de marbre blanc, et au-dessus un autel, et à la droite de l'autel une petite Maison dans laquelle la Vierge, Mère de Dieu, avait coutume de se tenir. » Mais allons plus loin : admettons qu'une église ait été construite sur le lieu où était la demeure où Marie fut saluée par l'Ange, et conçut du Saint-Esprit notre Seigneur Jésus-Christ ; admettons encore que cette église ait été dans les temps suivants détruite par la fureur des Barbares ; on ne pourra cependant inférer de là que cette Mai-



son sacrée n'existât plus avant sa translation, car il n'y a point de contradiction à soutenir qu'une église ait été bâtie au lieu où était la Maison de la très-sainte Vierge, qu'elle ait ensuite été renversée, et que cependant une partie de ce béni édifice, ou du moins de la chambre où demeurait Marie, et où elle reçut la salutation angélique ait été heureusement conservée, et transportée par le ministère des anges, comme nous l'avons dit plus haut, au lieu où elle est aujourd'hui; c'est la remarque que fait Rainaldi, après avoir pesé les paroles de la lettre d'Urbain IV, (ad an. 1263, n. 7).

« Pour comprendre plus aisément cette vérité, il faut remarquer que les parents de la bienheureuse Vierge Marie, sans posséder de grandes richesses, comme l'ont imaginé quelques modernes, n'étaient pas cependant tellement pauvres qu'on doive les compter parmi les personnes de la dernière classe, ainsi qu'osent l'assurer certains sectaires que réfute vigoureusement Canisius (de Deipar. l. 1, c. 4), et que poursuit dans une longue réplique Théophile Raynaud (Oper. tom. 7, in Diptych. marian. n. 8, p. 19). Canisius apporte le témoignage d'Eusèbe d'Emèse, ou d'un autre homonyme, qui raconte que les parents de Marie étaient nobles, qu'ils l'instituèrent leur héritière, et qu'ainsi n'ayant point de frères, cette Vierge sainte recueillit seule leur succession. Il cite également Nicéphore selon lequel Joseph et Marie avaient à Nazareth non-seulement un domicile, mais des biens et des possessions en propriété; en sorte qu'à Bethléem, comme à Nazareth, ils ne manquaient pas de certains revenus, qui les mettaient en état d'y habiter. Ces assertions excluent la honte de la pauvreté, sans s'opposer à la pauvreté elle-même. Or dans cet état de choses, il est très-vraisemblable qu'ils avaient une demeure convenable à leur condition, dont une partie est restée miraculeusement debout au milieu de la ruine des

autres, et a pu être transférée par les anges, selon le raisonnement du père Papébrock, (Respons. ad P. Sebastian. à S. Paul., Antwerp. 1797, resp. ad art. 25, n. 116, p. 522) : « Le séjour, dit-il, où, à la voix de l'Ange, la Vierge conçut le Fils de Dieu était humble et petit, telle que la pauvre Maison que l'on voit aujourd'hui à Lorette, où elle a été transportée par les mains des anges. Mais qui oserait dire que c'était là la maison de Joseph toute entière, et que dans cette étroite enceinte il ait eu son atelier, sa chambre distincte de celle de la sainte Vierge et de la servante, la cuisine et les autres pièces nécessaires au ménage? Combien n'est-il pas plus conforme aux convenances et à la raison de penser que cette partie était comme une dépendance de la maison principale, et pour parler le langage ordinaire, comme l'appartement de derrière, où selon l'usage du peuple Juif accoutumés à donner aux femmes une habitation à part, la sainte Vierge passait sa vie, adonnée à la prière, à la contemplation, et aux travaux de son sexe, loin du bruit de l'atelier et du concours de la multitude, sans autre soin que de préparer la nourriture dans le jour et au soir pour Joseph et son divin Fils? » On parle ici de l'habitation des femmes séparée de celle des hommes, ce qui convient sans doute parfaitement aux mœurs des Hébreux. Car les tentes de Sara, de Rachel et de Lia étaient distinctes de celles d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Salomon fit bâtir un palais pour son épouse, fille du roi d'Egypte. On peut voir ce point traité au long dans dom Calmet (Dissert. sur les anciennes demeures des hébreux). »

Benoît XIV, expose ensuite les opinions des interprètes qui examinent si Marie était déjà mariée à Joseph, ou seulement fiancée, et si l'ange vint la saluer dans la maison de son père, ou dans celle de son époux. Il préfère le sentiment qui la croit mariée, et demeurant dans la maison de

Joseph ; mais il remarque que, dans un cas comme dans l'autre, il reste toujours certain qu'elle habitait seule dans une partie, dans une chambre séparée de la maison, où l'ange vint la visiter. Il confirme ce sentiment par deux textes de saint Ambroise (in Luc. c. 1), et de saint Bernard (Homil. 3, super Missus est), qui la représente enfermée dans une salle retirée, où elle s'appliquait dans le silence à l'oraison et à la prière.

Il ajoute : « Torsellini dans son histoire de Lorette s'appuie sur l'autorité de Biondo, de Baptiste de Mantoue, et de Léandre Alberti pour venger la sainte demeure de toute attaque calomnieuse. Flavius Biondo, secrétaire d'Eugène IV pour les lettres, exalte seulement la gloire et le culte de la Maison de Lorette. Baptiste de Mantoue se sert de paroles (apud Tursellin. l. 2, c. 6.) qui indiquent non la Maison entière, mais un de ses appartements : « L'histoire, dit-il, écrite sur le tableau était conçue en ces termes : Le temple de la bienheureuse Mère de Dieu honorée à Lorette a été autrefois la propre chambre de cette Vierge sainte, la chambre où elle est née, où elle a été nourrie, où l'ange Gabriel l'a saluée, et où l'Esprit-Saint l'a couverte de son ombre. »

« C'est également d'une chambre, et non d'une maison entière que parle Léandre Alberti (apud eumd. Tursellin. l. 2, c. 28) : « Je l'avoue, les forces m'abandonnent quand je m'efforce de célébrer cette très-sainte et très-religieuse cellule où a pris naissance et reçu l'éducation, la reine du ciel, Marie toujours vierge et Mère de Dieu, Marie patronne auprès de son Fils des misérables mortels, et où à la voix de l'Ange Gabriel elle est devenue et a été proclamée Mère de Dieu. » Jean évêque de Châlons, qui dans l'année 1450 a composé sous le titre de Topographie des Saints un ouvrage imprimé à la suite du martyrologe de François Maurolico, ouvrage que Torsel-

lini n'a pas connu, s'exprime ainsi au mot *Récanati* : « Là est la Maison de Sainte Marie de Lorette, qui fut la chambre de la cité de Nazareth, dans laquelle la bienheureuse Vierge a reçu la salutation de l'ange et que les anges ont transportée en ce lieu. » Or les mots latins qu'ils emploient (*cubiculum, camera*) désignent non la maison entière, mais une partie seulement de la maison. Quand même cependant on entendrait par ces mots la totalité du bâtiment, l'argument ne perdrait rien de sa force puisque dans cette matière la partie se prend souvent pour le tout, comme le prouve l'exemple de la colonne de marbre à laquelle Jésus fut attaché pour être flagellé. » Benoît XIV éclaircit ensuite ce point de critique ; puis revenant au sujet, il termine par ces mots : « Ce fait est une preuve que le tout se prend pour la partie, et que par le nom de maison ou bâtiment, on peut entendre une de ses parties, une de ses chambres. »

IV° Dans son *Traité des Fêtes de la bienheureuse Vierge Marie* (ch. 16), le savant Pontife s'exprime ainsi : « Le 10 de décembre on célèbre la fête de la Translation de la sainte Maison de Lorette. Le Martyrologe romain en fait mention sous la même date : « A Lorette, dans la Marche d'Ancône, Translation de la sainte Maison de Marie Mère de Dieu, où le Verbe s'est fait chair. » Cette addition a été faite au Martyrologe d'après un décret de la sacrée Congrégation des rites du 31 août 1669. Dans les premiers temps l'office de cette Translation était célébré dans toute la province d'Ancône en vertu d'un indult du 29 novembre 1632, mais les Leçons du second nocturne se prenaient au Commun, ou étaient empruntées à un discours de saint Bernard. Il fut question sous Innocent XII, d'ajouter quelques détails à la sixième Leçon. »

Benoît XIV rapporte ici le texte de cette Leçon, qu'on peut voir plus haut dans l'office, et il continue ainsi : « Avant que ces paroles fussent insérées à la fin de la sixième

Leçon, l'affaire fut débattue dans la Congrégation des rits, comme le montre son décret du 16 septembre 1699. Jusque-là la messe propre et l'office étaient renfermés dans les limites de la province d'Ancône, mais l'année 1719, le 9 mai, ils furent étendus à tout le duché de Florence, puis par Benoît XIII à toutes les terres de l'Église, ensuite à toutes les parties de la République de Venise, et enfin à tous les domaines du Roi catholique, et à toutes les régions soumises à son empire, ainsi qu'il paraît par les décrets du 23 août 1725, et du 10 novembre 1729, cités par Martorelli, évêque de Monte-Feltro, dans son Théâtre Historique publié à Rome en 1733 (tom. II, pag. 119 et seq.).

« Les mots ajoutés à cette Leçon renferment tout ce que l'on célèbre dans ce jour. On y rappelle le souvenir des Constitutions Apostoliques, qui attestent l'identité de la Maison sacrée de Lorette, avec celle où le Verbe divin a pris la chair humaine. Ces constitutions sont dues à Paul II, Jules II, Léon X, Paul III, Paul IV, et Sixte V. Nous les avons nous-même rapportées dans un autre endroit (de Beatificat. et Canon. lib. IV, part. II, c. 10, n. 16, voyez plus haut pag. 387). Pour les miracles qui tous les jours s'opèrent dans ce saint asile, et prouvent que ce lieu est le même que celui où s'est accompli l'ineffable mystère de l'incarnation du Verbe, ils sont presque innombrables, se succèdent continuellement les uns aux autres, et sont si connus, que les raconter ne pourrait être que l'occupation d'un homme qui ne sait que faire de ses loisirs.

« Si nous entreprenions de démontrer la vérité de l'histoire rapportée dans cette sixième Leçon, nous aurions l'air d'entreprendre un travail déjà terminé. Car c'est ce qu'ont fait avec un talent distingué, le vénérable père Pierre Canisius, Baronius, Rainaldi son continuateur, Torsellini, Turrien, Benzoni, Angélita, Centofiorini, et les autres que nous avons cités au même lieu (ibid. n. 17). De plus.

Martorelli dans son Théâtre historique de la sainte Maison de Lorette a réuni dans leur intégrité plusieurs autres monuments. On trouve dans son ouvrage les propres paroles des témoins, qui dans un examen solennel assurent avoir reçu cette tradition de leurs ancêtres, dont plusieurs avaient vu la sainte Maison portée dans les airs, et déposée au lieu qu'elle occupe aujourd'hui. Ajoutez que des députations réitérées furent envoyées à la ville de Nazareth, pour comparer avec ce pieux monument le site du lieu et sa grandeur, et que les mesures se sont trouvées parfaitement d'accord avec la chapelle de Lorette. »

Le docte critique rapporte ensuite le voyage des trois personnages chargés par Clément VII de visiter Nazareth, tel qu'il se lit dans Torsellini (Hist. Lauret., l. II, c. 26); puis il poursuit en ces termes : « Dans notre ouvrage cité plus haut, nous n'avons pas dissimulé une grave difficulté. La Maison de Nazareth fut, selon saint Jérôme (Epist. ad Eustoch.) convertie en église : « Nazareth dit le saint Docteur, est un petit bourg dans la Galilée près du mont Thabor, d'où Notre-Seigneur Jésus-Christ a pris le nom de Nazaréen. Il y a une église, dans le lieu où l'Ange entra pour annoncer à la bienheureuse Vierge la bonne nouvelle, et une autre dans celui où le Sauveur a été nourri. » Nous retrouvons cette église mentionnée au septième et au huitième siècles, comme on peut le voir dans le livre des Lieux Saints, que l'on attribue à Bède (c. 6) : « Nazareth n'a pas de murs, mais possède de grands édifices et deux grandes églises. L'une est au milieu de la ville, fondée sur deux voûtes, au lieu où était autrefois la Maison dans laquelle le Seigneur fut nourri en son enfance; l'autre dans l'endroit où se trouvait la Maison dans laquelle l'Ange vint visiter la bienheureuse Marie. » Nous savons que vers le milieu du treizième siècle, il est également parlé de cette église; d'où il ne semble pas facile de croire que la sainte

Maison ait été transportée dans le lieu où elle est maintenant sous le pontificat de Célestin V et de Boniface VIII. Casaubon, (*Exercit. 7 in Baron.*), était trop clairvoyant pour ne pas tirer de ce passage un argument contre la vérité de la Maison de Lorette : « Sans doute, objecte-t-il, lorsque Bède dit : *Où était la Maison*, il semble indiquer clairement, que déjà de son temps elle n'existait plus, bien loin qu'elle puisse exister encore aujourd'hui. Car si, il y a huit ou neuf cents ans, elle avait cessé d'être, comment serait-il vrai, selon l'assertion de Baronius, qu'elle s'est conservée toujours intacte? » Il prévient la réponse, par laquelle on aurait pu résoudre son argument, savoir que cette Maison existait alors véritablement, mais convertie en église. « Si l'on dit, continue-t-il, que cette Maison n'a pas cessé d'être, mais qu'elle a été changée en église, je demande dans la supposition de cette Maison changée en église depuis tant de siècles, comment cette église a été de nouveau changée en Maison? Car c'est une maison, et non une église que les anges ont, dit-on, transportée. » Et parce que l'on pourrait soutenir peut-être que cette sainte demeure avait déjà été transférée ailleurs, avant que l'église ne fût construite, il répond : « Cette assertion ne saurait être prouvée par le témoignage d'aucun ancien auteur, et dans une affaire de cette importance, il ne faut pas donner place légèrement à de trompeuses conjectures. Alors ne pourrait-on pas demander où est demeurée cachée pendant tant de siècles cette Maison voyageuse? Car comme il n'y aurait pas de souvenir de sa première translation, il n'y en aurait pas non plus de sa conservation. » Torsellini dans son *Histoire de la Maison de Lorette* (l. 1, c. 2), rapporte qu'elle fut convertie en église par les premiers chrétiens, et dans cet état merveilleusement transportée par les anges. Le père Honoré de Sainte-Marie (*de Regul. critic. l. 3, dist. 1, n. 4*), embrasse volontiers l'opinion de Torsellini, et pour renverser

le raisonnement de Casaubon, il dit qu'à l'époque où la sainte chapelle fut transférée, elle était tout à la fois et maison et édifice sacré ; car les chrétiens ne retranchèrent aucune partie du bâtiment, mais se contentèrent d'y ajouter des ornements, pour lui donner la forme d'une église. Nous nous garderons bien de diminuer la valeur de cette réponse : mais dans notre ouvrage de la Canonisation des Saints, nous avons pris une autre route, et guidés par l'autorité d'écrivains antérieurs, nous avons fait voir que le sanctuaire de Lorette n'était pas la Maison entière, mais seulement une salle de la Maison où Marie fut saluée par l'ange ; qu'ainsi en respectant la confiance due aux auteurs du septième et du huitième siècles, on pouvait facilement accorder qu'une église avait été construite dans le lieu où était cette Maison, mais assurer en même temps que de cette Maison une seule chambre fut conservée, celle où le Verbe divin se revêtit de notre chair, et que c'est cette chambre qui a été transportée par le ministère des anges. Par ce moyen tout se lie et se prête une force mutuelle, soit les anciens monuments, soit la tradition perpétuelle, soit les décisions des souverains Pontifes, soit le sentiment commun des fidèles, soit enfin les miracles continuels qui ne cessent de s'opérer tous les jours.

« Mais nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter un mot sur une difficulté que répètent avec un sourd murmure quelques hommes avides de se faire une réputation d'esprit vif et érudit. « Les plus sages, disent-ils, et les plus renommés critiques, ne sont pas convaincus de la vérité de cette histoire. » Certes, personne, je pense, n'excluera les Bollandistes du nombre des critiques les plus distingués. Or ces savants, au 25 mars (§ 4), après avoir raconté que la sainte Maison fut transportée en Dalmatie au lieu appelé vulgairement Fiume, et ensuite à Lorette, parlent ainsi du grand sanctuaire qui y est vénéré : « Dans ce temple on



voit la demeure sacrée de la très-sainte Vierge, où cette auguste Mère de Dieu saluée par l'Ange Gabriel, et couverte de l'ombre du Saint-Esprit, conçut le Verbe éternel. le Fils de Dieu incarné dans son sein. Le 10 décembre est le jour consacré à en célébrer la Translation ; c'est dans ce jour, qu'en 1660, nous avons devant son image et sur l'autel intérieur offert à Dieu le sacrifice de la messe. Avec quelle joie nous avons vu le nombreux concours des pèlerins, dont les confessions sont reçues par des prêtres de la Compagnie de Jésus, appelés des principaux royaumes de l'Europe, afin que tous les étrangers qui s'y rendent puissent trouver dans leur langue maternelle de pieux secours, et être ensuite fortifiés par le banquet céleste de l'Eucharistie. » Si l'on veut connaître combien Papébrock continuateur de Bollandus a été favorable à cette histoire, on n'a qu'à lire ses Réponses au père Sébastien de Saint-Paul, dont nous avons cité ailleurs les paroles (de Beat. et Canon. l. 4, part. 2, c. 10, n. 15, voyez plus haut pag. 391).

« Nous mettons encore sur la liste des meilleurs critiques le père Noël Alexandre, qui a écrit ce passage dans son Histoire Ecclésiastique, (sec. 13, édit. Paris. 1699, p. 37) : « Dans la première année du pontificat de Boniface VIII, de Jésus-Christ 1294, la sainte Maison de la Vierge Mère de Dieu, où elle conçut du Saint-Esprit à la parole de l'Ange, le Fils du Père éternel, fut miraculeusement transportée de la Dalmatie sur le territoire d'Ancône, dans une forêt de Récanati appartenant à une pieuse dame nommée Laurette. De là le nom de Lorette donné à la Maison de la bienheureuse Vierge, qui, comme l'histoire nous l'apprend changea trois fois de place en une année dans la province même de la Marche. On peut lire sur ce sujet Torsellini, écrivain élégant de la Compagnie de Jésus, dans l'Histoire de ce pieux sanctuaire. »

Quel homme raisonnable refuserait encore de ranger

parmi les critiques Théophile Raynaud, Baillet, Honoré de Sainte-Marie, Graveson, Guidon Grandus, Calmet, Muratori, auteurs non moins sincères que savants, et dont il suffit d'avoir lu les ouvrages pour savoir qu'il ne dissimulent jamais les difficultés dans les matières qu'ils traitent ? Cependant Théophile Raynaud (Oper. t. 3, Antemural. adversus fortia ingenia, p. 144), déclare qu'il est singulièrement scandalisé de voir s'élever parmi les Catholiques des controverses sur ce sujet, après que Vergerio, Hospinien, et les autres partisans de Luther et de Calvin, qui se sont efforcés de détruire la vérité de cette histoire, ont été victorieusement réfutés par Canisius, Turrien et Gretzer. Voici comment il résout l'objection de ceux qui voudraient prétendre que la structure de cette chambre n'a rien de syriaque : « Mais, dit-on, la Maison de Lorette est construite en briques, et toutes les anciennes maisons dans le voisinage de Macérata sont bâties avec les mêmes matériaux. Des briques ! Ce n'est pas argumenter, c'est se moquer ! Quoi ! c'est avec de pareilles machines que l'on veut battre en brèche l'inébranlable vérité ! Qu'est-ce là autre chose que de calomnier les murailles de la sainte Maison, pour faire croire qu'elles n'ont pas le goût de la structure syriaque ? Non, les murs de la sainte Maison de Lorette ne sont pas en briques ; ils sont en pierres ; moi-même, dans un ou deux pèlerinages que j'y ai faits, je les ai examinés avec soin, et me suis convaincu du fait par le toucher. Il est confirmé par M<sup>gr</sup> Marie Suarez, évêque de Vaison, qui après s'être assuré de la vérité par une sérieuse étude, m'a autorisé à fortifier mon assertion par son témoignage. »

« Baillet au 15 août (§ 7, n. 36) discourant sur la sainte Maison de Lorette, et sur le concours des fidèles qui s'y rendent en pèlerinage de tous les pays du monde, pense qu'il faut s'en tenir à l'Histoire de Torsellini par rapport à l'origine de ce sanctuaire et à la dévotion qu'il excite :

preuve évidente que cet homme dont l'esprit exagéré a cherché à ébranler les vérités les plus certaines, n'a rien trouvé dans cette occasion qui lui ait paru condamnable, surtout ne disant pas un seul mot sur le 15 août dans sa Table Critique des auteurs, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire selon sa coutume, s'il eût entrevu la moindre difficulté.

» Honoré de Sainte-Marie (de Regul. critic. t. 2, l. 3, diss. 1), défend avec vigueur cette histoire, et rapporte surtout le frémissement divin qui s'élève dans l'âme, dès que l'on entre dans la sainte chapelle. Torsellini dit sur ce sujet : « Ce religieux frémissement est imprimé dans le cœur de tous ceux qui mettent le pied dans cette Maison sainte. » Canisius assure « que là les hommes les plus criminels sont transformés en enfants de Dieu, ensorte que les hérétiques en sortent catholiques, et les loups agneaux. » « Oui, dit Jean Boniface dans la vie de la sainte Vierge, les hommes perdus sont changés dans ce sanctuaire ; les hérétiques y abjurent leur impiété, les vindicatifs y déposent leur haine et leur colère. » Enfin Marien Auguste (Christophe Marien) dans ses Trophées de Marie, cité comme les autres par le père Honoré, ajoute : « Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu, qu'il puisse jamais y avoir de scélérat si pervers que la vue de Marie de Lorette ne touche et n'amène à quelque sentiment de piété. »

» Graveson (de Myster. et an. Christ., diss. 2) appelle la translation de la Maison sacrée de Lorette, « un fait démontré par tous les livres et par une constante renommée, confirmé par les décrets des souverains Pontifes, célébré par la multitude des peuples qui y accourent de toutes parts, manifesté d'une manière plus claire que le soleil par la sainteté du lieu et le nombre des miracles. » Guidon Grandus, Abbé Camaldule, dans une de ses dissertations (3 dissert. Camald., c. 8, n. 12) où il traite de la force de l'argument négatif, soutient que dans la question de la sainte Maison de Lo-

rette il n'y a point lieu à cet argument, et que le silence de saint Antonin est un raisonnement sans force pour affaiblir la vérité du fait : « Comme peu d'années après l'arrivée de la sainte Maison en Italie, on trouve dans le pays où elle a fixé son séjour des monuments indubitables, et plus anciens presque d'un demi-siècle, que saint Antonin, dont on ne saurait dire prudemment qu'il était obligé d'insérer dans ses histoires un témoignage exprès sur un fait si public, il est manifeste que c'est pour les adversaires de la chapelle de Lorette une témérité d'abuser de son silence pour en attaquer la vérité. » C'est ce que nous avons remarqué nous-même dans le *Traité de la Canonisation des saints* (l. 3, c. 10, n. 5).

« Dom Calmet dans son *Dictionnaire de la Bible*, au mot *Nazareth*, ayant vu, comme nous l'avons observé plus haut, dans les anciens auteurs que la Maison sacrée avait été changée en église, révoqua en doute la réalité de cette histoire, et se montra plus porté à croire que la sainte Maison de Lorette avait été bâtie sur le modèle de l'église qui existait autrefois à Nazareth. Mais lorsque Jean Dominique Mansi, prêtre de Lucques, attaché à la Congrégation de la Mère de Dieu, eut entrepris de traduire en latin l'ouvrage français, muni du pouvoir de dom Calmet lui-même pour faire les corrections et les changements convenables, il jugea nécessaire de supprimer et d'effacer cette proposition.

« On trouve une narration suivie de ce grand événement avec tous les monuments authentiques dans le *Théâtre de Lorette* composé par Martorelli évêque de Monte-Feltro où ce prélat a écrit ce mot sur Muratori : (tom. 1, p. 592) « Ce serait certainement faire injure à Muratori, qui sous le nom de Lamindus Pritanius a mis au jour un livre sur la *Modération des esprits dans l'affaire de la religion*, que de penser qu'il ait refusé la foi à l'histoire de cette admirable

translation. Il se contente de réprimander ceux qui entraînés par un zèle outré, s'imaginent devoir prodiguer leur vie pour défendre la vérité d'un fait, comme pour soutenir les articles de notre croyance. L'auteur fait voir par là sa prudence dans les points qui concernent la religion ; car il ne faut point confondre les faits avec les dogmes. Mais il ne blâme pas cette foi pieuse et sage que l'Église elle-même accorde aux histoires saintes écrites sur des témoignages humains, telle que celle dont nous avons entrepris de réveiller la mémoire dans les âmes pieuses, et d'insinuer les preuves dans les esprits opposés à la réalité de cet admirable sanctuaire, en accumulant les autorités de tant d'écrivains que nous avons déjà cités, et les monuments qu'avec la grâce de Dieu nous rapporterons dans le tome suivant. »

» Quaresme (*Elucid. Terr. Sanct. t. 2, l. 7, c. 1 et seq.*) atteste que de son temps on avait coutume de visiter à Nazareth la demeure dans laquelle la bienheureuse Vierge, après avoir entendu l'heureuse nouvelle, conçut le Sauveur du monde. Il demande ensuite comment on peut dire que l'on honore en Italie cette sainte Maison, qui ne saurait être à la fois en deux endroits différents, en Orient et en Occident, en Palestine et sur le territoire d'Ancône, à Nazareth et à Lorette ; difficulté que le même auteur s'efforce lui-même de résoudre. Il y a bien des manières de répondre à cette objection. Mais la meilleure selon nous est celle de François Alcarotus, chanoine de Navarre, dans son *Itinéraire de la Terre Sainte* (l. 2, c. 19), savoir que la demeure sacrée de Marie fut réellement transportée par un miracle de Nazareth en Dalmatie et ensuite à Lorette ; mais que les fidèles de Palestine ont depuis bâti une église de la bienheureuse Vierge sous le nom de l'Annonciation dans l'enceinte du lieu où se trouvait la sainte Maison, et que c'est là cette maison sainte que l'on dit exister encore aujourd'hui à Nazareth. »

## NOTE IV.

*Notions historiques et critiques sur les Sibylles.*

On appelle Sibylles des femmes qui, éclairées d'une lumière surnaturelle, avaient la réputation de lire dans les secrets de l'avenir. Leur nom, au rapport de saint Jérôme et de Lactance <sup>1</sup>, vient de deux mots grecs, dont l'un signifie *conseil*, et l'autre, selon le dialecte éolien, *Dieu* (Θεῶ ἐολ. Σιῶ θουλή); mais d'autres le tirent de Σιῶ θουλή, *pleine de Dieu*. Les Sibylles, reconnues par tous les anciens Pères, citées avec avantage contre les païens, représentées dans de magnifiques peintures, non-seulement à Lorette, mais à la bibliothèque du Vatican, appelées en témoignage près du cercueil des chrétiens défunts dans les chants sacrés et vénérables de l'Église romaine <sup>2</sup>, dont notre France, supérieure sans doute en sagesse au Siège éternel de Pierre, a cru devoir changer les imposantes paroles; les Sibylles ont trouvé dans les derniers temps de grands adversaires suscités ou par l'ignorance, ou par les préjugés, ou par un coupable désir de critiquer cette noble et inébranlable autorité. Les incrédules, comme Fréret <sup>3</sup>; les hérétiques, comme Blondel <sup>4</sup>; les soi-disants défenseurs de la grâce, comme Dupin <sup>5</sup>; les

<sup>1</sup> Hieron. contre Jovinian., lib. 1; Lact. Inst. div., lib. 1, c. 6.

<sup>2</sup> Dies iræ, dies illa,  
Solvat seclum in favillâ,  
Teste David cum Sibyllâ.

Pros. Defunct., Missal. Roman.

<sup>3</sup> Fréret, Mémoire de l'Académie des inscriptions, t. XXIII, in 4<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> Blondel, Traité sur les Sibylles.

<sup>5</sup> Dupin, Dissertat. prélim., t. III, l. 2, c. 7.

écrivains trop faciles à se rapprocher de leurs idées, comme dom Ceillier <sup>1</sup>; les hommes enfin peu versés dans l'étude de l'antiquité ecclésiastique, semblent conspirer dans un même sentiment de mépris pour la croyance puérile à leurs yeux de l'existence et de l'inspiration de ces prophétesses du paganisme. Mais avant de décider et de trancher une question de cette importance, il est bon d'examiner les raisons qui peuvent établir ou renverser la vérité des faits. C'est ce qu'a exécuté, dans une excellente dissertation, le célèbre père Crasset <sup>2</sup>, dont nous ne ferons presque qu'analyser le travail en cet endroit.

Et d'abord nous remarquerons que la réalité de l'existence et de l'inspiration des Sibylles est tout-à-fait indépendante de l'authenticité et de la supposition des livres qui nous restent maintenant sous leur nom <sup>3</sup>; car il n'est personne qui ne convienne que les exemplaires aujourd'hui existants n'aient été falsifiés par la main de différents imposteurs. Nous ne pouvons donner une foi entière qu'aux fragments dont les auteurs païens et les docteurs chrétiens des premiers siècles nous ont conservé le souvenir. Mais ces passages n'ont-ils pas assez de poids pour nous faire pencher irrésistiblement vers l'opinion favorable à la mémoire de ces anciennes prophétesses? Ne suf-

<sup>1</sup> Dom Ceillier, *Hist. des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. 1, l. 3, c. 5.

<sup>2</sup> *Dissertation sur les oracles des Sibylles*, par le R. P. I. Crasset de la Compagnie de Jésus, Paris 1678.

<sup>3</sup> On en trouve huit livres dans les bibliothèques des Pères de Cologne, de Lyon et de Paris, ainsi que dans celle de Gallandi, Venise, 1765. Ils ont été traduits et publiés particulièrement par Sébastien Châtillon, Ausbourg 1546; par Opsopée, Paris 1607; par Gallæus, ministre d'Harlem, Amsterdam 1689. Le cardinal Mai a donné les livres 11, 12, 13 et 14, d'après un manuscrit du Vatican, dans sa *Collection nouvelle des anciens écrivains*, t. III, Rom. 1828.

fit-il pas de parcourir l'histoire profane et ecclésiastique pour se convaincre qu'il a existé plusieurs Sibylles, que ces Sibylles ont fait sur Jésus-Christ des révélations éclatantes, et que les objections soulevées contre ce double fait ne sauraient avoir pour un esprit réfléchi aucune force de conviction.

1<sup>o</sup> Comment douter de leur existence, quand leur nom se trouve à toutes les pages des écrivains les plus opposés dans leurs sentiments et dans leur croyance? D'un côté, ce sont les coryphées du paganisme, Platon, Aristote, Varron, Cicéron, Diodore de Sicile, Strabon, Élien, Tacite, Suétone, Tite-Live, Florus, Valère Maxime, Denys d'Halicarnasse, Pausanias, Apollodore, Lucien, Pline, Homère, Virgile, Ovide, Juvénal, et entre autres Plutarque, qui assure, contre un idolâtre comme lui, que les Sibylles n'ont pu faire toutes les prédictions contenues dans leurs ouvrages sans le secours de la Divinité<sup>1</sup>; de l'autre, ce sont les colonnes du christianisme, un saint Clément Pape, un saint Justin, un Athénagore, un Théophile d'Antioche, un Eusèbe, un Lactance, un Clément d'Alexandrie, un saint Ambroise, un saint Jérôme, un saint Augustin, un saint Isidore de Séville, un Bède le vénérable, un saint Thomas avec toute son école, sans compter dans les derniers temps les Onuphrius, les Sixte de Sienne, les Vivès, les Canisius, les Salmeron, les Possevin, les Opsopée, et jusqu'à l'hérétique Châtillon, qui n'ont tous qu'une voix pour proclamer ce fait comme incontestable. Mais si tous s'accordent à reconnaître qu'il y a eu des Sibylles, les sentiments sont très-partagés sur leur nombre et sur le temps où elles ont vécu. Diodore de Sicile n'en admet qu'une, nommée par lui Daphné,

<sup>1</sup> Decantatos carminibus Sibyllarum, ... quæ sine divinitate prædici non potuerunt.—Plut.



et par d'autres Manto, fille de Thérésias, laquelle fut prise au siège de Thèbes par les Épigones, et envoyée à Delphes vingt-sept ans environ avant la guerre de Troye. Plusieurs saints Pères citent la Sibylle au nombre singulier, comme n'en connaissant qu'une ; Marcien Capella en reconnaît deux, l'Hérophile ou la Troyenne, fille de Marmessus, que l'on appelle aussi Phrygienne ; et la Symmachie, qui était fille de l'Érythrée, et reçut le titre de Sibylle de Cumès, à cause du lieu où elle avait rendu ses oracles. Solin en met trois, la Delphique, qu'on assure avoir précédé la guerre de Troye, et à laquelle Homère a emprunté plusieurs morceaux ; Éryphile d'Érythrée, qui la suivit de près et prédit aux Lesbiens qu'ils perdraient l'empire de la mer ; et la Cumane, qui était en singulière vénération chez les Romains, parce qu'ils croyaient voir dans ses livres les destinées futures de leur empire. Pline s'arrête au même nombre, et rapporte que de son temps on découvrit à Rome, près du palais, trois petites statues des Sibylles. Élien en compte quatre, l'Érythrée, l'Éryphile de Samos, l'Égyptienne et la Sardique. Mais Varron, qui vivait quarante ans avant Notre-Seigneur, et que saint Augustin loue comme le plus docte et plus éloquent des païens, en distingue dix, et son opinion, suivie par Lactance, est aujourd'hui la plus universellement reçue parmi les savants.

La première est celle de Perse, citée par Nicanor, et dite aussi la Chaldéenne. Son nom était Samétha, son père Bérossus, sa mère Érymanthe, le lieu de sa naissance la petite ville de Noë, près de la mer Rouge ; ce qui, joint à quelques passages interpolés de ses poésies, a fait croire à quelques-uns, avec Suidas, qu'elle était fille du patriarche Noé.

La seconde est la Lybique, dont Euripide fait mention dans le prologue de sa *Lamie*.

La troisième est la Delphique, que plusieurs auteurs

appellent **Artémis**. Chryssippe en a parlé, et Clément d'Alexandrie, qui la fait fille d'une certaine Lamie de Sidon, pense qu'elle a vécu avant la guerre de Troye.

La quatrième est celle de Cumès, en Italie, dont la mémoire est célèbre par les témoignages de Nævius dans ses livres de la guerre d'Afrique, de Pison dans ses annales, de Virgile dans ses poésies, et d'Ovide dans ses Métamorphoses. On la distingue de la Cumane, dont nous parlerons plus bas, par le surnom d'Italique. On a cru qu'elle était fille de l'historien Bérose, et que, née à Babylone, elle vint à Cumès dans la Campanie, où elle demeurait dans une caverne profonde, et annonçait l'avenir, non de vive voix, mais par écrit; encore traçait-elle ses oracles sur des feuilles de palmier qu'elle plaçait à l'entrée de sa grotte, sans se mettre jamais en peine de recommencer son ouvrage ou de le remettre en ordre, si le vent venait à disperser ou à mélanger les feuilles légères dont elle se servait.

La cinquième, et la plus illustre de toutes, est l'Érythrée, confondue par quelques auteurs avec la Persique. Lactance la croit originaire de Babylone, comme la précédente. Apollodore, qui était d'Érythrée, l'appelle sa concitoyenne. Eusèbe met sa naissance vers les commencements de Rome; d'autres disent qu'elle vivait du temps de la guerre de Troye, et prédit aux Grecs la ruine de cette ville.

La sixième est la Samienne, nommée **Bytio**; Ératosthènes a conservé ce qu'il a pu trouver sur sa personne dans les anciennes annales de Samos. Selon Élien, elle vivait du temps de Numa Pompilius, second roi de Rome.

La septième est l'illustre Cumane, appelée ordinairement **Amalthée**, et quelquefois **Démophile** et **Hérophile**. Aulu-Gelle, Denys d'Halicarnasse, Plinè, Solin et plusieurs autres rapportent qu'étant venue à Rome sous Tar-

quin l'ancien, elle lui offrit, moyennant une grosse somme d'argent, neuf livres de ses prédictions ; que sur le refus du monarque, elle en jeta trois au feu, et lui demanda s'il voulait donner le même prix pour les six qui restaient ; que rebutée une seconde fois, elle livra aux flammes les trois suivants, et continua de revendiquer la même somme pour les trois derniers ; que sa fermeté surprit le roi, qui après avoir consulté ses devins, lui fit donner les trois cents écus qu'elle réclamait ; qu'après les avoir touchés, elle disparut, sans que jamais on ait pu depuis la revoir ; et que ses livres, qui contenaient les destinées de Rome, enfermés dans un coffre de pierre, furent déposés dans le Capitole, sous la garde de deux patrices. On appelait ces magistrats *Duumviri* ; depuis leur nombre fut augmenté, d'abord jusqu'à dix, et ensuite jusqu'à quinze, que l'on nommait *Quindecimviri*. Ce fait est représenté par un magnifique tableau à fresque dans la célèbre bibliothèque du Vatican.

La huitième Sibylle est l'Hellespontique, née dans la campagne de Troye, au bourg de Marpeessos. Selon Héraclides, elle florissait du temps de Solon et de Cyrus, c'est-à-dire près de six cents ans avant notre Seigneur.

La neuvième est la Phrygienne, qui rendait ses oracles à Ancyre ; on n'en sait rien de plus.

La dixième enfin est la Tiburtine, ainsi nommée de la ville de Tibur ou Tivoli, lieu de sa naissance. Elle y fut adorée depuis comme une déesse, et l'on trouva, dit-on, dans le fleuve Tévérone, sur lequel cette ville est située, une statue qui représentait cette Sibylle, tenant un livre à la main. Le sénat la fit emporter pour être enfermée dans le Capitole.

Des auteurs distingués ont fait mention de plusieurs autres Sibylles ; mais il est plus sage de s'arrêter avec Varron, Lactance et saint Augustin, à ces dix principales,

que le Pape a voulu également choisir pour être sculptées dans les superbes ornements de la chapelle de Lorette.

II<sup>o</sup> Quant aux prédictions qu'elles ont faites sur Jésus-Christ, sa sainte Mère et les mystères de notre foi, nous nous contenterons de rapporter, sans presque aucune réflexion, les passages des païens et des Pères de l'Église.

Le premier témoin que nous alléguons est le grand orateur romain, le fameux Cicéron qui, en attaquant les oracles des Sibylles dont les écrits annonçaient un roi sauveur, donne, par son opposition même, une éclatante preuve de l'existence à cette époque des vers cités plus tard par les Pères de l'Église. Voici la traduction de ce passage remarquable : « Nous observons les vers de la Sibylle, qu'elle a, » dit-on, prononcés dans un religieux délire. On croyait que » son interprète (Cotta) dirait faussement sur le bruit public » dans le sénat, qu'il fallait, *si nous voulions être sauvés,* » *appeler roi celui qu'en effet nous avions pour roi* <sup>1</sup>. Si » cet oracle est dans les livres, quel homme et quel temps » en sont l'objet ? Car l'auteur de ces vers, en supprimant l'indication des temps et des hommes, s'est arrangé » de manière à faire croire que l'événement, quel qu'il fût, » avait été prédit. Il s'est enfoncé dans les ténèbres de » l'obscurité, afin de donner aux mêmes vers une apparence propre à les rendre applicables à différents sujets. » Mais ce chant ne saurait être le fruit du délire ; le poème » même le démontre ; car on y remarque plus d'art et de soin, » que d'inspiration et de mouvement. Ajoutez qu'il est » dans la forme acrostique, comme certaines productions

<sup>1</sup> Quorum interpres nuper falsa quædam, hominum famâ, dicturus in senatu putabatur, eum quem reverà regem habebamus, appellandum quoque esse regem, si salvi esse vellemus. — Tull., de Divinat., c. 110.

« d'Ennius ; ensorte que *les premières lettres de chaque vers se réunissent pour exprimer un sens*, ce qui est bien plus l'effet de l'étude que de l'enthousiasme. « *Otons donc au public la connaissance de la Sibylle ; qu'elle demeure cachée selon l'ordre de nos ancêtres ; que personne ne lise ses ouvrages sans l'ordre du sénat, de peur qu'ils ne servent plutôt à détruire la religion qu'à l'établir. Traitons avec nos Pontifes, et obtenons d'eux qu'ils tirent et produisent de ces livres autre chose qu'un roi, que ni les dieux, ni les hommes ne souffriront plus dans Rome* <sup>1</sup>. » Donc, du temps de Cicéron, il y avait à Rome des vers sibyllins qui annonçaient *un roi qu'il faudrait reconnaître pour être sauvé* ; donc, ces vers étaient *acrostiches* comme ceux que les Pères ont rapportés dans leurs écrits ; donc ils tendaient non à soutenir le paganisme, mais à le renverser ; donc Cicéron atteste l'existence de ces oracles, qui ne déplaisaient à son âme républicaine que par le sentiment de haine qu'il avait contre les rois. Il ignorait la nature de cette royauté bienfaisante que le ciel devait envoyer à la terre pour régénérer les intelligences et sauver les âmes.

Au prince des orateurs joignons le prince des poètes. Qui n'a lu, qui n'a entendu répéter ces vers célèbres où il dit : « Un rejeton nouveau nous est envoyé du haut des cieux. Il arrive maintenant ce dernier âge prédit par la Sibylle de Cumes. Maintenant reparaît avec la

<sup>1</sup> Quamobrem Sibyllam quidem sepositam et conditam habemus, ut, id quod proditum est à majoribus, injussu senatûs ne legantur quidem libri, valeantque ad deponendas potiùs quam ad suscipiendas religiones. Cum antistibus agamus, ut quidvis potiùs ex his libris quam regem proferant, quem Romæ post hæc nec dii nec homines patientur. —Tull., de Divinat., c. 112.

« Vierge le règne fortuné de Saturne... Il vient cet enfant  
 « qui fera disparaître la génération de fer, et surgir dans  
 « tout l'univers un peuple d'or. O chaste Lucine, favo-  
 « risez sa naissance... Sous sa conduite, les traces de  
 « nos crimes, s'il en reste encore quelques-unes, seront  
 « effacées, et la terre sera délivrée de la crainte éter-  
 « nelle <sup>1</sup>. » Ce passage a-t-il besoin de commentaires,  
 et ne prouve-t-il pas évidemment que du temps de Virgile  
 les païens croyaient à l'avènement d'un roi sauveur, d'un  
 roi bienfaiteur de l'humanité, et que leur croyance était  
 appuyée sur les oracles de la Sibylle de Cumes? Mais  
 combien ce témoignage ne devient-il pas plus fort, si  
 l'on veut bien se rappeler que le grand Constantin a cité ce  
 passage devant les trois cents Pères assemblés au concile  
 de Nicée, que Lactance les a recueillis dans ses ouvrages,  
 et que saint Augustin en a fait également l'application à  
 Jésus-Christ?

L'empereur Aurélien confirme cette opinion par le re-  
 proche qu'il adressa par lettres au sénat deux cent soixante  
 et onze ans après la naissance de Notre-Seigneur : « Je  
 « m'étonne, leur dit-il, vénérables pères, que vous ayez si  
 « longtemps hésité à ouvrir les livres des Sibylles, comme  
 « si vous délibériez dans une église de chrétiens, et non  
 « dans le temple de tous les dieux <sup>2</sup>. » Que l'on donne

<sup>1</sup> Jam nova progenies cœlo demittitur alto.  
 Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.  
 Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna...  
 Tu modò nascenti puero, quo ferrea primum  
 Desinet, ac toto surget gens aurea mundo,  
 Casta fave Lucina...  
 Hoc duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,  
 Irrita, perpetuâ solvent formidine terras.

Virgil., Eclog. iv.

<sup>2</sup> Miror vos, patres sancti, tamdiù de aperiendis libris sibyllinis

à ces paroles le sens que l'on voudra, il en résultera toujours que l'empereur Aurélien exigeait du sénat la consultation des livres sibyllins; que ces livres se trouvaient à la disposition du sénat, et qu'on tâchait de les ôter des mains des chrétiens.

Mais écoutons Tacite et Suétone, parlant d'une antique prédiction de ces illustres prophétesses. Le premier nous dit : « Plusieurs étaient persuadés que les anciens écrits » déposés entre les mains des prêtres annonçaient que » dans ce temps l'Orient croîtrait en puissance, et que des » hommes sortis de la Judée se rendraient maîtres du » monde <sup>1</sup>. » Le second se sert presque des mêmes termes : « Une ancienne et constante opinion avait retenti dans » tout l'Orient; il était écrit dans les révélations du des- » tin, qu'à cette époque des hommes sortis de la Judée » arriveraient à la domination suprême <sup>2</sup>. » C'était un bruit ancien, et par conséquent antérieur à la naissance de Jésus-Christ; c'était un bruit fondé sur les révélations du *destin*, et gravé dans les livres des prêtres; ce qui ne peut convenir qu'aux écrits des Sibylles que les prêtres étaient chargés de garder. Ce bruit était si inquiétant aux yeux de Vespasien, qu'il fit mourir tous les juifs qui appartenaient à la famille de David.

Pour venir maintenant à des arguments plus forts, parcourons les ouvrages des saints Docteurs. Si nous en

dubitasse, perindè quasi in christianorum ecclesiâ, et non in templo deorum tractaretis.—Vopisc. in Aurelian.

<sup>1</sup> Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique ex Judæâ rerum potirentur.—Tacit., Hist., lib. II.

<sup>2</sup> Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut, eo tempore, Judæâ profecti rerum potirentur.—Sueton. in Vespas., c. 4.

croions l'Auteur des Questions aux gentils attribuées à saint Justin, et qui n'a pu vivre plus tard que dans le cinquième siècle, saint Clément Pape, citait l'autorité des Sibylles en écrivant aux premiers fidèles : « La fin de ce » monde, dit cet écrivain, est le jugement qui se fera par le » feu contre les impies, ainsi que le déclarent les écrits des » Prophètes et des Apôtres, et même ceux des Sibylles, » comme l'assure le bienheureux Clément dans son épître » aux Corinthiens <sup>1</sup>. » J'avoue que ces paroles ne se lisent pas dans les lettres qui nous restent de saint Clément Pape; mais ne sait-on pas que la fin de la seconde lettre est perdue, et qu'ainsi on ne saurait accuser de fausseté un écrivain aussi savant et aussi grave, qui lisait ce témoignage dans les manuscrits de son temps ?

Mais si l'on peut élever quelque objection contre le témoignage de saint Clément, il n'en est pas de possible contre celui de saint Justin. Dans un traité où il veut convaincre les Gentils, il commence par leur déclarer « qu'il leur est très-facile d'apprendre en partie par les » réponses et les oracles de l'ancienne Sibylle quelle est » la véritable religion et les enseignements des Prophètes. » Puis il donne des détails sur la naissance de cette prophétesse, sur ses parents, sur son pays, sur la manière dont elle vint de Babylone à Cumes, sur le lieu qu'elle habitait, et qu'il avait visité lui-même. « Nous avons vu, dit-il, dans » la ville un grand et admirable monument, un vaste édifice bâti d'une seule pierre, où les habitants disaient que » la Sibylle rendait ses oracles. » Il ajoute qu'au milieu de ce temple, on lui avait montré trois citernes, où elle faisait mettre de l'eau pour se laver; prenant ensuite une espèce de simarre, elle allait se cacher dans le fond du sanctuaire, où, montant sur un trône élevé, elle prononçait

<sup>1</sup> Respons. ad Gentes, quest. 74, apud Justin.



ses prédictions. Il allégué en sa faveur l'autorité de Platon, et rend raison de l'espèce de grossièreté que l'on remarque dans ses vers. Après quoi il s'adresse ainsi aux Grecs : « Sans vous arrêter davantage à l'éclat de la poésie et à » la politesse du langage, et sans vous laisser prévenir » d'un esprit de contradiction, faites attention au fond » du discours, et reconnaissez les biens que doivent vous » procurer des prédictions si claires et si nettes sur la » venue de Jésus-Christ notre Sauveur, du Verbe de » Dieu, qui nullement séparé de lui ni en vertu ni en » puissance, a pris la nature de l'homme primitivement » formée à l'image de son créateur, et nous a rétablis » dans l'innocence de nos premiers parents. » Il cite un oracle qui se rapporte à la création d'Adam, et conclut en ces termes : « Généreux enfants de la grâce, si vous » ne préférez à votre salut, vos trompeuses imaginations » sur ces dieux qui ne sont pas, croyez, comme je l'ai » dit, à l'ancienne, à l'antique Sibylle, dont *les livres se » conservent heureusement dans tout l'univers*. Dans ses » merveilleuses et divines inspirations, elle vous instruit » par ses oracles, sur la nature de ceux que l'on appelle » dieux, mais qui n'ont rien de la divinité, et vous prédit » avec la plus claire évidence l'avènement futur de Jésus- » Christ Notre-Seigneur, et tous les détails de sa vie <sup>1</sup>. »

Ces paroles sont bien fortes ; mais elles semblent céder encore à ce qu'il dit sur ce sujet dans sa seconde Apologie présentée à l'empereur Antonin et aux deux Césars, ses enfants adoptifs. C'est là qu'il se plaint avec une sainte liberté de la défense faite aux chrétiens sous peine de la vie, de lire les livres des Sibylles, les oracles des prophètes, et l'ouvrage d'un païen nommé Hydaspes, dont il ne reste plus rien. « Oui, dit-il, c'est par les puis-

<sup>1</sup> Justin., Cohort. ad Græcos.

« sants efforts des mauvais démons, que cette interdiction a été portée, afin que détournés par la crainte, de lire ces écrits qui donneraient la connaissance du bien, les hommes demeurent toujours esclaves de l'esprit malin... Mais ils n'ont pu en venir à bout; car nous ne lisons pas seulement ces livres sans crainte, mais nous les présentons même, comme vous voyez, à vos regards, convaincus que tous les liront avec plaisir <sup>1</sup>. »

Athénagore, qui vivait au même siècle, loin de contredire saint Justin, produit avec confiance les mêmes témoignages <sup>2</sup>. Il est suivi et imité par Théophile d'Antioche, qui réfute ainsi les calomnieux de la religion chrétienne : « La Sibylle, prophétesse des Grecs et des autres nations de la terre, au commencement de ses prédictions, apostrophe ainsi la race humaine : Hommes mortels, corps de boue, vils néants, comment osez-vous vous élever, et ne songez-vous pas à la fin du monde? Vous ne tremblez point à la présence d'un Dieu souverain qui soutient votre être, et vous ne craignez point celui qui est témoin de toutes vos actions <sup>3</sup>? »

Origènes répond ainsi à une difficulté de Celse, qui reprochait aux chrétiens d'avoir inséré beaucoup de blasphèmes dans ces vers : « Il n'a pas marqué, dit-il, les blasphèmes que nous y avons insérés. Or, eût-il manqué de le faire, s'il eût eu des exemplaires plus purs et plus anciens que les nôtres, où l'on n'eût point trouvé les passages supposés. Cependant c'est ce qu'il n'a pas fait <sup>4</sup>. »

Lactance n'est pas moins formel qu'Origènes, il montre

<sup>1</sup> Just. Apol., 2.

<sup>2</sup> Athenag., Apolog.

<sup>3</sup> Theophil. Antioch., ad Autolic.

<sup>4</sup> Origen., contr. Cels., l. VII.

amplement comment les Sibylles ont prédit la naissance de Jésus-Christ, sa prédication, ses miracles, sa passion, sa mort, sa résurrection, son ascension et son dernier avènement. Puis il ajoute : « Quelques-uns convaincus » par la force de ces témoignages ont coutume de se réfugier dans cette prétention ; ils avancent que ces vers ne sont pas l'ouvrage des Sibylles, mais qu'ils ont été imaginés ou composés par nos coréligionnaires. Mais comment admettre cette pensée quand on a lu Cicéron, Varron et le reste des anciens auteurs, qui font mention de la Sibylle Erythrée et des autres, aux ouvrages desquelles nous avons emprunté ces échantillons. Or, ces auteurs sont morts avant la naissance de Jésus-Christ selon la chair. Cependant je ne doute point que ces vers dans les premiers temps n'aient été pris pour des extravagances ; car personne ne les comprenait, vu qu'ils annonçaient des miracles presque incroyables, dont on ne désignait ni le motif, ni le temps, ni l'auteur <sup>1</sup>. »

Clément d'Alexandrie, cet homme si docte et si éclairé, fait aussi valoir contre les païens l'autorité des Sibylles, qu'il dit avoir été données aux Gentils, comme les Prophètes aux Juifs, pour les rendre également inexcusables : « Comme Dieu, dit-il, a voulu sauver les Juifs en leur

<sup>1</sup> His testimoniis quidam revicti solent eò confugere, ut aiant non illa esse carmina Sibyllina, sed à nostris ficta aut composita. Quod profectò non putabit qui Ciceronem, Varronemque legerit, aliosque veteres, qui Erythræam Sibyllam cæterasque commemorant, ex quarum libris ista exemplaria proferimus ; qui auctores obierunt antequam Christus secundùm carnem nasceretur. Verùm non dubito quin illa carmina prioribus temporibus pro deliramento sint habita, cùm ea nemo intelligeret. Denuntiabant enim monstruosa quædam miracula, quorum nec ratio, nec tempus, nec auctor designabatur.—Lact., de ver. Sap., c. 5.

» donnant les Prophètes, de même il a suscité parmi  
 » les Grecs des personnages recommandables, versés dans  
 » la connaissance de leur propre langue, et aussi capables  
 » qu'ils pouvaient l'être de comprendre la bonté de Dieu  
 » pour le salut des Gentils. Outre la prédication de saint  
 » Pierre, l'apôtre saint Paul l'a déclaré en disant : Prenez  
 » aussi les livres des Grecs; voyez la Sibylle comme elle  
 » déclare l'unité d'un Dieu et dévoile l'avenir <sup>1</sup>. »

Le grand Constantin, qui en sa qualité d'empereur  
 avait à sa disposition ces livres mystérieux, consultés peu  
 auparavant, selon Zozime <sup>2</sup>, par le tyran Maxence, en  
 parle ainsi dans le discours qu'il adressa aux Pères du  
 concile général de Nicée : « Véritablement remplie du  
 » souffle divin, cette Sibylle (Érythrée) a prédit en vers ce  
 » qui devait arriver par rapport au Fils de Dieu, et déclaré  
 » clairement l'histoire de la venue de Jésus-Christ par  
 » l'ordre des premières lettres disposées selon la forme  
 » des acrostiches : *Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sau-*  
*veur. Croix.* Ἰησοῦς Χριστός, Θεοῦ Υἱός, Σωτήρ. Σταυρός. » Il  
 rapporte ensuite ces vers, dont voici la traduction :  
 « A l'apparition du signe du jugement, la terre se couvrira  
 » de sueurs, et l'on verra descendre du ciel le Roi  
 » éternel des siècles, venant juger toute chair et le  
 » monde entier. Alors fidèles et infidèles, tous à ce der-  
 » nier moment verront Dieu assis sur un trône élevé  
 » avec ses saints, pour prononcer la sentence contre les  
 » âmes des hommes charnels, tandis que la nature inculte  
 » sera convertie d'épines. Les hommes rejeteront alors les  
 » idoles et les richesses; un feu scrutateur dévorera la  
 » terre, le ciel, la mer et jusqu'aux portes même des  
 » étroites prisons de l'enfer. Alors les corps des saints

<sup>1</sup> Clem. Alexand., Strom., l. vi.

<sup>2</sup> Zozim., Hist., lib. II.

„ rendus à la liberté reviendront à la lumière ; mais les  
 „ méchants seront brûlés par des flammes éternelles.  
 „ Chacun sera forcé de déviler les fautes même com-  
 „ mises dans le secret ; car le flambeau divin dissipera les  
 „ ténèbres des cœurs. On entendra de toutes parts des  
 „ sanglots et des grincements de dents. La lumière bril-  
 „ lante du soleil et des astres sera éclipcée. Le ciel se  
 „ roulera, et la lune perdra sa splendeur ; les vallées s'élè-  
 „ veront et les montagnes abaisseront la hauteur de leurs  
 „ sommets. Toute élévation pénible disparaîtra du milieu  
 „ des hommes. Le niveau passera sur les collines et sur  
 „ les plaines. Plus de vaisseaux qui sillonnent les mers ;  
 „ la terre brûlée par la foudre verra tarir en bouillonnant  
 „ les sources et les fleuves desséchés. La trompette cé-  
 „ leste fera retentir de tristes accents, pour pleurer les  
 „ crimes des méchants et les douleurs du monde. La  
 „ terre entr'ouverte laissera entrevoir les abîmes du tar-  
 „ tare. Les rois eux-mêmes viendront aux pieds du  
 „ trône de Dieu. Des torrents<sup>1</sup> de feu et de souffre cou-  
 „ leront du haut du ciel. Alors le bois sera pour tous les  
 „ mortels un signe, un cachet distinctif, l'auréole chérie  
 „ des fidèles, la vie des saints, le scandale du monde, le  
 „ bain salutaire, où les élus lavés dans douze fontaines  
 „ reçoivent la lumière, la houlette qui conduit, et la  
 „ verge de fer qui brise. Or, ce roi dont le nom se trouve  
 „ tracé dans les premières lettres de ces vers, est notre  
 „ Dieu, notre Sauveur éternel, notre Roi, qui s'est  
 „ livré pour nous à la mort<sup>1</sup>. „ Après avoir rapporté

<sup>1</sup> Nous transcrivons ces vers en latin d'après la traduction d'Opso-  
 pée, en changeant seulement quelques vers ou quelques mots pour  
 perfectionner le sens. Si l'on trouve quelque différence dans le fran-  
 çais, c'est que nous avons suivi le texte grec :

ces oracles sibyllins, l'empereur répond ainsi aux doutes des païens : « Mais il y a des incrédules qui n'ajoutent

JESUS CHRISTUS, DEI FILIUS  
SERVATOR, CRUCIS.

Judicii fuerit cum signum, terra madebit,  
 Èque polo veniet rex tempus in omne futurum,  
 Scilicet ut carnem omnem, ut totum judicet orbem.  
 Unde Deum fidi diffidentesque videbunt  
 Summum cum sanctis in seculi fine sedentem,  
 Corporeorum animas hominum quò judicet, olim  
 Horrebit totus cum densis vepribus orbis.  
 Rejicient et opes homines simulacraque cuncta,  
 Exuretque ignis terras, cœlumque, salumque,  
 Incendetque fores angusti carceris Orci ;  
 Sanctorumque omnis caro libera reddita, lucem  
 Tunc repetet ; semper cruciabit flamma scelestos  
 Utque quis occultè peccaverit, omnia dicet,  
 Sub lucemque Deus reserabit pectora clausa.  
 Dentes stridebunt, crebrescent undiquè luctus  
 Et lux deficiet solem renitentiaque astra,  
 Ibit et in orbem cœlum, neque luna micabit.  
 Fossæ attollentur, juga deprimet ardua collis,  
 Impedietque nihil mortales amplius altum.  
 Longa carina fretum non scindet, montibus arva  
 Ipsa æquabuntur : nam fulmine torrida tellus,  
 Unàque et sicci fontes et flumina hiabunt.  
 Sidereis sonitu tristi tuba clanget ab oris,  
 Stultorum facinus mœrens, mundi que dolores ;  
 Et chaos ostendet, et tartara terra dehiscens ;  
 Reges ad solium sistentur Numinis omnes,  
 Undaque de cœlo fluet ignea, sulphure mixto.  
 Atque omnes præclarum homines insigne notabit,  
 Tempore eo lignum, cornu peramabile fidis,  
 Oppositus mundo casus, sed vita piorum,  
 Respergendo lavans duodeno fonte vocatos,

» point foi à cette prédiction, quoiqu'ils reconnaissent  
 » dans l'Érythrée le don de prophétie. Ils soupçonnent  
 » même quelque écrivain, non moins attaché à notre  
 » culte, qu'adonné à la poésie, d'avoir composé ces  
 » acrostiches, de les avoir supposés, et proclamés comme  
 » des révélations de la Sibylle. Mais il est constant que  
 » cette prédiction est véritable; car nos docteurs ont  
 » supputé le temps avec une si attentive exactitude,  
 » qu'il est impossible de soupçonner que ce poëme ait été  
 » composé depuis la venue et la condamnation de Jésus-  
 » Christ; ainsi l'on ne saurait soutenir que ces vers  
 » n'ont point été longtemps auparavant prononcés par la  
 » Sibylle, sans s'exposer à être manifestement convaincu  
 » de mensonge. » Enfin pour mettre le dernier sceau à la  
 certitude du fait, il cite Virgile, dont il rapporte et ex-  
 plique les paroles avec autant d'esprit que de piété,  
 et Cicéron dont il affirme comme un point de notoriété  
 publique qu'il avait lu cette pièce et l'avait même tra-  
 duite en latin. Ainsi parlait Constantin devant trois cents  
 évêques catholiques, qui applaudissaient à son discours;  
 ainsi proclamait-il ces grandes révélations à la face de  
 l'univers païen, qui reconnaissait la vérité par son silence.

Que dirons-nous de saint Jérôme, cet homme si versé  
 dans la science et dans l'étude des ouvrages de l'antiquité?  
 Ne reconnaît-il pas les dix Sibylles? n'a-t-il pas cru  
 qu'elles étaient vierges, et que le don de prophétie était

*Compescetque pedo ferratâ cuspide gentes.  
 Rex tibi nunc nostris descriptus in ordine summo  
 Versibus, hic noster Deus est, nostræque salutis  
 Conditor æternus, perpressus nomine nostro :  
 Sincera hunc Moses etc.*

Carm. Sibyll., lib. VIII, in principio; Constant., Orat. ad Sanc-  
 tor. cœtum, cap. 18.

la récompense de leur pureté<sup>1</sup> ? ne fixe-t-il pas l'époque de leur existence, mettant l'Érythrée sous le règne de Romulus, et la Samienne sous celui de Numa et de Tullus Hostilius ? Mais venons en terminant à la plus forte autorité des premiers siècles, à celle du grand saint Augustin, qui n'a laissé aucun sujet sans examen et sans discussion ; ouvrons d'abord son bel ouvrage de *la Cité de Dieu*. Après avoir parlé du règne d'Ézéchias dans le royaume de Judas, et de celui d'Osée à Samarie, il continue ainsi : « C'est à ce même temps que l'on rapporte » les prédictions de la Sibylle Érythrée. D'après Varron, » il en a existé plusieurs, et non pas une seule. Or, il est » indubitable que cette Sibylle Érythrée a laissé par écrit » des prophéties manifestes sur Jésus - Christ<sup>2</sup>. » Il transcrit ensuite les mêmes vers que Constantin avait récités dans le concile de Nicée, avec cette seule différence qu'il n'ajoute pas *σταυρός*, *croix*, et qu'il fait remarquer que les premières lettres des mots *Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur*, forment en grec le mot *ἰχθύς*, *poisson*, dont toute l'antiquité a fait l'application à Notre-Seigneur, « parce que, dit ce grand docteur, il s'est plongé dans » le vaste abîme de notre mortalité, comme dans la pro- » fondeur des eaux, sans perdre la vie, c'est-à-dire l'in- » nocence. » Puis il poursuit en ces termes : « Cette Sibylle » Érythrée, ou, selon l'opinion de quelques autres, Cumée, » n'a rien inséré dans son poème, dont ceci n'est qu'un » court fragment, qui ait rapport au culte des dieux faux » ou faits de la main des hommes. Bien plus, elle parle

<sup>1</sup> Quid referam Sibyllas Erythræam atque Cumanam, et octo reli-  
quas ; nam Varro decem fuisse autumat, quarum insigne virginitas,  
et virginitatis præmium divinatio?... Rectè consilium Dei sola scri-  
bitur nosse virginitas.—Hieron. Adv. Jovinian., lib. 1.

<sup>2</sup> Hæc sanè Sibylla quædam de Christo manifestè conscripsit. —  
August., de Civ. Dei, l. xviii, c. 23.



« avec tant de force contre eux et contre leurs adorateurs, « qu'elle semble mériter d'être comptée parmi ceux qui « appartiennent à la cité de Dieu <sup>1</sup>. » Il groupe ensuite dans une même suite de discours les passages cités par Lactance, et où la Sibylle parle de Jésus-Christ. « Après « cela, dit-elle, il tombera entre les mains des infidèles ; « ils donneront d'une main criminelle des soufflets à Dieu ; « leurs bouches impures lanceront sur lui des crachats « infects. Pour lui, il tendra avec simplicité aux coups « son dos sacré ; il recevra les soufflets et se taira, de « peur que quelqu'un ne sache qu'il est le Verbe, ou d'où « il vient, afin qu'il parle aux morts ; et il portera une « couronne d'épines. Pour sa nourriture, il lui ont donné « du fiel, et du vinaigre pour étancher sa soif. Voilà la table « inhospitalière qu'ils lui présenteront. Insensé ! tu n'as « pas connu ton Dieu se jouant des pensées des mortels ; « mais tu l'as couronné d'épines, et tu as préparé pour lui « un horrible fiel. Mais le voile du temple sera déchiré, et « dans le milieu du jour une nuit ténébreuse régnera du- « rant trois heures ; il mourra de mort, et dormira trois « jours dans le sépulcre. Alors revenu du tombeau, il « réparaitra le premier à la lumière, et montrera aux élus « le principe de la résurrection. » Il termine en revenant sur l'époque où vivait la Sibylle qui, selon quelques-uns, florissait non du temps de Romulus, mais au moment de la guerre de Troye.

Il ne se prononce pas avec moins de clarté dans son exposition commencée de l'Épître aux Romains, où expliquant pourquoi l'Apôtre se dit *séparé pour l'Évangile de Dieu, promis auparavant par ses Prophètes* <sup>2</sup>. Il s'ex-

<sup>1</sup> Ut in eorum numero deputanda videatur, qui pertinent ad civitatem Dei. — August., de Civ. Dei, l. xviii, c. 23.

<sup>2</sup> Rom. I, 1, 2.

prime ainsi . « Il y a eu en effet des prophètes qui n'é-  
 » taient pas de lui, et dans lesquels on trouve quelques  
 » prédictions qu'ils ont entendues et chantées concernant  
 » Jésus-Christ, comme on l'assure de la Sibylle ; ce que  
 » je ne croirais pas facilement, si le plus fameux des poètes  
 » latins, avant de parler du renouvellement du siècle en  
 » des termes qui s'adaptent et conviennent assez au règne  
 » de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'avait commencé par  
 » ce vers : « Il est enfin arrivé le dernier âge prédit par le  
 » chant cuméen. » Or, le chant de Cumès, comme personne  
 » n'en doute, est le chant de la Sibylle <sup>1</sup>. L'Apôtre, sachant  
 » donc que ces témoignages de la vérité se trouvaient  
 » dans les livres des Gentils, comme il l'a montré manifes-  
 » tement dans les Actes en s'adressant aux Athéniens,  
 » ne dit pas seulement : *Par ses prophètes*, de peur que  
 » quelqu'âme séduite ne se laissât entraîner dans quelque  
 » impiété par certaines confessions de la vérité ; mais il  
 » ajouta : *Dans les Écritures saintes*, voulant montrer que  
 » les livres des Gentils, remplis des superstitions de l'ido-  
 » lâtrie, ne devaient pas être regardés comme saints,  
 » parce que l'on y trouvait quelques passages qui se rap-  
 » portent à Jésus-Christ. »

Enfin, dans sa lettre à Marcien, revenant sur l'épigramme  
 de Virgile à Pollion, il dit : « Ce n'est qu'à Notre-Seigneur

<sup>1</sup> *Fuerunt enim et prophetae non ipsius, in quibus etiam aliqua  
 inveniuntur quae de Christo audita cecinerunt, sicut etiam de Sibylla  
 dicitur, quod non facile crederem nisi quod poetarum quidam in ro-  
 manâ linguâ nobilissimus antequam diceret ea de innovatione saeculi  
 quae in nostri Domini Jesu Christi regnum satis concinere et con-  
 venire videantur, praeposuit versum dicens :*

*Ultima Cumaei jam venit carminis aetas.*

*Cumaeum autem carmen Sibyllinum esse nemo dubitaverit. —  
 August., Epist. ad Rom. in ch. Exposit., n. 3.*

» Jésus-Christ que le genre humain adresse ces paroles :  
 » Sous votre conduite nos crimes, s'il en reste encore quel-  
 » ques traces, seront effacés, et la terre sera délivrée de  
 » la crainte éternelle ; » paroles que Virgile confesse avoir  
 » empruntées au poëme de la Sibylle de Cumès ; car il est  
 » probable que cette prophétesse avait entendu en esprit,  
 » sur l'unique Sauveur, des vérités qu'elle a été obligée de  
 » proclamer <sup>1</sup>. »

Quoi de plus clair ? Et quel avantage pourrait-on tirer de cet autre passage de *la Cité de Dieu*, où il dit encore des païens : « Tandis qu'ils ne croient pas à nos Écritures, ils voient s'accomplir au milieu d'eux leurs oracles, qu'ils lisent en aveugles ; à moins que quelqu'un ne soutienne que c'est par les chrétiens qu'ont été inventées ces prophéties sur Jésus-Christ, que l'on cite sous le nom des Sibylles, ou de quelques autres, s'il en existe d'étrangères au peuple des Juifs <sup>2</sup> ? » N'est-il pas évident que ces mots, *S'il en existe*, ne se rapportent point aux écrits des Sibylles, mais à d'autres ouvrages qui existeraient dans le même genre ? n'est-il pas également évi-

<sup>1</sup> *Nàm omninò non est cui alteri præter Dominum Christum dicat genus humanum :*

*Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,*

*Irrita, perpetuâ solvent formidine terras.*

*Quod ex Cumæo, id est ex Sibyllino carmine se fassus est transtulisse Virgilius ; quoniam fortassis etiam illa vates aliquid de unico Salvatore in spiritu audierat, quod necesse habuit confiteri. — August. Epist. 258, n. 5.*

<sup>2</sup> *Cùm Scripturis nostris non credunt, complentur in eis suæ, quas cæci legunt : nisi fortè quis dixerit illas prophetias Christianos finxisse de Christo quæ Sibyllæ nomine vel aliorum proferuntur, si quæ sint, quæ non pertinent ad populum Judæorum. — Id., de Civ. Dei, l. xviii, c. 46.*

dent que le Saint n'exprime pas un doute qui lui serait personnel, par cette réserve : *A moins que quelqu'un ne soutienne que c'est par les chrétiens que ces prophéties ont été inventées* ; mais un doute qui pourrait se présenter à l'esprit de ses adversaires, auxquels il répond que quand même ils rejeteraient les oracles du paganisme, ceux des Juifs suffiraient, puisque des écrits présentés par nos plus cruels ennemis ne sauraient être suspects.

Il reste donc démontré, non par des raisonnements, mais par des citations exactes et certaines, que tous les Pères des premiers siècles ont admis, comme surnaturelles, les prédictions des Sibylles, et les ont opposées avec confiance aux païens, comme un des plus forts arguments, comme une preuve sans réplique.

III°. Comment donc éluder de si augustes témoignages ? On ne peut le faire qu'en abandonnant cette antique et vénérable tradition, et en donnant un démenti à tout ce que l'Église a jamais eu de plus savant et de plus illustre parmi ses Docteurs. Aussi, qui le croirait ? est-ce le parti qu'ont pris les adversaires des Sibylles. A entendre Blondel, les Pères sont des hommes simples et crédules. C'est le *bon Constantin*, le *bon Augustin*<sup>1</sup>, qui ont admis ces rêveries ; *bonnes gens*, dont sans doute la crédulité doit faire pitié. Dupin veut bien les traiter avec un peu moins de mépris : « Les Pères, dit-il, *sont excusables* d'avoir cité les vers des Sibylles comme véritables, parcequ'*ils ne les avaient pas examinés*, et que les trouvant publiés sous le nom des Sibylles, ils croyaient de *bonne foi* qu'ils en étaient ; et il ne faut pas s'étonner que les Pères n'aient *point examiné ces livres en critiques* ; on sait assez qu'ils s'appliquaient tout entiers à des choses de plus grande consé-

<sup>1</sup> Blondel, Traité sur les Sibylles.

« quence, etc.<sup>1</sup> » Dom Ceillier ne s'éloigne pas beaucoup de ce langage : « Il n'est pas étonnant, dit-il, que les saints qui ont vécu dans les premiers siècles aient pris de *bonne foi* ces écrits supposés pour véritables. Ils n'attribuaient point aux autres, quand ils n'en voyaient point de raison, un mensonge et une imposture dont ils se sentaient incapables. D'ailleurs il est certain qu'on s'occupe moins en ce temps là à faire le discernement des différents ouvrages qui avaient cours dans l'Église, que l'on ne fait aujourd'hui. Les saints recevaient avec simplicité ce qu'ils trouvaient favorable à la vérité, et s'en servaient pour combattre le paganisme, à cause du respect que les païens avaient pour les Sibylles<sup>2</sup>. » Tous nos antagonistes s'accordent donc ; en parlant avec plus ou moins de réserve, à représenter les Pères des cinq premiers siècles, comme de *bonnes gens*, des *hommes simples*, qui n'ont pas examiné en critiques les ouvrages qu'ils citaient cependant aux païens et aux empereurs en faveur de la religion ; qui ne sont *excusables* qu'à cause de leur *bonne foi* ; qui n'avaient ni le loisir ni le goût de travailler à faire le *discernement des livres répandus dans l'Église*, etc. Mais qu'est-ce que ce langage, sinon une espèce de blasphème, ou au moins une sorte d'extravagance. Quoi ! c'est au bout de seize ou dix-sept siècles, que vous prétendez en savoir plus sur l'auteur d'un livre que ceux qui vivaient à l'époque où se serait faite la supposition si elle avait eu lieu ! Quoi ! vous voulez bonnement que nous préférions vos critiques, souvent exagérées, à cette critique grave et imposante des Justin, des Clément, des Jérôme, des Augustin ! Quoi ! vous prétendez nous per-

<sup>1</sup> Dupin, Dissert. prélim., t. III, lib. 2, c. 7.

<sup>2</sup> Dom Ceillier, Hist. des Auteurs sacr. et ecclés., t. I, l. 3, c. 5, n. 15.

suader que ces grands génies ont mis en avant sans examen des livres douteux et incertains, au risque de compromettre par leur légèreté la cause de l'Évangile ? Quoi ! vous espérez nous faire croire que les philosophes païens aussi *bonnes gens* que les Pères, ont été assez simples pour ne pas découvrir cette imposture ; et que les prêtres des idoles qui avaient entre les mains les vrais exemplaires des Sibylles n'ont pas eu l'esprit de les produire au grand jour pour déjouer tous les efforts des nouveaux prédicateurs ! En vérité ; il faut avoir une foi bien rude, ou plutôt un grand amour du doute et de la contestation, pour admettre de semblables conséquences.

Mais quelles sont donc ces preuves imposantes qui portent à rejeter le témoignage de la sainte et vénérable antiquité ? C'est, dit-on, que ces prédictions sont trop claires. — Eh ! qu'importe ? s'il est certain qu'elles sont vraies ! — Mais comment croire que les païens ont été plus favorisés que les Juifs, dont les Prophètes s'enveloppaient dans de plus grandes obscurités ? — Qu'a-t-on besoin de savoir *comment et pourquoi*, s'il est certain que le fait existe ! D'ailleurs n'est-il pas facile de répondre que les Gentils ensevelis dans de plus profondes ténèbres, avaient besoin d'une splendeur plus vive pour être ramenés à la vérité ? S'ils étaient plus favorisés sous ce rapport, ils l'étaient bien moins sous beaucoup d'autres ; Dieu compensait les ombres par des rayons plus éclatants de sa lumière.

Mais les livres des Sibylles n'étaient-ils pas soigneusement gardés par l'autorité publique dans le Capitole ? Quel moyen les chrétiens avaient-ils de se les procurer ? — Et quel moyen avaient eu pour se les procurer Cicéron, Virgile, Ovide, Suétone, Plutarque, Solin, Pausanias ? Qu'on réponde à cette question, et le doute sera résolu. L'histoire ne nous apprend-elle pas que, dès le règne de Tarquin, M. Attilius fut condamné à la peine des parricides, pour

avoir donné un exemplaire de ces livres à Pétronus Sabinius <sup>1</sup>? Cicéron ne se plaint-il pas qu'ils étaient, de son temps, livrés à la connaissance de tous, et ne demande-t-il pas que les prêtres les cachent avec plus de précaution <sup>2</sup>? Varron et Lactance ne déclarent-ils pas que les vers sibyllins étaient entre les mains de tout le monde <sup>3</sup>? Ce saint Docteur excepte il est vrai la Cumane, que les gardiens seuls pouvaient voir <sup>4</sup>; mais ceux-là mêmes n'étaient pas si secrets que Cicéron et Virgile n'en aient produit les oracles. Tous les prêtres en avaient un exemplaire; or, ces prêtres, en se faisant chrétiens, n'apportaient-ils pas avec eux dans l'Église la connaissance des ouvrages qu'ils avaient étudiés dans l'enfance? Constantin surtout n'avait-il pas la clef de tous ces mystères, et n'est-ce pas du fond des sanctuaires païens et des ombres du palais, qu'il les tirait pour les faire éclater au grand jour?

Mais ne lit-on pas dans l'histoire que le Capitole fut brûlé sous le gouvernement de Sylla? les prédictions des Sibylles, ne durent-elles pas être brûlées avec lui, comme l'assure Denys d'Halicarnasse <sup>5</sup>? Bien plus, quand elles auraient échappé à ce péril, ont-elles pu ne pas être enveloppées dans l'incendie du temple d'Apollon Palatin, où elles avaient été transportées?—Non, elles ne périrent point dans ce double embrasement. La preuve est claire pour le premier, puisque, selon la remarque de nos adversaires eux-mêmes, ils furent transportés ensuite dans le temple d'Apollon Palatin, et que l'empereur Auguste ordonna aux prêtres de les transcrire parce que les caractères en étaient

<sup>1</sup> Valer. Max., l. 1, c. 1.

<sup>2</sup> Tull., de Divinat., c. 112.

<sup>3</sup> Lact., de Fals. Relig., l. 1, c. 6.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Denys d'Halic., Antiq. Rom., l. 1v.

presque effacés, ainsi que le témoigne Suétone <sup>1</sup>. Il ajoute que ces exemplaires furent déposés sous la base du temple dans deux armoires dorées, où on les enferma. S'ils existaient encore du temps d'Auguste, ils n'avaient donc pas été anéantis avec le Capitole dans les flammes. Et certes, comment les flammes auraient-elles pu les atteindre, puisqu'au rapport de tous les historiens, ils étaient scellés dans un coffre de pierre enfoui profondément dans la terre? Aussi Denys d'Halicarnasse, qui dit quelque part que les livres des Sibylles furent brûlés avec le Capitole, et qui le dit seul, se donne-t-il à lui-même un démenti maladroit en assurant plus bas que « ces livres demeurèrent sans aucun dommage jusqu'à la guerre des Marse dans une cave souterraine du temple du Capitole, enfermés dans un coffre de pierre <sup>2</sup>. » Si Auguste envoya des députés en Asie, en Afrique, en Italie, et principalement à Érythrée, pour recueillir ce qui restait d'écrits sibyllins, ce n'est pas pour réparer la perte de ceux qui se conservaient à Rome, mais pour augmenter le nombre de ces écrits, regardés comme le palladium de l'empire <sup>3</sup>, et pour faire tomber une quantité d'extravagances que l'on faisait circuler sous le nom des Sibylles <sup>4</sup>. Aussi Suétone remarque-t-il dans la vie d'Auguste que ce prince fit brûler plus de deux milles des vers rassemblés dans cette députation, et qu'il ne conserva que ceux qui furent reconnus comme appartenant véritablement aux Sibylles. Quant au second incendie, on ne peut nier que ces ouvrages précieux n'aient couru un grand danger, mais il n'est pas moins certain qu'ils échappèrent à ce péril. Flavius Vopiscus et Ammien Marcellin

<sup>1</sup> Sueton., Vit. August.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Lact., de Fals. Relig., lib. I, c. 6.

<sup>4</sup> Tacit., Ann., l. VI.



le disent formellement : « Alors sans un prompt secours, » les chants même de la Sibylle de Cumès auraient été consumés par les ardeurs de la flamme <sup>1</sup>. » D'où il suit que ces chants étaient encore dans le temple d'Apollon du temps même de Julien l'Apostat. Tous les historiens en effet conviennent qu'ils ne furent détruits qu'après le grand Constantin, par Stilicon, dont Claudius Numatien a dit : « Le traître n'a pas seulement introduit dans l'empire les » armes des Gètes, mais il a été jusqu'à brûler les oracles » précieux de la Sibylle <sup>2</sup>. » Ces raisons ne souffrent point de réplique, et Blondel a été obligé lui-même de le reconnaître, en se retranchant à dire qu'ils avaient été brûlés seulement en partie. Mais cette dernière prétention, n'a pas plus de consistance que la première ; elle est réfutée par les mêmes autorités.

Mais ne répugne-t il pas de mettre des oracles divins dans la bouche de prophétesses païennes ? Quel rapport peut-il y avoir entre le mensonge et la vérité ? — Et moi je demande : Balaam n'a-t-il pas prophétisé <sup>3</sup> ? Saül, persécuteur de David, n'était-il pas saisi de l'Esprit de Dieu, malgré la corruption de son cœur <sup>4</sup> ? Les démons n'ont-ils pas salué Jésus comme le Fils de Dieu <sup>5</sup> ? Caïphe, ennemi du Sauveur, n'a-t-il pas parlé en prophète, quand il a dit : *Il est expédient qu'un homme meure pour sauver tout le peuple* <sup>6</sup> ? Et d'ailleurs est-il bien certain que les Sibylles étaient idolâtres ? Saint Augustin ne met-il pas l'Erythrée au nombre de ceux qui appartiennent au royaume céles-

<sup>1</sup> Amm. Marcell., l. xxiii.

<sup>2</sup> Rutil. Claud. Numatian., Itiner., l. ii.

<sup>3</sup> Num. xxiv.

<sup>4</sup> 1 Reg. xix.

<sup>5</sup> Luc. iv, 41.

<sup>6</sup> Joan. xi, 51.

te <sup>1</sup> ! Saint Jérôme ne les regarde-t-il pas comme des vierges qui ont mérité par leur pureté de connaître les mystères de Dieu <sup>2</sup> ! Saint Thomas ne les compte-t-il point parmi les âmes sauvées en vertu de la foi explicite en Jésus-Christ <sup>3</sup> !

Mais les vers des Sibylles seraient-ils si bas et si grossiers, s'ils venaient de l'Esprit de Dieu, qui est un esprit de perfection ? — Saint Justin répond à cette difficulté en disant que ces défauts de style viennent de ce que leurs oracles n'étaient point écrits, mais prononcés suivant l'impétuosité qui les emportait ; ensorte que, l'agitation une fois passée, elles ne se souvenaient plus de ce qu'elles avaient prononcé <sup>4</sup>. Saint Augustin, qui touche la même raison, ajoute de plus que la négligence des copistes, qui ne pouvaient suivre dans le moment la volubilité du langage de la prophétesse, ou qui le reproduisaient d'une manière précipitée, est sans doute une des causes de ces imperfections ; et qu'on peut aussi les attribuer soit à une permission de Dieu, qui a voulu ainsi en dérober la connaissance à plusieurs esprits superbes, soit à la longueur des temps qui effacent et consomment tout <sup>5</sup>.

Mais enfin les livres sibyllins qui restent aujourd'hui ne renferment-ils pas des erreurs manifestes, et de manifestes preuves de falsification ? — Nous avons déclaré en commençant que nous reconnaissons dans les ouvrages aujourd'hui attribués aux Sibylles des traces évidentes d'interpolation ou de retranchement. Si nous y retrouvons plusieurs des passages cités par les Pères, il en est d'autres qui ne s'y lisent plus, et l'on a tout lieu de croire que beaucoup

<sup>1</sup> August., de Civit. Dei, l. XVIII, c. 23.

<sup>2</sup> Hieron., cont. Jovinian., l. 1.

<sup>3</sup> Thom., 22, q. 172, art. 6.

<sup>4</sup> Justin., Orat. Paræn. ad Græc.

<sup>5</sup> August. de Civit. Dei, l. XVIII, c. 23.

d'additions y ont été introduites. Nous abandonnons donc à la critique ces différents exemplaires ; il nous suffit d'avoir démontré que les Sibylles ont existé, qu'elles ont fait en faveur de Jésus - Christ et de la religion des oracles éclatants reconnus par les infidèles comme par les fidèles ; que les fragments conservés par les Pères ne sauraient être rejetés ; qu'en s'attachant à l'opinion favorable à ces anciennes prophétesses, on ne fait que suivre la route tracée par les Docteurs de l'antiquité ; et qu'ainsi l'Église romaine a raison de chanter dans ses hymnes que la Sibylle, aussi bien que David, a annoncé le jour du dernier jugement, et de retracer les images de ces vierges du paganisme, non-seulement dans ses bibliothèques, mais encore dans ses plus augustes basiliques.

FIN.



## TABLE

### DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
Introduction.	I
Section I <sup>re</sup> . Utilité de cet ouvrage.	II
Section II <sup>e</sup> . Coup d'œil sur les écrivains dont les ouvrages peuvent servir à l'histoire de Lorette.	VI
Article I <sup>er</sup> . Auteurs qui ont écrit sur la Maison de la très-sainte Vierge tant qu'elle fut à Nazareth.	VII
Article II. Auteurs qui ont écrit seulement l'histoire de la première Translation à Tersatz.	VIII
Article III. Auteurs qui ont écrit l'histoire de la Maison de Nazareth transportée à Lorette.	IX
§ I <sup>er</sup> Témoignages directs en faveur de la Maison de Lorette.	X
§ II. Témoignages indirects en faveur de la Maison de Lorette.	XV
I. Clergé séculier.	<i>Ibid.</i>
II. Clergé régulier.	XVII
III. Écrivains laïques.	XXI
§ III. Témoignages des Poètes.	XXIII
§ IV. Témoignages de différents écrivains dont le caractère et les ouvrages nous sont inconnus.	<i>Ibid.</i>
Article IV. Auteurs qui ont parlé de l'état du pèlerinage de Nazareth en Orient depuis la translation de la sainte Maison.	XXIV
Section III <sup>e</sup> . Monuments traditionnels.	XXV
Section IV <sup>e</sup> Adversaires de la sainte Maison de Lorette.	<i>Ibid.</i>

## PREMIÈRE PARTIE.

*Histoire de la sainte Maison de Lorette.*

	Pages.
Chapitre I <sup>er</sup> . Maison de la sainte Vierge à Nazareth ; son excellence ; sa conservation ; les honneurs qu'elle reçoit durant douze siècles.	
Chapitre II. Première Translation de la Maison de Nazareth ; elle vient à Tersatz.	9
Chapitre III. Seconde Translation de la Maison de Nazareth ; elle arrive au territoire de Récanati, dans le bois des Lauriers.	20
Chapitre IV. Troisième Translation de la Maison de Nazareth ; elle est transportée dans la propriété de deux illustres frères.	26
Chapitre V. Quatrième et dernière translation de la Maison de Nazareth ; elle se fixe au milieu du grand chemin, dans le lieu qu'elle occupe encore aujourd'hui.	33
Chapitre VI. Hommages rendus à la Maison de Lorette par les souverains Pontifes.	54
Chapitre VII. Hommages rendus à Notre-Dame de Lorette par les hommes les plus distingués de l'Église et de l'Etat.	103
Article I <sup>er</sup> . Visites rendues à Marie dans le sanctuaire de Lorette.	104
Article II. Dons offerts à Marie dans son sanctuaire de Lorette.	166
Chapitre VIII. Miracles opérés par la vertu de Notre-Dame de Lorette.	204
Chapitre IX. Description de Lorette, de sa basilique et de son auguste Sanctuaire.	249

## DEUXIÈME PARTIE.

*Preuves de l'identité de la Maison de Lorette avec celle de la très-sainte Vierge.*

Chapitre I <sup>er</sup> . La Maison conservée et honorée à Nazareth jusqu'au treizième siècle, est certainement la demeure de Marie.	298
---	-----

**TABLE DES MATIÈRES.****635**

Pages.

Chapitre II. La Maison de Lorette est certainement la même que celle de Nazareth.	308
§ I Preuves intrinsèques de l'identité de la Maison de Lorette avec celle de Nazareth.	<i>Ibid.</i>
§ II. Preuves extrinsèques de l'identité de la Maison de Lorette avec celle de Nazareth.	330

**PIÈCES DIVERSES.**

Note I <sup>re</sup> . Messe composée par Érasme en l'honneur de Notre-Dame de Lorette.	353
Note II. Office et Messe de la Translation approuvées par l'Église romaine.	359
Note III. Sentiment de Benoît XIV sur Notre-Dame de Lorette.	385
Note IV. Notions historiques et critiques sur les Sibylles.	403

**FIN DE LA TABLE.**



---

---

## ERRATA.

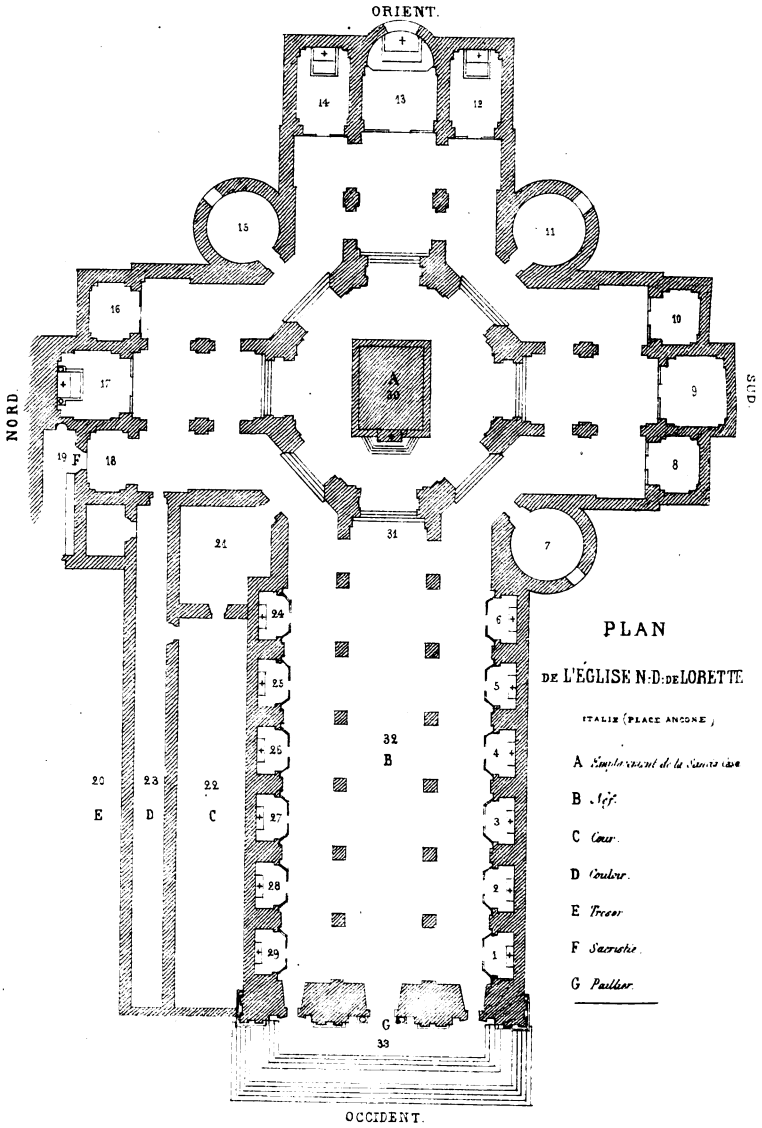
---

- Page 7, ligne 18, par ses paroles, lisez *par ces paroles*.
- 11, lig. 18, de cannelures et volutes, lisez *de cannelures en volutes*.
  - 58, lig. 17, il se souvint, lisez *il se souvient*.
  - 59, lig. 16, pasteurs<sup>3</sup>, lisez *pasteurs*<sup>1</sup>.
  - 60, lig. 11, dédiées en l'honneur de son nom, lisez *dédiées à son nom*.
  - 81, lig. 26, des gouverneurs, lisez *du gouverneur*.
  - 88, lig. 4, et plein encore du, lisez *et plein du*.
  - 107, lig. 24, an 1475, lisez *en 1475*.
  - 115, lig. 29, Bertold et Bertolde, lisez *Bertold ou Bertolde*.
  - 127, lig. 33, pag. 381 et suiv., lisez *pag. 391 et suiv.*; supprimez le reste. Une transposition très-compiquée dans l'ouvrage de Martorelli m'a fait attribuer à Renzoli ce qui appartient à Martorelli seul. Corrigez, en conséquence, de même, p. 128 lig. 20, 28, 29, 33, ainsi que pag. 244 et 245, lig. 30.
  - 135, lig. 21, rois de la terre, lisez *rois de la terre*<sup>2</sup>.
  - 144, lig. 21, et déposant, lisez *et déposait*.
  - 145, lig. 22, extases surnaturels, lisez *extases surnaturelles*.
  - *ib.*, lig. 26, nous apprend, lisez *nous raconte*.
  - 146, lig. dernière, tom. I, lisez *tom. II*.
  - 159, lig. 20, de son sanctuaire, lisez *du sanctuaire*.
  - 168, lig. 4, reconnut le bienfait, lisez *reconnut ce bienfait*.
  - 179, lig. 7, de saints engagements, lisez *de pieux engagements*.
  - 183, lig. 14, surtout celle, lisez *surtout celles*.
  - 191, lig. 32, sœur du cardinal, lisez *filie de la sœur du cardinal*.
  - 197, lig. 29, Malte fut surpris, lisez *Malte fut surprise*.
  - 216, lig. 21, préposés à sa garde, lisez *chargés de sa garde*.
  - 228, lig. 10, une tête peinte, lisez *une toile peinte*.
  - 240, lig. 26, ou ma faute, lisez *ou ma faute*<sup>1</sup>.
  - 247, lig. 10, de Pologne, lisez *de Bologne*.
  - 250, lig. 5, trois mille d'Italie, lisez *trois milles d'Italie*.
  - 259, lig. 21, et là même l'Église, lisez *et la même Église*.
  - 271, lig. 18, circonsision, lisez *circoncision*.
  - 290, lig. 6, elle a aussi, lisez *elle a enfn*.



- Page 291, lig. 30, *dulcissimo*, lisez à *dulcissimo*.
- 294, lig. 22, et les renvoyant, lisez *en la renvoyant*.
  - 305, lig. 26, témoignages de vérités, lisez *témoignages de vérité*.
  - 314, lig. 22, *per la verità ricercare*, lisez *per la verità ricercato*.
  - 320, lig. 31, *angusti sacelli*, lisez *augusti sacelli*.
  - 329, lig. 5, s'il ne la rapporterait pas, lisez *s'il ne la reporterait pas*.
  - 335, lig. 25 et 26, douze prêtres, lisez *douze poètes*.
  - 359, lig. 12, nous ont engagé, lisez *nous ont engagés*.
-





PLAN  
DE L'ÉGLISE N-D. DE LORETTE

ITALIE (PLACE ANJONE )

- A *Simple autel de la Sainte Vierge*
- B *Nef.*
- C *Cœur.*
- D *Porche.*
- E *Transept.*
- F *Sacristie.*
- G *Pulpit.*

---

---

## EXPLICATION DES GRAVURES (1)

### DE NOTRE-DAME DE LORETTE.

---

1° Frontispice représentant la translation de la Sainte Maison ; ancien cachet de confession et de communion, donné à ceux qui avaient fait leurs dévotions à Lorette.

2° Plan de la Ste Maison.

3° Ornements en marbre des quatre façades de la Ste Chapelle, représentant les divers mystères de la Ste Vierge.

Nord : Nativité de la Ste Vierge, etc., etc.

Ouest : Annonciation de la Ste Vierge, etc., etc.

Sud : Nativité de N.-S. Jésus-Christ, etc., etc.

Est : Mort de la Ste Vierge, etc., etc.

4° Vue de la place et de l'Église de Notre-Dame de Lorette.

5° Plan de l'Église de Notre-Dame de Lorette.

### INTÉRIEUR.

- |  |  |
|--|--|
| 1. Chapelle de la Pitié.                   | 18. Chap. de la Conception, porte du Trésor. |
| 2. Chap. St Christophe.                    | 19. Sacristie de la Ste Chapelle             |
| 3. Chap. S. François de Paule.             | 20. Trésor.                                  |
| 4. Chap. S. Charles.                       | 21. Autre Sacristie.                         |
| 5. Chap. S. Jacques de la Marche.          | 22. Cour.                                    |
| 6. Chap. des Épousailles de la Ste Vierge. | 23. Couloir.                                 |
| 7. Sacristie.                              | 24. Chap. de la Cène.                        |
| 8. Chap. de S. Joachim et de Ste Anne.     | 25. Chap. de Notre-Dame des Sept-Douleurs.   |
| 9. Chap. Canoniale.                        | 26. Chap. S. Michel.                         |
| 10. Chap. Ducale.                          | 27. Chap. S. François d'Assise.              |
| 11. Sacristie de la Cure.                  | 28. Chap. S. Ignace.                         |
| 12. Chap. de la Nativité.                  | 29. Baptistaire.                             |
| 13. Chap. de la Marche.                    | 30. Emplacement de la Ste Maison.            |
| 14. Chap. de l'Assomption.                 | 31. Autel de l'Annonciation.                 |
| 15. Salle Capitulaire.                     | 32. Nef.                                     |
| 16. Chap. de la Visitation.                | 33. Péristyle et degrés.                     |
| 17. Chap. du Rosaire.                      |  |

(1) Ces gravures servent d'illustrations audit ouvrage, et se vendent séparément 1 fr. 50 c.













